



**BULLETIN  
DES SEANCES**

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**



Années 1945 à 1953



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
NIMES — 12, RUE PRADIER, 12 — NIMES

1954

## TABLE

---

1945

### FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Vœu relatif au Monument de la Résistance .....	5
Renouvellement du Bureau et des Commissions .....	7-9
Conférence de M. Marcel Coulon à la Société d'His- toire Naturelle .....	6
Décès de M. Sagnier .....	9
Décès de M. Coste .....	9
Legs Sagnier .....	11
Election de M. l'Abbé Béraud, comme membre non résidant .....	11
Election de M. Hubert comme membre non résidant .....	11
Don de Mlle Dumas .....	12
Retour de M. Gouron .....	18
Célébration de la Victoire des Alliés .....	20
Attributions de bourses .....	24
Prix de la Ville de Nîmes .....	24
Donateurs .....	24
M. Dupont élu membre résidant .....	26
Réception de M. le Docteur Rocher, membre résidant .....	28
M. Bessat, Président de l'Académie d'Arles .....	41
Décès de M. le Chanoine Lepage .....	43
Décès de M. Albert Vassy .....	45
Relations avec les Sociétés Savantes .....	45-56
Réception de M. Dupont .....	47
Archives Municipales .....	51
Décès de M. Eloy Vincent .....	52
	53-56
Mariage Reynaud-Baillet .....	52

BEAUX-ARTS

	Pages
M. Huc : L'art et les œuvres d'art .....	16
M. Bauquier : Les collections Sagnier .....	51
	52-56
Sépulture antique .....	56

COMPTES-RENDUS

M. Marcel Coulon : Charloum Rieu, par Bessat .....	20
--	----

ECONOMIE POLITIQUE

M. le Docteur Reynaud : Restrictions et gaspillages.....	9-12
M. Gouron : Choses d'Allemagne .....	26

HISTOIRE

M. Fabre : Trois étapes de la carrière du Général Radet	41
M. Des Guerrois : Menus de jadis et d'aujourd'hui .....	45
HISTOIRE LITTÉRAIRE	
M. Fabre : A propos d'un vers des Châtiments .....	7
La Pendule de Bismarck .....	8
M. Fabre : Précisions biographiques sur le véritable Cyrano .....	18
M. Marcel Coulon : Une victime de Voltaire : Maupertuis	24
M. Gibelin : Une nouvelle méthode de critique littéraire	40

HOMMAGES

M. Bauquier : Poèmes .....	14
M. Bessat : Charloum du Paradou .....	14
M. Rojat : Tristesses .....	16
M. Tuffier : Sonnets .....	16

	Pages
M. Bauquier : La collection épigraphique de Surville - d'Alauzier .....	28
M. Frank Rouvière : Essai sur la Cour des Elus de Nimes .....	45

### LITTERATURE

M. Marcel Coulon : Le Poète chez Voltaire .....	5
M. le Docteur Baillet : Molière et la Médecine .....	11-12
M. Pourtal de Ladevèze : Production et Consommation de l'Œuvre d'Art .....	14
M. Fauré-Frémiot : Ramon IV .....	16
M. Pourtal de Ladevèze : Valéry .....	45
M. le Chanoine Bruyère : Lamartine et Reboul .....	49

### POESIES

M. Bauquier : Résister .....	8
M. Rojat : Perdus en mer .....	52

### SCIENCES

M. Flaugère : Hypothèses et réalités sur la flore de notre région .....	20
M. le Docteur Baillet : Le prince Louis de Broglie à l'Académie Française .....	27
M. Coulon : Récréations astronomiques .....	52

## 1946

### FAITS ACADEMIQUES

Renouvellement du Bureau .....	58-62
Décès de M. Giran .....	60
Lettre de M. le Premier Président Calemard .....	64
Lettre de Mlle Claude Maryse .....	64
Deuil de M. le Docteur Rocher .....	64

	Pages
Deuil de M. Bauquier .....	65
Réparations à l'Hôtel de l'Académie .....	69
	73-90
Attribution de bourses .....	71
M. le Pasteur Lauriol élu membre résidant .....	72-79
VII <sup>me</sup> Centenaire de l'Université de Montpellier .....	74
Rapport financier .....	77-79
Deuil de M. le Colonel Blanchard .....	91
M.M. Nègre et Rouvière, membres non-résidants .....	93
Mlle Agnès de la Gorce, M.M. Coste, Soubeyran, élus membres correspondants .....	95
Envoi de mémoires à la Société Littéraire de Vitry .....	95
M. Latzarus, membre de l'Académie d'Aix .....	96

#### ARCHEOLOGIE

M. Gouron : Un arc romain à Nîmes .....	66
M. Bauquier : Documents Granjent .....	71
Une nécropole chrétienne à Saint-Lau- rent-des-Arbres .....	89

#### COMPTES-RENDUS

M. le Colonel Blanchard : La Cour des Elus de Nîmes par M. Frank Rouvière .....	58
M. le Chanoine Anthérieu : Deux études de Monsieur Walter-Tresch .....	66
M. le Docteur Baillet : La Libération de Paris, par M. Fauré-Frémiot .....	66
M. le Pasteur Cadix : La Religion dans les limites de la Raison pure de Kant, par M. Gibelin .....	69
M. le Docteur Baillet : La Tâche, par Mlle Martinet .....	93
M. Lacombe : L'amour chanté par M. Coste .....	93
M. Marcel Coulon : Le dernier chef, par M. Trial .....	95

#### ECONOMIE POLITIQUE

M. Bosc : Indépendance et servitude économique fran- çaise .....	58
---	----

HISTOIRE

	Pages
M. Bernard Latzarus : La démocratie de Périclès .....	68
M. Des Guerrois : Un adversaire de Napoléon, Pozzo- di-Borgo .....	87-90
M. Fabre : L'âne à l'église au Moyen-âge .....	91
Histoire de la Damnation de Faust, d'Hec- tor Berlioz .....	96

HOMMAGES

M. Rojat. Parfum natal .....	64
M. Tuffier : Poèmes .....	66
Mme Marthe Back-Langouche : Poèmes .....	68
M. Trial : Le dernier chef .....	91
M. Bauquier : Recueil de poésies .....	91
M. Gaston Broche : Remarque sur l'Odysée de Racine .....	91
M. Pourtal de Ladevèze : Stances .....	91
Mlle Martinet : La tache .....	91
M. Charles Coste : L'amour chanté .....	91
M. Gibelin : La Critique de la raison pratique .....	93
M. Emile Soubeyran : Toponymie de l'Oise .....	95

HISTOIRE LITTÉRAIRE

M. le Chanoine Bruyère : Lamartine et Reboul .....	58
M. Fabre : La vie passionnelle d'Hector Berlioz .....	65-66
M. Lacombe : Le Comte de Barruel-Beauvert .....	69
M. Huc : Victor-Hugo et l'au-delà .....	71
M. Marcel Coulon : Léopardi .....	72
M. Huc : Paul Adam .....	93

LITTÉRATURE

M. Marcel Coulon : Mistral, poète lyrique .....	95
M. Velay : Jules Lemaître .....	97-98

PHILOSOPHIE

	Pages
M. le Docteur Baillet : La faillite du Déterminisme.....	74
M. Gibelin : Frédéric Paulhan .....	76
M. Lacombe : Tendances matérialistes du Droit moderne	77

POESIES

M. Bauquier : Le souhait de Calendal .....	98
--	----

1947

FAITS ACADEMIQUES

Renouvellement du Bureau .....	99
	101-102
Lettre de l'Académie de Clermont .....	99
Lettre de l'Académie de l'Aube .....	99
Prix régionalistes du Gard .....	99
M. Pourtal de Ladevèze, lauréat de la Société des Gens de Lettres .....	99
Lettre de M. Henri Mazel .....	99
Démission de M. le Docteur Sollier .....	99
Décès de M. Lasserre, membre non résidant .....	101-102
Locations dans l'Hôtel de l'Académie .....	105
Plaque en l'honneur de M. Portal .....	105
Réception à la Préfecture de M. le Président du Conseil Ramadier .....	106-108
M.M. Hubert-Rouger et Brunel, élus membres résidants	106-108
Docteur Cabouat, élu membre résidant.....	107-157
Cérémonie en l'honneur de Bigot .....	107
Congrès Rhodanien .....	107-127
Legs Sagnier .....	107
Congrès archéologique de Sens .....	127
Attribution de bourse .....	127

M. De Montaut-Manse élu membre résidant .....	129
Centenaire de Vauvenargues .....	129
	131-133
Congrès des écrivains de France .....	133-139
Congrès archéologique de Clermont .....	140
Décès du Marquis De Valfons .....	144
Décès de M. Henri Mazel .....	146-148
Congrès des Sociétés Savantes .....	152
M. Lavergne, membre honoraire .....	162
M. Pertus, Mlle Lavondès, élus membres résidants .....	162
M. Raoul Stéphan et M. le Pasteur Lauriol, membres non résidants .....	162
M. le Chanoine Cantaloube, M. Pomeyrac, membres correspondants .....	162
Cinquantenaire de la mort d'Alphonse Daudet .....	165

#### ARCHEOLOGIE

M. Bauquier : Découverte d'une stèle romaine à Meynes .....	106-131
Découverte d'une nécropole .....	142-146

#### BEAUX-ARTS

M. Gouron : Identification d'un portrait .....	105
M. Bauquier : Un volume de Poldo d'Albenas .....	127
Une statuette de Pradier .....	142

#### HISTOIRE

M. Lacombe : Charles de Foucault à Nimes .....	127
M. Fabre : Louis XI, homme malade .....	127
M. Des Guerros : L'assassinat de la Duchesse de Choi- seul-Praslin .....	130-139
M. le Chanoine Bruyère : Saint-Baudile, originaire du Christianisme à Nimes .....	140
M. Fabre : L'affaire du Pont d'Iéna .....	160
M. Gouron : Histoire du collège de Nimes .....	162
M. le Chanoine Chabot : Autour du saint homme Job .....	164



	Pages
M. Hubert-Rouger : La cloche du Grand Temple .....	165
M. Lacombe : Berryer au procès de Boulogne .....	165

### HISTOIRE LITTÉRAIRE

M. Fauré-Frémiet : Descartes, père spirituel du romantisme .....	99
--	----

### HOMMAGES

Mlle Lavondès : Le Royaume des Abeilles .....	130-152
Mlle Martinet : La folle .....	142
Mlle Stéphan : Le matin vient .....	152
M. Clément : Deux recueils de poésies .....	160
M. Théron : Notice sur M. Cabanes .....	162

### LITTÉRATURE

M. Gibelin : Dialogue en langue d'oc .....	101
M. le Chanoine Bruyère : Chansons des demoiselles d'Alès en l'honneur des Bourbons .....	101
M. Gibelin : Bigot .....	107
M. Velay : La vie misérable de Léon Bloy .....	129
M. Marcel Coulon : L'Astronomie de La Fontaine .....	131
M. Des Guerrois : Un éloge de Vauvenargues par Charles Des Guerrois .....	134

### POÉSIES

M. Bauquier : Les Santons .....	101
M. Tuffier : Poème .....	107
M. Pomeyrac : Poèmes .....	130-132

SCIENCES

	Pages
M. Coulon : Les Planètes .....	106
M. le Docteur Reynaud : Les accidents d'aviation .....	152
M. le Docteur Baillet : L'utilisation des isotopes radio-actifs .....	152
M. Lamorre : Le Cyclotron .....	153

VOYAGES

M. B. Latzarus : La Corse .....	105
L'école française d'Archéologie à Athènes .....	144

1948

FAITS ACADEMIQUES

Renouvellement du Bureau .....	166-168
Anniversaire d'Alphonse Daudet .....	166
Vœu protestant contre la suppression du Poste Radio-Nîmes .....	167
Candidature au Prix de la Ville de Nîmes .....	168-169
M. l'Abbé Béraud, Officier de l'Instruction Publique .....	169
Rapport financier : Prix des mémoires .....	170
M.M. Enjoubert et Roque, membres correspondants .....	171
Réception de Mlle Lavondès .....	171
Mlle Vissière, membre correspondant .....	182
Fêtes commémoratives de la Croisade .....	183
Echanges avec l'Académie de Californie .....	185
M. Amiel, membre correspondant .....	193
M. le Chanoine Anthérieu, Vicaire général .....	193
Attribution de Bourse .....	193
Prix Régionalistes du Gard .....	196
M. Sotoriskipis, membre non-résidant .....	196
Mme Graille, membre correspondant .....	196

	Pages
Réception de M. Hutter, membre résidant .....	198
Vœu relatif à la statue de Jeanne d'Arc .....	208
Commémoration du décès de M. Eløy Vincent .....	208
Commission de surveillance des découvertes archéologiques .....	208

### ARCHEOLOGIE

M. Gouron : M. Grégoire de Bruxelles et le Temple de Diane .....	181
M. Bauquier : M. Amiet et la pierre sépulcrale d'Aigues-Mortes .....	188
M. Gouron : Le Temple d'Apollon à Nîmes .....	193
M. Bauquier : Découvertes bd Victor-Hugo .....	193
M. Gibelin : Les plongées dans la Fontaine .....	193
M. Bauquier : Découvertes aux environs de la Maison Carrée .....	208

### COMPTE-RENDUS

M. le Docteur Reynaud : M. Thérond, notice sur M. Cabanès .....	148
M. le Docteur Baillet : Légendes et amours du passé provençal de M. Enjoubert .....	168
M. Gouron : Le Congrès de la Fédération Historique du Languedoc à Alès .....	190

### ECONOMIE POLITIQUE

M. Gibelin : L'Etat commercial fermé, de Fichte .....	181
---	-----

### HISTOIRE

M. Bosc : La bataille de Derking .....	169
M. le Chanoine Bruyère : Lamartine et la Révolution de 1848 .....	179

	Pages
M. Fabre : Le mariage de Marie-Antoinette avec le Dauphin .....	183
M. Bauquier : Rapport sur la propagande légitimiste de 1848 à 1851 .....	188
M. Fabre : L'affaire des Cardinaux noirs .....	190
M. Brunel : Marseille a-t-elle été fondée deux fois ? .....	194
M. Fabre : L'aspect politique de la mission et du procès de Jeanne-d'Arc .....	196-206

### HOMMAGES

M. Enjoubert : Légendes et récits d'amour du passé provençal .....	166
M. Bauquier : Documents fournis au Comité National du centenaire de la Révolution de 1848 .....	185
Mlle Fort : Documents de M. Gendronneau sur l'occupation de Madagascar .....	188

### LITTERATURE

M. Velay : Un aspect curieux de Musset .....	166
M. Huc : Dostoievsky .....	182
M. Hubert Rouger : Contes Vaunageols .....	182
M. Velay : Les humeurs de Sainte-Beuve .....	189
M. Coste, membre correspondant : Mme de Bourdic .....	208
M. Roch, membre correspondant : L'énigme de Paul Valéry .....	209

### POESIES

M. Bauquier : Quelques poèmes .....	168
M. Vézian : Fables en provençal .....	169
M. Fauré-Frémiot : La création poétique .....	170
M. Bauquier : La crèche de Noël pour les petits enfants .....	209

SCIENCES

	Pages
M. Flaugère : Les poissons d'eaux douces de notre département .....	185

1949

FAITS ACADEMIQUES

Renouvellement du Bureau .....	210-211
Démission du Docteur Rocher .....	211
Lettre de l'Association des écrivains de l'île Maurice .....	211
M. Chauvet, membre honoraire .....	215-221
Démission de M. Trial, membre résidant .....	218
Réception de M. De Montaut-Manse .....	218
Mlles Metge et Graille, membres correspondants .....	221
M.M. Trial et Rocher, membres honoraires .....	221
M.M. Lignières, Seston, Dr. Vincent, membres résidants .....	224
M. le Chanoine Bruyère, lauréat du Prix Régionaliste .....	227
Fédération historique du Languedoc (Congrès) .....	227-228
Docteur Paradis, membre résidant .....	228
Réception du Docteur Max Vincent, membre résidants .....	229
Relations avec l'Institut historique de Provence .....	234
Deuil de M. Igolen, membre résidant .....	235
Délégation aux fêtes de Nimes .....	236
Mme Jalaguier Boissy d'Anglas, membre correspondant .....	238
Prix de la Ville de Nimes .....	238
Décès du Général de Bourgon, membre résidant .....	238
Réception de M.M. Seston et Paradis, membres résidants .....	240
Réception de M. Lignières .....	255
Renouvellement du Bureau .....	262
Prix de la Ville de Nimes .....	262

ARCHEOLOGIE

M. Bauquier : Une pierre funéraire quartier de Grézan .....	210
M. B. Latzarus : La première vision de Constantin et le Temple d'Apollon à Nimes d'après .....	



	Pages
M. Hutter : Quelques mots sur le bonheur d'outre- tombe au temps des Pharaons .....	226

### HOMMAGES

M. De Ramel : Discours au Conseil Général sur les évè- nements de La Grand'Combe .....	213
M. Lajeunesse : Grands mineurs français .....	213
Mlle Lavondès : Le cheval .....	227
M. Gaston Broche : Revue des études grecques de Mar- seille .....	228

### LITTERATURE

M. Gibelin : La lettre de Jeanne d'Arc de Riom .....	210
L'homme qui a perdu son ombre .....	210
Agnès de l'Ecole des femmes .....	210
M. Velay : Auguste Angellier .....	213
M. Huc : Laurent Tailhade .....	215
M. Marcel Coulon : Pascal et l'Astronomie .....	228
M. Velay : Julia Bartet, comédienne illustre et gran- de dame .....	232
M. Lacombe : Un historien de chez nous P. de la Gorée .....	234
M. le Docteur Baillet : Frédéric Chopin, Georges Sand .....	239
Mme Graille, membre correspondant : Lettres autogra- phes d'écrivains, poètes, artistes de la première moitié du XXme siècle, recueillies par Lucie Meyer, secrétaire du prince Bibesco .....	262

### POESIES

M. Bauquier : Cinq ans après .....	233
La Rome française - Evocation .....	253
M. Marcel Coulon : Science, Poésie et Philosophie mêlées .....	261

## 1950

### FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Installation du Bureau .....	263
M. le Chanoine Anthérieu, prélat de sa Sainteté .....	272
M. Gaston Broche : Gaston Boissier et le Lycée de Nîmes .....	272
Subvention Municipale .....	274
M.M. le Chanoine Cantaloube et le Colonel De Balincourt, élus membres résidants .....	279
Deuils de M. Lignières et de M. Marcel Coulon .....	279
Lettre de Mme Astruc sur le livre posthume de Jules Borély, sur le Maroc .....	279-280
M. Cavallucci, Directeur de l'Institut Oriental à Naples, et M. Susini, Professeur au Lycée d'Alès, élus membres correspondants .....	280
Réception de M. le Colonel De Balincourt .....	283
Deuil de M. Fauré-Frémiot .....	299
Lettre de M. Gaston Broche sur l'Académie racinienne .....	299
Deuil de M. Lacombe .....	301
Réception de M. le Chanoine Cantaloube .....	301
Séance publique de l'Académie racinienne .....	318
Deuil de M. le Docteur Max Vincent .....	322
Vœu relatif à la mosaïque du bd Gambetta .....	323
Prix Felon .....	327
Renouvellement du Bureau .....	327

### ARCHEOLOGIE

M. Bauquier : Mise à jour de sépulture ancienne, rue de la Samaritaine .....	276
Une inscription à Saint-Roman .....	280
Mosaïque et sous sol du bd Gambetta .....	318-326
M. le Chanoine Cantaloube. Inscription et découverte au Boulevard Gambetta .....	319
Les exhumations de la place du Chapitre .....	325
M. Bauquier : Une stèle à Flaux .....	327



BEAUX-ARTS

	Pages
M. Bauquier : La collection Salmon Gausson .....	271
M. le Chanoine Chabot : Hippolyte Flandrin .....	274

COMPTES-RENDUS

M. Bauquier : L'insurrection Vendéenne de 1832 par Jean Robert Colle .....	269
Le Débarquement de la Duchesse de Berry en Provence, par M. Signoret.....	270
M. Fauré-Frémiet : Rencontres internationales de Ge- nève de 1949 .....	273
M. B. Latzarus : Pétrarque, par M. Bernera .....	280
M. Seston : Pétrarque et Laure .....	300
M. Bauquier : Serre-Paradis, par Elisabeth Barbier.....	319
M. Marcel Coulon : De l'aurore au couchant par Mme Martin Guis .....	319
M. Hubert-Rouger : La géographie du Gard, de M. Passebois .....	322

ECONOMIE POLITIQUE

M. Huc : L'action des masses sur les élites .....	278
---	-----

HISTOIRE

M. Fabre : Un nimois et sa compagne devant le Tri- bunal révolutionnaire .....	274
M. Bosc : Quelques essais d'économie dirigée .....	276
M. Gouron : L'État des pensions et entretènements en 1567 (Documents Jean Bosc) .....	277
M. Fabre : L'amiral Brueys .....	281

	Pages
M. Hubert-Rouger : Les gardes nationales à Nîmes en 1830 .....	297
M. Fabre : La vie romanesque de l'homme qui fit arrêter le roi de France .....	321
M. Velay : Bertrade de Montfort .....	316

#### HOMMAGES

M. Gaston Broche : Discours du Président Doumergue à l'Université d'Oxford, le 7 Mai 1927 .....	272
M. Leroi-Gourlan : Les fouilles préhistoriques .....	299
Mme Martin Guis : De l'aurore au couchant .....	299
M. Jules Vêran : Lettre relative à Nicot .....	324

#### LITTÉRATURE

Mlle Lavondès : Le poète français Larnac .....	271
M. Velay : Mme de Pompadour et les hommes de lettres de son temps .....	272
M. B. Latzarus : Rencontres entre intellectuels .....	278
La génie du Christianisme et la seconde classe de l'Institut .....	279
M. Gibelin : Dono Adriano .....	280
M. De Montaut-Manse : Joseph d'Arbaud .....	299
M. le Chanoine Bruyère : La jeunesse d'Alphonse Daudet à Nîmes .....	322
M. Marcel Coulon : Qu'est-ce que l'homme ? .....	324
M. Huc : Les prix Goncourt .....	325
M. le Chanoine Chabot : Un poète méconnu Denis Cassan .....	325
M. Gibelin : Esquisse de la carrière de Goethe .....	327

#### SCIENCES

M. le Docteur Reynaud : Une plante utile à propager dans le Gard .....	269
--	-----

1951

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Installation du Bureau .....	328
Deuil de M. Antonin .....	331
Congrès de la Fédération historique de Provence à Aix	332
Médaille à M. Raffas .....	346
Prix de la Ville de Nîmes .....	349
Vœu relatif à l'aménagement urbain .....	350
Décès du Général d'Alauzier, membre résidant .....	354
M. Fabre : Promu dans la Légion d'Honneur .....	357
M. Coulon : Institution d'un prix de poésie .....	357
M. Seston, officier de la Légion d'Honneur .....	359
M.M. Raffas et Boyer, membres correspondants .....	361
Vœu en faveur des musées de Nîmes .....	361
Décès de M. Bernard Latzarus, membre résidant .....	368
Décès de M. l'Abbé Bayol .....	369
Mlle Lavondès, officier d'Académie .....	369

ARCHEOLOGIE

M. Bauquier : La stèle de Flaux .....	336
Un chapiteau rue de l'Horloge .....	340
Mosaïque rue des Halles .....	341
Fouilles au Plan Vacher .....	346
Mosaïques rue Général Perrier .....	364
Inscription funéraire rue de la Ferrage .....	367
Mosaïque à l'instar de Pompéi .....	369

COMPTES-RENDUS

M. Marcel Coulon : Les Fériats de la magistrature en 1658 par M. Frank Rouvière .....	331
M. Gouron : L'origine des Etats du Languedoc, des or-	

	Pages
donnances de Saint Louis (1255), par M. Frank Rouvière .....	331
M. Des Guerrois : Les origines de jansémisme dans les Pays-Bas Catholiques, par le P. Willaert .....	334
M. Coulon : L'œuvre de M. Gibelin .....	349
M. Flaugère : Un poème sur les arbres .....	351
M. Bosc : Un article sur Bigot .....	356
M. le Chanoine Bruyère : La Réforme en France vue d'un village cévenol de M. le Ch. Cantaloube .....	363

### HISTOIRE

M. Bauquier : La Duchesse de Berry après Blaye (Document communiqué par le Colonel De Ba- lincourt) .....	338
M. Bosc : Souvenirs anecdotiques d'un ancien par- lementaire .....	339
M. Enjoubert : Le roi René et Louis XI .....	339
M. Fabre : Le procès de Marie-Antoinette .....	359
M. Hubert-Rouger : Une période municipale troublée.....	365
M. Lacombe : Lettre inédite de Augustin de Villeper- drix sur la Duchesse d'Angoulême .....	365

### HOMMAGES

M. Bauquier : Album numismatique et souvenirs icono- graphiques de la Duchesse de Berry .....	332
M. Gouron : La revue historique de Provence .....	351
M. Pourtal de Ladevèze : Poèmes .....	365

### LITTERATURE

M. le Chanoine Bruyère : Le petit chose à Lyon .....	332
M. Lignières : L'Espagne vierge de Waldo-Franck.....	337
M. Seston : Flaubert en Egypte, en 1850 .....	341
M. le Colonel de Balincourt : Lettres inédits de Grimod de la Reynière .....	344-347
M. Gibelin : Les affinités électives de Goethe .....	349

	Pages
La baronne de Feuchères .....	349
M. Des Guerrois : La réforme du calendrier .....	351
M. Velay : Ombres illustres et vieux logis .....	354
M. Bauquier : Traucat ; La fontaine Pradier .....	357
M. le Chanoine Bruyère : Racine à Uzès .....	363
M. Lacombe : Correspondance de Guizot et de Laure de Gasparin .....	365
M. Velay : Les Dix ; chronique d'un quart de siècle.....	366

### POESIES

M. le Chanoine Chabot : Poèmes sur la guerre .....	367
M. Bauquier : Bernard Latzarus .....	368

### SCIENCES

M. Marcel Coulon : Les champignons .....	361
--	-----

## 1952

### FAITS ACADEMIQUES

Renouvellement du Bureau .....	370-371
Deuil de M. le Docteur Baillet .....	370
M. le Chanoine Bruyère : Don d'un portrait de Reboul .....	372
M. Gibelin, nommé bibliothécaire .....	374
Prix Felon .....	375
Congrès de la Fédération historique du Languedoc Méditerranéen .....	376
Comité Lecomte de l'Isle .....	376
M.M. Tailhade et Thoulouza, membres résidants .....	376
Mlle Cabane, membre correspondant .....	377-382
Deuil de M. le Chanoine Bruyère .....	380
Remerciements de M. De Joly, membre non résidant .....	381
M. Liger, membre correspondant .....	382

	Pages
Décès de M. Paul Hubert, membre non résidant .....	383
Académie racinienne .....	384
Décès de M. le Colonel Blanchard .....	386
Réception de M. Thoulouze .....	386
Plan d'un ouvrage « Le Trésor de Nîmes » .....	391
Décès de M. Bauquier .....	393
Installation de M. Tailhade .....	395
M. Auméras, membre non résidant .....	399

### COMPTES-RENDUS

M. Hubert-Rouger : Histoire de Sommières par Yvan Gausson .....	370
M. Marcel Coulon : Images de la Solitude par M. Pourtal de Ladevèze .....	375
M. Seston : Condamnation et réhabilitation des Fleurs du Mal .....	393
M. Bosc : Souvenirs de croisière .....	398

### BEAUX-ARTS

M. Bosc : Les dernières années de Léonard .....	371
M. Flaugère : Protection des monuments .....	391

### HISTOIRE

M. Des Guerrois : Le Duc de Morny .....	370-377
M. Hubert-Rouger : Mouvement politique à Nîmes 1870-71 .....	380
M. Fabre : Le mariage de Jean-Jacques Rousseau.....	396

### HOMMAGES

M. Bauquier : Le mouvement de la Place de la Calade	376
---	-----

	Pages
M. Gaston Broche: VI <sup>me</sup> session de l'Académie racinienne	380
M. le Chanoine Cantaloube : La Réforme en France vue d'un village cévenol .....	384
M. Bauquier : Les œuvres de M. le Colonel Blanchard	388
Mlle Cluzel : Présence .....	398
M. Lignières : Grammaire languedocienne .....	398

### LITTERATURE

M. Gibelin : Dialogues de Lucien Hermetisme .....	373-376
M. Lignières : Blasco Ibanez .....	374
Mme Graille : George Sand et Boucoiran .....	375
M. Coulon : Maurice Chevalier mémorialiste .....	382
M. Hutter : Pierre Jouquet ; La Magie et l'ancienne Egypte .....	384
M. Velay : Une Egerie ; Mme de Caillavet .....	386
M. Bauquier : Peladan peint par lui-même .....	388
M. Thoulouze : Antoinette de Beaucaire .....	391
M. Lacombe : Rivarol et ses origines gardoises .....	394
M. le Docteur Baillet : Histoires et légendes portugaises	395
M. Velay : Hélène de Surgères et Ronsard .....	399

### POESIES

Concours de poésie .....	373
Prix Felon .....	373

### SCIENCES

M. Flaugère : L'homme et l'arbre .....	388
--	-----

---

TABLE  
PAR  
NOMS D'AUTEURS

---

1945-1952

Pages

M. le Docteur BAILLET

Molière et la Médecine .....	11-12
Le prince Louis de Broglie à l'Académie Française .....	27
La faillite du Déterminisme .....	74
L'utilisation des isotopes radio-actifs .....	152
Frédéric Chopin et Georges Sand .....	239
Histoires et légendes portugaises .....	395

M. le Colonel DE BALINCOURT

Lettres inédites de Grimod de la Reynière .....	344-347
---	---------

M. BAUQUIER

Resister .....	8
Les collections Sagnier .....	51
.....	52-56
Sépulture antique .....	56
Poèmes .....	14
.....	91-98
Collection épigraphique Surville-d'Alauzier .....	28
Documents Grangent .....	71
Une nécropole chrétienne à St-Laurent-des-Arbres .....	89
.....	142-146
Un volume d'Albenas .....	127



	Pages
Une statuette de Pradier .....	142
Les santons .....	101
M. Amiet et la pierre sépulcrale d'Aigues-Mortes .....	188
Fouilles et découvertes .....	208-210 217-239 280-318 336-276 326-327
Rapport sur la propagande légitimiste de 1848 à 1851 .....	188
Poèmes .....	168 253-233
Collection Salmon Gausson .....	271
Mises à jour de mosaïques .....	340-341 346-364 367-369
La Duchesse de Berry .....	338-332
Bernard Latzarus .....	368
Monument de la place de La Calade .....	376
Peladan peint par lui-même .....	388

#### M. BOSC

Indépendance et servitude économique .....	58
La bataille de Dorking .....	169
A la recherche de Léonard .....	224
Quelques essais d'Economie dirigée .....	276
Souvenirs anecdotiques d'un ancien parlementaire .....	339
Souvenirs de croisière .....	398
Les dernières années de Léonard de Vinci .....	371

#### M. BRUNEL

Marseille a-t-elle été fondée deux fois ? .....	194
---	-----

#### M. le Chanoine BRUYERE

Lamartine et Reboul .....	49-58
St-Baudile et les origines du christianisme à Nîmes .....	140
Chansons des Demoiselles d'Alès en l'honneur des Bourbons .....	101
Lamartine et la Révolution de 1848 .....	179
La jeunesse d'Alphonse Daudet à Nîmes .....	322
Le petit chose à Lyon .....	332
Racine à Uzès .....	363

**M. le Chanoine CANTALOUBE**

	Pages
Inscription découverte bd Gambetta .....	319
Les exhumations de la Place du Chapitre .....	325

**M. le Chanoine CHABOT**

Autour du saint homme Job .....	164
Jean-Baptiste Rossi .....	235
Hippolyte Flandrin .....	236-274
Un poète méconnu Denis Cassan .....	325
Poème sur la guerre .....	367

**M. Marcel COULON**

Une victime de Voltaire : Maupertuis .....	24
Le poète chez Voltaire .....	5
Récréations astronomiques .....	52
Léopardi .....	72
Mistral, poète lyrique .....	95
L'Astronomie de La Fontaine .....	131
Les planètes .....	106
Pascal et l'Astronomie .....	228
Sciences, Poésies et Philosophie mêlées .....	261
Qu'est-ce que l'homme ? .....	324
Les champignons .....	361
Maurice Chevalier, mémorialiste .....	382

**M. DUPONT**

Le royaume de Genserie en Afrique .....	212
---	-----

**M. ENJOUBERT**

Le roi René et Louis XI .....	339
-------------------------------	-----

**M. FABRE**

Trois étapes de la carrière du Général Radet .....	41
A propos d'un vers des Châtiments .....	7
La pendule de Bismarck .....	8
Précisions biographiques sur le véritable Cyrano .....	18
L'âne à l'église au Moyen-Age .....	91

	Pages
Histoire de la Damnation de Faust de Berlioz .....	96
La vie passionnelle d'Hector Berlioz .....	65-66
Louis XI, homme malade .....	127
L'affaire du Pont d'Iéna .....	160
Le mariage de Marie-Antoinette avec le Dauphin.....	183
L'affaire des cardinaux noirs .....	190
L'aspect politique de la Mission et du Procès de Jean- ne d'Arc .....	196-206
Napoléon et le catéchisme .....	221
Un nimois et sa compagne devant le Tribunal révo- lutionnaire .....	274
L'amiral Brueys .....	281
La vie romanesque de l'homme qui fit arrêter le Roi de France .....	321
Le procès de Marie-Antoinette .....	359
Le mariage de Jean-Jacques Rousseau .....	396

#### M. FAURE-FREMIET

Ramon IV .....	16
Descartes, père spirituel du romantisme .....	99
La création poétique .....	170

#### M. FLAUGERE

Hypothèses et réalités sur la Flore de notre région .....	20
Les poissons d'eau douce de notre département .....	185
Protection des monuments .....	391
L'homme et l'arbre .....	388

#### M. GIBELIN

Une nouvelle méthode de critique littéraire .....	40
Frédéric Paulhan .....	76
Dialogue en langue d'Oc .....	101
Bigot .....	107
Les plongées dans La Fontaine .....	193
L'Etat commercial fermé de Fichte .....	181
La lettre de Jeanne d'Arc de Riom .....	210
L'homme qui a perdu son ombre .....	210
Agnès de l'Ecole des femmes .....	210
Dono Adriano .....	280
Esquisse de la carrière de Goethe .....	327
Les affinités électives de Goethe .....	349
La baronne de Feuchères .....	349

	Pages
Dialogues de Lucien : Hermetisme .....	373-376

### M. DES GUERROIS

Menus de jadis et d'aujourd'hui .....	45
Un adversaire de Napoléon Pozzo di Borgo .....	87-90
L'assassinat de la Duchesse de Choiseul-Praslin .....	130-139
Un éloge de Vauvenargues, par Charles Des Guerrois .....	134
La réforme du calendrier .....	351
Le Duc de Morny .....	370-377

### M. GOURON

Choses d'Allemagne .....	26
Un arc romain à Nîmes .....	66
Histoire du Collège de Nîmes .....	162
M. Grégoire de Bruxelles et le Temple de Diane .....	181
Le Temple d'Apollon à Nîmes .....	193
Découverte d'un canal souterrain .....	214
L'église des Bénédictins à Pont-Saint-Esprit .....	222
L'État des pensions et entretènements en 1567 .....	277

### M. HUBERT-ROUGER

La cloche du Grand Temple .....	165
Contes Vaunageols .....	182
Le Quatre Septembre à Nîmes .....	220
Les gardes nationales à Nîmes en 1830 .....	297
Une période municipale troublée .....	365
Le mouvement politique à Nîmes 1870-1871 .....	380

### M. HUC

L'art et les œuvres d'Art .....	16
Victor-Hugo et l'au-delà .....	71
Paul Adam .....	93
Dostoïevsky .....	182
Laurent Tailhade .....	215
L'action des masses et l'élite .....	278
Les prix Goncourt .....	325

### M. HUTTER

Quelques mots sur le bonheur d'outre-tombe au temps

	Pages
des Paraons .....	226
Pierre Jouquet .....	384
La Magie et l'Ancienne Egypte .....	384

**M. LACOMBE**

Le comte de Barruel-Beauvert .....	69
Tendances matérialistes du Droit moderne .....	77
Charles de Foucault à Nimes .....	127
Berryer au procès de Boulogne .....	165
Le procès de Boulogne .....	217
Un historien de chez nous : Pierre de La Gorce .....	234
Lettre inédite d'Augustin de Villeperdrix sur la Duchesse d'Angoulême .....	365
Correspondance de Guizot et de Laure de Gasparin .....	365
Rivarol et ses origines gardoises .....	394

**M. Bernard LATZARUS**

La démocratie de Périclès .....	68
La Corse .....	105
L'Ecole française d'Archéologie d'Athènes .....	144
La première vision de Constantin et le Temple d'Apollon à Nimes .....	211
Rencontre entre intellectuels .....	278
Le génie du Christianisme et la seconde classe de l'Institut .....	279

**Mlle LAVONDES**

Le poète français Larnac .....	271
--------------------------------	-----

**M. LIGNIERES**

L'Espagne vierge de Waldo-Franck .....	337
Blasco Ibanez .....	374

**M. DE MONTAUT-MANSE**

Joseph D'Arbaud .....	299
-----------------------	-----

**M. POURTAL DE LADEVEZE**

Production et consommation de l'œuvre d'art .....	14
Valéry .....	45

**M. SESTON**

	Pages
Flaubert en Egypte en 1850 .....	341

**M. THOULOZE**

Antoinette de Beaucaire .....	391
-------------------------------	-----

**M. le Docteur REYNAUD**

Restrictions et gaspillages .....	9-12
Les accidents d'aviation .....	152
Une plante utile à propager dans le Gard .....	269

**M. VELAY**

Jules Lemaître .....	97-98
La vie misérable de Léon Bloy .....	129
Un aspect curieux de Musset .....	166
Les humeurs de Sainte-Beuve .....	189
Auguste Angellier .....	213
Julia Bartet, illustre comédienne et grande dame .....	232
Bertrade de Montfort .....	316
Mme de Pompadour et les hommes de lettres de son temps .....	272
Ombres illustres et vieux logis .....	354
Les Dix, chronique d'un quart de siècle .....	366
Une Egerie : Mme de Caillavet .....	386
Hélène de Surgères et Ronsard .....	399

**MEMBRES CORRESPONDANTS**

M. Charles COSTE : Madame de Bourdic .....	208
Mme GRAILLE : Lettres autographes d'écrivains et d'artistes de la première moitié du XIX <sup>me</sup> siècle .....	262
George Sand et Boucoiran .....	375
M. LAMORRE : Le Cyclotron .....	153
M. ROJAT : Perdus en mer .....	52
M. ROCH : L'énigme de Paul Valéry .....	209
M. TUFFIER : Poèmes .....	107
M. VEZIAN : Fables en provençal .....	169

---

# BULLETIN

DES

## SEANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

---

### SEANCE DU 5 JANVIER 1945

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Chanoine Chabot, ancien Président ; M. le Bâtonnier Jean Bosc, Président, s'étant excusé de ne pouvoir assister à la séance.

Etaient présents : MM. Bauquier, Marcel Coulon, Baillet, Blanchard, Pasteur Cadix, Gibelin, Des Guerrois, Huc, Fauré-Frémiot, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, Lasserre, membres non-résidants, Lacombe, Secrétaire perpétuel.

L'Académie adopte un vœu proposé par M. le Docteur Baillet et ainsi conçu : « L'Académie de Nimes émet le vœu que le monument qui doit être élevé à la gloire des martyrs de la Résistance soit érigé sur la pointe méridionale du Mont-Duplan qui domine la ville, à l'endroit même où les Allemands avaient construit une batterie de quatre canons ».

M. Marcel Coulon fait une communication intitulée : « Le Poète chez Voltaire ». Il constate qu'on a négligé beaucoup trop l'œuvre poétique de Voltaire. Il est vrai que cette poésie est difficile à trouver à travers les 73 volumes de l'œuvre complète ou dans les dix mille lettres mêlées de vers et de prose. On y trouve tous les genres et non seulement la poésie fugitive à laquelle on a surtout prêté attention. Voici l'épopée avec la Henriade qui est plus près de l'Eneide que de la Franciade. La pucelle est héroï-comique ; ces vers ne contiennent aucune pensée irrespectueuse envers Jeanne d'Arc, qui n'est d'ailleurs pas le personnage principal.

tion pour les canons, la première, le 5 Novembre au théâtre de la Porte Saint-Martin. Quelques jours avant, le fils de Baroche fut tué glorieusement au cours d'un combat au Bourget. Victor Hugo ne voulant pas, à la suite de cette mort héroïque, que le nom de Baroche fut prononcé avec l'épithète injurieuse dont il l'avait fait suivre en écrivant son poëme en 1852, remplaça ce nom par celui de Chaix d'Est-Ange, le célèbre avocat devenu Vice-Président du Conseil d'Etat, et le vers ainsi remanié devint :

« Entre Troplong paillasse et Chaix d'Est-Ange pitre ».

Il fut récité tel que à la Porte Saint-Martin les 5 et 13 Novembre et il passa tel que dans toutes les éditions parisiennes des *Châtiments* postérieures au 5 Novembre 1870. Une autre audition devant avoir lieu le 28 Novembre à l'Opéra. La veille de ce jour, le fils de Chaix d'Est-Ange vint avertir le Préfet de Police, M. Cresson, que si le nom de son père était à nouveau publiquement insulté, il n'hésiterait pas, lui le fils de l'outragé, à tuer Charles Hugo, le fils de l'insulteur. Le Préfet fit faire une démarche par le Président de la Société des Gens de Lettres auprès de Victor-Hugo qui consentit à remanier à nouveau son vers en substituant au nom de Chaix d'Est-Ange, celui de Devienne, premier Président de la Cour de Cassation qui avait succédé à Troplong. Mais cette substitution ne fut faite que pour l'audition du 28 Novembre 1870 à l'Opéra, elle ne passa pas dans les éditions successives des *Châtiments* où le nom de Chaix d'Est-Ange figure toujours.

M. Fabre retrace un épisode du siège de Paris au cours duquel un jeune homme volontaire pour une mission périlleuse, donna des preuves d'un héroïsme qui forçat l'admiration des Allemands.

M. Fabre, sous le titre : « La Pendule de M. de Bismarck », raconte la conversation du Chancelier, lors de la signature de l'armistice, avec sa logeuse à Paris, le désir qu'il exprima de se faire donner, en souvenir, la pendule qui ornait la cheminée et le refus obstiné auquel il se heurta et dut céder.

M. Bauquier donne ensuite lecture de vers dont il est l'auteur et qui a pour titre : « Résister ».

La prochaine séance est fixée au 2 Février.

---



## SEANCE DU 2 FEVRIER 1945

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Maître Bosc.

Etaient présents : MM. Docteur Reynaud, Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Marcel Coulon, Fabre, Paganelli, Colonel Blanchard, Pasteur Cadix, Docteur Baillet, Gibelin, Huc, Des Guerrois, Flaugère, Fauré-Frémiot, membres résidants ; MM. Pourtal de Ladevèze, Lasserre, membres non-résidants ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Président évoque la mémoire de M. Sagnier dont la Compagnie ressent vivement la perte. D'une finesse d'esprit et d'un goût artistique affiné, M. Sagnier a fait largement part de ses études, de ses recherches et de ses réflexions à l'Académie. Ses communications se rapportaient généralement à la peinture, à la décoration céramique et étaient inspirées par une connaissance peu commune en ces matières et accompagnées d'un langage où se reflétaient les plus délicates qualités du lettré.

M. le Président annonçant à la Compagnie le décès de M. Coste, membre non résidant, rappelle que les circonstances n'ont pas permis à M. Coste de siéger à l'Académie comme membre résidant ainsi qu'on l'espérait tout d'abord. Il retrace ensuite la carrière si brillante de l'Inspecteur Général des Mines et le rôle de premier plan qu'il avait joué au lendemain de 1918.

L'ordre du jour appelle l'installation du Bureau.

M. Bosc félicite M. le Préfet Paganelli de son élection et le remercie de bien vouloir s'arracher à ses occupations absorbantes pour venir s'asseoir au fauteuil présidentiel de l'Académie de Nîmes. Il loue en lui l'érudit qui n'a cessé de puiser aux sources classiques. Il admire en lui cette énergie modérée, calme qui est la marque du véritable courage.

Prenant place alors au fauteuil présidentiel, M. le Préfet Paganelli exprime à la Compagnie ses sentiments de reconnaissance pour l'honneur qui lui échoit en occupant une présidence que tant de hautes personnalités ont illustrée. Parmi elles, il distingue son prédécesseur dont le talent, l'amabilité, suscitent une universelle estime. M. Paganelli se plaît à dire que l'Académie de Nîmes fait œuvre utile et haute et que son rôle grandit aux époques de trouble et de confusion que nous traversons. Il souhaite que l'année qui s'ouvre apporte au pays la santé physique, morale et intellectuelle.

Sous ce titre : « Restrictions et Gaspillage », M. le Docteur Reynaud offre à la Compagnie la primeur de ses expériences et

de ses recherches qui ont été entreprises dans un but social, pour soulager les misères de notre époque. Après avoir énuméré par catégories biologiques les différentes disettes de la période de guerre, il montre comment par l'utilisation ingénieuse de certaines plantes peu connues ou méprisées, on aurait pu atténuer dans une certaine mesure les restrictions. Dans nos régions méridionales, si au point de vue viandes de boucherie et céréales nobles, le rendement n'atteint pas celui des contrées plus favorisées, en revanche la flore de chez nous est très variée et peut répondre à toutes les nécessités. Il démontre par des faits et différentes anecdotes le besoin impérieux de viande de la nature humaine, instinct qui incite les hommes à consommer les animaux les plus répugnants et conduit même certaines races jusqu'aux pratiques de l'antropophagie.

Le soja heureusement par sa composition chimique se rapproche de la viande et peut dans une certaine mesure suppléer aux protéines animales manquantes.

La plus dure des restrictions a été sans contredit celle des matières grasses. L'auteur cite un certain nombre de végétaux, dont on pourrait tirer des matières oléagineuses et regrette pour sa part que toutes les graines et pépins n'aient pas été récupérées. Il est très facile d'intéresser les maîtresses de maison à cette collecte. Les Allemands en 1914-18 utilisèrent jusqu'aux graisses ménagères.

Le manque de sucre a été parfois très pénible. Le conférencier indique les moyens locaux pour atténuer ce genre de restrictions, par l'utilisation des fruits du mûrier, des figues, des kakis, des betteraves, des courges et du sogho à sucre. Pour ces 3 derniers produits de petites industries rurales, organisées sans grands frais à l'américaine, aurait rendues de grands services, en évitant aussi des frais de transport. En matières d'aliments hydrocarbonées, il parle aussi de glands consommés par nos lointains ancêtres. Il pense avoir retrouvé la recette de leur utilisation tandis que les préhistoriens sont, à sa connaissance, muets sur ce point. Il présente une farine sans goût désagréable, très facile à fabriquer par les ménagères et termine en évoquant à ce sujet, une scène qui s'est certainement déroulée en Europe, mais qui, à peu de détails près, ressemble aux scènes actuelles que l'on voit dans les villages africains.

---

## SEANCE DU 16 FEVRIER 1945

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Vice-président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Fabre, Docteur Baillet, Antonin Pasteur Cadix, Flaugère, Giran, Gibelin, Huc, Fauré-Frémiot, Des Guerrois, membres résidants ; MM. Pourtal de Ladevèze, Lasserre, membres non-résidants ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Président donne connaissance de lettres de MM. Rogeat et Tuffier, membres correspondants et dépose des pièces de vers qui accompagnaient cette correspondance.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de Maître Flaisier qui informe le Président de l'Académie que M. Jacques Sagnier a fait un legs de 100.000 francs à la Compagnie. Ce legs est ainsi libellé : « A l'Académie de Nîmes, une somme de 100.000 francs, sans attribution spéciale, mais plutôt destinée à entretenir l'immeuble de la rue Dorée ».

M. le Colonel Blanchard exprime les sentiments de gratitude, éprouvés par tous, pour le geste généreux et de profond attachement à l'Académie fait par notre regretté confrère. Il est décidé que le Bureau ira exprimer ces sentiments à Mme Sagnier.

Il est procédé à l'élection de deux membres non résidants. Sont élus, à l'unanimité des présents, M. l'abbé Béraud, déjà membre correspondant et M. Hubert, membre de l'Académie de Montpellier.

Le Docteur Baillet étudie l'œuvre de Molière au regard de la Médecine. Sur 30 pièces que comporte cette œuvre, cinq mettent en scènes des médecins. Or, ces 5 pièces sont toutes des farces. Molière avait trouvé dans la comédie italienne le personnage du médecin pédant et grotesque et l'a utilisé dans un dessein comique... Il est donc erroné de croire, comme l'ont fait tant de commentateurs, que les médecins du grand siècle aient été ignorants ou que Molière ait voulu se venger d'eux de n'avoir su le guérir. Le Docteur Baillet fait également remarquer que Molière, en reprenant les charges habituelles contre les Médecins, a su les rajeunir et les rendre contemporaines de son époque en glissant des critiques motivées contre la Faculté de Paris et les théories professées alors, grâce aux renseignements fournis par son ami, le Médecin *Mauvillain*.

---

SEANCE DU 2 MARS 1945

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Vice-président.

Étaient présents : MM. Docteur Reynaud, Marcel Coulon, Bauquier, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Fabre, Docteur Baillet, Pasteur Cadix, Bosc, Latzarus, Antonin, Giran, Général d'Alauzier, Gibelin, Huc, Des Guerrois, Flaugère, Fauré-Frémiet, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, Lasserre, membres non-résidants ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. Bauquier fait connaître à la Compagnie qu'il est autorisé à nommer l'auteur du don de 30.000 francs dont l'Académie a bénéficié, en 1943. C'est Mlle Dumas qui veut bien aujourd'hui découvrir son anonymat. En remerciant une fois encore la donatrice, l'Académie, toujours sur la proposition de M. Bauquier, décide qu'à l'avenir le volume des Mémoires donnera les noms des donateurs notamment ceux de Mlle Dumas et de M. Jacques Sagnier. Seront considérés comme membres donateurs, ceux ou celles qui feront à la Compagnie un don d'un capital dont le revenu sera en proportion avec un certain nombre de cotisations annuelles. Cette proportion sera fixée ultérieurement après examen par la Commission des Finances.

M. Blanchard rend compte de la visite que le Bureau, au nom de la Compagnie, a faite à Mme Jacques Sagnier. Il adresse ensuite les félicitations de l'Académie à M. Fauré-Frémiet pour le succès de sa pièce donnée et radiofusée par la Comédie Française.

M. le Docteur Baillet donne la suite de sa communication sur « Molière et la Médecine ». L'auteur se pose en terminant cette question, Molière croyait-il à la Médecine. Il croit pouvoir répondre par la négative et appuie son opinion par des citations empruntées à l'œuvre du grand comédien. Cette opinion de Molière ne se rattache-t-elle pas au scepticisme dont il donna l'impression dans la plupart de ses pièces ?

M. le Docteur Reynaud donne la deuxième partie de son étude : « Restrictions et gaspillages ». Après avoir étudié la diète des corps albuminoïdes, des corps gras, du sucre et des hydrates de carbone, il examine celle des légumes verts. Ces aliments ont leur importance parce qu'ils concourent au fonctionnement de l'intestin et contiennent des vitamines. Dès 1914, des maîtres es-gastronomie comme Escoffier, Prosper Montagné ont signalé des déchets injustement négligés : feuilles de radis, coses de pois verts, fanes de salsifis, etc... Horace ne se réjouit-il

pas d'une salade de mauve. M. Reynaud pense qu'il s'agit d'une malvacée. Les Romains employaient l'oignon d'asphodèle. En Espagne, on vend sur les marchés le scolyne, vigoureux chardon qui croît en terrain pierreux. A-t-on suffisamment utilisé les champignons, la chicorée dite « langue de bœuf », le coquelicot, le salsifis sauvage, les jeunes boutons de tournesol ?

En ce qui concerne la disette de papier et de textile, l'auteur traite d'hérésie vestimentaire, les tentatives américaines pour nous doter de vêtements en fils d'acier. Beaucoup de végétaux pourraient être utilisés : le genêt fournit une excellente toile ainsi que l'a prouvé l'initiative de M. Pomier-Layrargues en 1941, à Montpellier. Il cite encore le « *broussonetia papyrifera* » ou mûrier à papier qui pousse partout et est utilisé en Océanie ; l'*Artiplex hortensis giganteus* ou épinard en arbre, étudié par l'École de Papeterie de Grenoble ; l'ortie, le sorgho sucré. Notre région eut dû souffrir moins que d'autres de la disette d'épices et de produits pharmaceutiques. N'avons-nous pas le laurier, la sauge, le tym. Le schisus molle qui peut pousser dans le Gard, est un succédané du poivre. Au point de vue pharmaceutique, le kaki contient un tanin que le Docteur Reynaud a utilisé pour lutter contre certaines affections. Il montre un échantillon d'huile de cade extraite du génévrier indigène et il regrette que ce médicament n'ait pu être fabriqué en quantité à cause de certains réglemens.

Le Docteur Reynaud rend hommage aux efforts admirables de nos ménagères et pense que si certains animateurs avaient été écoutés, bien des misères auraient pu être soulagées. Aujourd'hui où l'on peut espérer la fin des restrictions, cette étude ne perd pas son actualité. Qui sait ce que réserve l'avenir ? N'oublions pas que le blocus continental de Napoléon 1er nous valut le crayon Conté et le sucre de betterave. L'auteur ne veut pas terminer sa communication sans remercier ceux qui l'ont aidé dans ses recherches : M. Flaugères, ancien Conservateur des Eaux et Forêts, M. le Directeur du Laboratoire Municipal, M. Viales, de la Faculté des Sciences de Montpellier et M. le Directeur de l'École d'Agriculture de Montpellier.

---

SEANCE DU 16 MARS 1945

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Vice-président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Latzarus, Marcel Coulon, Baillet, Pasteur Cadix, Huc, Velay, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, Lasserre, membres non résidants ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Chanoine Chabot, Fabre, Des Guerrois, Bosc.

M. le Président lit une lettre du Docteur Baillet qui informe la Compagnie que par décret du 17 Février, paru au « Journal Officiel » du 27 Février 1945, le Ministre de la Marine annulant l'arrêté de l'Amiral Darlan du 13 Août 1940, réintègre le Docteur Baillet dans les cadres de réserve de la Marine en le faisant reprendre rang sur la liste des médecins principaux, à la date du 24 Avril 1931.

En félicitant M. le Docteur Baillet, M. le Président lui donne acte qu'il reprend son rang d'ancienneté à l'Académie. La lettre lue reste annexée au présent procès-verbal.

M. le Président dépose sur le Bureau le livre de M. Bauquier qui contient les poèmes déjà lus à l'Académie. Il dépose également un ouvrage de M. Bessat sur « Charloun du Parardou ».

M. le Pasteur Cadix lit un article paru dans un hebdomadaire de Montpellier « Le Tigre » et qui fait une élogieuse critique des poèmes de M. Bauquier.

M. Pourtal de Ladevèze fait une communication intitulée « Production et Consommation de l'Œuvre d'Art ». Il étudie et analyse ce qui a pu se passer dans l'intime de ceux qui ont fait ce qu'il fallait pour mériter de passer, par leur œuvre, dans la postérité. « J'aurais rempli mon objet, dit l'auteur, si, ayant orienté votre esprit vers cet ordre de méditations je l'ai distrait un moment des tristes matérialités ou par le fait des douloureuses circonstances de la guerre, notre vie tend de plus en plus à s'enliser ». Il rappelle cette définition de l'œuvre d'art de Paul Valéry : « Les œuvres de l'esprit sont celles que l'esprit veut se faire pour son propre usage en employant à cette fin tous les moyens physiques qui lui peuvent servir ». L'œuvre d'art est d'abord un acte. M. Pourtal de Ladevèze analyse les notions de beauté, de valeur. L'artiste, dans sa recherche ressent une sorte de pressentiment du retentissement que provoquera son œuvre en gestation. Sans l'esprit qui conçoit, la main qui exécute ne serait rien, et réciproquement. L'artiste découvre des rapports qui passent inaperçus aux yeux du profane ; la mémoire est un

élément important, mais la sensibilité modifie la connaissance que nous avons des choses. Il faut une certaine complicité inconsciente entre le producteur de l'œuvre et le consommateur et celui-ci devient lui-même un créateur de valeur. Ici intervient le goût qui, chez l'artiste, est le sens de la mesure. Chez le consommateur, il s'exerce sur l'objet fini et lui donne sa valeur fiduciaire de plaisir et d'échange. En terminant, M. Pourtal de Ladevèze souhaite et espère que, dans le monde nouveau qu'on pressent, l'artiste, observant les règles de la logique, de la réalité et de mesure humaine, portera témoignage que l'homme ne vit pas seulement de pain.

---

SEANCE DU 13 AVRIL 1945

La séance est ouverte à 17 heures, sous le présidence de M. le Colonel Blanchard, Vice-président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Latzarus, Reynaud, Chanoine Chabot, Pasteur Cadix, Giran, De Valfons, Antonin, Huc, Des Guerrois, Fauré-Frémiét, Flaugère, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, Lasserre, membres non-résidants ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Gibelin, Marcel Coulon.

M. Bauquier tient à revenir sur les quelques observations qu'il avait incidemment présentées sur la floraison des arbres de Judée dans la garrigue nimoise. Il note que cette année, contrairement à ce qui se passe normalement, les feuilles se sont montrées avant les fleurs.

M. Rogeat, membres correspondant a fait parvenir à la Compagnie plusieurs pièces de vers dont il est l'auteur et dont les titres sont : *Tristesses*, *Le poète s'envole*, *Ils vont revenir*, etc

La Compagnie reçoit également de M. Tuffier, membre correspondant, un sonnet.

M. Fauré-Frémiét évoque un épisode de notre histoire méridionale et une belle œuvre de notre littérature occitane. C'est ce qui fait le fond de sa pièce « Ramon IV ». L'auteur lit une scène du 4<sup>me</sup> acte construite d'après la Chanson de la Croisade. Cet épisode se place après le sac de Béziers, la mort du roi d'Aragon ; à la suite de la Victoire de Simon de Montfort, les barons sont dépouillés. Ils portent leur plainte au Concile de Latran, le Pape décidera. M. Fauré-Frémiét parle ensuite de la Chanson de la Croisade commencée par Guillaume de Tudèle qui a écrit environ les 2.000 premiers vers et s'est arrêté avant la bataille de Muret. Qui a continué ensuite le poème jusqu'au siège de Toulouse ? L'anonyme a-t-on d'abord répondu. On a ensuite attribué cette partie de l'œuvre à Pierre Cardenal. On revient aujourd'hui à l'hypothèse de l'anonyme.

M. Huc présentent quelques réflexions inspirées par l'étude de M. Pourtal de Ladevèze sur l'art et les œuvres d'art que la Compagnie a eu le très grand plaisir d'applaudir au cours de la dernière séance. M. Huc admet bien que la raison guide l'artiste mais il ne voit pas en elle, la cause directe de l'œuvre d'art. Il pense que la beauté est une poussée vers un idéal tout intellectuel, un sentiment personnel concrétisé. La peinture impressionniste n'a-t-elle pas semblé, au début, un défi au bon sens ? M. Huc rappelle le cheval bleu de Ganguin et en musique, le boléro



de Ravel. L'instinct n'a-t-il pas eu raison ? Il parle du Balzac, de Rodin, si discuté mais par lequel l'artiste n'a voulu que représenter un grand esprit, un colosse littéraire. En architecture, la question de l'œuvre d'art se pose différemment : il faut observer les lois de la statistique, de l'équilibre qui interdisent certaines hardiesses. Malgré ce, il reste à l'architecte assez de liberté pour que l'inspiration lui fasse accomplir une œuvre d'art. Si l'on veut admettre, conclut M. Huc, que la raison n'est pas la cause directe de l'œuvre d'art et que l'instinct est le seul moteur, on doit donner à cet instinct un autre qualificatif ; celui d'inspiration.

---

SEANCE DU 27 AVRIL 1945

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Vice-président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Fabre, Baillet, Pasteur Cadix, Gouron, Marcel Coulon, Giran, Reynaud, Velay, Général d'Alauzier, Antonin, Des Guerrois, Huc, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, Lasserre, membres non-résidants ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Président exprime à M. Gouron, qui rentre d'une longue captivité en Allemagne, la joie de ses confrères de le voir de nouveau parmi eux ; la fierté aussi de compter parmi eux un Français qui, par son courage, son endurance et ses hautes qualités, a donné à tous un bel exemple.

Sous ce titre : « Précisions biographiques sur le véritable Cyrano », M. Fabre procède à une mise au point de ce que l'on sait de certain au sujet de l'origine de Cyrano de Bergerac, ce curieux écrivain du XVII<sup>e</sup> siècle qui s'essaya dans tous les genres littéraires, parfois de façon assez brillante, mais ne réussit pleinement dans aucun. Cyrano, contrairement à ce qu'on a cru dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et à ce qu'a propagé dans le grand public la comédie héroïque de M. Edmond Rostand, n'était pas Gascon et n'était pas né à Bergerac. C'était un authentique parisien né à Paris. La chose ne peut faire de doute en présence de son acte de baptême du 6 Mars 1619, découvert par M. Augustin Jal, archiviste de la Marine, en 1863, sur les registres paroissiaux de l'église Saint-Sauveur à Paris. M. Fabre expose en détail les recherches entreprises par M. Jal alors qu'il recueillait des matériaux pour son précieux *Dictionnaire critique de biographie et d'Histoire* qui a contribué à redresser tant d'erreurs relatives à l'état-civil des personnages marquants dans la littérature, les arts, la vie militaire ou politique. En mettant au jour les divers actes concernant les membres de la famille Cyrano, M. Jal a péremptoirement établi que cette famille était parisienne et n'avait ni de près ni de loin aucune attache avec la Gascogne et la ville de Bergerac.

Pourquoi Cyrano se disait-il « de Bergerac » ? Cette adjonction à son nom lui fut personnelle. Elle n'avait rien à voir avec la petite ville de Bergerac, en Périgord. Au temps de sa jeunesse folle, Cyrano éprouva le besoin de s'affubler d'un nom qui le mit, en apparence tout au moins, sur un pied d'égalité avec les jeunes gentilshommes qu'il fréquentait. Il se dit alors Cyrano de Bergerac, non point de la ville de Bergerac, mais du

fief de Bergerac, une terre de petite importance sise près de Dampierre, dans la vallée de Chevreuse, entre Versailles et Rambouillet, acquise par son grand père et dont le suzerain était Henri de Lorraine duc de Guise. Ce fief s'appelait communément « Sous-Forêt », mais on le dénommait « Bergerac » parce qu'au XV<sup>me</sup> siècle, il avait été en la possession d'un certain sieur « de Bergerac ».

Les Cyrano étaient-ils nobles ? Certainement non, bien que Cyrano, le poète, fit étalage d'armoiries. En effet, en 1668, son frère Abel fut condamné à trois cents livres d'amende pour avoir émis des prétentions de noblesse dont il dut se désister devant l'injonction qui lui fut faite de les prouver. Et en 1704, un de ses cousins, le sieur Cyrano de Cassan, qui lui aussi se disait noble, fut mis en demeure de justifier sa prétention et n'ayant pu le faire, il fut condamné par les commissaires royaux à trois mille livres d'amende.

Après avoir donné des indications sur la vie de bohème que mena Cyrano à sa sortie du collège de Beauvais (ainsi dénommé parce qu'il était situé dans la rue Saint-Jean de Beauvais à Paris), M. Fabre fait connaître sa courte carrière militaire dans la compagnie des gardes de Carbon de Casteljaloux, qui lui valut deux graves blessures, l'une reçue en Champagne en 1639, et l'autre au siège d'Arras en 1640. M. Fabre s'explique sur la fréquentation par Cyrano des milieux gassendistes, sur les œuvres littéraires de l'écrivain et termine en précisant que Cyrano mourut chrétiennement à la fleur de l'âge, à trente-cinq ans, le 28 Juillet 1655, à Sannois, près d'Argenteuil, après avoir renié le libertinage auquel il s'était adonné. Il fut inhumé dans l'église de Sannois.

---

SEANCE DU 11 MAI 1945

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Vice-président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Reynaud, Bauquier, Lazarus, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Marcel Coulon, Fabre, Antonin, Gibelin, Huc, Flaugère, Pasteur Cadix, membres résidants ; MM. Pourtal de Ladevèze, Lasserre, membres non-résidants ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Colonel Blanchard prononce une allocution pour associer l'Académie à la célébration de la victoire des Alliés et de la capitulation allemande. Il rappelle les fautes commises lors de la guerre de 1914 et la violation par les Allemands, en Novembre 1942, des conditions d'armistice. Ces faits dictent le devoir actuel afin que les jeunes générations puissent jouir réellement de la Paix.

M. le Président, acceptant l'invitation officielle qui avait été faite à l'Académie de Nîmes, l'a représentée à la cérémonie de la fête de la Victoire.

Lecture est donnée d'une lettre du Secrétariat du Comité National de Solidarité des Cheminots et par laquelle l'Académie de Nîmes est invitée à figurer dans le Comité de Patronage qui, à Nîmes, organise pour le 21 Mai, une journée en faveur des cheminots, victimes de la guerre. L'Académie accepte cette invitation.

M. Marcel Coulon ayant rappelé que de nombreux ouvrages reçus par la Compagnie ne peuvent, faute de temps, faire l'objet d'un compte rendu. Il est décidé qu'une séance par trimestre sera réservée pour ces comptes rendus.

M. Marcel Coulon lit quelques mots sur le livre de M. Besat, consacré au félibre Charloun Rieu ; il en loue la clarté et la poésie.

M. Flaugère fait une communication intitulée : « Hypothèses et réalités sur la flore de notre région à travers les périodes géologiques ».

« Le mystère de la vie inquiète et attire l'âme humaine ; et l'esprit est heureux de s'évader à la fois dans le temps et l'espace à la recherche d'une haie qui s'ouvre le plus largement possible sur les horizons du passé. Acceptant de nous servir de guide, M. Flaugère nous a conviés à une promenade à grandes enjambées à travers le monde végétal qui a peuplé notre région depuis les époques dites géologiques dont la durée se chiffre par

d'astronomiques nombres d'années, jusqu'aux jours actuels. Il a ainsi été amené à considérer les flores correspondant aux quatre grandes ères géologiques, primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire, celle-ci comprenant les temps modernes et actuels.

La vie sur l'origine de laquelle nous ne savons exactement rien, a dû apparaître au cours des 1.400 millions d'années qui ont précédé l'ère primaire, période au cours de laquelle, apparaissant pour la première fois à nos sens, la vie se montre déjà très évoluée suggérant une longue préparation aux âges antérieurs.

C'est ainsi que la première flore rencontrée, la flore carbonifère accuse un caractère de densité et de diversité qui ne s'est pas souvent présentée à la surface du globe.

La structure des végétaux carbonifères indique qu'ils composaient une flore humide, massive, adaptée à l'habitat paludéon.

La transformation en houille de cette masse végétale est une énigme, comme il en est beaucoup d'autres dans la géologie. Toutefois certains faits permettent d'en suivre les étapes.

D'abord la houille se présente toujours dans la terre en couches ou filons d'épaisseur variable, de 40 centimètres à 10 mètres et plus ; un bassin houiller comporte une succession étagée de filons dont le nombre est extrêmement variable et peut dépasser 400 (mines du Nord de la France). Ensuite, autre fait constant, ces filons sont toujours séparés les uns des autres par des couches de sédiments dits stériles, d'épaisseur également variable. Tout semble donc s'être ainsi passé.

Cette étonnante végétation de l'ère primaire ne devant avoir aucune descendance dans notre région et pour cause. Au cours de l'immense durée de l'ère secondaire (environ 200 millions d'années), notre département demeura constamment submergé par les mers triasique, liasique et jurassique. Et cette éclipse devait longuement encore se prolonger au cours des temps tertiaires.

Ce n'est qu'au tertiaire moyen que l'émersion du Massif Central entraîna l'émersion de la partie haute du notre département qui se couvrit de lacs et de lagunes.

Les sédiments de la lagune de Célas nous ont révélé l'existence sur ce point d'une végétation de climat sec et chaud dont il faut de nos jours aller chercher dans l'Insulinde les termes de comparaison ; pas de plantes à feuillages caducs, dominance des Conifères et d'espèces du genre Ficus.

Au tertiaire supérieur, notre département a sensiblement acquis son actuel relief ; une flore exceptionnellement abondante et variée s'est installée. On a retrouvé 70 fossiles d'espèces arborisantes, toutes caractéristiques d'un climat chaud et humide du type du climat actuel des Iles Canaries.

Les plantes dites supérieures, avec fleurs et graines, à régénération sexuée, abondent et dominent dans un ensemble d'allure quasi équatoriale où feuillus et résineux alternent chacun à leur place.

C'est le règne du géant des arbres, le séquaia gigantea atteignant 100 m. de hauteur, accompagné d'autres arbres de 30, 40 et 50 mètres de hauteur.

Cette flore magnifique et imposante se maintient jusqu'à la fin du tertiaire débordant même sur le début du quaternaire ; on la retrouve pour la dernière fois dans le gîte de Durfort ; contemporain de cette période heureuse et calme.

Malheureusement le climat chaud qui accompagnait et permettait cette flore devait subir un intense refroidissement sous l'effet du phénomène glaciaire. A plusieurs reprises, les grands glaciers de tous les massifs montagneux allaient s'étendre sur de grands espaces. Tandis qu'une vaste calotte de glace descendue des Monts de Scandinavie, épaisse de 2.000 mètres, recouvrant toute la Russie et l'Allemagne du Nord, nos glaciers alpestres allaient rejoindre le Massif Central par-dessus la vallée du Rhône.

On comprend qu'un tel phénomène ait amené un intense abaissement de température dont un des effets fut de provoquer l'émigration vers le Sud de toute la végétation chaude de l'Europe. La flore chaude de notre département recula jusqu'à la mer ; mais devant cet obstacle qui arrêtait sa migration vers des régions plus chaudes nécessaires à son maintien, elle disparut sans possibilité de retour.

Par contre, notre région s'enrichit d'éléments arcto-polaires dont elle devint le refuge. La présence du Renne indique que longtemps domina une végétation de graminées, type steppe.

La végétation arbustive ne redevint possible qu'à la fin des phénomènes glaciaires, alors que la température s'établit au niveau qu'elle présente actuellement ; elle s'étendit alors sur tout le pays. Les chênes formaient l'élément essentiel de la forêt de basse altitude. Le sapin et le hêtre occupaient les hautes terres.

Au fur et à mesure que l'homme quittant les cavernes se livrait à la culture et à l'élevage, la forêt fit les frais du déboisement obligatoire ; malheureusement le défrichement manqua de mesure, il dépassa considérablement les exigences des besoins réels des hommes. Et il faut aujourd'hui, par des reboisements artificiels, rétablir à sa place, un suffisant manteau sylvestre sur nos montagnes.

Après ce long exposé, s'impose la conclusion que même si de telles études ne devaient avoir qu'un intérêt purement spéculatif, elles méritent quand même notre sympathie.

Elles permettent d'évoquer des âges perdus dans la nuit

des temps que l'homme dernier venu sur la planète n'a pas vé-  
cus, mais dont son intelligence déchiffre peu à peu le secret.

L'esprit humain qu'inquiète le mystère des origines est  
ainsi satisfait de connaître.

M. Gibelin pense qu'il est utile de préciser, à l'occasion des  
prochaines réceptions, qu'il occupe le fauteuil du très regretté  
Premier Président Roche, par suite de sa qualité de membre non-  
résidant, venu se fixer à Nîmes. Il serait donc désirable que l'é-  
loge funèbre du Président Roche soit faite dans une prochaine  
occasion.

---

SEANCE DU 25 MAI 1945

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Chabot, ancien président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Latzarus, Marcel Coulon, Fabre, Antonin, Pasteur Cadix, Gibelin, Huc, Flaugère, membres résidants ; Lasserre, membre non résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le Colonel Blanchard.

M. le Chanoine Chabot adresse à M. Blanchard les vœux que forment ses confrères pour son prompt rétablissement.

L'Académie vote les attributions de bourses suivantes :

2.000 francs à M. Balme, à Nîmes.

500 francs supplémentaires à Mlles Faget et Freyssinous, de Fourque (Lozère).

M. Bauquier au nom de la Commission présente un rapport sur l'attribution du Prix de la Ville 1944. Conformément aux conclusions du rapporteur, la Compagnie décide de proposer à la Municipalité le récent livre de M. Marc Bernard intitulé : « Croquis en Marge ».

Un crédit est ouvert à M. Latzarus qui veut bien se charger du classement de la Bibliothèque, cet aménagement exigeant l'emploi d'un ou plusieurs auxiliaires.

Sur la proposition de M. Bauquier, il est décidé que lors de la publication du prochain volume des mémoires, sera inaugurée une rubrique portant le nom des membres donateurs. Auront le titre de membres donateurs les personnes, outre les personnalités ayant déjà acquis cette qualité par dons ou legs, celles qui feront à l'Académie de Nîmes un don d'un capital dont les intérêts annuels, au cours du moment, équivaldraient à environ dix fois la cotisation de membre résidant. En ce qui concerne les personnes ayant appartenu à la Compagnie comme membres résidants ou non résidants le même privilège sera acquis par une libéralité réduite de moitié.

M. Marcel Coulon fait une communication sur « Une victime de Voltaire : Maupertuis ». C'est, dit-il, une lecture bien amusante que celle de la Diatribe d'Akakia, médecin du Pape, mais il faudrait quelque dureté de cœur pour ne pas éprouver de la compassion pour la victime de ce médecin. C'est à Berlin, en 1752, que Voltaire a écrit cette diatribe contre le Président de l'Académie des Sciences fondée par Frédéric II. Dans cette compagnie siégeait Kœnig, ardent partisan de Leibnitz. En 1744,



Maupertuis a publié un Essai de Cosmologie constituée par un certain principe de « la moindre quantité d'action ». De là une polémique entre Kœnig et Maupertuis. Voltaire épouse la querelle de Kœnig ; de là la Diatribe. M. Coulon apporte les pièces du procès et d'abord les œuvres de Maupertuis. Il rappelle que Maupertuis, né à St-Malo en 1698 ne fut pas capitaine de dragons comme on l'a dit, mais lieutenant aux Mousquetaires gris et fut membre adjoint de l'Académie des Sciences après avoir quitté l'armée. En 1724, il publie un mémoire sur la forme des Instruments de musique. En 1731, il devient membre pensionné ; en 1735, chef de la Commission envoyée par le roi en Suède et chargée de mesurer le plus près possible du pôle, un degré du méridien. Il revint en 1737, rapportant des mesures qui ne laissaient aucun doute sur la non sphéricité parfaite de la Terre.

La Figure de la Terre, un discours sur les différentes figures des astres ; Lettre d'un horloger de Londres, autant d'ouvrages qui consacrèrent sa réputation de savant. Ayant accompagné Frédéric dans sa campagne de Silésie, fait prisonnier, il se fixa dès sa libération en Prusse et prend en 1746, la présidence de l'Académie de Berlin. M. Coulon, analyse les nombreux travaux de Maupertuis, tant scientifiques que philosophiques. Voltaire a été injuste, mais il faut constater que le favori du roi de Prusse a été un médiocre littérateur. M. Coulon cite quelques extraits de la Diatribe et des extraits des lettres de Voltaire. Il faut cependant plaindre ce malheureux Président de l'Académie qui, ruiné par les chagrins et terrassé par la maladie, mourut en 1759.

---

### SEANCE DU 8 JUIN 1945

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Marcel Coulon, ancien président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Fabre, Chanoine Anthérieu, Baillet, Gouron, Gibelin, Antonin, Général d'Aluzier, Des Guerrois, Huc, membres résidants ; M. Lasserre, membre non-résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Blanchard, Eloy Vincent, Chanoine Chabot, Pasteur Cadix.

Après avoir constaté que toutes les formalités exigées par les Statuts ont été respectées, l'Académie procède à l'élection d'un membre résidant en remplacement du regretté M. Sagnier.

M. Dupont, Professeur à l'Université de Montpellier est élu à l'unanimité des membres présents. M. Coulon se fait l'interprète de ses confrères en redisant à M. le Colonel Blanchard ses vœux de prompt rétablissement.

La parole est donnée à M. Gouron, qui de retour de captivité veut bien entretenir la Compagnie des « choses d'Allemagne ».

Plus de 2 millions de Français, dit-il, ont dû vivre en Allemagne de un à 5 ans. Le moment est venu où l'on doit dégager la leçon de cette expérience... Elle représente une somme d'épreuves infinies, des morts, du sang, des tortures et des vexations. Nous avons contracté des devoirs envers nos martyrs et le premier de tous est celui du souvenir ». M. Gouron essaye de comprendre cette âme étrangère et notamment de distinguer ce que le nazisme lui a surajouté. Il rapporte des anecdotes qui montrent l'hésitation allemande devant ce système. Quant à lui, il pense que le nazisme a eu l'habileté de se servir des défauts même des allemands. Il a flatté le goût de l'uniforme, l'amour du secret, de course aux honneurs. Dans quelle mesure l'Allemand a-t-il été contraint d'obéir à ces chefs ? Ne serait-il pas plus exact de se demander dans quelle mesure il a été séduit par eux ?

Il est difficile de fixer les traits d'une race, encore plus ici puisqu'il s'agit d'une race instable. M. Gouron, en traversant ces plaines se demandait s'il y avait là des paysans à demeure ou des colons de passage arrêtés entre deux migrations et il termine ainsi : « De 1933 à 1945, la masse allemande a été malaxée, fondue, quelque soit son abaissement incroyable, elle sort de l'épreuve avec un sentiment plus vif de sa communauté.

Le Docteur Baillet rend compte à la Compagnie de la ré-

ception du prince Louis de Broglie à l'Académie Française, à laquelle il eut l'honneur d'assister en tant que membre de l'Académie de Nîmes.

Cette réception, qui renoue une tradition interrompue depuis 1940, fut originale à plus d'un titre. C'était la première fois qu'un frère, le duc Maurice de Broglie, était invité à recevoir sous la coupole son cadet, le prince Louis de Broglie.

C'est dire que la séance se déroula sous le signe de la science pure à des hauteurs où la plus abstraite des spécialités confine à la philosophie.

Le prince de Broglie fit l'éloge de son prédécesseur l'éminent mathématicien Emile Picard. Il sut, à cette occasion définir l'humanisme scientifique par opposition à l'humanisme des lettrés et qui consiste en une « attitude de l'esprit où une connaissance approfondie des conquêtes anciennes ou récentes de la science s'unit à une vaste culture générale, une aptitude particulière à dégager les aspects philosophiques des problèmes ainsi que le culte de toutes les valeurs morales et spirituelles qui font la grandeur de l'homme.

Le Docteur Baillet fit entrevoir, par des comparaisons tirées de l'observation journalière, comment ce mathématicien de génie a réussi à accorder les deux hypothèses qui permettent de se représenter la constitution de la matière, la théorie corpusculaire et la théorie ondulatoire.

Par sa conception de la « mécanique ondulatoire » qui lui valut le Prix Nobel en 1920, le prince Louis de Broglie montra que la matière ne devait plus être considérée comme continue, ni astreinte aux lois rigides du déterminisme.

La nouvelle science remplace les criteriums de certitude par ceux de probabilité, et les lois de causalité par des lois de statistique.

Sans doute, ces aperçus originaux sont particulièrement abstraits et de conception malaisée, mais Louis de Broglie n'a-t-il pas écrit, que « pour peu qu'on ait l'esprit enclin au paradoxe, on pourrait soutenir, à l'encontre de Descartes, que rien n'est plus trompeur qu'une idée claire et distincte ».

Quoi qu'il en soit, comme l'a dit excellemment son frère Maurice de Broglie, l'œuvre de Louis de Broglie restera « comme une page sans précédent dans l'histoire de la pensée humaine ».

---

SEANCE DU 22 JUIN 1945

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Vice-Président.

Étaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latzarus, Reynaud, Chanoine Chabot, Fabre, de Valfons, Marcel Coulon, Baillet, Antonin, Giran, Pasteur Cadix, Gibelin, Général d'Alauzier, des Guerrois, Huc, Rocher, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, Lasserre, membres non-résidants ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Colonel Blanchard remercie ses confrères des marques de sympathie qu'ils lui ont donné au cours de sa maladie.

M. Bauquier fait hommage de l'ouvrage qu'il vient de faire paraître sous le titre : « La Collection épigraphique de Surville-d'Alauzier.

M. Latzarus fait connaître à la Compagnie qu'il a vendu, sur sa demande à un libraire parisien, 15 volumes des mémoires de l'Académie de Nîmes. Le prix de ces ventes s'est élevé à 450 francs.

Il est ensuite procédé à l'installation de M. le Docteur Rocher, en qualité de membre résidant.

M. le Colonel Blanchard prononce le discours suivant :

Mon cher collègue,

« Lorsqu'une Société comme la nôtre reçoit un nouveau membre, c'est aussi bien un jour de fête pour elle même que pour le récipiendaire. La raison en est bien simple, à mon sens : c'est que, par cet acte, elle entend manifester son attachement à ses traditions et assurer la pérennité de son existence à travers les temps.

Dans l'ancienne France, lors du décès d'un souverain, on entendait crier : « Le Roi est mort ! Vive le Roi ! ». Quand un membre d'une Académie vient à disparaître pour un motif quelconque, on songe de suite à le remplacer, mais en recherchant l'homme le plus qualifié à cet effet.

Le choix fait, l'élection terminée, on arrive au grand jour de la réception, où l'on entend faire régulièrement l'éloge du membre disparu et celui de son successeur.

Le premier de ces éloges incombe au récipiendaire. Néanmoins, quand le disparu est un homme tel que le premier Président *Roche*, je pense qu'il m'est permis de rendre, en passant, un dernier hommage à sa mémoire.

Je l'avais connu et fréquenté tant dans notre Académie que chez les Bibliophiles nimois. J'ai toujours été frappé par la valeur de son jugement et par la haute dignité dont étaient imprégnés tous ses actes et toutes ses paroles. En le perdant, notre Compagnie a fait une perte cruelle.

En m'entendant parler ainsi, ne croyez pas, mon cher collègue, que je veuille vous inciter à quelque acte d'humilité devant la mémoire de votre prédécesseur.

Tout au contraire, sachez bien que l'Académie de Nîmes, en vous élisant, a marqué par là sa confiance en vous, pour assurer au mieux le remplacement d'un grand disparu.

Vous nous arrivez, mon cher Docteur, sous les plus heureux auspices ; l'influence de votre race, celle de votre famille, et enfin vos mérites personnels, tout vous destinait à siéger parmi nous.

Votre famille paternelle est originaire de Valleraugue, et vous, vous êtes né à Anduze ; vous êtes donc, bel et bien, un enfant des Cévennes.

Comme nous le savons tous ici, la race cévenole est essentiellement laborieuse ; c'est le sol, où elle vit depuis des siècles, qui l'a voulu.

Lorsque, au cours des temps, on est obligé, sur le flanc des montagnes, à rapporter à dos d'homme sur des terrasses, la terre arable que les orages s'obstinent à précipiter au fond des ravins, on ne peut se distraire du travail. Lorsqu'on vit sur des plateaux calcaires où l'on est obligé d'arracher à un sol ingrat la maigre subsistance de sa famille, on ne peut guère songer à autre chose qu'à son travail.

Voilà comment ont vécu, pendant longtemps, les populations du Haut-Gard, de la Lozère et d'une bonne partie de l'Ardeche ; elles furent soumises à de rudes épreuves ; aussi ont-elles été bien trempées.

Qu'est-ce qui est résulté de cet état de choses ? C'est que nombre d'enfants de la race cévenole se sont arrachés à leurs montagnes natales pour venir chercher dans nos plaines du Bas-Languedoc, une existence plus confortable ; ils n'ont pas manqué d'y apporter leurs excellentes coutumes d'épargne et de travail.

Par des mariages conclus avec leurs nouveaux concitoyens, ils ont contribué à former une population un peu différente de celle qui nous avoisine sur les côtes de la Méditerranée ; car elle est plus économe et songe moins au plaisir.

Nîmes même a été fortement imprégnée par cet afflux régulier de sang cévenol ; il a contribué, sans doute, bien plus que

le souvenir des anciennes luttes religieuses, à lui donner un certain cachet d'austérité. Alors que les cités voisines sont surtout des villes de plaisir, la nôtre est principalement une ville de travail.

Et vous même, mon cher Docteur, quand on songe à la vie laborieuse que vous menez et qui vous a conduit jusque chez nous, n'a-t-on pas raison de relever l'heureuse influence qu'a exercée sur vous le sang cévenol ?

Passons maintenant à l'étude du rôle qu'ont pu jouer sur votre formation intellectuelle et morale les nobles exemples, qui vous ont été donnés dans votre propre familles.

Je suis sûr, mon cher Docteur, qu'aujourd'hui même, dans cette Académie où vous êtes à l'honneur, vous pensez avec fierté à votre père.

Emile *Rocher* était né en 1846 à Valleraugue ; très jeune encore, il était parti pour la Chine, où il avait collaboré à la création de l'arsenal de Fou-Tchéou, puis il avait procédé à une exploration des richesses minières du Yun-nan.

De 1877 à 1886, il fut attaché aux douanes impériales chinoises. Cette expérience faite, il dirigea, de 1886 à 1888, les douanes de l'Annam et du Tonkin.

On le voit ensuite successivement Consul de France à Mong-Tsé sur la frontière sino-tonkinoise, à Séoul, à Malte, à Liverpool.

Nommé en 1901, Consul Général, il retourne bien vite dans ce Yun-nan, qui exerce sur lui une profonde attraction, et il s'y emploie au mieux des intérêts français.

Il remplit ensuite ses fonctions consulaires à Tien-Tsin, et voit, en 1906, sa carrière couronnée par le titre de ministre plénipotentiaire.

Il meurt en 1924 à Anduze, vous léguant, mon cher Docteur, l'exemple d'une vie tout entière consacrée au service de la France.

Quant à votre mère, née Méлина *Weber*, elle appartenait à cette robuste nation suisse, où le travail a toujours été en honneur comme dans nos montagnes cévenoles. Mère de six enfants, souvent privée de l'appui de son mari parti au loin, elle a eu à remplir le rôle d'un véritable chef de famille, en dirigeant votre éducation avec celle de vos frères et de vos sœurs.

Passons maintenant à un sujet qui intéresse, peut-être, de plus près les membres de notre Compagnie, c'est-à-dire à l'examen des titres que vous ont appelé à figurer parmi nous.

Quand vous étiez encore un enfant, vous avez voyagé en Extrême-Orient en compagnie de votre père ; vous avez dû voir

bien des spectacles qui ont émerveillé les jeunes yeux que vous aviez alors. Nous ne vous demanderons pas de nous en faire le récit ; car, les souvenirs d'enfance, reconstitués à l'âge mûr ne manquent pas bien souvent de sincérité, mais presque toujours de réalité.

On sut, du reste, arrêter à temps pour votre avenir cette période de voyages ; et on vous mit élève d'abord au lycée de Montpellier, puis aux lycées Louis le Grand et Lakanal, à Paris.

De 1906 à 1911, vous faites de bonnes études à la Faculté de médecine de Montpellier : ce qui nous le prouve, c'est votre titre d'ancien externe des hôpitaux. En 1914, après deux ans de service militaire, vous vous trouvez docteur en médecine.

La première période de notre guerre de Trente Ans contre l'Allemagne survient. Vous voici aide-major de 2<sup>me</sup>, puis de 1<sup>re</sup> classe. A la suite de nos armées, vous voyagez beaucoup dans le Sud et dans l'Est de l'Europe.

A votre carnet de route vous pouvez inscrire l'Italie, l'Albanie, la Grèce, la Bulgarie, la Russie, la Turquie, la Roumanie et vous glanez la Croix de Guerre avec deux citations.

La guerre terminée pour vous en Octobre 1919, allez-vous suivre l'exemple de votre père et chausser ses grandes bottes de voyageur ?

Certes, vous n'oublierez pas le temps que vous avez passé en campagne ; le ruban de chevalier de la Légion d'Honneur que vous allez obtenir au titre militaire ; le grade de médecin commandant de réserve qui couronnera vos services, tout semble indiquer que, dans l'armée coloniale, vous auriez pu parfaitement réussir à l'instar de votre père dans la carrière consulaire.

Mais la gynécologie a pour vous plus d'attrait.

Vous vous fixez à Nîmes en 1920, après vous être marié une première fois. Vous devenez médecin accoucheur des hôpitaux, médecin-chef de la Maison maternelle du Gard. Après un brillant concours passé en 1941, vous êtes nommé accoucheur adjoint de la Maternité de Nîmes.

Pour faire un tableau à peu près complet de votre activité professionnelle il me faut ajouter que vous êtes diplômé d'hygiène et que vous dirigez, dans la rue d'Uzès, une clinique d'accouchement fort utile à la population nimoise.

Me permettez-vous de dire enfin que vous avez eu, vous aussi, votre petit violon d'Ingres ; vous avez un peu tâté de la politique. Vous avez fait paraître sur ce sujet quelques articles dans la presse régionale ; et vous avez été à Nîmes, Directeur des Croix de Feu ; mais, vous n'avez jamais fait de polémique tapageuse ou discourtoise pour vos adversaires.

En terminant, mon cher confrère, laissez-moi vous dire, au nom de tous les membres de notre Compagnie, le plaisir que nous avons à vous recevoir aujourd'hui parmi nous.

Depuis 25 ans, vous habitez notre ville ; devenu veuf, vous vous y êtes remarié ; comme médecin, vous rendez de grands services à nos concitoyens ; vous êtes devenu un vrai Nimois d'adoption.

Vous entrez dans notre Académie à 56 ans, c'est-à-dire à un âge où l'homme est en pleine possession de ses facultés physiques et intellectuelles.

Vu votre passé, nous osons espérer de votre part, une collaboration à nos travaux qui soit longue et féconde.

Soyez persuadé que les communications que vous pourrez être amené à nous faire trouveront chez nous le meilleur accueil.

A l'Académie de Nîmes, malgré les guerres, malgré les convulsions politiques qui ont déjà ravagé notre pays, il a toujours régné parmi ses membres un sincère esprit de confraternité.

Grâce au soin avec lequel se fait toujours le choix de nouveaux académiciens, il y a tout lieu d'espérer que notre Compagnie ne se départira jamais de cette belle tradition ».

M. Rocher répond en ces termes :

Messieurs,

« Enfin, voici arrivé le jour, où mon compliment de récipiendaire me permettra de prendre une place normale au milieu de vous. Beaucoup d'entre vous ont été étonnés, sans doute, de ce que j'ai attendu plus d'un an pour me plier à cet usage. C'est parce que leur étonnement est légitime que je leur dois une explication.

Depuis ma jeunesse lycéenne, je me suis fais une règle formelle de vie, imitée de mon père : dédaigner les honneurs et les puissants du jour et ne jamais rien solliciter. Plus je vieillissais, plus je suis ferme dans cette attitude, qui, si elle ne m'a jamais procuré des succès de fortune ou de vanité, m'a tout au moins permis de vivre dans une indépendance complète, dont je suis très fier, car je n'ai jamais été asservi, et j'ai pu rester ainsi, toujours fidèle à l'exemple de mes ancêtres cévenols et suisses.

Aussi, quand mon ami, Monsieur le Pasteur Cadix me sollicita de poser ma candidature à l'Académie de Nîmes, je lui répondis que je demandais à réfléchir. Son affectueuse insistance se faisait plus pressante, je finis par accepter, bien que je redoutasse beaucoup de nouvelles obligations. Vos suffrages bienveil-



lants m'ont fait votre confrère, malgré que mes titres littéraires fussent inexistants. Je dois donc penser, que ce sont des sentiments d'estime qui ont guidé vos suffrages, et cela m'a profondément touché, car si j'ai toujours méprisé les vains honneurs, j'ai toujours été très sensible aux marques d'estime, surtout lorsqu'elles viennent d'hommes aussi distingués et aussi parfaitement honorables que les membres de cette vénérable Académie de Nîmes.

Messieurs, veuillez accepter mes remerciements les plus loyaux.

Aussitôt nommé, des scrupules me sont venus, je me suis demandé, si j'étais bien l'homme que votre Académie pouvait accueillir sans regrets ; si j'étais digne réellement de son lustre plusieurs fois centenaire, et si j'aurais une assiduité capable de ne pas rendre dérisoire le titre de membre résidant. Ces scrupules m'ont obsédé longtemps, et c'est pourquoi j'ai tenu à connaître chacun de vous personnellement, à assister à quelques-unes de vos séances, à lire plusieurs de vos bulletins et mémoires, avant de me décider à rester parmi vous.

Ne jugez donc pas mon attitude comme l'effet d'une réserve prétentieuse, mais, au contraire, comme une manifestation de profond respect. Respect mérité, du reste, car « au-dessus de la mêlée » des viles passions, vous travaillez pour la défense de la langue, de la pensée et des vertus françaises, et, comme le disait excellemment Monsieur le Professeur Latzarus dans son brillant compte-rendu des travaux de l'Académie de 1938 : « Vous êtes écoutés au dedans, suivis au dehors ». Et, vous laissant aller à vos goûts, vous traitez, selon les caprices de l'heure, des questions actuelles ou, comme dirait Nietzsche, inactuelles. Il ajoutait : « Ne dites pas de mal de l'inactuel, son vrai nom c'est l'Éternel ». Paroles profondes, qui situent l'ensemble de vos travaux, et placent votre activité académique en dehors du bouillonnement matérialiste et technique de notre époque, pour la consacrer uniquement au culte des pensées sereines, véritables sources pures, où l'homme prend conscience depuis des siècles de sa valeur et de sa grandeur, et qui lui permettent encore, à notre époque, de grégarisme niveleur, de rester solitaire peut-être, mais toujours supérieur.

Votre Académie est un foyer spirituel où la pensée est restée libre, et ce n'est pas une chose ordinaire, à une époque où des invocations à la Liberté sont constamment faites avec frénésie, mais où la Liberté de la presse n'existe plus, par confiscation des machines ou privation de papier.

Il est vrai que l'antinomie existant entre les mots et les faits n'est pas spéciale à la Liberté d'expression de la pensée, et qu'elle se retrouve dans le domaine politique et économique, à un degré si grand que cette antinomie paraît parfois comique à qui connaît l'histoire. Hélas, rien n'est nouveau sous le soleil, et, de

la République de Platon au collectivisme totalitaire, fortement prôné, par des « planistes » forcenés, qui par le fer et par le feu, voudraient faire rentrer l'humanité dans des cadres rigides contraires à l'instinct profond de l'homme ; tout a été dit, essayé et abandonné, comme le disait Aristote lorsqu'il critiquait les théories politiques de son illustre maître.

Votre Académie est un refuge réconfortant, car la Pensée, s'abritant sous votre vieux toit, échappe au bruit de la rue, au bourdonnement exaspérant du machinisme, à la vulgarité effrayante du langage commun, et analysant au milieu d'hommes instruits les événements, elle ne s'effraye pas de leur allure désordonnée et quelquefois tragique, car elle sait qu'elle est toujours au-dessus des mythes trompeurs et qu'elle mène toujours à la Vérité.

Il faudrait, en effet, désespérer du monde et du bonheur, si le progrès, tel que l'entendent certaines politiques, devait être « illimité », et si la machine devait seule disperser le bonheur à l'homme moderne. Heureusement, la poésie, l'amour, la méditation philosophique, la morale chrétienne, échappera toujours au machinisme, et les hommes pourront ainsi toujours rêver et imaginer et sentir aussi, avec plus de force, que la Vie Spirituelle, la Nation, la Famille, la Profession, la Vie privée, et le Loisir intelligent, sont des valeurs suprêmes qui passent avant toutes les autres. Où est le progrès ?... Peut-on se demander, en effet, avec angoisse, quand on voit la somme de malheurs, d'atrocités, de bassesses, de lâchetés, qui a ravagé notre planète ces cinq dernières années. Il semble que la forme trépidante, bruyante de la vie que mènent les foules modernes, ne soit pas l'idéal rêvé par l'homme possédant une forte vie intérieure. On peut même prétendre que c'est justement par suite de l'affaiblissement progressif de cette vie intérieure que l'homme a pris le triste goût de la « vie de masse », où son pauvre « moi » par un contre sens fantastique s'évanouit de plus en plus, pendant que les rhéteurs par une propagande effrénée, qui use de la presse avec ses slogans stupides, ou de l'obsédante radio-diffusion, cherchent à le persuader que l'on combat pour sa Liberté, et pour la préservation de son individualité, dans un état de sécurité sociale pour la conquête duquel, il a de moins en moins d'initiative personnelle. Au fond, le grand drame de notre époque, gît dans cette constante contradiction, existant entre l'affranchissement de nos esprits, par la connaissance la plus vaste que notre humanité ait jamais acquise depuis des siècles, et l'assujettissement progressif de nos corps à des besoins matériels de plus en plus grands.

Cette lutte entre les besoins moraux et spirituels, et les besoins physiques de l'individu, a amené une crise qui ébranle la société, dans toutes ses sphères, et l'Économie politique est de-

venue à l'heure actuelle, la science la plus nécessaire à l'humanité. C'est elle qui doit faire la synthèse, sur le front le plus large, de ce qui peut être fait, avec des chances de succès, pour trouver un point d'équilibre qui fasse cesser les luttes si dangereuses pour la Paix des Etats, que se livrent les hommes politiques, au nom d'idéologie souvent incomprises de la masse des hommes. Cette science extrêmement vaste a ses savants, et de profondes doctrines, mais ses doctrines sont trop complexes pour que j'aie la prétention de vous les exposer en quelques minutes. Je désire seulement vous montrer la liaison intime, existant entre la Liberté politique et la Liberté économique, liaison indissoluble sur laquelle les plus grands économistes spécialisés, insistent de plus en plus, tandis qu'elle est dissimulée par les purs politiques, parce qu'elle les gêne dans leur accession au pouvoir et qu'ils ne veulent la dévoiler, que lorsqu'ils auront conquis le pouvoir, c'est-à-dire lorsqu'il sera trop tard.

Je désire vous analyser quelques-uns des côtés mystérieux de cette liaison et je m'excuse du caractère un peu scolastique de mon exposé et de son manque de grâce, mais les idées justes ont souvent la sécheresse des théorèmes. Je me sens, par contre, la bonne foi, par conviction profonde, en attirant votre attention sur ce que je crois être un péril menaçant pour notre beau et vieux pays de France.

Messieurs, par l'action miraculeuse d'un Grand Homme : le Général de Gaulle, la France a été libérée de l'enfer germanique et cependant elle est menacée par une conjuration qui dissimule ses fins et agit sur la crédulité publique, tantôt par la peur, tantôt par des promesses merveilleuses, de tomber dans l'enfer du collectivisme.

Il s'agit, en effet, de savoir si notre pays pantelant, qui a tant besoin de paix et de la fraternité, se maintiendra dans la voie d'un libéralisme économique relatif et restera ainsi une vraie démocratie, ou s'il s'enfoncera toujours plus avant dans les voies d'une économie dirigée et s'il sera amené ainsi progressivement au collectivisme et au totalitarisme. Voilà le danger qu'ignorent « les masses » quand elles se réjouissent d'avance des bienfaits des réformes de structure et des nationalisations d'une économie planifiée.

Or, il faut savoir ceci : c'est que toutes ces réformes ne peuvent être réalisées que par un Etat tyrannique et que toutes les tyrannies d'aujourd'hui sont socialistes ou communistes, et que, d'autre part, le socialisme intégral n'a jamais été réalisé, sauf sous la forme de tyrannie.

N'est-ce pas là déjà, une preuve inductive écrasante, pour la justesse de la thèse énonçant que le socialisme et la tyrannie moderne doivent avoir forcément entre eux les rapports les plus étroits.

C'est en cela que réside la tragédie intime du socialisme, que tout homme attaché pendant une période de sa vie à cette croyance, a vécue en lui-même. Tragédie qui ne cesse de torturer tout socialiste intelligent et sincère. Conflit dramatique et insoluble de la contradiction interne d'une tendance, qui veut faire aboutir radicalement la libération des hommes, entreprise depuis longtemps déjà par le libéralisme et le démocratisme, mais qui pour cette fin, est forcée de faire de l'Etat moderne un Moloch atteint de la « libido dominandi » comme le disait déjà Salluste (Conjuration de Catilina, chapitre I).

Autrement dit : le socialisme ne peut être qu'anti-libéral au plus mauvais et au plus large sens du mot. Il prétend couronner l'œuvre d'émancipation et ne peut que réduire l'individu à l'esclavage le plus dur et le plus odieux.

Aucun doute raisonnable n'est permis : Socialisme, collectivisme et tyrannie sont étroitement coordonnés, en dépit de toutes les protestations des théoriciens socialistes, qui rêvent de réaliser un Etat socialiste sans asservissement du domaine politique. Qu'un état commence par un socialisme anti-tyrannique ou par une tyrannie anti-socialiste, la logique interne de leur évolution fera de telle sorte que les deux Etats se rejoindront finalement dans un même résultat : à savoir : la tyrannie intégrale, qui s'empare de tous les domaines de la vie sociale.

Comme la Paix, la tyrannie est indivisible, et la dictature économique ne peut exclure la dictature intellectuelle politique, pas plus que cette dernière ne peut exclure la première.

Le socialisme, dans le domaine économique équivaut à la disparition du souverain « Marché », remplace sur son trône éternel par le souverain « Etat ». Ce nouveau souverain doit s'acquiescer le respect par des moyens répondant à sa nature politique ; par des châtiments draconiens, punissant de très grands crimes économiques, par de la police secrète, des camps de concentration, des exécutions capitales.

Des actions qui, sous le règne du vieux souverain « Marché » de l'économie libre, étaient du point de vue du Code pénal indifférentes, attendu qu'elles portaient en elle-même leur propre et efficace sanction, deviennent des crimes pendables. Dans le système économique étatiste et tyrannique, le bourreau joue un rôle aussi important que l'huissier dans l'économie libérale.

Il est incontestable que le totalitarisme économique des Grands Etats, nous a amenés à la guerre la plus affreuse de l'histoire humaine, et c'est une erreur de croire qu'elle a été provoquée par le libéralisme économique, attendu que les démocraties qui le pratiquaient n'étaient ni armées, ni préparées pour faire la guerre.

Certes, l'économie libérale est responsable de grosses iniquités sociales, mises sur le dos du « Capitalisme géant », mais, si l'on fait la somme des misères, des destructions, des morts dont elle peut être tenue pour responsable avant 1939, on s'aperçoit que cette somme est minime à côté du chiffre fantastique des morts, des douleurs, des destructions, qui ont été causées par le seul fait de l'existence d'États totalitaires qui ont déclenché la guerre pour sauver de la ruine leur autarcie économique.

Il faut se rappeler que l'autarcie du Blocus continental a eu les mêmes conséquences que les autarcies de notre époque, c'est-à-dire : la guerre et son cortège de misères immenses.

On peut donc conclure que, socialisme, collectivisme, totalitarisme et autarcie ont une constante commune : la guerre. Comment trouver la voie entre les deux pôles de l'économie planifiée socialiste-collectiviste, et de l'économie libérale ?... Il y a certainement un tiers chemin qui conduit hors du stérile combat pour les solutions totales et brutales.

Ce tiers chemin de la politique économique est avant tout une voie de mesure et de proportion. Il s'agit de libérer à tout prix notre société, de l'ivresse des grands chiffres, de la folie des grandeurs, de la centralisation à outrance, de la super-organisation, et de la ramener au naturel, à l'humain. Il s'agit de clore une époque où l'humanité, dans le triomphe de la technique et dans le sentiment d'une croissance sans fin et dans le progrès illimité, que rien n'arrête, avait simplement oublié l'homme avec son âme, ses penchants, ses nerfs, ses organes. Il faut avant tout, surmonter le prolétariat, le faire disparaître, en généralisant le salaire vital de base, en favorisant la petite et moyenne propriété, en décongestionnant les villes industrielles, en rendant la vie à l'artisanat par une protection légale. Il faut lutter contre le bureaucratisme tentaculaire qui fait la « vie chère » et combattre les monopoles d'État qui sont pires que les Trusts, car le consommateur n'a aucun recours contre l'État.

La pure imagination, plus plus que la demande passionnée d'une révolution économique, ne sauraient avancer les choses. Cette tendance est forte, et il est dans la nature de l'homme d'apprécier peu ce qu'il possède, et de parer ce à quoi il aspire, de la romantique auréole de la perfection.

Le premier devoir d'un économiste soucieux de sa grave responsabilité est de s'opposer de toute son énergie à cette tendance et de se rendre un compte exact de deux choses : à savoir, le système économique que nous possédons et celui par lequel nous pourrions le remplacer.

Le deuxième pas dans cette voie, est, en s'appuyant sur une connaissance approfondie de notre économie, de rechercher par quels moyens on pourrait la libérer de ses imperfections, de ses

dégenerescences et élever sa capacité fonctionnelle au lieu de l'abaisser.

C'est seulement après cette mise au point bien nette, qu'on pourrait opter en toute conscience pour un système économique libéral ou pour un autre système socialo-communiste, parce que nous saurions alors, et alors seulement tout ce que nous devrions abandonner, et tout ce que nous recevriions en échange. Or, l'essence de notre constitution économique, n'est comprise que d'une minorité, c'est pourquoi, il est insensé de vouloir appeler les « masses » à juger de ces problèmes. Il vaudrait mieux leur poser le problème de la façon suivante :

« Voulez-vous rester libres politiquement et économiquement et alors gardez votre économie dite libérale et de profit, tout en la corrigeant de certains excès ; ou bien, consentez-vous à perdre votre liberté et adoptez alors l'économie communiste, bureaucratique et totalitaire ».

Suivant le cas, vous avez devant les yeux l'exemple de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la Suisse, ou celui de l'Allemagne, de l'Italie ou de la Russie. Choisissez, mais sachez bien que vouloir lutter, à la fois pour la Liberté, et pour une véritable économie planifiée, se serait faire montre d'un trouble grave de l'esprit.

Il ne faut pas croire à la marche irrésistible des événements, parce qu'ils sont énoncés avec fracas par les théoriciens du collectivisme. Le libéralisme et la vraie démocratie triompheront d'autant plus facilement que politiquement et moralement le citoyen sera plus instruit, que son jugement sera plus critique, que son éthique et ses croyances religieuses seront plus élevés. Aussi, se fera progressivement, l'intégration de l'homme dans un cadre social supérieur, et cette intégration l'éloignera de ce goût morbide pour « la masse » où s'agglomèrent tous les déracinés et tous les désenchantés. L'homme, que la religion chrétienne, l'humanisme, la science ont dressé sur un si haut piédestal, va-t-il déchoir ? Va-t-il perdre son « for intérieur » en se muant tout à coup en une sorte d'insecte collectiviste ?... Je ne le crois pas, car si l'insecte n'a que son instinct pour le guider dans sa nuit éternelle, l'homme a son âme pour le conduire toujours plus haut vers la lumière.

Non, ce n'est pas l'heure de perdre courage, mais ce n'est pas l'heure non plus de se raccrocher à des rêves morts comme le dit François Mauriac.

Messieurs, je m'excuse d'avoir abusé si longtemps de votre bienveillante attention, je voudrais terminer, mais je ne dois pas oublier l'usage si hautement courtois et respectueux, de rappeler la mémoire de l'académicien auquel on succède. Juste hommage à un ancien qui nous a précédé dans les honneurs, et qui

peut nous servir d'exemple, tout en nous rappelant la fragilité de nos destinées.

Voici douze ans, le 27 Avril 1933, au cours d'une séance que présidait le Commandant Espérandieu, l'Académie de Nîmes installait Monsieur le Président Roche.

Ce magistrat éminent, né à Valence en 1861, était prédestiné par son ascendance à honorer à la fois la magistrature et les lettres. Son père fut en effet, Président du Tribunal de Valence, et son oncle paternel écrivit un livre très complet et très remarqué sur la Fontaine.

Toute sa carrière se développa suivant une gradation continue, de la plus heureuse façon.

Entré dans la magistrature en 1888, comme juge suppléant à Valence, il en gravit tous les échelons en moins de 25 ans. Il fut successivement, substitut à Vienne, Procureur à Briançon, Juge d'instruction à Valence, Président à Montélimar, Avocat Général à Lyon, Président de Chambre à Lyon, Premier Président à Alger, Magistrat rigide, un peu distant, il était très imbu des devoirs de sa charge et manifesta tout au long de sa carrière, une haute conscience professionnelle et un grand souci d'équité. Il avait un grand respect de la légalité, ce qui lui causa au moment de l'affaire Dreyfus, d'assez gros ennuis avec l'autorité militaire à Briançon, et un ralentissement momentané dans son avancement. Ses hautes qualités de chef, lui attirèrent toujours le respect. L'ascension au poste suprême de Premier Président et sa nomination au grade d'Officier de la Légion d'Honneur, furent la juste récompense de sa vie exemplaire.

Comme membre de l'Académie de Nîmes, il se fit remarquer par la haute culture de son esprit, par sa parole éloquente, par sa mémoire remarquable et la finesse de ses observations.

En dehors de la belle étude, qu'il fit des fables du poète Bigot, au cours de la séance où on l'installait dans son fauteuil d'Académicien, il donna à l'Académie plusieurs communications et compte-rendus.

Très lié avec Louis Le Cardonnel, le poète catholique qu'il avait connu à Valence, il s'intéressa toujours beaucoup à la poésie

Parmi ses communications, il faut signaler celle qu'il fit un jour, au sujet d'une mystification dont avaient été victimes plusieurs latinistes et l'Académie de Nîmes. Un certain chercheur italien, je crois, prétendait avoir découvert un manuscrit inconnu de Pétrone, qui complétait heureusement le Satyricon. Un débat s'étant élevé un peu partout sur l'authenticité du manuscrit, l'Académie de Nîmes, prit imprudemment parti pour l'auteur de la découverte, et il fut prouvé plus tard que l'on avait eu affaire à un imposteur.

Il analysa également longuement, un livre d'Elisabeth Tasset-Nissolle « Les Conquérants », qui parut en Février 1935, et qui fut écrit à la gloire d'une pléiade de femmes anglaises remarquables comme Elisabeth Fry, Florence Barclay, Joséphine Butler, Catherine Booth, Emmeline Panthurst, Katherine Mansfield et Renée de Benoit, de nationalité suisse.

Toutes ces femmes, dont la vie s'est écoulée de 1780 à nos jours furent des devancières dans la lutte contre le vice et la misère, et furent des précurseurs dans le domaine social. Elles méritaient l'hommage que leur rendit le Président Roche.

Les dernières années de notre collègue défunt, furent attristées par les préoccupations que lui causait le séjour de ses enfants en Algérie et dont il fut sans nouvelles pendant des mois, à cause de la guerre. Après une longue et douloureuse maladie, il accepta la mort avec courage le 14 Février 1943.

Le Président Roche a laissé dans le cœur de tous ses collègues de l'Académie un souvenir fidèle et inspiré des regrets sincères.

Voilà tout ce que peut souhaiter un honnête homme, un croyant, un philosophe.

A l'heure où Les Parques s'approcheront de moi, avec leurs terribles ciseaux, je n'attends pas d'autre oraison de votre sereine et indulgente amitié, si j'ai su la mériter ».

M. Gibelin fait une communication intitulée « Une nouvelle méthode de critique littéraire ». Il analyse ce nouveau procédé de critique qui se résume à exposer sur un sujet ou sur un auteur les différents jugements successivement portés. D'une utilité incontestable cette méthode est attachante par les divers aspects qu'elle sait suggérer, par les réflexions personnelles qu'elle invite à faire après avoir fourni à l'esprit tous les éléments nécessaires. M. Gibelin caractérise ce qui la différencie de ce qu'on a pu appeler la méthode classique et montre comment l'une et l'autre ne peuvent qu'enrichir les esprits.

Après un intéressant échange de vues provoqués par la communication de M. Gibelin, la séance est levée.

---



SEANCE DU 6 JUILLET 1945

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Blanchard, Vice-Président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Latzarus, Fabre, Chanoine Chabot, de Valfons, Huc, Velay, Rocher, membres résidants ; M. Lasserre, membre non-résidant ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Pourtal de Ladevèze.

M. le Président, au nom de la Compagnie adresse ses félicitations à M. Bessat, membre correspondant qui a été nommé Président de l'Académie d'Arles.

M. Fabre donne lecture d'un mémoire intitulé : « Varennes, Rome, Pont-Saint-Esprit, trois étapes de la carrière du général Radet ».

C'est le récit de trois événements, trois tournants de l'Histoire auxquels se trouva mêlé, au premier plan, le même personnage

Varennes, nuit du 21 Juin 1791 ; Louis XVI, la reine et leurs enfants fuyant Paris sont arrêtés à l'instigation du maître de poste de Saint-Menehould, Drouet, alors qu'ils traversent la paisible cité de Varennes en Argonne. Etienne Radet, garde général des forêts, âgé de 29 ans, fervent royaliste, commandant du bataillon d'artillerie de la garde nationale de la ville, conçoit un plan de délivrance du roi. Il le fit exposer en détail à Louis XVI par Choiseul, mais Louis XVI, persuadé que son arrestation n'était que le résultat d'un malentendu qui serait vite dissipé, refusa de se prêter à l'exécution de ce plan. Et ce fut, au matin du 22 Juin, le départ pour Paris sous la conduite des commissaires de l'Assemblée nationale, première étape vers l'échafaud du 21 Janvier 1793. Cet événement, commencement de la fin de huit siècles ininterrompus de dynastie capétienne, Radet avait tout fait pour en arrêter le cours.

Enrôlé dans l'armée, Radet devint adjudant général, prit part à toutes les campagnes des armées de la République, sous le Consulat devint inspecteur général de la gendarmerie. Napoléon lui accorda sa confiance et le chargea, en 1809, de procéder à l'arrestation du Pape Pie VII qui avait refusé de céder à ses exigences et de rapporter la bulle d'excommunication lancée contre lui. Et ce fut alors la seconde étape : Rome. Nuit du 5 au 6 Juillet, le général Radet, bien que catholique fervent, mais avant tout soldat discipliné, n'hésita pas quels que fussent ses scrupules, à forcer les postes du Quirinal où résidait Pie VII et, il faut

le reconnaître, avec beaucoup de tact et de prévenances, à s'assurer de la personne du Saint-Père et du cardinal Paccaron, secrétaire d'Etat pour les conduire tous les deux sur le chemin de l'exil et de la captivité. Il fut ainsi un des acteurs les plus actifs de l'abolition — momentanée — du pouvoir temporel de l'Eglise.

Pont-Saint-Esprit, 11 Avril 1815. C'est la troisième étape. Radet, commandait la gendarmerie du corps de Grouchy opérant dans la vallée du Rhône contre la petite armée du duc d'Angoulême qui tentait de marcher sur Lyon après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe. Le duc, battu, avait dû capituler à La Palud. Grouchy le retenait prisonnier à Pont-Saint-Esprit en attendant la ratification de la capitulation par l'Empereur. Il avait confié sa garde à Radet. Et Radet, resté le royaliste qui avait voulu sauver Louis XVI, n'en accepta pas moins, par fidélité au devoir militaire, de se faire pour quelques jours le géôlier du dauphin de France. Tâche dont il sut s'acquitter avec intelligence et modération. La capitulation une fois approuvée, il escorta le duc d'Angoulême à Cette où il s'embarqua pour l'Espagne. Ainsi se trouva-t-il jouer un rôle dans un événement qui préluait à l'effondrement définitif de l'hégémonie napoléonienne.

Arrêté en 1816 et traduit devant un conseil de guerre, Radet fut condamné à la prison. Pendant sa détention, le pape Pie VII, sa victime de 1809 se montra pour lui plein de bienveillance et, en 1819, le duc d'Angoulême, son prisonnier de 1815, demanda et obtint sa grâce. Libéré, il se retira chez lui à Varennes où il vécut dans l'isolement en butte à l'hostilité de ses concitoyens pour qui il restait « l'homme qui avait arrêté le Pape ». Le 28 Septembre 1825, âgé de 65 ans, il mourut subitement, foudroyé par une attaque d'apoplexie.

---

SEANCE DU 26 OCTOBRE 1945

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, vice-président.

Étaient présents : M.M. Bosc, Bauquier, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Latzarus, Marcel Coulon, Fabre, Dr. Baillet, Pasteur Cadix, Gouron, Huc, Des Guerrois, Dr. Rocher, Chanoine Bruyère, membres résidants ; M. Pourtal de Ladevèze, membre non résidant ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Colonel Blanchard évoque la mémoire de M. le Chanoine Lepage ; auquel il a déjà rendu hommage dans le discours suivant, aux obsèques de notre très regretté confrère. Pendant vingt années, le défunt a appartenu à notre Compagnie et ses confrères se souviennent des qualités dont il fit preuve lorsqu'en qualité de Président, il dirigeait et représentait l'Académie de Nîmes.

Mesdames, Messieurs,

« Vous voyez réunis ce matin, autour de ce cercueil, plusieurs membres de l'Académie de Nîmes, venus ici pour saluer une dernière fois un de leurs confrères, pour lequel ils avaient une profonde estime et dont ils regrettent sincèrement la perte.

Je ne m'attacherai point, pour ma part, à vous retracer la carrière sacerdotale de M. le chanoine Lepage. N'étant qu'un simple laïque, je n'aurais pas la compétence nécessaire pour mettre suffisamment en relief les vertus religieuses et morales du défunt telles qu'elles mériteraient de l'être. Je me contenterai de dire que, pendant son long ministère à la tête de l'église Saint-Charles, il avait su s'attirer le respect et l'attachement de ses nombreux paroissiens.

Étant actuellement vice-président de l'Académie de Nîmes, je me bornerai à vous parler du rôle actif qu'a tenu dans notre Compagnie M. le chanoine Lepage.

Le regretté défunt était des nôtres depuis plus de vingt ans. C'est là un long espace de temps dans la vie d'un homme, même dans celle d'un académicien qui, comme tous ses collègues, ne jouit sur cette terre que d'une immortalité très relative.

Il avait été reçu dans notre Compagnie le 28 Mars 1924, date où il était venu remplacer parmi nous feu le chanoine Bas-coul. Dans son discours de réception, il fit preuve d'une grande modestie, se déclarant heureux d'entrer dans une maison dont

la porte était surmontée de la devise d'une sage : « Ne Quid Nimis », c'est-à-dire : « N'exagérons rien ».

Dans la mesure, où j'ai pu fréquenter à l'Académie de Nîmes M. le chanoine Lepage, il m'a semblé que cette devise, il l'avait faite particulièrement sienne. Car cet ecclésiastique distingué d'un aspect réservé, d'un jugement droit d'un caractère bien trempé, m'a paru toujours hostile aux manifestations outrancières. Il n'était point un de ces Méridionaux qui, suivant l'expression d'Alphonse Daudet, aiment à faire du bruit.

En Janvier 1936, M. le chanoine Lepage fut appelé à l'insigne honneur de présider les séances de notre Académie ; et, à cette occasion, son prédécesseur dans ces délicates fonctions, M<sup>e</sup> Lacombe, se plut à relever « ses nombreuses marques d'attachement et ses interventions particulièrement goûtées et appréciées comme elles méritaient de l'être ».

Dans cette même séance, le nouveau président prononça un discours d'une haute tenue littéraire, où il magnifia en termes excellents, le rôle joué par notre Académie dans la vie intellectuelle de notre Cité depuis plus de deux siècles. Puis, pendant toute l'année 1936, il s'acquitta de ses fonctions de président avec une rare distinction et une très grande compétence.

Des années passèrent. M. le chanoine Lepage, surchargé de multiples occupations, et dont la santé commençait à s'altérer, finit par ne plus pouvoir assister fréquemment à nos séances. Dans ces derniers temps, et particulièrement depuis qu'il avait cessé ses fonctions de curé de Saint-Charles, il n'avait plus participé à nos réunions.

Nous espérions que sa constitution qui avait été longtemps si robuste, triompherait du mal qui le minait. Hélas ! nous nous étions trompés, puisque nous voici groupés aujourd'hui autour de son cercueil.

Mais, avant de le voir disparaître dans sa tombe, nous, les membres de l'Académie de Nîmes, nous avons voulu le saluer une dernière fois, et le remercier sincèrement du rôle actif qu'il avait joué si longtemps dans notre Compagnie.

En même temps, nous avons tenu, par notre présence ici, à apporter au frère et à la famille de feu M. le chanoine Lepage, l'assurance de notre très grande sympathie à l'occasion du malheur qui les frappe, et à leur dire bien franchement que leur deuil d'aujourd'hui est également le deuil de l'Académie de Nîmes tout entière ».

La séance est levée en signe de deuil.

A la reprise, M. le Colonel Blanchard salue M. le Chanoine Bruyère qui, de membre non résidant devient membre résidant par son retour dans notre ville. Il donne ensuite lecture d'une

lettre de M. Lavergne qui, cédant à des raisons d'âge et de santé adresse sa démission de membre résidant. La Compagnie décide qu'une délégation ira demander à son vénéré doyen de revenir sur sa décision.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de M. Frank Rouvière remerciant l'Académie d'avoir proposé son manuscrit pour le Prix de la Ville de Nîmes. Il dépose un nouveau travail qui s'intitule : « Essai sur la Cour des Elus de Nîmes ».

Il est fait part à la Compagnie du décès de M. Albert Vassy, fondateur de Rhodania et Conservateur des Musées de Vienne

M. Latzarus entretient l'Académie de la reprises des relations intellectuelles avec les Sociétés savantes de France et de l'étranger notamment avec la Société Royale de Belgique.

M. Pourtal de Ladevèze donne lecture d'un article nécrologique qu'il a écrit sur Valéry ; en termes louangeurs et justes, il résume l'œuvre du grand poète méditerranéen.

M. Des Guerrois fait une communication qu'il intitule « Menus de jadis, menus d'aujourd'hui ».

M. des Guerrois se défend de faire un historique complet des menus de l'Ancien Régime à nos jours. Il se propose simplement de présenter quelques aperçus de la table et des menus à diverses époques, lesquels laissent loin derrière eux ceux d'aujourd'hui.

Sous l'ancien régime nos pères étaient de gros mangeurs. Certain repas offert à Lille au duc de Bourgogne Philippe le Bon, le 17 Janvier 1452 ne comprenait pas moins de 192 plats.

Plus tard, les menus de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI qui mangeaient on le sait en public, feraient reculer un gros appétit du XX<sup>me</sup> siècle.

Il en serait de même des menus de particuliers.

La période Révolutionnaire par contre fit apparaître les restrictions, les queues à la porte de magasins d'alimentation, les titres de rationnement, la hausse des denrées et en même temps la fièvre de jouissance, la multiplication des bals, bref un ensemble de mesures et de circonstances que nous revivons à l'heure actuelle.

Sous le premier Empire, l'ordinaire s'améliore, les heures des repas sont retardées, se rapprochant progressivement des nôtres, mais si les dîners de Cambacerès et ceux de Talleyrand sont réputés, Napoléon, par contre est un piètre mangeur qui ne fait à peu près pas attention à ce qu'on lui sert, se met à table à toutes les heures, mange en 10 minutes, obligeant ses convives à se lever alors qu'ils n'ont pas encore commencé leur repas, ce

qui les amène à prendre la précaution de manger chez eux, avant de se rendre au Palais. Il mourra d'ailleurs d'un cancer du pylore.

Avec Louis XVIII, nous retrouvons le gros appétit et le goût pour la table des Bourbons. Mais Charles X et Louis Philippe ne l'imitèrent pas sur ce point. Toutefois à cette époque, ainsi que sous le Second Empire, la table des particuliers devint très raffinée.

Se reportant à ce qu'en a dit la littérature comique, M. Des Guerrois cite à ce sujet le menu discuté par M. Poirier et le cuisinier de son gendre, dans la pièce d'Emile Augier, ainsi que celui donné par Labiche dans « la Poudre aux yeux ».

Les menus de Napoléon III à Compiègne et aux Tuileries sont toutefois extrêmement simples.

Avec la guerre de 1870, nouvelles restrictions : les chats, les rats, les fauves du jardin des Plantes, sont incorporés aux menus des Parisiens. Le lard vaudra 25 francs les 500 grammes, le jambon 30 francs, le beurre 60 francs, un œuf 3 francs 50, d'après Hugo, un canard 40 francs, un lapin 60 francs, ce qui est loin des prix de marché noir d'aujourd'hui, mais était très chers à cette époque. Certains restaurants, notamment Brébant, arrivent néanmoins à maintenir certains menus exceptionnels pendant toute la durée du siège, ce qui provoquera des protestations dans la presse.

Pour la période de 1870 à nos jours, M. Des Guerrois donne lecture de certains menus dont plusieurs sont extraits du livre de M. Fernand Daudet : « Menus propos à propos de menus ». Dans ce livre sont décrits des repas de corps, repas politiques, banquets d'anciens élèves, enfin certains dîners officiels, notamment les dîners offerts par les Préfets aux conseils généraux.

En terminant, l'orateur se félicite de voir poindre la fin de l'ère des restrictions et espère que l'avenir nous permettra de retrouver les menus d'antan.

---

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 1945

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Préfet Paganelli, président.

Étaient présents : M.M. Bosc, Bauquier, Reynaud, Latzarus, Fabre, Chanoine Anthérieu, Dr. Baillet, Colonel Blanchard, Antonin, Gouron, Pasteur Cadix, Gibelin, Velay, Des Guerrois, Dr. Rocher, Huc, Chanoine Bruyère, Professeur Dupont, membres résidants ; M. Pourtal de Ladevèze, membre non-résidant ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le Chanoine Chabot.

Procédant à la réception de M. Dupont, M. le Préfet Paganelli s'exprime ainsi :

Monsieur,

« Souffrez, dès l'abord, ce vocable protocolaire et froid, que le frère doit dire au frère et l'ami à son ami, dans une réception comme celle-ci et souffrez aussi que, sans attendre, je déclare, dès le début de cette trop modeste allocution, tout l'attachement que je vous ai, — discret, profond et de longue date.

Vous rappelez-vous, en Alès, certaine matinée d'il y a vingt ans, — guère moins, — où un jeune professeur de talent, d'une élégante distinction, à la parole simple, aisée, au regard clair et lumineux, à la ferveur contenue mais communicative, faisait gravir à de jeunes lycéens, dans un enthousiasme appollinien, aux flancs de l'Acropole, les hauteurs du Parthénon ?

Par un privilège dont, jamais, plus que ce jour-là, je n'ai apprécié la faveur, j'étais à vos côtés, rajeuni, et de cette heure ensoleillée date notre connaissance.

Nous nous sommes retrouvés plus voisins et plus familiers à Nîmes ; j'y ai suivi des yeux et du cœur votre ascension universitaire et, avec tous ceux que le vrai, que le rare mérite enchante et satisfait pleinement, ainsi qu'une victoire de l'homme sur la fortune, je me suis félicité de vous voir monter, vous la modestie par excellence, à votre place, la première, dans une chaire de l'Enseignement Supérieur, tout comme je me félicite et comme nous nous honorons tous de vous accueillir au sein de notre Compagnie, à ce siège qu'occupait noblement Monsieur Jacques Sagnier.

Il était la distinction même et son érudition raffinée, qui sentait son siècle et sa race, nous le rendait précieux en même

temps que cher ; que notre souvenir ému, ce soir, se tourne vers lui et salue ses mânes, telle une invisible présence. Dirai-je, Messieurs, pour recevoir son successeur, dans l'appareil et l'apparat d'un discours, ce que la science et l'histoire doivent à Monsieur Dupont ? Non, je ne saurais l'exprimer avec compétence et d'ailleurs vous le savez assez de vous-mêmes. Formé aux disciplines sévères, nuancées et, — quoi qu'en dise le trop sceptique Renan, — aux disciplines positives de la recherche, notre nouveau confrère nous a donné, il donne au Languedoc, comme tant d'autres de ses fils, sa part et une belle part.

Plus encore que votre carrière, plus même que votre œuvre d'historien, ce que séduit et retient en vous, mon cher ami, c'est le sentiment, — la certitude bienfaisante que l'on acquiert à votre contact, — que vous êtes non seulement un humaniste mais un homme, — de ces hommes qui nous manquent tant en cette époque de désarroi ; oui, la certitude le sentiment que, quelle que soit votre culture, en raison même de son élévation, vous faites passer l'humanité avant les humanités ; aussi bien ne devraient-elles pas être toujours inséparables et se fondre, harmonieuse et vivante synthèse, dans cette « humanitas », dont parle et que vante avec amour ces gréco-latin, avant la lettre, qui s'appelle Cicéron.

Jadis, en des temps très anciens, on parlait des têtes bien pleines et des têtes bien faites ; il nous suffirait peut-être aujourd'hui qu'elles fussent bien droites et que la notion, la simple notion de bon sens ne fût point altérée ou perdue. Que de productions, que de manifestations, en France ou à l'Étranger, dans tous les ordres d'activité, — la technique exceptée, — qui donnent une piètre idée et de nos cerveaux et de nos cœurs ! Les traits d'une bêtise savante, perfectionnée, prétentieuse, aux essais absurdes et malsains pour notre hygiène générale, sont innombrables ; mais à quoi bon découvrir le mal, si ce n'est pas pour en guérir ?

Mes chers confrères, je vous dois des excuses et encore plus de regrets ; en remerciant et en félicitant Monsieur le Colonel Blanchard de sa présidence, j'avoue que je l'ai plus d'une fois envié : sera-ce un titre suffisant pour mériter votre indulgence et me faire pardonner ces quelques réflexions non découragées mais irritées ? Vous me pardonneriez tout à fait, je l'espère, quand j'aurai ajouté que je reviens de Paris, que j'y ai vu le Louvre s'éveillant de sa longue léthargie et retrouvant, avec la foule des adorateurs, l'élite des connaisseurs : n'y a-t-il pas là, mon cher ami, Messieurs, un signe, entre tant d'autres, un signe et un témoignage de résurrection ? ».

A son tour, M. Dupont remercie M. le Président et ses confrères : il sent d'autant mieux l'honneur qui lui est fait, qu'il a



conscience du rôle de premier plan que remplissent, dans l'ordre intellectuel, les Sociétés savantes en général et l'antique Académie de Nîmes en particulier. Faisant ensuite l'éloge de son prédécesseur, il rappelle les travaux et conférences dans lesquelles M. Jacques Sagnier apportait une finesse de touche, une érudition, une chaleur d'élocution qui charmaient tous ses auditeurs. Amateur et critique d'art averti et disert il était également compétent en matière de céramique, de peinture et de musique. L'indépendance de ses goûts ne se révélait-elle pas, en particulier dans son goût pour la peinture italienne alors qu'en fait de musique il inclinait plus vers les thèmes wagnériens.

M. le Président fait connaître qu'à la suite des instances faites auprès de lui et de la visite de la délégation, M. Lavergne a bien voulu revenir sur sa décision.

M. le Chanoine Bruyère fait ensuite une communication sur « Une amitié littéraire Lamartine et Reboul ».

L'amitié qui, dit-il, depuis 1829 jusqu'à 1864, date de la mort de Jean Reboul, a uni celui-ci à Lamartine, a été étudiée par M. le Chanoine Marcel Bruyère, surtout d'après les lettres échangées entre eux par ces deux écrivains. Les lettres de Lamartine à Reboul, au nombre de 25, étaient en partie connues : M. le Chanoine Bruyère les a toutes données intégralement.

Pour ce qui est des lettres de Reboul à Lamartine, demeurées inédites jusqu'à ce jour, il a eu la bonne fortune de les trouver au château de Saint Point, au cours d'un séjour qu'il y fit, en Septembre 1937. 15 ont été conservées, plus 3 adressées à Madame de Lamartine. Comme pour les précédentes il les a transcrites dans leur teneur totale.

La première lettre de Lamartine à Reboul lui fut adressée, le 25 Janvier 1829, après que l'illustre poète eut reçu de Reboul sa poésie, *l'Ange et l'Enfant* que celui-ci avait lue dans le salon de Madame Périé Candeille. Non content de féliciter le poète nimois, Reboul lui consacra une pièce de vers, le *Génie dans l'obscurité* qui fait partie du recueil des *Harmonies religieuses et poétiques*.

Lorsque Reboul perdit, en Mars 1832, sa seconde épouse, il fit part de son malheur à Lamartine qui lui adressa une belle lettre de sympathiques condoléances.

Dans cette lettre, Lamartine annonçait à son correspondant qu'il le verrait à Nîmes « dans deux mois ».

A cette nouvelle, Reboul rédigea une épître en vers qui était comme un programme de visite de Nîmes, et dans laquelle, en un style puissant et vigoureux, il lui faisait la description des monuments de notre ville.

Lamartine qui avait décidé de visiter l'Orient ne put, malgré son désir, faire le détour nécessaire pour s'arrêter à Nîmes, tandis qu'il se rendait à Marseille s'embarquer. Au cours de son voyage en Orient, un changement profond s'opère dans les convictions religieuses de Lamartine.

Aussi lorsque Reboul lui envoya en 1834 sa pièce : *Aux Poètes Chrétiens*, il lui répondit par une lettre dont malheureusement nous ne connaissons qu'un fragment. Après en avoir loué le vers, il blâmait « le point de vue trop étroit ».

*Jocelyn*, qui parut en 1836, présente des preuves nombreuses des nouvelles opinions de son auteur. Reboul fit connaître l'ouvrage aux lecteurs de la *Gazette du Bas Languedoc*, les 24 et 27 Mars de cette même année, et ne put s'empêcher d'écrire qu'il avait trouvé dans cette œuvre « quelques dissidences d'ordre philosophique et religieux ». Mais, déclarait-il, il avait « voulu en bannir l'exposé dans son étude ».

En Juin 1836, parut le premier recueil des *Poésies* de Reboul. Il était précédé d'une lettre de Lamartine dans laquelle il faisait l'éloge de leur auteur. C'est d'ailleurs, grâce à l'intervention de Lamartine auprès de l'éditeur Gosselin, que celui-ci consentit à imprimer les *Poésies*. Le livre connut le succès de sept éditions.

L'année 1840 vit la rencontre à Nîmes, le 30 Juin, des deux poètes. Lamartine lui-même, dans le Commentaire de 1849 des *Harmonies religieuses et poétiques* a fait un récit parfois inexact de cette rencontre qui causa le plus grand plaisir à Reboul. Celui-ci lut à son illustre visiteur son *Ode sur le transfert des cendres de Napoléon* et des scènes de sa tragédie *Antigone*.

En 1845, Reboul se rendit à Paris afin d'obtenir de la Comédie Française un jugement plus favorable sur son *Antigone*. Il n'y réussit pas ; mais ce voyage fut pour lui l'occasion d'assister à une soirée chez Lamartine.

Deux lettres échangées entre Reboul et Lamartine en 1846 terminent la première période de leurs rapports.

La publication de l'*Histoire des Girondins*, en 1847, allait établir entre les deux écrivains un conflit grave d'opinions. Il ne dura pas longtemps, grâce à la largeur d'esprit des antagonistes en présence, et, lorsqu'il se fut apaisé, l'amitié reprit entre Lamartine et Reboul, mais une amitié où cette fois-ci ce fut Lamartine qui eut besoin de Reboul, à tel point que celui-ci, de protégé qu'il était auparavant devint comme son protecteur.

Ces nouveaux rapports de Lamartine et de Reboul feront l'objet d'une seconde communication.

M. Bauquier expose la discussion qui est en cours entre le Musée de Nîmes et celui de Sèvres : il s'agit de quelques pièces de la collection Sagnier. M. Bauquier pense que notre regretté confrère les destinait au musée de sa ville natale, alors que le Musée de Sèvres voudrait les comprendre dans la collection qui doit lui revenir. Après échange de vues la question est renvoyée à l'examen du bureau.

M. le Colonel Blanchard exprime le désir que les Archives municipales puissent, comme par le passé, être facilement consultées. M. Gouron annonce que ce vœu a été devancé puisque les dispositions prises à l'occasion de la guerre viennent d'être supprimées.

---

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 1945

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Vice-Président.

Étaient présents : M.M. Bosc, Bauquier, Marcel Coulon, Fabre, Chanoine Anthérieu, Dr. Baillet, Pasteur Cadix, Huc, Dr. Rocher, Chanoine Bruyère, Dupont, membres résidants ; M. Pourtal de Ladevèze, membre non-résidant ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Colonel Blanchard fait part à la Compagnie du décès de M. Eloy Vincent qui s'est produit aujourd'hui même ; il dit les profonds regrets qu'il laisse à l'Académie dont il était un des plus anciens membres. Son esprit fin et ironique, toujours artiste était vivement apprécié par ceux qui écoutaient ses communications ou lisaient les vers que lui inspiraient sa promenade « A pas lents sous les platanes de l'Esplanade ».

La séance est levée en signe de deuil.

A la reprise, M. Bauquier explique son attitude au sujet de la discussion qu'il poursuit avec le Musée de Sèvres à propos de la collection Sagnier.

M. le Président, au nom de ses confrères adresse ses félicitations à MM. Reynaud et Baillet à l'occasion du mariage de leurs enfants.

M. le Secrétaire dépose une note de M. Rogeat, membre correspondant et qui a trait à la statue de Montcalm à Vestric. M. Rogeat fait en même temps parvenir un poème dont le titre est « Perdus en mer ».

M. Marcel Coulon fait une communication intitulée « Récréations astronomiques ». L'auteur a pensé que certaines notions astronomiques pourraient être proposées en vers. Il ne s'agit pas d'user d'un moyen mécanotechnique purement mécanique, mais de mettre l'invention poétique au service des formules élémentaires de cette science. M. Marcel Coulon, avec infiniment d'ingéniosité et de science prosodique y a très bien réussi. Les images mettent en relief certaines affirmations scientifiques, fixent des points précis repérés par les savants et que les profanes peuvent ainsi regarder et admirer. On applaudit cette dextérité verbale et ces réflexions spirituelles qui rehaussent l'intérêt de cette communication.

Discours prononcé par M. le Colonel Blanchard aux obsèques de M. Eloy Vincent.

Mesdames, Messieurs,

« Au nom de l'Académie de Nîmes, je viens ici saluer la dépouille mortelle de l'un de ses membres, qui lui a fait particulièrement honneur, aussi bien dans le domaine des arts que dans celui des belles lettres.

Dans son ouvrage si délicat et si finement écrit, intitulé : « la Chatte borgne », feu M. Eloy Vincent a écrit :

« La demeure de l'Académie est un vieil hôtel au cœur de la ville.

« Les bruits du dehors y viennent mourir avec respect. Les ouvrages de sagesse érudite y répandent une atmosphère apaisante. Les hautes fenêtres par où l'on ne regarde point ouvrent sur des murs très anciens et non sur des horizons décevants.

« Les pensées qu'on y apporte changent de couleur dès le seul pour s'adapter à la politesse systématique et bien disante du milieu. Cela forme une pensée unique honnêtement vêtue de tradition, solidement basée sur un commun respect des patientes recherches et qui n'a pas à redouter le coup de vent d'une discordance ».

Après ce coup de chapeau élégamment tiré par le regretté défunt à l'adresse de notre chère Compagnie, ne vous étonnez pas, Mesdames et Messieurs, si un homme comme moi, ayant eu, sur bien des points, des opinions très différentes de celles de M. Eloy-Vincent, se sent fort à l'aise pour rendre à sa mémoire, l'éloge, qui lui est si légitimement dû.

Notre très respectable collègue n'était point un enfant de notre ville étant né à Montpellier, il aurait eu 77 ans, le 20 Décembre courant ; mais, il s'était parfaitement adapté aux us et coutumes de notre cité, qu'il ne séparait pas dans son affection de celle qui lui avait donné le jour.

Dès sa naissance, la nature l'avait gratifié de dons qui, pour n'être pas ceux de la fortune, n'en étaient que plus estimables et plus enviabiles ; car au cours de sa vie déjà longue, ils lui ont permis de se créer une situation honorable et de se faire partout apprécier et aimer.

Très spirituel, très travailleur malgré une apparence plutôt nonchalante, il sut exercer successivement des professions assez différentes et exceller dans chacune d'elles grâce à la remarquable souplesse de son esprit.

Elève à l'École des Beaux Arts de Paris, il était fort bien doué pour la peinture, et réussit d'abord à faire quelques bons tableaux. Puis, il s'adonna au journalisme au début en province,

ensuite dans la capitale, où il se consacra à la chronique parlementaire ; il acquit sur ce dernier terrain une notoriété de bon aloi. Mais, il n'avait pas renoncé à son goût pour le dessin ; aussi la Société des humoristes français le compta-t-elle parmi ses membres les plus assidus. Enfin, il retourne en province et finit par se fixer à Nîmes au cours de cette terrible guerre de 1914-1918 qui devait être, disait-on, la dernière des dernières.

Le 13 Octobre 1917, il devient membre résidant de notre Académie, alors qu'il est Directeur de l'École des Beaux Arts de notre ville. Dix ans après, il est élu président de notre Compagnie et en remplit les fonctions, avec distinction pendant toute l'année 1927.

Sa plus grande activité dans notre Académie se situe entre 1926 et 1930. Dans cette dernière année, une communication de lui, intitulée : « *Mistral apôtre* » renferme de fortes pensées et de belles images, et notamment ceci :

« Cérébralement vivre, c'est imaginer, s'émouvoir, s'enthousiasmer, aimer. Aimez le feston mauve des montagnes qui forment l'horizon septentrional de notre pays, la blanche transparence des vagues qui viennent mourir sur le sable de nos plages, la ligne bleue de notre mer, la chanson de nos cyprès et de nos pins, l'ombre de nos platanes, l'étendue de nos vignes, les jeux infinis de notre lumière... Un poète vient qui saisit ces richesses éparses, les condense et les fixe en une image écrite, créant ainsi pour notre esprit, notre cœur et notre âme un chemin sacré, où nous retrouvons étincelantes et pures les beautés que nous n'avions pas su retenir, après les avoir confusément perçues ».

Mais, ce n'est point à des communications académiques que s'est borné le brillant écrivain, dont nous regrettons aujourd'hui la perte. Non seulement il a composé des vers, il a dirigé plusieurs revues régionales ou locales ; mais aussi ; il a publié des ouvrages, qui lui devront pour longtemps une large notoriété littéraire, notamment : « La Caricature moderne et le public », « Le lézard sur la pierre antique », « A pas lents sous les platanes de la préfecture ».

Deux de ses œuvres surtout méritent, à mon sens, de passer à la postérité ; ce sont « La chatte borgne » et « La légende natale ».

« La chatte borgne », qui porte en sous titre : « Déclaration des droits de la bête » est un touchant plaidoyer pour l'amour des animaux !

« La légende natale », qui pourrait aussi bien s'intituler : « Souvenir d'enfance et de jeunesse » est un monument consacré

par l'auteur aux curiosités, aux mœurs et à des personnalités intéressantes dans la ville de Montpellier.

Dans ces divers livres, et particulièrement dans les deux derniers, M. Eloy Vincent s'est affirmé comme un écrivain de race, employant une langue riche, un style imagé, où se reflètent ses qualités morales : franchise et bonté. Ajoutons que ses facultés artistiques d'observation ont certainement contribué à faire de lui un très bon écrivain.

Et maintenant, mon cher Eloy Vincent, la terre nimoise, que vous avez bien aimée, va conserver votre dépouille mortelle. Dans votre « Légende natale », vous avez rappelé ce conseil à tirer des tombes : « Gardez-vous du silence, passants ; votre chanson locale continue celle des morts couchés ici et augmente la douceur de leur repos ».

J'ignore si, de votre tombeau, vous entendez la chanson des passants sur la route d'Alès. Mais, je puis vous affirmer que votre nom ne sera pas passé sous silence dans la ville de Nîmes et qu'il continuera à hanter la mémoire de tous ceux d'entre nous qui avaient appris à vous aimer et à vous apprécier ».

---

SEANCE DU 26 DECEMBRE 1945

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Vice-président.

Etaient présents : M.M. Bauquier, Latzarus, Marcel Coulon, Gouron, Antonin Huc, Gibelin, Fauré-Frémiet, Des Guerrois, Rocher, Chanoine Bruyère, Lacombe, secrétaire-perpétuel.

Excusés : M.M. Fabre, Chanoine Chabot.

M. le Président dépose sur le bureau une notice sur la collection épigraphique de Surville-d'Alauzier, dont l'auteur, M. Bauquier, fait hommage à la Compagnie. M. Latzarus entretient l'Académie des récents échanges de publication notamment avec la Société Royale de Belgique, l'Académie de Clermont, et un musée de Pensylvanie.

M. Bauquier donne des indications sur la découverte d'une sépulture antique, route d'Alès. Elle contenait un squelette ayant les jambes repliées et plusieurs céramiques.

M. Bauquier entretient ensuite l'Académie de l'œuvre de M. Eloy-Vincent ; après quelques détails biographiques, grâce auxquels se dessine la physionomie si particulière de notre regretté confrère, l'auteur de la communication parle de la carrière de journaliste parlementaire de celui qui devait plus tard devenir le Directeur de l'Ecole des Beaux Arts de Nîmes. Excellent musicien, dessinateur de premier ordre, cet artiste a laissé quelques volumes où se trouvent réunies ses œuvres poétiques. L'Académie écoute avec un pieux intérêt les vers écrits par M. Eloy-Vincent et notamment les poèmes tirés du volume intitulé « Epitaphes ».

La séance publique annuelle est fixée au 27 Janvier.

M. Henry Bauquier rend compte à la Compagnie qu'il vient d'avoir récemment connaissance qu'une sépulture antique fut fortuitement mise à jour, en 1933, dans un jardin en bordure de la route d'Alès, un peu au-delà des Neuf Arcades. Le terrain porte le N° 85 de la route précitée et appartient à la famille Mazet.

D'après les renseignements actuellement recueillis, la sépulture était construite en moellons grossiers recouverts d'une grande dalle. Elle contenait un squelette ayant les jambes repliées, la face orientée vers le Levant ainsi que dans la plupart des sépultures antiques par inhumation. La sépulture contenait plusieurs céramiques ayant été heureusement conservées. Il s'agit de vaisselle courante de deux types caractéristiques plusieurs fois recueillis déjà dans les sépultures arécomiques ou supposées telles : Poteries en terre légère de teinte paille ayant la forme d'un



cruchon sans bec ; plat et assiette en terre noirâtre très lourde et de cuisson sommaire. Quelques petits pots ovoïdes, sans anses, ont été remarqués lors de la découverte mais n'ont pas été conservés ayant été brisés accidentellement. Toutes ces poteries, nous le répétons, sont identiques à celles provenant de précédentes mises à jour de sépulture pré-romaine dont la plus récente est celle de la rue Alphonse de Seynes, en 1940. Mais il est à retenir que, jusqu'ici, les sépultures présentant les poteries de ces différents types contenaient une urne cinéraire et non un squelette. Toutefois, il a été signalé déjà, au terrain des Sports, chemin de Saint-Césaire, une sépulture avec squelette aux membres inférieurs repliés. Le mobilier de cette sépulture fut malheureusement dispersé avant toute étude.

Un autre objet, recueilli et conservé par la famille Mazel est particulièrement digne d'attention et n'avait jamais été vu dans les sépulture arécomiques. Il s'agit d'un petit objet de cuivre de forme tout à fait particulière. La tige de type courant se termine généralement par un crochet. Celle-ci, au contraire est terminée par une spatule concave percée de 18 petits trous, comme s'il s'agissait d'une petite passoire. La hauteur totale de cette arrière sépulture est de 18 centimètres ; le diamètre de la bassine est de 4 centimètre. Cette bassine, assez profonde, a son orifice ceinturé d'un petit rebord et porte deux petits l'un à droite et l'autre à gauche de la tige.

La sépulture n'a jamais été de trouvaille courante dans notre ville ; la forme de celle-ci lui donne de plus un intérêt particulier.

---

### SEANCE DU 11 JANVIER 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, vice-président.

Etaient présents : M.M. Bosc, Bauquier, Latzarus, Fabre, Chanoine Anthérieu, Dr. Baillet, Antonin, Pasteur Cadix, Gibelin, Velay, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Dupont, membres résidants ; M. Pourtal de Ladevèze, membre non-résidant ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau. Sont élus à l'unanimité des présents, M. le Colonel Blanchard, Président ; M. le Docteur Baillet, Vice-président.

M. le Colonel Blanchard rend compte de l'ouvrage de M. Franck Rouvière, sur la Cour des élus de Nîmes. C'est l'histoire d'une juridiction peu connue et qui fonctionna en Languedoc de 1350 à 1450. Les élus remplissaient en Languedoc le rôle dévolu ailleurs à des officiers royaux. Créés sous Philippe le Bel, ils avaient pour tâche de répartir l'impôt du cinquantième et le fouage, d'en connaître comme juges des réclamations. Ils étaient en outre conservateurs des aides. Ce n'est qu'en 1350 que fut formée la Cour des élus. M. Blanchard constate que d'après M. Rouvière, cette Cour ne se réunit que très rarement à Nîmes et qu'on possède peu de documents sur son activité dans notre ville. Il félicite l'auteur de ses savantes recherches.

Sous le titre « Indépendance et servitude économique française », M. le bâtonnier Bosc, ancien président de la Commission des douanes au Sénat met en œuvre une très riche documentation. Envisageant successivement diverses industries, il en détaille les ressources et les besoins ; il les confronte et les compare à leurs concurrentes. De cette étude se dégagent des conclusions pratiques et l'auteur pense que l'autarchie est une entrave à la prospérité des intérêts privés comme des intérêts publics. Il exalte la dignité de la personne humaine, sa liberté et son droit qui s'opposent à toutes les oppressions économiques.

M. le Chanoine Bruyère donne lecture de la seconde partie de son travail : *Une amitié littéraire : Lamartine et Jean Reboul*, d'après leur correspondance inédite. Cette seconde partie comprend l'étude des rapports entre ces deux écrivains depuis 1847 jusqu'à la mort de Reboul, survenue en 1863.

En 1847, Lamartine publia *l'Histoire des Girondins* qui est une apologie des principes de la Révolution de 1789. Cette publication suscita, de la part de Reboul, une épître en vers, dans laquelle, avec déférence, mais fermement, il s'élevait contre les idées émises par le grand poète. Ce désaccord intellectuel ne mit pas fin à leurs relations. Lamartine, en effet, avec sa noblesse d'âme habituelle, comprit à quels mobiles Reboul avait obéi, et il lui écrivit que ses vers « respiraient l'amitié dans le dissentiment ».

Après 1848, Lamartine vit à l'Assemblée Constituante Reboul, que le Gard avait élu député.

Lorsque le coup d'Etat du 2 Décembre 1851 eut mit fin à la vie politique de Lamartine, Reboul continua à correspondre avec lui. Mais alors les rôles furent changés : ce n'était plus Reboul qui avait besoin de Lamartine, mais celui-ci qui, accablé de difficultés financières, sollicitait l'intervention de Reboul auprès de ses amis. Cette intervention, il la demanda, soit pour des abonnements au *Civilisateur* ou au *Cours familial de Littérature*, soit pour la souscription nationale qu'en 1858 et 59, des amis de Lamartine eurent la pensée de susciter et qui n'obtint qu'un médiocre succès. A Nîmes, Reboul parvint, malgré l'indifférence générale, à réunir 390 francs. Il pria Roumanille de s'occuper en Avignon du placement du *Cours familial de Littérature* et de la souscription. L'échec fut complet et Roumanille ne recueillit qu'1 franc 50, aucun parti politique n'ayant voulu reconnaître comme lui appartenant celui qui, en 1848, avait connu une si grande popularité.

Dans une lettre de Lamartine à Reboul, du 4 Mars 1859, se trouve cette phrase : « J'ai lu *Miréio* ». A ce propos, M. le Chanoine Bruyère montre que Reboul a été l'un des deux écrivains qui ont fait connaître Mistral à Lamartine, l'autre étant Adolphe Dumas. C'est ce qui ressort avec évidence des lettres de Mistral lui-même à Reboul, bien que, dans ses *Mémoires et récits*, le poète maillanais ait passé sous silence le rôle joué par Reboul.

La dernière lettre que reçut Lamartine de Reboul est du 25 Mai 1863 et précéda d'un an la mort de Reboul, survenue le 29 Mai 1864.

La correspondance échangée entre les deux poètes, conclut l'auteur de la communication, ne nous apporte aucune révélation importante sur leur vie, mais elle nous aide à mieux connaître leur caractère. Elle met surtout en relief la fidélité à ses convictions de Reboul, sa délicatesse d'âme et sa pratique de la vertu de reconnaissance à l'égard de celui qui, au début de sa carrière, avait été son parrain littéraire.

ELOGE FUNEBRE DE M. GIRAN

par M. le Colonel Blanchard

Mesdames, Messieurs.

Au nom de l'Académie de Nîmes, que j'ai l'honneur de présider cette année, je viens rendre les derniers devoirs au confrère, dont nous déplorons aujourd'hui la perte, la troisième que nous faisons en moins de trois mois.

M. Henri Giran n'était pas né à Nîmes, mais il y avait fait ses premières études ; il les continua à Montpellier, lorsqu'il aborda sa préparation à l'enseignement supérieur, qui convenait si bien à ses goûts et à sa tournure d'esprit. Fort bien doué pour apprendre les sciences, il obtint d'un même élan sa licence de Mathématiques et celle de Physique. Plus tard, il parvint à l'agrégation de Physique et ce fut en présentant une thèse de Chimie qu'il conquit son doctorat ; son esprit aimait ainsi à se jouer de toutes les difficultés scientifiques.

Le voici lancé dans la carrière de l'enseignement. Nîmes ne possédant malheureusement pas de facultés, c'est en dehors de notre ville que va se dérouler l'activité du jeune professeur.

M. Giran est d'abord nommé maître de conférences à la Faculté des Sciences de Montpellier ; plus tard, comme professeur, il passe à celle de Toulouse, ville où il est appelé à passer la plus grande partie de sa carrière.

Il se fit bientôt remarquer dans cette dernière Faculté par la valeur de son enseignement et par celle de ses travaux personnels. Aussi, ne faut-il point s'étonner en apprenant que de savants chimistes, tels que MM. Wurtz et Moissan l'ont chargé de collaborer le premier à son Dictionnaire, le second à son Traité de Chimie.

A Toulouse, il existe une brillante Académie, dite des *Jeux Floraux*, qui prétend faire remonter sa création à l'an 1325 ; en tout cas, elle a toujours su réunir les esprits les plus distingués de la ville. M. Giran, fut appelé à y siéger, et il y donna diverses communications, qui furent très appréciées.

Dans cette même ville de Toulouse ; il fréquentait une société privée, qui s'occupait exclusivement d'astronomie ; c'était là qu'il pratiquait ce que j'appellerai son violon d'Ingres.

Lorsque l'heure de la retraite eut sonné pour lui, l'éminent professeur décida de venir passer ses dernières années à Nîmes, où il avait conservé de bonnes relations et des parents, qui lui étaient chers.

Notre Académie se devait d'accueillir dans son sein, un homme qui avait toujours fait preuve d'une telle activité intellectuelle. Le destin voulut qu'en 1939, elle perdit son membre le plus illustre, le commandant Espérandieu ; elle jugea qu'elle n'avait rien de mieux à faire qu'à le remplacer par M. Giran.

C'est ainsi que deux personnalités de premier plan, deux hommes, dont la science n'avait d'égale que leur modestie, ont fait successivement l'ornement de notre Compagnie.

Nous n'avons pas eu le bonheur de garder longtemps parmi nous, M. Giran, car il était déjà âgé, quand il fut élu membre de notre Académie ; il prit rang le 8 Mars 1940, et il vient de nous être enlevé le 19 Janvier courant à l'âge de 81 ans. Mais il n'avait pas tardé, par l'aménité de son caractère, par sa courtoisie et par sa bienveillance, à s'attirer la sympathie de tous ses collègues. En même temps, il avait su captiver leur attention, quand il faisait des communications, ayant généralement traité à l'astronomie ; ses données sur les corps célestes, leur grandeur, leur composition, les distances qui les séparent, offraient l'attrait de fantastiques spéculations de l'esprit, alors qu'elles traduisaient simplement de grandes réalités objectives.

Tant que sa santé le lui a permis, M. Giran s'est montré très assidu à nos séances ; petit à petit, en raison de quelques infirmités naissantes, il fut obligé malgré son énergie, de restreindre sa fréquentation parmi nous. Mais, il avait toujours conservé son intelligence lumineuse, son jugement droit et sa parfaite bonne humeur.

Il disparaît en beauté de notre Académie ; il y laissera le modèle d'un confrère bien difficile à remplacer.

Ses collègues ne l'oublieront pas ; ils conserveront toujours de lui le souvenir le plus affectueux. Aussi m'ont-ils chargé de venir déposer leurs hommages au pied de son cercueil, et d'exprimer aux membres de sa famille, et notamment à son beau-frère, M. Barre, l'assurance de leur profonde sympathie à l'occasion du deuil cruel que les frappe.

---

SEANCE DU 25 JANVIER 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Vice-Président.

Étaient présents : M.M. Reynaud, Bauquier, Latzarus, Antonin, Gouron, Pasteur Cadix, Huc, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, membres résidants ; M. Pourtal de Ladevèze, membre non-résidant ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président fait part à la Compagnie du décès de notre regretté confrère M. Giran, professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Toulouse. Il retrace quelques mots, comme il l'a déjà fait aux obsèques, la carrière du défunt et rappelle sa courtoisie souriante rehaussant l'intérêt que tous ses confrères prenaient à ses savantes communications.

La séance est levée en signe de deuil.

L'ordre du jour appelle l'installation du bureau. M. le Président sortant Paganelli s'étant excusé de ne pouvoir assister à la séance, M. le Colonel Blanchard, nouveau président, remercie ses confrères de l'avoir élevé à cette présidence.

Mes chers collègues,

« Dans une Académie telle que la nôtre, il est d'usage que chaque année les membres du bureau, entrant en fonctions, soient installés par le président du bureau sortant. Cette année-ci, à titre exceptionnel, il n'en sera pas de même.

Ne croyez pas qu'il s'agisse d'un coup de force des nouveaux venus ou d'une entorse volontairement donnée par eux à nos statuts. Non pas, rassurez-vous ; la raison en est bien plus simple.

Notre président sortant, M. Paganelli, qui a eu à faire face si longtemps à des obligations écrasantes, a été obligé de s'absenter aujourd'hui, comme il le fera après-demain, jour fixé pour notre séance publique.

Nous le regrettons vivement ; car, nous perdons, à deux reprises, l'occasion d'entendre sa parole chaude et vibrante ; et particulièrement, dans la séance de ce jour, nous sommes privés du plaisir que nous aurions eu à lui adresser ici, dans l'intimité, nos respectueuses félicitations pour la sagesse et la fermeté avec laquelle il avait su administrer notre département dans des circonstances particulièrement difficiles.

Nous souhaitons vivement qu'il puisse bientôt reprendre sa place parmi nous ; et c'est avec un réel plaisir que nous l'y reverrons.

Revenons maintenant, si vous le voulez bien, à la question de l'installation de notre nouveau bureau.

Je suis particulièrement heureux de voir appelé à mon côté comme vice-président, M. le docteur Baillet.

Comme vous siégez depuis longtemps parmi nous, mon cher docteur, nous avons pu entendre de vous bien des communications, qui ont su nous faire apprécier la variété et l'étendue de vos connaissances. Qu'il s'agisse de sciences, de littérature ou même d'art musical, vous avez le secret d'intéresser puissamment votre auditoire. C'est avec un vif plaisir que nous revient à l'esprit votre conférence si vivante sur « Molière et les médecins ». Je gage que l'immortel auteur, s'il avait pu vous entendre, aurait tempéré ses attaques contre le corps médical.

Restent les trois autres membres du bureau ; ce sont M.M. Antonin, trésorier ; Latzarus, bibliothécaire archiviste et Lacombe, secrétaire perpétuel. Inutile de vous les présenter ; leur éloge est dans toutes les bouches.

Les deux premiers sont plus stables dans leurs fonctions que le docteur Baillet et moi dans les nôtres ; ils ont contracté avec l'Académie un bail de cinq années, ils sont ainsi dispensés pour longtemps de se livrer à quelque brigue ou intrigue que ce soit pour conserver ce qu'on appellerait en politique, leur mandat.

Quant à M<sup>e</sup> Lacombe, il est perpétuel, et c'est tout dire ; sa carrière académique n'est pas limitée. Aussi remplit-il avec une rare distinction la charge la plus lourde qui soit parmi nous ; il supporte à peu près seul le poids de toutes nos traditions, et Dieu sait si, après 264 années de vie, notre Compagnie en a ramassé quelques unes.

Après vous avoir présenté, mes chers collègues, les membres de votre nouveau bureau, laissez-moi vous dire que c'est avec confiance que je prends possession de cette présidence que vous m'avez décernée.

Reçu tardivement dans votre Compagnie en Mars 1937, comme je venais d'atteindre mes 68 ans, je ne m'imaginais pas alors que je pourrais avoir à diriger un jour nos séances. Le hasard des circonstances et votre bienveillance à mon égard en ont décidé autrement.

Permettez-moi de vous dire que fils, petit-fils et arrière petit-neveu d'hommes qui se sont succédé dans notre Compagnie au cours du XIX<sup>me</sup> siècle, j'ai toujours aimé l'Académie de Nîmes : aussi ai-je été particulièrement fier, quand vous m'avez élevé à votre présidence.

L'autre jour, après avoir dépouillé vos suffrages, je vous ai adressé mes sincères remerciements, permettez-moi de vous les réitérer en ce jour d'installation du bureau.

Je souhaite de m'acquitter de ma tâche pour votre satisfaction à tous et pour le plus grand bien de notre Compagnie.

En tout cas, je m'engage à m'y employer de mon mieux.

M. Latzarus, ancien président, prend la parole au nom de l'Académie et pour suppléer aux paroles que n'aurait pas manqué de prononcer le président sortant s'il avait été présent. Il constate que M. le Colonel Blanchard ayant dû en qualité de vice-président occuper le fauteuil à toutes les séances de l'année écoulée, la Compagnie est heureuse de penser qu'il l'occupera encore une année entière. L'érudition et l'autorité du vice-président continueront ainsi à maintenir au cours de nos séances la haute tenue et l'intérêt des communications.

M. le Secrétaire donne lecture de lettres adressées à la Compagnie par M. le Premier Président honoraire Calemard, membre honoraire et Mlle Thierrée (Claude Maryse), lauréate de l'Académie.

M. Rogeat, membre correspondant a fait hommage de pièces de vers et annonçant la prochaine publication d'un ouvrage qui s'intitulera « Parfum Natal ».

M. le Président adresse à M. le Docteur Rocher les condoléances de l'Académie à l'occasion du deuil qui vient de le frapper.

---



SEANCE DU 8 FEVRIER 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Président.

Étaient présents : MM. Bosc, Reynaud, Latzarus, Marcel Coulon, Baillet, Antonin, Fabre, Pasteur Cadix, Gouron, Huc, Fauré-Frémiot, Rocher, Dupont, Chanoine Bruyère, membres résidents ; M. Pourtal de Ladevèze, membre non-résident ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Colonel Blanchard exprime les sentiments de condoléances de tous ses confrères à M. Bauquier qui vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son fils survenue dans des conditions particulièrement pénibles. M. le Secrétaire est chargé de transmettre, par lettre, ces sentiments à notre confrère.

M. Fabre donne lecture d'une communication intitulée « La vie passionnelle et le crépuscule amoureux d'Hector Berlioz ». L'auteur en a donné la première partie et se propose d'achever son étude au cours de la prochaine séance.

---

SEANCE DU 22 FEVRIER 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Président.

Etaient présents : M.M. Bauquier, Chanoine Anthérieu, de Valfons, Fabre, Pasteur Cadix, Dr. Baillet, Gouron, Antonin, Gibelin, Huc, Velay, des Guerrois, Dr. Rochet, Fauré-Frémiot, membres résidants ; M. Pourtal de Ladevèze, membre non-résidant ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : M.M. Bosc, Reynaud, Chanoine Chabot.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Rogeat, membre non-résidant qui donne des détails sur des essais d'organisation de la santé publique à Marseille.

M. le Chanoine Anthérieu signale, dans « Le Monde Nouveau » deux études de M. Walter-Trtsch intitulées : « La Nationalisation du crédit » et « l'héritage de l'Occident » ; il rappelle à cette occasion la venue de cet écrivain à une de nos séances au cours de laquelle on avait apprécié son érudition originale et de haute valeur.

M. Fabre donne lecture de la 2<sup>me</sup> partie de son étude sur « La vie passionnelle et le crépuscule amoureux d'Hector Berlioz ». Il donne connaissance à la Compagnie des lettres échangées entre le musicien vicilli et celle qui, alors qu'il était à peine adolescent lui avait laissé une charmante et vive impression. Après une vie agitée et douloureuse, Berlioz revenait à ces souvenirs de jeunesse ; il allait revoir les lieux où s'était ébauchée son idylle et revoir aussi celle qui l'avait inspirée. Il la retrouvait blanchie par l'âge, mais sa passion était toujours la même ; il l'exprimait dans des lettres où il s'efforçait, sans pouvoir y réussir, à réprimer ses élans passionnels, que Mme Fournier repoussait avec douceur et délicatesse.

M. le Dr. Baillet rend compte de la pièce de M. Fauré-Frémiot : « La Libération de Paris » et qui a obtenu un vif succès sur la scène de l'Opéra. C'est un tableau allégorique évoquant d'abord la défaite puis l'entrée des soldats à Paris. Deux voix se font entendre celle du patriotisme et celle du tentateur. On y admire le souffle épique et symbolique déjà apprécié dans l'œuvre antérieure de l'auteur.

M. Tuffier, membre correspondant fait hommage de pièces de vers qu'il a composées et lues à l'Académie de Macon.

M. Gouron fait une communication sur : « Un arc romain à Nîmes ».

« Aux fouilles opérées cet hiver autour du Temple de Diane, une partie de la Maison romaine, dite de Crassius a été dégagée. Parmi les trouvailles faites, et peu nombreuses, le fragment de sculpture le plus intéressant consiste dans le haut d'une tête surmontée d'un bonnet phrygien. Cette tête paraît avoir été inclinée sur l'épaule droite. Il y a là le reste d'une tête de captif gaulois ; celui-ci devait être enchaîné à gauche d'un trophée.

Derrière la tête l'effet d'ombre qui détache le relief du fond est accentué par une rainure gravée qui est la marque d'une école de sculpteur. On retrouve la même technique à St-Rémy, Orange, Carpentras, Arles, Béziers, Narbonne. C'est le premier exemple signalé à Nîmes.

M. Gouron rappelle à ce sujet l'hypothèse de S. Reinach pour qui cette technique serait due à l'influence de l'art égyptien ; à ce sujet il explique les liens que les anciens auxiliaires ayant servi dans l'armée d'Égypte ont pu contracter au cours de leur service pendant les Ier et IIe siècles. Des particularités dans les croyances, les cultes, l'art, les noms portés, les institutions pratiquées à Nîmes, évoquent en effet l'influence inattendue de l'Égypte Alexandrine et de la Syrie dans notre ville.

Le fragment de tête trouvé se rattache de près au captif gaulois de l'arc de Carpentras ; il est du même temps, le Ier siècle. Si l'on admet l'hypothèse de l'archéologue anglais Frothingham qui voit dans les arcs de la vallée du Rhône des monuments commémorant la fondation des colonies romaines, on doit admettre que la colonie de Nîmes eut aussi un arc commémoratif. Le fragment de trophée signalé en serait un débris, mais aucun archéologue n'a encore signalé l'emplacement d'un arc. L'endroit de la découverte, sur une pente descendant de la Tour Magne, est le seul élément à retenir pour des recherches ultérieures.

---

SEANCE DU 8 MARS 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Président.

Étaient présents : M.M. Reynaud, Bauquier, Latzarus, Chanoine Anthérieu, Pasteur Cadix, Gouron, Gibelin, Des Guerrois, Fauré-Frémiot, Chanoine Bruyère, Dupont ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : M.M. Bosc, Chanoine Chabot.

M. Latzarus présente une étude sur : « La Démocratie de Périclès ». Après avoir donné les détails essentiels de la biographie de ce grand homme, inspirateur de Phidias et disciple d'Anaxagore et de Zenon, l'auteur montre quelle fut sa politique à partir de 467 : le parti aristocratique ayant Simon pour chef, Périclès se mit à la tête du parti démocratique. Ce fut lui qui institua le salaire des juges et décréta que les biens confisqués retourneraient aux juges populaires. Périclès qui avait utilisé la démagogie pour arriver au pouvoir, a compris qu'il fallait diriger le peuple, ce qu'il a fait sous le titre de stratège, titre qu'il partageait en droit avec d'autres mais, dont, en fait, il exerçait seul tous les pouvoirs. Son prestige personnel lui permettait d'obtenir du peuple l'approbation de tous ses décrets. A la fin de sa vie, il ne fut plus réélu et se retira de la vie publique. Ce fut pour y être un peu plus tard rappelé par les suffrages de ses concitoyens. Au point de vue extérieur, il voulait maintenir un empire Athénien, sorte de confédération contre la Perse, et attachait une grande importance à la flotte pensant que grâce à elle Athènes était imprenable. M. Latzarus termine en retraçant la mort de l'homme d'état, enlevé par la peste à un siècle auquel il devait léguer son nom.

M. Bauquier dépose sur le Bureau, une plaquette de vers dûs à Mme Marthe Backx-Langouche, bien connue de l'Académie de Nîmes.

---

## SEANCE DU 22 MARS 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Président.

Etaient présents : M.M. Bosc, Bauquier, Marcel Coulon, Chanoine Anthérieu, Fabre, Dr. Baillet, Pasteur Cadix, Antonin, Gibelin, Huc, Fauré-Frémiet, membres résidents ; M. Pourtal de Ladevèze, membre non-résident ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président fait part d'une invitation d'assister à une conférence sur : « La Culture et le Communisme ». Il est décidé que M. le Président répondra en indiquant qu'il a communiqué l'invitation à ses confrères.

M. Huc présente un rapport sur les réparations qu'il y aurait à faire à l'immeuble de l'Académie.

M. le Pasteur Cadix présente le compte-rendu d'un ouvrage de M. Gibelin qui est la traduction du livre de Kant : « La Religion dans les limites de la raison pure ». Il souligne d'abord le grand mérite du traducteur qui a réussi à être clair sans nuire à la profondeur de pensée. Cette œuvre affirme le caractère spiritualiste de la personnalité humaine et a été conçue à une époque de réaction contre le matérialisme. L'auteur appartenant à une famille quietiste, essaye de concilier son rationalisme avec les données de la foi chrétienne ; il montre la nécessité d'établir une relation entre Dieu et l'homme car il est une loi inscrite dans le cœur de l'homme, la loi de moralité. En terminant, M. le Pasteur Cadix insiste sur les remerciements que l'on doit à M. Gibelin pour ce travail.

M. Lacombe retrace l'histoire d'un personnage, qui, assez obscur et cependant éminemment représentatif de son temps. Il s'agit du Comte de Barruel-Beauvert, un cousin de Rivarola. Comme ce dernier, il essaya de se faire une réputation d'esprit, évoluant aux côtés de son cousin. Il était loin d'être aussi étincelant ; il tentait la carrière des armes comme officier dans les Dragons de Belzunce, mais les événements révolutionnaires devaient bouleverser sa vie. Ardent royaliste et cependant sympathisant avec les idées nouvelles, il fut, comme tant d'autres, une victime de cette Révolution qu'il avait appelée de ses vœux. Le 20 Juillet et le 10 Août, il était venu courageusement et en uniforme aux Tuileries, prêt à se faire tuer si le Roi l'avait permis ; il déploya, en ces circonstances, un véritable courage. Obligé de se cacher ensuite il commença une vie de vagabond qu'il devait mener pendant plus de quinze ans. Emprisonné après

d'émouvantes poursuites, il recouvra une certaine liberté au 9 Thermidor. Ce ne fut qu'un instant de répit. Aussi ardent à combattre Bonaparte qu'il l'avait été à s'exposer pour le Roi, il fut enfermé au Temple pendant de longues années. Il dut la fin de cette captivité à l'Impératrice qui intercédait pour lui. Nommé Inspecteur du Système métrique, Barruel ne cessait de se plaindre. Sous la Restauration ses plaintes redoublèrent avivées par le sentiment que les vrais royalistes étaient mal récompensés. Tombé en disgrâce, il dut rendre sa Croix de St-Louis, se vit condamné dans un procès en diffamation et enfin expulsé de Paris. Il était né à Connax (canton de Bagnols), le 17 Janvier 1756 et mourut en 1817, en Italie. En terminant, M. Lacombe cite les principaux ouvrages de cet homme qui s'efforça, sans y réussir, de jouer un rôle important dans les événements de son époque, mais qui laisse le souvenir d'un personnage, agité, malheureux, peut-être trop vaniteux, mais certainement très courageux.

---

SEANCE DU 5 AVRIL 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Président.

Etaient présents : M.M. Bauquier, Latzarus, Marcel Coulon, Fabre, De Valbons, Baillet, Pasteur Cadix, Antonin, Huc, Gibelin, Fauré-Frémiot, Dupont, Lacombe, secrétaire perpétuel.

La Compagnie ayant été invitée à déposer une adresse à l'occasion de la célébration du 7<sup>me</sup> centenaire de la Faculté de Montpellier, prie M. Dupont, de bien vouloir la rédiger.

M. Huc fait une communication intitulée : « Victor Hugo et l'au delà ». Victor Hugo ayant été initié aux mystères des tables parlantes par Mme de Girardin lors d'une visite qu'elle lui fit à Guernesey, en fut très impressionné. Sa conviction d'un au-delà où l'on retrouverait les siens disparus et d'une survie spirituelle s'en trouva raffermie. Ses œuvres avaient déjà manifesté sa seule croyance en un Etre Suprême qu'il appelait Dieu, maître de toutes choses et auquel il adressait ses prières. Il repoussait toute religion, tout culte. Vers la fin de sa vie, tourmenté cependant par la vie future, il alla trouver un prêtre qui à l'époque passait pour être un saint et presque, un faiseur de miracles: don Bosco, et eut un entretien avec lui qui ne le ramena pas à la religion de son enfance et le renforça dans ses idées. Sentant sa fin prochaine, il rédigea un testament qui les précisera. Il demandait une prière de tous et qu'aucun culte religieux n'intervint. M. Huc rappelle alors ses souvenirs d'enfant ayant assisté aux grandioses obsèques du poète.

M. Bauquier présente à l'Académie divers documents provenant de l'héritage de Granjant et notamment des gravures représentant le projet de restauration de la Maison Carrée. On peut s'étonner d'y voir figurer un escalier ; il était destiné à donner accès à une pièce où seraient placées les archives de l'Académie. Il avait également projeté un cénotaphe en l'honneur de Séguier.

L'Académie attribue une bourse de 1.000 frs à Mlle Fages et une autre également de 1.000 frs à M. Balme.

---

SEANCE DU 3 MAI 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Président.

Étaient présents : M.M. Bosc, Reynaud, Bauquier, Latzarus, Baillet, Antonin, Gibelin, Des Guerrois, Huc, Velay.

Excusé : M. le Pasteur Cadix.

Il a été procédé à l'élection d'un membre résidant. Après la constatation des formalités statutaires, le scrutin est ouvert. A l'unanimité des présents, M. le Pasteur Lauriol est élu en remplacement de M. Giran.

M. Marcel Coulon fait une communication sur Léopardi.

On peut passer en revue la série, nombreuse, des poètes très précoces, compris Keats, Musset et Arthur Rimbaud, on ne trouvera pas de précocité qui égale celle de Léopardi (1798-1837). D'abord le prosateur chez lui, l'auteur des *Œuvrettes morales*, n'a guère plus attendu que le poète des *Canti*. Mais ce penseur, ce moraliste furent précédés par un érudit de l'humanisme gréco-latin et de telle façon que lorsque Sainte Beuve écrit que *le génie philologique se fit jour merveilleusement chez le jeune Léopardi, qu'il devint un véritable érudit à l'âge où les autres en sont encore à répéter sur les bancs la dictée du maître*, il faut prendre à la lettre cette affirmation. A dix sept ans, cet enfant se trouve avoir écrit sur des sujets très divers, la valeur quantitative de sept volumes qui feraient honneur à un philologue doué et vieilli sous le harnais. On doit donc traiter de paradoxale cette précocité déjà si étonnante en elle-même, car si la poésie l'Art et la Science aiment la jeunesse, si la peinture connaît un Giotto, la musique un Mozart, les mathématiques non seulement un Pascal mais, des Clairaut, des Thomas Young, et quelques autres, l'érudition, elle, cette érudition qui est à la base de l'humanisme philologique exige plutôt des vieillards que des hommes mûrs.

Le génie philologique de Léopardi proclamé de son temps par des spécialistes tels que Maï en Italie, que Creuzer et Niebupr en Allemagne a fait, quant au mariage de sa profondeur avec la précocité, l'admiration des quatre auteurs grâce auxquels la critique française contribue à la renommée de ce grand poète et philosophe. D'abord Sainte-Beuve, dans une ample étude publiée en 1844, recueillie dans le brillant *Portraits Contemporains*. Puis en 1874, le brillant auteur de *l'Histoire de la Divination chez les Anciens*, Bouché-Leclercq érudit doublé d'un excellent



styliste. En 1880, Aulard, le futur contradicteur de Taine en matière de Révolution Française, dont la thèse de docteur es lettres se complète par une belle traduction des *Canti* et des *Œuvres*. Enfin, en 1913, Paul Hazart. Chacun de ces analystes a profité à son heure des documents et des faits recueillis en nombre par la critique italienne, la plupart portant sur l'enfance et la prime adolescence de cet invraisemblable génie. A choisir et classer ces faits, ces documents M. Marcel Coulon a pu dresser un tableau strictement chronologique de la production de Léopardi entre sa dixième année et le milieu de sa dix-huitième. Car, entre 19 et 21 ans, Léopardi composera et publiera plusieurs des poèmes qui le classent au premier rang des grands poètes de la première moitié du XIX<sup>me</sup> siècle, qui font de lui un égal de Keats, de Musset. Quant à ce dernier, notre confrère ne manque pas de lui rendre hommage. En effet, personne en France n'avait parlé de Léopardi avant qu'en 1842 Musset ne donne à la *Revue des Deux Mondes*, sa pièce : *Après une lecture* que termine une éloquente apostrophe aux mânes du poète et c'est par cette apostrophe que Sainte Beuve fut alerté ! Notre confrère signale en passant que Musset a plusieurs fois été inspiré par Léopardi et qu'on doit considérer l'auteur des *Canti* comme l'une de ses principales sources.

M. Huc a rendu compte qu'une somme de 8 à 10.000 francs serait indispensable pour la remise en état des toitures. L'assemblée a décidé d'y procéder immédiatement et a chargé M. Antonin de régler les voies et moyens nécessaires. Elle a voté, en outre, la nomination d'une commission, composée du président, du trésorier et des avocats, membres de notre Compagnie, pour étudier la question des locataires de notre immeuble.

---

SEANCE DU 17 MAI 1946

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Docteur Baillet, vice-président.

Etaient présents : M.M. Docteur Baillet, Marcel Coulon, Me Bosc, Gibelin, Des Guerrois, Huc, Drs Reynaud et Rocher, Chanoines Antérieu et Bruyère, Pasteur Cadix, Fauré-Frémiet et Me Lacombe, secrétaire perpétuel.

Le Docteur Baillet rend compte à la Compagnie de la cérémonie du 7<sup>me</sup> Centenaire de l'Université de Montpellier à laquelle il fut délégué pour représenter l'Académie de Nîmes.

La cérémonie était présidée par M. Naegelen, Ministre de l'Education Nationale, dans la salle des fêtes de l'Université, avec l'assistance des professeurs des diverses Facultés, revêtus de la toge traditionnelle. Des délégations des diverses Universités Françaises et étrangères participaient à cette cérémonie rehaussée par la présence de M. Jean Tharaud, représentant l'Académie Française.

C'est en 1242 que Jean II de Montlaur, Evêque de Maguelonne fonda une faculté des Arts qui fut l'origine de l'Université de Montpellier. Les fêtes du 7<sup>me</sup> Centenaire ont dû être différées en raison des événements de guerre.

Après les discours du doyen Bourgiez et du Recteur Sarrailh, qui retracèrent l'histoire de l'Université, on procéda à la remise des adresses venues de tous les points du monde et à la nomination au grade de « Docteur honoris causa » d'un certain nombre de personnalités étrangères, du monde des lettres et des arts, au nombre desquelles se trouvait le violoncelliste Pablo Casals.

Après le banquet auquel prit part le Général de Lattre de Tassigny, le Ministre de l'Education Nationale inaugura le Musée Fabre, complètement remis à neuf. Des modifications structurales ont été exécutées dans le bâtiment et les toiles reclassées sont présentées sur des fonds appropriés. Ainsi rajeuni, le Musée Fabre est certainement un des plus beaux musées d'art qu'on puisse voir en province.

Le Docteur Baillet fit ensuite une causerie sur « La Faillite du Déterminisme ».

Les récentes découvertes de la micro-physique, les nouvelles théories des « Quanta » et de la Mécanique ondulatoire, l'observation plus précise, grâce à la perfection des instruments, de phénomènes tellement infimes qu'ils échappent à la mesure, ont contraint les physiciens modernes à la nécessité de ne pouvoir formuler que des lois approchées, comprenant une part d'incer-

titude, par lesquelles les phénomènes ne peuvent être prévus qu'avec probabilité.

Cette éventualité a frappé d'autant plus les physiciens, qu'habités par éducation à penser mathématiquement, ils ne pouvaient se résoudre à abandonner les critères de certitude que donne la conception du Déterminisme dans le monde pour les remplacer par des critères de probabilité.

De là à proclamer la faillite du Déterminisme, il n'y avait qu'un pas et d'ardents partisans de la relativité l'ont franchi.

En réalité, l'impossibilité où se trouve l'homme d'appliquer ses mesures au monde extérieur, trahit son infirmité d'être borné, à ne pouvoir embrasser l'infini.

Il n'est donc pas démontré que le monde soit le jeu du hasard et se déroule sans obéir à aucune loi.

Par ailleurs, notre conception humaine du Déterminisme ne saurait embrasser l'infinie complexité des phénomènes.

Et pourtant, sans la croyance au Déterminisme, il n'est pas de science possible.

Autrement dit, le savant, dès qu'il contemple le monde extérieur, commence par un acte de foi. Telle est l'humilité du destin de l'homme.

---

SEANCE DU 31 MAI 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, Vice-Président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Latzarus, Marcel Coulon, Antonin, Pasteur Cadix, Gouron, Gibelin, Velay, Huc, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. le Colonel Blanchard, le Chanoine Chabot.

M. le Docteur Baillet rend compte de la cérémonie qui a eu lieu à l'occasion de la Fête des Mères au Foyer Communal et à laquelle il a assisté en y représentant la Compagnie.

L'Académie a reçu une invitation à participer aux cérémonies organisées pour le 2 Juin, par l'Association des fils de tués.

M. le Président adresse les vœux de la Compagnie à M. Lacombe, à l'occasion du mariage de sa fille.

M. Gibelin lit une communication sur Frédéric Paulhan :

« Frédéric Paulhan, philosophe de valeur nous intéresse comme nimois et comme ancien fonctionnaire de notre ville. Il a été en effet quelques années, conservateur de la bibliothèque.

Comme philosophe, il se rattache à l'école de Psychologie positiviste de Th. Ribot. Pour lui la Psychologie, science des états de conscience dépend de la physiologie tout en s'en distinguant.

La conscience où le moi n'a rien de substantiel, synthétise et harmonise simplement les états psychiques ; harmonie qui n'est jamais parfaite, cela serait l'idéal.

Les états psychiques forment des systèmes qui s'unissent ou se combattent en vue de réaliser leur fin. C'est une lutte comparable à celle des espèces dont Darwin que Paulhan cite souvent, a donné la théorie.

Si à cet égard le moi est une synthèse à un autre point de vue, il constitue un élément de la société qui le forme et sur laquelle il agit à son tour.

Paulhan donne pas mal d'exemples concrets pour étayer ses doctrines ; il a étudié notamment le sentiment de l'amour. Contre les doctrines positivistes de cette école dite école de Paris, n'ont pas manqué de réagir les adeptes des écoles spiritualistes en particulier Alfred Fouillée, Boutroux, Bumschvicg, etc...

Les théories de Paulhan sont loin d'être sans valeur et on ne manque pas de les prendre en considération dans les histoires de la philosophie.

SEANCE DU 14 JUIN 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Président.

Etaient présents : M.M. Bosc, Bauquier, Fabre, Baillet, Marcel Coulon, Antonin, Gibelin, Huc, Général d'Alauzier, Des Guerrois, Rocher, Dupont, Pasteur Cadix ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Latzarus, Chanoines Chabot et Bruyère.

M. Gibelin, à propos de la dernière communication, évoque le cas de Mme Récamier et expose ce qu'il considère comme le dernier état de la question.

M. Lacombe essaye de dégager, dans la dernière jurisprudence, les tendances déterministes et matérialistes du droit moderne. Il décèle ces tendances dans l'évolution des théories juridiques sur la responsabilité du fait des choses que l'on a sous sa garde, dans la substitution de la notion du risque à celle de la faute personnelle. Il les retrouve dans l'interprétation extensive des conventions, interprétation qui tend à remplacer la liberté des conventions, par le contrat dirigé. Ces tendances, au dire de juristes éminents, ne constituent pas un progrès mais au contraire une menace de la personnalité.

M. Antonin présente le rapport financier annuel. Au 31 Décembre 1945, l'avoir se montait à 35.165 francs 76. Au 31 Mai 1946, il se trouvait réduit à 19.421 francs 16, chiffre auquel il convient d'ajouter les loyers dûs pour arriver au total de 21.315 francs 96.

D'autre part, la facture relative à l'impression des mémoires publiés s'élève à 37.717 sur lesquels 20.000 francs seulement ont été payés. L'avoir au 31 Mai doit donc se réduire à 3.598, 96.

En ce qui concerne les prévisions, il y aura à faire face aux dépenses suivantes :

Travaux à l'immeuble :	2.000 frs
Contributions : ... ..	7.656 frs
	<hr/>
Total : ... ..	14.656 frs

Les prévisions de recettes s'établissent à 14.765,56. Il reste à

recevoir le legs Sagnier d'une valeur de 100.000 francs dont une moitié environ sera absorbée par le montant des frais et droits. Grâce au geste généreux de notre regretté confrère, dit M. Antonin, la situation financière de notre Compagnie n'est pas défectueuse mais elle est loin de présenter toute sécurité pour l'avenir.

Le Bureau est chargé de faire une démarche auprès de la Municipalité et de lui demander une large augmentation de la subvention autrefois accordée à l'Académie.

---

SEANCE DU 28 JUIN 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Président.

Etaient présents : M.M. Bosc, Bauquier, Marcel Coulon, Fabre, Baillet, Pasteur Cadix, Gouron, Gibelin, Antonin, Flaugère, des Guerrois, Rocher, Huc, Chanoine Bruyère, Velay, Dupont, Lacombe, secrétaire perpétuel, M. le Pasteur Lauriol.

M. le Secrétaire met la Compagnie au courant des démarches faites auprès de la Municipalité à propos de la subvention municipale. M. l'Adjoint à l'Instruction publique y a répondu par une lettre indiquant que le principe d'une subvention ayant été accepté, la Commission compétente fixera prochainement le montant de cette participation.

Il expose ensuite les démarches en cours auprès de l'Administration au sujet des droits à payer sur le legs de notre regretté confrère M. Sagnier.

Il est ensuite procédé à l'installation de M. le Pasteur Lauriol, élu membre résidant, en remplacement de M. le Professeur Giran.

*Discours de M. le Colonel Blanchard*

« Monsieur le Pasteur,

Je puis vous assurer d'une chose, c'est que je considère comme une des charges les plus agréables, que m'imposent mes fonctions actuelles de Président de l'Académie de Nîmes, celle d'avoir à donner accès dans son sein à un nouveau confrère.

Certes, cette cérémonie n'a rien de comparable en splendeur à celle que déploie notre sœur aînée, l'Académie Française, lorsqu'elle reçoit un nouvel immortel. Le Tout Nîmes n'envahit pas notre modeste salon. Notre presse locale ne rend généralement pas compte de cet événement, qui, pour elle, offre moins d'intérêt qu'un renseignement quelconque ayant trait au ravitaillement.

Néanmoins, à cette occasion, il règne dans notre Compagnie, comme un petit air de fête. Nos membres résidants affluent à la séance en plus, grand nombre que d'ordinaire ; chacun d'eux ressent avec plaisir cette petite infusion de sang nouveau donnée à notre vieille Académie par l'arrivée du nouvel élu. Enfin, la présence parmi nous des parents et amis du récipiendaire donne à notre réunion une animation et une gaieté inaccoutumées.

Ainsi donc, c'est chose entendue ; à l'Académie de Nîmes, nous éprouvons toujours un réel plaisir, lorsque nous recevons un membre nouveau. Mais, je tiens à le faire remarquer aujourd'hui, ce plaisir se double lorsque ce nouvel académicien jouit d'un réel prestige dans notre cité, et quand nous pouvons espérer de lui, des communications d'un puissant intérêt.

C'est justement le cas qui se présente avec vous, Monsieur le Pasteur ; et je considère comme mon devoir de le dire publiquement, au risque d'effaroucher votre modestie bien connue.

Il y a longtemps, trop longtemps, peut-être, que votre place était marquée parmi nous. Certains esprits chagrins seront sans doute, tentés de nous le reprocher. Mais nous pourrions leur objecter qu'ils ne connaissent pas les règles qui président à la répartition des sièges entre les diverses fractions de notre Compagnie et au dosage entre les membres des diverses professions représentées parmi nous.

L'essentiel, à notre point de vue, c'était de ne point laisser M. *Elie Lauriol* partir de Nîmes, sans l'avoir attaché à notre Académie ; et c'est justement cette pensée que nous réalisons aujourd'hui.

Pour me conformer à une tradition fort ancienne de notre Compagnie, je vais tâcher, Monsieur le Pasteur, de retracer, à grands traits, devant vos nouveaux collègues, quel a été jusqu'à ce jour le déroulement de votre existence.

De même que l'un de vos plus récents prédécesseurs parmi nous, M. le Docteur Rocher, que j'ai eu l'honneur de recevoir ici, vous êtes de souche cévenole.

Votre père était originaire de St-Christol, et votre mère de St-Sébastien-d'Aigrefeuille. Quant à vous, vous êtes né en 1890 à Alès.

Vous appartenez donc à cette population montagnarde, qui se fait remarquer depuis plusieurs siècles par le sérieux de son caractère, par son ardeur au travail et par son attachement à ses traditions.

Ces caractéristiques-là de votre race n'ont-elles pas été de nature, peut-être, à influencer sur le choix de la carrière, que vous avez embrassée.

Tout jeune, vous avez travaillé ; tout jeune, vous avez été attiré par la beauté de la religion chrétienne et par l'utilité qu'il y avait à la répandre autour de soi.

Enfant, vous vous êtes assis sur les bancs d'une des écoles communales de votre ville natale ; plus tard, vous avez suivi avec fruit les cours du Lycée d'Alès.

Ensuite, vous partez pour Paris avec l'idée bien arrêtée de vous consacrer au ministère du culte protestant, auquel vous ap-



partenez de par votre naissance. Mais auparavant, vous désirez, avec juste raison compléter le bagage de vos connaissances, et, après avoir fréquenté la Sorbonne, vous obtenez le titre de licencié ès lettres.

Enfin, vous réalisez votre vœu le plus cher ; vous voici élève à la Faculté de théologie protestante de Paris, où vous continuez avec succès le cours de vos travaux.

Mais, le temps des épreuves s'approche ; le service militaire vous guette.

Après deux ajournements qui vous sont accordés l'un pour raison de santé l'autre pour terminer vos études, vous êtes incorporé au 10<sup>me</sup> Régiment d'Artillerie à pied, à Toulon en 1913, et vous y servez au titre du service auxiliaire, car la valeur de votre périmètre thoracique est, sans nul doute, bien inférieure à celle de votre cerveau.

La guerre éclate quelque mois après. Ce n'est qu'en 1916 que vous obtenez d'être envoyé aux Armées ; vous êtes alors affecté au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie lourde, puis au 28<sup>me</sup> régiment d'artillerie de campagne.

A la fin de la guerre, votre moisson de lauriers ne devait pas être trop lourde à emporter chez vous ; car vous n'aviez pas dépassé le grade de brigadier-brancardier, fonction tout naturellement attribuée à un ministre des cultes. Mais, vous aviez servi avec zèle, vous aviez fait tout votre devoir.

Enfin, vous voilà rentré dans votre véritable carrière. Vous êtes nommé pasteur à Vézenobres, où vous passez onze ans ; puis à Nîmes, où vous résidez depuis seize ans, et d'où vous allez — malheureusement pour nous — partir bientôt pour Paris.

Par ce rapide coup d'œil jeté sur votre passé, je ne saurais prétendre, Monsieur le Pasteur, à éclairer pleinement vos nouveaux collègues sur vos mérites et surtout sur votre talent oratoire.

Il est un principe, admis généralement c'est que, pour pouvoir bien apprécier la valeur d'un homme, il faut l'avoir vu agir ou l'avoir entendu parler dans le cadre de sa profession. C'est ainsi qu'au Palais seulement pour un avocat, à l'Église ou au Temple, pour un ministre des cultes, on sera à même de juger de la valeur et de la puissance de sa parole.

En ce qui vous concerne, beaucoup de nos collègues ont eu déjà l'avantage de vous entendre parler en public. Pour moi, je le confesse bien franchement, ce plaisir ne m'a jamais été accordé jusqu'ici ; ce sera aujourd'hui pour la première fois qu'il me sera donné.

Mais, il y a longtemps déjà que, par des amis protestants, j'ai entendu proclamer vos brillantes qualités d'orateur, la clarté

de votre doctrine, la richesse de votre argumentation, l'élégance de votre parole.

Avant de procéder à la réception d'aujourd'hui, je me suis fait prêter par un de nos collègues, le texte d'une allocution que vous avez prononcée, le 5 Novembre 1944, au Grand Temple de Nîmes pour le culte de rentrée devant les membres du barreau.

Après l'avoir lue, j'en ai senti la beauté ; j'ai compris pourquoi et comment vous aviez conquis, dans notre ville les suffrages de ceux qui vous ont écouté ; et cependant, comme vous le savez, tout sermon, tout discours perd à être lu, au lieu d'être entendu.

Ce 5 Novembre 1944, nous étions à Nîmes au lendemain de la libération ; des causes légitimes d'exaspération avaient soulevé bien des haines ; des cris de vengeance se faisaient entendre de toute part.

Alors, vous avez parlé devant un auditoire compétent, puisqu'il se composait je le répète, des avocats de notre ville. Vous aviez choisi pour thème : « De la Justice de Dieu ». Vous avez traité ensuite de la justice des hommes, et, sans en blâmer la nécessité, vous avez fait appel aux sentiments de clémence et de miséricorde.

Ce jour-là, vous avez trouvé de magnifiques accents, qui ont prouvé la noblesse d'un cœur, intrépide devant le danger.

De cela, comme de la façon dont vous avez pratiqué ici votre ministère, soyez hautement loué, Monsieur le Pasteur !

Vous vous trouvez aujourd'hui dans un salon à la porte duquel s'arrêtent les discussions politiques et les controverses religieuses ; car, elles en sont bannies.

Notre Compagnie a derrière elle 264 ans d'existence. Qu'on feuillette les pages les plus sombres de notre histoire locale, telles que la guerre des Camisards ou le fonctionnement de la guillotine sous la Terreur, on trouvera chez nous quelques victimes, mais jamais des persécuteurs.

Au point de vue confessionnel, permettez-moi de citer ce fait qui s'est passé au XVIII<sup>e</sup> siècle, à une époque où la pratique du culte protestant était interdite en France. L'évêque de Nîmes, le respectable *Mgr de Becdelièvre*, protecteur de notre Académie, vient à mourir en 1784. Le plus bel éloge du défunt est alors composé par un de ses collègues dans notre Compagnie, le célèbre *Rabaut St-Etienne*, pasteur, et fils du pasteur au Désert si connu, *Paul Rabaut*.

Voilà comment on sait se comporter entre membres de l'Académie de Nîmes.

Votre présence parmi nous, Monsieur le Pasteur, sera un gage de la continuation de cette bonne entente réciproque.

Aussi, c'est de grand cœur que, en ma qualité de président de notre Compagnie, je vous adresse nos souhaits les plus sincères de bienvenue ».

*Allocution de réception à l'Académie de Nîmes*

*par M. le Pasteur Lauriol*

« Monsieur le Président, mes chers collègues,

Je suis bien sûr que je n'encourrai pas votre blâme si mes premières paroles sont pour évoquer la mémoire de mon prédécesseur à cette place, le professeur Henri Giran. Du savant qu'il était, l'essentiel a été dit, d'une manière particulièrement brillante, lorsqu'il fut installé, ici même, par votre président d'alors, M. le Chanoine Chabot.

Elève de l'Université de Montpellier, accumulant avec aisance les diplômes mathématiques et scientifiques, pour aboutir à l'agrégation de physique et au doctorat de chimie, Henri Giran fut nommé Maître de Conférences à Montpellier, puis professeur à Toulouse où il acheva sa carrière. C'était un esprit exceptionnellement doué, curieux de recherches, avide de découvertes, et l'Académie n'a certainement pas oublié la prestigieuse communication qu'il lui fit sur les rayons cosmiques, les derniers venus dans le champ d'observation de l'homme, sans doute parce qu'ils viennent de loin. « L'énergie dont ils sont doués, disait Henri Giran, est colossale. Elle constituera peut-être un jour, entre les mains de l'homme, une puissance précieuse et terrible à la fois ». Encore une ! Tout va donc dépendre de l'homme, selon que lui-même voudra dépendre de l'Esprit du Mal ou de Dieu.

Henri Giran avait choisi. Il savait les fureurs meurtrières où l'orgueil tue l'esprit humain. Il savait que la suprême grandeur était, suivant l'expression de Pascal, de l'ordre de la charité. Et toujours il s'y appliqua. Nul n'avait l'abord plus facile, plus cordial, plus humble que ce prince de la science. Il faisait penser à ce mot du Livre des Proverbes : « Le véritable charme d'un homme, c'est sa bonté », et à cet autre de Beethoven — lui-même 2 fois orfèvre : « Je ne reconnais dans un homme d'autre signe de supériorité que la bonté ». Cette bonté si accueillante, Henri Giran la voulut active, aggressive à la misère, et il accepta la lourde charge de Président du Diaconat de l'Eglise Réformée de Nîmes, qu'il porta jusqu'à bout de forces. C'est probablement, dans l'au-delà, son titre de plus durable permanence. Il traver-

sa les dernières épreuves des hommes avec le secours et la sérénité d'une foi large et respectueuse de toutes les convictions qui se voulaient, comme la sienne, au service de la bonté, convictions dont il sentait que, même cheminant, ici-bas, sur des tracés parallèles, elles devaient, comme les parallèles, se rencontrer en quelque point de l'infini.

Son vêtement terrestre a été inhumé le 21 Janvier 1946. Je voudrais qu'en cet instant passe sur nous l'affirmation de Bossuet : « Les morts sont des invisibles, ils ne sont pas des absents ».

\*

\*\*

Le devoir qui me reste à remplir maintenant est, à la fois, fort agréable et difficile. Agréable, puisqu'il s'agit de vous remercier de m'avoir admis avec tant d'indulgence. Difficile parce que je ne vois pas comment justifier ma présence au milieu de vous. Si l'homme de singulier mérite que fut le proviseur Dubesset, d'une si exquise sérénité, lui aussi, dans l'épreuve, qu'on ne pouvait le connaître sans l'aimer, est allé jusqu'à dire, le jour de sa réception, « qu'aucun titre ne le désignait à cette faveur », que devrais-je dire moi-même ? Vous avez bien compris que notre Président avait dû, pour me rendre acceptable, améliorer la vérité à la mesure de sa bienveillance, qui vous le savez, n'en a pas. A peine puis-je me réfugier, pour m'excuser d'avoir dit oui, derrière cette pensée que vous avez voulu — et je n'en doute pas — réserver la majeure part de cet honneur à une famille spirituelle qui s'est efforcée, durant la tourmente, de maintenir, fraternellement avec d'autres, les courages et la foi.

Je sais bien, pour ma part, à quel sentiment j'ai cédé, mais je n'ose en faire l'aveu. Pourtant je suis ici en confession, et après tout, c'est bien mon tour. Ce sentiment, Messieurs, ce fut l'envie. Mais oui, l'envie, la basse et incoercible envie, la même qui jaunissait Costecalde. A lire dans les journaux les discrètes annonces de vos séances, à voir qu'à quelques rares privilégiés allaient être données tant de nourritures toutes prêtes, archéologiques, épigraphiques, historiques, philosophiques, musicographiques, littéraires, poétiques, de quoi je me représentais le goût, je commettais chaque fois le susdit péché. Vous le comprendrez peut-être d'un homme qui estimait qu'il y aurait là un remarquable aliment et profit pour son ministère même, trop pris pour être studieux. Cela vous explique le reste et comment je n'ai pas offert la moindre résistance à de flatteuses invites que je savais pourtant être trop amicales pour n'être pas un peu - beaucoup - aveugles. Le plus terrible est que, si j'en garde confusion, je n'arrive pas à m'en repentir. C'est donc pécheur impénitent qui se présente devant vous.

Qu'il me soit seulement permis d'ajouter, en guise de circonstance atténuante, que si — voyant très bien comment l'Académie me servirait — je ne voyais pas comment je pourrais la servir, je le souhaitais pourtant de tout mon cœur. Comme les Irlandais, je ne savais pas quoi, mais je le voulais bien. Sans aller, en effet, jusqu'à revendiquer pour notre Académie le destin que lui fixait Louis XIV dans ses lettres patentes du 10 Août 1682 «...nous voulons que les Académiciens de Nîmes jouissent des mêmes honneurs, privilèges, franchises et libertés dont jouissent ceux de l'Académie Française...» (ce qui prouve, entre parenthèses, que même les rois ne peuvent pas tout ce qu'ils veulent, et — en l'espèce — c'est regrettable pour nous), j'estime que son rôle devrait être mieux reconnu, aidé par les pouvoirs et, par suite, plus important dans notre chère cité. Il ne s'agit, bien entendu, ni d'honneurs ni de privilèges ; il ne s'agit que de services.

\*  
\*\*

L'Académie me semble d'abord jouer le rôle de mainteneur des choses de l'esprit. Ce n'est point mince, ni courant. Du 16<sup>me</sup> à la fin du 19<sup>me</sup> siècle, dans toute agglomération de quelque nombre, il y avait des salons où les gens de mérite (comme on disait jadis) s'entretenaient de ces choses de l'esprit et en entretenaient, par là, le rayonnement autour d'eux. Aujourd'hui, par une étrange dégradation ou paresse, dûes sans doute au surmenage de notre époque mécanisée, les mêmes gens ne se réunissent plus guère que pour s'abîmer dans le mutisme du bridge où parmi la fumée des cigarettes masculines et féminines — chacun prend bien garde (s'il est troisième) d'abattre sa plus forte carte et, quelque soit son rang, de ne jamais jouer dans la forte du mort. Tant de savoir parfois et tant d'intelligence monopolisés par ces bouts de carton. Vraiment, c'est une pitié ! Heureux encore quand il n'est pas question de ces parties douteuses, plus surprenantes que surprises, où ceux qui devraient éduquer un peuple prêt, beaucoup plus qu'on ne pense, à admirer et à suivre, attirent sur eux son juste mépris. Et l'on s'étonne, après, des conséquences, quand le plus étonnant est cet étonnement lui-même.

Il faut, de toute nécessité, réagir, ou bien nous sommes destinés à l'accélération la plus redoutable de la plus coupable des chutes. Il faut rallumer partout les foyers de cette activité de l'esprit qui est, somme toute, le propre et la noblesse de l'homme. Notre Académie s'y emploie. Là son mérite. Là aussi son devoir que, sans modestie fausse, elle doit élargir. Se muer un peu, si possible, d'efficace conservatoire en poste de commandement.

Elle me semble jouer ensuite un rôle d'harmonie sociale dont l'intérêt n'est pas moindre. Ce n'est pas un secret que, qui entre

à l'Académie s'engage à observer la règle de toutes les bonnes compagnies, règle de respect des idées et des personnes, qui n'empêche nullement, mais au contraire facilite, leur libre confrontation. Et je sais bien que nul n'y trouve gêne et que chacun y trouve bénéfique et agrément. Par quelle aberration lugubre, et malgré toutes nos épreuves, notre pays a-t-il tant de peine à offrir au monde cet exemple que, cependant, le monde, pour son propre apaisement, en attend ! Pourquoi des gens également sincères dans le vouloir du bien public ne pourraient-ils se confronter sans s'opposer avec violence, une violence dont le propre est d'être aussi redoutable à l'équité qu'à la vérité ? Pourquoi faudrait-il se haïr au lieu de commencer par se comprendre, ce qui serait le commencement de s'aimer ? Pourquoi faudrait-il donc toujours se faire peur ? Entre l'entêtement meurtrier des uns et la vindicte meurtrière des autres, n'y aurait-il pas le vrai « chemin d'hommes » où tous s'efforceraient de se libérer mutuellement dans un climat de charité : de libérer les uns d'une injuste misère et libérer les autres d'injustes privilèges (je dis bien : libérer), non point de déplacer injustices et souffrances mais de les écarter pour le bonheur de tous et pour le malheur de personne. Quand aurons-nous enfin le bloc des hommes contre le Mal, à la place des blocs des hommes qui multiplient entre eux les maux ! En tout cas, il convient aussi de réagir. Au milieu de tant de laideurs et de douleurs (séquelles coutumières de la guerre), de plaies qui suppurent ou s'irritent, de cruautés qui se répondent, d'abaissement des mœurs, de crimes dont on parle trop comme d'autres dont on ne parle pas assez, finalement de tant de désespoir, place aux hommes de bonne volonté qui redresseront le pays dans la vertu fraternelle. J'entends que c'est à ces hommes (ils sont bien plus nombreux qu'ils ne pensent et qu'on ne pense et, dans une certaine mesure, ils constituent la grande majorité de la nation), j'entends que c'est à ces hommes de se faire une place qui — répétons-le — sera leur devoir plus encore que leur droit.

Et cela revient à souligner, Messieurs, la nécessité, comme la valeur, des initiatives régionales. Je suis régionaliste convaincu. La grande patrie est faite des petites et ne peut pas plus se passer d'elles sur le plan de l'esprit que sur le plan économique. L'âme de la France ne peut pas ne plonger dans notre sol qu'une racine pivotante — comme celle d'un navet — et qui passerait par le seul Paris. Il y aurait, et il y a, dépérissement de l'ensemble. Tous les terroirs doivent prendre part à cette âme et le nôtre n'est pas si pauvre. La guérison doit venir de partout. Car, si Paris, grâce au ciel, est en France, il n'est pas, à lui seul, la France. Ce que nous déplorons, d'ailleurs, n'est pas la faute de Paris car il est évident que les Parisiens ne peuvent rénover Nîmes à la place des Nîmois. Il faut que la cité des

Reboul et des Bigot, mêlant dans une même ferveur, les prestigieuses langue d'Oc et langue d'Oil, écrins de sentiments si nobles, si humains, — pourquoi ne dirais-je pas si chrétiens ? — retrouve l'intensité de sa vie propre et régionale, dans une santé et une vigueur qui seront son offrande permanente à la France.

Et notre Académie doit s'y donner à fond.

Voilà — je n'aurai pas l'outrecuidance de dire : le programme que j'entrevois pour elle — mais le rêve que j'en ai, comme un humble et fervent désir, et que je lui livre en hommage.

Mais peut-être avez-vous déjà noté, avec une fort légitime malice, que ce régionaliste convaincu a choisi, pour dire sa foi, le curieux moment où il risque d'abandonner la région et d'être absorbé par la capitale. Messieurs, la plus grande malice est celle du destin qui, menaçant de m'arracher à vous à l'heure où vous me recevez et où j'en ai une telle satisfaction, veut me signifier, sans doute, pour ma contrition, que nul n'échappe à la sagesse des proverbes et que « bien mal acquis ne profite jamais ».

Pour moi, même si je dois être en déplacement à Paris, je resterai languedocien par le cœur et, je l'espère bien, par de fréquents retours.

Alors, si vous n'y voyez pas d'objection, un de mes plus doux contentements, comme un de mes plus vifs attraits, sera de venir m'asseoir parmi vous, et ce lien nouveau que vous avez bien voulu me permettre, quand même, de nouer avec Nîmes et le Midi, n'est pas ce qui compte le moins, aujourd'hui, dans la durable gratitude que je tiens encore à vous exprimer pour le très précieux honneur que vous me faites ».

M. des Guerrois fait une communication sur : « Un adversaire de Napoléon : Pozzo-di-Borgo ».

M. Des Guerrois rappelle qu'il y a 4 ans, le 15 Février 1942 tombait le Centième Anniversaire de la mort du Général et Diplomate Pozzo-di-Borgo qui fut à la fois l'animateur de l'opposition anti-Napoléonienne et en même temps, une fois Napoléon éliminé celui que l'on pourrait appeler avec M. Ordione, auteur d'une biographie de ce personnage, le diplomate de l'Europe française.

On ne pouvait décemment célébrer cet anniversaire pendant l'occupation, la suprématie de la France étant momentanément éclipsée.

Il est d'autant moins trop tard pour le faire à l'heure actuelle que les événements ont remis à l'ordre du jour la question de la reconstruction de l'Europe, ainsi que celle de la rivalité anglo-russe.

M. Des Guerrois se propose d'examiner aujourd'hui dans une première communication, la vie de Pozzo-di-Borgo depuis 1764, année de sa naissance jusqu'au moment de la chute de Napoléon.

Dans une 2<sup>me</sup> communication, il examinera plus spécialement le rôle de Pozzo-di-Borgo, ambassadeur à Paris, de 1814 à 1835, ainsi que ses dernières années.

Entrant ensuite dans le vif du sujet, l'orateur décrit la vie du futur diplomate dans ses premières années : à Atala, berceau et fief de sa famille, puis au collège d'Ajaccio où il fit connaissance de Joseph Bonaparte, ensuite à l'Université de Pise, d'où il revint en 1787 pour s'inscrire comme avocat au barreau près la Cour Royale d'Ajaccio.

A ce moment se place sa première rencontre avec Napoléon avec qui il sympathise tout de suite.

Les deux jeunes gens (ils ont 18 et 23 ans) sont liés par leur amour commun de leur patrie Corse, leur désir de la voir prospère et le souci de voir ses droits et ceux de ses enfants respectés par la France qui l'a acquise des Gênois et a dû réduire à la bataille de Ponte-Nuovo, la résistance des autochtones dirigés par le grand patriote Corse Pascal Paoli.

Les deux amis accueillent avec joie la Révolution Française mais avec elle vont apparaître bientôt leurs divergences de caractères et de conceptions qui iront en s'accroissant jusqu'à la rupture.

Bonaparte imprégné des philosophes encyclopédistes, ami de Robespierre et de St-Just, incarne l'esprit jacobin, fondera avec ses frères, des Clubs en Corse et symbolisera peu à peu l'action Révolutionnaire qu'il ne songera que plus tard à endiguer et à monarchiser en sa personne.

Pozzo au contraire lié avec Mirabeau dès son premier passage à l'Assemblée Constituante sera initié par lui à sa tentative de Révolution royale et de Consolidation de la monarchie Bourbonnienne, idée dont il poursuivra toute sa vie la réalisation.

Dès leur retour dans leur île natale, le conflit s'accroîtra. Pozzo se rangera dans le camp de Paoli revenu de son exil volontaire qui entre rapidement en lutte avec les Bonaparte et leurs partisans.

Entraînés par ceux-ci la Convention décrétera Paoli et Pozzo d'accusation et le 2 Juin 1793 aura lieu un essai de débarquement de la flotte conventionnelle, il échoue et c'est alors le départ des Bonaparte avec les troupes de la Convention.

Paoli et Pozzo entrent ensuite en pourparlers avec le Roi d'Angleterre qui sera proclamé Roi du Royaume Constitutionnel de Corse en la personne d'un vice-roi Sir Gilbert Eliott.



Mais les Corses ne tardent pas à comprendre que les anglais songent avant tout à les opprimer. Pozzo lui-même s'en rendra compte, une révolte éclatera et le royaume anglais de Corse disparaîtra le 11 Octobre 1796 à la suite d'un débarquement français.

Pozzo devra alors quitter l'île et pour lui commenceront 19 ans de vie errante pendant lesquels il ne cessera de lutter contre la domination de Napoléon, elles le mèneront successivement en Angleterre, en Russie, en Autriche, en Prusse, en Italie où traqué par la police Impériale il demandera asile à Ange Chiappe, sous-Préfet d'Alba, en Suède et au quartier général de Bernadotte.

Général et Ambassadeur d'Alexandre 1er, plénipotentiaire des alliés auprès de Louis XVIII, il entrera avec celui-ci à Paris, en 1814 et en 1815.

Ainsi, un des deux Corses a triomphé de l'autre dans ce qui était avant tout pour tous les deux malgré les apparences, une affaire insulaire.

Mais bientôt le vainqueur s'effacera dans la nouvelle Europe sur l'entente du Roi de France et du Tsar de Russie ».

En fin de séance, M. Henry Bauquier, conservateur du Musée archéologique met la Compagnie au courant de la mise à jour d'une nécropole des premiers siècles chrétiens ayant eu lieu au penchant du plateau de St-Maurice sur le terrain de la commune de St-Laurent-des-Arbres. Il s'agit de sépultures construites en tuiles gallo-romaines et pierres plates du type déjà rencontrées et étudiées sur divers points de la région : Pouzilhac, Arpaillargues, Castillon-du-Gard, etc... Il s'agit certainement d'inhumations se rapportant à une agglomération indigène stationnant sur ce point du terrain, autrefois très peuplé. A ce propos, M. Bauquier met au point la légende des sépultures dites sarrazines qui n'ont rien à voir avec nos envahisseurs du VIII<sup>me</sup> siècle sinon le souvenir de leurs déprédations.

M. Gouron, archiviste départemental, se déclare du même avis sur le caractère indigène des sépultures mais rattache à des causes différentes leur qualification de « sarrazines ».

---

SEANCE DU 12 JUILLET 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, président.

Étaient présents : M.M. Reynaud, Bauquier, Fabre, Chanoine Anthérieu, Antonin, Huc, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Docteur Rocher.

M. le Président donne lecture de la correspondance. Une lettre de M. le Maire de Nîmes invite la Compagnie à la cérémonie de remises de divers prix, qui se déroulera le 14 Juillet à la Fontaine. M. Huc est désigné pour représenter l'Académie. Une autre lettre invite la Compagnie au concert offert par la Municipalité au Théâtre. Cette invitation étant parvenue trop tard à la connaissance du Président, l'Académie enverra ses remerciements. M. le Président expose qu'il faudrait se préoccuper des membres qui restent un temps assez long sans prendre contact avec l'Académie. Après échange de vues, il est décidé que la question sera reprise à une séance ultérieure.

M. Huc rend compte des travaux de remise en état d'une partie de la couverture de l'Hôtel de l'Académie. Cette remise partielle est achevée. Des réparations ultérieures pourront être reprises après assèchement complet.

M. Des Guerrois donne connaissance de la seconde partie de son étude sur Pozzo-di-Borgo. Il retrace la suite de la vie de Pozzo et s'attache à montrer que sa préoccupation principale, au cours de cette période fut d'arriver à une entente franco russe. Il fit dans ce but de grands efforts. Il représentera la Russie lors du traité qui fixe en 1939 le sort de la Belgique. Par la suite et lorsqu'il se rendit compte que les changements survenus en France ne laissaient plus d'espoir d'arriver à son but, il rentra en France pour une discrète retraite. M. Des Guerrois ne manque pas de rappeler que Pozzo fut des premiers à souscrire au monument qu'Ajaccio élèvera à Napoléon 1er.

M. le Président remercie M. Des Guerrois d'avoir fait bénéficier ses confrères d'une étude si intéressante et si documentée.

La prochaine séance est renvoyée en Octobre.

---

SEANCE DU 18 OCTOBRE 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, vice-président.

Etaient présents : M.M. Bauquier, Latzarus, Marcel Coulon, Fabre, De Valfons, Pasteur Cadix, Antonin, Huc, Des Guerrois, Flaugère, Gibelin, Dr. Rocher, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le Chanoine Chabot.

En ouvrant cette séance de rentrée, M. le Docteur Baillet adresse au Président de l'Académie, M. le Colonel Blanchard, les condoléances de ses confrères à l'occasion du deuil qui le frappe.

Il est fait hommage à la Compagnie de divers ouvrages : « Le dernier chef », par M. Trial, membre résidant ; un volume de poésies de M. Bauquier, membre résidant ; « Remarques sur l'Odyssée de Racine », par M. Gaston Broche, correspondant ; « Stances », de M. Pourtal de Ladevèze, membre résidant ; « La Tâche », de Mlle Martinet ; « L'amour chanté », de M. Charles Coste. Ces ouvrages seront l'objets de compte-rendus.

M. Fabre présente une étude intitulée : « L'âne à l'Eglise au Moyen-Age » :

M. Fabre entretient l'Académie des diverses cérémonies du culte auxquelles, du XI<sup>me</sup> au XVI<sup>me</sup> siècles, l'âne fut associé, d'abord dans une intention exclusivement religieuse, comme symbole christique signifiant, à cause de sa douceur et de sa patience, la bonté du Christ, puis rapidement ce caractère disparut. L'élément dramatique se substitua à l'élément liturgique et les cérémonies dans lesquelles l'âne apparaissait réellement devinrent grotesques et finirent par se confondre avec la sacrilège Fête des Fous qui pendant près de quatre cents ans souilla les églises de France surtout dans la région septentrionale, et ce malgré les efforts renouvelés du haut clergé et l'intervention des conciles pour en amener l'abolition définitive qui ne fut obtenue que devant la crise de la Réforme et des guerres de religion.

M. Fabre donne des indications détaillées sur diverses cérémonies, notamment sur celle du défilé des Prophètes qui se célébrait dans la cathédrale de Rouen le jour de Noël, au cours de laquelle apparaissait le devin Balaam monté sur une ânesse. Il narre également la Fête de l'Âne qui se célébrait le 14 Janvier dans l'église Saint-Etienne de Beauvais où l'âne faisait son entrée dans le sanctuaire monté par une jeune fille tenant un enfant dans ses bras, figurant ainsi la Vierge de la Fuite en Egypte. La messe qui se célébrait ce jour-là en présence de l'âne était vraiment une messe grotesque que le prêtre terminait par le

braiment trois fois répété au lieu du rituel *Ite missa est*, braiment auquel l'assistance répondait de même.

M. Fabre étudie en détail le manuscrit de l'Office de la Circoncision composé au début du XIII<sup>e</sup> siècle par Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, qui contient la fameuse « Prose de l'Âne » qui se chantait au début de l'office en présence d'un âne devant les portes de la cathédrale. Il cite encore les Fêtes de l'Âne qui se célébraient en même temps que la Fête des Fous à Autun, Noyon, Bourges, Chalons-sur-Marne, etc... et termine sa communication par un aperçu critique de cette opinion émise par Michelet que les Fêtes de l'Âne du Moyen-Age semblent avoir été une tentative de réhabilitation du peuple asservi et souffrant.

---

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Président.

Etaient présents : M.M. Bauquier, Marcel Coulon, Chanoine Chabot, Fabre, Chanoine Anthérieu, Pasteur Cadix, Antonin, Baillet, Gibelin, Général d'Alauzier, Huc, Des Guerrois, Gouron, Chanoine Bruyère, Dupont, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Colonel Blanchard remercie ses collègues de la sympathie qu'ils ont bien voulu lui témoigner à l'occasion du deuil cruel qui vient de le frapper.

Il exprime ensuite la satisfaction de la Compagnie de voir M. le Chanoine Chabot, rétabli, reprendre sa place qu'il n'avait pu occuper depuis assez longtemps.

M. Gibelin fait hommage de son dernier ouvrage : traduction de la Critique de la Raison pratique de Kant. M. le Pasteur Cadix se charge d'en présenter le compte-rendu au cours d'une prochaine séance.

M. le Secrétaire est chargé de faire part à M.M. Max Nègre et Rouvière qu'ils ont passé, en raison de leur éloignement de Nîmes et par application de l'art. 4 du Règlement, dans la classe des Académiciens non résidants. Cette décision, proposée par la Commission, des anciens présidents a été prise à l'unanimité moins deux voix.

M. le Docteur Baillet rend compte du roman de Mlle Martinet « La Tâche ». C'est un roman d'amour ramassé en quelques pages, qui ne manquent pas d'émotion. Une partie de cette douloureuse histoire se déroulant à Nîmes, l'auteur donne quelques descriptions nuancées et poétisées de notre ville. M. le Docteur Baillet rappelle que l'auteur a été, pour des œuvres antérieures, la lauréate de l'Académie.

M. Lacombe rend compte de l'ouvrage de M. Charles Coste, paru aux Presses rhodaniennes à Bollène, sous ce titre : « L'amour chanté par les poètes rhodaniens ». C'est une étude de poètes qui ont vécu en comtat venaissin sans être englobés par le mouvement mistralien. Après avoir étudié les œuvres de Ripert Louis, Albin Delpuech, et laissé entrevoir d'autres études, M. Coste, remontant dans le passé s'attache à la physionomie de Mme Viot qui n'est autre que Mme de Bourdic. L'auteur donne sur elle et sur son séjour dans le Gard de très intéressants détails.

M. Huc fait ensuite une communication sur l'écrivain Paul Adam.

Il est étonné de l'indifférence dans laquelle le tient aujourd'hui le public lettré.

Il rappelle ses origines, suit sa carrière littéraire, ses lettres, ses difficultés, ses différentes tendances influencées par les engouements successifs des époques qu'il a traversées, naturalisme, symbolisme, décadentisme.

Il montre que Paul Adam a su s'en dégager pour se créer, une technique littéraire spéciale, toute nouvelle, qui peut s'apparenter au mode cyclique de Balzac, mais plus orientée vers la forme épique.

Il insiste sur les quatre ouvrages qui ont pour thème l'époque napoléonienne, à laquelle son ascendance fut mêlée, et qui constituent une œuvre de haute portée littéraire.

M. Huc nous parle alors de la technique de Paul Adam. Celui-ci après une critique de Faguet qui reconnaît son talent, mais regrette qu'il écrive si mal, se défend en disant que le style n'est pas une chose immuable qu'il doit suivre l'évolution des esprits avec le temps, que le style de Montaigne, tout imprégné des racines grecques et latines de notre langue, ne peut plus convenir aux mouvements de la pensée moderne, modifiée par les acquisitions de la science et les perspectives morales qu'elle a développées.

Aussi affirme-t-il que la forme pure, classique, est dépassée, et qu'elle lui importe peu, pourvu que par l'abondance des termes, les images évoquées, les mots incisifs placés opportunément, nous ayons des sensations exactes et des visions justes des moments vécus.

Aussi en application de cette théorie, ses ouvrages sont-ils bourrés de qualificatifs, de néologismes, d'idées hardies forçant cette vision et la sensation. Ses phrases sont courtes, comme hachées, leur construction toute d'impressions successives, sans souci d'une ordonnance grammaticale, la touche principale mise souvent seule, terminale, pour bien frapper.

Cette technique lui a amené le reproche d'être trop riche d'idées, comme si, disait-il, on peut raisonnablement faire un tel reproche.

L'écrivain s'est bien fait comprendre et a bien fait sentir, et a bien écrit.

Il termine cette communication en souhaitant que les lettrés reviennent à Paul Adam et honorent ainsi son grand talent.

---

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, président.

Etaient présents : M.M. Reynaud, Bauquier, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Marcel Coulon, Latzarus, Fabre, Baillet, Pasteur Cadix, Antonin, Gibelin, Huc, Velay, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Pasteur Cadix dépose un ouvrage dû à M. Emile Soubeyran et intitulé « Toponymie de l'Oise ». Un semblable ouvrage paraîtra sous peu et qui intéressera le Gard.

Il est procédé à l'élection de M. Soubeyran en qualité de membre non-résidant. Sont élus membres correspondants M. le Commandant Coste et Mlle Agnès de la Gorce.

M. Marcel Coulon présente le compte-rendu de l'ouvrage de M. Trial, membre résidant « Le Dernier Chef ». Notre confrère, dans ce livre, condamne certains traits de pratique coloniale en mettant en scène un de ces chefs de tribu qu'il a vu à l'œuvre au Gabon. L'auteur a su rendre son récit intéressant et vivant.

M. Marcel Coulon, après avoir analysé la brochure de M. Gaston Broche sur les « Remarques sur l'odyssée par Racine » veut bien donner à l'Académie quelques extraits de son prochain ouvrage sur Mistral poète lyrique. Jusqu'ici, dit M. Marcel Coulon, c'est Mistral poète lyrique qui a été étudié. Mais en poète de génie, Mistral a uni les deux genres. M. Marcel Coulon lit des passages d'un chapitre qui s'intitulera « Entre Dante et Lamartine ». La Compagnie entend avec un vif plaisir quelques morceaux de traduction de Mistral en vers français que M. Marcel Coulon a su calquer sur le texte original et qui reproduisent le rythme et toutes les nuances de la poésie mistralienne.

M. Latzarus indique que la Société littéraire de Vitry le François dont la bibliothèque a été détruite par les événements de guerre, souhaiterait la reconstituer ; elle demande à la Compagnie de bien vouloir lui envoyer la collection des Mémoires de l'Académie de Nîmes. Il est décidé de faire bon accueil à cette requête et M. Latzarus veut bien se charger d'envoyer les volumes dont il sera possible de disposer.

---

### SEANCE DU 6 DECEMBRE 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Président.

Etaient présents : M.M. Reynaud, Bosc, Latzarus, Fabre, Bauquier, Marcel Coulon, Antonin, Pasteur Cadix, Gibelin, Huc, Des Guerrois, Velay, membres résidants ; M. Max Nègre, membre non-résidant ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : Chanoine Chabot, Chanoine Bruyère.

M. Latzarus, ayant été élu membre correspondant de l'Académie d'Aix-en-Provence, a pris séance dans cette Compagnie et transmet à l'Académie de Nîmes, les bons souvenirs de ses nouveaux confrères. M. le Président informe la Compagnie qu'il a déposé une demande de subvention au Conseil Général du Gard.

M. Bosc ayant proposé le relèvement du taux des cotisations et M. Bauquier l'établissement d'un droit d'entrée, ces deux propositions ont été renvoyées à la Commission des Finances qui les étudiera. Est également renvoyée à l'examen du Bureau la question des relations de la Bibliothèque municipale avec les membres de l'Académie.

M. Fabre fait une communication sur « L'histoire de la Damnation de Faust d'Hector Berlioz » :

M. Fabre rappelle que le 6 Décembre 1846 — il y a cent ans — eut lieu dans la salle de l'Opéra-Comique, la première audition de la *Damnation de Faust*, l'œuvre maîtresse d'Hector Berlioz — un chef d'œuvre — celle qui a le plus contribué à consacrer la gloire de ce musicien de génie qui a introduit dans la musique des rythmes originaux et une orchestration jusqu'alors inconnue, mais une gloire posthume, car, de son vivant, Berlioz ne connut, en France surtout, que déceptions sur déceptions, insuccès répétés, victime qu'il fut de l'hostilité des médiocres, des intrigues des envieux et de la sottise d'un public qui ne sut ni ne voulut comprendre sa musique cependant si humaine tant elle est descriptive et débordante de lyrisme. M. Fabre expose en détail l'histoire de la *Damnation de Faust*. Sa genèse d'abord : en 1829, à vingt-cinq ans, Berlioz, enthousiasmé à la lecture du *Faust* de Goethe que vient de traduire Gérard de Nerval, écrit en quelques semaines des *huit scènes de Faust* qu'il édita mais renonça à faire entendre. Seize ans après il les reprit, les remania, y ajouta d'autres scènes toutes groupées autour de l'épisode de Marguerite et ce fut la *Damnation de Faust* dont la majeure partie fut composée au cours d'un voyage de concerts en



Autriche et en Hongrie. Le 10 Octobre 1846 tout était terminé. La première audition eut lieu le 6 Décembre suivant devant une salle à moitié vide malgré des efforts renouvelés de publicité. L'œuvre fut accueillie froidement et avec ironie. Seuls quelques amis de Berlioz applaudirent. Le 20 Décembre eut lieu une seconde audition. Il y avait encore moins de monde dans la salle et ce fut la chute. Pour Berlioz ce fut une immense déception et la ruine car, pour assurer ces deux auditions qui avaient eu lieu à ses frais, il s'était endetté de plus de dix mille francs. Pour gagner quelque argent il alla en Russie donner des concerts. Les deux premières parties de la *Damnation* données à Saint-Pétersbourg, furent acclamées. Il en fut de même, au retour, à Berlin. Mais en France, du vivant de Berlioz, la *Damnation* ne fut plus donnée dans les concerts. Quand Berlioz mourut, en 1869, depuis longtemps on n'en parlait plus alors qu'à l'étranger elle était toujours entendue avec grande faveur. Après sa mort, elle ressuscita, des fragments en furent applaudis dès la fin de 1869, puis en 1870, 1872, 1873 et finalement, en 1878, grâce aux efforts des deux chefs d'orchestre Padeloup et Colonne, mais avec ce dernier surtout, elle triompha définitivement et partit pour faire une glorieuse carrière. Aujourd'hui, elle n'est plus discutée. Elle connaît un succès constant. Ainsi s'est affirmée la revanche du destin, une revanche qui était bien dûe à un musicien en qui se sont incarnées les caractéristiques les plus représentatives du génie français.

M. Velay donne la première partie de son étude sur « Jules Lemaitre ». Il retrace l'enfance de l'éminent critique et étudie l'influence qu'ont eu sur sa formation, son pays d'origine, son milieu familial et ses premières études. M. Velay poursuivra sa communication au cours de la prochaine séance.

---

SEANCE DU 20 DECEMBRE 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, président.

Étaient présents : M.M. Reynaud, Bosc, Bauquier, Chanoine Anthérieu, Fabre, Baillet, Antonin, Pasteur Cadix, Gibelin, Faure-Frémiet, Huc, Chanoine Bruyère, Des Guerrois, Velay, Dupont ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Latzarus.

M. le Chanoine Anthérieu dépose sur le Bureau, le Bulletin du Comité de l'Art Chrétien.

M. Velay donne connaissance à l'Académie de son étude sur Jules Lemaitre. Il raconte la petite enfance du grand critique, écoulée à Zavers, dans un milieu modeste, entre son père, humble instituteur de village et sa mère, receveuse des postes ; son passage au petit séminaire de Notre-Dame des Champs, puis à l'école de la rue d'Ulm, où il est reçu à 19 ans ; son séjour au Havre, sa rencontre avec Flaubert à Croisset, son départ pour Alger, son mariage, son infortune conjugale, la mort atroce de sa femme et celle, pitoyable, de la petite fille née de cette union malheureuse.

M. Velay dit ensuite comment, après avoir enseigné tour à tour à Besançon et à Grenoble, Jules Lemaitre quitta l'Université et revint à Paris ; comment aussi, 3 mois après son retour dans la capitale, un article sur Renan, paru dans la *Revue Bleue*, le rendit tout à coup célèbre ; comment encore, à 31 ans, Jules Lemaitre, recueillant au *Journal des Débats*, des successions illustres, devint instantanément le critique littéraire et dramatique le plus lu et le plus goûté de son temps.

Notre confrère s'attarde un peu sur sa liaison avec Madame de Loynes qui fut pendant 23 ans son amie, mais jamais, ainsi qu'il advint de Madame de Caillavet pour Anatole France, son inspiratrice.

M. Velay examine les aspects variés et pleins d'attraits de ce talent infiniment nuancé, spirituel, parfois profond, ironique, charmant et grave, poète exquis, critique brillant, universellement admiré, conteur délicieux, auteur dramatique abondant et applaudi ; inégalable conférencier, homme politique de surcroît, dévoué à ses idées, ami sûr, généreux et fidèle, qui connut pendant 30 années la plus enviable renommée et même la gloire, et mourut à 61 ans, le 5 Août 1914, dans son petit village natal, où nul de ceux qu'il avait approchés, aidés et enchantés ne suivit son cercueil.

M. Bauquier lit un poème dont il est l'auteur : « Le souhait de Calendal ».

### SEANCE DU 3 JANVIER 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard, Président.

Etaient présents : M.M. Bauquier, Latzarus, Marcel Coulon, Chanoine Anthérieu, Chanoine Chabot, Fabre, Gibelin, Baillet, Huc, Velay, Fauré-Frémiot ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le président ouvre cette première séance de l'année en adressant tous ses vœux à ses confrères.

Il est ensuite procédé au renouvellement du Bureau. Sont élus M. le Docteur Baillet, président ; M. Gouron, vice-président, à l'unanimité des membres présents.

Lecture est ensuite donnée par le Secrétaire : d'une lettre de l'Académie des Sciences et Belles Lettres de Clermont invitant l'Académie de Nîmes à participer au Congrès qui sera tenu à Clermont en Juin prochain à l'occasion du millénaire de la dédicace de la Cathédrale (946) et qui sera consacré à des études sur les Arts du X<sup>me</sup> siècle ; d'une lettre de la Société académique de l'Aube sollicitant des renseignements sur la Famille Vincens ; d'une note indiquant les prix régionalistes institués par le Conseil Général du Gard.

L'Académie est heureuse d'apprendre que M. Pourtal de Ladevèze, membre non-résidant s'est vu décerner par la Société des Gens de Lettres le prix Alfred Drouin ; elle félicite le lauréat dont le succès en la réjouissant, ne peut que lui apporter une certaine fierté.

M. Rogeat annonce la parution d'un prochain volume qu'il a intitulé « Parfum natal ». M. Tuffier, membre correspondant, fait parvenir quelques-unes de ses plus récentes poésies.

M. le Docteur Baillet transmet à la Compagnie le souvenir que lui envoie M. Henri Mazel, membre non-résidant.

Il est pris acte de la démission de M. le Dr. Sollier.

M. Fauré-Frémiot fait une communication sous ce titre : « Descartes, père spirituel du romantisme ». Il ne considère pas les Romantismes comme des disciples de Descartes, mais il remarque que le romantisme est une crise morale et Philosophique, dûe à la prise de conscience d'une cosmologie nouvelle, la cosmologie moderne ; celle-ci offre à l'homme la vision d'un uni-

vers matériel illimité dans le temps comme dans l'espace et l'homme s'affole de n'être plus :

« qu'atome dans l'immensité  
minute dans l'éternité ».

Or, cette nouvelle cosmologie, appuyée par les découvertes de l'astronomie procède directement du cartesianisme. Et c'est en ce sens que nous pouvons considérer, sans paradoxe, Descartes comme le père spirituel et involontaire de la grande crise romantique.

---

SEANCE DU 17 JANVIER 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Blanchard.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Bauquier, Marcel Coulon, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Fabre, Pasteur Cadix, Antonin, Baillet, Gibelin, Huc, Chanoine Bruyère, Rocher, Fauré-Frémiot, Gouron, Des Guerrois, Dupont ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : M.M. Velay et Latzarus.

L'ordre du jour appelant l'installation du Bureau, M. le Colonel Blanchard prend la parole pour remercier ses confrères des marques de sympathies qu'ils lui ont toujours données et notamment à l'occasion du deuil cruel qui l'a atteint. Il rend à la Compagnie ce témoignage qu'au cours des deux années qu'il a présidé, les travaux ont été nombreux, variés et toujours personnels. C'est ainsi que notre vieille Académie remplit son rôle intellectuel, plus impérieux, à l'heure actuelle que jamais. Il félicite les nouveaux élus au Bureau M. le Docteur Baillet et M. Gouron.

En prenant place au fauteuil, M. le Docteur Baillet se déclare très touché des paroles de son prédécesseur et très flatté des suffrages de ses confrères. Il s'efforcera de se conformer aux exemples de ses devanciers, tâche qui lui sera rendue facile par la bienveillance de tous.

M. le Docteur Baillet fait part à ses confrères du décès de M. Lasserre, membre non-résidant. Notre confrère, parvenu à l'âge de 85 ans, aimait à venir s'associer à notre travaux, lors de ses séjours à Nîmes. Il fut l'historien autorisé d'Aigues-Mortes et d'Aigues-Vives et un félibre très apprécié.

M. Gibelin donne lecture d'un dialogue anonyme en Langue d'Oc. Deux bons nimois devisent en suivant les fêtes données en l'honneur du passage du Comte d'Artois en 1814. Ils décrivent les cérémonies avec un enthousiasme et une ferveur touchants. En présentant cet ouvrage, M. Gibelin en souligne la rareté, rareté due semble-t-il à ce que cette brochure a dû être détruite au cours des cents jours.

M. le Chanoine Bruyère lit quelques passages d'une Chanson des demoiselles d'Alès en l'honneur des Bourbons et remontant à la même époque. L'Académie applaudit ensuite quelques vers de M. Bauquier sur les « Santons ».

### NICOLAS LASSERRE EST MORT

Manœuvre, ouvrier agricole, clerc de notaire, comptable, voyageur de commerce, fondé de pouvoir d'une maison de vin à Alger, enfin contrôleur des fraudes, voilà des états de service qui montrent bien que Nicolas Lasserre (Meste Nicoulau pour ses amis du Félibrige) mit longtemps à trouver cette satisfaction de l'ambition qui n'est, chez beaucoup, qu'une forme de la paresse. Les soucis immédiats ne l'empêchèrent pas de briguer (sans le moindre espoir de succès) un mandat législatif, de fonder à temps perdu si l'on peut dire, un Syndicat de défense viticole ou un groupe d'études sociales, une Caisse locale de Crédit ou une chorale ouvrière, d'organiser, durant la période parisienne de sa vie, des repas à la Brandade ou des représentations théâtrales aux amis de la Langue d'Oc. Il trouva encore, dans une vie pleine d'événements et d'œuvres, le temps d'écrire, tant en français qu'en langue d'oc une bonne dizaine de pièces de théâtre, un nombre imposant de contes et de poèmes. Il ne restera de cette œuvre qu'une « Histoire d'Aigues-Mortes », une « Histoire d'Aigues-Vives » et un livre de souvenirs publié, peu avant la mort sous le titre « Escasso moun peirin ».

D'autres pourront voir en Nicolas Lasserre le félibre qui disait avec tant de verve les fables de Bigot ou le patriote qui, engagé en 1914 à l'âge de 52 ans, fit la guerre jusqu'au moment où, ayant eu les pieds gelés, il revint à Nîmes diriger une exploitation agricole pour les besoins de la défense nationale. Je ne veux retenir ici que les qualités de l'homme d'action. Même courbé par l'âge, même à demi aveugle il n'accordait à ses infirmités, d'attention que dans la mesure où elles pouvaient restreindre ses activités. La voix, la vivacité de l'esprit et du geste étaient restées étonnantes chez cet homme qui savait donner à ses vieux souvenirs la plus grande fraîcheur. La mort est venue par un de ces accidents auxquels est exposée l'extrême vieillesse. Ses amis ne sauraient oublier que jusqu'au dernier moment cet homme infatigable sut mettre au service des causes qui lui étaient chères les ressources d'une activité qui était grande et d'une intelligence que les ans n'avaient pas réussi à émousser.

G. G.

#### *Allocution prononcée à l'Académie de Nîmes*

le 17 Janvier 1947, par le Colonel Blanchard, Président sortant

« Mes chers collègues,

C'est aujourd'hui que je me démetts de ces fonctions présidentielles, qui me sont échues exceptionnellement, et par suite

d'un fait indépendant de ma volonté, pendant deux années consécutives.

Arrivé au terme de mon mandat, je tiens à vous dire combien je suis heureux et fier d'avoir été appelé à vous présider.

En effet, je suis fier d'avoir été appelé par vos suffrages à siéger en tête d'une Compagnie telle que la vôtre, composée d'hommes de goût et de science, plaçant au premier rang de leurs occupations la pratique des lettres, des sciences et des arts.

Quelques hommes, étrangers à notre Académie, ont pu, au cours des temps, lâcher sur elle quelques brocards, la traiter de vieillote, de sûrannée. Sans se laisser détourner de sa voie, fixée par le roi Louis XIV, il y a plus de 260 ans, les membres de notre Société, ont continué à mettre en commun, au cours de nos séances, le fruit de leurs travaux et de leurs méditations. Pour ma part, j'ai connu dans ma jeunesse un certain poète et littérateur qui, après avoir déclaré qu'il nous manquait 4 membres pour avoir un peu d'esprit comme à l'Académie Française, ne dédaigna pas, quand l'heure fut venue, de venir s'asseoir dans l'un de nos fauteuils.

La race de ces humoristes n'est pas éteinte ; mais, elle ne parviendra pas à troubler la bonne humeur des membres de notre Compagnie.

Je suis heureux aussi, d'avoir eu à présider vos séances. Ainsi que je le rappelais dans mon discours de réception en 1937, trois membres de ma famille ont siégé dans notre Société au cours du XIX<sup>me</sup> siècle : mon père Léon Blanchard, mon grand père maternel Clagniol de Mascony et mon arrière grand oncle Grangent. Les deux premiers sont morts quand j'étais un tout petit enfant ; le troisième était décédé bien avant ma naissance. Je n'ai pas pu recueillir leurs souvenirs, malgré cela lorsque j'ai pris rang parmi vous, il m'a semblé renouer avec l'Académie un vieux lien de famille.

Mais, cette satisfaction, qui m'a paru assez légitime n'a pas été la seule. Au cours de mes fonctions de président, j'ai appris à mieux connaître la vie et le rôle de l'Académie, comprendre la précarité de nos budgets actuels, à me tenir au courant des réparations qu'exige notre immeuble, aux relations à entretenir avec les pouvoirs publics. Après quoi, à force de m'occuper des intérêts de notre chère Compagnie, j'ai fini par l'aimer davantage et par me préparer à passer, la conscience satisfaite, dans la Commission des Anciens Présidents, ces sages conservateurs de nos vieilles traditions. C'est que je fais bien volontiers aujourd'hui.

Mes chers collègues,

Je tiens à vous remercier sincèrement de la bienveillance que vous m'avez manifestée au cours de mes longues fonctions

présidentielles. Vous m'avez ainsi particulièrement facilité ma tâche.

De plus quand j'ai eu le très grand malheur de perdre ma femme, vous m'avez tous témoigné une sympathie, qui m'a profondément touché.

De tout cela, je vous suis très reconnaissant.

A l'occasion des travaux présentés à l'Académie, vous m'avez toujours entendu les apprécier de façon impartiale, cherchant à provoquer entre vous ces discussions et commentaires, qui aident à compléter et à éclairer les sujets traités.

Pour ma part, je suis certain de n'avoir jamais, au cours de ces deux dernières années dit un mot susceptible de froisser un de mes collègues. Un traditionnaliste fervent, tel que moi, se devait de respecter en tous point les us et coutumes de notre Académie.

M.M. les membres du Bureau,

A vous aussi, je tiens à adresser mes remerciements pour les services que vous avez rendus à notre Compagnie au cours de ma présidence.

Mes prédécesseurs n'ont jamais manqué de rendre hommage à notre secrétaire perpétuel, Me Lacombe, qui, par son zèle, son expérience, ses connaissances si étendues, est un aide si précieux pour tous ceux de nos membres, que vos suffrages portent à la présidence.

Notre trésorier, M. Antonin, a, depuis quelques années un rôle des plus ingrats et de plus en plus difficile : celui de boucler notre budget, et il s'en acquitte pour la satisfaction de tous.

Notre archiviste, M. Latzarus, a éminemment le goût des livres ; aussi est-il en train de remettre en ordre notre bibliothèque qui, du reste, en avait le plus grand besoin.

Parmi les membres du Bureau, il y en a un que je ne dois pas oublier de remercier pour m'avoir remplacé si volontiers quelquefois au cours de cette année 1946, qui a été si terrible pour moi ; je veux parler de M. le Docteur Baillet, qui accède aujourd'hui à la présidence.

Mon cher Président,

Tous ceux qui siègent ici, ont pu apprécier les nombreuses communications que vous leur avez faites. Ils ont constaté votre haute compétence en ce qui touche à la littérature, la science, les beaux arts et notamment la musique. Aussi attendent-ils de vous une belle et fructueuse présidence ; leur sentiment est aussi le mien. C'est pourquoi en vous félicitant encore une fois, je me hâte de vous céder le fauteuil, que vos collègues vous ont si justement attribué.



SEANCE DU 31 JANVIER 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gouron, Vice-président.

Etaient présents : M.M. Reynaud, Bauquier, Latzarus, Chanoine Anthérieu, Fabre, Marcel Coulon, Antonin, Pasteur Cadix, De Valfons, Gibelin, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Rocher.

Excusé : M. le Docteur Baillet.

M. Antonin entretient l'Académie des locations de l'hôtel de l'Académie. La Compagnie approuve les initiatives prises par M. Antonin, appuyées par M. Des Guerrois, et les en remercie.

M. Bauquier propose de consacrer, au cours de cette année une séance de commémoration à M. Maruéjol.

Les membres de l'Académie de Nîmes sont invités à assister, dimanche 9 Février, à l'apposition d'une plaque érigée au Lycée, en l'honneur du regretté M. Portal.

M. Gouron a reçu une demande d'identification d'un portrait provenant du Musée Fabre, de Montpellier. Plusieurs confrères y verraient volontiers un portrait de Sigalon, mais personne ne peut se prononcer avec certitude.

M. Latzarus entretient l'Académie de la Corse, où des raisons de service l'ont fait séjourner au cours de l'été dernier. Malgré sa proximité, l'île de Beauté n'est pas assez connue ; il est vrai que la pénurie de moyens de transport rend les voyages malaisés, tant du continent à la Corse qu'à l'intérieur de l'île. La Corse offre des sites incomparables, une grande variété d'aspects, des produits divers, excellents parfois ; mais sa principale richesse est l'énergie de sa population, si pleinement française et si attachée aux traditions. Le souvenir de Napoléon domine Ajaccio, et il est à regretter que le service des Monuments Historique laisse à l'abandon la maison de l'Empereur. La Corse a cessé depuis longtemps d'être le pays de la *vendetta*, et M. Latzarus rétablit la véritable histoire de Colomba, d'après une thèse remarquable de M. Roger. Mais les pouvoirs publics ont par trop négligé l'outillage matériel et intellectuel de ce département français, dont l'héroïque résistance a été l'un des facteurs décisifs de notre libération.

---

SEANCE DU 28 FEVRIER 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, président.

Étaient présents : M.M. Reynaud, Bauquier, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Latzarus, Bosc, Marcel Coulon, Blanchard, Pasteur Cadix, Antonin, Gibelin, Général d'Alauzier ; M. Lacombe, secrétaire-perpétuel.

M. le Président donne connaissance d'une lettre de M<sup>e</sup> Flaisier, notaire relative au legs Sagnier. M. le Président informe ensuite la Compagnie qu'il a été invité à titre de Président de l'Académie, à assister à la Préfecture, à la réception de M. le Président du Conseil Ramadier. Il est ensuite procédé à l'élection de deux membres résidants. M. Hubert Rouger est élu à la majorité : M. Brunel est élu à l'unanimité des présents.

M. Bauquier entretient ses confrères de la découverte, sur le territoire de Meynes d'une ancienne stèle gallo-romaine, formant un côté d'une sépulture solidement construite en dalles. M. Bauquier donne l'interprétation de l'inscription qui se lit dans un encadrement restangulaire.

« Au cours d'un défonçage de terrain effectué à proximité du Mas de Pezac, dans la commune de Meynes, la charrue heurta en sous-sol, des sépultures solidement construites en fortes dalles. Un de ces sépultures ayant été complètement dégagée, il a pu être constaté que l'un de ses côtés était constitué par une ancienne stèle gallo-romaine portant dans un encadrement rectangulaire l'inscription suivante :

LVCIOSACCONISF  
HOSPESFRATER

qui doit se lire après découpage normal du texte :

LVCIO SACCONIP *Filii*  
HOSPES FRATER

et donne comme traduction

*A Lucius, fils de Sacco (ou Saccos) Hospes son frère*

Le nom de Sacco, d'origine locale sans doute, n'existe pas au Musée Lapidaire. Des démarches sont en cours auprès du propriétaire actuel de la stèle pour qu'elle soit cédée à ce musée.

La parole est ensuite donnée à M. Marcel Coulon qui fait une communication sur les planètes. Après avoir rappelé quelques notions élémentaires, il fait l'historique des études sur les planètes, études qui sont relativement récentes. Il expose les diverses hypothèses émises ou abandonnées sur la constitution, l'immobilité ou la mobilité de ces astres morts, la possibilité d'y trouver la vie, la pluralité des mondes.

SEANCE DU 14 MARS 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, Président.

Étaient présents ; M.M. Bauquier, Fabre, Blanchard, Gouron, Antonin, Pasteur Cadix, Gibelin, Huc, Flaugère, Rocher, Des Guerrois, Dupont, Chanoine Bruyère ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Après avoir constaté que les formalités exigées par le règlement ont été accomplies, il est procédé à l'élection d'un membre résidant. A l'unanimité des présents, M. le Docteur Cabouat est élu.

M. le Président fait part à l'Académie de l'invitation de la Croix Rouge à assister dimanche à 11 heures, à la Cathédrale, au service funèbre à la mémoire des soldats morts au champ d'honneur ; d'une invitation de la Société la Tour Magne, à prendre part aux cérémonies en l'honneur de Bigot, le 23 Mars. M. Gibelin veut bien accepter d'y représenter l'Académie de Nîmes.

M. le Président rend compte de la réception de M. le Président Ramadier à laquelle M. le Préfet avait bien voulu le convier en sa qualité de Président de l'Académie de Nîmes. Au cours de cette réception M. Paganelli a reçu la rosette de la Légion d'Honneur. La Compagnie lui adresse, à cette occasion, ses biens vives félicitations.

Au sujet de la préparation du Congrès Rhodanien qui se tiendra, cet été dans notre cité, M. le Docteur Baillet met la Compagnie au courant des projets qui ont été examinés dans une séance du Comité d'organisation. M. Paganelli devant se charger des questions littéraires, M. le Président se mettra en rapport avec lui à ce sujet ; il lui transmettra le vœu de l'Académie qui souhaiterait que soit donnée, à l'occasion du Congrès, une représentation de la pièce de notre confrère M. Fauré-Frémiet : « Raymond IV de Saint-Gilles ».

Il est ensuite donné lecture d'une pièce de vers de M. Tuffier, membre correspondant.

M. Gibelin fait une communication sur Bigot à l'occasion du cinquantenaire de la mort du poète nimois. Après avoir donné quelques détails biographiques, M. Gibelin analyse l'œuvre de Bigot en soulignant que ses personnages sont à peu près exclusivement des artisans, des humbles ; il met en relief cette verve inspirée du terroir et se traduisant en un languedocien savoureux et pittoresque. Enfin il donne lecture, avec d'ingénieux commentaires, de plusieurs fables.

Après les remerciements de M. le Président à M. Gibelin, l'Académie prend une délibération aux termes de laquelle elle donne pleins pouvoirs à M. Antonin, son trésorier, pour toucher le legs Jacques Sagnier et en donner régulièrement décharge.

La séance est levée à 18 h. 45 ; prochaine séance, le 28 Mars.

SEANCE DU 28 MARS 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, Président.

Étaient présents : M.M. Bosc, Reynaud, Bauquier, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Latzarus, Fabre, Pasteur Cadix, Antonin, Gibelin, Flaugère, Huc, Velay, Docteur Rocher, Général d'Alauzier, Chanoine Bruyère, Des Guerrois, Dupont, Hubert-Rouger, Brunel ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le Colonel Blanchard.

Il est procédé à la réception de deux membres résidants. S'adressant d'abord à M. Hubert-Rouger, M. le Docteur Baillet, après avoir rappelé l'éclectisme dont a toujours témoigné la Compagnie, souhaite la bienvenue à son nouveau confrère qui représente un quart de siècle d'histoire locale et de dévouement à notre ville. Après avoir retracé la carrière du récipiendaire, qui s'épanouit d'abord au contact de la terre, puis à celui de la compagnie ouvrière, se poursuit ensuite à la Mairie et au Palais Bourbon, M. le Docteur Baillet énumère les avantages que Nîmes a retiré de l'esprit pratique et entreprenant de M. Hubert-Rouger et les travaux économiques ou historiques qu'il a publiés ou qu'il se propose encore de publier.

*Discours de M. Hubert-Rouger*

« Je vous remercie Monsieur le Président, des paroles, certainement trop élogieuses, que vous m'avez adressées. Elles me touchent profondément et me rendent tout confus.

Evoquant une trentaine d'années de ma vie militante, vous avez, — cédant à l'usage — égratigné d'une touche légère la philosophie du Socialisme tout en constatant discrètement les méfaits inévitables du Capitalisme.

Ceci compense cela.

J'ai donné, — il y a plus de 50 ans, — mon adhésion au socialisme comme on se donne à une foi nouvelle, à un idéal qu'on croit capable d'élever les âmes et de transformer le monde, d'abolir l'iniquité sociale et de préparer la réconciliation des hommes dans la paix des choses,

Ce socialisme qui enthousiasma ma jeunesse et fit la joie de mon âge mûr, m'apparait encore, au déclin de la vie, comme devant, à travers de pénibles cheminements, conduire l'humanité vers un avenir serein, où la souveraineté du travail manuel et intellectuel assurera la justice sociale et la fraternité humaine.

De votre effort de large compréhension, soyez-en remercié.

Je dois ensuite, Messieurs, vous exprimer ma vive et sincère gratitude pour le grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant à siéger parmi vous.

Cet honneur que je n'aurais osé espérer me rend infiniment heureux, et je suis très fier de votre choix si flatteur pour moi.

Je sais que je le dois, non à de brillantes qualités littéraires, ni à de vastes connaissances scientifiques. J'y vois surtout un témoignage de sympathie collective pour un fils du Pays de Nîmes, qui n'a cessé de porter en son cœur l'amour du terroir natal « *nosto terro maïralo* », et de s'en inspirer dans tous ses actes.

J'aurais voulu trouver des paroles éloquentes pour manifester ma reconnaissance, mais n'étant maître ni dans l'art d'écrire, ni dans l'art de parler, il me serait peu aisé d'exprimer ma pensée en présence d'hommes instruits et cultivés, si je ne pouvais compter sur une bienveillance qui s'est déjà hautement affirmée.

Votre Compagnie a le mérite de réunir des hommes venus de tous les horizons, vivant en pleine harmonie malgré des divergences d'idées, admettant toutes les opinions sincèrement professées, les respectant toutes, s'efforçant mutuellement de les comprendre et cherchant sans puérile vanité, à réaliser la formule mistralienne : chercher le vrai, enseigner le bien, aimer le beau « *cerqua lou vérai, ensigna lou ben, ama lou bèu* ».

Un académicien nîmois de la fin du XIX<sup>me</sup> siècle, de cette période où l'Académie ressuscitée brillait d'un vif éclat, disait d'elle « on y vient comme dans un temple de sécurité, d'où l'on n'entend plus les bruits irritants du dehors et où les cœurs peuvent se recueillir et s'unir ».

Je ne crois pas que l'on puisse trouver une plus heureuse et plus juste définition de l'Académie de Nîmes.

Vous y continuez la vieille tradition des lettrés qui la fondèrent au XVII<sup>me</sup> siècle, de ceux qui l'illustrèrent par la suite, et vos esprits sont largement ouverts aux manifestations de la vie contemporaine.

Vous y pratiquez le culte des lettres, des Sciences et des Arts ; chacune de vos communications, soit qu'elle résulte de vos propres recherches, soit qu'il s'agisse d'études ou d'interprétations d'œuvres des maîtres de la pensée, enrichit sans cesse le trésor de connaissances, mis à la portée de nos concitoyens, tout en rehaussant le prestige intellectuel et moral de notre vieille cité ; de notre Nîmes qui, à travers les siècles, attachait toujours la plus grande importance aux choses de l'esprit. Cité latine, ville religieuse, ville marchande, ville industrielle, ville ouvrière, elle se passionne toujours aux grandes luttes d'idées et, à toute époque de son histoire, une de ses principales préoccupations fût de créer : écoles, collèges, universités, sociétés savantes.

Vous avez bien voulu me louer de l'attachement que j'ai toujours porté à notre ville ! Je vous remercie du fond du cœur de me permettre, en m'associant à votre labeur, d'accroître mon modeste bagage de connaissances utiles et de trouver dans vos travaux, de nouvelles raisons de l'aimer.

J'occupe le fauteuil de M. Max Nègre, dont la haute valeur scientifique fut appréciée par l'Académie lorsqu'elle l'accueillit parmi ses membres.

Ancien élève du Lycée de Nîmes où il fit de brillantes études, M. Max Nègre a suivi une belle carrière dans l'Administration forestière, carrière au cours de laquelle il donna la mesure de qualités remarquables et de connaissances scientifiques supérieures. Inspecteur, puis Conservateur des Eaux et Forêts à Nîmes, il se consacra à la rude tâche qu'il s'était imposée et se distingua par la mise en valeur du domaine forestier et touristique de l'Aigoual.

Par de successifs et intelligents aménagements, il accrut la richesse forestière nationale ; par la création d'un important réseau routier, il facilita l'exploitation domaniale, et l'accès de cette belle contrée des Cévennes, où les neiges se renouvellent sur les hauts sommets habillés de pins, de hêtres, de cèdres et d'attrayants châtaigniers sur les versants. Dans ces sites attachants qui offrent l'été une parure de verdure, l'ombre dense de leurs arbres, la fraîcheur de leurs sources, aux villégiaturants cherchant le calme et le repos.

La route du Col du Minier à la gare d'Alzon, le route de Linga, celle du col de la Broue aux cascades d'Orgon et celle de l'Aire de Côte à l'Observatoire de l'Aigoual, sont une partie importante de son œuvre. Nommé à l'une des plus hautes charges de l'administration forestière, il couronna sa carrière en exerçant les fonctions d'Inspecteur Général.

Il est de la lignée des grands forestiers qui ont, selon le mot d'un de ses amis, la forêt dans le sang.

Homme de caractère, laborieux, persévérant ; d'une grande indépendance, il ne plie jamais devant la contrainte, il exerce ses fonctions avec passion, mais aussi avec une scrupuleuse honnêteté et une rigueur de principes qu'il s'applique à lui-même.

Il est l'auteur de la première monographie forestière publiée sur l'Aigoual, appuyée d'une série d'observations rationnelles, notamment sur les sols du département du Gard.

Président de la Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nîmes, il en fut, — durant de longues années, — l'animateur inlassable, organisant de nombreuses excursions, et par les savantes conférences qu'il y donna particulièrement sur l'ornithologie.

Je me plais à rappeler que c'est sur son initiative que la Municipalité de Nîmes disposa dans le Massif des Cèdres — au-dessous de la Tour Magne — des nids artificiels qui, selon ses prévisions, furent rapidement occupés « per milanto aucels pièutèjaire ! ». C'est également sur ses conseils que furent installés de minuscules réservoirs d'eau, où vinrent se désaltérer les merles et les pinsons de notre Jardin de la Fontaine.

Administrateur de la Réserve Zoologique et Botanique de la Camargue, il y déploya son infatigable activité.

Président de la Section Nimoise du Club Cévenol, il fut lauréat du Grand Club touristique pour son œuvre dans les Cévennes

Max Nègre est un scientifique dans le sens noble du mot. C'est un grand travailleur, à l'esprit précis, observateur sagace, obstiné dans le labeur consciencieux. Ce nimois est le fidèle héritier d'une grande tradition, léguée par une longue lignée de Cévenols, dont il s'est inspiré avec éclat et continuité.

Voulez-vous me permettre en terminant d'exprimer un vœu ?

Je souhaite que M. Max Nègre honore prochainement l'Académie par la communication de ses intéressants et futurs travaux ».

« Messieurs,

Si la tradition, dont notre Compagnie montre un souci permanent, nous invitait tout-à-l'heure à évoquer dans l'avenir cette cité future où régnera le bonheur entre les hommes, avec Monsieur Brunel, notre nouveau confrère, c'est à remonter le cours du temps que je voue convie.

Monsieur Brunel est un helléniste et c'est vers l'âge d'or de l'antiquité qu'il nous entraîne. Notre malheureuse époque paraîtra ainsi, ce qu'elle est véritablement, ce qu'aura été en fait toute l'histoire de l'humanité, un état de crise entre deux équilibres, un enfer entre deux paradis.

Dans une ville comme Nîmes, l'antiquité grecque ne saurait laisser personne indifférent. Si nous revendiquons pour notre cité, comme pour Vaison, le titre de « Romaine », si nos yeux sont familiarisés dès l'enfance avec ce qui nous reste de la grandeur latine, il ne nous faut pas beaucoup d'effort pour remonter de notre maison carrée à l'Acropole.

Je laisse à de plus compétents le soin de décider s'il y eut véritablement un art romain ou si ce que nous considérons comme tel, n'est que la diffusion, par un peuple conquérant de principes d'esthétique nés ailleurs, si, en un mot, avec la lourdeur de leur métier, les Romains n'auraient été que des entrepreneurs au service des architectes Grecs.

Il n'y a pas de doute, que nous Français, plus que tous les autres peuples de l'Europe, nous pouvons nous flatter d'être les héritiers directs de ce génie délié qui caractérise aussi bien le légendaire Ulysse que le divin Platon.

De cet héritage, deux choses, au moins nous sont restées qui sont l'apanage de l'esprit Français, cette « Maïeutique », chère à Socrate qui forme peut-être l'essence du Rationalisme Cartésien, et cette « ironie » qui fleurit, pour notre délectation, aux lèvres de Voltaire et d'Anatole France.

Je n'insisterai d'ailleurs pas, Messieurs, car je sens se formuler contre moi, dans votre esprit, l'apostrophe célèbre du peintre grec Apelle : « Ne sutor ultra crepidam ».

Victime de la Révolution universitaire de 1902, pourrai-je dire, il n'est que trop vrai, hélas, que mes études grecques ont été malheureusement interrompues de bonne heure, et qu'en dehors de quelques racines arrachées au jardin de Lancelot, mes souvenirs de la langue d'Homère se bornent peut-être en tout à deux mots : Il est vrai que ces deux mots doivent avoir la valeur prudente de votre « Ne quid Nimis », puisqu'on prétend que Prosper Mérimée les avait fait graver sur le chaton de sa bague : « ΜΕΜΝΗΣΟ ΑΝΙΣΤΕΙΝ », Souviens-toi de te méfier !

Donc, Messieurs, aussi peu qualifié que je sois pour vous présenter notre nouveau confrère, je vous dirai cependant que Monsieur Jean Brunel est né à Nîmes en 1903, qu'il fut un élève brillant de notre lycée où il professa dans la suite pendant onze ans, qu'après avoir passé à Montpellier et à Paris, licence et agrégation, il soutint une thèse en Sorbonne, en 1939, qui lui conféra le titre de Docteur ès-lettres, et qu'il est présentement Maître de conférences à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, pour la langue et la littérature grecques.

Nourri de tant de lettres assaisonnées de sel attique, il ne vous étonnera pas que Monsieur Brunel ait été choisi pour collaborer à tous les groupements qui ont pour mission de dévelop-



per le culte des humanités, comme la Société d'histoire et d'archéologie et qu'il écrive dans la Revue des études anciennes et dans la Revue de philologie.

Monsieur Brunel a surtout présenté des études historiques dont je parlerai tout à l'heure dans les conférences de notre Ecole Antique, cette réunion d'humanistes dans le succès atteste le rayonnement de notre cité à travers le monde et qu'un barde breton célébrait en ces vers :

« Et nous avons compris, grâce à l'école antique  
Que le cœur des Latins palpite encore en nous,  
Que nous voulons unir au vieux rêve nordique  
Un peu de la clarté du soleil de chez vous ! ».

Votre thèse, Monsieur, a pour titre : L'aspect verbal et l'emploi des proverbes en Grec, particulièrement en Attique. Quelle confusion ce fut pour moi d'en aborder la lecture sans pouvoir en tirer bénéfice. Je suis resté comme un profane au seuil du temple sans oser pénétrer, ou comme un barbare devant un artisan dont l'habileté tient du sortilège.

J'ai entrevu seulement que la philologie et la sémantique étaient pour vous un moyen de pénétrer les nuances les plus fines du génie subtil des Hellènes.

Je ne discuterai pas avec vous sur l'aoriste ingressif ou résultatif. Pour un peu, je finirais par parler comme Alfred Mortier, l'auteur de *Sylla* et de *Penthésilée*, qui gorgé de lettres grecques et latines, me disait naguère : « Jeune homme, vos propos sont quidditifs et symposulaires ! ». Il voulait dire seulement qu'ils étaient assez riches de substance pour qu'on y trouvât de quoi banqueter.

Mais heureusement pour la joie des non-initiés, vous avez écrit des histoires Marseillaises. Je m'entends : Il ne s'agit point de contes pour la table d'hôte de l'hôtel du Commerce ou du Lion d'or, mais de récits pour épigraphistes et archéologues.

Je veux faire allusion aux études si pénétrantes que vous avez publiées sur la naissance et le développement de Marseille.

L'installation des Phocéens sur le rivage Ligure, leur pénétration dans l'arrière pays, les rapports d'amitié ou d'hostilité qu'ils eurent avec leurs voisins ligures ou celtes, les méthodes de colonisation, en un mot, de ce peuple essentiellement marin qui a fondé des comptoirs sur tous les points du rivage méditerranéen de l'Asie mineure à l'Espagne, vous ont fourni la matière de trois plaquettes particulièrement intéressantes dans lesquelles vous nous présentez l'histoire comme les diplomates qui, de nos jours, ont à tracer des frontières entre des peuples rivaux.

Cela nous a valu : « la légende de Comanus », « Une tradi-

tion milésienne et la légende de Catumandus » et « Le domaine Marseillais d'après Etienne de Byzance ».

Et j'avais bien raison de parler d'histoires marseillaises, car on y trouve déjà l'essentiel de cet esprit particulier qui règne sur la Canebière. Jugez-en :

Les Phocéens venaient à peine de fonder Marseille que déjà leurs agissements inquiétaient leurs voisins.

Un certain Ligure vint trouver le roi Comanus et lui raconta l'apologue suivant : « Une chienne pleine avait jadis demandé à un berger de lui prêter un endroit pour y mettre bas. Elle l'obtint et demanda encore qu'il lui fut permis d'y nourrir ses petits. A la fin, quand ils eurent grandi, entourée de la garde que formait sa famille, elle réclama pour elle l'entière propriété du lieu. C'est ainsi que les Marseillais qui maintenant paraissent des étrangers, seront un jour les maîtres du pays ».

Vous reconnaissez la même veine que l'histoire du chimpanzé, dans Topaze, qui, accueilli petit, parce qu'il était drôle et caressant, devint insupportable en grandissant et, comme dit Pagnol, de l'Académie Française « cassa la gueule à la bonne ».

Toujours est-il que Comanus décida de s'emparer de Marseille et, pour arriver à ses fins, profitant du jour où l'on y célébrait la fête des fleurs, il fit entrer dans la ville des chariots remplis de guerriers armés cachés sous les feuillages. Mais la ruse fut éventée : Une parente du roi, qui était l'amante d'un Grec, céda dans leurs embrassements, comme le dit si élégamment Justin, à la pitié qu'elle éprouva pour sa beauté, et dévoila le stratagème.

Les Ligures découverts et le roi lui-même furent arrêtés et massacrés.

Et depuis lors, les Marseillais prirent l'habitude de fermer leurs portes lorsqu'ils célébraient leurs fêtes.

Mais, comme vous le faites si bien remarquer, la même histoire se trouve déjà racontée à propos de la colonisation de Cryassa, en Carie, et de Lampsaque près des Pyrénées.

Et nous voyons avec vous, Monsieur, dans ce récit qui n'est sans nul doute qu'une légende sans fondement historique, se développer ce génie de la ruse qu'incarne Ulysse et qui permit aux colons grecs de s'infiltrer parmi les nations barbares, par l'intrigue plus que par la force.

Mais il y a mieux :

Deux siècles plus tard, Marseille se trouve de nouveau aux prises avec ses voisins.

« Marseille était en pleine période de prospérité, raconte Justin, lorsque les peuples voisins en prirent ombrage et voulu-

rent se hâter de détruire le nom Marseillais comme pour éteindre un incendie qui les menacerait. Ils prirent comme chef le roi Catumandus et mirent le siège devant la ville. C'est alors que Catumandus vit en songe apparaître une femme, une déesse, dont le regard terrible l'effraya au point qu'il se décida aussitôt à demander la paix aux Marseillais.

Celle-ci accordée, il sollicita l'autorisation d'entrer dans la ville pour y vénérer leurs dieux. Arrivé devant le temple de Minerve, il reconnut la déesse dont la vue l'avait effrayé en songe, il félicita les Marseillais d'être ainsi l'objet de la sollicitude des Immortels, fit don d'un collier d'or à la Déesse et conclut avec Marseille un traité d'amitié perpétuelle ».

Malheureusement encore, la même histoire avait déjà été racontée, comme vous en donnez la preuve d'après les textes, lorsque Milet, colonie Ionienne fut contrainte d'entrer dans l'alliance de Cyrus ainsi que pour d'autres villes Ioniennes, dans des circonstances analogues, comme Priene ou Colophon qui s'attribuait la gloire d'avoir vu naître Homère.

Aussi, pour vous, il ne fait pas de doute que les Marseillais ont été bel et bien vaincus par Catumandus, sans qu'Athena-Minerve y ait été pour quoi que ce soit, et que les Grecs, que depuis notre rhétorique nous savons menteurs, ont inventé l'histoire du songe et l'intervention de la déesse pour masquer une capitulation et ménager leur fierté.

N'est-ce pas déjà une Tartarinade avant la lettre ?

Mais ce sont surtout les conférences que vous fîtes à l'École Antique qui vous permirent d'affirmer cette maîtrise dans la recherche historique où votre science de la philologie put se manifester par des trouvailles heureuses dans le déchiffrement et l'interprétation des inscriptions anciennes.

En 1934, vous avez évoqué devant un auditoire attentif et conquis, les sociétés Dyonisiaques qui entretenaient dans notre ville, au siècle des Antonins, le goût du théâtre grec.

Nous avons laissé recouvrir de gazon ce petit théâtre antique mis à jour par Mareschal et si heureusement logé dans une anfractuosité du Mont Cavalier, au plus bel endroit de notre jardin de la fontaine. Vous avez su faire revivre à nos yeux ces Synodes ou sociétés d'acteurs, qui l'illustrèrent sous Trajan. Une inscription découverte à Nîmes atteste qu'une troupe de Naples vint y jouer. On peut admettre la réciproque et supposer que Nîmes, qui, seule dans la Gaule romanisée possédait une société d'acteurs et de musiciens grecs, avait un rayonnement qui dépassait les limites de la Province.

Dès lors, vous écartant du Rhône, votre attention se porta sur la vallée du Narbon, c'est-à-dire l'Aude, ce qui nous valut successivement ces belles études sur :

« La Narbonnaise de Domitius à Jules César, puis, « Habitants et cités de Narbonnaise sous les premiers empereurs,

« Des vieux oppida aux domaines gallo-romains de Narbonnaise et enfin, remontant le cours des âges, vous avez essayé de nous faire connaître.

« Les peuples du Languedoc avant la période gallo-romaine. Ces peuples, vous les prenez à la naissance du monde, pourrait-on dire, tout au moins dès l'origine de l'histoire.

Utilisant comme guide votre connaissance des racines du langage, pour interpréter la transformation des noms de lieux et le caractère des mots, mettant à profit les rares inscriptions de ces peuples qui n'écrivaient guère, mais qui sont les témoignages les plus complets qu'ils nous aient laissés de ces périodes reculées, vous avez essayé de départager les différentes races qui habitèrent notre région. Et déjà, contrairement à ce que pensait Gobineau et les racistes impénitents, ces races primitives vous apparaissent comme des produits secondaires de croisement.

Voici les Ligures, trapus et nerveux, qui forment le fonds initial des habitants du Languedoc méditerranéen.

Vous n'en descendez certainement pas, car, si l'on en croit Polybe, l'influence grecque eut peu de prise sur eux et ils restèrent illettrés.

Voici les mystérieux Ibères, venus d'au-delà des Pyrénées vers le Rhône, comme à la rencontre des indo-Européens venus d'au-delà des Alpes.

Voici enfin les Celtes ou Gaulois, nos ancêtres, race d'hommes fiers qui ne craignaient que la chute du ciel sur leur tête et qui entrent majestueusement pour la première fois dans l'histoire locale avec le héros qui vous est cher, Catumandus.

Si le monde néolithique est déjà un mélange de races, le monde de l'histoire sera une mêlée de races, avec ses vagues successives d'invasions conquérantes.

Et nous assistons grâce à vous, à la naissance de cette Narbonnaise qui s'amalgama si bien à l'empire romain que l'on disait d'elle : « Italia Verius Quam Provincia » : « Italie, plutôt que Province.

Plus près de nous, notre regretté confrère Eloy-Vincent renversant les termes disait de la même façon de notre ville : « Seule, elle peut offrir à l'artiste, à l'historien et au touriste, le décor debout et perpétué de la vie latine », tant fut profonde l'empreinte laissée par le Centurion et tant fut durable l'écho

« du piétinement sourd des légions romaines ! ».

A côté des bourgades autochtones, vous nous avez montré la fondation des villes par les vétérans romains.

Toutefois, contrairement à la tradition locale, vous ne croyez pas que Nîmes doive le crocodile enchaîné au palmier, qui orne ses armes, aux auxiliaires venus d'Égypte après la victoire d'Actium. Vous penchiez plutôt à admettre que ce sont des Nimois, c'est-à-dire des Volsques Arécomiques, engagés comme auxiliaires dans l'armée d'Octave qui ont voulu rappeler ainsi la petite part qu'ils avaient prise au triomphe de Rome.

Cela n'en est que plus flatteur pour notre cité de savoir que la couronne de laurier qui pend aux palmes de l'arbre lui soit ainsi décernée.

Après avoir décrit la vie des villes, la hiérarchie sociale et montré comment Gaulois et Romains se mélangèrent au point de ne plus former qu'un seul peuple, on pourrait presque dire qu'une seule race, comme l'histoire l'a sanctionné sous la dénomination de Gallo-Romains, vous avez étudié l'organisation des campagnes.

Au début, les vieux oppida, abritant, comme les châteaux forts du Moyen-Age, derrière leurs fortifications et leurs tours en pierres sèches, les cases recouvertes de clayonnages de roseaux et de branchages ; Puis, à mesure que s'étendait la Pax Romana, et avec elle la sécurité des campagnes, la construction des villas et la création des grands domaines.

Et vous ne manquez pas de souligner l'évolution parallèle du milieu social, la différenciation progressive des classes : D'un côté les esclaves et les colons, courbés sur la glèbe par la servitude du travail, et de l'autre, le propriétaire foncier dont les loisirs ont permis la culture artistique et le développement intellectuel dont nous sommes aujourd'hui les bénéficiaires.

C'est l'éternelle histoire des sociétés évoluant de la pauvreté égalitaire à la possession au profit d'une élite.

Mais avec la création des richesses s'engendre aussi le pouvoir maléfique de l'or !

Alors, les grands domaines se morcellent quand l'empire s'écroule et la population, ruinée et décimée, se groupe de nouveau pour l'exploitation de la terre nourricière.

Et je ne saurais mieux faire que de reproduire votre conclusion : « Des oppida aux domaines gallo-romains, de ces domaines à nos villages, le cercle de l'évolution est maintenant fermé ».

On pourrait ajouter : jusqu'au jour prochain de la féodalité qui recommencera le cycle infernal.

J'en ai dit assez, Messieurs, pour vous montrer l'excellence de votre choix en appelant Monsieur Brunel à siéger parmi nous.

J'ai le ferme espoir que, passionné comme il l'est pour des études aussi attachantes, il voudra bien nous faire profiter de ses découvertes, de ses travaux, et au besoin nous raconter encore quelques histoires marseillaises ».

A son tour, M. Brunel remercie et salue tous ses nouveaux confrères, parmi lesquels il trouve des collègues et comme M. Latzarus, des maîtres en hellénisme. Après avoir loué l'activité que son prédécesseur avait apporté à la défense des intérêts de la viticulture méridionale, il remarque que si ses propres travaux sont moins immédiatement utilitaires, ils sont de nature à maintenir les esprits dans la haute sphère de la pensée et de l'histoire, dans cette région sereine dans laquelle se complait la Compagnie dans laquelle il prend place.

M. Bauquier entretient l'Académie des « Présents de Ville » ; il donne de savoureux détails sur les cadeaux ainsi faits au cours de l'histoire aux grands personnages venus en notre ville. Il remonte ainsi au XIV<sup>me</sup> siècle. C'est ainsi que pour Jean le Bon, après avoir hésité entre la vaisselle d'argent et de l'avoine on se décida finalement pour l'avoine. On trouve ainsi beaucoup de cadeaux en denrées utiles : confitures, flambeaux, etc... Il convient de ne pas oublier le but recherché qui était de défrayer les illustres voyageurs.

M. Des Guerrois se faisant l'écho de bruits plus ou moins fondés qui ont couru sur le déplacement éventuel de la statue de Reboul actuellement située à la Fontaine, demande à l'Académie d'émettre le vœu que cette statue soit laissée à l'emplacement actuel. Ce vœu est adopté à l'unanimité. M. Gouron voudra bien le transmettre à qui de droit.

M. le Président souhaite en ces termes la bienvenue à M. Hubert-Rouger :

« Messieurs,

La « Mission royale » qui fut dévolue, il y a plus de 250 ans, par la grâce spéciale de Louis XIV, à la compagnie de gens d'esprit et de savoir, particulièrement appliqués à l'étude de l'antiquité et à la pureté du langage français, nous impose une tradition qui n'a jamais failli. Mais, si ces préoccupations demeurent toujours au premier rang, l'émancipation progressive de la pensée humaine nous a confié d'autres devoirs. Les sciences, les arts, la philosophie et la religion, ont pris place progressivement à côté des études purement épigraphiques et littéraires, et l'on pourrait dire de notre Compagnie, en paraphrasant le mot de Terence, que rien de ce qui est humain ne lui est étranger.

Cette souplesse dans l'application de nos travaux aux multiples aspects de la culture moderne, atteste non seulement la vitalité de cette académie, mais on pourrait dire sa jeunesse.

Pourtant, que n'a-t-on pas dit des académies de province ! Mistral, lui-même, n'écrivait-il pas en 1884 : « Je ne professe qu'une considération très modérée par les beaux esprits qui,

sous Louis XIV contribuèrent à implanter le culte du soleil de Versailles dans le libre domaine du soleil provençal ».

Mistral eut le temps de changer d'avis, puisqu'il fut membre de notre Compagnie pendant 40 ans et qu'il conquit de haute lutte la place qu'il rêvait pour son soleil provençal, à la plus grande gloire du félibrige.

De notre éclectisme, nous donnons aujourd'hui une preuve en accueillant Monsieur Hubert Rouger, ancien Maire de Nîmes et Député du Gard.

Avec lui, c'est 30 ans de politique, avec tout ce que ce mot évoque de luttes ardentes et passionnées, qui pénètrent dans cette enceinte.

Politique ! Combien ce vocable serait difficile à manier dans une autre assemblée que la nôtre ! Pourtant il enchanta Platon et passionna Machiavel.

Pour nous, la politique, c'est l'essence de l'histoire, c'est ce qui demeure, au-dessus de la contingence des faits.

Réduite à ses éléments fondamentaux, la politique n'est-elle pas tout simplement l'attitude de l'homme en face de son destin social et le monde n'est-il pas assez vieux pour nous donner cette expérience qui incline à l'indulgence ?

Et puis, étymologiquement, la politique n'est-elle pas d'abord le soin des intérêts de la cité, et, à ce titre, plus d'un quart de siècle d'histoire locale, témoignent, Monsieur, en faveur de votre dévouement à notre ville.

Vous êtes né à Calvisson, cette capitale de la Vaunage, en 1875, d'une famille huguenote attachée à la terre.

Quand les beaux esprits dont je parlais tout à l'heure, fondèrent l'Académie de Nîmes, ils durent en demander l'autorisation au nom du roi, à son lieutenant en la province de Languedoc. Et il est remarquable que ce lieutenant ait été précisément le Marquis de Calvisson. C'est donc par la grâce du Marquis de Calvisson que vous êtes aujourd'hui parmi nous.

Vous fûtes orphelin de bonne heure et cette épreuve vous contraignit dès l'âge de 20 ans à exploiter la propriété paternelle.

Cette terre féconde et qui vous dédommage des rudes labeurs par la liqueur des Dieux, vous l'avez labourée et semée de vos propres mains. Dans le contact journalier avec vos compagnons de travail, vous avez compris ce que la nature impose à l'effort de l'homme et aussi combien elle est avare, quel mince profit elle laisse aux mains du travailleur après des années de servitude. Votre socialisme a dû sortir de cette expérience.

J'ai peine à croire cependant que vous ayez été insensible à la poésie des champs à une époque où Mistral chantait en

vers épiques Vincent ou Calendal et prodiguait, comme une compensation à la vie dure et médiocre du paysan, les plus belles fleurs de son génie.

Mais il vous fallait une autre initiation, celle du travail des villes. Entré dans une imprimerie de Nîmes, vous y trouvâtes l'orientation de votre destin : Car de cette imprimerie artisanale à la manière d'autrefois, vous en fîtes, suivant une formule nouvelle et dont l'économie moderne allait se trouver régénérée, une imprimerie coopérative.

La solidarité dans le travail vous paraissait comme devant être maintenue jusqu'à ses extrêmes conséquences, et, à l'effort commun, vous souhaitiez un rendement communautaire.

Ce sera la gloire de notre époque d'avoir rêvé ce rapprochement entre le travailleur et l'exploitant, ou comme on dit, entre le capital et le travail.

Que les modalités de cet accord aient donné lieu à bien des discussions, il n'en saurait être autrement dans l'ordre des choses humaines qui sont mouvantes par essence.

La grande industrie, née sous Louis-Philippe et considérablement développée sous le second empire, avait créé des conditions totalement différentes de celles de l'artisanat où le patron et les ouvriers œuvraient en commun presque sur le même plan. L'éloignement dans la hiérarchie sociale s'était accru entre le travailleur et le capitaliste et ce manque de solidarité dans l'effort avait eu comme conséquence fâcheuse un manque de solidarité dans les cœurs. C'est là l'origine de ce qu'on a appelé la lutte des classes.

C'est à corriger, Monsieur, cette discordance, qu'ont tendu tous vos efforts, par la coopération d'abord, qui, en groupant les travailleurs, réduit les dépenses nécessaires à leur existence, et, par le souci que vous avez toujours témoigné d'augmenter leur standard de vie, afin de les mettre à l'abri de la misère, de la maladie et du chômage.

On pourrait croire, qu'à 300 ans de distance, le même visage dut imposer les mêmes pensées, puisqu'Henri IV, dont vous cultivez la ressemblance, souhaitait pour son peuple la poule au pot chaque dimanche.

Aussi les habitants de votre « bonne ville » de Nîmes, ne tardèrent-ils pas à vous confier des mandats politiques : Conseiller municipal, adjoint à l'instruction et aux Beaux-arts en 1908, la démission du maire vous en faisait ceindre l'écharpe l'année suivante.

Et aussitôt, de Nîmes, le mandat législatif vous envoyait représenter le Gard à la Chambre des Députés.



Si les électeurs ne vous renouvelèrent pas leur confiance en 1919, ils vous invitaient néanmoins à siéger au Conseil Général comme représentant d'Aigues-Mortes.

Vous fûtes réélu en 1924, puis en 1928, en 1932 et 1936, votre notoriété dans le parti socialiste était telle que vous fûtes nommé questeur.

La mairie vous reprit en 1925 et vous fûtes successivement et triomphalement réélu jusqu'à la guerre.

Mais ces titres et ces charges, pour si honorifiques qu'ils soient, n'auraient pas suffi à attirer sur vous l'attention de mes confrères.

En marge de cette œuvre publique où trop souvent les discours s'envolent dans le vent et où les volontés les mieux intentionnées se perdent dans l'indifférence ou les remous de la foule, vous construisiez parallèlement une œuvre solide et durable.

Votre passage à la Mairie de Nîmes a laissé des traces dans les projets d'embellissement de la ville et dans les améliorations sanitaires.

C'est sous la municipalité que vous présidiez que fut inauguré le centre Gaston Doumergue, muni de tous les perfectionnements de la technique médicale moderne et que la douloureuse épreuve du 27 Mai 1944 devait atteindre gravement.

L'école pratique, dont Nîmes a lieu d'être fière, des groupes scolaires, des écoles, des gymnases furent fondés sous votre magistrature. Des routes goudronnées, des égouts, des adductions d'eau potable, prouvent votre souci constant de faire de Nîmes une grande ville moderne, c'est-à-dire d'abord propre.

Si vous pensez au travail, vous ne négligez pas ce qui a trait aux loisirs. L'aménagement si heureux des terrasses du jardin de la Fontaine, les nouvelles salles du Musée, notamment celles qui abritent la préhistoire, des squares pour les jeux, et ce foyer communal, artistiquement décoré par des artistes nîmois, prouvent l'étendue de votre féconde et laborieuse activité.

Et qui ne se souvient, au cours de ces nuits « plus belles que des jours » de l'embrasement des monuments antiques qui mettait comme une auréole aux vestiges de la grandeur romaine, et de cette « pégoulade » qui évoqua si puissamment les grands cortèges de l'antiquité et les frairies du Moyen-Age !

Pour un soir, comme ceux-là, le peuple en liesse oubliait ses soucis, ses discordes, et communiait dans la joie.

« *Panem et circenses* » diront les esprits chagrins en évoquant l'orgie de la décadence latine et l'empire « à l'encan vendu » ! Ils ont tort : Ce peuple devait, aussitôt après, écrire, dans la guerre et la Résistance, la plus héroïque page d'histoire...

L'Académie se souvient avec reconnaissance d'avoir toujours trouvé près de vous l'appui dont elle avait besoin. En fondant le prix de la ville de Nîmes, vous avez tenu à ce que son jugement décidât du choix de l'heureux lauréat, marquant ainsi la haute estime dans laquelle vous tenez notre Compagnie.

A ces travaux vous en avez ajouté d'autres.

Il n'est pas de bonne politique qui ne soit étayée sur la connaissance de l'histoire.

A cet égard, vous ne fûtes pas un fils ingrat envers votre petite patrie, puisque vos premiers travaux vous conduisaient à publier, dès 1905, une « Histoire de Calvisson » que, pieusement, vous dédiatez à la mémoire de votre père, ancien Maire de la Commune.

On dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, et Calvisson en a une, et combien mouvementée et parfois tragique, avec la peste, les guerres religieuses et civiles.

On se remémore, en vous lisant, les vers du poète à *Clio*, muse de l'histoire :

« Des plaintes de mourant qu'on égorge, des râles,  
Les sanglots des enfants, les cris rauques des mâles  
Remplissent le passé d'un tumulte incessant,

Et le rêveur dont l'œil ravive toute chose  
Voit se dresser dans sa lugubre apothéose  
La Muse de l'Histoire aux mains rouges de sang ! ».

Il dut cependant, au cours des âges, y avoir dans la Vaunage des Printemps fleuris et des jours heureux : Mais de ceux-là, les archives ne gardent pas trace.

Cette histoire est vue par vous, comme une épopée de la population de Calvisson à la conquête de la liberté, ce qui excuse une certaine partialité.

J'en citerai cependant un passage, parce qu'à le lire, on sent tout le plaisir et toute la fierté que vous eûtes à l'écrire.

« Ici se place, (en 1667, dites-vous) une belle page de l'histoire locale qui fait honneur à notre cité : Nous savons que la majorité de la population était restée fidèle au protestantisme et avec quelle passion elle avait pris part à l'agitation religieuse et aux mêlées qui ensanglantèrent le pays. Ce qui n'empêcha pas les Calvissonnais, au renouvellement de leur Conseil, d'accorder la moitié des sièges à la minorité catholique et de décider que les membres anciens appartenant à la religion catholique seraient maintenus en leur charge, attendu qu'il n'en était pas de plus dignes pour les remplacer ».

Et vous ajoutez ce commentaire : « C'est une belle éclaircie au milieu de cette période sombre et rien n'est plus réconfortant,

après l'explosion des haines fratricides de la veille, que les sentiments réciproques d'une touchante fraternité qui s'échangèrent durant ces quelques années ».

Si vous avez tenu à souligner cette belle leçon de tolérance, il n'y a pas de doute que c'était pour en inspirer votre conduite.

Permettez-moi de rappeler enfin que Calvisson eut l'honneur de voir naître Jean Saurin dont le nom devait être illustré par son fils, l'émule des Massillon, des Bossuet et des Bourdaloue dans la chaire protestante.

Ce Jean Saurin contribua à la fondation de l'Académie de Nîmes dont il fut le premier secrétaire perpétuel, avec Antoine Teissier, avocat et écrivain célèbre, également né à Calvisson.

Si vous aviez besoin d'un parrainage, vous pourriez donc avoir deux Calvissonnais.

Nommé secrétaire du Parti Socialiste, vous fûtes chargé de rédiger, pour l'Encyclopédie, son premier volume, *La France Socialiste*, qui parut en 1912.

C'est en hommage à votre impartialité que Compère-Morel vous confia cette collaboration, comme il le dit dans la préface.

En fait, vous fîtes l'historique du Parti, de ses congrès et de ses campagnes électorales avec une objectivité indéniable et on ne peut vous tenir rigueur si certains des manifestes que vous citez, sentent un peu la poudre. Il faut de gros pétards pour émouvoir la foule, comme au feu d'artifice.

Beaucoup de ces vocables ont d'ailleurs aujourd'hui leur relief usé, comme des pièces de monnaie qui auraient trop servi. Et puis, les deux guerres, en faisant l'Union Sacrée autour du drapeau, ont fait perdre du prestige à la lutte des classes. Soutiendrait-on encore aujourd'hui, de bonne foi qu'un affreux bourgeois travaille moins qu'un prolétaire ? Il n'y a d'ailleurs plus de classes depuis que la Sécurité Sociale a rendu à la Société son homogénéité première.

Il reste néanmoins, de ces luttes dont vous retracez l'histoire brûlante, le témoignage de ce désir constant et noble de vouloir améliorer la condition humaine.

A chacun des congrès que vous évoquez, on voit se dessiner de plus en plus nettement un corps de doctrine dans lequel malheureusement les préoccupations idéalistes s'effacent trop souvent devant les exigences de l'actualité. Et puis, il faut bien le dire, il faut pour lire et commenter un pareil livre, en apprendre la langue et traduire le langage électoral en langage académique.

Il faut savoir que « Socialiste » par exemple veut dire « Républicain » quoiqu'en pensent les Belges, les Danois, les Suédois

et les Anglais, parce que, sans doute, notre socialisme est né d'une révolution contre la monarchie. Il faut admettre que les prolétaires ont le privilège exclusif de pouvoir être qualifiés de travailleurs, n'en déplaise aux poètes, aux artistes et même aux médecins dont l'activité ne saurait se mesurer en heures, jours ou mois ; il faut comprendre qu'est « Réactionnaire » tout penseur libre qui ne pense pas comme un libre penseur.

D'ailleurs votre histoire pourrait aussi bien s'appeler l'histoire des variations des doctrines socialistes depuis le Congrès de 1876 à Paris jusqu'à la guerre de 1914.

Trois hommes dominant le débat, c'est-à-dire trois races, trois philosophies et surtout trois civilisations différentes : Proudhon, Marx et Bakounine.

Du corporatisme initial jusqu'au collectivisme intégral, du Salarial patronal à la fonctionnarisation étatique, du respect de l'initiative privée jusqu'au dirigisme, toutes les tendances se font jour et se traduisent en programmes d'action. Il ne saurait d'ailleurs y avoir unité de conduite, tout demeurant, en dernier ressort subordonné aux circonstances : C'est ainsi que l'état de guerre impose des disciplines qui ne sont nullement nécessaires au temps de paix et que l'état de siège entraîne des rationnements que le retour à l'abondance fait périr.

Ainsi le sort de l'ouvrier qui fait l'objet des revendications socialistes diffère-t-il d'appréciation lorsqu'on l'insère dans le destin, plus vaste, de la Patrie.

Et puis, il faut bien le dire, votre dialectique d'apparence scientifique n'est pas d'une solidité à toute épreuve, à notre époque de désintégration atomique, où sous l'impulsion des Curie, des Becquerel, des Perrin et des de Broglie, pour ne citer que des Français, la continuité de la matière et même le déterminisme scientifique ont été mis en discussion et sérieusement battus en brèche.

« L'évolution naturelle et scientifique de la société, dit Karl Marx, conduit invinciblement à l'appropriation collective du sol et des instruments de travail ».

Oui, sans doute chez les abeilles et les termites. Mais un entomologiste vous dira aussi scientifiquement que la seule loi du monde, c'est la lutte pour la vie, où les forts dévorent les faibles qui n'ont pas su s'adapter, sans calcul comme sans scrupule, et qu'il n'y a de place dans le monde animal que pour un collectivisme, comme celui des ruches qui n'est qu'une monarchie déguisée ou une dictature dirigée dans le seul but de la perpétuité de l'espèce ou pour un parasitisme dégradant. L'homme vaut mieux que cela.

Le problème du bonheur est le plus difficile à résoudre et,

puisqu'il, comme le constatait déjà Aristote, l'homme n'est pas objet de science, son destin ne saurait être mis en équation.

Faut-il souhaiter pour l'avenir de l'humanité, une société dont le droit à la liberté n'aurait à se manifester que dans une adhésion servile à un parti ou un état tout puissant, comme aux premiers jours de la civilisation pharaonique, ou chercher à réaliser cette cité future entrevue par le Docteur Alexis Carrel où, dans une tour d'ivoire, un groupe de savants désintéressés assumerait la tâche de tracer au monde sa destinée ?

Un seul fait demeure, que résume le beau vers du poète philosophe Guyau :

« On ne peut plus haïr l'être qu'on a compris ! ».

Aimer pour comprendre et comprendre pour aimer, c'est peut-être simplement cela le secret du bonheur...

Aussi l'essentiel n'est-il pas plutôt de perfectionner les âmes que d'améliorer les institutions.

Sur ce point d'ailleurs, Monsieur, vous ne me contredirez pas.

Vous avez fait, en marge de la grande histoire, la petite histoire d'un village heureux, parce que bien gouverné :

« Le maire était un brave homme qui n'aurait voulu causer de tort à personne : Il savait ce qu'il voulait et, tout en semblant être de l'avis de chacun et de tous et sans en avoir l'air, il menait bien les affaires municipales et savait gouverner les gens comme cela lui plaisait. Il faisait le droit à tous, tout en gardant les faveurs pour ses amis. Il laissait jacasser ceux qui parlaient d'abondance, comme ceux qui parlaient sans rime ni raison. Il savait faire plaisir et pour rassembler ses partisans il trouvait toujours le bon argument ».

Cela se passait à Calvisson, si nous vous en croyons d'après le livre de contes que vous avez publié sous le titre d'« *APleno Dougo* ».

Et pourtant si les Calvissonnais, comme tous les Vaunageols ont cet esprit fort éveillé qui leur vient du terroir nourricier, s'ils sont gais et pleins d'enthousiasme, ils sont aussi, vous le reconnaissez vous-même, à rebrousse-pois et s'emportent facilement. Avez cela, pétris de malice, comme Pierrot le maçon ou Louiset la mésange, fricoteurs, comme Philippe et Napoléon qui se faisaient congrument payer en libations leur bulletin de vote, couards comme Verdier le bourrelier à qui la vue d'une corne de vache suffisait à donner la fièvre, ou comme ce bon Monsieur Triaire, que le chien du bonnetier n'avait pas mordu, mais qui, en bon émule de Tartarin, sentait quand même la marque des crocs sur sa jambe, tant est grande, à Calvisson, la puissance de l'imagination.

Ainsi, votre œuvre, suivant le précepte de Boileau, a su  
« Passer du grave au doux, du plaisant au sévère ! ».

Aussi, Monsieur, sommes-nous heureux d'inscrire votre nom  
dans notre Compagnie, comme il l'est déjà, parmi les consuls,  
sur les murs de notre Hôtel-de-Ville. Et nous souhaitons vous  
voir mener à bien cette histoire de Nîmes où reprenant le  
flambeau des mains de Numa Baragnon, vous nous raconterez  
comme vous seul pouvez le faire, ayant été mêlé à tous les évé-  
nements de la politique locale et nationale, la vie de Nîmes,  
sous la Troisième République ».

---

SEANCE DU 18 AVRIL 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, Président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Marcel Coulon, Latzarus, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Fabre, Blanchard, Antonin, Gouron, Gibelin, Général d'Alauzier, Chanoine Bruyère, Huc, Flaugère, Dupont, Velay, Brunel, Huber-Rouger ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Le Comité des Fêtes de la Ville de Nîmes invite M. le Président de l'Académie de Nîmes à faire partie du Comité d'Honneur des Fêtes Rhodaniennes. L'Académie et son Président acceptent cette invitation. M. le Président fait connaître le programme du 1er Congrès de la province ecclésiastique organisé par la Société archéologique de Sens du 8 au 12 Octobre prochain.

Il adresse les félicitations de la Compagnie à M. Gouron à l'occasion de la naissance de sa fille et M. Lacombe à l'occasion de la naissance de sa petite-fille. Le groupement des Amis de M. Paganelli, organisent une manifestation de sympathie pour le 11 Mai et en informent les membres de l'Académie.

M. Bauquier présente un volume de Poldo d'Albenas de la première et probablement seule édition sur lequel on trouve la signature de deux nimois connus : Dardaillon et Vincent.

La Compagnie alloue une bourse de Mille francs à Mlle Fages, de Fourques déjà titulaire de la même attribution l'année dernière.

M. Lacombe, rappelant le passage à Nîmes de Charles de Foucault où il a été ordonné diacre, donne quelques précisions sur son séjour à la Trappe de Notre Dame des Neiges. C'est le 23 Mai 1901 que se déroula cette cérémonie dans la Chapelle privée de Mgr. Béguinot alors évêque de Nîmes.

M<sup>e</sup> Fabre présente une étude qu'il intitule :

*LOUIS XI, homme malade*

« Puisant sa documentation dans les mémoires de Comynes, la Chronique scandaleuse de Jean de Roye, le Compendium de Robert Gaguin, les études du Docteur Brachet, du Professeur Lagniel-Lavastine, et du Docteur Ipcar, M. Fabre, sous le titre de : « Louis XI, homme malade », expose en une brève communication le cas pathologique de ce roi de France. Ce fut en fin de l'année 1479, que Louis XI vit sa santé s'altérer gravement

à la suite d'une attaque. Ses médecins jugèrent qu'il était atteint d'épilepsie et lui firent suivre le traitement ordonné en pareil cas en ce temps là.

Curieux moyens thérapeutiques que ceux qui étaient recommandés aux épileptiques au Moyen-Age. M. Fabre les énumère : cure musicothérapique pour empêcher le sommeil diurne — absorption de sang humain et d'or potable — cautérisations de la tête — nombreuses fleurs odorantes dans la chambre du malade — attouchements dans l'oreille gauche avec un morceau d'ongle du pied d'un élan — infusions d'hysope et de fumeterre, etc... M. Fabre cite maints documents extraits notamment des Comptes royaux qui établissent que Louis XI recourut à ces diverses médications, bien inutilement d'ailleurs, car, eussent-elles été de quelque efficacité pour les épileptiques, il n'était pas épileptique. Atteint d'artériosclérose, les attaques qu'il eut de 1479 à 1483 étaient non pas des crises d'épilepsie, mais des attaques d'apoplexie, ainsi que l'a établi avec autorité le professeur Laignel-Lavastine, de Lyon. Chacune de ces attaques provoquait de l'aphasie momentanée et de l'hémiplégie ce qui était caractéristique. L'état de Louis XI était la conséquence de la goutte dont il souffrait et de ses excès de table car il fut un mangeur insatiable et un franc buveur de bons vins. A ce train là, son mal ne pouvait qu'empirer et c'est ce qui se produisit. Le 25 Août 1483, il fut frappé d'une attaque plus sévère que les précédentes et il expira le 30 Août. Il venait d'avoir soixante ans ».

---



SEANCE DU 2 MAI 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, Président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Latzarus, Fabre, Colonel Blanchard, De Valfons, Antonin, Gibelin, Huc, Chanoine Bruyère, Des Guerrois, Rocher, Général d'Alauzier, Velay, Brunel, Hubert-Rouger ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'élection d'un membre résidant ; les formalités imposées par le règlement ayant été remplies, le scrutin est ouvert. M<sup>e</sup> de Montaut-Manse est élu à l'unanimité des présents.

M. Latzarus apprend à la Compagnie que le 28 Mai, à Aix sera célébré le centenaire de la mort de Vauvenargues. Un comité d'honneur a été formé ; il est demandé à M. le Président de l'Académie de Nîmes d'en faire partie. Il en est ainsi décidé.

M. Velay expose « la vie misérable de Léon Bloy ». Le centenaire de la naissance de l'écrivain, hargneux mais malheureux a suscité quelques hommages, timides et gauches. La Réparation serait-elle en marche ? Après quelques détails sur l'enfance et l'adolescence, la part glorieuse prise à la guerre de 70, M. Velay parle de l'influence de Barbey d'Aurevilly sur l'écrivain débutant, de sa collaboration vite arrêtée à l'Univers de son redressement sur le plan religieux. En lui, le mystique allait faire épanouir l'artiste ; pour rester fidèle à ses convictions, Bloy va endurer misère et souffrances. Cet écrivain étrange se cantonne dans l'absolu négligeant le sens du temps et toute perspective humaine ; il suit Rodolphe Salis, fait sensation au *Figaro*, fonde « la Pal » pour y faire périr la « Mufflerie contemporaine » et malgré cela il sombre dans la misère. Il lutte en écrivant « Le Désespéré » ou « Un brelan d'excommuniés » : sa réputation s'accroît mais sans parvenir à le mettre à la mode. Il écrit à la « Plume » au « Gil Blas pour faire vivre sa femme dont il est, dit-il, un ami en tout et pour tout, jusqu'à l'échafaud inclusivement ». Mais l'affaire Laurent Taillades le fait congédier du journal et perdre son gagne pain et congédier de tous les cafés littéraires. Il est errant dans Paris, sans toit, sans lit, perd un enfant de 11 mois et le 3 Novembre 1917, il meurt à Bourg-la-Reine. S'il a été injuste, on peut dire qu'il ne l'a été que par amour de la justice, il a été un grand lyrique ébloui par le soleil de Dieu.

SEANCE DU 16 MAI 1947

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Docteur Baillet, Président.

Etaient présents : MM. Bosc, Reynaud, Bauquier, Latzarus, Marcel Coulon, Colonel Blanchard, Pasteur Cadix, Gibelin, Huc, Flaugère, Velay, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Brunel, Hubert-Rouger ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Gibelin dépose un volume de poèmes de M. de Pomeyrac ; il est également déposé un livre de Mlle Lavondès : « Le royaume des abeilles et ses trésors ». Mlle Lavondès est proposée comme membre correspondant.

L'Académie, voulant reprendre une tradition qui remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle, époque où Mme Bourdic siégeait à la Compagnie décide qu'il sera admis, le cas échéant qu'une dame puisse être élue à titre de membre résidant ; un seul siège pourra être ainsi attribué.

La Fédération historique du Languedoc annonce son prochain congrès qui se tiendra les 7 et 8 Juin à Perpignan.

La Compagnie a reçu un mémoire venant de la Havane et relatif aux accidents d'aviation.

M. Des Guerrois, à l'occasion d'un film et en raison du centenaire de l'événement fait une communication sur « l'Assassinat de la Duchesse de Choiseul-Praslin ». Il confronte le film qui vient d'être déroulé sous le titre de « L'Étrangère » avec les faits tels qu'ils se sont passés en réalité. Outre des contradictions de détail, il constate que l'auteur du scénario s'est efforcé de présenter la Duchesse sous un jour très défavorable, alors que Mlle de Luzi et le Duc retiennent toute sa sympathie. Il établit que cette version est contraire à la vérité, la Duchesse ayant été très malheureuse de se voir ainsi séparée de ses enfants et de voir cette étrangère la supplanter dans son foyer. L'heure avancée ne permettant pas à M. Des Guerrois de terminer son étude si documentée et si intéressante, il est décidé qu'une autre séance lui sera consacrée.

---

SEANCE DU 30 MAI 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, Président.

Étaient présents : M.M. Reynaud, Bauquier, Marcel Coulon, Fabre, Blanchard, Pasteur Cadix, Gibelin, Huc, Fauré-Frémiet, Des Guerrois, Hubert-Rouger ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : M.M. Latzarus, Gouron.

M. le Président dit quelques mots des fêtes en l'honneur de Vauvenargues auxquelles il a pris part en assistant à une séance de l'Académie d'Aix. La Compagnie décidant que sa prochaine séance sera consacrée à la même commémoration, M. le Docteur Baillet y présentera un compte-rendu plus complet.

Sur la proposition de M. Bauquier, l'Académie remerciera M. Jules Ramades à Meynes qui a donné une stèle au musée.

Il est donné connaissance d'une invitation de M. Paganelli à assister à la causerie que M. Stoily, ancien recteur de Bukarest, fera sur la Roumanie, le 31 Mai, dans le salon de Mme Sboromirski, d'une invitation de la Croix-Rouge à une cérémonie au Temple, le 1er Juin. Il est déposé un volume de poésies intitulé : « Parfum Natal », de M. Rojat, membre correspondant et un roman de Mlle Martinet, « La Folle ».

M. Marcel Coulon fait une communication qui a pour titre : « L'Astronomie de La Fontaine ».

« Depuis que les poèmes homériques exposèrent tout ce que les Grecs d'il y a 3.000 ans, savaient des astres, la Littérature n'a cessé de suivre les faits et gestes de l'Astronomie. D'où chez les poètes, les dramaturges, les historiens, les philosophes, les romanciers, les critiques, les chroniqueurs, une masse de notations, d'allusions, de réflexions dispersées qui, réunies, ordonnées, classées feraient une véritable histoire biographique d'uranie.

Les Fables de La Fontaine constituent l'une des plus agréables pages, sinon les mieux renseignantes, de ce formidable agenda. Quatre particulièrement sont à noter.

D'abord Le Soleil et les Grenouilles. Son sujet reporte au temps où les Astres, en compagnie des phénomènes météorologiques, étaient des dieux. Des dieux vivants et agissant, sauf leur immortalité, comme des êtres humains, qui se mariaient donc, et engendraient ainsi que de simples mortels. L'idée du mariage

du Soleil était chose naturelle pour les contemporains d'Esopé. « Que feront-nous s'il lui vient des enfants ! » coassent les grenouilles d'Esopé, répétées par La Fontaine. Les rayons de ces petits soleils destinés à devenir grands ne consumeront-ils pas mers et marais ? Et le Fabuliste de suggérer grâce à ce fait imaginaire une moralité réelle, une moralité de l'ordre politique, aussi actuelle aujourd'hui qu'aux temps primitifs.

Cependant ce mariage du Soleil conduira brièvement notre confrère de la cosmologie primitive touchant l'origine des planètes aux hypothèses de Laplace, hier, et, aujourd'hui des Eddington et des Jeans.

L'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits ainsi que l'Horoscope nous renseignent sur la recrudescence, au XVII<sup>e</sup> siècle des superstitions astrologiques qu'il semblait que Copernic aurait ruinées pour toujours. Mais l'exploitation de la sottise n'a pas plus de limites que la sottise elle-même, de qui Renan a su dire qu'elle est l'humaine chose qui donne le mieux l'idée de l'Infini ; et nos charlatans actuels rendraient des points à ceux que La Fontaine fustige. Mais tandis que l'astrologie d'aujourd'hui relève de l'escroquerie toute pure, celle des Chaldéens et des Egyptiens résultait logiquement de la conviction que les astres étaient des dieux ; et celle du Moyen-Age n'était pas inadmissible lorsqu'on croyait que le Soleil et les Planètes tournent autour de la Terre et que les constellations du Zodiaque ont une réalité.

La fable : « Un Animal dans la Lune », répond avec une simplicité, une clarté et une élégance souveraines aux reproches accrédités par Montaigne avec une légèreté incompréhensible, que reçoit parfois encore cette merveille d'exactitude qu'est notre sens de la vue. Ce n'est pas lui qui les mérite, c'est la façon irraisonnable dont nous interprétons ses données. Erreurs de notre vue si nous croyons que le Soleil et les Planètes tournent autour de la Terre et qu'ils aient en réalité la dimension que nous leur voyons, en raison de la distance qui les sépare de nous ? Non, mais des erreurs de jugement que notre raison corrige, comme celle du baton que nous voyons verticalement plongé dans l'eau.

Il semble que La Fontaine ne fut pas très au courant de l'astronomie de son heure, dûe à Copernic et à Galilée. Il la connaissait moins bien, certes, que son contemporain Fontenelle. Il la connaissait aussi peu que Dante connaissait bien l'astronomie de Ptolémée ; Voltaire celle de Newton, mais ses fables... ne disons pas astronomiques mais astronomisantes, qui comptent parmi les chefs-d'œuvre de son art, donnent, aussi, large matière à la réflexion philosophique ».

M. Gibelin analyse le dernier ouvrage de M. Pomeyrac et lit plusieurs poèmes très vivement goûtés.

SEANCE DU 13 JUIN 1947

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Docteur Baillet, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latzarus, Marcel Coulon, Colonel Blanchard, Fabre, Gouron, Antonin, Flaugère, Huc, Fauré-Frémiot, Gibelin, Rocher, Des Guerrois, Hubert-Rouger, Chanoine Bruyère ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Après avoir parlé du Congrès de la Fédération historique du Languedoc au cours duquel il a représenté l'Académie de Nîmes, M. le Président fait connaître qu'il est invité à accepter la Vice-Présidence du XV<sup>me</sup> Congrès des écrivains de France, à Nîmes, le 26 Juin.

M. Latzarus accepte de prendre la parole, au nom de la Compagnie, le 29 Juin, devant la maison natale d'Alphonse Daudet.

M. le Docteur Baillet présente le compte-rendu des Fêtes d'Aix commémoratives du 2<sup>me</sup> centenaire de la mort de Vauvenargues :

« Le 28 Mai 1747, mourait dans l'abandon le plus complet, sans parents et sans amis, à l'âge de 32 ans, Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues.

On ne possède aucun renseignement sur ses derniers moments et l'on ignore même le lieu de sa sépulture.

« Il a vécu en sage et est mort en héros, sans que personne en ait rien su », a dit Voltaire qui l'honora de son amitié.

L'Académie d'Aix, sous l'impulsion éclairée et enthousiaste de son président Marcel Provence, a tenu à commémorer d'une manière solennelle ce deuxième anniversaire séculaire, le 28 Mai dernier.

Une foule considérable s'était rendue au village de Vauvenargues, à 14 kilomètres d'Aix. Les autorités civiles, militaires et religieuses, des gardians, des provençales en costume précédées de tambourinaires, reçurent dans l'unique rue du village, décorée pour la circonstance d'arbres et de fleurs, les délégués de l'Académie Française, de l'Institut, des académies de province et les personnalités officielles.

Une plaque fut inaugurée qui indiquera désormais que cette rue s'appellera : Cours du Moraliste Vauvenargues.

Puis le cortège se rendit au château de Vauvenargues, propriété de la Chambre de Commerce de Marseille qui l'affecte comme colonie de vacances aux pupilles de la Marine Marchande.

De nombreux discours furent prononcés qui exaltèrent le philosophe dans le lieu même où il passa son enfance.

Une exposition des manuscrits de Vauvenargues et des ouvrages qui furent consacrés au moraliste avait été organisée dans le musée Arbaud, à Aix.

Le maire d'Aix reçut les congressistes dans la salle des Etats de l'Hôtel-de-Ville où prirent la parole le délégué du Ministre, plusieurs personnalités et Jacques de Lacretelle, au nom de l'Académie Française.

Le soir, au casino, une soirée fut donnée qui permit d'entendre des chœurs de Campra, d'Aix, de Rameau, de Mouret d'Avignon et des scènes d'Athalie et de Britannicus que préférait Vauvenargues.

L'Académie d'Aix a glorieusement réparé, par ces fêtes dont l'organisation fut parfaite, l'indifférence dont fut victime, de son vivant, le moraliste que la postérité a placé parmi les plus grands ».

M<sup>e</sup> Des Guerrois fait un communication intitulée : « Un éloge de Vauvenargues en 1855 par le poète Charles Des Guerrois » :

Il adresse ses remerciements à M. le Président de l'Académie qui a bien voulu permettre au petit neveu de Charles Des Guerrois de commenter pour ses confrères, l'éloge de Vauvenargues fait par son oncle.

Bien qu'écrit en 1855 (d'Août à Septembre) cet éloge n'a été publié qu'après le décès de l'auteur et figure en 1921 dans ses œuvres posthumes.

Simple réflexions sur cet éloge ne voulant pas anticiper sur l'étude de Monsieur Latzarus.

I) Sa vie. — Vauvenargues dit Charles des Guerrois n'est point un de ces philosophes qui n'ont jamais senti battre sous leur main le cœur de l'homme et plus loin... Il a beaucoup désiré parce qu'il a beaucoup aimé ; Il a connu beaucoup parce qu'il a souffert et fréquemment écouté ces voix éloquentes de la douleur.

Vauvenargues dit-il nous apparait comme un de ces jeunes consolateurs de l'humanité qui marchent avec sérénité sous une lumière toujours égale, toujours pure, toujours vive et inaltérable.

Comparaison entre le siège de Sébastopol non encore terminé et le siège et la retraite de Prague auxquels participa Vauvenargues... « et, l'heure où je parle, dit-il, de jeunes héros dans la tranchée où tombe la mitraille où éclate la bombe, sous les murs d'une ville d'Orient, à mille lieux de leur patrie que beaucoup ne reverront plus obéissent avec joie, avec courage à cet appel silencieux de la puissance qui ne parle pas.

Vauvenargues lui aussi dans un siège et dans une retraite célèbre avait entendu cet appel que la mort adresse aux jeunes comme aux vieux. Il ne s'était point refusé lui-même et n'avait point été frappé cependant : après avoir été frappé du moins il était resté debout glorieux débris de jeunesse et de valeur. Il savait qu'il était destiné à mourir jeune, qu'il devait accomplir dans les années où l'esprit a toute sa fleur, cette sagesse ordinaire réservée aux esprits mûris par la vie et l'expérience.

Cette comparaison entre les combattants de Prague et ceux de Sébastopol, ce rappel des tranchées où tombe la mitraille fait en 1855 évoqué d'autres images pour un esprit de 1947. Cette évocation, Charles Des Guerrois a pu depuis et a dû les faire étant mort le 13 Mars 1916, au moment de la bataille de Verdun et de la prise d'Eyzeroum. Avant d'aborder l'étude de la vie de Vauvenargues, l'auteur fait une réflexion sur la brièveté de cette vie, se demandant s'il ne s'agit pas en quelque sorte d'un bienfait de la Providence.

« Il aurait beaucoup souffert, dit-il, s'il avait beaucoup vécu. Il se serait consumé au spectacle des abaissements infligés durant la guerre de sept ans au drapeau de la France porté si haut à Fontenoy par Maurice de Saxe, à Prague par le Maréchal de Belle-Isle... Il aurait souffert plus encore des abaissements orgueilleux de l'esprit humain tombant à force d'élan ambitieux dans les dégradations du matérialisme qui est à l'intelligence ce que la débauche est au corps.

Après avoir souligné que Vauvenargues est né dans la même année qui a vu mourir Louis XIV dans le voisinage encore de Fénelon comme si Dieu voulait qu'il en recueillit le riche et doux héritage. Charles Des Guerrois précise qu'il a recueilli cet héritage en partie tempérant par la douceur de l'auteur de Télémaque, ce qu'il devait emprunter à La Rochefoucauld et à La Bruyère, ce qu'il devait puiser en lui-même d'observation plus ferme, de décision morale plus nette et plus hardie.

Né dans les derniers jours du grand règne, Vauvenargues ouvre les yeux aux premiers jours de la Régence. Sa jeunesse a pour enseignement les premiers et encore timides faiblesses de Louis XV.

A 18 ans, muni de cette éducation sévère et triste que donne une fortune médiocre doublant le poids d'un nom qu'il faut porter et soutenir, plus animé peut-être d'espérances que rempli d'illusions, le Marquis de Vauvenargues s'élançe au-devant de la gloire exempt de dissipation comme d'austérité, il aurait dû aller loin en peu de temps si le mérite était toujours la mesure du succès.

Mais il a contre lui une vertu et un défaut.

La vertu c'est la modestie mauvaise auxiliaire des âmes qui aspirent à monter et à conquérir.

Le défaut, c'est la timidité qui sans diminuer le courage enlève à l'esprit plus de la moitié de ses forces.

Le hasard cependant le sert en le jetant au milieu de deux guerres : guerre de la succession de Pologne, guerre de la succession d'Autriche. Capitaine à 19 ans, il assiste en Italie aux derniers exploits du Maréchal de Villars et participe plus tard en Allemagne à la nouvelle retraite des dix mille dirigée par le Maréchal de Broglie qui réussit à donner dans Egra la main aux troupes du Maréchal de Maillebois.

Brisé par les fatigues de cette retraite, Vauvenargues qui ne peut plus servir à l'armée, aurait voulu servir son pays dans une autre carrière mais se heurte à un refus et ne peut entrer dans la diplomatie. L'auteur souligne la dignité de l'attitude du moraliste qui rebuté ne sollicite plus.

Il ajoute après réflexion que cette interruption brusque de sa carrière a constitué plutôt pour Vauvenargues un bienfait de la Providence. Il n'aurait été qu'un excellent officier mais n'aurait point fait pour cela un pas décisif vers la gloire. Dieu va lui accorder dans la méditation solitaire le développement du génie dont il a mis dès le principe, le germe dans son âme.

II) Appréciation de l'œuvre. — Après le scepticisme de Montaigne, la morale chrétienne de Pascal qui abaisse l'homme auprès de la Croix et le relève à l'aide de la méditation et de la foi, après l'amertume de La Rochefoucauld, après l'analyse raffinée du cœur humain à laquelle se livre La Bruyère, Vauvenargues a sa place. Il s'assied non loin de Pascal sur un tabouret mais ce tabouret est de pourpre. Dans son introduction à la connaissance de l'esprit humain, Vauvenargues prend position en face de Pascal. Le roseau pensant lui paraît suffisamment armé pour résister à la tempête. Tout est contradiction dit Pascal ; il n'y a pas de contradiction dans la nature, dit Vauvenargues. Si sa philosophie n'est pas chrétienne, elle n'est pas du moins lâche et dégradante, il s'élève contre la doctrine en faveur à cette époque tendant à confondre le bien et le mal moral, la vertu et le vice, la vertu n'étant qu'une forme du vice réglée par un amour de soi plus sagement entendu.

Ce qui manque encore à Vauvenargues dit l'auteur ce sont les idées générales : ses aperçus sur l'imagination, la mémoire, le jugement, le bon sens ne se relient pas à des idées suffisamment établies du monde de l'âme et de Dieu.

Mais il s'agit ici d'un début, Vauvenargues n'avait pas encore trouvé sa voie. « Les conseils à un jeune homme » constituent dit Charles Des Guerrois, une révélation biographique sur



l'auteur biographique sur l'auteur lui-même. Vauvenargues, négligé par les hommes, peu compris par sa famille s'efforce de relever son âme par la contemplation d'un idéal de haute vertu et de sagesse. Il n'est pas un chrétien au sens étroit du mot, mais du moins redonnant tout à la raison il ne se présente pas comme un ennemi de la foi. Dans ses *Réflexions et Mémoires*, il n'a pas rabaisé l'homme au niveau des philosophes qui n'en font que le serviteur avili de l'intérêt et de l'amour-propre, il ne lui a point interdit de s'estimer lui-même.

L'auteur souligne également l'esprit de tolérance de Vauvenargues et en particulier son respect de la dignité humaine que le moraliste résume dans cette phrase : « Nous n'avons pas le droit de rendre misérables ceux que nous ne pouvons rendre bons ».

III) Vauvenargues et l'amitié. — L'auteur souligne que l'amour des lettres et l'amitié sont les deux consolations de Vauvenargues. Quelques amis choisis et peu nombreux l'entourent essayant de le distraire de la pensée de ses souffrances et de la mort qui approche. Citation de Marmontel (*Des Guerres*, p. 141)

IV) Conclusion. — En le rappelant de bonne heure, Dieu retirait le philosophe inoffensif des conflits que le siècle allait bientôt engager plus passionnés et plus directs. *Appréciation*, p. 144. Vauvenargues a bien des titres... ».

Puis M. Latzarus prend la parole pour une causerie sur Vauvenargues :

« Il y a peu d'événements marquants dans la vie si brève de Vauvenargues. Il est né à Aix, le 5 Août 1715. Il lit *Plutarque* en 1731. Il entre au régiment du Roi en 1735. Il a les pieds gelés pendant la retraite de Bohême et perd graduellement la vue. Il quitte l'armée en 1744 et meurt à Paris, le 28 Mai 1747.

Elève peu brillant, Vauvenargues n'a été au collège que quelques mois. Il s'est instruit par des lectures faites au hasard et sans dessein préconçu. Là, le livre de « Plutarque provoque en lui des réactions fort vives : « Je devins stoïcien de la meilleure foi du monde », dira-t-il neuf ans plus tard au marquis de Mirabeau. Mais a-t-il vraiment embrassé la doctrine stoïcienne ?

Un stoïcien s'efforce de mener une vie accordée, c'est-à-dire harmonieuse et conforme à la raison. Le stoïcisme se résume en deux noms immortels : Epictète et Marc-Aurèle. Ils furent peu connus de Vauvenargues. Le stoïcisme est la philosophie de l'acceptation. Vauvenargues y voit un excitant à l'action. Les stoïciens qu'il admire sont des Romains, en particulier Brutus, le meurtrier de César. Mais il diffère des disciples de Zénon par le fond même de sa nature. C'est avant tout un homme de cœur.

Il vit par la sensibilité. Il aime la gloire et aspirerait aux honneurs. Il a une âme ardente : « Une vie sans passions, dit-il, ressemblerait à la mort ». Ses préférences littéraires révèlent une sensibilité prévenante. Il aime Racine et Fénelon. Vauvenargues n'est donc pas stoïcien au sens philosophique du mot, mais au sens courant. Il sent le prix et la haute dignité de l'âme humaine ; sa pensée est haute et virile. Il a, somme toute, confiance dans la nature humaine, et, malgré toutes ses déceptions, il reste optimiste ».

---

SEANCE DU 27 JUIN 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Latzarus, Fabre, Colonel Blanchard, Chanoine Anthérieu, Gibelin, Huc, Chanoine Bruyère, Velay, Des Guerrois, Dupont, Hubert-Rouger ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Bauquier, Pasteur Cadix.

M. le Président rend compte de la réunion préparatoire au Congrès des Écrivains français, à la suite de laquelle ce Congrès, qui devait se tenir à Nîmes a été ajourné à une date ultérieure.

La parole est ensuite donnée à M. Des Guerrois pour la seconde partie de sa communication sur l'assassinat de la Duchesse de Praslin.

M. Fabre, pour faire suite à cette étude, présente quelques observations sur les conséquences politiques de cette tragique histoire. M. Fabre, confirmant les conclusions de M. Des Guerrois, indique que c'est à tort qu'on essaierait, comme on l'a tenté au cinéma, de disculper le duc et de travestir le rôle du Duc et de Mlle de Lussy. Il pense que la menace de séparation faite par la famille Sébastiani a pu être un des mobiles du crime. Quoiqu'il en soit ce scandale atteignant un pair de France, après ceux dans lesquels se trouvaient impliqués d'autres pairs : Teste émut profondément l'opinion publique et contribua au succès de la campagne des banquets qui devait entraîner la chute de la monarchie de Juillet.

---

SEANCE DU 11 JUILLET 1947

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Docteur Baillet, Président.

Etaient présents : MM. Antonin, Huc, Hubert-Rouger, Bauquier, Me Des Guerrois, Me Fabre, Me Bosc, Chanoines Chabaud, Bruyère et Anthérieu.

Excusés : Me Lacombe, secrétaire perpétuel, M. le Colonel Blanchard, et M. Latzarus.

M. le Président donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

M. le Président fait part d'une invitation de l'Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de Clermont-Ferrand pour le congrès archéologique, qui se tiendra dans cette ville du 25 au 29 Juillet. L'Académie souhaite que M. Brunel puisse l'y représenter.

M. le Maire de Nimes, Conseiller de la République prie M. le Président d'assister à la commission chargée de l'attribution des legs Boucher de Crèveœur de Perthes, Ferdinand Suchomel, Louis Rigal, Pauline Valat et Emmanuel Fricon.

Cette réunion ayant lieu ce vendredi à 18 heures, M. le Président remercie et se fait excuser.

La parole est ensuite donnée à M. le Chanoine Bruyère pour sa communication sur : Saint Baudile et les origines du Christianisme à Nimes, d'après un travail récent :

« Un récent travail de M. le Chanoine Cantaloube sur Saint Baudile a donné à M. le Chanoine Bruyère l'occasion d'étudier la vie de ce saint et d'exposer le problème des origines du christianisme à Nimes.

La vie de Saint Baudile, le patron de Nimes nous est connue par deux sortes d'actes qui, sur certains points ne concordent pas entre eux :

Les actes découverts par Ménard et insérés par lui dans les Preuves de son Histoire de Nimes ; actes reproduits avec amplification par d'autres actes que les Bollandistes ont adoptés.

Les actes dits orléanais qui font du saint un sous diacre d'Orléans, venu, sur la fin du 4<sup>me</sup> siècle, prêcher l'Évangile dans notre ville.

Ces derniers paraissent moins authentiques et dignes de foi que les premiers auxquels il semble qu'on doive donner la préférence.

D'après les actes de Ménard, Saint Baudile, homme marié, originaire d'un pays qualifié seulement d'étranger, était à Nîmes, on ne sait pour quel motif, lorsque, un jour de fête païenne, le 21 Mai, il fut accosté, près de la porte du chemin des Helvéens, par des habitants de la ville qui, apprenant qu'il était chrétien, le pressèrent de sacrifier à leurs idoles. Sur son refus, il fut mis à mort au lieu appelé aujourd'hui l'Oratoire de Saint Baudile ; et, après sa mort, enseveli par sa femme à l'endroit même où il avait rencontré les païens, dans le quartier actuel de la Valsainte.

Les actes trouvés par Ménard ne nous disent pas en quelle année se passèrent ces événements, mais, à la suite de l'historien on leur assigne généralement la date de 286.

Là où fut déposé le corps de Baudile, Saint Grégoire de Tours nous apprend que poussa un laurier dont les feuilles avaient la réputation de rendre la santé aux malades. Le monastère qui s'éleva plus tard sur le tombeau du saint subsista jusqu'en 1563, époque où il fut ruiné, et où les restes de Baudile disparurent vraisemblablement brûlés ou jetés au vent.

L'incertitude qui plane sur la date exacte du martyre de Saint Baudile enveloppe également la question des origines du christianisme à Nîmes.

Le premier document écrit, hors de conteste, que nous possédions sur un établissement chrétien dans notre ville, est celui qui nous apprend qu'un Concile national s'y tint en 394. Mais il est certain que la religion chrétienne y avait été depuis longtemps prêchée, sans doute, dès le premier siècle.

Nîmes, située sur une des principales routes impériales, était un centre trop important pour n'avoir pas été alors évangélisée. Peut-être le fut-elle par Saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, que les actes de ce Saint, interprétés de la façon qui paraît la plus logique, font vivre vers l'an 50 de notre ère, et qui, se rendant de Rome à Toulouse, dut traverser notre ville.

Le premier évêque de Nîmes fut-il Célidoine, l'aveugle né de l'Évangile ? Nous n'oserions l'affirmer parce que nous n'avons pour garant de cette assertion que deux écrivains du 16<sup>me</sup> et du début du 17<sup>me</sup> siècle, Deyron et Cabiac.

Avec plus de certitude on peut admettre d'après les actes de Saint Amatius, évêque d'Avignon, que Nîmes avait pour premier pasteur, vers l'an 250, un Saint Félix, martyrisé par les Alamans, de Chrocus, lorsque, à cette époque, ils réussirent à pénétrer dans la vallée du Rhône.

Ménard qu'on ne peut accuser de manquer de critique, a admis la sincérité des actes d'Amatius, découverts par un érudit du 17<sup>me</sup> siècle, Polycarpe de la Rivière. Il est vrai qu'avec certains, il place l'invasion de Chrocus au début du 5<sup>me</sup> siècle.

Nous croyons plutôt avec nombre de critiques qu'elle eut lieu vers 250. Elle jeta le plus grand trouble dans la chrétienté de Nîmes qui, privée de son évêque, accentua son caractère de ville païenne.

C'est sans doute à cette situation alors amoindrie du christianisme que font allusion les actes de Saint Baudile, lorsqu'ils disent qu'à l'époque où ce Saint vint à Nîmes, les habitants de cette ville « étaient païens pour la plupart, faute d'avoir reçu la doctrine céleste de la part des vénérables prêtres ».

Mais, au 4<sup>me</sup> siècle, les chrétiens augmentèrent en nombre et en position sociale comme le prouve la richesse des sarcophages remontant à cette époque.

Dans l'état actuel de nos connaissances, ce que nous avons dit est tout ce que nous savons ou pouvons conjecturer des origines chrétiennes de Nîmes.

C'est peu, mais ce peu il était bon de l'exposer.

Sur la fin du 4<sup>me</sup> siècle, Nîmes était si bien devenue une ville chrétienne qu'un important Concile put s'y réunir.

Monsieur Huc rend compte du roman de Mlle Martinet (Yvonne Cracos) intitulé « La Folle », et critique sévèrement le ton et l'esprit de l'ouvrage qui pour renchérir sur le naturalisme tombe trop souvent dans la vulgarité.

M. Bauquier rend compte de la découverte, route d'Alès, en face du cimetière protestant, dans une ancienne nécropole, d'un coffre en plomb de 91 cm. de long et 30 cm. de largeur et de profondeur. Ce coffre qui était vide et dont le fond corrodé n'a pu être détaché de la terre possède un couvercle avec quatre crochets. La destination en est problématique. S'il s'agit d'un cercueil, ce ne peut être que celui d'un enfant de 10 ans au plus. Peut-être est-ce un coffre pour mettre à l'abri de l'humidité des étoffes ou des manuscrits. Il est à noter que le couvercle n'est pas muni de serrure, ce qui écarte l'hypothèse d'un coffre à bijoux ou monnaies. Il ne porte ni date ni inscription.

M. Bauquier présente ensuite une très belle statuette en terre cuite de 60 cm. de haut environ représentant une dame en costume du temps de Louis Philippe. Les détails des vêtements sont très soignés. Le socle porte, gravé, le nom de Pradier. Aucune statue de ce sculpteur n'est connue dont cette statuette pourrait être la maquette. On peut reconnaître dans les traits du visage, soit la reine Amélie ou plutôt la sœur du roi, Madame Marie-Adélaïde. Peut-être est-ce plutôt le portrait d'une dame de la société nimoise que Pradier aurait connue pendant son séjour à Nîmes.

M. le Chanoine Bruyère propose de nommer M. le Chanoine Cantaloube, membre correspondant de l'Académie, en raison de ses travaux d'érudition dont il vient de nous donner un témoignage. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La séance est levée à 19 heures. La prochaine séance n'aura lieu qu'après les vacances, soit dans la deuxième quinzaine d'Octobre.

---

### SEANCE DU 17 OCTOBRE 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Latzarus, Bauquier, Marcel Coulon, Blanchard, Chanoine Chabot, Paganelli, Fabre, Gouron, Antonin, Huc, Des Guerrois, Brunel, Dupont, Hubert-Rouger ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Bernard Latzarus entretient l'Académie des fêtes du centenaire de l'École française d'Archéologie d'Athènes, auxquelles il a eu le privilège de prendre part, en qualité de représentant de l'Université d'Aix-Marseille. La délégation française, présidée par M. Joxe, directeur des relations culturelles au quai d'Orsay, ne comprenait, en dehors des représentants du gouvernement et de l'Institut, que douze professeurs de l'enseignement supérieur. Tous ont été les hôtes de l'École, qui, sous l'impulsion de son éminent directeur, M. Demangel, et de Mme Demangel, une héroïne de la Résistance, leur a prodigué les attentions au cours d'un séjour qui fut un enchantement perpétuel. Leurs Majestés, le Roi Paul Ier et la Reine Frédérique, le Président du Conseil, le Recteur de l'Université d'Athènes, le Président de l'Académie, ont fait fête aux délégués et proclamé à diverses reprises leur reconnaissante admiration pour les travaux de la grande institution française qui, depuis cent ans, rend à la lumière les chefs-d'œuvre de l'art grec, et a notamment exhumé les deux illustres sanctuaires d'Apollon, Delphes et Délos. Quinze nations participaient à cet hommage, d'autant plus émouvant que les souffrances de la Grèce ne l'ont pas empêchée d'accueillir royalement ses visiteurs.

M. Latzarus raconte brièvement les excursions organisées à Epidaurie, au cap Sumon et à Délos. Il termine par quelques réflexions sur la diffusion de la culture française. Il signale l'œuvre trop peu connue de l'Institut français d'Athènes, qui groupe 3.400 élèves grecs des deux sexes et de tout âge, sous la savante direction de M. Merlier. Il lit quelques pages émouvantes, empruntées au beau livre du secrétaire général de cet établissement, M. Roger Millieux, *A l'École du peuple grec*, ce qui lui permet de conclure : « Antigone n'est pas morte ! ».

M. le Président donne connaissance de la notice suivante :

Le jour même de notre dernière réunion, le 11 Juillet 1947, mourait notre confrère le Marquis de Valfons. Atteint quelques jours avant d'une complication hépatique, notre confrère âgé de 73 ans, n'avait pu faire les frais d'un rétablissement salutaire. Il s'éteignit sans souffrance mettant à la dernière page de sa vie



cette suprême élégance qui fut la marque de son caractère. Gentilhomme il l'était dans tous les sens du mot, tant par l'aspect raçé de sa haute stature, que par l'affinement d'un esprit qui résumait des siècles de Culture Française. Il évoquait à notre âge démocratique les élites dorées qui sous les rois contribuèrent à donner de la France dans le monde, cette réputation de politesse qui, en polissant les âmes, donne à la vie sociale, ce caractère d'aménité pleine de noblesse.

Il appartenait à notre Compagnie depuis 1928 où il avait succédé à M. de Vallavielle et il renouait une tradition familiale, puisque son père, le Marquis de Valfons avait fait partie de notre Académie dès 1888. Après avoir conquis le diplôme de Docteur en droit, notre confrère s'était spécialisé dans l'étude des questions économiques. A la suite d'une enquête en Angleterre et en Allemagne, il avait publié un travail sur les Sociétés de Secours Mutuels à qui la loi d'Assistance de 1898 venait de donner un regain d'actualité. Il revint sur cette question dans une séance de l'Académie de 1929, dans laquelle il exposa ses vues sur les Sociétés Anonymes et les relations entre le capital et le travail dans la vie moderne.

Fermement attaché à tout ce qui peut contribuer à l'indépendance de la personnalité humaine, notre confrère ne cachait pas ses préférences pour une organisation sociale dans laquelle l'Etat respectant et encourageant les initiatives privées, bornerait son rôle à exercer un droit de contrôle, restant juge sans être partie.

L'évolution qui a entraîné les sociétés vers le collectivisme ne lui paraissait favorable ni au développement culturel de l'individu ni surtout à l'exercice de cette liberté qui nous est chère.

Il ne s'agissait d'ailleurs pas là de simple spéculation philosophique. Homme d'action avant tout, notre confrère aimait passionnément la terre et les travailleurs de la terre ; jamais il ne cessa de s'occuper de ses propriétés, avec la conviction qu'en gérant son patrimoine, c'était un morceau de terre de France qu'il faisait prospérer tout en assurant l'existence de familles agricoles, persuadé que le redressement d'une nation ne saurait provenir uniquement d'une organisation anonyme et collective, mais avant tout du labeur individuel de tous ceux qui détiennent une parcelle de la richesse nationale.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs que les idées de notre confrère n'aient été que l'expression d'un traditionnalisme intransigeant. Mieux que quiconque il savait que, comme la vie de la terre qui voit se succéder dans le même lieu des cultures différentes, la vie des peuples est essentiellement mouvante et que mouvante aussi doit être la forme des sociétés. Après avoir étudié, comme je l'ai rappelé le sort des travailleurs en Angle-

terre et en Allemagne, notre confrère nous donnait en 1934, une étude particulièrement documentée sur le communisme en Russie et il concluait, montrant quelle primauté il donnait toujours au réalisme sur l'idéologie. « Il n'est pas impossible que notre génération n'assiste encore une fois à la revanche de l'expérience pratique sur la théorie des intellectuels et le rêve des masses ». Ne savons-nous pas justement que si le monde cherche encore son organisation c'est à cause de la difficulté d'harmoniser les lois de l'expérience économique avec ses idéaux politiques.

Rappellerai-je enfin que la première guerre mondiale avait surpris notre confrère à l'âge de 43 ans et qu'il y fit crânement son devoir. Mobilisé au 40<sup>me</sup> Régiment d'Infanterie, il fut blessé dès le début des hostilités et fit la guerre des tranchées avec le 117<sup>me</sup> Territorial.

Mais je ne saurais passer sous silence ce que notre mémoire gardera le plus chèrement de la physionomie de notre regretté confrère, cette amabilité sans hauteur, cette discrète cordialité où il y avait tant de cœur et cette conversation mesurée, riche de connaissances et d'expérience personnelle.

Qui de nous n'a souvenance de cette causerie sur les mœurs des bécasses qu'en grand chasseur qu'il était, doublé d'un gourmet, notre confrère fit à la veille de la guerre.

Tel fut le confrère que nous venons de perdre si brusquement.

Que Mme de Valfons veuille bien agréer les condoléances de notre Compagnie et demeure assurée que le souvenir du Marquis de Valfons restera dans notre mémoire associé à tout ce qui fut grand, noble et laborieux.

M. le Président fait part à la Compagnie de la naissance de son petit-fils qui est aussi le petit-fils du Docteur Reynaud, naissance survenue en Afganistan, à Kaboul ; du mariage de Mlle Gré, fille de M. Elie Gré, membre correspondant.

M. le Président annonce ensuite le décès de M. Henri Mazel membre non-résidant, survenu ces jours derniers à Paris.

M. Bauquier indique que, pressenti par le Comité pour la célébration du centenaire de la Révolution de 1848 pour savoir si le Président de l'Académie accepterait de faire parti de ce comité, il a cru bon de faire quelques réserves. La question est renvoyée au bureau pour examen préalable.

M. Bauquier, revenant sur sa dernière communication indique que la statuette dont il avait parlé a pu être identifiée : elle représente Marie-Amélie ; quant au coffre, il paraît établi qu'il était autre chose qu'un tombeau. Il signale la présence dans la construction du grand égout de la ville, d'une sculpture ro-

maine jusqu'ici non enregistrée dans nos catalogues d'antiquités locales, il s'agit d'un bucrane de grandeur naturelle provenant de la frise d'un ancien temple, dont le musée lapidaire possède déjà quelques éléments. Dans cette frise le bucrane alternait comme décoration avec des rosaces concaves au centre orné d'une tête féminine de travail assez expressif et différent dans chaque médaillon. Les éléments antérieurement recueillis de cette frise proviennent du quai de la Fontaine ; celui actuellement signalé se trouve à proximité des Arènes, côté sud.

---

### SEANCE DU 31 OCTOBRE 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Marcel Coulon, Fabre, Latzarus, Blanchard, Gouron, Pasteur Cadix, Antonin, Gibelin, Huc, Des Guerrois, Hubert-Rouger ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président a reçu de l'Association des « Fils de tués » une invitation à assister aux cérémonies du Souvenir, le 2 Novembre. M. le Docteur Baillet annonce que la séance sera consacrée à la mémoire de Henri Mazel et à son œuvre littéraire.

Il prononce le discours suivant :

« Lors de la dernière séance, j'avais eu la douloureuse mission de vous faire part de la mort de notre confrère Henri Mazel. En raison de l'éminente personnalité de notre confrère et cédant au vœu de tous ceux qui le connurent et qu'il honora de son amitié, nous avons décidé de consacrer cette séance à sa mémoire et à l'étude de son œuvre.

Un plus qualifié que moi, ami de vieille date d'Henri Mazel, notre confrère Marcel Coulon vous dira tout à l'heure quelle fut l'abondance et la qualité de cette œuvre. Poète en prose, essayiste critique dramatique et politique et peut-être par-dessus tout philosophe et moraliste tel nous apparaît Henri Mazel.

Il appartenait à notre Compagnie depuis le 11 Mars 1931, où il avait succédé au Président Cabissol, mais en fait, il était des nôtres depuis beaucoup plus longtemps. Nimois, fils du Docteur Elie Mazel qui fut des nôtres, il était le frère cadet du Docteur Fortuné Mazel dont le souvenir est encore vivant parmi ceux qui purent apprécier sa haute culture, caractéristique d'une époque où il n'y avait pas de spécialisation professionnelle sans humanisme, comme point de départ.

Ayant fait de solides études à Nîmes, les deux frères prirent des voies divergentes, l'un la médecine, l'autre le droit, c'est-à-dire en fait, les lettres.

C'est, si mes renseignements sont exacts, le 7 Juin 1929 que l'Académie pour la première fois reçut en hommage, des mains de son frère ce magnifique poème dialogué, ou plutôt cette fresque théâtrale à la manière de Renan, qui s'intitule : « Avant l'âge d'or ». Véritable épopée de l'humanité qui monte, à la conquête de la puissance et du bonheur avec la complicité des Dieux de l'Olympe.

Mais n'est-ce pas la véritable pensée d'Henri Mazel qui s'exprime par ces paroles du Maître à sa Dame.

« Nous deux nous resterons ici. Ce jardin entre ces quatre fleuves est véritablement le paradis terrestre ».

Et Minerve la déesse de la Sagesse d'ajouter : « Soyez toujours dignes d'y rester ».

C'est ainsi qu'Henri Mazel resta toujours digne de ce paradis terrestre qu'était pour lui sa ville natale.

Ni les séductions de Paris où les milieux littéraires d'avant-garde l'attirèrent de bonne heure, ni les paysages entrevus au hasard des voyages, ne lui firent oublier sa petite patrie.

Sa dernière communication dans cette enceinte fut pour évoquer devant nous ses souvenirs de jeunesse, dans la Nîmes de 1880.

Quelle tendresse ne manifestait-il pas pour nos monuments antiques, nos vieux hôtels et les ruelles étroites et caillouteuses qui sillonnaient alors la cité. Il faisait revivre à nos yeux enchantés cette époque que les deux guerres nous font apparaître si lointaine, avec cette douceur de vivre que nos fils ne connaîtront jamais. Il n'oubliait pas notre Académie, « la grande société savante du département » dont la renommée, pour tout ce qui touche à l'épigraphie et l'archéologie romaine et gallo-romaine était incontestée avec les Aures, les Lentheric, les Germer-Durand et les Albin Michel, en attendant Espérandieu que l'Institut devait s'agréger. Et il ne dédaignait pas de rappeler que parmi les membres correspondants de notre Académie, on avait pu compter l'auteur de Faust lui-même, Jean, Wolfgang, Goethe, le Dieu de Weimar.

Il fit hommage à notre Compagnie en 1934 de son livre : « Au pays des leviers de Commande » qui est une étude, sinon une critique de l'évolution collectiviste des Sociétés Modernes.

En 1935, il nous offre un ouvrage d'érudition et de philosophie antique : « Au temps de Marc-Aurèle ».

En 1939, le général de Bourgon analysait ici-même un autre ouvrage « le Serment », qui faisait partie d'une suite appelée « Décades » dans laquelle Henri Mazel avait tenté de faire tous les dix ans l'histoire de la Société Française depuis 1780. Le Serment, c'est celui, que prêta devant l'Assemblée, le 10 Décembre 1848, le Prince, Président, Serment qu'il ne devait guère respecter plus de 3 ans.

Toujours féru d'histoire, assoiffé de documentation exacte et précise à la manière de Lenotre, Henri Mazel nous retraçait en 1940, le voyage de Varennes dans lequel Louis XVI espérait pouvoir reconquérir son trône en fuyant Paris qui le gardait prisonnier. Etudiant minutieusement tous les détails de l'aventure

il nous montrait d'une manière toute objective les fautes accumulées, même par les plus dévoués, qui devaient aboutir à la souricière tendue par Drouot à Varennes.

Cette année 1940, tragique entre toutes dans les annales de l'histoire de France, avait ramené Henri Mazel à Nîmes, pour sa plus grande joie et pour notre plaisir. Assidu à nos séances, il nous parla une autre fois du « Poème en Prose » qui était la forme littéraire la plus familière à son génie.

Quoiqu'ayant créé « L'Ermitage » en 1890, revue d'avant-garde du Symbolisme avec le concours d'Henri de Régnier, Pierre Louys, Moreas et Maeterlinck pour ne citer que les plus illustres, je ne connais pas de vers d'Henri Mazel. Il s'exprimait dans une prose limpide et fluide, où les images abondaient avec une facilité qui séduit toujours le lecteur sans l'intriguer ou le heurter. La clarté du ciel nîmois se reflète en ses œuvres. Et Mazel de nous lire, pour légitimer ses préférences pour la prose poétique, un poème à la gloire de la Maison Carrée.

Plus tard, il nous lit des fragments d'une gigantesque « Epopée de Lucifer » dans laquelle, comme Victor Hugo dans la « Fin de Satan », il rêve d'une Rédemption générale du monde où les Maudits eux-mêmes seront pardonnés.

Rentré à Paris, Henri Mazel ne put que suivre de loin l'activité littéraire de notre Académie. Quelle joie cependant et quelle flamme dans ses yeux, quand l'un de nous, montant l'escalier de la rue des Martyrs allait lui parler de sa ville et de nos travaux.

D'une activité toujours inlassable, rien de ce qui touche à l'intellectualité, même la plus moderne, ne lui était étranger. Sans doute, il avait ses préférences, et ses goûts appelaient parfois la contradiction. Epris de lumière méditerranéenne dont la netteté implaquable souligne les formes avec une précision qui ne laisse pas prise à l'imprécis, il traitait Claudel de « nébuleuse » qui n'a pu se réaliser en étoile, il n'aimait pas la musique moderne qu'il connaissait d'ailleurs mal et il fut injuste pour Cézanne, le maître d'Aix, dont il n'a pas su comprendre la grandeur, trop amoureux qu'il était de l'académisme d'Ingres et de Flandrin.

A 82 ans, il m'écrivait encore : « Continuons à travailler, lire et écrire, réfléchir et étudier, quand on ne souffre pas, c'est le meilleur moyen de se faire honneur à soi-même : Laboremus, comme disait je ne sais plus quel César ».

Telle est la leçon que nous lègue Henri Mazel.

Que sa famille soit assurée qu'avec Henri, après Elie et Fortuné, le nom des Mazel ne périra pas dans l'histoire de notre Académie ».

M. Marcel Coulon se défend de vouloir étudier l'ensemble de l'œuvre littéraire d'Henri Mazel ; elle est trop considérable. C'est un polygraphe au sens étymologique du mot : poète, dramaturge, conteur, essayiste, chroniqueur, etc... Ce qui en fait l'unité, c'est qu'il est partout historien. Il a publié trente livres et il existe encore une centaine d'inédits, 8 pièces de théâtre et 7 inédites. Il faut ajouter 40 cahiers constituant un journal personnel. Né en 1864, 11, rue Régale à Nîmes, il a commencé à écrire en 1890. Après de bonnes études à l'Assomption, il entre au ministère de la Marine. M. Marcel Coulon lit des passages des « Amants d'Arles », cite des poèmes en prose : « La frise du temple », « La tour de Constance ». En résumé il fut un grand écrivain qui ne devrait pas être méconnu surtout à Nîmes, une plaque apposée sur ce qui fut sa maison natale devrait rappeler sa mémoire.

---

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Chanoine Chabot, Blanchard, Chanoine Anthérieu, Marcel Coulon, Gouron, Pasteur Cadix, Gibelin, Huc, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Hubert-Rouger, Dupont, Brunel ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Fabre et Rocher.

M. le Président a adressé, au nom de l'Académie ses félicitations à M. André Gide, à l'occasion de sa désignation comme prix Nobel et rappelle son appartenance occasionnelle à notre département.

L'Académie a reçu une invitation au 74<sup>me</sup> congrès des Sociétés savantes.

Mlle Stéphan a fait hommage d'un volume dont elle est l'auteur : « Le matin vient ».

M. le Docteur Reynaud rend compte d'un projet qui a été adressé, sous forme de lettre par un ingénieur cubain et qui aurait pour but de décrire un dispositif destiné à diminuer les accidents d'aviation. M. le Docteur Reynaud croit devoir conclure que ce dispositif serait peu efficace puisqu'il ne tient pas compte que la plupart du temps l'avion ne tombe pas dans une position strictement horizontale.

M. le Docteur Reynaud rend compte ensuite de l'ouvrage de Mlle Lavondès sur les abeilles. Il loue l'étude consciencieuse de l'auteur qui a résumé tout ce qu'on a écrit jusqu'à maintenant sur ce sujet. Il donne quelques exemples rapportés par Mlle Lavondès sur l'ingéniosité dont semble faire preuve l'instinct de ces hyménoptères et cite enfin quelques bonnes pages de cet ouvrage.

Le Docteur Baillet expose à la Compagnie les principes d'une nouvelle méthode qui a révolutionné la biologie, celle de l'utilisation des isotopes radio-actifs. Après avoir défini ce que sont les isotopes et montré comment on les fabrique à la suite des découvertes de M. et Mme Joliot-Curie en 1934, le Docteur Baillet indique le parti qu'a su tirer le Danois Hervesy de ces produits dont la particularité est d'être décelable par leur rayonnement, même en quantité infinitésimale.

Ce rayonnement est capté par un compteur (Geiger-Muller) qui en permet le repérage et l'identification. De sorte que si à



un produit déterminé introduit dans l'organisme, on accole quelques molécules radio-actives, on pourra suivre, grâce à sa radio-activité, ce produit dans tout l'organisme, connaître son métabolisme et l'organe qui l'assimile en le fixant, comme on suit dans les ténèbres d'une forêt un porteur de torche à la lumière qu'il projette.

Cette méthode permettra l'étude plus complète de la physiologie et de l'histologie par l'acquisition des connaissances nouvelles sur l'intimité de la cellule, vivante elle-même.

Elle exige malheureusement un appareillage compliqué et couteux pour préparer les produits radio-actifs, et les doser.

Le biologiste qui s'en sert doit être aussi bien physicien que chimiste.

C'est dire que ces travaux ne peuvent être réalisés qu'en équipes, dans des laboratoires hautement spécialisés. Ils témoignent par ailleurs que les récentes découvertes de la chimie nucléaire ne préoccupent pas le monde savant dans la seule voie de la destruction mais aussi dans celle plus féconde de la connaissance et de l'amélioration de la condition humaine.

Après la remarquable étude de M. le Docteur Baillet, M. Lamorre présente l'étude suivante sur : *Le Cyclotron*.

« Dans l'état actuel de la science, l'homme ne possède d'autre moyen de transmuter un élément que de la violenter par une action mécano-physique brutale. Pour qu'il y ait transmutation d'un atome, il est indispensable que le noyau de cet atome soit transformé, par gain ou par perte de neutrons ou de protons, et les seuls procédés actuellement connus pour parvenir à ce résultat consistent à exposer le noyau, tel une cible, soit seulement au choc violent d'un corpuscule animé d'une très grande vitesse, soit à la fois à un tel choc et à l'action de rayons x dont la fréquence et l'énergie sont énormes.

La pile à uranium est un moyen de transmuter de l'uranium en plutonium en utilisant l'énergie des neutrons et des radiations x qui sont engendrés par la fission d'un certain isotope rare de l'uranium, mais son usage est limité et spécialisé. L'appareil qui est le plus employé aujourd'hui pour provoquer des transmutations artificielles est le cyclotron. Son objet est d'accélérer, c'est-à-dire de lancer à très grandes vitesses, des corpuscules nucléaires, en utilisant l'effet d'un puissant champ électrique. C'est dire qu'un cyclotron ne peut agir que sur des corpuscules porteurs de charges électriques comme les protons, les deutons, les hélions. Les neutrons ne peuvent pas être accélérés par cyclotron mais un cyclotron peut servir à produire des neutrons, comme je l'indiquerai dans quelques minutes.

Les neutrons ne peuvent frapper les noyaux qu'avec la vitesse qu'ils ont lors de leur libération, leur vitesse natale pourrait-on dire. Celle-ci ne dépasse pas 15.000 kilom. par seconde, alors que le cyclotron peut communiquer aux ions une vitesse atteignant 280.000 kilom. par seconde. Les neutrons sont néanmoins de puissants agents de transmutation car ils ne sont pas repoussés par les atomes-cibles tandis que les projectiles électrisés positivement, comme les protons, les deutons et les hélions, sont repoussés par les noyaux toujours porteurs de charges électriques positives, et n'atteignent ces cibles que dans une faible proportion.

Outre l'accélération par effet de champ électrique, le cyclotron utilise un autre phénomène physique : l'incurvation par un champ magnétique des trajectoires des microprojectiles. Le cyclotron comporte donc un puissant électro-aimant pesant des dizaines de tonnes, qui donne à l'appareil un aspect monumental. Le grand cyclotron du Collège de France pèse 30 tonnes et il en existe un à l'Université de Berkeley (Californie) qui pèse 70 t. et a plus de 3 mètres de hauteur.

Je vous parlerai surtout du grand cyclotron du Collège de France.

Ses pièces polaires, à axe vertical, ont 0 m. 80 de diamètre et leur écartement (entrefer) est de 9 centimètres. C'est dans cet intervalle de 9 centim. que se loge la partie la plus importante de l'appareil. C'est une boîte cylindrique plate, d'environ 80 cm. de diamètre et 9 cm. de hauteur, hermétiquement close.

L'électro-aimant produit un champ magnétique pouvant atteindre l'intensité de 21.000 gauss. Ses lignes de forces traversent verticalement la boîte. Dans celle-ci un vide très poussé, atteignant un millionième de  $m^3/m$  de mercure, est maintenu par une pompe à air très perfectionnée.

Dans la boîte sont fixées 2 électrodes creuses, en forme de demi-boîtes teintées sur la figure, nommées « dus » en Amérique parce que leur plan affecte la forme de la lettre D. Chacun des dus est relié à un des pôles d'un oscillateur à haute fréquence, de sorte qu'il existe entre les 2 électrodes, une différence de potentiel alternative, de 50.000 volts maximum, se renversant plusieurs millions de fois par seconde.

Une petite quantité d'hydrogène léger ou lourd, ou d'hélium, est injectée au centre de la boîte. Le dénudement des noyaux d'atomes d'hydrogène ou d'hélium est opéré par des électrons émis par un filament de tungstène placé également au centre et porté au rouge vif par un courant alternatif d'environ 1.000 volts et de grande fréquence. Les électrons ainsi produits

sont lancés à une grande vitesse, rencontrent les molécules d'hydrogène ou d'hélium introduites dans la boîte et leur arrachent leurs électrons négatifs périphériques. On a alors des protons, des deutons ou des hélions suivant la nature du gaz introduit. Ceux-ci, sous l'action du champ magnétique vertical, décrivent des cercles dans un plan horizontal.

Ces ions décrivent en réalité des spirales, car chaque fois qu'ils passent sur le diamètre de séparation de dus ils reçoivent une impulsion du champ de 50.000 v. et leur vitesse croît constamment. L'intensité du champ magnétique et la tension alternative entre dus sont réglées avec précision de façon à être en synchronisme, car il faut absolument qu'un ion décrive un demi-tour entre deux alternances du courant et que cet ion passe dans l'intervalle des dus au moment où la différence de potentiel entre électrodes atteint son maximum. Chaque ion reçoit donc 2 impulsions par tour. Il s'échappe après avoir accompli 50 tours, c'est-à-dire après avoir reçu 100 impulsions dont les effets s'ajoutent.

Quand on emploie des protons comme microprojectiles, on porte la fréquence du courant à 14 millions de périodes par seconde. Dans ces conditions, un proton est animé au dernier tour d'une vitesse de 30.000 kil. par seconde, soit le 10<sup>me</sup> de celle de la lumière. On calcule facilement que son énergie cinétique atteint alors près de 5 millions d'électron-volts.

A la fin de son dernier tour l'ion s'échappe suivant une tangente et vient heurter une cible constituée par la matière à transmuter.

La relation entre intensité magnétique et tension électrique varie selon la masse du microprojectile. Elle n'est pas la même pour les deutons que pour les protons, par exemple.

Dans les cyclotrons géants les plus récents, on a dû introduire une complication. Voici de quoi il s'agit :

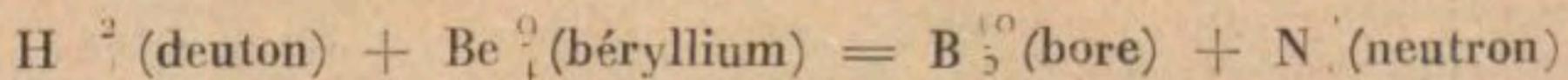
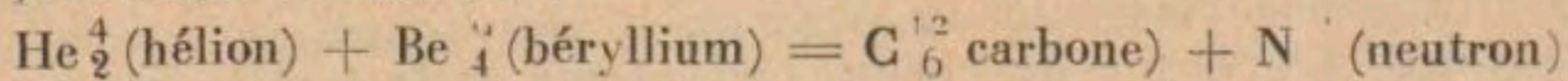
Quand la vitesse des ions dépasse 30.000 kil. par seconde, la variation de leur masse en fonction de leur vitesse devient appréciable et il faut en tenir compte. Pour maintenir le synchronisme dont j'ai parlé dans les spirales les plus éloignées du centre, il faut faire varier dans cette région circulaire l'intensité du champ magnétique.

A Berkeley on est parvenu ainsi à donner aux deutons une énergie de 22 millions d'électron-volts et on a l'espoir d'arriver à 100 millions.

Avec 30 millions d'électron-volts, on peut désintégrer n'importe quel atome, mais le coût de l'opération est très élevé. Dans tous les appareils magnétiques, le coût est proportionnel au cube de l'énergie à atteindre.

La quantité de matière transmutée par un cyclotron est toujours très petite.

On peut utiliser le cyclotron pour produire des neutrons. Pour cela on constitue la cible par un élément léger : glace d'eau lourde, lithium, béryllium, bore et on la bombarde par des protons, des deutons ou des hélions. La cible se transmute et émet des neutrons. Voici des exemples de réactions nucléaires produisant ce résultat :

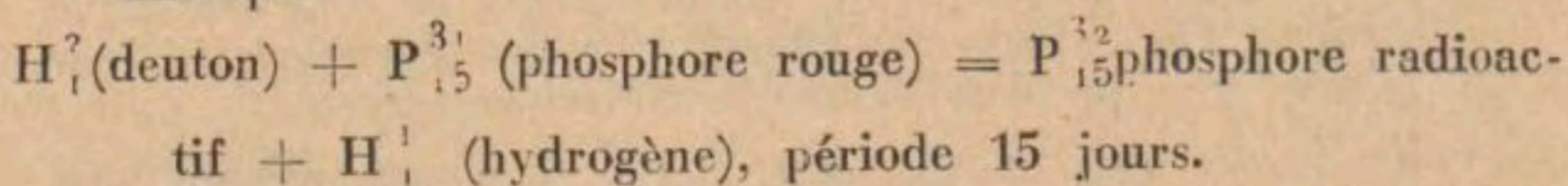


Bien entendu, les neutrons ainsi obtenus doivent être utilisés immédiatement et la chambre d'accélération comporte dans ce cas une 2<sup>me</sup> cible qui est constituée par la matière destinée à recevoir l'action des neutrons.

En choisissant convenablement la matière-cible et l'ion-projectile, en réglant la tension et le champ magnétique selon les besoins, on peut obtenir avec un cyclotron 2 genres de transmutations :

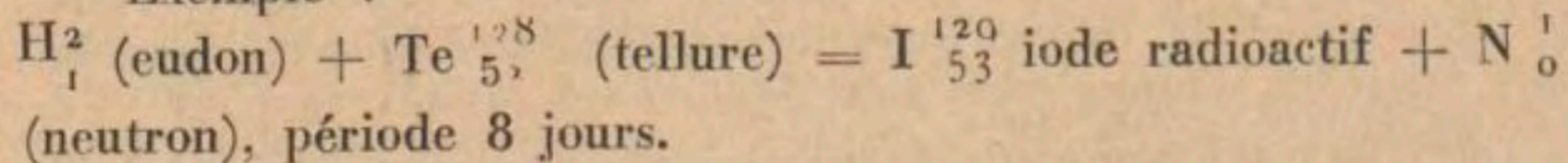
1<sup>o</sup> Création d'un isotope radioactif de l'élément-cible.

Exemple :



2<sup>o</sup> création d'un isotope radioactif d'un élément autre que l'élément-cible.

Exemple :



SEANCE DU 28 NOVEMBRE 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Reynaud, Bauquier, Latzarus, Colonel Blanchard, Flaugère, Pasteur Cadix, Antonin, Chanoine Anthérieu, Paganelli, Fabre, Gouron, Huc, Chanoine Bruyère, Des Guerrois, Velay, Docteur Rocher, Dupont, Hubert-Rouger, Gibelin, Docteur Cabouat ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Marcel Coulon.

La Compagnie prenant connaissance du faire-part du mariage de M. Francis Baillet, adresse à son Président et à Mme Baillet, ses vives félicitations et ses vœux de bonheur pour les jeunes époux.

Il est procédé à l'installation de M. le Docteur Cabouat, élu membre résidant. M. le Docteur Baillet lui souhaite la bienvenue :

« Messieurs,

L'histoire qui ne se répète que dans la mesure où l'homme perpétue au cours des âges l'ensemble des qualités physiques et psychiques qui caractérisent son espèce, impose incessamment des conditions matérielles nouvelles qui marquent l'évolution des Sociétés. Si nous avons déjà de la peine à imaginer dans ses détails et dans son esprit la vie des générations qui nous précèdent immédiatement, que dire de celles dont l'existence se perd dans la nuit des temps. Et pourtant nous sommes solidaires d'elles. Notre savoir, notre pensée, tiennent pour une grande part leur valeur actuelle de ce que les pères ont légué aux fils.

Nous venons de tourner une page de l'histoire humaine, significative et combien lourde de conséquences pour l'avenir. Nous sommes entrés dans ce qu'on est convenu d'appeler maintenant l'« ère atomique ». Ayant fait pour la première fois l'inventaire total de la planète sur laquelle nous vivons, nous avons saisi le secret des forces qui nous permettraient éventuellement de la détruire. Jamais le mythe d'Hercule à la croisée des chemins entre le vice et la vertu n'avait revêtu une telle grandeur tragique. Quel usage l'homme moderne va-t-il faire de sa connaissance ? Vers quel destin sa raison guidera-t-elle son bras, quel enfer ou quel paradis surgiront-ils du mirage de ses désirs ? Son cœur aura-t-il encore assez de sève pour concevoir la pitié ?

Ces réflexions, c'est vous, Monsieur qui me les avez suggérées. Vous, vous avez choisi. Vous avez mis votre intelligence au service de la plus sainte des causes, celle qui consiste à améliorer le sort de la condition humaine.

Vous êtes né en 1888 à Caen où votre père était professeur de Droit. Peut-être dans un amas de décombres, découvririez-vous aujourd'hui votre maison natale et les ruelles familières où s'écoula votre enfance.

Il n'est pas étonnant que la mer proche vous ait tenté par ses horizons lointains. Vous préparâtes le concours de l'École du Service de Santé de la Marine et vous fûtes reçu, dès la première année. Mais à cet appel de la mer, en bon Normand que vous êtes, vous avez répondu : « pt'êtr ben qu'oui, pt'êtr ben qu'non » car vous cédiez aussitôt à l'attraction de la grande ville. Vous tourniez dès lors le dos à la mer et personnellement, je le regrette car nous nous serions connus plus tôt, dès l'École de Bordeaux.

A Paris, vous n'eûtes pas de mal à conquérir de haute lutte les grades universitaires, l'externat d'abord et l'internat ensuite. Vous eûtes du mérite, non seulement parce que ce dernier concours est des plus difficiles, mais parce que dans le même temps votre raison cédait à ces raisons du cœur qu'elle ne connaît pas. Vous fûtes à la fois interne et amoureux et c'est de ce temps là que date votre union avec Mademoiselle Steeg. Et vous partîtes tous deux à la conquête du Doctorat.

Elève de Delbet, de Broca et de Grégoire, votre vocation s'affirma de bonne heure pour la chirurgie. Les chirurgiens, ne vous en déplaise, sont au regard des médecins des « manuels » puisqu'ils tirent étymologiquement leur origine du mot grec *χειρ* qui veut dire la main. Mais ne croyez pas que cette origine les rabaisse. Bien au contraire. Au lieu de se perdre dans les nuées d'un certain ésotérisme médical où s'égarait l'imagination de tant de nos confrères, la discipline chirurgicale vous impose à tout instant un contact étroit avec la réalité. Votre art ne laisse pas place au rêve. Il est fait d'étude précise et laborieuse de la réalité, la réalité anatomique et physiologique. Vous ne demandez jamais à l'effort de la « natura medicatrix » que ce que vous êtes sûr qu'elle pourra donner. A la limite, car vous savez combien est grande l'incertitude des pronostics même dans les cas les plus favorables, vous chiffrez les coefficients d'échecs possibles de l'acte opératoire. Votre audace a toutes les prudenances, comme votre maîtrise a toutes les réserves. Le profane qui pénètre dans votre temple est frappé dès l'abord par ce luxe de précautions méticuleuses dont vous jugez bon de vous entourer pour mettre tous les atouts dans votre jeu. Vous ne laissez rien au hasard. Vous avez le sens de la besogne bien faite et le goût du travail fini. Même après l'opération, votre

responsabilité reste vigilante. Comme un danseur sur une corde tendue, vous évoluez entre la vie et la mort, avec une sérénité qui déconcerte et qui est faite de courage dans l'action et d'initiative audacieuse.

Ces qualités, Monsieur, tous vos confrères vous les accordent et tous vos malades en témoignent. Aussi dès 1924, étiez-vous appelé à diriger comme chirurgien-adjoint, et en 1938, comme chirurgien en chef le premier service chirurgical des Hôpitaux de Nîmes.

Les épreuves de la Patrie vous trouvèrent à la hauteur de votre tâche. Médecin-auxiliaire dans la première grande guerre, les services rendus dans les services opératoires de l'avant, les « auto-chirs » comme on les appelait, sur la Marne, sur la Somme, en Champagne et à Verdun, vous valurent la croix de guerre et la Légion d'Honneur. La seconde grande guerre fit appel à votre compétence en qualité de chirurgien consultant.

Mais vous fûtes de ceux qui n'admirent pas la défaite et vous fûtes dans le Gard, un des premiers pionniers de la Résistance. Comme délégué départemental, vous avez su grouper autour de vous toutes les activités qui n'avaient qu'un idéal : secouer le joug de l'ennemi, envahisseur du territoire. Tâche noble, besogne occulte et combien dangereuse. Consul on vous appelait, et Consul vous fûtes, car dès la libération, c'est à vous que le Comité de libération s'adressa pour occuper la première magistrature municipale dès le 25 Août 1944. Vous resterez dans l'histoire de la ville, le Maire de la libération.

A cette tâche à laquelle rien jusqu'alors ne semblait vous avoir préparé, et qui posait des problèmes d'un ordre inédit et parfois tragique, vous avez consacré le meilleur de votre activité jusqu'en Janvier 1945, avec le souci de rétablir l'équilibre dans les finances comme dans les consciences et d'amener votre ville à la stabilité en faisant l'économie d'une révolution.

Ces événements sont encore trop près de nous pour en parler avec la sérénité de l'historien.

Je me rappelle qu'un jour vous présidiez, au grand théâtre une réunion où les deux grands mouvements de la libération le M.L.N. et le C.N.R. allaient se joindre dans une union sacrée. Des orateurs avaient évoqué les drames de la résistance et puisaient dans son martyrologue la justification de haines vengeresses. Il vous appartenait comme Maire de conclure ce débat et vous vous êtes écrié, dans une pathétique objurgation : « Assez de sang, que la reconstruction de la France puisse se faire en évitant le retour de ces tortures et de ces massacres » ! Ce jour-là, Monsieur, vous avez bien mérité de l'humanité.

C'est votre cœur de chirurgien qui vous inspirait ces paroles, ce cœur qu'on croit généralement insensible parce que la

vue du sang et le spectacle de la douleur ne parait pas l'émouvoir. Mais mieux qui quiconque, vous qui le versez par obligation professionnelle, vous connaissez le prix du sang.

Ces titres, tous glorieux qu'ils soient n'eussent pas suffi à vous ouvrir les portes de cette enceinte. Quelqu'accueillante que soit l'Académie pour les anciens Maires, elle se devait de vous appeler en raison de vos mérites scientifiques.

Licencié es-sciences, vous vous êtes toujours intéressé aux sciences de la nature. Géologie, Botanique, Zoologie vous ont toujours passionné et votre compétence est telle en ces matières que la Société des Sciences Naturelles vous a choisi comme président. Ces dispositions de votre esprit n'excluent d'ailleurs pas un sens poétique averti. Vous avez dressé une carte de l'Aigoual comme un géomètre doublé d'un technicien de la géodésie aurait seul pu le faire. Mais vous avez, ce faisant, réservé la place au rêve. Vous avez conçu et aménagé cette route des crêtes qui conduit de Barres-des-Cévennes à St-Jean-du-Gard qui est un enchantement. A travers les plateaux granitiques des Cévennes, parmi les déserts de pierre et les hétraies, vous avez indiqué au touriste ce chemin merveilleux qui réunit dans une harmonie sans égale l'austérité cévenole à la volupté des horizons méditerranéens.

Aussi, Monsieur, sommes-nous fiers aujourd'hui de vous faire place autour de cette table où vos mérites sont connus et appréciés de tous ».

M. le Docteur Cabouat répond en remerciant ses confrères et les assurant de sa gratitude autant que de sa bonne volonté. Il prononce ensuite l'éloge de son prédécesseur, M. Paul Bonnet qui a dirigé pendant de longues années avec compétence et habileté « La Chronique Mondaïne » est une figure nimoise dont on gardera le souvenir dans notre cité et particulièrement dans l'Académie.

M. le Président met la Compagnie au courant de la visite faite par le Bureau au nouveau maire de Nîmes.

Il est fait hommage de deux recueils de poésies dont l'auteur est M. Clément d'Alès. M. le Chanoine Bruyère veut bien se charger d'en faire le compte-rendu.

M. Fabre parle de : « *L'Affaire du Pont d'Iéna* ».

Il donne lecture d'une brève notice dans laquelle il met en évidence que contrairement à la tradition — à laquelle on attache encore aujourd'hui un certain crédit — d'après laquelle Louis XVIII, en Juillet 1815, avait sauvé le pont d'Iéna, à Paris, de la destruction dont le menaçait le maréchal Blücher, le roi ne fut pour rien dans l'affaire. Lorsqu'il avait appris, le 7 Juillet au soir en rentrant aux Tuileries retour de Gand, que



les Prussiens étaient en train de miner le pont, il aurait déclaré publiquement qu'il allait se placer sur le pont et qu'il sauterait avec lui, paroles qui auraient intimidé Blücher et l'avaient décidé à renoncer à son projet. Il n'en est rien. Louis XVIII n'a jamais fait publiquement pareille déclaration. La vérité est tout autre. Voici. Lorsque le roi apprit les entreprises des Prussiens contre le pont, il écrivit à Talleyrand une lettre dans laquelle il lui demandait de faire tout ce qui serait possible pour éviter la destruction du pont et qu'au besoin il se porterait lui-même de sa personne sur le pont et s'il le fallait il sauterait avec lui.

Cette lettre ne fut pas rendue publique par Talleyrand qui la conserva dans ses papiers. Elle ne fut connue qu'en 1891 lors de la publication de ses Mémoires où elle figure en fac-simile. Mais Talleyrand la communiqua tout de suite à Wellington en le priant d'insister auprès de Blücher pour qu'il renonce à son projet. Wellington fit état de la lettre auprès de Blücher qui n'en fut nullement ému. Au contraire, il activa les préparatifs de destruction du pont et, le 10 Juillet, il donna l'ordre de mettre le feu aux mines ce qui fut fait. Si le pont ne sauta pas cela fut dû uniquement à la maladresse des sapeurs prussiens qui avaient mal calculé la charge de poudre. Sur le champ, ils recommencèrent leurs préparatifs. Ce fut alors que sur l'intervention du duc de Richelieu, l'Empereur Alexandre 1<sup>er</sup> de Russie fit une pressante démarche auprès du roi de Prusse Frédéric qui, à son tour, insista auprès de Blücher et réussit, non sans peine, à le convaincre de renoncer définitivement à son projet. Le véritable sauveur du pont d'Iéna est donc l'Empereur Alexandre. Le rapprochement des documents dont M. Fabre a donné lecture justifie cette conclusion.

---

SEANCE DU 12 DECEMBRE 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la Présidence de M. le Docteur Baillet, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Colonel Blanchard, Fabre, Antonin, Gibelin, Gouron, Pasteur Cadix, Chanoine Bruyère, Huc, Flaugère, Velay, Des Guerrois, Hubert-Rouger, Dupont, Cabouat, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. le Chanoine Anthéricu, Brunel.

M. le Président met la Compagnie au courant des démarches dont le Bureau avait été chargé et dont il s'est acquitté. M. Lavergne, au cours de la visite qui lui a été faite a maintenu sa décision formelle d'abandonner son fauteuil étant donné son état de santé, et il a accepté le titre de membre honoraire.

Le Bureau a assisté à la première réunion du Comité de la Foire de Nîmes et au cours de laquelle diverses manifestations littéraires et artistiques ont été prévues.

M. Thérond fait parvenir une brochure contenant une notice nécrologique sur notre regretté confrère M. Cabanes et une œuvre posthume de celui-ci. M. le Docteur Reynaud veut bien se charger d'en faire le compte-rendu.

Il est ensuite procédé à diverses élections. M. Pertus, est élu membre résidant à l'unanimité des présents en remplacement de M. Eloy-Vincent. Mlle Lavondès est élue membre résidant en remplacement de M. le Pasteur Lauriol.

M. Raoul Stéphan est élu membre non-résidant. M. le Pasteur Lauriol n'étant plus à Nîmes devient membre non-résidant.

M. Lavergne est nommé membre honoraire.

Sont nommés membres correspondants, MM. le Chanoine Cantaloube et M. Pompeyrac, en littérature M. Pompeyrac.

M. le Colonel Blanchard fait part de la visite que lui a faite M. Christian, auteur d'un livre sur Saint-Guilhem-le-Désert et qu'il aurait voulu présenter lui-même à l'Académie. Cette proposition étant contraire aux usages jusqu'ici adoptés n'est pas retenue.

M. Gouron présente une très savante étude sur : « *La création du collège de Nîmes* ».

M. Gouron commence par définir les caractères de la période qui va de 1525 à 1534. C'est l'époque pré-calvinienne, celle des hésitations de François I<sup>er</sup>, du *Miroir de l'âme pécheresse* de Marguerite de Navarre. Elle voit les humanistes et réformés

unis ; elle les voit de concert créer les premiers collèges. L'époque suivante sera celle de « l'organisation ».

Le maître-mage des écoles de Nîmes, Imbert Pécolet, qui exerce ses fonctions renouvelées tous les ans depuis 1530, a formé le projet du collège de Nîmes en 1534, à l'imitation du collège Ste-Barbé, du collège de Guienne et de celui de Strasbourg, ces deux derniers ouverts la même année, ce qui range l'institution nimoise dans une belle promotion et place Nîmes aux tout premiers rangs des villes humanistes.

Les opinions professées par Pécolet lui attirèrent des difficultés. Dès 1532, semble-t-il, il avait reçu la défense de lire un certain nombre de livres prohibés, mais loin d'en tenir compte il faisait des commentaires de l'Évangile dans un sens probablement luthérien. Une tentative faite en 1535-1536 adjoignit à Pécolet plusieurs maîtres humanistes qui firent du collège une réalité vivante avec internat, obligation de parler uniquement latin, disputes entre écoliers, commentaires de Cicéron, Térence, Virgile, Aristote. L'affluence des écoliers était si grande que le doublage du plancher de l'École ne suffisait pas à supporter leur poids. Pécolet reprit la direction des écoles en 1536-1537, mais il fut ex-communié et forcé à quitter Nîmes au début de 1538. Ce maître finit sa carrière comme professeur d'hébreu à Lausanne.

Entre temps, s'était précisé un projet plus important, celui d'une université ès arts. Les démarches pour obtenir l'octroi durèrent quatre ans ; deux hommes en furent les apôtres Antoine Aclier, juriste et humaniste connu, ami de Jean Boyssonné, de Toulouse ; le second fut de Malmont, conseiller à la cour du sénéchal. Grâce à l'aide active de Marguerite de Navarre, cette université put être fondée ; elle ouvrit ses cours en Octobre 1539 et l'année suivante, elle fut installée dans l'hôpital Saint-Marc, sur l'emplacement des Musées de la Grand'Rue.

M. Gouron s'est efforcé de définir les opinions des membres du corps de ville et a pu dégager plusieurs textes inédits très significatifs sur le progrès des idées réformées au cours de ces années d'intense culture intellectuelle. Tandis que le docteur Puech ne voyait pas d'infiltration de la première réforme avant Octobre 1537, mois où se placent les premiers procès d'hérésie, il faut constater dès 1530, peut-être dès 1528 les premiers symptômes. Mais pour reprendre la déclaration du prévôt du chapitre en 1537, c'est par les maîtres et les écoliers du collège-école que les idées nouvelles se sont répandues. Le conseil de ville a été un foyer d'encouragement et d'influence singulièrement précoce et actif qui a donné son adhésion aux doctrines des maîtres du

collège. Il en témoigne par exemple en Juillet 1534 lorsqu'il invite les professeurs à céder sur les démonstrations extérieures, à condition d'y apporter « un grain de sel ».

Cette expression, M. Gouron propose de l'appliquer à cette période attachante, mais d'une analyse difficile, celle de 1528 à 1537, à laquelle il a limité sa recherche. Elle pourrait être appelée la « période du grain de sel ».

M. le Chanoine Chabot lit une communication intitulée : « Autour du Saint homme Job ».

Elle débute par cette déclaration : Job fut le plus heureux des hommes ; sa vie jusqu'à 85 ans s'était écoulée dans le plus parfait bonheur. Ses malheurs survinrent alors :

Perte de ses biens, de ses enfants, de sa santé. Ils se succèdent très rapidement jusqu'au moment où rejeté par les siens, sous le coup des souffrances que lui inflige la malice de Satan, laissée libre par Dieu il va échouer, hors la ville, sur un tas de fumier. M. le Chanoine Chabot pense que cela ne dura pas plus de trois ans, il se défend de vouloir présenter le livre de Job qui ouvre la série des écrits poétiques de la Bible ; il tente seulement de se livrer à quelques réflexions psychologiques sur l'amitié que lui fournit ce poème biblique dont chaque proposition inspiré par l'Esprit Saint est une source de vérité morale. Les amis de Job n'ont rien de commun avec l'amitié telle que l'a analysé Cicéron : chez tous trois ce sentiment reste incertain ou vague ; ils viennent remplir un devoir de société. Après l'analyse de leurs propos et des réponses du malheureux qui triomphant de leurs objections les oblige à s'humilier devant celui qui, hier était méprisé et qui a trouvé sa force et sa consolation en Dieu. Job, ses malheurs passés, reprend le cours paisible et heureux de sa vie terrestre dont le prolongement lui permet de voir les enfants de ses enfants jusqu'à la quatrième génération.

---

SEANCE DU 26 DECEMBRE 1947

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Chanoine Chabot, Latzarus, Fabre, Gibelin, Colonel Blanchard, Pasteur Cadix, Antonin, Huc, Des Guerrois, Hubert-Rouger, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président fait connaître qu'il a été invité en qualité de Président de l'Académie de Nîmes, à prendre la parole aux deux cérémonies organisées, l'une par la Société « La Tour Magne » et l'autre par le Syndicat d'Initiative de Nîmes, pour commémorer le cinquantenaire de la mort d'Alphonse Daudet.

M. Hubert-Rouger fait une communication sur « La cloche du Grand Temple ». C'est le 12 Décembre 1564, lors de la réception à Nîmes du roi Charles IX que le Consistoire des Réformés obtint l'autorisation de faire bâtir un Temple. Les fondations en furent jetées le 17 Juin 1565 et la dédicace eut lieu le 27 Janvier 1566 : un an après était installée la cloche ; elle dû être réparée à plusieurs reprises et fut refondue par le ni-mois Germain Dagnac en 1661. Le 15 Septembre 1685, le Temple était fermé ; la cloche fut récupérée par la Ville et devait être placée à Ste-Eugénie, mais l'inscription qu'elle portait ayant mis obstacle à ce projet, la communauté décida de la vendre et le fut pour la somme de mille livres. Vers la fin du XVII<sup>me</sup> siècle, elle fut acquise par la communauté de Calvisson où durant deux siècles, elle devait sonner dans la capitale de Vaunage. M. Hubert-Rouger propose d'émettre un vœu pour le classement de cette cloche aux monuments historiques.

L'Académie consultée émet ce vœu qui sera transmis aux autorités compétentes.

M. Lacombe parle ensuite « d'un grand procès politique ». Il s'agit du procès de Boulogne, dans lequel Berryer défendit le Prince Louis Napoléon... Il rappelle les grands procès politiques si nombreux au cours du XIX<sup>me</sup> siècle, répercutant les bouleversements dans les gouvernements. Parmi eux, le grand avocat que fût Berryer joua un très grand rôle. Légitimiste, il défendit les généraux de l'Empire sous la Restauration, les ministres de Charles X, sous Louis-Philippe, Louis Napoléon sous la monarchie de Juillet ; les princes d'Orléans sous Napoléon III. Partout mais surtout dans l'affaire de Boulogne, il sut garder l'indépendance de ses convictions sans affaiblir en aucune façon les intérêts à lui confiés, proclamant la pérennité de la Justice parmi les vicissitudes de la politique. Il étudia la tactique de cette défense et par de larges citations de l'illustre orateur en souligne à la fois l'habileté et l'efficacité.

SEANCE DU 9 JANVIER 1948

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, président.

Étaient présents : MM. Bose, Bauquier, Chanoine Chabot, Latzarus, Chanoine Anthérieu, Reynaud, Colonel Blanchard, Fabre, Pasteur Cadix, Gouron, Antonin, Gibelin, Huc, Chanoine Bruyère, Des Guerrois, Fauré-Frémiot, Dupont, Brunel, Velay, Hubert-Rouger, Cabouat, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'ordre du jour comportant le renouvellement du Bureau, le scrutin est ouvert. Sont élus à l'unanimité des présents : M. Gouron, président et M. le Pasteur Cadix, vice-président.

M. le Docteur Baillet donne lecture d'une lettre de M. le Président du Comité d'Initiative indiquant que le projet des fêtes pour l'anniversaire d'Alphonse Daudet est abandonné.

M. Hilaire Enjoubert fait hommage à la Compagnie d'un ouvrage intitulé : « Légendes et Récits d'amour du passé provençal ». M. le Docteur Baillet, en cette première séance de l'année tient à présenter ses vœux à ses confrères. Il le fait en remerciant tous ceux qui l'ont aidé au cours de sa présidence et tous ses confrères qui lui ont facilité la tâche. Il évoque la mémoire des disparus : M. le Marquis de Valfons, grand terrien et économiste averti ; M. Henri Mazel poète philosophe essayiste, fondateur de la Revue de « l'Ermitage » et collaborateur attiré du Mercure de France. M. Marcel Coulon a d'ailleurs étudié son œuvre au cours d'une récente séance. M. le Docteur Baillet rappelle combien il lui a été agréable de recevoir de nouveaux confrères et enfin salue celui qui doit lui succéder au fauteuil présidentiel et qui par ses talents et ses travaux fait déjà honneur à l'Académie de Nîmes.

M. Velay fait ensuite une communication intitulée : « Un aspect curieux de Musset ». Cet aspect est celui de Musset fonctionnaire. Ce grand poète qui a enchanté ses contemporains et, depuis tant de nos contemporains, dût, comme tant d'autres, pour subvenir aux besoins de l'existence se livrer à d'autres travaux que ceux de la littérature. Ayant été le condisciple des fils de Louis Philippe notamment du Duc d'Orléans, il put grâce à ces relations être bibliothécaire au Ministère de l'Intérieur ; dire qu'il fut très assidu à remplir ces fonctions serait peut-être exagéré et d'ailleurs lui demandait-on de l'être ? Sous la République de 48, il fut relevé de son poste ; cette révocation suscita de violentes protestations de la part du monde littéraire. Elles ne

furent pas vaines puisque, Napoléon III le réintégrera dans l'administration en lui attribuant un poste similaire.

Comme suite à la proposition adoptée au cours de la dernière séance, le vœu suivant a été adressé à M. le Préfet, M. le Maire et M. le Président de l'Association des sans-filistes de Nîmes :

« L'Académie de Nîmes, dans sa séance du vendredi 9 Janvier, a voté à l'unanimité le vœu suivant :

« L'Académie, considérant que le poste émetteur de la Radiodiffusion Méridionale a été fondé avec le concours et sous le patronage des autorités et organisations locales : Conseil Municipal de Nîmes, Conseil Général du Gard, Chambre de Commerce, Bourse du Travail, Sociétés Savantes, Syndicat d'Initiative, etc..., etc...

« Que le poste est devenu la propriété de la Ville de Nîmes, propriété dont elle ne saurait être dépouillée,

« Considérant que la Ville de Nîmes, propriétaire du poste, s'est engagée à le faire fonctionner à ses frais, que de là disparaît le motif invoqué pour la suppression du poste,

« Considérant que la suppression de Radio-Nîmes causera un préjudice considérable aux nombreux sans-filistes de la cité.

« L'Académie proteste contre la suppression de Radio-Nîmes et demande au Gouvernement de laisser à la Ville de Nîmes le soin de le faire fonctionner ».

---

SEANCE DU 23 JANVIER 1948

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gouron, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Huc, Chanoine Anthérieu, Bosc, Pasteur Cadix, Colonel Blanchard, Antonin, Gibelin, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Brunel, Rocher.

Il est déposé sur le Bureau, un recueil de nouvelles dont l'auteur est Mme Sarran qui fait acte de candidature pour le Prix de la Ville de Nîmes.

M. le Docteur Baillet invite M. Gouron à prendre place au fauteuil de la Présidence ; avant de quitter la Présidence, il remercie encore ses confrères du concours qu'ils lui ont donné au cours de cette année.

M. Gouron prononce une allocution au cours de laquelle, il loue la Compagnie et la remercie. Il souligne le rôle qu'elle joue parmi les activités intellectuelles à une heure où l'esprit est menacé de tant de façons et où il importe plus que jamais de l'exalter.

M. le Docteur Reynaud à propos d'un ouvrage de M. Théron sur M. Cabanès, retrace la carrière scientifique de notre regretté confrère ; il rappelle ses principales études de botanique et étudie quelques spécimens découverts ou mis au point par ce modeste savant. Il émet le vœu que nos boulevards puissent être ornés par quelques espèces décoratives qui accentueraient le caractère méditerranéen de la ville.

Le Docteur Baillet rend compte de l'ouvrage de M<sup>e</sup> Hilaire Enjoubert : « Légendes et récits d'amour du Passé Provençal ». Le volume, illustré artistiquement par Maurice Lalau évoque en sept comptes écrits dans une langue harmonieuse et colorée, l'époque de la chevalerie et des troubadours que domine la grande figure de Pétrarque.

Une bibliographie à la fin du volume atteste que la fantaisie poétique de l'auteur est solidement étayée par une savante érudition. Mieux que des récits historiques, ces historiettes font revivre l'âme de la Provence au temps où les Papes avaient fait d'Avignon un foyer d'Art et de belles-lettres.

L'Académie applaudit ensuite quelques poésies de M. Bauquier.



SEANCE DU 6 FEVRIER 1948

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gouron, président.

Étaient présents : MM. Hubert-Rouger, Bosc, Latzarus, Flaugère, Fauré-Frémiot, Docteur Cabouat, Huc, Chanoine Bruyère, Pasteur Cadix, Docteur Baillet, Gibelin, M<sup>e</sup> Fabre, M<sup>e</sup> Des Guerrois, Antonin, Brunel, Bauquier.

Excusés : MM. Blanchard, Dupont, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie adresse ses félicitations à M. l'Abbé Béraud, membre non-résidant promu Officier de l'Instruction Publique.

M. le Docteur Baillet rend compte des démarches qu'il a faites tant auprès de M. Bruguier, président du Conseil Général que de M<sup>e</sup> Tailhade, Maire de Nîmes, de qui il a reçu le meilleur accueil. Il rappelle que les mémoires de 1942 à 1944 pourraient être prochainement édités. M. Gouron ayant soulevé la question de la subvention des membres, il est décidé qu'une réunion du bureau et de la commission des finances examinera le problème qui sera inscrit à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

M. le Docteur Baillet annonce que le prix de la ville est rétabli.

M<sup>e</sup> Bosc analyse un livre curieux paru en Angleterre en 1871, intitulé « La Bataille de Dorking », traduit peu après par Iriarte. L'auteur imagine que l'armée allemande a pu débarquer en Angleterre et qu'elle a été victorieuse à Dorking. Il traite son anticipation avec un réel talent, analysant l'erreur de ses compatriotes endormis dans une sécurité et un bien-être trompeurs au point d'avoir réduit leurs armements. Sous la forme de notes prises par un combattant une sévère leçon est donnée aux Anglais par l'auteur qui place sa prophétie en 1921. M<sup>e</sup> Bosc conclut que si l'esprit militaire ne doit pas primer l'esprit de civilisation, c'est un devoir sacré que de ne pas ignorer les dangers que peut courir un pays du fait de voisins avides, dénués de scrupules et supérieurement armés. M. Latzarus constate que les grands conquérants ont rarement maintenu les fruits de leurs victoires (à l'exception d'Alexandre, César et Gengis-Khan). Il tire de cette expérience historique des leçons d'optimisme.

M. Gibelin lit deux fables écrites en provençal par M. Vézien, félibre et membre correspondant : « Le bouc et le renard », « La fourmi et la cigale ».

---

SEANCE DU 20 FEVRIER 1948

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Pasteur Cadix, vice-président.

Etaient présents : MM. Bosc, Reynaud, Latzarus, Baillet, Antonin, Gibelin, Huc, Flaugère, Fauré-Frémiet Velay, Des Guerrois, Dupont, Hubert-Rouger, Cabouat, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Bauquier, Fabre.

M. le pasteur Cadix adresse à M. Antonin, les vœux de la Compagnie à l'occasion des fiançailles de sa fille, puis les souhaits d'heureuse et longue retraite à M. le Chanoine Chabot qui cesse ses fonctions paroissiales.

Il présente ensuite le rapport au nom de la Commission des finances. Ce rapport est adopté. En conséquence, la cotisation des membres résidants ou correspondants n'est pas augmentée ; le volume des mémoires est porté à 150 francs pour les membres résidants ; à 200 frs pour les membres correspondants et pour la vente chez les libraires, le prix du bulletin sera de 50 francs.

M. Fauré-Frémiet fait ensuite une communication sur « la Création poétique ». Il pose ainsi la question : L'art est-il un plaisir et spécialement un plaisir de l'esprit ? Ou bien l'émotion poétique de l'auditeur ou du poète est-elle une sorte de connaissance ? en ce dernier cas, elle ne serait plus un plaisir. C'est une opinion qui a cours de plus en plus. M. Fauré-Frémiet en suit le développement chez Bergson, Schopenhauer, Marcel Proust. La connaissance poétique établit des communications en dehors de celles du sens commun ; le poète recompose l'univers en vertu d'analogies qualitatives et non dimensionnelles ; il nous impose son éthique. C'est ce qui caractérise la création poétique.

Après un échange de vues sur les questions ainsi offertes à la discussion et avant de lever la séance, M. le pasteur Cadix invite l'Académie à répondre à l'invitation de M. Bauquier qui présentera, dès ce soir, au Musée du Vieux Nîmes, ses collections relatives à l'anniversaire de la Révolution de 1848.

SEANCE DU 5 MARS 1948

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Gouron, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Baillet, Pasteur Cadix, Gibelin, Général d'Alauzier, Huc, Velay, Fauré-Frémiot, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Dupont, Brunel, Reynaud, Hubert-Rouger, Chanoine Anthérieu, Mlle Lavondès ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Fabre, Antonin.

Lecture est donnée d'une lettre du Directeur de la Bibliothèque Nationale demandant l'envoi pour une exposition projetée de certaines pièces de numismatique. L'Académie transmet cette demande à M. Bauquier qui répondra à cette demande dans la mesure où il le jugera possible.

MM. Enjoubert et Roque sont élus membres correspondants.

Il est ensuite procédé à la réception de Mlle Lavondès, membre résidant en remplacement de M. le Pasteur Lauriol, membre honoraire. M. Gouron lui souhaite la bienvenue : Les Académies, dit-il, s'enveloppent pour l'ordinaire dans un splendide isolement masculin. C'était le cas de la nôtre jusqu'à ce jour, aussi convient-il de fixer la date d'un si grand abandon de la tradition. A quoi servirait de le nier ? C'est une victoire du féminisme, une promotion longtemps indécise, mais cette fois bien gagnée... En 1781, notre Académie a ouvert ses portes à une dame Mme de Bourdic et nous ne nous décidons qu'aujourd'hui à la remplacer. Après avoir rappelé l'œuvre littéraire de Mlle Lavondès et ses attaches avec la Compagnie, la biographe d'Olivier de Serres, il la qualifie de Reine dans le royaume des Abeilles qu'elle a si bien décrit. « Votre présence, conclut-il, va susciter une émulation parmi les talents féminins et notre Compagnie pourra féliciter et honorer ».

Mlle Lavondès prend, à son tour, la parole :

« Monsieur le Président, Messieurs,

Comment exprimerai-je les sentiments dont vous me voyez pénétrée en ce jour et devant cette assemblée et qui sont avant tout des sentiments de reconnaissance pour le grand honneur que vous m'avez fait en m'admettant parmi vous ? Je veux d'abord remercier M. le Président pour ses très aimables paroles ; il a touché une corde particulièrement vibrante par le tableau de ce petit monde rural qui a toujours tenu tant de place dans ma vie et dans tout ce qu'il m'a été donné d'écrire.

Quant à l'honneur que vous me faites il me paraît d'un prix difficile à estimer puisque, par un geste audacieux de notre ancien Président, M. le Docteur Baillet, il montre à la fois les voies de l'avenir à la grande Académie, notre aînée et notre protectrice et tend à ressusciter une des périodes les plus brillantes du passé de votre Compagnie.

Et, puisque j'ai le bonheur de succéder à un vivant, très vivant, M. le Pasteur Lauriol, voulez-vous me permettre, avant de vous parler de lui, d'évoquer, en tâchant de leur rendre quelque vie, comme si nous faisons appel à un nécromancien, certaines ombres de ce passé.

Ombres légères et charmantes des académiciennes du temps jadis. De la marquise de Corneillan, nous ne savons pas grand chose, sinon qu'elle émigra. Peut-être, dans cette Bibliothèque où je me promets d'être assidue, l'un de vous, Messieurs, fera-t-il quelque trouvaille à son sujet.

\*

\*\*

Nous connaissons mieux Madame de Bourdic, Marie Anne Henriette Payan de l'Estang, née à Dresden en 1744, était la fille d'un colonel du régiment français des Croates. Elle épousa le marquis de Rivière d'Entremont qui la laissa veuve à seize ans, puis le baron de Bourdic, majoral de la ville de Nîmes, et enfin M. Viot, administrateur des domaines ; mais c'est son second mariage qui nous intéresse puisqu'il fit d'elle notre compatriote et la mit en possession du domaine de Bourdic, qu'elle laissa ensuite à ses neveux Colomb de Daunant. Elle passait parfois quelques mois d'hiver à Paris, et, fort cultivée, parlant plusieurs langues, elle tenait un salon littéraire avec Mme du Boccage. Mme du Boccage était une personne très affectée et Voltaire derrière elle, ne se privait pas de la cribler de ses traits. Tout autre apparaît Mme de Bourdic « simple, agréable et sans prétentions », dit un de ses contemporains. Son esprit jaillissait naturellement, quant à ses vers.

« Une ingénieuse gaîté  
« Un sentiment exquis en fait le caractère  
« Et chez eux la finesse reste naïveté ».

Voltaire lui écrit des lettres empressées, la comparant à Sapho ou faisant d'elle la Muse favorite d'Apollon.

« Elle m'écrit, je ressuscite », dit-il.

Et elle lui répond avec une aimable modestie :

« Je connais de Sapho l'histoire  
« Je n'ai ni ses attrait ni son luth enchanteur  
« Vous me chantez et j'ai bien plus de gloire ».

Et très franche, elle ajoute : Ne vous emballez pas car je dois vous avertir que le grand architecte a manqué la façade. D'une taille petite, mais bien prise, l'allure distinguée, elle possédait peut-être plus d'attraits qu'elle ne veut le dire ; ils étaient animés en tout cas par cette grâce qui rallie tous les suffrages. Son éloge de Montaigne, pleins d'aperçus personnels, lui ouvre les portes de l'Académie de Nîmes. Elle reçoit un accueil des plus fratteurs de ses doctes confrères :

« Le vrai savant est l'homme aimable  
« Mais l'homme aimable en ce moment  
« Se multiplie autour de moi ».

Et elle qui s'est toujours comparée à la simple fauvette, les avertit qu'elle ne troublera pas leurs doctes entretiens.

« Ne craignez pas que ma Muse indiscreète  
« Ose vous profaner par ses accents légers  
« Je me tairai : la timide fauvette  
« Ne doit faire de bruit qu'au verger ».

Pourtant, elle fit entendre sa voix de temps à autre. En 1781, elle prononçait un discours plein d'observations divertissantes sur « le Monde tel qu'il est ». Ses confrères se déclarèrent enchantés de sa présence et décidèrent que son fauteuil serait, à l'avenir, toujours réservé à une femme.

\*  
\*\*

Mme Verdier Allut, amie de Mme de Bourdic était inspirée par une Muse plus mélancolique ; elle avait connu d'ailleurs de grandes épreuves.

Suzanne Allut était née à Montpellier en 1746, d'un Secrétaire du Roi ; privée de sa mère, par la mort de celle-ci, elle avait été élevée par une grand'mère, personne fort distinguée. Elle se montrait si douée autant pour la musique et la peinture que pour la poésie qu'on l'envoya à Paris partager les études d'un frère tendrement aimé, bientôt elle put lire Homère, Virgile, le Tasse dans le texte. Rappelée à Montpellier, auprès de son père qui s'était complètement ruiné, pour ses rares qualités de simplicité, de modestie, de consécration à ses devoirs autant que pour ses talents d'artiste et de poète, elle fut recherchée par M. Verdier excellent homme, parent de ma famille et qui avait gagné une belle fortune dans le commerce. Elle allait trouver dans la petite ville ducale, un cercle charmant de lettrés dont elle devint le centre. On y voyait le philosophe Abauzit, lorsque celui-ci, de Genève venait faire un séjour dans sa ville natale, le comte de Dammartin, l'amiral Brueys, François Larnac qui jusqu'à la fin fut un de ses plus fidèles amis. Antoine Allut, esprit distingué qui avait été parmi les collaborateurs de l'Encyclopédie,

attiré par sa présence, était venu se fixer auprès de sa sœur à Uzès. Mme de Bourdic y apparaissait de temps à autre. Mme Verdier Allut, mère dévouée autant qu'intellectuelle, avait entrepris elle-même l'instruction de ses trois enfants.

Hélas ! le bonheur est toujours menacé ! Un jour, la voiture de M. Verdier verse, on le lui ramène sans vie, sa fille aînée meurt. Plus tard, la Révolution devait lui préparer de nouveaux coups, son fils entraîné aux Armées, son gendre, Fornier de Clausonne mis en prison à Nîmes, son frère, qui avait été nommé député à la Législative, arraché à son foyer pour être jugé à Paris par le tribunal révolutionnaire et condamné. Elle l'accompagne pour le soutenir dans ce calvaire. A son retour, malgré sa douleur, c'est elle qui rend la force de vivre à ce petit groupe de personnes désemparées, désespérées. Son fils, son gendre lui sont rendus. Elle se retire à la campagne une grande partie de l'année et trouve une douce consolation à contempler la nature et la vie champêtre. Elle décrit ces jolis paysages des environs d'Uzès que nous connaissons si bien, avec un sentiment sincère.

« Que tu plais à mon cœur, brillante Occitanie  
« Qu'il est doux, dans ton sein, de voir couler la vie  
« Que ton ciel est serein, que ton sol est riant,  
« Que tes mœurs, ton éclat, ton art, ton industrie  
« Offrent un spectacle charmant ! ».

Les Géorgiques du Midi, comme la Fontaine de Vaucluse eurent un très grand succès.

« Et Verdier dans l'idylle a vaincu Deshoulière », écrivait La Harpe.

L'Académie de Nîmes demanda à Mme Verdier Allut de venir lire le Chant du Ver-à-soie à sa séance publique. Il est bien probable que François Larnac vint l'entendre car il lui témoignait toujours beaucoup d'admiration dans les vers qu'il lui adressait ; elle de son côté, l'encourageait :

« Remplissez vos destins, poursuivez votre route...  
« Et tandis que d'un pas aussi sûr que rapide  
« Sur ces chemins glissants je vous verrai courir  
« Du pied de l'Hélicon où les Muses m'arrêtent  
« Au succès qu'elles vous apprêtent  
« Je ne cesserai d'applaudir ».

\*  
\*\*

C'était une curieuse figure que celle de notre arrière grand-père, François Larnac, dont M. le Président vient de nous parler tout à l'heure. On trouve en lui un mélange de fougue et d'in-

dolence dans le caractère et un esprit transporté hors du réel par une imagination brillante mais sans frein. Non seulement Mme Verdier Allut et le petit groupe d'Uzétiens, mais ses amis de Nîmes, Alexandre Pieyre, Boissy d'Anglas et des écrivains de la capitale comme Legouvé, croyaient à l'avenir du poète.

Grand admirateur de Voltaire, ayant suivi les représentations de Ferney, tandis qu'il faisait ses études à Genève, il écrivit une tragédie intitulée Thémistocle, afin d'y exalter l'amour de la patrie. La pièce avait été montée à Paris, en présence de l'auteur, et jouée plusieurs fois avec succès à l'Odéon qui remplaçait alors le Théâtre français, et quand on la donna au Théâtre de Nîmes, le public manifesta un très grand enthousiasme, faisant une ovation à l'auteur et lui lançant des bouquets. Il fut admis à l'Académie de Nîmes et à la fin de sa vie, resta pendant plusieurs années le doyen de ses membres correspondants.

Mais hélas ! ce rêveur était trop épris de fantaisie pour s'astreindre à un long effort. Sur les chemins glissants et parmi ses visions, le poète perdit la trace de la gloire ; peut-être dans les sentiers cachés où il allait à la découverte au gré de ses désirs, a-t-il trouvé un bonheur qui n'était que pour lui, mais non pas l'applaudissement des foules.

\*  
\*\*

Il voyait à Nîmes, Alexandre Pieyre dont la famille contracta diverses alliances avec la nôtre et qui fut un des membres les plus brillants de votre Compagnie à cette époque.

Celui-ci avait fait représenter devant Louis XVI, une comédie, l'École des Pères qui vaut les meilleures pièces de Régnard ; et le Roi se montra si satisfait d'une œuvre « où il avait remarqué un ton de décence et de morale pure » qu'il fit offrir à l'auteur une belle épée damasquinée aux armes de sa Majesté.

Philippe Egalité confia l'éducation de ses enfants à Alexandre Pieyre. Ainsi Louis Philippe qui avait été instruit par un membre de votre Académie a remis les rênes de son gouvernement à un autre de ses membres les plus éminents, Guizot.

\*  
\*\*

L'Académie de Nîmes qui avait été supprimée en 1793, reprend ses travaux en 1802, sous le nom d'Académie du Gard. Mme de Bourdic meurt justement à ce moment. Mme Verdier Allut continue à y prendre part jusqu'en 1813 où elle meurt à son tour ; mais alors, peut-être sous l'influence des idées napoléoniennes, on n'élit plus aucune dame.

En 1878, la séance solennelle de l'Académie (la première séance publique depuis les désastres de 1870) est présidée par mon grand oncle, Fernand Verdier, petit-fils de François Larnac. Il annonce que l'Académie, après 75 ans de travaux pour-

suivis sous son nouveau nom, va reprendre celui d'Académie de Nîmes. « En revenant à une tradition qui nous était chère, nous avons voulu nous relier plus complètement à un passé qui n'est pas sans honneur et nous rappellera nos origines ».

Et comme s'il prévoyait les conséquences lointaines de ce retour à la tradition, Fernand Verdier termina son discours par une adresse aux dames : « Je salue surtout les dames qui se sont rendues nombreuses à notre appel... Pour les femmes aussi les produits de l'intelligence et du savoir ont un vif attrait. Continuez donc à vous intéresser aux choses de l'esprit, cultivez les lettres et les arts, instruisez-vous, vous contribuerez à former ces fortes générations qui font la grandeur des nations. Vous aurez ainsi utilement servi votre pays et vous serez un des instruments les plus actifs de son relèvement ».

Nous avons encore une fois un pays à relever. Peut-être les paroles de Fernand Verdier sont-elles valables pour nous aussi. En tous cas voilà un ancien président qui ainsi que Fernand Portal et M. Gérard Lavergne eût applaudi au geste de l'Académie de Nîmes.

\*

\*\*

Les Verdier, comme les Pieyre se sont alliés aux Coste.

Ceux-ci étaient des terriens qui avaient cultivé pendant six cents ans la même propriété, l'arrondissant, s'élevant peu à peu par leur intelligence, leur travail acharné, un remarquable esprit de suite. Parmi leurs descendants, je retrouve ici même avec émotion par le souvenir, des visages qui me paraissent encore très proches.

Mon oncle, Gustave Coste, frère de ma mère, qui a été élu à l'Académie de Nîmes, en 1914, avait été lauréat de la Faculté de Droit de Paris et secrétaire d'un grand avocat. Son patron lui prédisait un brillant avenir dans la capitale. Mais il entendit l'appel de sa terre et revint à Nîmes présider à l'exploitation de sa propriété et prendre la défense des viticulteurs, c'est-à-dire des paysans méridionaux. Son érudition était prodigieuse ; quelque question que l'on abordât devant lui, il la traitait avec une ampleur que nous admirions. C'est après avoir eu deux ou trois conversations intéressantes avec lui au sujet du Théâtre d'Agriculture que l'idée me vint d'écrire un ouvrage sur Olivier de Serres. Il me rappelait d'ailleurs Olivier de Serres lui-même par sa passion pour le « Ménage des Champs ».

\*

\*\*

Mon grand oncle, le Général Coste, me faisait penser aussi au seigneur du Pradel par sa courtoisie de gentilhomme son allant et sa verve. Mon oncle Emile Coste, son fils, cousin germain de ma mère, a été très aimablement reçu ici-même en Mars



1948, par M. le Chanoine Chabot. C'était un grand ingénieur et un Chef qui s'était montré digne des postes les plus élevés, à Montceau-les-Mines, et après la guerre de 1914, en Alsace, à Berlin, dans la Ruhr. Il exerçait un ascendant extraordinaire sur ceux qui l'entouraient, même sur des personnalités de premier plan, par sa valeur morale autant que par la supériorité de sa compétence au point de vue technique.

Son amour de sa terre l'avait rapproché de vous, en l'amenant à Nîmes, mais il l'en avait ensuite éloigné puisqu'il voulut aller finir ses jours dans cette propriété et cette maison qu'avaient habitées ses pères. C'est là qu'il voulut bien écrire la préface de mon ouvrage.

\*  
\*\*

Celui des membres de notre famille qui s'est trouvé le dernier parmi vous, M. le Premier Président Roche, était un parent par alliance, mais une alliance élective pourrait-on dire, puisque c'est lorsqu'il était substitut de mon père à Montélimar que celui-ci avait remarqué chez lui une science juridique déjà très sûre et un talent de parole qui devaient lui assurer une brillante carrière, joints aux dons les plus aimables de peintre, de musicien, d'hôte plein de courtoisie. C'est à la suite de ces excellentes relations que Gustave Roche entra dans notre famille par son mariage avec notre cousine Marguerite Abauzit. Ainsi, il vint à Nîmes et fut des vôtres.

\*  
\*\*

Tous trois appartenirent à ce groupe protestant de l'Académie de Nîmes, où j'ai l'honneur de succéder à M. le Pasteur Lauriol.

M. le Pasteur Lauriol me recommande de ne pas faire son éloge ; mais c'est tout à fait impossible dans une Compagnie comme la vôtre qui représente la somme des valeurs de la région et vous savez quelle place il y a occupée.

M. Elie Lauriol est né à Alès, il y a été baptisé par le pasteur Elie Gounelle, son parrain qui lui a donné son prénom et l'a suivi affectueusement dans la vie. Il a fait ses études au Collège de sa ville natale, avant d'aller les terminer à la Faculté de Théologie de Paris. C'est un enfant de notre pays et de notre sol. Son éloquence a un caractère nettement méridional avec son style imagé, « des mots frappants et frappés des traits d'esprit qui émeuvent et font sourire même dans le sanctuaire et avec des gestes, c'est-à-dire une action qui anime et souligne la pensée au maximum », ainsi que l'écrit le Pasteur Elie Gounelle. Au fond, les Parisiens ne l'avouent pas, mais ils présentent énormément l'éloquence méridionale. Lorsqu'un méridional est éloquent, il lui faut bon gré, mal gré, prendre le chemin

de Paris. Charles Gide enchante le public de Nîmes et de Montpellier par cette clarté lumineuse, cette poésie dont il enveloppe les sujets les plus ardues; il lui faut partir pour la capitale, malgré tous ses regrets. M. Lauriol aime Nîmes, il parle aux Nimois un langage qui évidemment leur convient, il doit quitter Nîmes.

Ce n'est pas par hasard que je rapproche les noms de ces deux hommes car la pensée du premier a exercé, plus ou moins directement, une grande influence sur le développement de la vocation du second, de l'avis même de celui-ci.

Charles Gide, sous un aspect glacial, rendu plus redoutable encore par les traits d'un esprit caustique, cachait une âme ardente de prophète du désert. Comme le grand économiste catholique belge, Emile de Laveleye comme de grands penseurs et de grands prédicateurs de l'une et l'autre religion, il rêvait de remettre le peuple en contact avec l'Évangile du salut. Le Professeur Henri Bois, doyen de la Faculté de théologie de Montauban lui demanda de venir faire aux étudiants des conférences où les questions économiques seraient étudiées à la lumière des idées religieuses.

De Bordeaux ou de Montpellier, Charles Gide vint donc s'entretenir avec les étudiants, il éveilla ainsi la vocation de quelques grands pasteurs sociaux parmi lesquels, celle de Wilfred Monod et Wilfred Monod fut le professeur d'Elie Lauriol.

Le pasteur Louis Gouth, un des premiers disciples de Charles Gide, avec l'aide des pasteurs Charles Babut et Trial et de M. de Boyve, lança un appel pour réunir à Nîmes, la première Assemblée du Christianisme social, car le mouvement chrétien social français est né à Nîmes, comme son frère jumeau, le coopératisme. Au cours de ce Congrès, Charles Gide fit un discours saisissant sur le rôle social du pasteur. Il devint vice-président puis président du Christianisme social.

Lorsqu'il sortit de la Faculté de théologie, le pasteur Elie Lauriol se donna avec fougue à ce mouvement dont il allait devenir un des leaders. Il entra ainsi en contact avec les foules devenant comme une sorte de tribun tout à tour instructif, édifiant, émouvant, mystique. Il mettait au service de cette cause sa plume de publiciste dans le « Christianisme social », « l'Avant Garde », « Cité Nouvelle ».

En 1931, dernière année de la présidence de Charles Gide, on avait organisé à Genève, un Congrès du Christianisme social en pays latins. Pourquoi les pays latins ? Parce qu'on peut mieux se comprendre, à cause des langues proches et d'une culture commune.

Charles Gide, président, âgé de quatre-vingt quatre ans, prononce avec sa verdeur habituelle, le discours d'ouverture. « Notre moyen, dit-il, n'est pas la Révolution, mais la conver-

sion. Evidemment, elle est beaucoup plus lente, elle comptera peut-être des siècles. Quelle que soit la solution sociale que nous adoptons, elle ne pourra se réaliser que dans la mesure où il y aura des hommes, des âmes qui pourront diriger le mouvement ». Le pasteur Lauriol ne serait-il pas une de ces âmes que réclamait Charles Gide ? A ce même Congrès, devant une foule immense qui se pressait dans la cathédrale Saint-Pierre et parmi lesquels se trouvaient les délégués de plusieurs nations, il prononçait un sermon sur l'esprit prophétique de l'Eglise qui fit une impression profonde sur ses auditeurs.

L'Eglise chrétienne n'a pas toujours accompli sa mission, « la religion a souvent été mise en marge de la vie par les chrétiens eux-mêmes — mais elle n'a pas le droit d'être vaincue et de disparaître ».

Elle crie de nouveaux mots d'ordre : Lausanne, Stockholm. Stockholm, c'est le rapprochement de toutes les âmes croyantes auquel veut tendre M. le Pasteur Lauriol qui est maintenant Président du Christianisme social, succédant ainsi au Pasteur Elie Gounelle, à Charles Gide, à M. de Boyve.

Monsieur le Président, Messieurs, M. le Pasteur Lauriol continue à Paris son ministère et son œuvre sociale, mais il n'oublie pas Nîmes pour laquelle il éprouve une prédilection. Au contraire, il lui serait très désagréable que les membres de l'Académie de Nîmes le considèrent comme un disparu sinon encore outre tombe au moins outre Loire. Il me charge de ses messages pour eux : d'abord de leur répéter à quel point il regrette de n'avoir pu bénéficier qu'en éclair de leur cénacle fraternel et distingué, ensuite de leur exprimer son désir de revenir plus tard reprendre place parmi eux. Et nous ne saurions mieux terminer ce compliment qu'en nous associant au vœu de notre confrère en souhaitant qu'après une vie bien remplie, nous puissions lui voir passer de longues années parmi nous ».

M. le Chanoine Bruyère fait ensuite une communication sur Lamartine et la Révolution de 1848.

« Il est raconté que Lamartine aurait dit, en voyant les émeutiers parcourir, les 23 et 24 Février 1848, les boulevards de Paris : « Voici mon *Histoire des Girondins* qui passe ».

Le rôle, en effet, qu'il a joué dans la révolution qui renversa la Monarchie de Juillet, a été des plus grands.

Quoique de tradition familiale royaliste, Lamartine s'était, après 1830, rallié aux idées de 1789. Il avait, en 1833, été élu député de Mâcon, et tout d'abord, comme il l'a déclaré lui-même « siégea au plafond ; mais, après 1842, il passa à l'opposition ».

Il écrivit, en 1847, *l'Histoire des Girondins* dans le but de rendre les idées de 89 populaires en montrant que les excès de

1793 n'en étaient pas, tout au moins il l'affirmait, la suite nécessaire. En même temps, il attaquait violemment le ministère Guizot et approuvait l'agitation des banquets réformistes.

Le 24 Février, lorsque Louis Philippe, sur le conseil qui lui en fut donné, eut abdiqué, Lamartine était à la Chambre des députés. Elle avait été envahie par les émeutiers, sans que la force armée, qui avait reçu l'ordre de ne pas tirer, se fût opposée à cette invasion.

Lamartine proposa alors la création d'un gouvernement provisoire dont il fut membre à titre de chargé des affaires étrangères. Il aurait voulu s'en tenir là, mais, à l'Hôtel de Ville où ce gouvernement se rendit, il proclama la République, sous la pression de la foule. Le lendemain, 25 Février, il réussit à obtenir des émeutiers qu'ils renonçassent au drapeau rouge pour conserver le drapeau tricolore.

Pendant les trois mois qui suivirent, la popularité de Lamartine fut extrême dans tous les partis, et il en parle, dans ses lettres à sa nièce, avec une naïveté qui fait sourire. Aux élections pour l'Assemblée Constituante, il fut élu dans dix départements avec 1.600.000 suffrages. Mais son attitude irrésolue qui ne satisfaisait pleinement aucun parti, lui fit perdre, malgré ses illusions, l'estime générale. Ce fut au point que, pour l'élection à la présidence, il obtint le chiffre dérisoire de 17.910 voix pour toute la France, dont 45 dans le Gard.

La vie politique était désormais terminée pour lui.

Cette impopularité si rapide de Lamartine pose le problème de son aptitude à être homme d'État. Sauf en politique étrangère, il ne semble pas qu'il ait eu le don : ses conceptions politiques étaient en général, trop vagues, et il planait trop au-dessus des partis.

Faut-il lui être reconnaissant d'avoir puissamment contribué à renverser le gouvernement de Louis Philippe et à fonder la République ? Les opinions sont partagées à cet égard, selon les convictions politiques que l'on partage.

Quoi qu'il en soit, et même si l'on n'approuve pas complètement Lamartine, on ne peut que l'approuver d'avoir maintenu la paix avec les puissances étrangères, à ce moment critique ; et d'avoir, par la puissance de sa parole, limité les effets d'une révolution qui aurait pu avoir des suites plus désastreuses ».

---

SEANCE DU 19 MARS 1948

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Gouron, président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Fabre, Baillet, Antonin, Gibelin, Huc, Chanoine Bruyère, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président donne connaissance d'une lettre de M. Texier qui demande le concours de la Compagnie pour « la défense de la beauté de la France ». L'Académie décide d'adhérer à ce groupement.

M. le Président a reçu la visite de M. Grégoire, professeur à Bruxelles qui est un des maîtres de l'histoire byzantine. Il était venu à Nîmes avec l'espoir d'y recueillir des documents sur Constantin. Après sa conversation avec M. Gouron, il est apparu que l'édifice dont il recherchait les vestiges se trouverait au Temple de Diane. C'est là qu'en 310, Constantin aurait passé une nuit dans les salles d'incubation et qu'Apollon lui serait apparu d'après le Panégyrique d'Eumène, rhéteur d'Autun. Si cette thèse est reconnue comme exacte, la théorie exposée par M. Gouron en 1939 à l'Académie trouverait sa confirmation.

M. Gibelin, après avoir indiqué la source de la strophe fameuse de Lefranc de Pompignan « Le Nil a vu sur ses rivages... etc (Ode sur la mort de J.-B. Rousseau, strophe 10), sources que l'on trouve dans Hérodote IV, chap. 84, passe à l'examen rapide du livre du philosophe Fichte, *L'Etat commercial fermé* (1806).

Ce livre est, en même temps, une critique et une synthèse des systèmes économiques du XVIII<sup>me</sup> siècle. Il combat le libre-échange, mais il admet la division du travail, source de progrès ; il combat le protectionisme qui demeure à mi-chemin. La solution, c'est la fermeture industrielle et commerciale de l'Etat qui s'est assuré des frontières naturelles et des ersatz. Le pays, soustrait de cette manière aux influences étrangères, pourra s'organiser de manière à fournir à chacun selon ses besoins et selon ses œuvres. La mesure qui couronnera le tout consistera en l'introduction d'une monnaie exclusivement nationale après retrait de la monnaie d'or et d'argent.

Cet ouvrage de Fichte fort connu des historiens de l'économie politique tels qu'en France Jaurès ou Ch. Gide, indique dès le début du XIX<sup>me</sup> siècle l'orientation que devait suivre cette période, à savoir l'orientation socialiste à tendance soit nationale, soit marxiste.

SEANCE DU 9 AVRIL 1948

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gouron, président.

Étaient présents : MM. Baillet, Fabre, Bauquier, Latzarus, Dupont, Velay, Flaugère, Général d'Alauzier, Hubert-Rouger, Huc, Chanoine Chabot, Mlle Lavondès, Colonel Blanchard, Gibelin, Fauré-Frémiot, Bosc, Antonin, Docteur Cabouat.

Excusé : M<sup>e</sup> Lacombe, secrétaire perpétuel.

Mme Marcelle Vissière est élue à l'unanimité membre correspondant.

M. Huc lit et commente des extraits d'un recueil d'articles littéraires et politiques de Dostoïevsky publiés dans divers journaux russes entre 1868 et 1878. Dans ses très curieux essais, Dostoïevsky s'efforce de définir la future Russie telle qu'il l'entrevoit, c'est-à-dire un pays complètement séparé de l'Occident, où les classes seront fondues en un composé harmonieux. Une nationalité scientifique qui aura complètement rompu avec l'idéal d'humanité universelle et dont les caractéristiques sont : la faculté d'harmoniser les pensées occidentales, le sens de l'intérêt public qui manque aux nations de l'Ouest, en particulier à la France, Dostoïevsky qualifie cependant notre pays de « nation du premier pas », un pays d'avant-garde, malheureusement fermé au communisme.

Sa vision de l'avenir paraît imprégnée d'un véritable messianisme. L'idée slave nouvelle « règlera le sort de l'Europe » et même de l'univers. La « nation-flambeau » forte de son unité religieuse et de l'union étroite entre le peuple et le monarque, deviendra maîtresse de Constantinople. Cette ville, « vrai nombril de la terre », procurera l'air libre à la Russie et montrera une nouvelle route vers l'Asie. L'idéal pan-slave sera réalisé. (Article de 1878).

M. Hubert-Rouger vient d'achever un livre « Contes Vaunageols », écrit en provençal de la Vaunage. Il en lit la préface où il fait une description du pays de la Vaunage avec ses villages, sa campagne, ses couleurs, son histoire et les légendes. Il donne un de ses contes au tour vif et familier, plein de verve, « Niqué ».

---

SEANCE DU 23 AVRIL 1948

La séance est ouverte à 17 heures, sous la Présidence de M. Gouron, Président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Latzarus, Chanoine Chabot, Blanchard, Pasteur Cadix, Bauquier, Gibelin, Huc, Velay, Fabre, Des Guerrois, Hubert-Rouger, Brunel, Mlle Lavondès ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président entretient la Compagnie des fêtes de commémoration de la Croisade. L'Académie demande à M. Gouron de faire lui-même à cette occasion une conférence sur cet événement historique ; elle émet le vœu que puisqu'il est décidé qu'une œuvre de Bornier doit être représentée, l'œuvre choisie soit : « France d'Abord ».

M. Fabre donne lecture d'une communication dans laquelle il passe en revue les négociations diplomatiques qui préparèrent le mariage de Marie-Antoinette d'Autriche, fille de l'impératrice et reine Marie-Thérèse avec le petit-fils de Louis XV, le Dauphin, Louis-Auguste, le futur Louis XVI.

A l'origine de ces négociations, se trouve un projet de Choiseul conçu en 1758 alors qu'il était ambassadeur à Vienne, et que venait de se conclure en 1756-1757, le traité de Versailles consacrant l'alliance de la France et de l'Autriche contre la Prusse. Choiseul avait pensé que cette alliance devait être renforcée par un lien de famille particulièrement puissant et il avait songé à l'union éventuelle de Marie-Antoinette alors âgée de 3 ans avec le fils du Dauphin Louis, le duc de Berry, âgé de 4 ans. En 1764, après le traité de Paris qui mit fin à la guerre de Sept ans, il revint à son projet qu'il communiqua à Stahremberg, l'ambassadeur d'Autriche. Mais ce ne fut que deux ans plus tard, alors que le duc de Berry était devenu Dauphin après la mort de son père, que Louis XV fut directement pressenti et répondit favorablement à ce projet de mariage pour son petit-fils. Les négociations avec la Cour de Vienne s'engagèrent en 1767 par les soins de l'ambassadeur M. De Durfort, marquis de Civrac.

M. Fabre expose par le détail, en même temps qu'il raconte tout ce qui fut fait par Marie-Thérèse pour parachever l'instruction et l'éducation de sa fille Marie-Antoinette particulièrement négligées. Le 7 Juin 1769, Louis XV adressa à Marie-Thérèse la demande officielle en mariage. Le 4 Avril 1770 fut signé le contrat. Le 17 eut lieu la renonciation solennelle par Marie-

Antoinette à la succession tant paternelle que maternelle de la couronne impériale. Le 19, en l'Eglise des Augustins à Vienne fut célébré le mariage par procuration, l'archiduc Ferdinand, frère de Marie-Antoinette représentant le Dauphin. Le 21, Marie-Antoinette, nantie d'un règlement de conduite rédigé par sa mère, partit pour la France accompagnée par le prince de Stahremberg. Le 7 Mai, elle arrivait à Kehl où, dans une île du Rhin, elle fut remise au duc de Noailles spécialement délégué par Louis XV pour la recevoir, puis ce fut l'entrée triomphale à Strasbourg suivie de fêtes somptueuses et le départ pour Compiègne où elle fut reçue par le roi et le Dauphin, le 14 Mai. Le 16 dans la chapelle du château de Versailles eut lieu la cérémonie du mariage solennel sous la présidence de l'archevêque de Reims, Mgr de la Roche-Aymon, grand aumônier de France, et la Dauphine aborda la fastueuse cour de Versailles qui l'intimidait, pour s'avancer vers son destin. On sait à quel point il fut tragique quand elle fut devenue reine de France.

---



SEANCE DU 7 MAI 1948

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gouron, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Latzarus, Fabre, Antonin, Gibelin, Chanoine Bruyère, Huc, Flaugère, Rocher, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M<sup>e</sup> Des Guerrois.

M. le Président fait part d'une demande d'une Académie de Californie demandant l'échange de nos publications. Il dépose le catalogue de l'exposition organisée à Paris par le Comité National du centenaire de la Révolution de 1848. Ce catalogue fait figurer les documents fournis par M. Bauquier et par l'Académie de Nîmes relatifs à cette période historique.

M. Flaugère nous a fait une causerie sur les poissons des eaux douces de notre département.

Il nous a rappelé d'abord l'emprise considérable du monde total des poissons parmi les animaux supérieurs de notre planète, et l'intérêt de son étude par la place de transition qu'il occupe dans la série animale ; transition avec leurs frères inférieurs, les Invertébrés, transition dans l'évolution de la vie vers des formes toujours plus complexes, avec les premiers Vertébrés terrestres. Le formidable développement actuel des poissons souligne leur puissante énergie à subsister, tandis que venus après eux, se sont effondrés l'empire batracien et l'hégémonie reptilienne des temps secondaires.

C'est évidemment la mer qui est l'habitat principal du poisson ; mais certaines espèces se sont parfaitement adaptées à l'habitat en eaux douces, et présentent un incontestable intérêt pour l'homme.

Certains faits biologiques nous furent rappelés qui aident à comprendre ce que peuvent être dans nos eaux douces, la vie et les mœurs de ces poissons, à savoir :

1<sup>o</sup>) Vie nutritive et croissance, conditionnées par l'existence dans l'espace aquatique, de sa surface à sa profondeur, d'une extrême abondance d'êtres de toutes tailles mais surtout d'êtres unicellulaires invisibles à l'œil nu dont l'ensemble constitue le plancton.

2<sup>o</sup>) Vie sensitive se manifestant principalement par un flair gustatif très développé et du point de vue audition, par une perception développée des moindres vibrations dans le milieu aquatique.

3<sup>o</sup>) Vie reproductive caractérisée par une fécondation externe, l'imprégnation spermatique se faisant en dehors du corps des deux reproducteurs mâle et femelle.

Si pour la plupart des poissons reproduction et croissance s'effectuent dans le même milieu, milieu marin pour les uns, milieu d'eaux douces pour les autres, certaines espèces offrent cette particularité d'exiger des milieux différents pour leur croissance et pour leur reproduction. Ce sont des poissons dits migrants.

Les uns dont le type est le saumon, vivent en mer leur vie de croissance et viennent se reproduire en eaux douces. Les autres dont le type est l'anguille vivent en eaux douces leur vie de croissance et vont se reproduire en mer.

Le saumon, poisson atlantique ne fréquente aucun de nos cours d'eau du département ; mais notre grand fleuve le Rhône abrite la reproduction de trois espèces, l'alose, l'esturgeon et la lamproie ; les jeunes alevins ne font dans le fleuve qu'un court séjour de quelques mois et regagnent la mer.

C'est donc pendant la remontée des reproducteurs que peut s'effectuer leur pêche ; des appareils spéciaux sont affectés à cette pêche toujours fructueuse quand elle vise les alôses.

La capture d'esturgeons est par contre difficile et rarement réussie.

L'anguille se rencontre partout, dans le moindre de nos cours d'eau comme dans la moindre mare ; à la faveur d'opercules s'appliquant exactement à la bordure de ses branchies, et empêchant ainsi leur dessiccation, elle peut sans danger vagabonder hors du milieu aquatique et changer d'habitat à travers champs et guérets.

Le mystère de sa reproduction troublait déjà Aristote ; il n'est éclairci que depuis quelques 25 ans.

Il est aujourd'hui établi que toutes les anguilles d'Europe dont certaines remontent jusqu'au 70<sup>o</sup> degré de latitude, viennent se reproduire en plein océan Atlantique, auprès de l'archipel des Bermudes et la bordure septentrionale de la mer des Sargasses.

Leurs larves entraînées vers l'Europe par les courants marins mettent trois années à rejoindre la frontière des eaux douces terrestres, au contact desquelles après une première métamorphose déjà effectuée en mer, elles se transforment en petites anguilles prêtes à réoccuper l'immense habitat de leur espèce.

Nos cours d'eau renferment très heureusement des espèces de poissons autochtones, qui effectuent dans leur unique milieu leur vie de croissance et leur reproduction, Et ce ne sont pas les

moins intéressants pour nous. Il y a toute la série des poissons dits poissons blancs, savoir goujon, tanche, carpe, barbeau, sofie, ablette, gardon, hotu et poisson-chat.

Le canal du Rhône à Sète abrite carpes et brochets qui attirent la convoitise de nos pêcheurs surtout urbains.

Les eaux fraîches des canons des cours inférieurs du Gardon et de la Cèze sont le refuge de nombre de grosses truites de mer, qui effectuent à travers le chenal qu'est le Rhône, leur incessant déplacement eau douce à la mer, et mer à eau douce.

Enfin, les hauts bassins de nos cours d'eau, Gardon, Cèze, Hérault et Dourbies sont surtout peuplés par la truite ; c'est la truite commune ou truite de fontaine, dont la chair est particulièrement succulente.

Elle donne lieu à une pêche touristique très courue.

Ce poisson se cantonne dans des eaux bien déterminées : eaux claires, vives, coulant sur un lit de sable ou de petits cailloux, toujours limpides et surtout fraîches.

Elle ne descend jamais dans les parties moyennes et basses des cours d'eau dont elles peuplent les têtes.

Leur peuplement forme ainsi une entité parquée à l'écart des peuplements du cours d'eau voisin avec lesquels ils demeurent sans aucun contact ni échange. Le domaine de cette truite est ainsi un domaine fragmentaire dont chaque fragment correspond à une localisation d'eaux vives, fraîches et très aérées.

Et M. Flaugère a conclu que sans être particulièrement riches en poissons, nos cours d'eau du Gard bien affectés par des périodes d'extrêmes basses eaux, n'offrent pas moins d'intéressantes ressources ichtyologiques dont savent parfaitement profiter nos pêcheurs autant professionnels qu'amateurs.

---

SEANCE DU 21 MAI 1948

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Pasteur Cadix, vice-président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Chanoine Chabot, Colonel Blanchard, Baillet, Fabre, Flaugère, Velay, Huc, Des Guerrois, Dupont, Hubert-Rouger, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Gouron, Antonin.

M. Henry Bauquier remet à l'Académie, de la part de Mlle Fort, un intéressant dossier concernant les premières années de l'occupation française à Madagascar. Ce dossier fut autrefois constitué par le Ct Gendronneau, notre regretté collègue ayant fait comme jeune officier partie de cette occupation. Il contient diverses pièces pouvant être de consultation intéressante et l'Académie les tiendra à la disposition des écrivains ou voyageurs qui pourront avoir à en prendre connaissance aux fins de documentation instructives. L'Académie adresse de bien sincères remerciements à Mlle Fort.

M. Henry Bauquier donne d'autre part connaissance à la Compagnie d'un rapport de M. l'abbé Amiet, aumônier des lycées de Lyon, sur la regrettable destruction d'une pierre sépulcrale du XIII<sup>e</sup> siècle, encadrée dans le mur d'un mas des environs d'Aigues-Mortes, au quartier des « Tombes ».

Cette destruction remet en question l'intérêt qu'il y aurait à diriger sur les Musées tous les documents historiques présentant quelque intérêt. L'Académie examinera dans une séance ultérieure l'opportunité d'un vœu dans cet esprit.

Ensuite, pour clore son tour de parole, M. Henry Bauquier présente à ses confrères un rapport précédemment adressé au congrès du Centenaire de la Révolution de 1848 sur la propagande légitimiste de 1848 à 1851. Ce rapport est un résumé des travaux de notre confrère sur la numismatique et l'iconographie du Comte de Chambord. A l'occasion de cette lecture, M. Henry Bauquier fait connaître à ses confrères une précision complémentaire se rapportant à une des premières émissions métalliques de 1848 ayant curieusement emprunté l'inscription de son revers à un jeton frappé en l'an 6 de la République en l'honneur de Bonaparte.

---

SEANCE DU 4 JUIN 1948

La séance est ouverte sous la présidence de M. Gouron, président.

Étaient présents. MM. Bosc, Bauquier, Colonel Blanchard, Latzarus, Chanoine Chabot, Fabre, Gibelin, Pasteur Cadix, Général d'Alauzier, Chanoine Bruyère, Flaugère, Huc, Velay, Dupont, Baillet, Des Guerrois, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Velay entretient l'Académie de Sainte-Beuve et surtout des « humeurs » du grand critique.

De très bonne heure Sainte-Beuve glissait dans ses articles des réflexions personnelles, des aveux à demi voilés qui sont les révélations sur lui-même, bien plutôt que des jugements sur les auteurs qu'il étudie.

Dans tous ses ouvrages Sainte-Beuve insère des pages toujours intéressantes, rarement bienveillantes, et qui complètent très heureusement l'idée que nous pensions déjà nous former de lui.

Mais c'est surtout dans ses « cahiers » que l'on trouve de terribles rosseries sur les contemporains du critique : sur Victor Hugo, Lamartine, Royer-Collard, Balzac, Villemain, Musset, Guizot, Thiers, Vigny, d'autres encore.

Ce cahier de notes et d'observations était, dit Sainte-Beuve lui-même « son arsenal de vengeances ».

Certes, le caractère du personnage n'est pas beau, dit en terminant M. Velay, mais il faut songer, pour le juger, à l'admirable apport des Lundis et de Port-Royal, au merveilleux travail de recensement psychologique de toute notre littérature dont nous lui sommes redevables.

Barrès qui s'y connaissait, le plaçait au nombre des intercesseurs.

---

SEANCE DU 18 JUIN 1948

Étaient présents : MM. Docteur Baillet, Bauquier, Chanoine Anthérieu, Blanchard, Latzarus, Chanoine Bruyère, Chanoine Chabot, Docteur Cabouat, Fabre, Gibelin, Dupont, Des Guerrois, Huc, Mlle Lavondès, Docteur Rocher, Velay, Gouron, président.

Excusé : M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Lecture est donnée du procès-verbal. M. Gibelin précise les traits dominants du portrait moral de Sainte-Beuve, tracé par M. Velay, qu'il résume en positivisme, insuffisance des impératifs de moralité, influence romantique. M. Latzarus confirme la valeur de ces points de vue.

M. Gouron rend compte du Congrès de la Fédération Historique du Languedoc méditerranéen tenu à Alès avec un succès particulièrement brillant les 5 et 6 Juin. Il rappelle la visite archéologique de la cathédrale, la belle présentation de documents faite à l'occasion du volume du chanoine Bruyère, « Alès Capitale des Cévennes », remarquable étude historique éditée chez H. Mauger, à Nîmes et la conférence de notre confrère, M. Dupont sur « Les Routes et le Commerce dans notre Région au XII<sup>ème</sup> Siècle », exposé à la fois solide et brillant, qui valut à son auteur les justes compliments de M. Fliche, président du Congrès.

La parole est donnée à M<sup>e</sup> Fabre sur : « L'affaire des Cardinaux Noirs ».

Sous ce titre, M<sup>e</sup> Fabre expose les diverses péripéties de l'aventure des treize cardinaux romains résidant à Paris, qui refusèrent d'assister, le 2 Avril 1810, au mariage religieux de Napoléon avec Marie-Louise d'Autriche. Ce refus était inspiré par la considération suivante : la dissolution du premier mariage de l'empereur avec Joséphine de Beauharnais avait été prononcée par l'officialité diocésaine, or le pape seul avait compétence pour le prononcer. Dès lors la dissolution à leurs yeux était inexistante et ils ne pouvaient assister à une cérémonie qui consacrerait la reconnaissance d'un état de choses qu'ils ne tenaient pas pour régulier au regard des règles canoniques.

Napoléon conçut une violente colère devant cette attitude qui mettait en doute la régularité de son mariage religieux, portait atteinte à la légitimité des enfants à naître de sa nouvelle union, et par cela même aux bases de la dynastie. Il se sentit outragé et de l'outrage reçu il tira une vengeance implacable. Les 13 cardinaux opposants furent chassés des Tuileries

au cours de la réception des Grands Corps de l'Etat qui eut lieu le 3 Avril. Interdiction leur fut faite de porter les marques de leur dignité ; ils devaient revêtir la soutane noire du simple prêtre, d'où le nom de « cardinaux noirs » sous lequel on les désigna. Leur traitement fut supprimé, leurs biens et revenus furent confisqués et ils furent envoyés en résidence forcée dans des villes de l'Est de du Nord.

M<sup>e</sup> Fabre narre ce que fut leur vie en exil. Privés de toutes ressources, ils subsistèrent grâce aux secours que leur firent tenir régulièrement des fidèles groupés dans une association dite « Caisse des cardinaux noirs ».

En 1813, un rapprochement s'étant produit entre Napoléon et le pape Pie VII, à la suite de la signature du Concordat de Fontainebleau, ils furent rappelés de leur exil, mais pas pour longtemps. Ayant conseillé à Pie VII de rétracter son assentiment à ce concordat, la colère de l'empereur s'abattit à nouveau sur eux et, en Janvier 1814, ils furent à nouveau exilés et placés cette fois sous la surveillance de la police. Ils furent dirigés sur des villes du Midi. Le Gard en reçut 4 : le cardinal Litta à Nîmes, le cardinal Mattei à Alès, le cardinal Gabrielli au Vigan. Uzès abrita le cardinal Pacca, ancien secrétaire d'Etat de Pie VII, qui, lui, n'était pas un des treize cardinaux noirs, mais qui était l'inspirateur de la bulle d'excommunication lancée contre l'empereur en 1808.

Ce nouvel exil fut de courte durée. La chute de Napoléon en Avril 1814 délivra les cardinaux noirs qui, revêtant à nouveau la pourpre romaine, regagnèrent Rome où Pie VII les avait précédés.

M. Blanchard donne quelques précisions sur l'hôtel Mazel qui abrita le cardinal Litta.

La séance est levée à 18 heures 50.

---

SEANCE DU 2 JUILLET 1948

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur Baillet, ancien président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Latzarus, Colonel Blanchard, Chanoine Bruyère, Huc, Des Guerrois, Fabre, Hubert-Rouger, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Gouron, Fabre, Bauquier, Pasteur Cadix.

Après avoir constaté que toutes les formalités ont été remplies, l'Académie procède à l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Lavergne, membre honoraire.

M. Hutter est élu.

M. le Docteur Baillet présente un recueil de sonnets dont l'auteur est M. le Docteur Patenotre. M. le Docteur Patenotre a écrit ces poésies à Nîmes où il a séjourné quelque temps, réfugié de l'Est, en qualité de Médecin de l'Assistance. Il a tenu à en faire hommage à l'Académie de Nîmes qui l'en remercie. Sous le titre « Occitanie », l'auteur a écrit des vers inspirés par notre pays. La Compagnie entend la lecture du « Cirque », « Le Mazet », « Nemausus », « Castanet » et en souligne la valeur par ses applaudissements.

M. le Docteur Baillet fait ensuite une communication sur « Talleyrand ». Ce personnage historique a été récemment étudié par le Docteur Laforgue sous le point de vue de la Psychanalyse. C'est également sous ce point de vue que se place le Docteur Baillet dans une étude où les faits historiques ne sont rappelés que pour pénétrer le caractère de cet homme d'Etat dont la carrière est, à première vue assez déconcertante. Elle s'explique en partie par son enfance rebutée, son entrée forcée dans l'Etat ecclésiastique. De bonne heure, il a eu l'impression d'être isolé, enfermé en lui-même ; de là une certaine révolte intime qui l'a dressé contre les hommes et contre les événements. Malgré ces fautes et ces faiblesses peut-on oublier qu'il a rendu de grands services à notre pays ?

---



SEANCE DU 22 OCTOBRE 1948

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gouron, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Fabre, Reynaud, Baillet, Colonel Blanchard, Pasteur Cadix, Antonin, Gibelin, Huc, Flaugère, Des Guerrois, Brunel, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le Chanoine Anthérieu.

M. l'Abbé Amiel est proposé comme membre correspondant. Il sera procédé à l'élection dans les formes prescrites par l'article 26 du règlement.

M. le Secrétaire dépose deux ouvrages dûs à M. Raoul Stéphan, membre non-résidant. M. Latzarus veut bien se charger d'en présenter le compte-rendu.

M. Gouron, en cette séance de rentrée adresse une courte allocution à ses confrères au cours de laquelle il les remercie du concours qu'ils apportent aux travaux de la Compagnie et les remercie de ces efforts renouvelés sur lesquels ont est en droit de compter.

Il adresse ses félicitations à M. le Chanoine Anthérieu, nommé Vicaire Général.

M. Gouron dépose un extrait du Bulletin de l'Académie Royale de Belgique relatif à la première vision de Constantin et au temple d'Apollon à Nîmes. M. Gouron met ensuite l'Académie au courant des découvertes qu'il lui a été donné de faire au cours des travaux de la Cie du Gaz, Boulevard Victor-Hugo. Il a mis à jour des chapiteaux et des frises ; un double bloc de maçonnerie qui peut-être servait jadis de digue. Un dessus de frise et un modillon, également découverts permettent plusieurs opinions sur la signification de leur présence en cet endroit.

M. Bauquier présente plusieurs pièces intéressantes et provenant des environs ; ses confrères admirent plus particulièrement un vase finement traité et qui a été découvert au large de la côte méditerranéenne au cours de récentes plongées ; il contenait un assez grand nombre de pièces de monnaie.

M. Gibelin, à ce propos, demande s'il ne serait pas opportun de reprendre un ancien projet, celui d'effectuer des plongées dans le creux de notre Fontaine.

La Bourse d'études précédemment accordée à Mlle Fages est renouvelée pour l'année scolaire qui vient de commencer.

M. le professeur Brunel fait une communication intitulée « Marseille a-t-elle été fondée deux fois ? » :

« Les textes relatifs aux origines de Marseille se ramènent à deux séries bien distinctes. Pour les uns, la fondation remonte à 600, environ av. J.C., et elle est le fait de navigateurs Phocéens venus en Occident pour raison de commerce. Pour les autres, Marseille représenterait un établissement des Phocéens obligés d'abandonner leur ville (vers 545) pour échapper à la domination perse. Il est notable qu'Herodote, racontant l'exode des Phocéens, admet qu'ils se sont rendus à Alalia en Corse, qu'ils l'ont quittée pour Rhégion, après avoir vu leur flotte presque complètement détruite dans une rencontre avec les Etrusques et les Carthaginois, et qu'ils se sont définitivement établis à Vélia, — tout cela sans nommer Marseille.

Dans ces conditions, il est difficile de croire à la fois que Marseille a été fondée vers 600 et qu'elle a reçu un second ban de colons après 545. Clerc a eu raison de rejeter toute autre colonisation que la « fondation de 600 ». Mais il a été moins heureux en essayant d'expliquer l'opinion qu'il condamne : Un auteur du Vme siècle, Antiochos de Syracuse, avait écrit, au rapport de Strabon, que les Phocéens fugitifs se rendirent en Corse et à Marseille. On a suggéré de lire dans le texte de Strabon en Corse, à Atalia, ce qui représente, en grec, une correction très légère. Clerc préfère penser que l'erreur a été commise par un ancien copiste d'Antiochos, et que tous les témoignages qui attribuent la fondation de Marseille aux émigrés de 545 dérivent de ce texte corrompu.

Une portion de nos textes pourrait à la rigueur s'expliquer de cette manière. Mais les indications de Thucydide et de Pausanias (qui à plus de cinq siècles de distances, s'éclairent et se complètent mutuellement) ne doivent pas être rapportées à l'enseignement d'Antiochos.

Thucydide et Pausanias ont cru qu'une victoire navale remportée sur les Carthaginois avait permis aux Phocéens fugitifs de prendre pied sur la côte provençale et d'y fonder Marseille ; Pausanias ajoute qu'elle avait motivé l'offrande à Delphes d'une statue d'Apollon. Ce dernier détail empêche de mettre en doute la réalité d'une victoire phocéenne — ou marseillaise. Mais bien loin de garantir dans son ensemble les vues des deux auteurs, il fournit peut-être le moyen d'expliquer la tradition qu'ils représentent l'un et l'autre, et qui apparaît dès lors comme d'origine delphienne.

La dédicace qui accompagnait la statue d'Apollon a dû la présenter comme une offrande de « Phocéens » et insister sur

deux faits : leur résidence à Marseille et leur victoire. Peut-être a-t-on traditionnellement entendu de leur établissement ce qui était dit en fait de leur maintien. Marseille, à la fin du VI<sup>e</sup>me ou au début du V<sup>e</sup>me siècle aurait repoussé une dangereuse attaque carthaginoise. Elle remonte bien, au moins, au début du VI<sup>e</sup>me siècle, et n'a jamais été l'objet d'une seconde colonisation ».

---

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 1948

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gouron, président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Latzarus, Colonel Blanchard, Chanoine Anthérieu, Pasteur Cadix, Antonin, Baillet, Gibelin, Huc, Fabre, Des Guerrois, Dupont, Chanoine Bruyère, Mlle Lavondès, Cabouat, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président donne lecture d'une note de M. le Préfet du Gard fixant les conditions d'attribution du prix de littérature régionaliste institué par le Conseil Général du Gard.

MM. Gouron et Bauquier proposent, pour être élu membre non-résidant, M. Sotoriskipis, poète grec et Président de l'Académie d'Athènes qui a donné ces jours derniers, une conférence à Nîmes.

Ils proposent également pour être élue membre correspondant, Mme Graille.

Il sera procédé à ces élections après les formalités prescrites par le règlement.

M. Fabre donne lecture de la première partie d'une communication intitulée : « L'aspect politique de la mission et du procès de Jeanne-d'Arc ».

Après avoir exposé dans un bref raccourci l'état politique de la France dans les premières années du XV<sup>me</sup> siècle alors que depuis soixante ans elle était désolée par la guerre avec l'Angleterre, M. Fabre expose les néfastes conséquences du traité de Troyes qui, en 1420, la livra au gouvernement du roi d'Angleterre Henri V devenu héritier de la couronne à la suite de l'exhérédation par Charles VI et la reine Isabeau du Dauphin Charles. Il dépeint la situation précaire de celui-ci après la mort de son père en 1422 et la proclamation du tout jeune Henri-VI de Lancastre comme roi de France. Après les défaites françaises de Crevant en 1423 et de Verneuil en 1424, les Anglais mirent le siège devant Orléans en Octobre 1428. Grande anxiété des Français fidèles à Charles VII car cette ville était le bastion qui protégeait les pays d'outre-Loire sur lesquels régnait ce roi qui, si elle était prise, n'aurait d'autre recours que dans une retraite dans son apanage du Dauphiné abandonnant ainsi à l'envahisseur la route des provinces méridionales qui seraient alors en grand danger. Si elles étaient conquises toute la France serait occupée. Orléans résista héroïquement, mais néanmoins la certitude apparut que si elle n'était pas promptement secourue

elle succomberait. Ce fut alors qu'auprès de Charles VII à Chinon, environ le 1<sup>er</sup> Mars 1429 arriva Jeanne d'Arc se disant investie par Dieu de la double mission de libérer Orléans et de conduire le roi à Reims pour y recevoir son sacre. La venue de Jeanne d'Arc eut cette première conséquence politique de donner à Charles VII la confiance en lui-même qui lui manquait se croyant bâtard comme l'avait déclaré sa mère dans le traité de Troyes pour justifier son exhérédation. Jeanne d'Arc l'ayant assuré au nom de Dieu qu'il était bien de sang royal et légitime héritier de la couronne de France, la volonté lui revint d'une politique de guerre contre les Anglais en vue de libérer le pays et d'assurer sa suprématie royale par l'acte hautement significatif du sacre, sentiment qui jusqu'alors lui était resté étranger.

La délivrance d'Orléans, acquise grâce à l'ascendant irrésistible exercé par Jeanne d'Arc sur les troupes à qui par sa foi en sa mission elle communiqua l'ardeur au combat et la ferme croyance que Dieu lui donnerait la victoire, eut au point de vue politique deux conséquences des plus heureuses. D'abord elle assura la consolidation de la couronne sur la tête de Charles VII en sauvant la France méridionale de l'invasion anglaise et ensuite elle provoqua le réveil dans le peuple d'un patriotisme latent qui s'ignorait. Il se sentit une âme nouvelle, il eut la claire notion d'un patrimoine commun à défendre : la terre de France bien collectif qu'il lui fallait sauvegarder à tout prix parce que nécessaire à tous.

Quant à la réalisation de la seconde partie de la mission de Jeanne d'Arc, le sacre de Charles VII à Reims, elle fit de celui-ci le véritable roi de France, étant de tradition depuis Pépin le Bref que le roi n'était véritablement roi que s'il recevait l'onction sacrée. Henri VI d'Angleterre se disait bien roi de France en vertu du traité de Troyes, mais il n'avait pas été sacré. Charles VII le fut grâce à l'action de Jeanne d'Arc. Lui seul était donc roi de France au regard du droit public traditionnel instauré par les premiers Capétiens il y avait deux siècles. Le sacre ramena sous son obédience de nombreuses villes du Nord et de l'Est que constituèrent une barrière solide entre les possessions Anglaises de l'Ouest et de l'Île-de-France et celles du duc de Bourgogne allié à Henri VI, assurant ainsi à Charles VII une position très forte au Nord de la Loire et ce fut là une conséquence politique très importante de la seconde partie de la mission de Jeanne d'Arc qui devait procurer un jour la réalisation de cette promesse de la Pucelle que les Anglais seraient boutés hors de toute France.

---

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 1948

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gouron, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Reynaud, Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Antonin, Gibelin, Fabre, Huc, Des Guerrois, Dupont, Hubert-Rouger, Chanoine Bruyère, Flaugère, Cabouat, Mlle Lavondès, Hutter, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Fauré-Frémiot, Velay.

Il est procédé à la réception de M. Hutter, élu membre résidant en remplacement de M. Lavergne, membre honoraire.

M. le Président, s'adressant au récipiendaire, lui dit :

« Monsieur,

Votre venue parmi nous est une heureuse fortune que nous saluons de vœux particuliers. Au Panthéon académique daignent les dieux agiter en votre honneur ces « belles palmes toujours vertes qui gardent les noms de vieillir » que célébrait avec enthousiasme le vieux Malherbe, encore que l'immortalité que nous accordons soit, il va sans dire, soumise aux lois de la relativité.

Vous venez du monde des affaires, et je louerai d'emblée en vous un caractère qui vous qualifie avec toute l'estime que vous vous êtes acquise dans la direction d'une grande banque de la ville, pour représenter parmi nous le monde réaliste de l'action. Vous pouviez difficilement vous soustraire à l'horizon vers lequel vous préparaient vos appartenances familiales : votre arrière grand-père avait fondé à Rive-de-Gier les « Verreries de la Loire et du Rhône », au déclin du premier empire, une de ces belles entreprises d'industrie d'art par lesquelles notre pays atteste une maîtrise qui ne lui est pas disputée. Je qualifierais même la verrerie d'industrie-mère, dont les recherches et les ramifications amènent des découvertes et des applications lointaines et inattendues. Les Pères Chartreux de Valbonne, par exemple, qui disposaient de sables fins et qui détenaient de précieuses traditions, de verriers se faisaient oculistes au moyen âge. A Pont-Saint-Esprit une famille de verriers, les Reynaud, donnait le jour au peintre Reynaux le Vieux, qui inaugure sous le règne de Louis XIV, la lignée des peintres nimois. Marier les couleurs aux vitraux d'une église conduit, vous le voyez, par une évolution de l'hérédité à orner de toiles les murs du sanctuaire. De l'art des grands schémas cette hérédité mène à une maî-

trise plus complexe et plus ramassée. Votre père, héritier de nobles traditions était un maître verrier, n'auriez-vous pas accompli de votre côté une évolution analogue à celle de Reynaud le Vieux et ne seriez-vous pas tenté par l'art de la miniature ?

Votre grand-oncle pour sa part était administrateur-fondateur des Aciéries de La Marine et Homécourt. Un de vos oncles, nommé directement directeur de la Société Générale de Lyon, vous donnait l'exemple et vous suggérait la carrière de la banque et c'est elle que vous avez exercée à Belley, à Annecy, à Calais et à Nîmes. Mais, féru d'histoire, de peinture et de musique, j'imagine que le franchissement des portes ingrates de la vie d'affaires a pu exiger de vous un grand effort de la volonté. Vous avez pu être soutenu dans vos décisions par le dessein viril d'un foyer à fonder, si bien que l'apport de vos renoncements trouvait tout de suite en contre-partie une victoire. Les résistances surmontées au départ de la vie vous aidaient déjà à préciser ce visage intérieur que nous sommes maîtres de sculpter et dont nous burinons jusqu'à notre dernier jour les traits invisibles, mais qui sont plus que l'œuvre des événements, notre œuvre.

Des alliances répétées entre votre famille paternelle et celle du très regretté pasteur Koch, l'ami des pauvres, des prisonniers, et des livres, vous créaient déjà des liens avec Nîmes, mais toute votre lignée maternelle figure à l'état-civil de Nîmes. Par cette branche, vous êtes fils du commerce nîmois. Un de vos oncles, ancien polytechnicien fondait la Coopérative Oléicole et du Syndicat Agricole.

La circonstance mérite que je définisse ici le caractère spécial que cette activité a procuré à notre ville. Des cités du midi, certaines ont dû leur rayonnement à un Parlement, à une Cour des Aides, à un de ces tribunaux d'ancien régime qu'enrichissait le jeu des épices ou des capitaux investis dans les charges. L'hérédité de ces charges qui flattait trop bien le goût de sécurité de notre race, a donné à ces villes une sorte de pesanteur, une difficulté à se débarrasser des formules périmées, une tendance à exagérer les droits acquis par la naissance, qui ont lourdement influé sur l'histoire de notre pays. Nîmes offre une vocation bien différente : cette ville proteste dès le règne de François 1er contre les « capitaux morts », contre les riches terres de main-morte laissées en friche, contre l'hérédité des charges qui s'établit. Au reste tout portait Nîmes à la hardiesse du négoce. Dès le moyen âge, elle possède une colonie de commerçants génois, pi-sans, luequois ou placentins, un tribunal de commerce appelé les « Conventions royaux » où les affaires sont jugées rapidement et où les marchands étrangers jouissent des privilèges des bourgeois du roi. La foire de Beaucaire, de son côté, enseigne à ré-

gler les difficultés d'un commerce innombrable en deux ou trois semaines. Le sens commercial, les dons d'initiative distinguent donc Nîmes, et notre compagnie me permettra en cette journée où elle vous accueille d'affirmer une louange méritée.

Le commerce sollicite d'ailleurs une industrie appropriée aux ressources du pays et au génie des habitants. Il m'est arrivé de donner une esquisse d'une belle vitalité économique en montrant la prépondérance du drap de 1630 à 1660, celle de la soie après 1660, celle des bas à partir de 1675, aurore de cette bonneterie qui, Dieu merci, fournit une carrière de plus en plus éclatante, enfin la gaze et les soieries légères à partir de 1715. Que dire des victoires remportées dans le domaine des affaires, cette conquête des marchés d'Europe et d'Amérique du Sud, ces raffinements dans l'art de vivre dont les Nimois actifs et précis se firent les fourriers à travers le monde ?

Voulez-vous que je m'en tienne au dernier hommage rendu à notre place ? Je le tiens d'un récent ministre des Finances qui vient de publier une étude sur l'agence du commerce de l'Hérault sous la Convention. Pendant l'an 2 et l'an 3, le Gard n'a pas été moins menacé par la disette que le département voisin, démontre cet économiste, mais il a infiniment mieux surmonté la difficulté, parce qu'une colonie de négociants nimois, au premier rang desquels se plaçaient les Mahistre, établis à Gênes, a su réaliser des échanges assez rapides et assez amples des vins et des produits de bonneterie contre des blés pour sauver de la famine leurs compatriotes.

Ces rappels d'histoire économique ne sont pas déplacés le jour où notre vieille compagnie accueille le Commissaire Général de la Foire. Vous avez su déployer dans cette mission (et vous élargirez votre action l'an prochain), des qualités d'organisateur dont la louange est unanime. On peut, on ose espérer que les antiques foires de Beaucaire, tuées au milieu du siècle dernier par la voie ferrée, reportées au pied des Arènes, vont retrouver au milieu du XX<sup>me</sup> leur activité légendaire, et vous aurez, Monsieur, le mérite d'une résurgence historique singulièrement prometteuse.

Votre réception m'a incité à honorer la mémoire des commerçants nimois d'antan. Je m'en voudrais de ne pas rappeler une de leurs qualités. Ces hardis négociants savaient satisfaire entre leurs obligations professionnelles, des goûts marqués pour les belles-lettres. Ces familles comme celle des Vincent, n'étaient et ne sont pas rares à Nîmes, qui dans les loisirs des affaires, cultivent la philosophie, la poésie, l'histoire, l'histoire naturelle, l'économie politique. Quand les grands Contrôleurs généraux des Finances de la royauté avaient recours à leurs lumières, leurs rapports devaient à la culture de leurs auteurs une clarté con-



vaincante. Dirais-je que Nîmes doit à ces « amateurs » une grande part de son originalité ? Et j'emploie ce mot d'amateur avec la force qu'il avait à l'époque de La Fontaine et de son « amateur des jardins ». Encore un mot qui a perdu un peu de sa noblesse sous les coups de la technique ; il n'en est pas de même pour la catégorie de ceux à qui je l'applique, dont vous savez bien qu'ils sont ici chez eux. Paris a été longtemps la ville d'Europe où se faisaient les plus grandes ventes d'objets d'art et de livres ; l'Hôtel Drouot reste le centre du plus beau des commerces. Je serais surpris si vous n'y fréquentiez pas volontiers, quand vous vous abandonnez à cette « amitié » que vous avez vouée à l'égyptologie.

Les voyages de votre imagination vous entraînent en effet au fond de la Méditerranée, sans que vous quittiez le berceau du monde. Le caractère décoratif des hiéroglyphes a pu attirer le fils des maîtres verriers, mais bien vite les séductions du dessin vous ont amené à pénétrer une pensée et une philosophie qui sont capitales dans l'histoire de la civilisation. Au centre de tout cela le problème essentiel est celui de l'âme, dont la survie exige toutes les ressources d'une industrie singulièrement précoce. Un peuple pieux et travailleur réussit à traduire ses rêves en expressions plastiques, claires, colorées et éloquents. Puis, après avoir couvert son domaine de bonnes demeures, pleines d'objets destinés à assurer une vie éternelle à ses morts, l'Égypte, mère des dieux, élève des temples. Il ne vous échappe pas qu'elle s'adonne avant tout au culte du soleil, corps du dieu unique qui domine tout au fond sa théologie. Nous espérons avec votre aide succéder à la sagesse *du Livre des Morts* et des autres textes que vous connaissez bien.

Quoi qu'il en soit cette « amitié » que vous avez conçue pour les inscriptions du Delta, vous a donné de la curiosité pour ces inscriptions plus abordables qui, soulignées de vieil or, brillent sur les façades des vieilles demeures, autour des cadrans solaires. Nous nous réjouissons de la promenade que certainement vous nous ferez faire un jour au jardin des devises latines avec cette gracieuse invite : *Ut filii lucis, ambulate !* Nous suivrons le doigt mystérieux de l'ombre promené sur le livre usé de la pierre et nous cueillerons ces fleurs, certes passées de mode, mais qui gardent leurs couleurs, que sont les versets de David ou les distiques d'Horace. Il y aura les devises optimistes : « *Una dabit quod negat altera* ». « *Non numero nisi serenas* », celles qui versent l'espérance : « *Grata superveniet quae non sperabitur hora* ». Il y aura les chaleureuses « *Solis ardor extra, caritatis intra* », et bien entendu les mélancoliques « *Volvitur ipsa dies tacitique senescimus annis* » jusqu'au terrible et monacal : « *Vulnerant omnia, ultima necat* ».

Vous avez certainement noté à la lumière de ces devises une loi qui gouverne les siècles classiques : l'importance de la notion de *temps*. On considère, on médite sans peur et sans orgueil la loi première du temps, son économie, l'accord qu'il faut établir entre l'homme et son cadre temporel. On convient de se soumettre et de maîtriser ce temps borné, cette petite circonférence dont notre cœur est le centre, perdue au sein de la circonférence qui n'a son centre nulle part, juste objet d'effroi pour Pascal. Notre siècle joue d'un autre instrument, avouons-le : au lieu d'accorder notre rythme selon la lente et sûre promenade du doigt d'ombre sur le mur, nous préférons inscrire de folles espérances, des dépressions, des impatiences ou des angoisses selon les exigences du moteur ou de la machine inventée ce matin. Nous avons tué la réalité du temps et établi à sa place l'illusion de la *vitesse*.

J'espère que vous excuserez ces réflexions, puisque le soir, dans votre retraite, il vous plait de méditer, la plume et le pinceau en main autour des heureuses formules de la sagesse ancienne. Ce faisant vous relevez sans y penser le vieil usage du livre de raison où nos pères notaient, bien mieux que les événements du jour, leurs lectures et leurs pensées. Un genre de vie encore humain leur procurait à la fin du jour le loisir d'une dernière méditation, et cette fois sans l'accompagnement du soleil et de l'ombre. Or, les cahiers de notes étaient la meilleure préparation à un livre. Les Essais de Montaigne ne sont pas autre chose qu'un copieux et génial livre de raison. Puisque vous savez si bien vous « retirer » en votre « librairie », il vous faudra bien un jour publier vos « Essais ».

Ce sont là passe-temps d'homme et ils n'amollissent pas le cœur. Vous l'avez prouvé au cours de deux guerres dont vous sortez président de la Société de la Légion d'Honneur, président de l'association des officiers de réserve. Ces titres honorent magnifiquement un ancien combattant qui avait su voir dans l'entre-deux, qu'entre les besoins du progrès social, les impératifs de la vie économique et les séductions du passé, s'imposaient à notre pays les vigilances pressantes de la sécurité. Une arrestation par la Gestapo a sanctionné votre attitude à la tête des officiers de réserve et a consacré de cruelle manière les sentiments que vous portiez à votre pays.

Voilà beaucoup de titres — je n'en ai cité que quelques-uns — qui vous désignent, Monsieur, pour prendre place parmi nous, dans la maison d'un humaniste de la Renaissance. Le cadran solaire a disparu, mais la devise reste gravée sur la porte, ce « *Ne quid nimis* » où vous pourrez reconnaître la formule d'une maîtrise de soi, de la volonté de maintenir les libertés humaines contre les impostures et les abus, la formule d'une droiture,

d'une intransigeance morale et d'une modestie qui est bien, je crois, celle de votre vie ».

M. Hutter répond en ces termes :

« Monsieur le Président, Mesdames, Mes chers Collègues,

Je suis réellement confus, et croyez-bien que ce n'est point une tradition protocolaire qui m'impose la banalité de cet exorde, des termes par trop bienveillants avec lesquels votre Président vient de m'accueillir au sein de votre docte Assemblée. Je les lui pardonne cependant en raison des si intéressants exposés sur l'activité nimoise dont ils furent le prétexte.

Avant toute chose, je tiens à exprimer ici mes sentiments très affectueux à mes Parrains, M. le Bâtonnier Jean Bosc et M. le Pasteur Cadix, dont la vieille et agissante amitié m'a présenté à vos suffrages.

Je ne suis en effet qu'un très modeste amateur d'art, d'archéologie et d'épigraphie, appelé à succéder à l'un de vos membres les plus éminents, Monsieur Gérard Lavergne, à qui les années si nombreuses de sa brillante activité ont fait désirer le repos.

Vous avez tous connu et pu apprécier la haute culture de mon prédécesseur. Ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris dont il était sorti premier avec la médaille du meilleur récit de voyage, il avait, sur ces bases scientifiques puissantes édifié les jardins merveilleux de la littérature et de la poésie.

Pendant longtemps, M. Gérard Lavergne collabora à des revues scientifiques telles que la Revue Industrielle, la Revue Scientifique (Revue Rose), la Revue Générale des Sciences Pures et Appliquées, et publia maints ouvrages parmi lesquels je citerai :

— L'Automobile sur Route, édité par Branger et qui fut traduit en anglais ;

— Les Turbines, qui eut deux éditions ;

— Le Ciment Armé, dont parurent trois éditions.

L'œuvre poétique et littéraire de M. Gérard Lavergne est également considérable.

En dehors de très nombreux poèmes inédits, on lui doit de multiples conférences, une pièce de Théâtre « Une Soirée chez Donizetti », représentée à Nîmes en 1928, deux volumes de vers pleins de sentiments délicats et, parfois même, d'une aimable ironie :

— Rimes à Tort et à Travers, Ed. de la Laborieuse 1935 ;

— Poèmes Variés, Edition des Ateliers Bruguier 1940.

Il vient spontanément à l'esprit d'appliquer aux Muses qui l'inspirèrent, la brune Uranie et la blonde Ecato, ces vers charmants qu'il dédia à la Brune et la Blonde :

« A l'amoureux pressé, je conseille la brune.  
Du vrai dilettante, finement amoureux,  
Une blonde, à coup sur, ferait mieux la fortune.  
Quant à l'homme normal, il adore les deux ».

A côté de cette activité scientifique et littéraire, M. Gérard Lavergne donna toutes les ressources de son cœur et de son esprit à des œuvres sociales de la plus haute portée.

Il fut le grand animateur de la lutte contre la Tuberculose qu'il considérait comme un des plus grands dangers sociaux.

Président du Comité Départemental Anti-Tuberculeux, il fut Président-Fondateur du Dispensaire Antituberculeux de la rue Pradier. Il fut également fondateur, pour le Gard, de l'œuvre Antituberculeuse Grancher.

Secrétaire Général de l'Œuvre des Mutilés, Vice-Président du Bureau de Bienfaisance, son dévouement à tout ce qui intéressait l'amélioration des conditions d'existence de ses concitoyens est certainement toujours présent dans votre cœur.

Vous rappellerai-je qu'il fut, pendant trente ans, Président de l'Automobile-Club du Gard ?

Enfin, ayant le rare privilège de parler ici d'un confrère qui est encore parmi nous, je craindrais de blesser sa modestie en insistant sur tous les bienfaits qu'il a répandus autour de lui au cours d'une si longue carrière.

Comment puis-je espérer ne pas vous décevoir en acceptant de siéger au lieu et place d'un Académicien d'une aussi vaste érudition et doué d'aussi hautes qualités ?

En vérité, mes Chers Collègues, je me vois forcé d'attribuer votre choix à l'influence lointaine et toujours présente de Thot. Ce dieu de l'Intelligence, ce Scribe divin, a voulu que le plus humble des égyptologues amateurs qui se soit penché sur ses enseignements, en ait recueilli un tel rayonnement que vos yeux, comme à travers un verre grossissant, en aient vu ses mérites décuplés.

Parmi les multiples branches des Arts et de l'Archéologie, l'Égyptologie m'avait paru pouvoir être un agréable dérivatif des soucis quotidiens.

Tout naturellement et en raison même de son rôle dominant dans l'Art et la Décoration des monuments des Pharaons, l'Épigraphe Égyptienne est particulièrement captivante.

Mais l'étude de cette science qui concrétise les pensées d'un

peuple à travers des millénaires, déborde les possibilités d'un simple chercheur qui, ne pouvant s'y consacrer entièrement, a dû s'en tenir aux premiers balbutiements.

Comme vous le savez, c'est à Thot lui-même que fut attribuée l'invention de l'écriture hiéroglyphique, dont l'origine se perd dans la nuit des âges et qui semble découler de la figuration primitive de l'objet même que l'on désirait désigner.

Maître de la Magie et de toute science, Thot a traversé allègrement cette poussière de siècles. Soit sous sa forme primitive, soit sous celle de l'Hermès des Grecs, il plana sur l'École d'Alexandrie et inspira ces subtils laboureurs de la pensée méditerranéenne qui préparèrent le terrain où devait germer la parole du Christ.

Lorsqu'en 1923, Lord Carnavon et Howard Carter firent jaillir de terre les trésors de Tout-Ankh-Amon, l'éblouissement dont chacun fut frappé, fit demeurer dans l'ombre une autre découverte cependant d'une haute portée.

Il s'agit de celle que fit Gustave Lefebvre du tombeau de Petosiris dont il publia les textes en 1923 et 1924.

Petosiris appartenait à une puissante famille sacerdotale et il ne saurait être question de résumer ici les récits dont il fit couvrir les parois de sa demeure d'éternité.

Je dirai seulement que, Grand Prêtre de Thot, Prophète de l'Ogdoade (les huit dieux primordiaux), et Prophète d'Amon-Râ, à Khmounou (Hermopolis), il vécut à l'époque où se produisit l'invasion perse. Ayant pénétré en Egypte, Artaxerxes-Okhos avait profané et saccagé les temples et les domaines des dieux allaient à l'abandon.

Nous connaissons nous-mêmes ces invasions périodiques que les peuples barbares imposent à leurs voisins sans n'en retirer pour eux-mêmes qu'un bénéfice aléatoire et souvent momentané. Mais de cela les conquérants ont la mémoire aussi courte que celle d'un lièvre de nos garrigues.

Pour en revenir à Petosiris, je dirai seulement que cet homme de bien, indigné de ce qu'il voyait, réfléchit profondément sur les malheurs de l'Égypte et Thot lui inspira cette simple conclusion :

Si tout allait mal, l'unique cause en était le mécontentement de Râ dont le culte était abandonné, les biens pillés et les domaines envahis.

La cause étant trouvée, le remède l'était également. Petosiris entreprit aussitôt de remettre toute chose en état, de restaurer le culte et de chasser les intrus des domaines sacrés, tâche ardue certes, mais que son influence personnelle lui permit d'amorcer avec succès.

« L'évènement lui donna raison, écrit le R.P. Suys dans son résumé de la vie de Petosiris ; on apprit un jour, non sans stupeur, que Savakes, le satrape d'Égypte, venait de partir en hâte vers la Syrie avec le gros de ses troupes ».

Le Grand Roi avait à faire face à de graves difficultés.

Alexandre lui infligea un rude échec près d'Issus, en Novembre 333 et dès la fin de l'année suivante il était à Memphis.

Adopté presque immédiatement comme souverain légitime par les Égyptiens dont il comprenait et respectait les croyances, Alexandre le Grand marquait, par son règne, le commencement de la grande paix hellénistique. Petosiris put alors se consacrer pleinement à la restauration des temples et du culte à Khmounou.

Je m'excuse de m'être un peu longuement complu à rappeler par cet exemple, l'influence des forces spirituelles sur les débordements de la force brutale, encore que cette lutte entre le Bien et le Mal doive demeurer éternelle.

Si l'Égypte au cours de sa longue histoire a connu toutes les alternatives de désordres et d'harmonie, ses périodes prospères furent celles où l'Ibis sacré, symbole de Thot, se profilant sur le ciel de lapis-lazuli de Kemi, gardait toute sa valeur héraldique.

Les temps sont changés, mais l'esprit de Thot, maître divin du savoir et de l'étude, a toujours des sanctuaires.

Ce sont, mes Chers Collègues, vos savantes Assemblées dont les travaux, à travers les générations, assurent la pérennité, et auxquels je serais heureux qu'il me soit donné d'apporter la plus modeste offrande ».

M. Fabre donne lecture de la seconde partie de sa communication sur l'aspect politique de la mission et du procès de Jeanne d'Arc. Il expose que le procès de Rouen bien que dirigé contre Jeanne d'Arc resta en réalité, quelles qu'en fussent les apparences, un procès politique, celui de Charles VII, de son sacre, de son royaume. Sans doute les Anglais voulurent-ils se venger de Jeanne d'Arc dans laquelle ils voyaient l'auteur de leurs revers, mais par elle, à travers elle, tout en assouvissant leur vengeance, ils voulurent déshonorer Charles VII qu'elle avait si puissamment aidé. En apparence on eut l'air de vouloir venger la foi outragée en faisant un procès inquisitorial contre une prétendue hérétique, mais au vrai ce procès fut politique. Ce qu'on voulait atteindre c'était la cause de Charles VII en condamnant celle qui avait si efficacement servi cette cause et lui avait procuré l'énorme avantage du sacre à Reims. Depuis ce sacre, Henri VI avait beau se dire roi de France, n'ayant pas reçu l'onction d'huile sainte, il était en passe de faire figure d'usurpateur. Les Anglais voulaient que par un acte solennel, un tribunal d'Église proclamât que Jeanne d'Arc était hérétique,

sorcière tenant sa mission non pas de Dieu, comme elle le prétendait, mais de Satan et que dès lors le sacre qui était son œuvre n'avait pas, ne pouvait avoir sa vertu traditionnelle, le caractère divin qui investissait le roi du pouvoir, puisqu'il était dû à l'intervention d'une hérétique. Ainsi Charles VII perdrait honneur et souveraineté et du même coup Henri VI, fils d'une princesse française resterait le seul roi légitime désigné par le traité de Troyes. Cette machination politique des Anglais servis par Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, leur créature, qui présida le procès, fut mise en évidence par certains des Juges qui, déposant plus tard dans le procès de réhabilitation, précisèrent que tout ce qui avait été fait à Rouen pour parvenir à la condamnation de Jeanne d'Arc, l'avait été en haine du roi de France et pour le frapper d'infâmie. Cela résulte encore de la procédure préparatoire du procès de réhabilitation dans laquelle il est indiqué dans plusieurs actes, qu'à Rouen, l'honneur de Charles VII avait été lésé par ses ennemis les Anglais du fait que sous couleur d'un jugement en matière de foi, en haine du roi et de son gouvernement ils firent condamner et brûlèrent méchamment Jeanne d'Arc. Ainsi Charles VII moralement condamné à Rouen, à travers Jeanne d'Arc, en 1431, en introduisant le procès de réhabilitation en 1452, voulut poursuivre sa propre réhabilitation à travers celle de Jeanne d'Arc, et c'est bien ce qui met en lumière le caractère politique du procès de condamnation qui envoya Jeanne d'Arc au bûcher.

---

### SEANCE DU 3 DECEMBRE 1948

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gouron, Président.

Étaient présents : MM. Bosc, Reynaud, Bauquier, Colonel Blanchard, Fabre, Antonin, Chanoine Anthérieu, Gibelin, Huc, Velay, Dupont, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, Hutter, membres résidants ; M. le Commandant Coste, membre correspondant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Latzarus.

M. Bauquier entretient l'Académie de l'érection de la statue de Jeanne d'Arc. Après échange de vues, l'Académie émet le vœu que cette statue soit placée devant l'Église paroissiale érigée sous son vocable.

M. le Président fait part d'une invitation de la Société « La Tour Magne », qui doit, le 5 Décembre, commémorer le 3<sup>me</sup> anniversaire du décès de notre regretté confrère Eloy Vincent.

M. le Commandant Coste, membre correspondant fait une communication sur Mme de Bourdic qui fut membre de la Compagnie et auteur de nombreuses poésies légères. Née à Dresde en 1744, elle passa une grande partie de sa vie au château de Bourdic, aux environs de Nîmes, puis à Aubenas et à Bollène. Gracieuse mais peut-être moins belle puisqu'elle disait, parlant d'elle au chevalier de Cubières : « L'architecte a manqué la façade ». Elle a, dit M. Coste « fait luire en vers la politesse française dans ce qu'elle a de plus exquis ». M. Coste donne des détails inédits sur le séjour de Mme de Bourdic à Aubenas, mais il étudie tout spécialement son ouvrage sur Montaigne qu'elle a analysé avec une pénétration impressionnante. Il cite quelques-unes des poésies qui ont fait sa célébrité et rappelle sa mort survenue à Colombiers, au château de la Ramière, chez ses amis De Gaste. C'est dans ce petit cimetière de village qu'on retrouve avec émotion sa tombe sur laquelle est gravé son nom de famille : Payan.

M. Bauquier parle des fouilles opérées par la Compagnie du Gaz et qui ont permis en divers endroits mais surtout aux environs de la Maison Carrée. Il signale notamment un vestige qui correspondait à la retombée de l'ancien portique. Il déplore que ce fragment ait été détérioré car il aurait permis de reconstituer la figuration de l'entrée du portique. L'Académie nomme une commission de surveillance des découvertes archéologiques : elle se compose de MM. Bauquier, Brunel, Gouron, Huc, Hutter, Hubert-Rouger et Des Guerrois.



SEANCE DU 17 DECEMBRE 1948

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gouron, président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Chanoine Chabot, Fabre, Baillet, Colonel Blanchard, Antonin, Gibelin, Flaugère, Huc, Velay, Dupont, Des Guerrois, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, membres résidants ; M. Roch, membre correspondant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Latzarus.

M. Roch fait une communication qui a pour titre : « L'énigme de Paul Valéry ». Il présente d'abord quelques réflexions sur le langage de la poésie. Celle-ci a sa langue propre depuis longtemps, elle a toujours été claire, mais beaucoup moins depuis Mallarmé et Valéry. Il rappelle les traits principaux de la vie de celui-ci : sa naissance à Sète en 1871, son séjour à Montpellier où il connût Pierre Louys et Gide. Fréquentant ensuite à Paris, il évolue de plus en plus vers la littérature d'imagination. M. Roch parle moins du prosateur que du poète. La soirée avec M. Teste est une projection de la jeunesse de Valéry, il avait 24 ans quand il l'a composée, mais il avait accepté d'être l'inconnu. Il donne à la Nouvelle Revue Française ses anciens poèmes, les corrige et publie : La « Jeune Parque » qui obtient un très vif succès. En 1922, il donne « Charmes ». Après avoir analysé la « Soirée » avec M. Teste, M. Roch retrace avec émotion sa dernière visite au poète.

La communication de M. Roch recueille de chaleureux applaudissements et M. le Président lui adresse, avec les félicitations de la Compagnie, une allocution de bienvenue et tous ses compliments.

M. Bauquier lit un poème dont il est l'auteur et qui s'intitule « Crèche de Noël pour les petits enfants ».

La prochaine séance est fixée au 7 Janvier.

SEANCE DU 7 JANVIER 1949

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gouron, président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Latzarus, Chanoine Anthérieu, Baillet, Antonin, Fabre, Chanoine Bruyère, Huc, Velay, Flaugère, Des Guerrois, Gibelin, Brunel, Dupont, Cabouat, Hubert-Rouger, Hutter, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé au renouvellement du Bureau. M. Gibelin est élu Président à l'unanimité des présents ; est ensuite élu vice-président M. le Général Ripert d'Alauzier.

M. Gouron émet l'idée qu'à l'occasion de la prochaine Foire de Nîmes soit ouvert un concours destiné à encourager la typographie de Nîmes et du Département. Il se propose de présenter sur ce point, un projet.

M. Bauquier fait part de la découverte d'une pierre funéraire au quartier de Grézan.

M. Amiel est élu membre correspondant.

M. Gibelin dit quelques mots sur la lettre de Jeanne d'Arc qui se trouve à Riom. On peut se demander si elle est authentique. Ne serait-il pas intéressant de la comparer à celle d'Agnès Sorel.

M. Gibelin parle ensuite de l'auteur du fameux conte : « L'homme qui a perdu son ombre ». Il rappelle sa vie en Allemagne, sa présence à Berlin en 1515. Ce conte a fait le tour du monde et est devenu classique ; il est intéressant par ce qu'il contient de fantaisie et de merveilleux. On a discuté sur la signification symbolique. D'après Ampère l'ombre perdue signifie une certaine considération ; pour d'autres il s'agit de la patrie perdue. L'auteur a-t-il voulu rappeler le dicton qui veut qu'il ne faut rien donner au diable même pas son ombre ? S'est-il inspiré du conte de Mme Dunoyer ? M. Gibelin donne lecture de quelques lettres de cette dernière. Ce conte de Mme Dunoyer, bien que supérieur est aujourd'hui tombé en oubli. M. Gibelin propose ensuite quelques réflexions sur le mot d'Agnès dans « l'École des Femmes » en peine de savoir si l'on fait les enfants par l'oreille. Il recherche l'origine de ce mot. Vient-il des milieux populaires du 1er siècle ? des légendes égyptiennes. Il rappelle les études des sources faites par l'ancien Recteur de la Faculté de Montpellier, le savant M. Viannet.

---

SEANCE DU 21 JANVIER 1949

La séance est ouverte sous la présidence de M. Gouron.

Etaient présents : MM. Chanoine Bruyère, Latzarus, Brunel, Dupont, Chanoine Anthérieu, Gibelin, Antonin, Fabre, Bauquier, Huc, Hubert-Rouger, Fauré-Frémiot, Des Guerrois, Docteur Baillet, Chanoine, Gouron.

Excusé : M<sup>e</sup> Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est fait lecture de la lettre de démission du Docteur Rocher que ses occupations professionnelles empêchent d'assister à nos réunions. L'Académie prend acte avec regret du départ de notre confrère.

Il est fait également lecture d'une lettre de Mme de Ker-ven, présidente des écrivains de l'île Maurice, qui demande notre collaboration.

M. Gouron arrivant au terme de sa présidence salue la mémoire des trois confrères disparus au cours de l'année : MM. Lavergne, Pertus et Rouvière ; il fait l'éloge de la vaste érudition du nouveau président autorité incontestée sur les philosophies de Hegel, Fichte, etc... et le remercie de l'aide précieuse qu'il a apportée pendant sept ans pour la mise sur catalogue de la bibliothèque Marignan aux Archives Départementales. Il exprime toute sa reconnaissance à M. Lacombe, secrétaire perpétuel, et à M. Antonin, trésorier, pour le dévouement dont ils ont fait preuve à l'égard de la compagnie pendant l'année écoulée. Il invite M. Gibelin à occuper le fauteuil du président. M. Gibelin remercie ses confrères de leur confiance et rappelle avec force les vertus de la formation classique qui reste l'idéal de l'enseignement universitaire.

M. Bernard Latzarus signale à l'Académie l'intérêt d'un important article consacré par M. Paul Orgels, bibliothécaire à la Bibliothèque royale de Bruxelles, dans le *Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique*, à la première vision de Constantin et au temple d'Apollon à Nîmes. Dans cette étude ingénieuse et hardie, le savant chercheur fait souvent état des travaux de M. Gouron.

M. Latzarus présente un bel et émouvant essai de notre confrère Raoul Stéphan sur la maladie morale des temps présents, intitulé : *L'Occident fait fausse route*. Egaré par de fausses mystiques et surtout par l'orgueil de la chair, l'Occident, en effet, ne se révèle plus capable de dominer des techniques ni d'assimiler les idées, parfois fécondes, qui peuvent lui venir

d'Orient. Il faut revenir à la vie intérieure, c'est-à-dire au christianisme, adopté sincèrement comme règle de conduite. Ce livre fait honneur à la haute conscience du distingué romancier, qui, ayant définitivement bouclé la boucle, se trouve ramené aux croyances paternelles.

Dans un recueil collectif, *Protestantisme et Littérature*, M. Raoul Stéphan, chargé d'étudier la littérature du XVI<sup>e</sup> siècle, montre avec finesse et précision ce que cette belle période doit à l'esprit huguenot, auquel il paraît prêter même une action sur Pascal et Bossuet.

M. Dupont lit son travail sur *Le Royaume de Genséric en Afrique* (428-477). Il commence en rappelant les migrations des Vandales Scandinaves en provenance des régions baltes qui parvenus sur le Danube et sur le Rhin sont poussés par les Huns, envahissent la Gaule en 406, passent en Espagne en 409 et en 418, pénètrent en Afrique. Cette province était encore riche, mais agitée par la crise donatiste et les rébellions des comtes. Les Vandales bloquent Bone (Hippone) en 430 ; S. Augustin meurt pendant le siège, qui dure 4 mois. En 435, Aétius traite avec les envahisseurs au nom de Valentinien III, mais le traité n'accorde pas Carthage à Genséric qui s'empare de la ville, passe en Sicile puis en Italie où il pille le Brutium ; il prend Rome en 455 et tente de réaliser un plan grandiose pour détruire l'empire d'Orient, il échoue. M. Dupont analyse les causes de la fragilité de l'empire de Genséric : il a fondé plutôt une thalassocratie qu'un véritable empire, un ensemble de bases pour les bateaux légers de ses pirates plutôt qu'un Etat. Il a manqué de cadres et il a témoigné d'une mentalité de barbare plutôt que de l'esprit d'un héritier de Rome. Le résultat de son action a été d'isoler l'Afrique du reste du monde romain à une époque où elle aurait été une aide nécessaire à un empire et à une civilisation mourante.

---

SEANCE DU 11 FEVRIER 1949

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gibelin, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Marcel Coulon, Baillet, Gouron, Huc, Chanoine Bruyère, Velay, Fauré-Frémiot, Flaugère, Dupont, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Gouron dépose deux brochures : Discours de M. de Ramel au Conseil Général sur les événements de la Grand'Combe à propos de la nationalisation des écoles libres et de M<sup>e</sup> Samuel Lajeunesse, intitulé : « Grands mineurs français ». Dans ce dernier ouvrage, dit M. Gouron, un chapitre important est consacré à notre regretté confrère Emile Coste et au rôle éminent qu'il joua lors de l'occupation de la Rhur.

M. Velay fait une communication sur Auguste Angellier, professeur et poète. Il trace d'abord le portrait physique du personnage. Il conte ensuite sa belle carrière universitaire, son souci d'écartier de l'enseignement tout ce qui n'est qu'apparence ou remplissage des heures. Puis M. Velay parle de la vie et des œuvres de Robert Burns, véritable monument de 1.000 pages biographie à peu près unique en son genre, reconstitution intégrale d'une vie, d'une existence, d'un entourage. Notre confrère insiste sur la parfaite indifférence d'Angellier à l'égard de l'opinion publique. Là est sans doute la cause principale du demi-silence qui accueillit son premier recueil de sonnets « A l'année perdue », paru en 1896.

En 1903, c'est « Le chemin des saisons » groupement de pièces diverses écrites avec beaucoup de grâce. Enfin en 1905-1906 parurent coup sur coup « Dans la lumière antique » deux livres de dialogues : « Dialogues d'amour et dialogues civiques » dont les personnages paraissent dans le décor de l'ancienne Rome et surtout de l'Hellade.

Angellier, dit en terminant M. Velay est moins musicien que peintre. Ses vers les plus saisissants et les plus neufs sont des coups de pinceau et non des coups d'archet.

Jusque dans ses plus légères chansons, on retrouve cette fermeté d'un tissu qu'on peut tirer en tous sens sans qu'il se déchire

Il est par là classique. Et c'est en somme ce mot de « classique », dans son acception la plus large, qui conviendrait à sa poésie, malgré quelques échos d'un romantisme attardé qu'on

y entend de loin en loin, et nonobstant les apparentes licences de ses vers.

Il naquit à Boulogne-sur-Mer, en 1848.

Il mourut en 1911.

M. Gouron entretient la Compagnie de la découverte d'un canal souterrain derrière le bâtiment qui abrite les archives à 3 m. 70 de profondeur. C'est le croisement de deux égouts dont l'un vient de la fontaine et est rejoint par l'autre rue St-Dominique. Cela confirme l'observation que la direction des égouts suivent, en général, le tracé des voies romaines. N'y aurait-il pas alors ici l'amorce d'un plan général.

M. le Secrétaire indique que le bulletin des séances des années 1941 à 1944 est à la disposition des confrères. Il rappelle que la Compagnie en a fixé le prix pour eux à 200 frs.

Prochaine séance le 25 Février.

---

SEANCE DU 25 FEVRIER 1949

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gibelin, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Chanoine Chabot, Marcel Coulon, Fabre, Docteur Baillet, Gouron, Antonin, Flaugère, Docteur Cabouat, Fauré-Frémiot, Des Guerrois, Mlle Lavondès, Hutter, Lacombe, secrétaire perpétuel.

MM. Bauquier et Des Guerrois présentent pour être nommé membre honoraire M<sup>e</sup> Chauvet, avocat à la Cour de Montpellier.

M. Huc fait une communication sur Laurent Tailhade, écrivain qui vécut de 1854 à 1929.

Ce fut un littérateur de second plan qui marqua son passage dans la littérature par des qualités de styliste et de pamphlétaire.

Ses œuvres poétiques manquent de lyrisme et de souffle, mais se distinguent par une recherche et une richesse d'expressions, dûes à sa grande culture grecque et latine.

Les œuvre en prose sont parfaitement écrites, elles se cantonnent dans le pamphlet de la diatribe politique, avec des outrances et des partis pris qui tournent au scandale.

Son œuvre principale qui restera, est la traduction du « Satyricon de Pétrone », qu'il fit étant en prison à Ste-Pélagie, pour excitation au meurtre du Tsar de Russie, alors de passage en France.

Ses autres œuvres furent les « Lettres familières », le « Jardin des Rêves », au « Pays du Mufle », et des « Portraits d'écrivains ». Il fit aussi du journalisme publiant des articles signés Tybalt, pleins d'esprit, mais toujours d'un esprit de violence.

M. le Docteur Baillet fait une communication sur la Philosophie de M. Fauré-Frémiot, à propos de son dernier ouvrage : « L'univers non dimensionnel et la vie qualitative ». Deux ouvrages ont précédé celui-ci ; Pensée et la récréation du rêve. M. Fauré-Frémiot ne fait pas de métaphysique, sa méthode est l'introspection, c'est un philosophe de la vie intérieure. Pour lui, penser, c'est recréer le monde pour soi. Comment y parvenir ? En imitant l'artiste. Penser et recréer le monde c'est le jouer comme on joue une sonate que l'on n'a pas composée. C'est un système de morcellement ; les sens ne nous donnant que des fragments, nous en faisons différentes ébauches, des saisies suc-

cessives. Ce que nous saisissons d'abord, c'est le monde usuel, puis le monde du savant et même le monde de l'occultisme, le monde du poète, le monde des correspondances ; Cet Univers est sans dimension et nous en venons à la vie qualitative. Quelle est la valeur de cet Univers recréé ? M. Fauré-Frémiet constate l'unité de connaissance et à ce propos étudie le fonctionnement de la mémoire. L'Univers non dimensionnel ne serait que la projection de la pensée. Cette recréation s'aide de symboles donc de la poésie et de la musique. Il y a une hiérarchie de la vie qualitative ; la création de l'Unité nous donne la notion d'un monde surnaturel. Les saisies les plus élevées sont celles de l'artiste et surtout du Saint.

Après un échange de vues, M. Fauré-Frémiet remercie M. le Docteur Baillet de son exposé et précise quelques points de sa philosophie. M. le Président remercie les orateurs d'avoir donné l'occasion à leurs auditeurs de se mouvoir dans les plus hautes pensées.

---



SEANCE DU 11 MARS 1949

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gibelin, président.

Étaient présents : MM. le Docteur Reynaud, Bose, Bauquier, Latzarus, Chanoine Anthérieu, Fabre, Docteur Baillet, Huc, Velay, Des Guerrois, Général d'Alauzier, Brunel, Dupont, Mlle Lavondès, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Hubert-Rouger.

Mlle Lavondès fait hommage de l'ouvrage qu'elle vient de publier et qui a pour titre : « Le Cheval ».

M. le Président dépose sur le Bureau un ouvrage dont l'auteur fait hommage à la Compagnie et qui a trait aux origines du Jansenisme.

L'Académie entend une communication de M. Lacombe sur « Un grand procès plaidé par un grand avocat ». Il s'agit du procès de Boulogne. On est tout d'abord surpris, note-t-il, du choix de l'avocat par le Prince. Un rencontre antérieure en Allemagne entre Louis Napoléon et Berryer n'explique pas suffisamment le fait. L'opposition du légitimiste et du prince à la Monarchie de Juillet les unit davantage. Avant le procès, l'avocat et l'inculpé, aussi jaloux l'un que l'autre de leur indépendance de pensée, éprouvant quelques difficultés à établir un terrain de défense. M. Lacombe, après avoir retracé, d'après le réquisitoire de Persil, les événements de Boulogne, indique comment la plaidoirie utilise avec habileté le rapprochement à faire entre le débarquement du Prince à Boulogne et le retour des cendres ; comment aussi le défenseur utilise les quelques notes jetés avant l'audience sur un papier et sous l'effet de l'inspiration les transforme en phrases vibrantes, vengeresses dans le souffle ne cesse pas de nous émouvoir.

M. Bauquier entretient l'Académie de la découverte, aux environs du Mas Donadille d'une tombe Gallo-romaine et chrétienne. MM. Gouron et Brunel l'assistaient dans l'étude de ce monument funéraire et dans lequel on a retrouvé plusieurs objets entre autres : une bille (ce qui fait penser qu'il s'agit de la sépulture d'un enfant) une lampe, un balsamaire. A cette occasion, M. Bauquier, rappelant que contrairement à ce qui se rencontre le plus souvent, il n'y a dans cette tombe qu'un seul balsamaire, ce fait peut lui permettre d'émettre l'opinion que le dépôt des balsamaires constituait un rite destiné à honorer le défunt.

La séance est levée à 19 heures.

SEANCE DU 25 MARS 1949

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gibelin, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Bauquier, Chanoine Anthérieu, Chanoine Chabot, Blanchard, Baillet, Gouron, Antonin, Velay, Flaugère, Hac, Fauré-Frémiet, Des Guerrois, Brunel, Dupont, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, Lacombe.

Excusé : M. Latzarus.

M. le président fait part à la Compagnie d'une lettre de M. Trial qui demande à l'Académie d'accepter sa démission comme membre résidant, son état de santé ne lui permettant pas d'assister aux séances.

Il est ensuite procédé à l'installation de M<sup>e</sup> De Montaut-Manse, élu membre résidant. M. Gibelin accueille ainsi le récipiendaire :

« Je n'ai pas besoin de vous dire combien nous sommes heureux de vous recevoir aujourd'hui, après quelque involontaire retard, dans notre Compagnie. Une grande et légitime réputation vous y avait précédé depuis longtemps. D'ailleurs les membres du Barreau sont les bienvenus, non seulement dans les sociétés politiques, pour lesquelles ils paraissent avoir de la prédilection, mais aussi dans les sociétés savantes. L'avocat, en effet, selon l'orateur romain, est homo bonus dicendi peritus. Nous ne serions pas du Midi, ni demi Romains, comme le prétendait Bigot, si nous n'avions pas un faible pour les gens diserts et pour les beaux discours. Ceux-ci cependant ne nous satisfont pas s'ils ne nous offrent quelque instruction, ils ne doivent pas sonner trop creux. L'avocat le sait et y veille, ce qui lui est facile car son érudition est étendue. Le public sait bien que c'est un Monsieur qui connaît les codes, par exemple le code civil, le code criminel, mais combien d'autres l'avocat ne doit-il pas posséder. Le code international public et privé, code forestier, code maritime, code du travail, code administratif, etc... étant licencié en droit, j'en parle en connaissance de cause. Nil humani a me alienum puto, telle pourrait être la devise de l'avocat. C'est la vie moderne dans toute sa complexité qui constitue son domaine — et même la vie des siècles passés, si nous songeons au droit romain et à l'histoire du droit. Ainsi donc, du fait même de la science exigée par la profession, l'avocat a sa place marquée dans nos Académies. Point n'est question bien entendu du rabula sed sit homo bonus et dicendi peritus. Et je n'ai pas ici à insister sur la technique du métier notamment sur l'adaptation des lois aux

cas particuliers, chose bien délicate quand il s'agit par exemple d'adapter de tels cas aux lois dites aujourd'hui scientifiques.

Activité immense, dis-je que la vôtre. Cependant elle ne vous a pas suffi ; on vous voit faire en effet de savantes conférences sur divers sujets, pas à Nîmes, mais à Grenoble, à Lyon, ailleurs encore. Bien plus, épris à juste titre de nos traditions et de notre idiome provençal vous vous attachez à Mistral, au Félibrige.

L'Académie des jeux floraux couronne vos vers, car vous en commettez à vos moments perdus — si l'on peut dire toutefois que ce soient là des moments perdus et non des moments gagnés.

La tradition ! mais vous la respectez aussi d'une autre manière en suivant les traces de M<sup>e</sup> de Montaut, votre père et de M. Manse votre aïeul dont le souvenir est parmi nous encore bien vivace — et par ce dernier caractère encore vous nous appartenez puisque l'Académie, si elle ne ferme pas ses portes, elle l'a montré bien des fois, aux idées, aux hommes nouveaux, elle sait modérer le moderne par l'ancien, suivant sa classique devise : *Ne quid nimis*. Et puisque j'ai évoqué la mémoire de M<sup>e</sup> de Montaut, votre père, permettez-moi de rappeler un souvenir personnel. Certes, mes occupations ne me permettent guère de fréquenter les prétoires, je le regrette, car notre expérience de la vie, en sort enrichie. Toutefois, je m'y suis rendu, il y a bien des années, au Palais, pour entendre un orateur fameux du barreau parisien, M<sup>e</sup> Henri Robert. Il s'agissait de l'affaire du Docteur Mazel. M<sup>e</sup> Robert plaidait *contre*, et M<sup>e</sup> de Montaut *pour* Mazel et je dois dire que ce dernier s'en tira fort brillamment. Comme H. Robert plaidait et qu'à un endroit bien pathétique tombait de ses lèvres une de ces longues et harmonieuses périodes dont il avait le secret, la salle, silencieuse, fut soudain plongée en une obscurité profonde, et ce fut la panne, la fatale panne et alors du brouhaha, des rires fusèrent dans l'auditoire. M<sup>e</sup> Robert hésita un moment, puis : « Je continue à plaider dans l'obscurité », s'écria-t-il. Cependant, tout M<sup>e</sup> Robert qu'il était, il fut bien forcé de s'arrêter au bout d'un moment et d'attendre, comme un quelconque Français moyen, la fin de cette panne malencontreuse.

Je m'excuse de cette petite flânerie hors de mon sujet, mais la vieillesse est conteuse. Donc, pour terminer, je souhaite qu'après avoir pris aujourd'hui séance, vous ne restiez pas, mon cher maître, en panne et que vous nous fassiez profiter, suivant l'exemple de vos distingués confrères ici présents, du fruit de vos travaux et de votre expérience, présenté avec le talent que chacun se plaît à vous reconnaître ».

Dans sa réponse, M<sup>e</sup> de Montaut se déclare très touché des paroles qui viennent de lui être adressées et en remercie M. le Président. Il exprime la fierté qu'il a d'appartenir désormais à une aussi vénérable Compagnie où il trouve bien des compétences réunies dans un même souci de culture littéraire et de maintien de traditions précieuses. Il retrace la carrière scientifique du Docteur Sollier, son prédécesseur et déplore que les circonstances ait éloigné ce modeste savant de Nîmes et de l'Académie. Il remercie en terminant ses nouveaux confrères de l'avoir appelé à se joindre à eux.

M. Hubert-Rouger fait une communication sur le 4 Septembre et la chute de l'Empire, à Nîmes. Il rappelle comment les premiers événements, les défaites furent connues dans notre ville, l'impression considérable qu'ils y produisirent. Il retrace comment des hommes d'opinions différentes s'unirent pour faire face à ces tragiques événements, les réunions à la préfecture, l'effervescence populaire et finalement l'ordre maintenu. Il donne la description de la manifestation au cours de laquelle eut lieu la proclamation de la République.

M. le Président remercie M. Hubert-Rouger de nous avoir donné la primeur d'une page d'histoire locale.

---

SEANCE DU 8 AVRIL 1949

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gibelin, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Marcel Coulon, Chanoine Chabot, Fabre, Baillet, Gouron, Chanoine Bruyère, Velay, Huc, Blanchard, Des Guerrois, Dupont, Mile Lavondès, Hubert-Rouger, Hutter, De Montaut-Manse ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'élection de MM. Stokopolitis et Chauvet, en qualité de membres non-résidants.

Mlles Graille et Metge sont nommées membres correspondants.

MM. Trial et Dr. Rocher sont nommés membres honoraires.

M. Fabre fait une communication intitulée : « Napoléon et le Catéchisme » :

« Napoléon Bonaparte, premier Consul, s'étant mis résolument à l'œuvre pour le relèvement de la France désorganisée et épuisée par dix ans de révolution, n'avait pas hésité à poser en principe que la religion seule donne à l'État un appui ferme et durable : « Il n'y a jamais eu, disait-il, que deux forces parmi les hommes : la force matérielle exercée par les soldats, la force morale exercée par les prêtres. Cette force morale du prêtre, il estimait qu'il était de son devoir de chef de l'État de l'utiliser pour assurer la réalisation de ses vues politiques. Ce fut là l'idée directrice qui aboutit au Concordat de 1801 et à ses articles organiques dont le trente-neuvième déclarait : « Il n'y aura qu'une liturgie et un catéchisme pour toutes les églises catholiques de France ». En prescrivant ainsi le catéchisme unique, Napoléon entendait mettre fin à la multiplicité des catéchismes qui, malgré les recommandations du Concile de Trente, avaient vu le jour au XVII<sup>me</sup> siècle où chaque diocèse avait le sien et parfois en avait même deux. Il voulait que désormais les jeunes Français appartenant à la communion catholique reçussent une formation religieuse et morale identique et fussent guidés dans leur vie sociale par les mêmes enseignements spirituels qui leur seraient dispensés d'après une inspiration officielle. De la sorte, estimait-il, ils seraient pour le gouvernement de fermes appuis gages de sa stabilité. En Septembre 1803, Portalis, le directeur des cultes mit à l'étude le nouveau catéchisme. Il chargea l'abbé Bernier, évêque d'Orléans, l'un des négociateurs du Concordat, de rédiger une leçon spéciale destinée à prendre place dans

l'explication du quatrième commandement de Dieu concernant les devoirs des enfants envers leurs parents. Cette leçon devait enseigner que les enfants doivent également soumission, respect et obéissance aux supérieurs qui exercent l'autorité dans l'État et cela parce qu'ils sont les dépositaires de la puissance divine sur la terre et que la soumission envers eux est un dogme de l'Écriture ainsi qu'il résulte de la troisième Epître de Saint Paul aux Romains.

Le projet de Bernier fut remanié par le premier Consul qui, devenu Empereur, le retoucha encore et fit insérer dans le catéchisme en préparation cet enseignement : « Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent et nous devons en particulier à Napoléon 1er, notre Empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'Empire et de son trône, parce que Dieu qui crée les Empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre Empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir notre Empereur est donc honorer et servir Dieu même ». Les choses traînèrent en longueur car de difficiles négociations s'engagèrent entre le Saint-Siège et Napoléon en vue de l'approbation du projet de catéchisme impérial. Elles restèrent sans résultat positif. Napoléon brusqua les pourparlers. Il exigea du cardinal Caprara, légat de Pie VII à Paris, son approbation du catéchisme. Caprara que l'Empereur avait comblé de ses faveurs dut finalement s'incliner. Le 12 Août 1806, le Moniteur officiel publia un décret pris le 4 Avril précédent, qui mettait en vigueur le catéchisme impérial. Le Saint-Siège, placé devant le fait accompli dut se résigner. Il laissa aux évêques de France toute liberté de décision. Dans leur grande majorité, ils acceptèrent le nouveau catéchisme qui tout en s'inspirant de celui de Bossuet qui avait eu tant de vogue au XVIII<sup>e</sup> siècle, n'en contenait pas moins d'audacieuses innovations. Les curés de campagne se montrèrent très réticents à son égard. Il ne survécut pas à l'effondrement de l'Empire. Dès la première Restauration, son abandon définitif fut prescrit par une lettre circulaire de l'abbé de Montesquiou, ministre de l'Intérieur, adressée aux évêques de France qui en revinrent au catéchisme traditionnel particulier à chaque diocèse. Il est curieux de noter que le premier prélat qui en recommanda l'abandon, fut l'archevêque de Lyon, primat des Gaules, Mgr. Fesch, l'oncle de Napoléon ».

M. Gouron fait part à l'Académie d'une démarche faite auprès de M. le Ministre de l'Éducation Nationale par M<sup>e</sup> De Chanciergues et relative à l'église des Bénédictions (St-Pierre) à Pont-Saint-Esprit, un des chefs d'œuvre de l'art classique du XVIII<sup>e</sup> et qui a été gravement endommagée par les bombar-

dements. A la suite de cette démarche, M. May a été envoyé par M. le Ministre et il s'est vivement intéressé à ce monument. M. Gouron demande s'il ne conviendrait pas que l'Académie de Nîmes sollicitât l'inscription de ce monument sur l'inventaire des Monuments historiques.

La Compagnie accueille avec empressement cette proposition et décide que la lettre suivante sera adressée à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale :

VŒU

*présenté par l'Académie de Nîmes  
à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale*

---

*Inscription de l'Eglise St-Pierre à Pont-St-Esprit  
parmi les Monuments historiques*

Nîmes, le 8 Avril 1949

« Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,

J'ai l'honneur de vous adresser un vœu voté par l'Académie de Nîmes au sujet d'un monument dont la qualité a retenu l'attention de notre Compagnie.

L'Eglise Saint-Pierre de Pont-Saint-Esprit, bâtie par les Bénédictins en 1780, chef-d'œuvre de l'art classique régional, dû à l'architecte de la ville d'Avignon, Jean-Pierre Franque est notre plus beau spécimen de cet art pour les proportions, la beauté des voûtes et la stéréotomie. Des parties de l'église romane du XII<sup>me</sup> siècle ainsi qu'une chapelle du XIV<sup>me</sup> sont comprises dans les dépendances extérieures de l'abside. L'angle nord-est de l'édifice a souffert d'un bombardement.

La disparition de cet édifice apporterait un grave préjudice à la ville de Pont-Saint-Esprit au moment où les aménagements du Rhône dans le voisinage attirent une masse accrue de visiteurs

L'Académie de Nîmes sollicite l'inscription de ce monument sur l'inventaire des Monuments Historiques.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance des sentiments de profonde déférence des membres de l'Académie de Nîmes ».

*Le Président*

---

SEANCE DU 29 AVRIL 1949

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gibelin, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Reynaud, Bauquier, Latzarus, Chanoine Anthérieu, Marcel Coulon, Antonin, Chanoine Bruyère, Baillet, Huc, Velay, Flaugère, Des Guerrois, Mlle Lavondès, Cabouat, Hubert-Rouger ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'élection de trois membres résidants. Sont élus MM. Lignièrre, Inspecteur d'Académie ; Seston, professeur au lycée ; le Docteur Vincent.

M. Latzarus fait connaître qu'il a été saisi d'une demande tendant à dresser l'inventaire de la Bibliothèque de l'Académie pour le transmettre à la direction des Bibliothèques de France. M. Latzarus n'a pas cru devoir accepter de le faire et l'Académie approuve son refus.

M<sup>e</sup> le Bâtonnier Bosc fait une communication intitulée : « A la recherche de Léonard ».

« J'ai, dit-il, pour le Vinci une admiration profonde. Je le tiens pour le plus grand peintre de tous les temps et je n'ex-  
cepte ni Velasques, ni Rembrandt. Je le tiens aussi pour le cer-  
veau le plus encyclopédique qui ait jamais existé. Mais il est  
encore, surtout peut-être, un philosophe et un profond pen-  
seur... » ; Je voudrais le faire revivre... réssusciter ce que fut  
son aspect physique, sa nature intellectuelle et morale... « Pour  
ce faire M<sup>e</sup> Bosc s'inspire des carnets, des dessins et des rares  
toiles dont Léonard est authentiquement l'auteur. Qu'il ait joui  
d'un très bel aspect physique ne parait pas douteux. Quelques  
citations de Lomazzo, de Vasari, justifient cette affirmation.  
Avons-nous un portrait de lui dans le St-Michel du Tobie ou  
le David de Verrochio ? Pure hypothèse. Peut-on retrouver ses  
traits dans le Platon de l'École d'Athènes, dans la Sanguine de  
1498 attribuée à Ambrogio dé Prédís ou dans celle du Musée de  
Turin qui serait un auto-portrait ? Rien de certain. De sa vie,  
M<sup>e</sup> Bosc ne marque que les étapes révélatrices de son caractère ;  
il note sa bâtardise, ses premières années de vie libre dans le  
milieu paysan qui expliquent que pour Léonard la nature ne  
sera pas un thème de rêverie mais un sujet d'étude, et le pay-  
sage un accessoire, l'essentiel étant la figure humaine. A Flo-  
rence, il est à bonne école chez Verrochio et commence, en 1473  
a été connu comme peintre. Mais déjà à 28 ans, on note cette  
instabilité intellectuelle qui entraînera l'incapacité de finir une  
œuvre. A Milan, ce sont surtout ses talents d'ingénieur militaire



et d'inventeur qui s'affirment. Est-ce pour céder à un complexe d'infériorité qu'il quitte Florence et commence une vie errante qui se terminera à Cloux auprès de François 1er ? Ce grand artiste est toujours resté, dans une certaine mesure un enfant et c'est en cela, remarque Me Bosc, qu'il est grand. C'est à Milan qu'il connaît Salai qui ne le quittera plus. Léonard a-t-il eu le cœur sec ? Me Bosc étudie à ce propos son attitude au moment de la mort du père, de celle de Catarina. Aucune figure de femme n'apparaît près de lui ; quelle fut sa vie affective ? Dans sa peinture, aucune trace de volupté. Il y aurait également une étude à faire sur le sentiment religieux dans les peintures du Vinci. Par contre, il n'a pas été le Mage et le Nécroman que certains prétendent. Léonard a toujours été obsédé par l'idée d'inventer une machine à voler : ses dessins et ses plans, l'attestent. A la fin de son âge mûr, il est serein et calme, toujours avide d'apprendre et instable au point de ne laisser aucune œuvre de peinture terminée. Et s'il fallait résumer l'homme dans une de ses œuvres, c'est dans le Saint Jean qu'on trouverait tout Léonard.

---

SEANCE DU 13 MAI 1949

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gibelin, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Blanchard, Fabre, Marcel Coulon, Gouyon, Antonin, Baillet, Chanoine Bruyère, D'Alauzier, Des Guerrois, Velay, Hac, Brunel, Dupont, Mlle Lavondès, Hubert-Rouger, Hutter ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Hutter fait une communication intitulée : « Quelques mots sur le bonheur d'Outre-tombe au temps des Pharaons ».

Les Egyptiens prédynastiques manifestaient déjà leur croyance en une survie et déposaient aux côtés des défunts : vivres, armes, parures. C'est seulement avec l'ancien empire (3400 à 2200 avant Jésus-Christ) que surgissent les tombeaux construits en vue de l'éternité. Sous la 4<sup>me</sup> Dynastie se construit la 1<sup>re</sup> Pyramide dans le désert de Dahchour. La pyramide n'était qu'une partie de chaque ensemble qui comportait d'abord un temple d'accueil auprès du Nil où s'effectuaient les rites de l'embaumement, puis un sanctuaire plus important auprès de la Pyramide où était célébré le culte du Pharaon devenu Dieu. Les Egyptiens pensaient que leur Ka, sorte de corps spirituel, restait capable de survie s'il pouvait utiliser un support matériel. Ce support devait être d'abord le corps embaumé, mais la momie était fragile et on lui adjoignait des remplaçants en pierre ou en bois. Certains livres, notamment le livre des Morts, permettait au défunt de connaître tout ce qui pouvait lui être utile dans l'autre monde. La Magie aidait le fidèle dans l'autre vie autant que dans celle-ci. Peu à peu l'idée d'une justice supérieure s'imposa. Osiris procédait au jugement avec Isis, Thot pour scribe et Am-bis pour peseurjuré. On plaçait le cœur dans la balance si les méfaits l'emportaient le défunt était livré à un monstre qui le dévorait ; dans le cas contraire, il était déclaré Mas-Kerou ; trois séjours s'offraient alors à lui : les champs d'Ialou avec les moissons hautes de sept coudées ; les champs des offrandes où sont toutes bonnes choses et enfin la barque solaire où il pouvait être en compagnie des dieux. Ce livre des morts compte 165 chapitres. Les dernières momies royales découvertes par P. Montat à Tanis témoignent de la persistance de cette foi, même pendant la période décadente qui fut celle des XXI<sup>me</sup> et XXII<sup>me</sup> dynasties.

M. le Président, après avoir remercié M. Hutter, présente quelques réflexions sur ce sujet.

Il adresse ensuite, au nom de la Compagnie, ses félicita-

tions à M. le Chanoine Bruyère à qui le Conseil Général vient d'attribuer le prix de littérature régionaliste pour son dernier ouvrage « Histoire d'Alès ».

MM. Bauquier et Dupont veulent bien accepter de représenter l'Académie le 15 Mai, au Congrès de la Fédération historique du Languedoc.

M. Bauquier présente ensuite le compte rendu de l'ouvrage de Mlle Lavondès : « Le Cheval ». Il exprime l'intérêt de cet ouvrage pour ceux qui comme lui ont beaucoup pratiqué l'équitation et aussi pour tout le monde. Mlle Lavondès a commencé son étude avec l'histoire du cheval dès les temps préhistoriques. Elle a étudié ce compagnon de l'homme sous tous ses aspects. C'est un ouvrage complet et attachant et M. Bauquier soulignant la partie consacrée au rôle du cheval dans l'art, lit ce chapitre qui est vivement goûté par l'Académie.

---

SEANCE DU 27 MAI 1949

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Gibelin, président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Chanoine Anthérieu, Marcel Coulon, Fabre, Baillet, Gouron, Général d'Alauzier, Chanoine Bruyère, Huc, Des Guerrois, Dupont, Hubert-Rouger ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Après avoir constaté que toutes les prescriptions du règlement ont été observées, l'Académie procède à l'élection d'un membre résidant. M. le Docteur Paradis est nommé à l'unanimité des présents.

M. le Président fait connaître qu'il a reçu une invitation à la cérémonie d'ouverture de la Foire de Nîmes.

M. Bauquier, qui a représenté avec M. Dupont la Compagnie au Congrès de la Fédération historique du Languedoc, rend compte des travaux auxquels nos deux confrères ont pris part et annonce que le prochain Congrès aura lieu en 1950 à Nîmes.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Rojat, membre correspondant qui met l'Académie au courant de ses travaux et d'une seconde sur la Société d'Histoire du Théâtre.

M. Gaston Broche, membre correspondant fait hommage du premier numéro d'une revue d'études grecques publiée à Marseille. Il en sera fait un compte-rendu. M. Brunel veut bien s'en charger.

M. Marcel Coulon fait une communication sous ce titre : « Pascal et l'astronomie ». C'est la lecture des Pensées et notamment du passage sur l'infini de grandeur et l'infini de petitesse qui a donné à M. Coulon l'idée de parler d'astronomie à propos de Pascal. En vérité, Pascal qui a été un mathématicien, un savant, un moraliste n'a jamais été astronome. Pourquoi ? interroge M. Marcel Coulon. Plusieurs raisons pourraient être données. Parmi ces raisons, il croirait volontiers que c'est par excès de scrupule de conscience que Pascal a évité d'aborder cette science.

Après un échange de vues sur les questions ainsi soulevées, la séance est levée. Prochaine séance, le 10 Juin.

---

SEANCE DU 10 JUIN 1949

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Gibelin, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Reynaud, Chanoine Anthérieu, Paganelli, Gouron, Général d'Alauzier, Chanoine Bruyère, Huc, Flaugère, Velay, Dupont, Des Guerrois, Hubert-Rouger, Hutter, Docteur Max Vincent.

Excusés : MM. Latzarus, Cabouat, Antonin, Lacombe.

Il est procédé à la réception de M. le Docteur Max Vincent, élu membre résidant.

M. Gibelin l'accueille en ces termes :

Monsieur et cher confrère,

La satisfaction que nous avons de vous recevoir parmi nous est double ; en effet, si d'une part nous nous agréons en votre personne, un praticien distingué, j'y reviendrais tout à l'heure ; d'autre part votre présence ici nous fait songer à notre regretté confrère et ancien président M. le Docteur Delamarre, que quelques uns d'entre nous les plus vieux ont bien connu et l'Académie qui compte plusieurs siècles d'existence se plait à évoquer d'anciens souvenirs. La clientèle à laquelle le Dr. Delamarre consacrait ses soins éclairés avec tout le dévouement possible, était nombreuse, toutefois elle n'absorbait pas toute l'activité de son esprit curieux qui se préoccupait pendant les rares heures de loisir qu'elle lui laissait, de culture générale. Voici à ce propos un souvenir personnel bien ancien. J'avais demandé à M. Poussigue, alors bibliothécaire municipal, de vouloir bien me prêter *Delaporte les Mésopotamies*, on ne trouva pas le livre sur les rayons. C'est étrange, dit M. Poussigue, on ne demande guère ce genre d'ouvrage. Il cherche dans ses registres. Eh bien, vous le devinez, c'était le Docteur Delamarre qui l'avait emprunté, ainsi il s'intéressait même à la Chaldée.

Vous aussi, mon cher confrère, vous ne vous êtes pas confiné dans la médecine générale, votre goût vous a porté à étudier cette partie spéciale et toute moderne de la médecine sous sa forme scientifique tout au moins qui se nomme la psychiatrie.

Son objet qui directement est invisible, immatériel, exige un tact, je dirais presque un flair remarquable. Outre cette difficulté inhérente à la matière, on a souvent affaire, ce qui complique les choses, à des sujets qui sciemment ou même involontairement — car qui se connaît bien — induisent l'observateur

en erreur. Tout au moins il me semble bien l'avoir entendu dire à propos de certaines expériences bien connues de métapsychique. Et puis, il y a cet immense et absent domaine de l'inconséquent et du subconscient si important, si peu connu.

Néanmoins, des résultats certains sont acquis. Il ne viendra aujourd'hui à l'esprit de personne de traités de sorcières, de possédées du démon, de pauvres vieilles femmes hystériques. Il n'y a pas 200 ans qu'on condamnait, encore en Allemagne, des sorcières au supplice du feu.

La psychiatrie rend, comme chacun sait, aussi de grands services à la médecine légale; grâce à elle, on peut arriver à une appréciation plus correcte du délit et des crimes et à mieux approprier la peine au délinquant.

La pédagogie également emploie cette science pour se rendre compte des aptitudes des enfants. J'avoue cependant qu'en ce cas particulier, je n'accorderai pas à la méthode de tests, une confiance illimitée. C'est ici qu'il faut des tests et de la prudence. Combien d'hommes, plus tard devenus célèbres, ont été jugés défavorablement en leur jeune âge. Qui dira combien de forts en thème sont devenus de ratés dans la vie ?

La grande guerre à laquelle vous avez pris une part brillante qui vous a valu la croix et une citation à l'ordre de l'armée a dû à cet égard — malheureusement — car il eut mieux valu travailler en un moins tragique champ d'expérience — a dû, dis-je, vous offrir l'occasion de faire de nombreuses observations de pathologie mentale.

Et à ce propos qu'il me soit permis d'ouvrir une parenthèse. Votre activité dans cet ordre d'idées me rappelle en effet les travaux remarquables de 2 compatriotes, qui ont beaucoup fait pour avancer la science du psychologue et du psychiatre; l'un deux est originaire de Nîmes, Frédéric Paulhan, à la mémoire duquel on a consacré une rue, il est vrai bien loin derrière la gare au Cros di Canards; ne nous formalisons pas, c'est déjà beaucoup pour ce modeste psychologue, car aujourd'hui n'ayons garde de l'oublier, nous vivons sous le signe sinon de l'intellectualité pure, du moins des sports de tous genres, des matches, des bombes atomiques, etc... des loyers scientifiques. Quant à Georges Dumas, il n'a, sauf erreur, pas encore sa rue, vous voilà en tout cas, cher confrère, en fort bonne compagnie et certes j'aurai du mal à citer tous les savants français qui depuis Théodore Rebot jusqu'à Pierre Janet, se sont illustrés dans vos délicates études.

J'exprime donc l'espoir, en terminant, que vous voudrez bien nous donner, quand vous en aurez le loisir, des communications intéressantes et neuves sur ces sujets si actuels de psycho-

logie pathologique de de pathologie mentale — ce n'est pas tout à fait pareil — sujets susceptibles je n'en doute pas de captiver l'intérêt de notre Académie qui depuis si longtemps, émanation de l'élite intellectuelle de la cité, accueille avec empressement, maintenant ainsi jalousement ses traditions séculaires, tout ce qui peut contribuer à rehausser davantage encore le niveau culturel de notre milieu nimois ».

M. le Docteur Max Vincent remercie en ces termes :

« Monsieur le Président, Messieurs,

La réception d'un nouveau membre dans votre Compagnie s'accompagne le plus souvent de tristesse et de regrets, puisqu'elle marque la disparition d'un confrère et souvent d'un ami. Je suis heureux d'échapper à cette mélancolique ambiance puisque celui que j'ai l'honneur de remplacer, est d'autant plus vivant que seules ses multiples occupations, l'empêchent de siéger dans cette Académie où il avait si bien sa place.

Marcel Rocher m'honore de son amitié depuis plus de vingt ans et si je n'ai pas à parler ici de sa haute valeur professionnelle aussi bien reconnue par ses confrères que par sa clientèle, qu'il me soit permis à ce titre d'ami d'exprimer ici tous les sentiments d'affection que le temps n'a fait que fortifier depuis que nous nous connaissons. Ainsi que certains arbres qui cachent sous une écorce un peu rude les qualités de leur sève précieuse, Marcel Rocher qui sait appeler un chat un chat, et Rollet un fripon a pu se créer quelques inimitiés... mais tous ceux qui l'ont approché et bien connu ont pu apprécier son intelligence, sa robuste franchise et encore plus ses qualités de cœur.

Esprit net à la logique implacable, Marcel Rocher me rappelle ces paysages de nos campagnes méridionales, où l'on ne voit ni brouillards, ni brumes, ni demi-teintes et où seules la lumière radieuse et l'ombre épaisse s'opposent et ne se mélangent point.

Cette netteté de ses opinions, cette constance dans la recherche de la vérité, cette rigueur de raisonnement, ce refus de toute compromission le font d'autant plus apprécier que Rocher y joint des qualités de bonté, de bienveillance et d'amabilité, ajoutant un charme de plus à sa forte personnalité.

C'est pourquoi ma modeste personne est un peu confuse de remplacer dans votre Compagnie, ce confrère et ami, devant les qualités duquel on ne peut que s'incliner, et je souhaite étant certain de l'unanimité des membres de cette Académie, que lorsqu'il parviendra à l'âge où quelques loisirs lui seront permis, il reprendra ici sa place de membre résidant, et pourra nous faire profiter de sa culture et de son érudition.

Il me reste, Messieurs, à vous remercier du grand honneur que vous me faites en m'invitant à m'asseoir dans cette assemblée et à participer à vos travaux ; cet honneur, je crois le devoir surtout au souvenir de mon beau-père, le Docteur Pierre Delamare qui fut pendant de longues années, un des membres les plus assidus et des plus actifs de votre Compagnie et qui tenait à assister régulièrement à vos réunions.

On n'a pas encore oublié à Nîmes combien le Docteur Delamare était passionné de son métier et avec quel dévouement il se dispensait pour ses malades, or, je puis vous avouer que certains vendredis il lui arrivait de me dire : « J'ai un malade urgent à voir... mais il y a séance à l'Académie et si c'était possible je vous demanderais de le visiter à ma place ». Dans sa bouche, c'était le plus bel éloge qu'il pouvait faire de votre Compagnie, la preuve de l'estime qu'il avait pour ses confrères et de l'intérêt qu'il prenait à vos débats.

Je ferai tous mes efforts pour conserver cette tradition familiale, et pour garder cette ligne de conduite en vous assurant Messieurs, encore une fois, de toute ma gratitude ».

M. Velay fait ensuite une communication intitulée : « Julia Bartet, comédienne illustre et grande Dame » :

C'est une histoire, dit M. Velay, qui, pour être belle n'a pas besoin des parures de la fiction.

Et notre confrère retrace la carrière de Julia Bartet, qui s'appelait en réalité Julia Regnault. Elle choisit le pseudonyme « Bartet » pour n'être pas confondue avec Alice Regnault qui devint, plus tard, Madame Octave Mirbeau.

Il indique que la jeune artiste sortit du Conservatoire sans aucune récompense pour la tragédie et avec seulement un 2<sup>me</sup> accessit pour la comédie.

Il la suit, depuis sa création au vaudeville, du rôle de Vivette dans l'Arlésienne, le 30-7-1872, jusqu'à sa représentation d'adieux à la Comédie-Française, le 30-10-1919. Elle avait 19 ans à peine, et, déjà, elle était la femme la plus élégante de Paris. Dès le début, sa grâce, sa réserve, sa distinction, son art de toujours choisir dans la mode ce qui lui plait, sans chercher à imiter ni à étonner, son goût infailible lui conféraient une place à part.

Elle a été, dit M. Velay, Andromaque, Armande, Alcmène (dans Amphytrion) et Lucile du dépit amoureux ; elle a été Sylvia, Camille et Jacqueline, la jeune malade d'André Chénier ; elle a été la Muse des nuits, Donà Sol Blanche du Roi S'amuse. Marion de Lorme, Lady Macbeth et Adrienne Lecouvreur. Elle a été, une fois pour toutes, et sans que nulle ait seulement essayé de l'approcher en l'imitant, Denise et Francillon ; elle a été Jeanne de Simerose, Diane de Lys, la Duchesse de Sept-



monts, Lydie de Morance (dans une visite de nocces); elle a incarné toutes les héroïnes de Paul Hervieu, de Lavedan, de Capus, de François Decurel, de Maurice Donnay; elle a été l'ombre dans le *Songe d'une nuit d'amour*, d'Henri Bataille et Fabienne Lecourteux, dans *Thermidor*.

Elle a interprété 111 rôles, dont 64 créations. Pendant 40 ans, elle était toujours là, quelques minutes avant l'heure marquée pour la répétition. Elle arrivait d'un pas ni lent, ni hâtif, d'un pas égal et qui ne faisait pas de bruit, comme feutré. Et lorsque le moment était venu pour elle de paraître en scène, elle entrait, docile comme le moindre pensionnaire et, ô merveille, sachant son rôle. Mais, par dessus tout, Mme Bartet restera dans nos souvenirs et dans l'histoire de notre pays, Antigone et Bérénice. Elle en fut l'interprète idéale, inégalée. Qui donc, pour la première fois, l'appela la divine? Sarcey, Lemaître et Larroumet se disputaient l'honneur de l'avoir ainsi désignée. Elle n'était que finesse, intelligence, charme discret et caressant. Pas de jeu plus nuancé, plus délicatement expressif, ni pas de moyens plus simples. « Comme on ne pouvait, écrit Maurice Donnay, l'appeler à la fois, exemple, exactitude, devoir, conviction, intelligence, conscience, perfection, excellence, on l'appelait « la Divine », « la Divine » contenant toutes ces qualités ».

Pour les auteurs dont elle jouait les pièces, elle était plus qu'une interprète, une véritable collaboratrice.

Toujours, elle a fui les curiosités indiscrettes; elle a toujours gardé sa vie intérieure sans en rien répandre au dehors pour le profane. Pareille à l'ancolie, qu'elle a choisie pour emblème, et qui figure sur son ex-libris composé pour elle par Any Renan « *occulta redoleus* », elle a exhalé son parfum en secret.

« Elle a, disait Robert de Flers, réhabilité la « perfection » et un poète a pu dire d'elle avec justesse « qu'elle était la seule interprète qui dépassât les plus belles œuvres « sans les altérer ».

M. Bauquier justement désireux d'associer l'Académie au souvenir du bombardement du 27 Mai 1944 qui fit tant de victimes à Nîmes lit un poème dont il est l'auteur et dont le titre résume l'inspiration : « Cinq ans après ».

---

SEANCE DU 24 JUIN 1949

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Gibelin, président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Colonel Blanchard, Antonin, Huc, Velay, Hubert-Rouger, Brunel, Dupont, Mlle Lavondès, Cabouat, Max Vincent ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est déposé sur le Bureau, le Bulletin de l'Institut Historique de Provence, cet hommage marque la reprises des échanges avec cet Institut, échanges qui avaient été interrompus.

M. Lacombe fait une communication intitulée : « Un historien de chez nous : Pierre de La Gorce ». Il s'attache d'abord à retracer les origines gardoises de Pierre de La Gorce. Si du côté paternel il était l'enfant du Nord et spécialement de Maubeuge, par le côté maternel, il était de chez nous. Son aïeul avait épousé Mlle Blanchard et sa mère était Clémentine Fourcheut de Montrond de Bagnols-sur-Cèze. D'où ses nombreux voyages et séjours dans notre Département. Sa fille Mlle Agnès de La Gorce, qui, elle aussi fait de nombreux séjours à Montrond a écrit un ouvrage qui nous renseigne sur la vie de son père. Il n'est que de lire ce volume de notre membre correspondant pour retrouver toute la carrière de l'Académicien : étudiant, magistrat, avocat, conférencier et enfin et surtout historien. M. Lacombe rappelle les principaux ouvrages de de La Gorce : *Histoire de la Seconde République, du Second Empire, de Louis XVIII, Charles X, Histoire religieuse de la Révolution Française*. Quelques lectures font ressortir la hauteur de vues, les charmes du style, le talent du portraitiste de celui qui tiendra une place importante parmi les historiens du XIX<sup>me</sup> siècle.

M. le Colonel Blanchard prend ensuite la parole. Il rappelle ses liens de famille avec Pierre de La Gorce ; grâce à eux, il l'a approché bien souvent. A la faveur de ses souvenirs, notre confrère illustre par maintes anecdotes, maints traits familiers la physionomie de celui à qui l'Académie de Nîmes a tenu à rendre un hommage mérité.

M. Bauquier, à propos de l'exposition liturgique qui s'est tenue la semaine dernière à la Galerie Jules-Salles, présente deux objets de culte d'origine fort ancienne. Il s'agit de burettes qui furent découvertes Place du Chapitre, lors de la construction d'abri contre les bombardements aériens. Assez grossières, elles sont probablement, dit notre confrère, les plus anciennes que l'on possède.

## SEANCE DU 8 JUILLET 1949

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Docteur Baillet, ancien président.

Étaient présents : MM. le Docteur Reynaud, Bauquier, Chanoine Chabot, Bosc, Blanchard, Fabre, Antonin, Huc, Des Guerrois, Dupont, Hubert-Rouger, Max Vincent, M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Gibelin, Chanoine Bruyère.

M. le Président se faisant l'interprète de ses confrères, adresse à M. le Colonel Igolen, membre non-résidant et ancien président, les condoléances émues de la Compagnie, à l'occasion du décès de sa fille.

Lecture est donnée d'une notice sur l'Institut Catalan, d'une circulaire d'une Société japonaise et d'une circulaire préfectorale relative à l'organisation de circonscriptions archéologiques en France.

Le Chanoine Chabot entretient la Compagnie du grand archéologue chrétien du siècle dernier, Jean-Bastiste de Rossi. Il fut un homme d'une grande élévation de caractère qui, fidèle au Saint Siège dépouillé de son domaine temporel, ne voulut jamais rien accepter du gouvernement usurpateur qui, lui, n'aurait demandé qu'à le combler d'honneur pour les services éminents qu'il continuait à rendre et pour le prestige dont il jouissait dans tout le monde savant où il comptait les amitiés les plus précieuses.

Comme archéologue, de Rossi se montra dans ses découvertes qui intéressaient au plus haut point la controverse religieuse, d'une impartialité magnifique. Il faisait part de ses trouvailles, en toute objectivité et sincérité, rien de plus. Il n'aborda les catacombes qu'après une information complète dans la littérature sacrée et profane, l'histoire, le droit romain, les collections d'inscriptions, etc...

Chemin faisant, il est question du pape Damase, l'homme aux inscriptions, poème merveilleusement calligraphié ; puis Bosio, le Christophe Colomb du Colombier au XVI<sup>e</sup> siècle.

La communication s'arrête au seuil du grand ouvrage de de Rossi : « La Rome souterraine ».

---

SEANCE DU 28 OCTOBRE 1949

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Docteur Baillet, ancien président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Marcel Coulon, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Fabre, Blanchard, Gouron, Antonin, Huc, Chanoine Bruyère, Brunel, Dupont, Des Guerrois, Latzarus, Cabouat, Hutter, Hubert-Rouger, Max Vincent, Mlle Lavondès ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Gibelin, président.

M. le Docteur Baillet adresse les félicitations de la Compagnie à M. le Docteur Reynaud dont le fils Jean Reynaud vient de passer brillamment l'agrégation de médecine. L'Académie associe à ces éloges M. le Dr Baillet, beau-père du nouvel agrégé.

M. Baillet entretient la Compagnie de la session de l'École racinienne qui s'est déroulée en Septembre tant à Nîmes qu'à Uzès sur l'initiative de M. Gaston Broche.

M. Huc a représenté l'Académie à l'audience de rentrée de la Cour d'Appel.

Les délégués de la Compagnie au Comités des Fêtes de Nîmes sont renommés pour l'année 1950, ce sont MM. le Docteur Baillet, Antonin et Gouron.

Lecture est ensuite donnée d'un compte-rendu succinct du Congrès d'Art et d'Histoire qui s'est tenu le 9 Juillet à Cluny.

Le Chanoine Chabot retrace à grands traits la carrière d'Hippolyte Flandin, le décorateur de l'Eglise Saint-Paul de Nîmes qui va fêter bientôt son centenaire.

Né à Lyon, sa famille le destina à l'industrie de la soie, quand le sculpteur Foyator, auteur de « Spartacus rompant ses chaînes » qu'on voit au jardin du Luxembourg, discerna son talent naissant et son goût futur et l'orienta dans sa vraie voie.

Elève d'Ingres, il eut le prix de Rome et passa cinq ans à la villa Medicis où précisément le rejoignit Ingres, dont il était l'élève le plus brillant et le plus aimé, nommé directeur de la Villa Medicis.

Ses œuvres principales comme décorateur d'église, sont St-Germain des Près, St-Vincent de Paul, à Paris, St-Paul de Nîmes et St-Martin d'Ainay de Lyon.

Il décora aussi le château de Dampierre, propriété du duc de Luynes et une salle à Paris avec la fresque de Saint-Louis dictant ses Etablissements.

Il eut un immense succès dans les portraits de femme. Il peignit aussi l'empereur Napoléon III.

Venu à Rome pour se reposer, il y mourut en 1864, âgé de 55 ans.

Cette communication sera suivie d'une autre, traitant spécialement de l'œuvre de Flandin dans l'Eglise St-Paul de Nimes.

---

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 1949

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Gibelin, président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Chanoine Chabot, Blanchard, Latzarus, Fabre, Gouron, Bauquier, Marcel Coulon, Baillet, Antonin, Huc, Cabouat, Mlle Lavondès, Hubert-Rouger, Hutter ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Gibelin propose la nomination comme membre correspondant de Madame Jalaguier Boissy d'Anglas. Cette proposition, conformément au règlement, est consignée sur le registre et l'élection aura lieu après le délai prescrit.

M. Bauquier fait hommage d'un recueil de poèmes dont il est l'auteur, sous le titre : *d'Evocation. La Rome Française* ».

Sur le rapport fait par M. le Docteur Baillet au sujet d'une demande de patronage de la Société des amis de Blondel, il est décidé que les membres de l'Académie y répondront individuellement.

M. Hubert-Rouger présente le rapport au nom de la Commission du Prix de la Ville de Nîmes. Conformément à ses conclusions, l'Académie décide de transmettre à M. le Maire de Nîmes, la motion suivante : « L'Académie a reçu plusieurs ouvrages. Parmi les ouvrages examinés par la Commission, celui intitulé : *« Vers la voie sacrée »* de M. E. Chaptal paraît seul à peu près conforme au règlement établi par la Ville et de nature à répondre au but poursuivi ».

M. Gibelin prononce une allocution sur notre regretté confrère, M. le Général de Bourgon. Il rappelle sa brillante carrière et le rôle de premier plan rempli par le divisionnaire pendant la guerre de 1914 tant en France que sur le front d'Orient. A l'Académie de Nîmes, il fit de nombreuses communications et principalement, comme il est naturel, sur des questions d'ordre militaire. Il donna lecture de quelques pages de l'ouvrage qu'il a publié sous le titre de : *« Dix ans de souvenirs »*. Rattaché à Nîmes par son mariage avec Mlle Fabrègue, il prit sa retraite dans notre cité, entouré de l'estime et de la vénération de tous. M. le Président adresse à nouveau à Mme de Bourgon les condoléances de la Compagnie.

M. Bauquier, qui a servi comme officier sous les ordres du Général de Bourgon, évoque quelques souvenirs personnels : il dit toute la maîtrise du Général qui avait dans sa division le 117<sup>me</sup> d'Infanterie et combien il était aimé de ses officiers et

de ses soldats. Il souligne la façon dont le divisionnaire sut relever le moral des régiments du Midi qu'il tenait en haute estime au moment où certaines rumeurs fausses peinaient ceux qui pouvait en être l'objet.

Une minute de silence est observée.

M. le Docteur Baillet fait une communication intitulée : « Frédéric Chopin, George Sand », ayant assisté aux fêtes du centenaire de la mort de Chopin à Nohant, le 24 Juillet 1949. Le 17 Octobre 1849, Chopin mourait dans son appartement de la Place Vendôme ; il avait 39 ans. Il avait quitté la Pologne en 1831. Pianiste déjà apprécié, il avait le dessein de se rendre à Londres. Arrivé à Paris en Septembre 1831, il s'y fixa. C'est alors qu'il rencontra George Sand avec qui il devait rester pendant 8 années les plus fécondes et les plus glorieuses de sa vie. Il était donc normal qu'on célébrât sa mémoire à Nohant, qui fut pour George Sand le cœur de son cœur. Elle y mourut en 1876. Après avoir décrit le Château, M. Baillet indique que Madame Aurore Sand, petite fille de l'écrivain en a fait un reliquaire et un musée. Une Société des amis de George Sand est présidée par Paul Boncour.

M. Baillet retrace l'histoire de cet amour de George Sand et de Chopin depuis leur première rencontre au Divan en 1836, ses séjours à Nohant, les souvenirs mélancoliques de la fiancée et de la Pologne perdues, jusqu'à la rupture en Novembre 1846. Chopin avait, au cours des six mois passé chacune de ces années à Nohant, écrit la majeure partie de ses œuvres. En terminant, notre confrère décrit les fêtes du 24 Juillet dernier qui outre les discours ont consisté dans l'exécution de plusieurs œuvres du Maître et de réminiscences berrichones dans le Parc.

M. Bauquier parle ensuite de la découverte d'une mosaïque rue Grétry, il en étudie la facture et la compare à celle des mosaïques précédemment mises au jour. Il signale enfin qu'au cours de récents travaux d'urbanisme, la substructure de la porte d'Auguste a pu être étudiée.

---

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 1949

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Gibelin, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Marcel Coulon, Paganelli, Chanoine Chabot, Fabre, Chanoine Anthérieu, Gouron, Baillet, Chanoine Bruyère, Huc, Velay, Des Guerrois, Flaugère, Dupont, Latzarus, Cabouat, Hubert-Rouger, Max Vincent, Antonin, Mlle Lavondès, Hutter, Brunel, Seston, Paradis ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à la réception de MM. Seston et Paradis.

S'adressant tout d'abord à M. le Professeur Seston, M. le Président dit :

« Mon cher confrère et ancien collègue,

Le hasard fait parfois bien les choses puisqu'il me procure le plaisir d'accueillir aujourd'hui dans notre vénérable Compagnie un ancien collègue ; car si j'ai bonne souvenance, nous étions chargés tous deux il y a un peu plus de 20 ans d'une parallèle classe au Lycée de Nîmes. C'était ce me semble la 4<sup>me</sup>.

Depuis, vous avez fait du chemin et vous êtes actuellement chargé de la classe de Première, celle qui couronne, qui achève le cycle des Humanités classiques. A ce titre votre place est ici toute marquée. Il paraît logique, en effet, que le Lycée de Nîmes soit représenté au sein de l'Académie ; et il est juste aussi qu'il soit représenté par celui qui, plus qu'un autre, a pour mission de donner d'une façon définitive à nos élèves cette forme classique unique, indispensable à l'élite ; cette forme qui résulte du contact journalier avec les grands auteurs de la Grèce, de Rome et ceux que le temps a consacrés chez nous. L'esprit français est un esprit de finesse, impitoyable au pédantisme de tout genre ; la sensibilité, l'imagination y fleurissent, guidées mais non étouffées par la raison, c'est cet esprit que dans notre Compagnie nous tâchons de faire régner. Il s'exprime brièvement dans la devise inscrite sur notre porte d'entrée : Ne quid nimis.

Le rôle du professeur de première est vraiment magnifique. Il lui incombe de maintenir la tradition française qui fit la grandeur de notre pays et qu'il la soutient encore. Il lui incombe de la défendre contre d'autres disciplines nettement envahissantes, contre d'autres tendresses dont l'existence se justifie assurément, mais à condition de céder le pas, comme il se doit à mon avis, à l'enseignement des humanités comme on disait



jadis et de ne pas chercher à se substituer à cet enseignement, à lui ravir en quelque sorte ses titres de noblesse.

Souvenons-nous de ne pas au profit de la science, négliger la conscience parce que science sans conscience n'est que ruine de l'âme nous a enseigné Rabelais.

Gravius cum intueor s'écrie de son côté Cicéron dans le Brutus, Maxime mihi occurrunt, Attice, et quasi lucent Athenae tuae. Il pensait surtout à l'éclat de l'éloquence. Généralisons ; disons que si la Grèce sut favoriser l'éducation physique, ce ne fut pas au préjudice de la philosophie, de la littérature et des arts. Elle sut réaliser l'harmonie entre le développement physique et les moissons de l'esprit, ce fut le miracle grec.

L'exemple de la Grèce nous convie donc à honorer, comme elles y ont droit, les valeurs intellectuelles. Tel fut l'idéal de nos grands auteurs classiques qui font en grande partie l'objet de vos études et dont la substantifique moelle est loin d'être aujourd'hui encore épuisée.

Vos communications sans doute nous le feront admirer à des points de vue nouveaux, empreints d'originalité, pleins de finesse à moins que, parfois tout au moins, vous préféreriez nous faire part des expériences que vous avez acquises pendant la grande guerre. Car aux mérites du professeur, vous joignez ceux du militaire. Trois blessures, trois citations en font foi ainsi que cette croix de la Légion d'Honneur, gagnée sur les champs de bataille et quels champs de bataille !

Vous étiez à Verdun, c'est tout dire. Si vous enseignez dans vos classes, le culte de l'idéal, vous avez précisé que l'idéal n'était pas pour vous un vain mot, que vous saviez également le réaliser sans redouter les périls et c'est là assurément un nouveau titre et non des moindres pour que nous soyons heureux et fier de vous admettre dans notre Compagnie ».

M. le Président accueille ensuite M. le Docteur Paradis, en ces termes :

« Monsieur et cher confrère,

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue parmi nous, car vos travaux me permettent d'augurer que vous vous associerez activement à nos efforts intellectuels.

L'histoire de la médecine si passionnante, ne paraît pas en effet avoir de secrets pour vous et vous connaissez fort bien en particulier l'évolution de l'urologie depuis l'époque d'Hippocrate jusqu'au plus récentes découvertes concernant la prosta-techomie comme comme j'en pu m'en rendre compte par un

bien intéressant article de vous, paru dans le bulletin de l'union catholique des services de santé.

De plus, comme beaucoup de vos confrères, vous avez votre violon d'Ingres. Certes, votre profession est admirable, car elle consiste à soulager les maux dont souffre l'humanité. Cependant, l'exercice d'une profession si belle soit-elle, finit par se mécaniser et l'habitude libère, disent les philosophes, une partie de notre activité. Cette libération paraît nécessaire pour la santé morale. Aujourd'hui, le week-end, les vacances de tout temps une aspiration des travailleurs, sont devenus une réalité pour tous.

Mais à quoi occuper fructueusement et agréablement ces loisirs ? Mais à un repos justement gagné dira-t-on. Si l'on entend par là le farniente, on trouvera peu d'amateurs. Le vrai repos pour l'homme normal consiste au fond dans un changement d'activité. Mais que d'activités diverses : Les uns passent leur temps à jouer aux boules par exemple ; le jeu de boules est assurément une occupation saine à tous égards ; d'autres, si leur bourse le leur permet, usent largement des plaisirs qu'offre la vie sociale : Théâtre, concert, réceptions diverses, bridge au besoin. Ceux qui s'élèvent au-dessus de cette moyenne, trouvent leur plaisir dans des travaux effectifs différents de leurs travaux habituels. Ici, professionnels, ils sont là amateurs et ce terme ne signifie pas qu'ils sont inférieurs par le talent. C'est dans ce dernier groupe distingué par une intellectualité supérieure qu'il faut, je pense vous ranger car c'est aux beaux arts que vous vous intéressez et c'est dans les beaux arts que vous réussissez à l'avis des connaisseurs.

D'ailleurs vos maximes à cet égard sont excellentes, elles sont tout à fait dans la ligne de notre vieille Académie qui a pour devise, je le répète, *Ne quid Nimis*.

Voici en effet ce que vous écriviez à propos de cet excellent peintre nimois David Fontanges.

Faire de la peinture incompréhensible ou seulement compréhensible pour quelques uns qui s'efforcent de lui donner le sens qu'elle n'a pas, est une erreur. Faites de l'art lucide, sain, réel, tout le reste n'est que volonté d'étonner, rêve hallucinant, folie ; on ne saurait mieux dire et dans ma mémoire retentissent les vers de Boileau :

La plupart emportés d'une fougue insensée  
Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée  
Ils croiraient s'abaisser dans leurs vers monstrueux.  
S'ils pensaient ce qu'un autre a pu penser comme eux.

Vous êtes des nôtres aussi parce que vous comprenez, vous aimez l'esprit latin tel qu'il se manifeste chez nous, dans Nîmes la Romaine, aux flancs de cette garrigue, rude, austère, désert-

tique pour l'étranger ; mais dont nous aimons la pierraille ardente sous un soleil de feu, l'air léger, transparent et parfumé de thym et d'aspic, le ciel, d'un bleu sans tâche qui rend plus profonde encore la mélancolie sombre des cyprès et des pins.

C'est là ce qu'a bien exprimé David Fontanges dans ses *Carrières romaines*, et je vous cite : Hymne à la volupté de vivre sous le soleil, fusées de joie végétale vibrant vers le ciel, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la luminosité des lointains ou des magnifiques noirs des premiers plans.

Et voici sans doute ce que nous attendons de vous : des regards pénétrants sur les tendances de l'art contemporain qui semble chercher sa voix sous des vocables divers : surréalisme, art abstrait, et surtout nous attendons de vous de ces descriptions et des études pleines de goût qui relèvent aux profanes que nous sommes ou que du moins, je suis, les beautés des chefs d'œuvre de l'art et le mystère de leur création ».

M. Seston remercie ses confrères en ces termes :

« Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs,

Lorsqu'en 1693, La Bruyère prit séance à l'Académie Française, il prononça un discours qui n'eut pas l'heur de plaire à tous ses confrères et qui suscita quelques bruits dans le Landerneau académique. Aussi lorsqu'en 1694, il publia sa harangue, la fit-il précéder d'une préface quelque peu hargneuse où je relève ces mots : « J'ai pris soin de m'écarter des lieux communs et des phrases proverbiales usées depuis si longtemps pour avoir servi à un nombre infini de pareils discours depuis la naissance de l'Académie Française » et notre malicieux polémiste de relever quelques uns de ces hyperboliques clichés dans les remerciements de ses confrères, dont tous en 1694, n'avaient pas encore rendu à Dieu leur âme candidement pédante. Il fait dire à Pavillon que le jour de sa réception à l'Académie est « le plus beau jour de sa vie » ; à Pélisson qu'il ne sait « si l'honneur qu'il vient de recevoir est une chose vraie ou un songe », à Quinault « qu'il n'a accepté une pareille place que pour profiter des lumières de tant de personnes si éclairées », et j'en passe ; il n'est pas jusqu'à Thomas Corneille qui n'ait eu son paquet, comme aurait dit Molière.

Au risque de vous paraître immodeste, je me mettrai aujourd'hui à l'école de La Bruyère et je n'entourerai pas de formules hyperboliques les remerciements que je vous dois. Aussi bien, je n'en ressens pas moins intensément l'honneur que vous me faites en m'appelant à siéger parmi vous, et ma reconnaissance n'a pas besoin de grands mots pour s'exprimer. Vous au-

riez pu, vous auriez dû, je crois me laisser vieillir dans les honneurs obscurs d'une classe assoupie ; vous ne l'avez pas voulu ; vous avez sans doute pensé que noblesse oblige et que le successeur dans la chaire de rhétorique de notre lycée de tant d'éminentes personnalités, dont beaucoup ont été ou sont encore l'illustration de votre Compagnie, ne pouvait prendre sur lui d'interrompre une si honorable tradition. C'est dans cet esprit que j'ai répondu à votre appel, conscient, croyez-le bien, et de la gratitude que je vous dois et des responsabilités que j'assume. Cantonné jusqu'à présent dans les devoirs d'un métier que j'ai voulu exercer avec conscience, je n'ai rien produit qui mérite de franchir les murs de ma classe ; je vais être contraint désormais de sortir de ce silence prudent. Vous voudrez bien être indulgents à mes premiers balbutiements académiques ; peut-être, lorsque dans quelques années, la retraite m'aura procuré plus de loisirs, et votre fréquentation plus d'expérience, essaierai-je de vous apporter quelques travaux plus dignes de votre Compagnie.

Les rapports entre votre Compagnie et le lycée ont toujours été très étroits. Si j'avais eu le droit de jeter un regard sur vos archives, je ne doute pas que j'y eusse découvert beaucoup de noms de professeurs ; le voudrais-je, je ne pourrais les évoquer tous ici ; mais vous ne m'en voudrez certainement pas si je rappelle le souvenir d'un homme qui disparut trop vite pour le lycée et qui occupa parmi vous une place éminente : Charles Terrin. Je lui ai succédé dans sa chaire. Il était un exemple vivant de cette largeur de vue que donne à l'esprit une vaste culture humaniste quand elle est vivifiée par le contact permanent avec le réel. Il ouvrait largement les fenêtres de sa classe aux souffles de la vie : je me suis laissé dire que ce fils de la Provence, ce méditerranéen convoquait dans la sombre salle N° 8 du lycée, avec la complicité de Mistral, toutes les senteurs de la terre natale, et avec celle de Valéry toutes les splendeurs de la mer, « de la mer toujours recommencée ». Quand il est mort, il préparait m'a-t-on dit, un livre sur Barrès et la Provence. Je me plais à imaginer qu'il aima à évoquer devant ses élèves la silhouette nostalgique du père de Bérénice penchée sur le miroir des eaux mortes, au pays de la tour de Constance. Peut-être la préparation minutieuse du programme perdait-elle quelque peu à ces évocations, mais que de gains pour l'esprit, pour le goût pour la poésie ! Quel bénéfice aussi pour notre ami ! il évitait ainsi le bachotage, spectre toujours dressé aux côtés d'un professeur de première.

Mais laissons les morts à leur silence et revenons aux vivants. Il m'est agréable de retrouver parmi vous quelques anciens collègues du lycée qui sont restés mes amis. Et vous d'a-

bord, Monsieur le Président. Je ne puis oublier qu'il y a eu 22 ans au mois d'Octobre, au moment de mon arrivée à Nîmes, vous avez été le premier collègue à m'accueillir, (il est, vous le voyez, dans votre destin de m'accueillir). Vous étiez professeur de quatrième ; je l'étais aussi, et à ce titre j'étais venu vous rendre visite dans la maison que vous habitiez alors, pas loin du Cadereau, me semble-t-il. Avec une cordialité, une simplicité qui me touchèrent, vous me mîtes au courant de mille petits détails sur notre lycée, tous ces petits détails que l'on chuchote plus qu'on ne les étale, qui sont presque des confidences, puisqu'ils concernent le caractère du proviseur, les manies du censeur, la turbulence des élèves, et mille autres choses du même genre si profitables à un nouveau venu. Me permettez-vous, mes chers amis Latzarus, Dupont, et Brunel de vous dire que votre souvenir est profondément associé aux meilleures années de ma vie de professeur ? C'était pendant les années 30 à 40 avant que votre savoir et votre talent ne vous aient appelés à des destinées plus hautes. Au cours de nos rencontres quotidiennes, de nos conversations et parfois de nos controverses s'est tissé peu à peu entre nous un réseau de sympathie et de confiance mutuelles que j'ose appeler une amitié véritable. Il m'est particulièrement doux de vous retrouver ici, et en devenant votre confrère à l'Académie, de redevenir au moins sur ce plan, votre égal.

Mon attachement pour le lycée est profond. Songez Messieurs que j'y suis entré en 1905, jeune boursier de quatrième, que j'en suis sorti bachelier en 1910 pour y revenir 17 ans après en 1927 comme professeur. Ce n'est pas là évidemment une performance ; et ce record serait facilement battu par quelques-uns, ne serait-ce que par notre cher confrère Latzarus ; vous comprendrez cependant le rôle qu'a joué le lycée dans ma vie, quand je vous aurai confié que depuis cette année 1905, il y a eu toujours au Lycée, à une année près, un Seston comme élève ou comme fonctionnaire — mon père d'abord qui en fut pasteur aumônier, de 1906 à sa mort en 1926 et pendant la première guerre professeur ; mon frère ensuite, qui aujourd'hui professeur en Sorbonne, y enseigna avant moi. Lorsque la retraite me forcera d'en sortir, il y aura bien près d'un demi siècle que ma famille aura signé son bail avec lui. Les souvenirs, à force de s'accumuler sur les pierres, finissent par leur donner une âme, une âme très intimement liée à la vôtre ; les salles les plus sombres et les plus ingrates du lycée se revêtent de poésie quand vous pouvez, comme cela m'arrive souvent, revoir du haut de votre chaire, au milieu de vos élèves d'aujourd'hui la silhouette d'un écolier d'autrefois qui vous ressemble comme un frère. Oui, il n'est pas un coin qui n'ait quelque souvenir du passé à me murmurer à l'oreille, pas un couloir où je ne me heurte au fantôme d'un camarade ou d'un maître à ja-

mais disparu ; et que d'éloquence poignante dans les deux plaques commémoratives de nos morts, dont la dernière est si douloureuse pour moi ! Oui notre lycée pour moi vit d'une vie intense, et plus encore de la vie de ceux qui n'y sont plus que de ceux qui y sont. Je ne vous fatiguerai pas à égrener devant vous ces souvenirs qui n'ont au surplus de valeur que pour moi. Vous me permettrez cependant d'en évoquer un, car il prouve que le dernier venu de vos confrères fut sans doute académicien avant le plus ancien d'entre vous. J'étais en philosophie ; quelques camarades de première eurent l'idée audacieuse de fonder une Académie qu'ils nommèrent Académie Hellénique à laquelle ils m'appellèrent ; nous eûmes l'audace plus grande encore de la mettre sous le patronage du grand Mistral. Le père de Mireille répondit à la lettre de notre président par quelques vers autographes. Nous associâmes à ce que nous appellions nos travaux deux ou trois jeunes gens pris hors du lycée, notamment un poète et un musicien. Je crois bien que notre poète vit encore à Nîmes ; j'aperçois de temps en temps dans nos rues sa silhouette claudicante. Je n'ai jamais osé l'aborder. Quant au musicien, il s'appelait Sauveplane. Je pense qu'on peut l'identifier avec le compositeur nimois de ce nom, aujourd'hui décédé, qui s'est créé à Paris, une certaine notoriété. Notre Académie eut une existence éphémère. Elle ne survécut guère à la présence de ses fondateurs sur les bancs du lycée. Le vent de la vie et plus encore la tourmente de 1914 ont dispersé ses membres, et la lettre de Mistral dort, sans doute, quelque part dans les archives de notre ancien président ou de ses héritiers.

Mais un lycée n'est pas essentiellement un musée de souvenirs ; il est aussi une sorte de bourse des valeurs spirituelles en même temps qu'un creuset où s'élabore l'avenir. Ce serait un joli thème à traiter que celui des bénéfiques intellectuels et spirituels qu'un professeur retire de son contact quotidien avec les jeunes esprits qu'il est appelé à former. Il leur apporte son savoir, son expérience, et aussi, et surtout peut-être son amitié. En échange, ils nous donnent leur confiance, bien souvent leur affection. Je ne suis pas loin de penser que nos élèves nous communiquent aussi un peu de leur jeunesse de cœur, don magnifique et absolument gratuit, qui quant à moi, m'a beaucoup aidé à traverser les heures douloureuses qu'un passé tout récent m'a prodiguées. Creuset où s'élabore l'avenir, ai-je dit. C'est un fait d'expérience que depuis plusieurs siècles c'est de notre enseignement secondaire qu'est sortie l'élite française. C'est de lui aussi que doit sortir l'élite de demain ; il faut qu'il en soit ainsi. L'affirmer ce n'est pas, quoique en disent certains, faire montre d'un esprit rétrograde. D'aucuns nous disent que les acquisitions de ce qu'on nomme notre civilisation sont telles que l'esprit d'un homme est incapable d'en faire le tour — et je n'y contredis

pas ; mais on conclue qu'il est indispensable de « spécialiser » chaque homme dans une branche étroite de savoir ; soit, mais il ne faut pas que la spécialisation nuise à la culture ; je dirai même que toute vraie spécialisation ne peut être que fondée sur la culture ; c'est sur le tronc de l'églantier qui puise sa sève dans le suc de la terre éternelle que le bon jardinier greffe ses roses les plus originales et les plus belles. Et l'on nous dit aussi que le monde d'aujourd'hui a plus besoin de techniciens que de penseurs. Ici, je m'insurge ; il serait sans doute absurde de nier que dans le siècle du machinisme qui est le nôtre, il ne faille adapter à chaque machine un cerveau à même de la comprendre, de la guider et de la corriger. Mais qu'on y prenne garde si l'on n'y veille, la machine dévorera l'homme et le fera sombrer dans un automatisme desséchant, porte ouverte à tous les abandons de la pensée et du cœur ; l'homme ne sera plus qu'une proie offerte à tous les conformismes idéologiques, préludes eux-mêmes de toutes les abdications de l'esprit critique et de la liberté de penser. Seule la culture désintéressée peut fournir l'antidote efficace à ce double danger, la spécialisation et l'abus de la technique. Soit, diront les pessimistes, mais la jeunesse d'aujourd'hui, profondément atteinte par les événements récents, a perdu toute spontanéité, elle verse dans le scepticisme et est incapable de se plier à une culture désintéressée. Pour moi, Messieurs, je crois cette vue superficielle. Sans doute, on ne dira jamais assez tout le mal qu'ont fait à l'âme de nos jeunes, le marché noir, les subtilités du double jeu et surtout le sentiment que trop souvent derrière des attitudes généreuses se cachait le plus vil des calculs. Oui nos jeunes sont désabusés, leur âme a perdu trop tôt sa virginité, et au fond de leur cœur, sans peut-être qu'ils se l'avouent à eux-mêmes, ils nous en veulent, à nous leurs aînés, de cette profanation. Mais grattez un peu et vous ne tarderez pas à découvrir derrière cette sécheresse extérieure, une véritable soif d'idéal et de spiritualité profonde, (mon expérience m'en a fourni maintes preuves).

Alors que faire ? Comme résoudre cette contradiction qui associe dans un même esprit ce scepticisme et cet appel à un idéal ? Je n'hésite pas à le dire : en adaptant aux exigences de l'âme moderne les principes éternels qui ont toujours soutenu la marche des hommes sur le chemin du progrès. Or, parmi ces principes ; il y a celui de la culture que je ne sépare pas, quant à moi, des humanités. Sauver les humanités pour conserver une élite à la France, est une nécessité ; mais les sauver en les vivifiant. Une grande réforme de l'enseignement est en gestation et le projet est gros de nobles ambitions ; mais je souhaite qu'il ne s'inspire pas uniquement de légitimes préoccupations sociales et de quelques idéologies plus contestables, mais qu'il fasse aussi une large place aux préoccupations morales, spirituelles et

culturelles. S'il en était ainsi, nos lycées resteraient ce pour quoi ils sont faits : le laboratoire de la culture désintéressée où se forment les conducteurs de la France de demain. Du même coup nous ne verrions pas une Compagnie comme la nôtre, modeste sanctuaire de la culture, courir le risque de tourner peu à peu en une sorte de Musée Grévin dont nous serions les figures de cire, vouées à disparaître sans espoir d'être remplacées.

Heureusement, Messieurs, il n'en est pas encore ainsi, et s'il me fallait chercher une preuve des bénéfices d'une véritable culture, je ne saurais en trouver de meilleure que dans l'exemple de mon prédécesseur, Monsieur Georges Trial, qui après une vie aventureuse a trouvé dans un savoir acquis dans sa jeunesse et élargi par son expérience, la source d'une œuvre originale et fort séduisante. Je dois vous parler de lui et je regrette d'avoir à le faire ; car si grande que soit ma satisfaction de n'avoir pas à prononcer un éloge funèbre, je ne puis m'empêcher de penser que l'impotence qui retient Monsieur Trial loin de nous, nous prive d'une collaboration bien précieuse.

Monsieur Trial était entré trop récemment dans votre Compagnie pour que je revienne en détails sur sa vie ; ce serait recommencer, avec le talent en moins, l'allocution que prononça votre président d'alors, Monsieur le bâtonnier J. Bosc. Je voudrais rappeler seulement que, après une première jeunesse consacrée à des études allant de la théologie au droit en passant par les lettres, c'est seulement sur la terre africaine que Monsieur Trial a trouvé le plein épanouissement de son destin. Engagé dans une entreprise forestière, il est resté 9 ans au Gabon. Là il a su capter au fond de son cœur le grand chant silencieux qui monte des solitudes et que seule l'âme peut saisir ; là il a demandé à la forêt de lui révéler quelques-uns de ses mystères, et la forêt lui a quelquefois répondu ; là enfin il a vu peiner et souffrir sous le commandement de Blancs trop souvent égoïstes et cruels, le doux peuple noir patient et résigné et il a aimé ce peuple noir. Et c'est ainsi que Monsieur Trial a rapporté de l'Afrique une vision très personnelle, très sincère où se mêlent les paysages de la forêt ou de la brousse, les silhouettes des grands animaux sauvages et les gestes des peuplades primitives. A cette vision, Monsieur Trial, infirme et solitaire, appartient désormais tout entier ; à cette vision nous devons les cinq livres qui, à ma connaissance, composent son œuvre actuelle. Ces livres ont pour titres : « Le roman d'un gorille », « Nyazé, bufle sauvage », « O Koumé », « Le P 132 n'est pas rentré », « Le dernier chef ». Je ne céderai pas à la tentation, trop facile et trop entâchée de déformation professionnelle, de les analyser devant vous. Je vous dirai simplement, avec quelques citations à l'appui, les impressions que leur lecture m'a laissées.



Quand on a lu les livres de Monsieur Trial, on croit d'abord à leur sincérité, et cela non seulement parce qu'il le dit, mais encore parce qu'on sent, comme tissé dans la trame de son œuvre, un souci de non conformisme aux poncifs littéraires, accompagné, faut-il le dire, d'une pointe de misanthropie dédaigneuse à l'égard du monde civilisé; n'écrit-il pas: « Il y a toujours eu un monde, il y aura toujours un monde entre le naturaliste de la brousse qui court les solitudes d'Afrique une carabine à la main, et le savant d'Europe qui, dans la quiétude de son cabinet de travail, reconstruit la nature dans le cadre rigoureux de tableaux géométriques rationnellement composés: ce monde, c'est la réalité vivante tout entière»; ou encore: « Ce livre se défend d'être une œuvre où l'imagination ait la moindre part, une sorte de vie romancée des bêtes sauvages, scrupuleusement épurée de toute fictions imaginatives; il est fait exclusivement d'observations, souvenirs vivants des pistes interminables qui ne finissent nulle part et sur lesquelles les bêtes de la forêt écrivent en caractères mystérieux les secrets de leurs existences, des abreuvoirs paisibles où chaque soir les ramène, des longs affûts patients où, vaincue par l'émotion fervente du spectacle de la vie, l'âme d'un chasseur s'apaise dans une contemplation passionnée». Et Monsieur Trial doit à cette contemplation passionnée, à cet envoûtement de la grande nature équatoriale, des descriptions riches en couleur et toutes pénétrées de poésie. Voici quelques esquisses: d'abord l'aube en forêt: « Peu à peu la vision se fit plus précise et s'élargit, permettant au regard de s'élever jusqu'au sommet des plus grands arbres, tout illuminés des teintes vermeilles aux rayons obliques du soleil levant. Les dernières ombres de la brume matinale s'écrasaient doucement sur le sol. Le sentier descendait une pente douce, et, tout à coup, sur une grande échappée de lumière, débouchait dans une vaste clairière». Et voici midi: « Une vapeur lourde montait de la terre humide, du tapis d'humus noir et de feuilles mortes où s'étouffe le bruit des pas les plus pesants. La forêt tout entière allait bientôt s'endormir, écrasée, comme anéantie dans cette tiédeur accablante dont l'homme, et l'homme blanc plus que tout autre, redoute avec raison la mortelle étreinte. Seule la grosse cigale équatoriale jetait inlassablement son crissement assourdissant à travers l'universelle torpeur des êtres et des choses». S'il y a là peut-être quelques traces de réminiscences littéraires, elles sont inconscientes et toutes vivifiées par la vision directe et passionnée de l'auteur. Nombreuses sont les pages descriptives que l'on pourrait détacher des livres de Monsieur Trial, quand ce ne serait que la fresque mouvante de la marche acrobatique des chimpanzés dans les hautes branches de la forêt, ou le combat épique de deux gorilles sous les yeux d'une femelle, récompense promise au vainqueur.

Monsieur Trial a été au Gabon un grand chasseur; mais il

se défend de tuer pour le simple et cruel plaisir du massacre. Il se donne comme excuse le danger d'une confrontation avec des adversaires puissamment armés par la nature, buffles, éléphants ou gorilles ; ou encore le désir de protéger les plantations des noirs contre leurs incursions dévastatrices. Mais son âme loyale s'accommode mal de ces faux fuyants. N'écrit-il pas : « La seule passion de la chasse suffit-elle à excuser l'homme, protagoniste responsable de ces drames sauvages où passe comme un relent de meurtre, une ambiance d'assassinat ? Qui dira de quelles complications étranges est faite l'âme d'un chasseur, surtout quand ce chasseur affronte les grands animaux de la forêt vierge ? ». Le secret de ces scrupules c'est que, ces animaux qu'il tue, Monsieur Trial les aime et il les plaint. Il les aime à cause de leur innocence, à cause de leur vaillance, à cause de leur beauté ; il les plaint parce qu'ils ont pour adversaire l'homme, l'homme blanc en particulier venu les attaquer chez eux, dans un domaine sur lequel ils n'avaient aucun droit. Vous lirai-je ce portrait du buffle tout imprégné de ferveur lyrique ? : « Ce buffle est beau ; il est beau par la puissance de son corps trapu, bâti en force. Il est beau par son expression hautaine, farouche, par la superbe de cette lourde tête qu'il porte fièrement, le muffle haut, les naseaux dilatés aux émanations de la brise. Il est beau dans l'affolement trouble de la parade, quand les taureaux acharnés à de terribles combats, luttent front contre front, agenouillés dans un nuage de poussière. Et quand, l'épaule trouée par une balle qui ne l'a pas abattu sur place, un buffle charge dans la détente foudroyante de son ultime révolte, pendant ce cinquième de seconde où le cœur d'un chasseur cesse de battre, tandis qu'à son oreille la grande forêt impassible murmure : « Lui... lui ou toi », alors il n'est pas beau, il est splendide ».

Et le cœur de Monsieur Trial s'émeut à la pensée que ces grands animaux qu'il contribue malgré lui à décimer, sont voués à une destruction rapide et irrémédiable par la faute des hommes blancs. Chaque jour la forêt recule sous la hache des exploitants et ainsi se retrécit le domaine des grands animaux : « Il ne pouvait savoir, dit-il du gorille, ce fils farouche d'une nature vierge et jusqu'alors inviolée que des hommes qui ne sont pas des enfants de la terre d'Afrique, des Blancs à la cupidité insatiable, s'étaient partagés cette terre, l'avaient découpée, dépecée en fragments géométriques, qu'ils s'en étaient arrogés la propriété et appropriés les richesses, eux, des civilisés ; au nom de la loi sauvage du plus fort... Les grands animaux sauvages, passant d'un pas rapide sur les ruines de leur brousse natale, s'en iront eux aussi, plus loin, toujours plus loin, à la recherche d'un asile, jusqu'au jour où la brousse sera définitivement rasée, où la forêt sera morte : eux aussi ce jour-là, il ne leur restera qu'à mourir... ». Et Monsieur Trial de faire son méa-culpa : « L'hom-

me de la forêt, écrit-il, l'humble amant passionné de la grande magicienne, se prend à demander tout bas pardon à sa beauté de tout le mal que lui ont fait les hommes, d'autres hommes semblables à lui ».

A y bien réfléchir, cette idée que les Blancs sont des intrus dans la grande nature africaine, qu'ils exploitent au nom de ce qu'ils appellent la civilisation, me semble être le leit-motiv profond de l'œuvre de Monsieur Trial. Son expérience de l'Afrique, sa sensibilité aux merveilles d'une nature inviolée et sa grande pitié devant l'innocence des animaux, où les misères du peuple Noir en sont certes la source ; mais aussi une certaine misanthropie et quelque dédain à la Jean-Jacques de la civilisation blanche. Aussi Monsieur Trial se devait-il de préciser sa pensée sur ce point. Il l'a fait dans un ouvrage publié en 1946 et intitulé : « Le dernier chef ». Abandonnant pour un temps le genre purement descriptif pour le roman, il met en scène un noir, accusé par les blancs d'un crime qu'il n'a pas commis. Le noir s'évade et protégé par un blanc, sous le nom de qui il n'est pas difficile, tant il est transparent, de reconnaître Monsieur Trial lui-même, il devient le « dernier chef ». « Le dernier chef », comprenez, non un révolté violent contre la domination du Blanc, mais un insoumis, bien décidé à sauvegarder, tant qu'il le pourra, l'indépendance et la dignité de sa race. Et c'est pour Monsieur Trial l'occasion de dessiner quelques silhouettes de Français coloniaux. Elles ne sont pas toutes flatteuses, et l'administration coloniale est quelque peu malmenée. Si nous voyons un administrateur chef aux vues larges et humaines, un chef de subdivision, ancien soldat, scrupuleux et honnête, nous rencontrons aussi un chef de cercle, ivrogne et brutal, qui ne voit dans la main d'œuvre noire qu'un matériel humain à conduire à coups de chicottes, et dont le sens de la justice se résume (je cite) « A fournir un prévenu au juge plutôt qu'à chercher vraiment le coupable ». Ce portrait, dans l'œuvre de Monsieur Trial est assez poussé pour que nous y discernions l'intention de l'auteur d'en faire un « Type ». N'ayant personnellement aucune expérience des colonies, je me garde de juger, et laisse à ceux d'entre vous qui sont plus compétents, le soin de faire la part du vrai de celle de la caricature, s'il y en a. En face de ces personnages épisodiques se dressent deux hommes, le noir Massagouendi, celui qui sera le dernier chef, et le blanc Georges Lamouroux, c'est-à-dire Monsieur Georges Trial lui-même. Voici le portrait de Georges Lamouroux : « Vieux colonial, habitant le Gabon depuis de longues années déjà, Georges Lamouroux passait aux yeux des Européens de la région pour un parfait original, par un loufoque sympathique. On ne comprenait pas comment cet homme jeune encore et plein d'activité pouvait se désintéresser d'une façon complète des af-

faïres qui avaient permis au cours des dernières années la réalisation de fortunes importantes. Personne ne contestait sa connaissance profonde des indigènes, ni l'ascendant qu'il exerçait sur eux. Personne ne comprenait qu'il pût vivre au milieu des noirs par goût personnel. Les suppositions les plus inattendues avaient été faites sur les raisons qui le poussaient à mener ainsi une existence de parfait sauvage. La réalité était plus simple. Georges Lamouroux, philosophe à sa manière, sans ambitions, aimait la vie simple des primitifs ; excellent tireur, passionné de chasse, passionné de pêche, il vivait par goût personnel une existence de trappeur, aux charmes de laquelle il s'oubliait sans scrupules... Perdu dans la grande forêt qu'il adorait, au milieu des Noirs, il vivait avec ferveur les joies intenses de la vie primitive, loin du monde civilisé, de ses conventions et de ses mesquineries». Ce solitaire, ce misanthrope, a évidemment son mot à dire sur les méthodes coloniales. Il le fait dans une discussion supposée entre les divers personnages blancs de son roman. Voici l'essentiel de ses idées : « Je suis convaincu, dit-il, que c'est une grosse erreur de considérer la colonisation comme un problème purement économique, de proclamer qu'en présence de l'incapacité notoire des Noirs d'exploiter les immenses richesses de leur pays, les droits des blancs sur ces richesses sont absolus ; et Monsieur Trial esquisse un programme de mise en valeur du territoire africain reposant sur la collaboration loyale des deux races. « Les noirs apportent leur pays et leur bras, les blancs leur intelligence et leur civilisation ». Et sans doute Monsieur Trial sait bien que cette phrase résume la théorie officielle de la colonisation, « Seulement, ajoute-t-il, ce n'est hélas qu'une doctrine, un programme. La réalité c'est l'exploitation cynique du faible par le fort, et la civilisation à coups de chicottes ». Que faire dès lors pour qu'il n'en soit plus ainsi ? « Seulement ne plus considérer les noirs comme une variété plus ou moins évoluée de chimpanzés », mais d'abord apprendre leur langue, « les approcher de près, de très près, se mêler à eux, vaincre leur instinctive défiance, se mêler à leur vie et par conséquent les mêler à la nôtre, sans idées préconçues, sans préjugés de race ou de couleur ». Si les Européens sont incapables de mener à bien ce programme, il serait plus loyal de supprimer tout verbiage sentimental et d'avouer tout simplement que nous exploitons nos colonies sans chercher à cacher la réalité derrière des déclarations hypocrites ». Je ne crois pas, Messieurs, que ces idées soient très originales, et bien des gens pensent comme Monsieur Trial, mais venant d'un homme qui a vécu 9 ans sur la terre d'Afrique, elles sont autre chose que des vues de théoricien, nées et mûries au fond d'un bureau ; elles sont un témoignage, un témoignage dont la vie de Monsieur Trial, comme son œuvre écrite proclament la sincérité.

Tel est, Messieurs, l'homme dont vous m'offrez aujourd'hui

la place, il fut un homme d'action que la grande forêt africaine a mué en poète, c'est maintenant un philosophe que le contact des hommes, blancs ou noirs, a incliné à quelque misanthropie. Si sa santé lui eut permis de rester parmi vous, son expérience et sa culture vous eussent sans doute valu bien des communications intéressantes. C'est dire que sa retraite laisse dans votre Compagnie un vide que son successeur ne saurait combler. Ce successeur, lui, n'a connu d'autres aventures que l'épopée sanglante d'un fantassin de Verdun, et si la vie lui fut quelquefois très cruelle, il n'a rapporté de cette guerre et de cette douleur aucune misanthropie. Il ne demande qu'à s'asseoir modestement parmi vous, à vous écouter souvent, à vous parler quelquefois quand il jugera qu'il a quelque chose à dire, prêt avant tout à vous apporter son amitié, en échange de la vôtre dont il ne saurait douter ».

Monsieur le Docteur Paradis prend la parole et après avoir remercié ses confrères fait un parallèle, plein de finesse et d'originalité entre l'art et la science. Loin de se séparer ne doivent-ils pas au contraire se rapprocher pour s'enrichir l'un l'autre ? M. le Docteur Paradis, en savant et en artiste fait l'inventaire de cette accumulation de richesse et expose les joies pures et précieuses que recueillent ainsi les esprits épris d'idéal. Il a deux prédécesseurs à louer. D'abord Eloy Vincent, poète, dessinateur, journaliste, fin observateur, habile à surprendre l'humour des choses et des gens et dont on aime à lire ses ouvrages en vers et en prose médités à pas lents sur l'Esplanade. Mais ce fauteuil était immédiatement occupé par Fernand Pertus que la maladie a tenu éloigné de l'Académie. Tout le monde connaît et admire ses tableaux et ses miniatures. Dans ce dernier genre, il a apporté une technique et une méthode nouvelles qui lui ont valu d'être sollicité par les éditeurs de livres de luxe. Les illustrations qu'il a ainsi laissées, celles de la Vie de Jésus de Mauriac, par exemple, sont universellement appréciées et le souci des détails exacts s'expose à notre admiration dans une des salles de notre Hôtel de Ville.

M. Latzarus présente ensuite un compte-rendu particulièrement délicat et complet du dernier des recueils de vers de M. Bauquier. Notre confrère l'a intitulé : « La Rome Française, Évocation ». Tour à tour sont en effet poétiquement évoqués la Tour Magne, l'aïeule protectrice ; le Temple de Diane indéchiffrable ; les Arènes avec le cortège de César ; le Nymphée avec ses colonnades ; l'incomparable Maison Carrée. Après avoir loué l'inspiration et la poésie de M. Bauquier, M. Latzarus fait applaudir, par des citations caractéristiques, le talent du poète.

---

SEANCE DU 9 DECEMBRE 1949

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gibelin, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latzarus, Marcel Coulon, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Fabre, Colonel Blanchard, Chanoine Bruyère, Gouron, Flaugère, Des Guerrois, Huc, Velay, Dupont, Brunel, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, Seston, Paradis, Hutter, Lignières ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel

Il est procédé à la réception de M. l'Inspecteur d'Académie Lignières, comme membre résidant.

M. Gibelin prononce le discours suivant :

« Monsieur et cher confrère,

Ce m'est assurément un devoir agréable de vous souhaiter aujourd'hui la bienvenue dans notre vénérable Compagnie, puisque vous appartenez à la grande famille universitaire à laquelle jadis j'ai appartenu aussi. Vous ne serez pas ici d'ailleurs dépaysé car vous y trouverez d'autres membres de haute famille, membres que vous connaissez bien, je pense. A eux cependant, vous rattachent aussi des liens d'un autre genre, puisque à deux reprises vous êtes à l'appel du pays accouru sous ses drapeaux victorieux.

3 ans de tranchées, 2 blessures, la croix de guerre, la Légion d'honneur témoignent de votre valeur militaire, toutefois dans le groupe dont je parlais, vous apportez une note particulière, car vous vous êtes spécialisé dans la langue, la littérature et les choses d'Espagne.

Or, l'Espagne, quoique notre voisine, nous est bien peu connue. Il n'y a plus de Pyrénées, s'écriait Louis XIV à l'avènement de Philippe V.

Le mot ne s'est pas avéré exact, il y a encore des Pyrénées. Assurément à Nîmes nous sommes des privilégiés, nous savons que l'Espagne est le pays des toros et des toréadors aux costumes étincelants.

Eh bien, me dira-t-on peut-être, vous faites bien bon marché de Corneille et du Cid, de Lesage et de son Gil Blas, de Beaumarchais, de Mérimée, de Victor Hugo et tutti quanti, et qui de nous n'a pas entendu parler de Don Quichotte et de Sancho au moins grâce à Tartarin de Tarascon.

Sans doute, mais l'Espagne que ces auteurs évoquent est plus ou moins fantaisiste, j'en appelle à M. Lignières : Gil Blas,

nous dit René Canat est sous un costume espagnol, le tableau le plus complet de la Régence et chacun sait bien que la noblesse batailleuse du roi Louis XIII se reconnaissait volontiers dans le Cid ; d'Hernani, il vaut mieux ne pas parler, on a dit aussi que de la littérature espagnole, les français ont su extraire ce qu'elle contient de général et d'humain. Évidemment, il faut de toute nécessité en conclure qu'ils en ont écarté tout l'individuel, le pittoresque, tout ce qui sent le terroir.

Rien d'étonnant à cela.

L'âme espagnole, formée par une évolution historique bien différente de la nôtre est difficile à pénétrer pour nous et pour d'autres aussi, d'ailleurs, il y a fort longtemps.

Horace déjà écrivait à Septime :

Septime, Gades aditure mecum et Cantabrum, indoctum jagga ferre nostra.

Lanson dont on connaît cependant l'esprit critique pénétrant a écrit à propos du roman picaresque, ce produit si original :

On a peine à imaginer la bizarrerie extravagante que ces romans espagnols nous offrent.

Mutatis mutandis, bien des français en disaient autant de la Comédie espagnole.

C'est que pour comprendre l'esprit, la littérature de l'Espagne, il faut pouvoir, plus que pour d'autres littératures peut être se détacher de sa propre culture nationale, il faut faire véritablement effort sur soi-même, mais cet effort trouve sa récompense

Je puis en parler en connaissance de cause, les hasards de mes avatars intellectuels m'ayant conduit à étudier 9 auteurs de la grande époque. D'abord ce fécond Lope de Véga. Vous me ferez bien confiance si je vous avoue que je n'ai pas lu ses 2.000 pièces, Calderon ensuite et son étonnante série de chefs d'œuvre et *medico de su honra, le vida es sueno, Litio de Breda du gran rey de Fez el principe constante et...*, en particulier de cette étrange *Devocion à la cruz*, qui exprime le bien la religion mystique de l'âme castillane. L'occasion se présentant, il me plait de rappeler aussi les curieuses pièces allégoriques de cet auteur, aussi les autos sacramentales où l'on peut saisir toute la subtilité de la scolastique et qui n'ont je crois d'équivalent dans aucune littérature.

M. Lanson, nous l'avons vu, goûtait peu le picaresque et pourtant quelle œuvre supérieure que la *Lazarillo de Torme* attribuée aujourd'hui à un auteur anonyme et non plus à Mendoza comme m'a dit M. Lignières. J'en suis fâché pour Mendoza.

Il me suffira enfin je pense d'évoquer le nom de Cervantès, l'auteur immortel des *Novelas exemplares* et surtout de *Don*

Quichotte, cet extraordinaire Hidalgo de la Manche. Ce sera de mauvais goût d'insister aujourd'hui davantage sur l'intérêt considérable qu'offre la littérature espagnole. Bien mieux que moi qui suis un profane, M. Lignières nous fera connaître j'espère, dans des communications que pour ma part, je voudrais nombreuses, la littérature et l'art espagnols, ainsi que le pays d'Espagne qu'il connaît très bien pour l'avoir parcouru à diverses reprises de Burgos à Saragosse et de Saragosse à Ségovie et à Madrid ».

M. Lignières répond en ces termes :

« Monsieur le Président, Messieurs,

Il y a eu six ans, jour pour jour, mercredi dernier, j'avais l'insigne honneur d'être reçu au sein de l'Académie de Montauban, l'une des plus anciennes de France. Aujourd'hui, c'est l'Académie de Nîmes, non moins illustre par ses titres de noblesse et son ancienneté, qui m'accueille.

J'éprouve en cet instant comme alors le même sentiment de confusion : je sens combien il est délicat d'adresser à une assemblée comme la vôtre des remerciements pour un choix dont je sais trop qu'il est immérité.

Car, Messieurs, je me présente à vous les mains vides.

Malgré ce qu'une voix indulgente a pu vous dire il y a quelques instants, mon bagage est modeste ; et ma confusion s'accroît à la pensée des titres et des travaux de chacun des membres de votre savante Compagnie.

J'essayerai cependant de vous dire toute ma gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait et dont vous me permettez de penser qu'il s'adresse à la fonction plus qu'à l'homme, qu'il veut récompenser une carrière toute au service de l'enseignement.

Je n'oublie pas, en effet, Messieurs, qu'il est dans vos traditions d'accueillir parmi vous bon nombre de représentants de l'Université : proviseurs, professeurs de lycée, maîtres de l'Enseignement Supérieur, Inspecteurs..., qui souvent ont pris une part heureuse et remarquée à vos travaux.

En feuilletant les « Bulletins des Séances de l'Académie » n'ai-je pas relevé les noms de l'Inspecteur d'Académie Plagniol, grand-père du Colonel Blanchard, celui du Proviseur Dubesset, du Professeur Giran... d'autres encore ?

Et parmi les Universitaires dont le talent et l'érudition honorent votre Compagnie, puis-je ne pas citer les noms que je connais bien de MM. Gibelin et Latzarus ? celui de mes amis, MM. Dupont et Brunel ? celui du professeur Seston accueilli tout dernièrement encore ? Puis-je enfin oublier mon ancien col-



lègue, M. l'Inspecteur Général Paganelli qui veut bien m'accorder une précieuse amitié ?...

Certes, c'est le sort — et la grandeur — de l'Université qu'elle compte, même en notre époque d'impénitent matérialisme, tant de ses membres attachés aux valeurs spirituelles, intellectuelles et morales, tant d'amoureux fervents de la spéculation gratuite. Et j'entends bien qu'un Inspecteur d'Académie ne saurait être, de par ses fonctions, qu'un protecteur-né des sciences, des belles-lettres et des arts, un chevalier-servant de la culture, un artisan d'humanisme, et qu'il ne saurait se dérober quand on sollicite de lui un concours plus étroit.

Aussi bien ne me suis-je pas dérobé.

Par ailleurs, votre choix me permettra de m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers cette ville de Nîmes qui m'est si chère puisqu'elle a vu naître et grandir, presque à l'ombre de la Tour Magne, la mère de mes enfants, née Breton.

De pure souche nimoise, apparentée du côté paternel à votre charmant poète populaire Bigot, et du côté maternel à l'un de vos plus aimés directeurs du Conservatoire, M. Fontaine, la famille Breton était fort honorablement connue dans votre ville. Et ce n'est pas sans émotion que j'ai entendu évoquer, par de vieux amis d'autrefois, l'excellent homme qui fut le « père Breton », professeur de musique au Conservatoire et dans les écoles de la ville et en particulier dans cette vieille Ecole primaire supérieure de la rue Jean Reboul, hélas ! restée depuis lors dans un état de vétusté trop inchangée !

La famille Breton avait un ami : Max Raphel qui devint le mien par la suite. Quelques-uns d'entre vous l'ont connu et sans doute aimé. Il était de l'Académie, en suivait régulièrement les séances et y faisait des communications pleines d'esprit : cet ancien architecte départemental, peintre agréable à ses heures, était en effet un spirituel conteur.

Lors de mon mariage, en 1928, il m'accueillit par une déclaration empreinte de la plus charmante bonhomie : « Vous ne connaissez pas, me dit-il, — ou ne connaissez que de nom — notre poète nimois Jean Reboul. Il a écrit — et c'est vrai — que « Le Nimois est à demi Romain » (poème à Sigalon). Par votre mariage, cher ami, vous voilà devenu quart de Romain ! C'est peu ! On vous accepte quand même, comme citoyen de notre bonne ville ! « Le quand même », vous l'avouerez, était charmant surtout sur les lèvres du bon Max Raphel !

Messieurs de l'Académie, soyez remerciés d'avoir accepté « quand même » au milieu de vous, le « quart de Romain » que je suis resté !

J'en ai dit assez, Messieurs, pour vous faire comprendre

mon grand et fidèle attachement à cette ville dont le charme est fait du souvenir des choses d'autrefois et du soleil qui dore les vieilles pierres.

Méridional par ma double ascendance paternelle et maternelle, enfant de l'Hérault voisin, fils d'un félibre dont la verdeur intellectuelle s'affirme encore, malgré ses 82 ans, dans le domaine de la grammaire et du vocabulaire occitans, poussé par mes études hispaniques à m'intéresser aux langues romanes et à celles du terroir, comment ne me sentirai-je pas chez moi dans un pays aussi proche du mien par tant de traits communs de mœurs, de caractère, de langue ?

Alors que j'étais enfant, mon père me rendait familières les fables de Bigot qu'il récitait avec beaucoup de talent. J'ai toujours aimé par la suite le fabuliste nimois ; et vous ne serez point surpris d'apprendre que je lui ai consacré une conférence voici quelques années, à Montauban, dans ce Tarn et Garonne encore frémissant des strophes occitanes du poète Antonin Perbosc que j'ai eu tout juste le temps de connaître et de voir mourir.

C'est aussi sans doute à mon origine méridionale que je dois de m'être senti poussé tout jeune vers l'espagnol et vers l'Espagne. Ce pays attirant et toujours savoureusement contrasté quand il n'est pas dramatiquement divisé, a fait l'objet de mes études. Hélas ! Messieurs, je suis un transfuge de l'hispanisme et me voilà depuis de longues années absorbé par les soins de l'administration académique. Je ferai cependant de mon mieux pour ne pas décevoir les espoirs prématurés que l'on a bien voulu mettre en moi ; et c'est, je pense, dans ce domaine de l'hispanisme qu'il me sera donné d'apporter ma pierre à l'édifice de vos travaux.

Messieurs, un de vos anciens présidents, M. le Chanoine Anthérieu, que je me plais à citer ici, disait en 1941, dans le discours inaugural de sa présidence : « L'Académie est une grande et noble dame que deux siècles et demi de travaux ont à peine vieillie. Elle est en droit de se montrer exigeante pour ceux qui aspirent à la servir... ».

Vous avouerez-je que cette juste exigence n'est pas sans me causer quelque crainte pour l'avenir. Et quant au moment présent, comment n'être pas intimidé d'avoir à présenter ses hommages à une aussi grande dame que l'Académie de Nîmes, dont les lettres de noblesse sont patentes et qui compte parmi ses membres disparus ou présents tant de chercheurs érudits, tant d'esprits distingués ou tout simplement tant d'hommes de bien qui l'ont honorée ou l'honorent encore de leur talent et de leur vie ?

Messieurs, le Pasteur Cadix était de ceux-là ; et je suis heureux d'avoir maintenant à parler de lui.

Je dois auparavant constater que je succède pour la 2<sup>me</sup> fois à un pasteur : déjà à Montauban, j'avais été appelé à remplacer le regretté pasteur Louis Lafon, le « naïf provincial » des chroniques du « Temps ». Je vous laisse à penser s'il faut voir là comme un signe du destin à mon égard !

Pas plus que je ne connaissais le pasteur Louis Lafon dont je fis l'éloge, je n'ai connu le pasteur Jean Cadix dont j'ai aujourd'hui à évoquer la figure. A peine l'ai-je croisé deux ou trois fois sur mon chemin ; à peine l'ai-je entrevu au cours de cérémonies religieuses. Rencontres fugitives qui m'ont permis du moins de remarquer la distinction de ses traits, son fin profil d'artiste, sa tête encadrée par une barbe blanche et de beaux cheveux blancs ondulés. Nos seules relations se sont bornées à quelques lettres échangées dans lesquelles, cédant à sa nature foncièrement bonne, il voulait bien me signaler des personnes de mon administration particulièrement dignes d'intérêt.

Le Pasteur Cadix est né à Besançon, le 2 Mai 1877. Mais les parents de ce bizontin occasionnel avaient vécu dans nos montagnes cévenoles aux confins de l'Aveyron, de la Lozère et du Gard.

C'est au lycée de Besançon qu'il commence de fortes études classiques, poursuivies et achevées au Lycée de Tournon. Sentant en lui une vocation pastorale, il s'inscrit à la Faculté de Théologie de Montauban, puis à celle de Paris et suit enfin des cours à la célèbre Université de Glasgow, en Ecosse.

Consacré Pasteur, il exerce successivement des suffragances à Bergerac d'abord, à Jarnac ensuite, cités au nom sonore et bien connu dans l'histoire de la Réforme, enfin au Vigan où il retrouve le cadre austère de ces montagnes cévenoles près desquelles avaient autrefois vécu ses parents. Il pouvait y retrouver, comme on l'a dit ici-même le jour de sa réception, « toutes les convenances qui pouvaient satisfaire également à son atavisme de cévenol d'origine et d'enfant du Doubs natal ». Dans cette région, je parle non point des massifs élevés et des hauts plateaux, mais de ces coins des Cévennes où la montagne est à la mesure de l'homme, la foi vivace des ancêtres s'est fidèlement conservée, protégée qu'elle était par la nature même d'un sol tourmenté. Il n'est point étonnant que ces traits aient charmé et retenu le pasteur Cadix. Attiré par St-Jean-du-Gard, il y fut nommé pasteur en 1911 et y resta 22 années de sa vie ; ce furent sans doute les plus heureuses. Il faut croire que le charme ne s'est pas rompu puisqu'au soir de sa vie notre confrère a décidé de sa retirer dans cette même ville où il exerça si longtemps un ministère qui lui donna tant de satisfaction.

Soyez assurés, Messieurs, qu'il ne le regrette pas. Car, s'il est vrai qu'une belle vie est un rêve de jeunesse réalisé dans

l'âge mûr, une belle fin de vie ne peut être qu'un rêve d'âge mûr dont on peut voir la réalisation avant de mourir.

Le 28 Septembre 1923, M. le Pasteur Jean Cadix était appelé au ministère à Nîmes ; il y est resté jusqu'à sa mise à la retraite, exerçant sans répit sa charge pastorale et celle d'aumônier des hôpitaux.

En 1939, enfin, il était appelé à entrer à l'Académie de Nîmes.

Telles sont, brièvement rapportées, les principales étapes de la vie de notre confrère.

Il faudrait plus de temps pour dire ce que fut l'homme et dégager les traits de cette riche personnalité.

Si j'en crois les renseignements que j'ai pu recueillir, il avait une très grande bonté de cœur. Son ministère fut marqué par tout le bien qu'il a fait. Il essayait toujours de soulager les infortunes qu'on lui signalait. Les pauvres des quartiers populaires tout comme ceux des mazets le savaient bien, et, parfois, ils en abusaient. Sa bonté s'étendait aux artistes dans la gêne dont il tentait de faire acheter les tableaux par les mécènes de la ville.

Très amateur de peinture en effet, il avait hérité ce goût de son père que le ministère pastoral n'empêchait point d'être un peintre de talent. Et je sais que sa première communication à l'Académie porta sur l'Œuvre et le pays de Courbet. Il connaissait parfaitement l'une et l'autre : grâce à des souvenirs de famille, il put présenter une étude originale et du plus haut intérêt.

Le pasteur Cadix était, m'a-t-on dit, un conteur charmant ; il avait l'art de l'anecdote, sachant la dire avec autant de finesse que de bon goût. Il le devait sans nul doute autant à sa distinction d'esprit qu'à sa prodigieuse mémoire qui lui permettait de prononcer dans la même journée deux sermons parfaitement mémorisés !

Mais il fut mieux qu'un bon conteur : il écrivait parfaitement

Un de vos présidents, Monsieur Lavergne, au cours de son éphémère présidence, faisait le 7 Février 1941, comme une sorte de revue des membres de l'Académie dont il caractérisait en quelques phrases les mérites. Arrivé au pasteur Cadix, il se mit à dire : « Écrit-il encore mieux qu'il ne parle ? Parle-t-il encore mieux qu'il n'écrit ? Le problème serait difficile à résoudre s'il ne l'était déjà par l'égalité de la perfection qu'il apporte aux deux choses. Sa récente communication sur le peintre Courbet est pour nous le gage d'autres études aussi intéressantes ».

C'était un bel éloge. Le Pasteur Cadix s'en montra digne par ses communications ultérieures.

Certaines d'entre elles comme : L'intuition comme moyen de connaissance chez Pascal ; Descartes et le matérialisme ; L'intellectualisme au XVII<sup>e</sup> siècle, témoignent d'une vaste culture. Comme son frère, le pasteur Marcel Cadix, mort il y a quelques mois à peine, notre confrère avait un goût marqué pour la philosophie et la psychologie religieuses.

Enfin d'autres communications portant sur les « Institutions municipales du Languedoc dans l'ancienne France » ou sur « Quelques specimens de prédicateurs d'autrefois » prouvent que Jean Cadix ne dédaignait pas de se pencher parfois sur l'histoire locale ou régionale, et qu'il savait dans ses études allier d'incontestables qualités d'érudition à la qualité souveraine d'une forme parfaite ?

Il est à souhaiter, Messieurs, que de si beaux dons soient encore exploités par notre confrère et que, dans sa retraite cénovole, il occupe ses loisirs à de nouvelles études où il fera montre de la même distinction d'esprit.

Messieurs, j'ai trop longuement parlé ; et je crains que mon discours malhabile n'ait pas réussi à dresser devant vous qui l'avez connue et appréciée, la figure du pasteur Jean Cadix. Veuillez m'en excuser.

En m'appelant à occuper la place qu'il occupait parmi vous, vous m'avez du moins donné le privilège de connaître ses mérites et vous m'avez fait sentir du même coup les devoirs que m'imposent et votre choix et cette succession.

Soyez assurés, Messieurs, que dans la mesure de mes moyens, je m'efforcerai de ne point décevoir votre espérance ».

M. le Président fait ensuite connaître que la Commission propose pour la séance publique annuelle, la date du 8 Janvier ; cette date est acceptée. Il est également décidé qu'au cours de la séance du 23 Décembre aura lieu l'élection des Président et Vice-Président pour l'année 1950.

Sous ce titre : « Science, Poésie et Philosophie mêlées », M. Marcel Coulon fait une communication au cours de laquelle il donne connaissance de poèmes dans lesquels, grâce à son talent de versificateur, il a su condenser certains résultats de ses études sur l'astronomie, de sa connaissance de la littérature et de ses réflexions sur la connaissance de l'homme.

---

### SEANCE DU 23 DECEMBRE 1949

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gibelin, président.

Etaient présents : MM. Latzarus, Chanoine Chabot, Fabre, Baillet, Gouron, Antonin, Des Guerrois, Huc, Mlle Lavondès, Hubert-Rouger, Marcel Coulon, Max Vincent, Hutter, Seston, Paradis, Lignières, membres résidants ; M. le Pasteur Cadix, membre non résidant ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau. A l'unanimité des présents sont élus président pour l'année 1950, M<sup>e</sup> Des Guerrois et vice-président M. Flaugère.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Maire de Nimes informant la Compagnie que, faisant sienne la proposition de l'Académie de Nimes, la Municipalité a décidé de décerner le Prix de la Ville de Nimes à M. Chaptal pour son ouvrage « Vers la Voie Sacrée ».

Mme Graille, membre correspondant, présente à l'Académie une magnifique collection de lettres autographes, manuscrits inédits de tous les auteurs célèbres : écrivains, poètes, artistes, musiciens de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, réunie par Mlle Lucie Meyer, secrétaire du prince Antoine Bibesco, Comtesse de Noailles, Tristan Bernard, Lucien Guitry, etc... Cette collection enrichit notre patrimoine national grâce aux dons généreux consentis aux bibliothèques de l'Opéra de Paris et de la Ville de Reims, par Mme Hemmerdinger, sœur de Mlle Meyer, décédée à Nimes, le 30 Novembre 1948.

De cet ensemble merveilleux nous retiendrons les œuvres et lettres remarquables de Jules Renard, Comtesse de Noailles, Pierre Loti, Jules Lemaitres, etc..., des musiciens Liszt, Gounod, Massenet, Léo Delibes, Lalo, Bruneau, Gabriel Fauré, Florent Schmidt et surtout la lettre unique de Berlioz écrite au lendemain de la représentation intégrale de la Damnation de Faust, à Vienne en 1866.

Nimes aurait dû hériter de ces richesses mais nos regrets seront atténués par la certitude que notre Académie possèdera un jour les lettres de la Comtesse de Noailles, Camille St-Saëns, Princesse Bibesco, les Nouvelles de Tristan Bernard, léguées à Madame Graille ; documents précieux pour nous, ardents méridionaux.

---

SEANCE DU 13 JANVIER 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Gibelin, ancien président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Fabre, Des Guerrois, Baillet, Chanoine Bruyère, Chanoine Anthérieu, Huc, Fauré-Frémiot, Mlle Lavondès, Hubert-Rouger, Brunel, Dupont, Hutter, Seston, Cabouat, Paradis, Max Vincent, Lignièrès ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Gibelin, avant de quitter le fauteuil présidentiel, s'exprime en ces termes :

« Avant de rentrer dans le rang et de reprendre ma place comme simple membre de notre Compagnie, je dois tout d'abord vous remercier pour la bienveillance que vous m'avez témoignée ; votre bonne volonté à mon égard m'a rendu facile la tâche délicate de président.

Je dois aussi des remerciements sincères à notre dévoué secrétaire perpétuel M. Lacombe dont les avis éclairés m'ont toujours été d'un grand secours.

L'année se serait écoulée paisiblement, marquée seulement par vos solides et brillants travaux dont j'ai succinctement, trop succinctement, rendu compte, mais le temps nous était mesuré, en séance publique, s'il n'était survenu le décès de notre distingué et très regretté confrère M. le Général Nayral de Bourgon. Je souhaite que mon sympathique successeur n'ait pas à s'acquitter de la pénible tâche que cette mort m'a imposée.

En revanche de nouveaux confrères sont venus collaborer aux travaux de notre Compagnie :

M. de Montaut-Manse, M. le Docteur Max Vincent, M. le Docteur Paradis, M. le Professeur Seston, M. l'Inspecteur d'Académie Lignièrès.

C'est un record véritablement.

Je salue d'une part avec joie leur entrée chez nous, non d'autre part sans une pointe de mélancolie en songeant à ceux qui ont disparu et qu'ils sont venus remplacer.

Je n'ai plus qu'à céder ma place au nouveau président M. Des Guerrois, choix excellent et unanime, car chacun s'accorde à reconnaître son érudition, son élocution sobre et facile, son assiduité à nos séances et la part distinguée qu'il a prise à nos travaux ; qualités qui vous garantissent une heureuse année présidentielle.

Je fais des vœux en ce sens et je termine en souhaitant à tous nos membres, présents et absents, que l'année 1950 soit pour eux une année heureuse au point de vue de la santé physique, et leur bien être général comme au point de vue de l'activité intellectuelle ».

A son tour, M<sup>e</sup> Des Guerrois, en prenant place au fauteuil, adresse ses remerciements à ses confrères :

« Mes chers Confrères,

Le 17 Décembre 1943, lorsque j'eus l'honneur de prendre séance dans votre Compagnie, après avoir retracé du mieux que je le pouvais la figure de mon regretté prédécesseur, M<sup>e</sup> Alphonse d'Everlange, je concluais ainsi :

« Tel était, Messieurs, celui que j'ai le redoutable honneur  
« de continuer parmi vous. Si le portrait que je viens de vous  
« tracer de lui n'a pas trahi mes efforts et son modèle, il vous  
« est facile de vous rendre compte de la peine que j'aurais  
« à y parvenir.

« Pourquoi donc, Messieurs, m'avez-vous choisi ?

« Dans la lettre qu'il a bien voulu m'écrire, le 29 Mai der-  
« nier, pour me faire part de mon élection, M. le Secrétaire  
« perpétuel après avoir loué, avec son indulgence habituelle,  
« la faible activité que je prends à la vie littéraire de la Cité,  
« ajoutait ces mots qui me paraissent donner la clé de l'énig-  
« me : « La Compagnie a voulu aussi honorer en vous la mé-  
« moire des membres de votre famille qui vous ont précédé  
« à l'Académie ».

Si j'ai tenu à rappeler ces lignes au début de mon allocution d'aujourd'hui c'est que je tiens, avant de prendre la Présidence, à évoquer à nouveau la figure de ceux qui m'ont précédé au fauteuil que j'occupe et en particulier celle de mon oncle, le Docteur Fortuné Mazel qui, si je suis bien renseigné, ne voulut pas accepter la présidence qu'il aurait été cependant bien digne d'occuper.

Je n'aurais jamais cru, je vous l'avoue, arriver en six ans au fauteuil présidentiel et, lorsque M. le Secrétaire perpétuel m'a fait part, il y a un mois environ, de la possibilité de mon élection j'ai été à la fois surpris, ému et je puis le dire aussi convaincu de mon indignité.

Les 6 ans que je viens de vivre dans votre Compagnie, en même temps qu'ils m'ont permis, ce dont je ne vous serai jamais assez reconnaissant, d'augmenter, par votre contact, un bagage intellectuel notoirement insuffisant, m'ont permis, en même temps d'apprécier la valeur des divers présidents qui se sont succédés à cette place : M. Marcel Coulon qui était en fonction lors



de mon arrivée, M. le bâtonnier Jean Bosc qui a présidé avec autorité aux destinées de l'Académie en des heures douloureuses d'angoisse patriotique, M. l'Inspecteur Général Paganelli, M. le Colonel Blanchard, M. le Docteur Baillet, M. Gouron, pour terminer par M. Gibelin qui vient de m'installer aujourd'hui, tous ont exercé, à des titres divers, des présidences brillantes, auprès desquelles celle que j'inaugure aujourd'hui vous paraîtra désespérément terne.

Et je dois alors reposer la même question qu'en 1943 :

Pourquoi m'avez-vous élu ?

Tout d'abord, parce qu'un certain nombre de membres plus dignes que moi ont décliné l'honneur de vous présider et je pense, en particulier, à M. le Général d'Alauzier qui n'a pas voulu l'accepter pensant notamment que sa résidence, dans sa propriété familiale ne lui permettrait pas d'accomplir en conscience les devoirs que votre choix lui aurait imposés, l'obligeant ainsi, pour la première fois, au cours de sa longue carrière, à ne pas remplir intégralement son devoir.

Je ne dirai rien pour l'instant de M. Flaugère qui aurait dû être à votre tête, cette année, car il sera votre Président l'année prochaine et la perspective de cette présidence, en même temps que l'achèvement de celle de M. Gibelin, m'amène à déterminer la raison de votre choix actuel.

Ici, permettez-moi une comparaison gastronomique, peut-être vulgaire, ce dont je m'excuse mais qui me paraît correspondre parfaitement à la situation :

— Au temps où la cuisine française existait encore et où elle n'était pas de plus en plus gâtée par les importations étrangères, il était d'usage que certains repas de mariage ou de cérémonie fussent composés d'une douzaine de services composés de plats de plus en plus succulents les uns que les autres.

Quel que fut l'appétit et le goût des convives, il leur était physiquement impossible d'apprécier à leur valeur tous les plats qui se succédaient devant eux. La répétition de ces plats avait pour résultat de rendre leur palais incapable d'en apprécier la valeur et la variété.

C'est pour remédier à cet inconvénient qu'on avait l'habitude de servir, vers le milieu du repas, un sorbet généralement insipide et en tout cas de goût neutre qui permettait aux convives de se reposer et de reprendre, avec un courage renouvelé, la dégustation de la suite du repas.

Telle est, Messieurs, votre situation à l'heure actuelle.

Vous sortez d'une série de présidences brillantes au cours desquelles vous avez pu, à l'occasion de chaque communication

apprécier la valeur ainsi que la pertinence des commentaires du Président.

Ai-je besoin d'insister, en particulier, sur la valeur des commentaires de M. Gibelin, à la fois philosophe distingué, spécialiste de la philosophie allemande, commentateur de Fichte et d'Hegel en même temps qu'admirateur passionné des grands classiques français du XVIII<sup>e</sup> siècle et que fervent connaisseur de la langue d'oc qui nous est chère à tous.

J'ai, personnellement, surtout apprécié, Monsieur le Président, le bon sens, le tact, la mesure de vos commentaires toujours soucieux d'éviter l'exagération qui est un des principaux défauts des générations modernes.

Vous avez, d'autre part, Messieurs, pour l'année prochaine comme je vous le disais plus haut, la perspective d'une présidence brillante en la personne de M. Flaugère dont les fonctions ainsi que l'expérience lui ont permis de dégager tout l'enseignement que donne le contact de la nature qu'il a d'ailleurs résumé en un livre brillant : L'Enseignement de la Forêt de Valbonne.

Il est donc indispensable, pour permettre à votre attention de se reposer afin d'être en mesure d'apprécier ultérieurement le déroulement de cette nouvelle présidence de lui donner, pour le moment, un sorbet intellectuel, en la personne d'une présidence qui, si vous voulez me permettre de faire appel à la seule formule que j'ai retenue de mes études de chimie, en même temps que celle de l'acide sulfurique sera « incolore, inodore et sans saveur ».

Indépendamment de l'extrême bienveillance que vous m'avez toujours témoignée, je ne puis voir d'autres causes à votre choix actuel.

Mais c'est là une raison de plus, pour votre élu d'aujourd'hui, d'hésiter, avant de franchir le seuil protégeant la fonction que vous venez de lui conférer.

Qu'est-ce, en effet, que le Président de l'Académie de Nîmes ? Comment peut-on définir son rôle ?

Je ne saurais mieux le faire qu'en vous citant la définition donnée par notre regretté confrère M. Terrin, au moment où il quittait ce fauteuil, au cours de la séance du 23 Janvier 1931 :

« Présider, c'est faire office d'animateur. C'est un devoir  
« essentiel, dans une Compagnie comme la nôtre, où chacun  
« contribue de plein cœur à l'œuvre commune, mais dans son  
« domaine particulier sans lien avec les autres que l'amour de  
« la vérité et la solidité des méthodes de travail.

« Le rôle du Président est de coordonner tous ces efforts,  
« de perpétuer le prestige de l'Académie dans notre ville.

« Considérez, en effet, l'autorité dont vous jouissez devant  
« l'opinion, dans la presse, auprès des Pouvoirs Publics.

« Entretenir la sympathie des uns, s'imposer davantage aux  
« autres, surtout à ceux qui disposent des subventions, s'éle-  
« ver au-dessus des partis, rester en bons rapports avec tous,  
« tel est le rôle de votre Président, s'il veut accroître votre  
« importance.

« L'Académie est un salon, elle accueille également la  
« Magistrature et l'Université, le Clergé et la Médecine, l'Ar-  
« mée et la Finance, les Arts, les Sciences, le Commerce et l'In-  
« dustrie. Elle doit donc avoir ses entrées partout. Mais ce droit  
« il ne suffit pas de le revendiquer. Il faut le mériter par une  
« vigilance continuelle.

« Votre Président doit être constamment sur la brèche. Il  
« doit figurer partout en votre nom. Sa place est partout où  
« s'accomplit un acte public en dehors du politique. Habitué  
« à le voir à chaque solennité, nos gens concluent à la vitalité  
« de l'Académie, et leur conclusion est légitime ».

Messieurs, l'auteur des lignes que je viens de citer, dont le souvenir est encore présent dans toutes les mémoires, pouvait au moment où il remettait ses pouvoirs entre les mains de son successeur se rendre la justice qu'il avait brillamment accompli, le programme qu'il venait de tracer et qu'il avait été réellement un animateur.

En sera-t-il de même de son successeur lointain ?

Ce serait de ma part faire preuve de présomption si je répondais par l'affirmative. D'autant que je ne possède pas le dynamisme, pour employer une expression moderne, dont il jouissait

Ce que je puis dire, c'est que je m'efforcerai surtout d'être, comme il le dit, le Président de tous, de coordonner et de résumer vos efforts, d'assurer et si possible de maintenir le prestige dont jouit la plus ancienne des Académies de province.

Ce qui me fait espérer réussir dans cette tâche, malgré toutes les imperfections que je me connais, c'est que je ne serai pas seul.

J'aurai, pour me soutenir, m'assister et m'encourager les autres membres du bureau. Tout d'abord, votre Vice-Président, M. Flaugère dont j'ai dit plus haut quelles étaient les qualités en même temps que sa trop grande modestie. Je sais que je pourrai m'appuyer sur lui en toute circonstance.

Je compte aussi beaucoup sur les trois membres permanents du bureau.

Tout d'abord et avant tout, sur votre Secrétaire perpétuel, M. le Bâtonnier Lacombe, dont l'éloge n'est plus à faire.

Vous savez combien précieuse a été sa collaboration pour tous les Présidents qui se sont succédés jusqu'à ce jour. M<sup>e</sup> Lacombe est, en quelque sorte, comme le Maire du Palais de l'Académie, ce qui veut pas dire pour cela que le Président devra être un roi fainéant.

Sa connaissance parfaite du règlement, ainsi que de toutes les circonstances présentes et passées de la vie académique, son extrême obligeance seront pour moi, j'en suis sûr, d'un prix inestimable en toutes circonstances, en même temps que le prestige dont il jouit à juste titre auprès de tous et spécialement auprès de diverses autorités administratives et judiciaires avec lesquelles nous sommes en rapport prestige dont j'ai pu me rendre compte au cours de la tournée de visites d'invitations que nous avons faites avant la séance publique.

Mais il y a, à l'Académie, une question de plus en plus délicate au fur et à mesure que s'accroissent les charges qui pèsent sur elle, sans que ses ressources augmentent en proportion : c'est la question financière.

Son règlement est en de bonnes mains en la personne de votre trésorier, M. le Gouverneur des Colonies Antonin. Depuis deux ans, les circonstances m'ont mis, plus spécialement, en rapport avec lui. J'ai eu, en effet, à m'occuper des problèmes juridiques soulevés par la présence des locataires de l'Académie et j'ai pu ainsi apprécier son zèle, sa courtoisie en même temps que sa compétence. Je sais que sur lui, aussi, je pourrai m'appuyer complètement

J'ai gardé pour la fin, le nom du troisième membre du bureau, le Bibliothécaire de l'Académie, notre éminent confrère, M. Latzarus. Il a succédé, sur votre demande, au Colonel Igo-len dans ce travail de Pénélope qu'est le classement de notre bibliothèque, travail qu'avec la conscience que je lui connais et que vous lui connaissez également, il arrivera certainement à mener à bien.

Vous connaissez tous la valeur et l'érudition de M. Latzarus. Dans l'impossibilité de compter tout ce qu'il sait, on compterait plutôt ce qu'il ignore : peut-être les mathématiques et à condition toutefois qu'il ne s'agisse pas de leur histoire.

Pour moi, M. Latzarus représente encore la fidèle amitié qui nous lie depuis longtemps et dont je n'ai cessé depuis que je le connais d'apprécier la valeur.

Je lui suis, en outre, reconnaissant, d'avoir été en quelque sorte mon parrain à l'Académie puisque c'est lui qui m'a amené à laisser poser ma candidature en même temps qu'il contribuait efficacement à la faire accepter par vous.

Peut-être le parrain depuis a-t-il déploré, in petto, l'insuffisance de son filleul, mais il n'en a rien laissé voir.

Messieurs du Bureau, je compte donc sur vous pour m'aider à remplir ma nouvelle tâche.

Pour vous, mes chers Confrères, je vous demanderai surtout votre indulgence, certain qu'elle ne me fera pas défaut ».

M. le Docteur Reynaud fait une communication sur : « Une plante utile à propager dans le Gard ».

Reprenant le cours de ses causeries d'avant-guerre qui avaient pour but de faire connaître les plantes inconnues ou peu connues dans la région du Gard, plantes susceptibles de créer des ressources nouvelles, le Docteur Reynaud, dans cette conférence, présente le *Feijoa Selloviana*, ou Goyave-ananas, végétal peu connu et qui cependant produit d'assez nombreux fruits chaque année. Fruits très savoureux et qui peuvent faire un dessert très apprécié. Le maret de Monseigneur l'Evêque de Nîmes en possède deux exemplaires et le Docteur Reynaud remercie publiquement ce prélat de l'amabilité avec laquelle il lui a permis de poursuivre ses recherches.

Cet arbuste a certainement une valeur économique très grande puisque, comme il a pu s'en rendre compte à l'exposition coloniale de Paris (1937), le pavillon de la Palestine exposait des conserves de ce fruit destinées à l'exportation, tout comme les îles Hawaï le font pour l'utilisation des ananas.

Le Docteur Reynaud trouve donc logique que l'on veuille bien s'occuper dans la région de cet espèce fruitière puisque l'arbuste supporte parfaitement le climat de notre région. Il est d'avis que, partout où il y a une température tiède (l'arbre supporte 10 à 12° au-dessous de 0) un sol un peu humide et un abri contre les grands vents, il doit prospérer. Ce végétal supporte d'ailleurs assez bien la sécheresse, mais de copieux arrosages font obtenir des produits de plus gros volume. Introduit en France à peu près à l'époque de l'importation des kakis, s'il n'a pas l'éclat et la rutilance du fruit japonais, il l'emporte de très haut grâce à la suavité de son arôme.

Ce serait donc un végétal dont il faudrait, dans notre région, favoriser la culture par tous les moyens, et nul doute qu'en quelques années cet arbuste deviendrait pour la région une acquisition intéressante pour ses fleurs et pour ses fruits.

M. Bauquier rend compte d'un ouvrage de M. Jean-Robert Colle sur l'insurrection vendéenne de 1832 dont, jusqu'ici, les détails étaient effacés par l'aventure de la Duchesse de Berry.

Cet ouvrage est documenté surtout par des lettres, en particulier celles d'un lieutenant promis à de hautes destinées, le Lieutenant de Saint-Arnaud. Puis M. Bauquier parle de l'ouvrage de M. Signoret sur le débarquement de la Duchesse de Berry sur les côtes de Provence qui, en particulier établit que ce débarquement eut lieu, non à la Jasse Sainte-Croix, mais bien à la Chapelle Sainte-Croix. Cette communication est suivie d'un échange de vues sur les détails de ce débarquement et de la tentative de la Duchesse.

---

SEANCE DU 27 JANVIER 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, Président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Marcel Coulon, Gouron, Gibelin, Antonin, Huc, Fauré-Frémiot, Velay, Chanoine Bruyère, Fabre, Mlle Lavondès, Hubert-Rouger, Seston ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Fabre a vu avec étonnement que l'ouvrage qui a été proposé par l'Académie à la Municipalité comme l'œuvre qui paraissait répondre aux conditions du concours du Prix de la Ville, était mis en librairie avec la mention Prix de la Ville et de l'Académie. Il y a là une inexactitude, puisqu'il n'y a pas de Prix de l'Académie et puisque la Compagnie n'a pas couronné cette œuvre. En approuvant les observations de M. Fabre, l'Académie charge le secrétaire perpétuel d'écrire en ce sens à l'auteur de « Vers la Voie Sacrée ».

Mlle Lavondès fait une communication sur le poète François Larnac. Après avoir donné quelques détails sur la famille Larnac qui habitait tantôt Uzès, tantôt Nîmes, Mlle Lavondès fait une courte biographie de François, né à Nîmes en 1760, fut élève au collège de notre ville, puis à Genève et à Montpellier. Auteur dramatique et poète, il mourut octogénaire. Enthousiaste et mélancolique à la fois, son œuvre maîtresse fut sa tragédie « Thémistocle » jouée plusieurs fois avec succès. Refusant de se joindre aux écrivains et savants qui iront à la suite de Bonaparte en Egypte, il rentra à Uzès où il avait montré en des heures difficiles un grand courage civique, condamnant par un discours public à Uzès la terreur au lendemain seulement de la mort de Robespierre alors qu'il était encore dangereux de la faire. Écrivain de talent, il lui manqua peu de chose pour parvenir à notoriété.

M. Bauquier parle d'une grande artiste qu'une mort prématurée a empêché de donner toute sa mesure ; il s'agit de Mme Salmon Gausson. Son mari, créateur du Musée de l'Assistance publique à Paris a tenu à rassembler et à publier les gravures sur bois et les miniatures de sa femme. M. Bauquier présente quelques spécimens de cette collection qui contient des pièces de grande et réelle valeur. Il lit aussi quelques pages du journal de l'artiste où se révèle à la fois le tempérament d'une artiste et les sentiments d'une âme pleine de noblesse.

---

SEANCE DU 10 FEVRIER 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Chanoine Chabot, Fabre, Bauquier, Blanchard, Antonin, Marcel Coulon, Baillet, Chanoine Bruyère, Gibelin, Huc, Hutter, Fauré-Frémiot, Max Vincent, Seston, Paradis, Velay ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président adresse les félicitations de la Compagnie à M. le Chanoine Anthérieu qui vient d'être élevé à la dignité de Prélat de sa Sainteté.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Gaston Broche, Président de l'Académie Racinienne et membre correspondant de l'Académie de Nîmes. M. Broche fait hommage à la Compagnie du texte du discours prononcé par M. le Président Doumergue, Président de la République à l'occasion de sa réception à l'Université d'Oxford, le 17 Mai 1927. M. Broche invite l'Académie à prendre l'initiative d'une proposition tendant à ce que soit donné au Lycée de Nîmes, le nom de Gaston Boissier. Après avoir entendu les observations de M. le Professeur Seston, l'Académie décide de laisser au Conseil de l'Université, seul compétent, toute initiative de ce genre.

M. Velay fait une communication intitulée Mme de Pompadour, le Théâtre et les hommes de lettres de son temps.

M. Velay souligne combien le goût et l'inclination pour le théâtre de la Favorite concourut à lui maintenir les faveurs du Roi.

Dès que la marquise comprend, avec son étonnante divination féminine, que l'ardeur amoureuse de Louis XV ne saurait durer qu'un moment, et qu'elle apprend à saisir, sur le visage de son amant, l'annonce de son ennemi : « l'Ennui du Roi », aussitôt, ainsi qu'on saisit une épée de combat, batailleuse d'instinct, elle a recours à son talent de comédienne. C'est le théâtre.

Ce furent, d'abord, des concerts spirituels à des Carêmes en musique. Puis, comme le Roi baillait, manifestement, la Marquise créa, dans le Cabinet des Médailles, un petit théâtre de la Cour qu'on appela « le Théâtre des Petits Appartements », où se produisit la troupe la plus titrée, la plus fastueusement aristocratique, qui jamais ait brûlé les planches.

Les courtisans s'y disputaient les rôles sur la scène et les places dans la salle.



Puis, comme ce théâtre était vraiment trop petit, la Marquise, profitant d'un séjour de la Cour à Fontainebleau, fit aménager une nouvelle salle démontable dans la cage du grand escalier de marbre des Ambassadeurs à Versailles.

M. Velay évoque la longue amitié qui unissait Voltaire à la Marquise et qui survécut même à la disgrâce du poète.

D'autres, Montesquieu, Buffon recherchèrent l'amitié de la Marquise, se complurent à sa cour. Buffon, à qui elle légua ses deux toutous « Irès et Mimi » ; Montesquieu qui, pour éviter la parution prochaine d'une réfutation de « l'Esprit des Lois », par le fermier Général Dupin, s'abaissa jusqu'à demander à Madame de Pompadour, la destruction totale du livre « Le bon contradicteur » et l'obtint. Crébillon, Marmontel, Siron (le dijonnais), d'Alembert furent aussi ses amis et ses obligés.

M. Velay raconte la scène fameuse du souper du Trianon.

Lorsqu'on connaît, dit en terminant M. Velay, le milieu où son ambition se donna carrière, la moyenne mentalité et la basse amoralité des grandes dames de la Cour sur lesquelles son autorité s'étendit, omnipotente, on lui est miséricordieux.

M. Fauré-Frémiot parle ensuite des rencontres internationales de Genève qui ont réuni en 1949, comme les années précédentes des intellectuels et des professeurs des différentes nations. Le récit de M. Fauré-Frémiot présente un intérêt particulier du fait qu'il a personnellement pris part aux travaux et discussions de Genève. Le Thème proposé était : « Pour un nouvel humanisme ». Après avoir résumé les plus marquantes interventions, M. Fauré-Frémiot croit pouvoir conclure la position des débats qui a opposé les tendances matérialistes aux forces spiritualistes.

---

SEANCE DU 24 FEVRIER 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bose, Marcel Coulon, Blanchard, Fabre, Chanoine Chabot, Baillet, Antonin, Gibelin, Mlle Lavondès, Général d'Alauzier, Huc, Velay, Flaugère, Hubert-Rouger, Fauré-Frémiet, Cabouat, Paradis, membres résidants ; M. Cadix, membre non-résidant ; M. Lacombe, secrétaire.

Excusé : M. Latzarus.

M. Antonin fait connaître que la Municipalité a bien voulu accorder à la Compagnie une subvention de 20.000 frs et y ajouter une somme de 50.000 frs pour permettre à l'Académie de continuer l'édition des mémoires. Au nom de ses confrères, M. le Président remercie MM. Antonin et Hubert-Rouger du résultat obtenu grâce à leurs efforts.

M. Fabre fait une communication sous ce titre : « Un nimois et sa compagne devant le Tribunal révolutionnaire ». Au moment où Nîmes venait d'élire sa municipalité avec le Baron de Marguerittes, Boyer Brun dirigeait un journal soutenant le Baron et attaquant les Amis de la Constitution. Quand survinrent le 13 Juin, les troubles dits de la Bagarre et que le Baron de Marguerittes fut appelé à Paris pour se justifier, Boyer Brun, loin de se cacher se rendit à Paris pour défendre le corps municipal continuant sa campagne dans son journal « L'Ami du Peuple ». Il était particulièrement l'objet de la haine de Voullant. En Pluviose An II, Boyer Brun fut arrêté. Chaumette, alors dans le Gard, le recommanda à la sévérité du Tribunal Révolutionnaire. Condamné à mort, il fut exécuté. Sa compagne Avoye Paville avait été également arrêtée. Mise dans une maison de santé, elle écrivit à Fouquier Tinville pour protester contre la condamnation de Boyer Brun et cette lettre revendiquant hautement sa responsabilité et signée de son sang, devait l'entraîner à la sentence capitale.

Le Chanoine Chabot complète son travail sur Hippolyte Flandrin, pour le temps que cet artiste consacra à la décoration de Saint-Paul. Une large part est faite à la collaboration de son frère Paul auquel le liait l'amitié la plus intime qui était avec lui dans la communion artistique la plus parfaite et qui jouissait de toute sa confiance. D'ailleurs Paul Flandrin était lui-même un grand artiste qu'on aurait appelé « le peintre chrétien du

XIX<sup>me</sup> siècle » s'il eut été seul à porter le nom de Flandrin. La décoration de Saint Paul fut faite pour la partie secondaire, par Demelle, artiste fort distingué dont Taine, l'historien philosophe devint le gendre.

Pour finir, on rappelle la lettre très laudative que Mgr. Plantier écrivit au lendemain même de la mort de Flandrin pour demander à son clergé des prières en faveur du grand artiste chrétien.

SEANCE DU 10 MARS 1950

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Bauquier, Blanchard, Chanoine Anthérieu, Latzarus, Marcel Coulon, Couron, Gibelin, Chanoine Bruyère, Huc, Velay, Brunel, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, Hutter, Max Vincent, Seston, Paradis, Lignières ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Fabre, Dupont.

M. Bosc fait une communication intitulée : « Quelques essais d'Economie dirigée ». Les questions de manipulation monétaire et de fixation des prix sont à l'ordre du jour. Quoique très actuelles, elles sont en réalité fort anciennes. Quels sont les enseignements de l'histoire ? Un livre récent nous les rappelle et qui a pour auteur Jacques Lacour-Gayet. De Platon à la Terreur on peut y suivre les échecs et les méfaits de l'économie dirigée. Le système platonicien, remarque avec compétence M. Bosc ancien Président de la Commission des Douanes au Sénat, suggère à chaque ligne des rapprochements avec notre époque. Après la Grèce, Rome avec Dioclétien, la vie est enserrée dans une réglementation de plus en plus étroite. Le prix fixé des denrées aboutit en réalité à une hausse à la rareté et à des troubles ; il fallut y renoncer. Avant d'en arriver au Babouvisme et à la loi révolutionnaire et d'ailleurs inopérante, du maximum, M<sup>e</sup> Bosc signale la notion du Juste prix médiéval non obtenu par la contrainte mais inspiré par la justice. Et M<sup>e</sup> Bosc de conclure : « Jamais un prix imposé à des marchandises de façon arbitraire n'a pu se maintenir ».

En fin de séance, M. Henry Bauquier a fait part à l'Académie d'une récente mise à jour de sépulture ancienne, rue de la Samaritaine. L'intérêt de cette découverte consiste dans un rapprochement de caractère chrétien et de documents païens. Ne pourrait-on, de ce fait, y voir une réplique de la sépulture de Combas, étudiée précédemment dans l'oliveraie de M. Millarède et considérée comme une survivance de rites païens au début du christianisme ? Il serait désirable, par la suite, d'apporter la plus grande attention à l'examen des anciennes sépultures par inhumation, de rencontre fréquente et généralement considérées comme banales et sans intérêt archéologique, faute de mobilier funéraires. Il peut se rencontrer des exceptions.

L'Académie a bien voulu s'associer, par la voix de son président, aux remerciements de notre confrère à propos de la com-

plaisance mise par M. Rodier, directeur des travaux de la rue de la Samaritaine, à lui faciliter l'étude de cette sépulture.

M. Gouron présente l'étude d'un document appartenant à la collection de M<sup>e</sup> Jean Bosc. « L'Etat des pensions, gages, états et entretènements que le roi a ordonnés... pendant l'année 1567 » est un état de prévision pour les traitements. Les archives de la Chambre des Comptes ayant brûlé en 1737, on ne conserve pour tout le XVI<sup>e</sup> siècle que le budget (l'état général) des deux années, 1523 et 1567 ; mais ce dernier ne comporte pas l'état des pensions que M. Bosc a heureusement retrouvé et qui forme son complément. Sur un budget global de 10 millions de livres, 15 % étaient affectés aux soldes et pensions, soit près de : 1.500.000 l.

M. Gouron groupe les principales rubriques et explique leur importance relative : les princes et chevaliers de l'ordre reçoivent 677.000 l., les princesses 113, les Italiens 122, les Allemands, 110, le personnel civil 52. Les particularités de l'état s'expliquent tant par les nécessités de la politique extérieure que par les goûts personnels de Catherine de Médicis : en témoignent d'une part les fonds versés à Jean-Frédéric de Saxe pour permettre sa prise du pouvoir (tentative qui échouera), d'autre part les pensions reconnues aux lecteurs du roi, Ronsard, Dorat, Ramus, Cinq-Arbres, le géographe Nicolas Nicolaï, ainsi qu'à ses « artisans » : Léonard Le Limousin, Robert Estienne, François Clouet, et à ses architectes : Baptiste Porcel de Crémone, Bartolomeo, Campy, Jean-Pierre Peloye, travaillant sous la direction de François le Primatice, auteur de la décoration de Fontainebleau et de la chapelle funéraire d'Henri II à Saint-Denis.

La publication des états généraux de l'Épargne encore conservés pour le XVI<sup>e</sup> siècle rendrait de multiples services aux historiens.

---

SEANCE DU 24 MARS 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Latzarus, Blanchard, Chanoine Chabot, Gibelin, Général d'Alauzier, Huc, Antonin, Flaugère, Fauré-Frémiot, Reynaud, Marcel Coulon, Mlle Lavondès, Hubert-Rouger, Dupont, Hutter, Seston, Paradis, Max Vincent ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Latzarus fait une communication du plus vif intérêt sur de récentes rencontres entre intellectuels français, allemands et autres. M. le Professeur Latzarus représentait officiellement l'Université Aix-Marseille, il a présidé plusieurs séances. Le récit qu'il a fait de ces séances comme de toutes les autres, plein de précisions et riche de développements ne pouvait qu'intéresser très vivement les auditeurs de sa communication. Il a ensuite résumé les principales discussions qui se sont déroulées à Spire. Les échanges de vues entre des personnalités si déverses et si autorisées. Le but même de ces rencontres qui était d'esquisser le plan de manuel international pédagogique que certains souhaitaient, ne pouvait être atteint dès ce premier contact. Des cérémonies se sont déroulées et au cours de l'une d'elles, notre confrère a eu l'honneur et la charge de recevoir M. l'Ambassadeur François Poncet.

M. Huc dans une communication qu'il fit ensuite, s'inquiète de la prépondérance que l'action des masses prend sur les directives que l'Elite est seule capable de donner à la marche de notre civilisation.

Et il se demande où nous allons ? La loi du Nombre est une mystique qui selon la parole de Renan, représente une fausse égalité et il craint que l'Elite ne soit étouffée, noyée.

Dans cette conjoncture, le règne de l'or s'installera certainement.

Alors une atmosphère de démagogie se créera, donnant le ton à l'ensemble de la Nation, et le niveau intellectuel de celle-ci rétrogradera dans la confusion et l'anarchie.

---

SEANCE DU 14 AVRIL 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Blanchard, Chanoine Chabot, Baillet, Chanoine Anthérieu, Antonin, Velay, Faure-Frémiot, Huc, Mlle Lavondès, Max Vincent ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'élection de deux membres résidants. Après avoir constaté que toutes les formalités prescrites par le règlement ont été accomplies, le scrutin est ouvert. M. le Chanoine Cantaloube et M. le Colonel de Balincourt sont élus à l'unanimité des membres présents.

M. le Président adresse les condoléances de la Compagnie à M. Lignières à l'occasion du décès de sa mère et à M. Marcel Coulon pour la perte de Mme Coulon. Il donne ensuite lecture d'une lettre de Mme Astruc relative à la publication d'un livre posthume de Jules Borély sur le Maroc.

M. Latzarus fait une communication intitulée : « Le Génie du Christianisme et la seconde classe de l'Institut ». Il justifie d'abord son titre en rappelant qu'après la suppression par la Révolution de l'Académie Française, Napoléon avait en créant l'Institut de France, attribué cette dénomination de seconde classe à la Section qui devait redevenir l'Académie Française. L'Empereur avait chargé cette Compagnie de distribuer des Prix littéraires. Malgré ses dissentiments avec Chateaubriant, sa largeur d'esprit lui avait fait désirer voir couronner le Génie du Christianisme. La seconde classe ne se conforma pas à ce désir. Napoléon s'inclina mais, en manière de représaille, s'abstint de proposer d'autres prix.

M. Latzarus, à l'aide de documents peu connus, donne les raisons par lesquelles les membres de la seconde classe justifiaient leur refus. Il extrait des rapports de nombreux extraits des principaux opposants : Lacroix, l'abbé Merlet, Lemercier, le futur cardinal Maury, Daru, abbé Sicard, etc... Les critiques portent tantôt sur la forme et tantôt aussi sur le fond même de l'ouvrage et laissent apparaître l'influence de l'esprit encyclopédique encore bien vivace.

---

SEANCE DU 28 AVRIL 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Baillet, Fabre, Latzarus, Gouron, Chanoine Bruyère, Velay, Huc, Flaugère, Fauré-Frémiet, Mlle Lavondès, Cabouat, Hubert-Rouger, Seston ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'élection de deux membres correspondants ; sont élus MM. Cavallucci, Directeur de l'Institut Oriental à Naples et Susini, Professeur au Lycée d'Alès.

M. Latzarus dépose sur le Bureau une étude sur Pétrarque par M. Bernero, Président fondateur de la Société vaclusienne des amis de Pétrarque. Il est également déposé en hommage d'un livre posthume de Jules Borély : « Le Maroc au pinceau ». M. Gibelin, grâce à l'obligeance de Mlle Alice Dumas communique quelques pages choisies du Journal de Dono Andriano. Avant d'en donner lecture, M. Gibelin pose la question : Qui est Dono Andriano ? Les jeunes générations ne connaissent peut-être pas son mérite félibréen. Elle s'appelait Mme Adrien Dumas, habitait rue Briçonnet, l'hôtel sur lequel l'Académie a fait apposer une plaque, rédigée par MM. Terrin et Latzarus. Elle fut l'une des muses de Mistral et c'est lui qui lui donna ce nom dont La Forêt a cherché l'origine. Faut-il le croire lorsqu'il cherche un rapprochement avec l'héroïne de 1588 une dame Collanet qui mena la vie dure en Provence aux armées royalistes et fut nommée pour son énergie. Andriano et Mme Adrien Dumas qui de haute lutte sut imposer Mistral à un public prévenu ? Notre regretté confrère Terrin en parla dans un article de la Grande Revue en 1930. Mistral dédia le 3<sup>me</sup> chant de Nerte à Mme Dumas. Dans son salon se réunissaient M. de Gasparin, la marquise de Chastelier, Gustave Goubier, le Général Bertrand, Paul Bruneton, notre confrère Raphel, Georges Maurin, Marieton, Rougé, Magre... C'était un foyer intellectuel dont Mistral était l'âme. Ces souvenirs soulignent l'intérêt du Journal dont M. Gibelin lit des extraits. C'est le récit de la dernière fête de St-Raphaël, cette félibrée dans l'atmosphère de Calendal ; puis celui du triomphe de St-Rémy, les propos du Maître sur Verdaguey, ce jeune paysan espagnol pour qui Mireille fut une révélation. Ce journal révèle une belle âme dévouée à la cause provençale.

M. Bauquier parle ensuite de la découverte à St-Roman, d'une inscription en capitale gothique de haute époque. Notre confrère, approuvé unanimement par la Compagnie, émet le vœu pour que l'abbaye de St-Roman soit classée comme monument historique.



SEANCE DU 12 MAI 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Bauquier, Baillet, Blanchard, Fabre, Marcel Coulon, Antonin, Chanoine Bruyère, Gibelin, Huc, Mlle Lavondès, Hutter, Seston, Lignières, Hubert-Rouger.

Excusés : MM. Latzarus, Brunel, Lacombe.

M. Fabre donne lecture d'une étude consacrée au rôle de l'amiral Brueys, natif d'Uzès, dans la conduite de la flotte de Bonaparte avant la bataille d'Aboukir. Après avoir rappelé les origines de l'expédition d'Égypte, M. Fabre expose les circonstances qui amenèrent Bonaparte à faire désigner par le Directoire l'amiral Brueys pour le commandement de l'escadre chargée d'escorter et de protéger le corps expéditionnaire contre les entreprises possibles de la flotte anglaise. Brueys était sans doute un marin expérimenté, mais son manque d'autorité suffisante et son esprit d'indécision le laissaient au-dessous de la lourde et délicate tâche qui lui était confiée. Il fit de son mieux avec une escadre de valeur contestable, servie par un état-major désuni, manquant de confiance en lui, et par des équipages indisciplinés et mal ravitaillés. Ne voulant pas risquer ses vaisseaux de ligne dans les passes dangereuses commandant l'entrée du Port-vieux d'Alexandrie ; Brueys d'accord en cela avec Bonaparte, après avoir assuré le débarquement des troupes de terre dans les journées du 2 et du 3 Juillet 1798, mouilla son escadre dans la rade mal protégée d'Aboukir la disposant dans un ordre défectueux peu en accord avec ce qu'exigeaient les nécessités militaires, négligeant d'organiser un service suffisant de surveillance dans la croyance où il était que les Anglais ne se risqueraient pas à l'attaquer. Surprise par la flotte de Nelson composée d'équipages jeunes, parfaitement entraînés et disciplinés ne faisant qu'un avec leur chef, un amiral de génie, l'armée navale française fut détruite le 1er Août et Brueys après avoir vaillamment combattu, fut tué à son poste de commandement sur le vaisseau l'*Orient*. Ce désastre privant Bonaparte de l'appui indispensable de sa flotte et coupant ses communications maritimes, laissa le corps expéditionnaire prisonnier dans sa conquête.

Dans un rapport daté du 19 Août 1798, adressé au Directoire, Bonaparte n'hésita pas à rendre Brueys responsable de la catastrophe, l'accusant d'avoir désobéi à l'ordre qu'il lui avait donné dès le 6 Juillet, de rallier Corfou une fois le débarque-

ment terminé et de s'être attardé à Aboukir où la sécurité de l'escadre n'était pas assurée. Accusation injuste dont M. Fabre, avec documents à l'appui, lave la mémoire de Brueys en démontrant que jamais un ordre formel de se rendre à Corfou ne fut donné à Brueys par Bonaparte qui avait de nombreuses raisons de garder sa flotte sur les côtes d'Égypte. Sans doute, le 30 Juillet, du Caire, il recommanda à l'amiral de se retirer à Corfou s'il ne pouvait trouver des passes permettant l'entrée dans le port d'Alexandrie, mais sa lettre ne parvint jamais à destination, l'aide de camp chargé de la porter ayant été assassiné par les Arabes dans sa descente du Nil. Fut-elle parvenue à destination, ce n'eut pas été avant le 8 Août au plus tôt, trop tard puisque le 1er Août avait eu lieu la bataille d'Aboukir. Elle ne pouvait donc rien changer au destin de la flotte. M. Fabre établit ainsi que si l'amiral fut malheureux dans le combat, si certaines négligences peuvent lui être reprochées, du moins il ne s'est pas rendu coupable de désobéissance à l'ordre du général en chef et son honneur reste intact. Ce sentiment fut celui de la postérité et en 1836 quand fut enfin achevé l'Arc de triomphe de l'Étoile élevé par Napoléon à la gloire de ses armées, le nom de Brueys fut inscrit sous l'une des arcades du grandiose monument au nombre de ceux des généraux qui avaient bien servi l'Empereur en même temps qu'ils servirent bien la France.

---

SEANCE DU 26 MAI 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Fabre, Marcel Coulon, Gouron, Blanchard, Gibelin, Chanoine Bruyère, Général d'Alauzier, Mlle Lavondès, Hubert-Rouger, Huc, Brunel, Dupont, Hutter, Seston, Max Vincent, Colonel De Balincourt ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président prend la parole pour souhaiter la bienvenue à M. le Colonel de Balincourt :

« Monsieur et cher confrère,

Mes fonctions éphémères de Président de notre vieille Académie de Nîmes, une des plus anciennes académies de province, presque contemporaine de l'Académie Française, me valent l'honneur de vous recevoir aujourd'hui au sein de notre Compagnie.

Cet honneur, dont je sens tout le prix, me cause en même temps une satisfaction bien vive.

Je ne me doutais certes pas que cette tâche agréable m'incomberait un jour, lorsqu'il y a 25 ans, le jeune avocat que j'étais fit la connaissance d'un jeune officier qui arrivait d'Allemagne.

Vous étiez, je le sus quelque temps après, venu dans notre ville pour un événement heureux qui devait vous y attacher davantage : vos fiançailles avec Mlle de Régis, d'une ancienne famille provençale et nimoise et sœur d'un de mes plus anciens amis d'enfance.

Nous parlâmes, il m'en souvient, de la Haute-Silésie et des difficultés qu'avait rencontrées son partage entre l'Allemagne et la Pologne. Vous avez su, en quelques minutes, me rendre claire une question qui jusque là me paraissait insoluble et je ne me doutais pas que le complément de ces explications me serait donné en 1948 dans une conférence faite par vous aux bibliophiles nimois.

Depuis cette date, les obligations de votre vie militaire et nos activités différentes nous avaient pendant longtemps séparés, mais je n'ai cessé d'avoir de temps en temps de vos nouvelles par votre beau-frère et je n'en ai eu que plus de plaisir à vous revoir après 1944.

En vous recevant, l'Académie de Nîmes n'a pas l'impression de recevoir quelqu'un d'étranger à elle tant au point de vue national qu'au point de vue nîmois.

Elle a voulu, en effet, honorer en vous à la fois votre mérite personnel et un nom représentant une des plus anciennes familles de cette vieille noblesse française si souvent décriée, mais toujours prête à servir le Pays, en même temps qu'une famille sinon originaire de Nîmes puisque venue de sa Normandie et de son Vexin ancestral, ayant du mois acquis droit de cité dans notre Ville depuis près de deux siècles par suite de son alliance avec la dernière descendante de la famille de Genas.

Elle a voulu, également, honorer une lignée de bons serviteurs de notre vieille France qui ont successivement contribué à sa gloire, tant au point de vue militaire qu'au point de vue social et intellectuel.

Je n'entreprendrai pas, la tâche serait trop longue et je risquerai d'en oublier, d'énumérer successivement tous les membres de cette lignée. Je me contenterai simplement d'en détacher certaines individualités.

Tout d'abord, dédaignant l'ordre chronologique et afin que vous soyez immédiatement à l'aise parmi nous, je parlerai de celui qui vous a immédiatement précédé, qui a été notre confrère pendant 29 ans, que quelques-uns, parmi les plus anciens membres de cette compagnie ont connu et dont ils gardent un souvenir en quelque sorte incubliable : j'ai nommé votre grand-oncle, le Comte Edgar de Balincourt.

Officier de Cavalerie, sorti de St-Cyr en 1854, Officier de Dragons de la Garde Impériale, puis Capitaine de Spahis, combattant de la guerre d'Italie, de 1870, et lors de l'insurrection de la grande Kabylie en 1873, il devait prendre sa retraite en 1883, ayant à son actif 10 campagnes, puis revenir à Nîmes habiter le vieil hôtel dont vous êtes propriétaire et se consacrer uniquement aux cultes des lettres.

Lors de ses obsèques, le 28 Mars 1914, M. le Président Coulon, qui était alors à la tête de l'Académie de Nîmes, devait définir en ces termes la place qu'il tenait parmi nous :

« Je ne veux et ne puis retenir que le lien de respectueuse et cordiale estime par lequel nous étions unis au confrère qui nous donna, avec une scrupuleuse fidélité, les fruits de son labeur, de son érudition, de l'épanouissement de son âge mûr et de sa robuste vieillesse...

« Mais, ajoutait-il, après avoir défini l'évolution de l'œuvre littéraire du comte de Balincourt et cité plusieurs de ses œuvres, si l'érudit excitait au plus haut point notre intérêt quel charme émanait de son exquise courtoisie ! Elle associait

« un mélange de finesse et de parfaite éducation à laquelle  
« l'ornement de l'esprit ajoutait les plus brillantes parures.  
« Depuis plusieurs mois déjà, l'absence de M. de Balincourt,  
« de nos séances où il avait coutume d'apporter une assiduité  
« attentive et savante laissait présager le dénouement fatal.

« Cependant la pensée des ombres qui approchaient ne  
« pouvait émouvoir son âme pieuse et son cœur de soldat. Cer-  
« tes, en ces funèbres cérémonies, il n'est pas possible d'écarter  
« le voile de tristesse que projette toujours l'image de la mort,  
« mais, n'est-il pas permis d'éprouver un sentiment de récon-  
« fort en rendant le suprême hommage à une vie tout entière  
« consacrée au culte de l'honneur ».

Dans une autre partie de ce discours, le Président Coulon, après avoir indiqué qu'après avoir, dans les années qui suivirent sa retraite, consacré son talent littéraire à retracer des épisodes de l'histoire militaire et des portraits de soldats. M. de Balincourt se consacra ensuite plus spécialement à l'étude des mœurs domestiques et des vies de famille, s'exprimait ainsi :

« Combien mélancolique, mais aussi attachante et instructive  
« la tâche qui consiste à faire revivre dans leur cadre antique  
« avec le lot varié de joies et de douleurs qui est celui de  
« l'Humanité, des modestes figures donnant le reflet exact  
« d'une société disparue ».

Dans le cadre de ces recherches, votre grand oncle fit ainsi l'histoire de sa famille et c'est avec lui et, en quelque sorte sous son égide, que je veux évoquer la figure de quelques-uns de ses membres.

Tout d'abord celle du Maréchal Claude Guillaume Testu, marquis de Balincourt, Commandeur de St-Louis, né à Paris, le 18 Mars 1680, mort dans la même ville, le 12 Mai 1770, âgé de 90 ans.

Lieutenant de Mousquetaires à 17 ans, nommé le 9 Mai 1703 Colonel du Régiment d'Artois, à 23 ans, bénéficiant ainsi d'un avancement peut-être un peu rapide, mais les mœurs militaires étaient différentes d'aujourd'hui ; Lieutenant Général en 1734, il participa notamment aux campagnes d'Allemagne sous Villars, à celle de Catalogne, à la guerre de la Succession de Pologne, et fut notamment en 1734, sous le Maréchal de Berwick, opposé à l'armée du Prince Eugène.

Sa nomination de Maréchal de France est de 1746.

Je n'entreprendrai pas de commenter devant vous ses talents militaires, mon incompetence, sur ce point, n'a en effet d'égale que votre compétence. Je me contenterai de souligner les qualités morales et spirituelles du Maréchal.

J'emprunterai pour cela la plume de Madame de Genlis qui l'a connu alors qu'elle était une toute jeune femme et qui s'exprime ainsi : « Je n'ai point connu de vieillard plus intéressant  
« que le Maréchal de Balincourt, mort il y a quelques années à  
« 91 ans. Dans cette longue carrière, sa vie ne fut souillée d'au-  
« cune tâche, il fut toujours pieux, toujours heureux et calme.  
« On contemplait en lui un siècle de bonheur, de gloire mi-  
« litaire et de vertu ».

Il montra, tout particulièrement, les qualités de son âme et son courage pour supporter l'affreuse mort que le Ciel, qui l'avait sauvé des périls de la guerre, lui avait réservée. Il mourut en effet littéralement de faim, son gosier s'étant ossifié et ne permettant plus le passage d'aucune nourriture, même liquide, mais il sut supporter ses tourments avec une admirable sérénité.

Trois jours avant sa mort, dit encore Mme de Genlis, ne parlant déjà qu'avec une extrême difficulté, il aperçut au bout de sa chambre sa nièce, la comtesse de Balincourt, qui pleurait ; il lui fit signe d'approcher et lui dit : « Ma chère nièce, si je  
« pouvais vous faire voir mon âme, vous seriez consolée ».

Le Maréchal séjourna à plusieurs reprises au Château familial de Balincourt, dans le Vexin français, près de l'Isle Adam. Ce château dresse encore aujourd'hui dans le ciel, après bien des vicissitudes, sa silhouette majestueuse. Un autre château, celui de Nesle, appartenant à la famille, situé dans la même région et provenant des Cœuret de Nesle dont vous descendez qui avait été vendu un peu avant 1789 par la famille de Balincourt à M. de Chalon, Ambassadeur du Roi de France au Portugal, n'existe plus à l'heure actuelle, ayant été saisi, vidé de son mobilier, et finalement démoli pendant la période révolutionnaire.

Emile Henriot qui a essayé d'en retrouver la trace et a donné le résultat de ses recherches dans un livre extrêmement intéressant intitulé : « A la recherche d'un Château perdu », décrit entre autres épisodes une expérience d'aérostation qui eut lieu le 1er Décembre 1783, aux environs de ce château. Le ballon monté par le physicien Charles atterrit non loin de là. Il était à craindre que l'expédition se termina mal. Il n'en fut rien, mais ajoute Emile Henriot : « Voyez comme tout s'enchaîne. Savez-vous  
« ce qui serait arrivé si le physicien Charles avait péri au  
« cours de son expédition, au cas où le grand globe eut éclaté  
« en l'air ou pris feu ? Notre poésie serait privée d'un de ses  
« chefs-d'œuvre et Lamartine n'aurait probablement pas écrit  
« le « Lac ». Car M. Charles, sur le tard, n'aurait pu épouser  
« la tendre Julie Bouchard des Hérettes qui ne se fut pas mi-  
« née de consommation auprès d'un aussi vieil époux, n'aurait  
« pas eu besoin d'aller prendre pour se rétablir les eaux d'Aix

« et n'eut pas eu ainsi l'occasion de canoter sentimentalement  
« sur le lac du Bourget avec un beau jeune inconnu qui l'appe-  
« lait Elvire dans ses vers. Puisque Elvire c'est Mme Charles ».

— Une autre figure évoquée par le pieux historien de votre famille est celle de sa grand'mère Louise Augustine Henriette de Genas, fille de Jean-Jacques-Maurice Reinaud de Genas, baron de Vauvert, qui devait épouser le 18 Janvier 1797, pour obéir à un vœu formulé par son père dans sa prison, le baron de Lisleroi, et marié le 17 Février 1824 sa fille unique à Charles-Alexandre-Maurice, marquis de Balincourt, votre arrière grand-père.

Dans ce livre sont évoquées les angoisses de Mlle de Genas et de sa sœur la future marquise de Cabrières, lors de la captivité, puis de la comparution devant le tribunal révolutionnaire de Nîmes de leur père et de leur frère qui devaient finalement être exécutés.

Est citée en même temps la magnifique et courageuse réponse de Maurice Reinaud de Genas à qui on demandait pour se sauver d'abandonner ce dernier nom qu'il avait pris lors de son mariage : « Je ne me suis pas glorifié toute ma vie d'appartenir à la Noblesse pour la renier à ma dernière heure ».

La baronne de Lisleroi mourut en 1867, à 94 ans. Elle avait pardonné mais non oublié car elle ne passait jamais devant l'Esplanade où avaient été exécutés les siens.

Presque à la même époque, au début de la Révolution, une autre de vos aïeules, mère du marquis de Balincourt dont je viens de parler, voulant s'échapper de son château de Champigny, cerné par les révolutionnaires, portant aux bras ses deux enfants en bas-âge, fut arrêtée, incarcérée et mourut en prison de la périte vérole, le 6 Novembre 1793, à la veille de monter à l'échafaud.

Je terminerai cette série d'évocations en parlant de son fils, le Marquis Charles Alexandre Maurice de Balincourt, Officier de Cavalerie, ayant appartenu successivement à la Maison du Roi en 1814, puis en 1815 à la Garde Royale. Il brisa son épée en 1830 comme Lieutenant-Colonel pour ne pas servir la Monarchie de Juillet.

Familier de la Duchesse d'Abrantes qu'il reçut à son Château de Champigny et dont il s'efforça vainement de prévenir la ruine, il devait se retirer dans son Château des Barrinques, devenir Maire de La Motte et Conseiller Général du Canton de Bollène dans le Vaucluse. C'est en cette qualité qu'il devait faire preuve d'un dévouement admirable pendant les inondations de Novembre 1840, sauvant au péril de sa vie un grand nombre des victimes de l'inondation les recueillant chez lui, conduite qui

lui valut la Légion d'Honneur de la part d'un régime qu'il n'avait cependant pas servi.

A ce patrimoine d'honneur et de fidélité au service du Pays dont vous avez hérité, vous avez, Monsieur et cher confrère, ajouté, par votre œuvre personnelle et par l'exemple de votre carrière, une contribution importante.

Né en Novembre 1894, après de bonnes études aux Collèges St-Grégoire à Tours et St-François Xavier à Vannes, vous vous destiniez à l'École Navale. La rigueur de l'examen physique, au point de vue oculaire, vous en a détourné.

Vous vous présentez alors à St-Cyr, mais la guerre éclate au moment des oraux ; envoyé dans un Corps de troupe, vous rejoignez le front, le 17 Janvier 1915, en qualité de sous-Lieutenant au 70<sup>me</sup> R.I.

Envoyé successivement sur les divers points de la ligne de feu, vous êtes blessé en Artois, en 1915, cité en Argonne à la même époque, envoyé à Verdun en 1916, au moment de la ruée allemande.

A la suite d'une attaque française, en Septembre 1917 à la Côte 304, votre bataillon est encerclé sur la rive droite de la Meuse et vous êtes fait prisonnier jusqu'à l'Armistice de 1918. Ce premier séjour en Allemagne, bien qu'involontaire, ne constitue pas moins le début de vos contacts avec la mentalité germanique que vous deviez plus tard approfondir complètement.

La guerre finie, vous reprenez vos études à St-Cyr et ce ne fut pas le plus agréable pour vous et la plupart de vos camarades, officiers venant du front, que de se soumettre à la discipline et aux règlements militaires, sous la direction de chefs éminents mais qui ne comprenaient pas toujours que la guerre et les responsabilités qu'elle entraîne pour des chefs de section et des commandants de compagnie, leur avait donné une personnalité nouvelle qui s'accommodait mal d'un régime peu nuancé.

La Compagnie du Drapeau, à St-Cyr, était, en effet, à cette époque, composée de 159 Légionnaires.

C'est ce que le Général Tannant, Commandant l'École devait dire à M. Poincaré, Président de la République, lors d'une visite qu'il fit à St-Cyr : « Monsieur le Président, je vous présente 800 Officiers et Aspirants appartenant à 4 promotions  
« qui tous ont fait la guerre et dont le plus âgé à 25 ans »,

Ces officiers, aurait-il pu ajouter, anticipant sur la devise de l'École : « Ils s'instruisent pour vaincre » avaient vaincu avant de terminer leur instruction.

Hélas, on ne pouvait prévoir l'avenir. Les bâtiments de l'École de St-Cyr où flottait encore le souvenir de **Mme** de Main-



tenon et de ses pupilles ont été détruits par un bombardement. Seule subsiste la vieille porte portant la mention « Ecole spéciale militaire ». Les traditions ont été reprises et continuées par les St-Cyriens de Coetquidan qui font quelquefois un pieux pèlerinage aux ruines du vieux « bahut ».

Détaché à votre sortie de St-Cyr, au Ministère des Affaires Etrangères, mis à la disposition de la Commission inter-alliée de Gouvernement et de plébiscite de la Haute-Silésie de 1920 à 1922, sous la direction du Général Le Rond, l'occasion vous est offerte d'utiliser la finesse diplomatique que vous tenez de vos origines béarnaises du côté maternel.

C'est, en effet, une lutte de tous les instants, non seulement contre les Allemands qu'il s'agit d'empêcher de brimer les Polonais, mais contre ceux-ci eux-mêmes qui réclament continuellement et cherchent constamment à tirer la couverture à eux et surtout contre nos propres alliés Anglais, Américains, Italiens qui selon des traditions solidement établies et qui ont continué depuis, ne cherchent qu'à nous susciter de nombreuses difficultés.

La flamme de ce brasier incandescent est attisée sans cesse par la présence dans le Pays du Comte Hoenckel de Donnesmark qui intrigue continuellement.

Vous participez ensuite à l'occupation de la Ruhr et faites partie de l'Armée du Rhin jusqu'à cette évacuation prématurée qui devait être à l'origine du réarmement allemand.

Puis, vous occupez divers postes et notamment dans la région fortifiée de Briançon de 1930 à 1932.

Vous entrez à l'Ecole de guerre à cette date et êtes en mesure, pendant deux ans, d'étudier ce haut enseignement militaire au sein duquel s'affrontent déjà deux tendances entre les partisans de la motorisation de l'Armée et ceux de sa stabilisation en l'état de 1918.

Affecté à la sortie de l'Ecole de Guerre à l'Etat-Major de Cavalerie de Lunéville, vous participez avec le grade de Chef de Bataillon, à la préparation de la défense de la Nied, au sud de St-Avoldt.

La deuxième guerre éclate. Vous êtes affecté à l'Etat-Major de la 8<sup>me</sup> Armée, en Novembre 1939 et pouvez constater pendant plusieurs mois les effets déprimants de la drôle de guerre et de la stagnation sur des troupes qui, ainsi que vous me l'avez dit, avaient, lors de la mobilisation, le même moral qu'en Août 1914.

Arrive l'offensive allemande du 10 Mai 1940, les trois-quarts de l'Armée du Général Laure et le Général lui-même sont faits prisonniers. Vous réussissez à vous échapper avec le quatrième quart.

La situation est tragique.

L'ennemi paraît victorieux. Il s'agit d'arracher aux Allemands vainqueurs et aux Italiens qui croient l'être le plus possible du patrimoine français et en raison de vos connaissances particulières des Allemands et de leur langue, vous êtes désigné comme Officier des Commissions d'Armistice.

Tout d'abord à Chalons, en pleine zone occupée, puis à Toulon, en zone libre.

C'est au cours de la première de ces missions que vous avez eu, ainsi que vous m'en avez fait la confiance, la joie de constater les premiers craquements de la machine de guerre allemande et le découragement naissant de son État-Major, malgré ses victoires.

A Toulon, il s'agit de tromper les Allemands, ce qui est assez difficile et de rouler les Italiens, ce qui paraît-il l'était beaucoup moins.

Vous occupez ce poste douloureux mais utile jusqu'à l'occupation de la zone fortifiée de Toulon par l'Armée allemande le 27 Novembre 1942 et assistez au sabotage tragique de la flotte française au sujet duquel le dernier mot n'a peut-être pas encore été dit.

J'ai bien le droit de dire, Monsieur et cher confrère, dût votre modestie en souffrir, que vous avez bien servi le Pays dans ces diverses occasions.

Victime de la dissolution de l'Armée française, vous rentrez alors en retraite à Nîmes, dans le vieil hôtel familial des Genas.

Mais dès que les circonstances le permettent, vous ne tardez pas à vous intéresser à la vie intellectuelle et sociale de notre Cité.

Membre de la Société des Bibliophiles nîmois, présidée par notre distingué confrère, le Colonel Blanchard, vous y avez donné plusieurs conférences sur les questions allemandes qui sont votre spécialité.

Je dirai peu de choses de celles consacrées à la philosophie allemande, cela à cause de mon incompetence sur cette question.

Si les règlements ne s'y opposaient pas, je donnerais la parole à notre confrère, M. Gibelin, pour qui cette philosophie n'a pas de secret. Il assistait à cette conférence et je sais quelle impression profonde elle a faite sur lui.

Pour moi, j'en ai retenu la façon dont vous avez dégagé la cristallisation qui s'est faite de cette âme allemande dont les aspirations peuvent se résumer dans cette phrase : « L'Allema-  
« gne au-dessus de tout ».

Vous nous avez montré ensuite, dans une autre communication, la façon magistrale dont l'Etat-Major de l'Armée Impériale a réussi, après la défaite de 1918, cela avec l'autorisation du Gouvernement social démocrate du Président Ebert, sous la direction d'Hindenberg et de Von Groener à éviter la désagrégation de ses troupes et à les ramener victorieusement dans leur Pays.

Vous nous avez montré, aussi, comment cet Etat-Major a préparé, grâce à Von Sekt et à Noske et malgré les clauses du Traité de Versailles, la reconstitution de la Reichwehr et a fait, en quelque sorte, le lit de l'hitlérisme.

Mais vous nous avez fait toucher du doigt la façon dont cet Etat-Major a été, en quelque sorte, la dupe et la victime de l'homme qu'il avait poussé et dont il pensait tirer les ficelles.

Vous nous avez initié aux dissensions intestines et décrit la lutte entre Von Blomberg et Von Fritch, puis, après la disparition du premier pour raisons conjugales, la lutte entre le dernier et le Fuhrer terminée par la disgrâce de Von Fritch et par sa mort mystérieuse.

Si je reviens ainsi sur vos communications, ce n'est pas dans le but de blesser votre modestie mais c'est afin de souligner l'intérêt que votre présence aura pour l'Académie et tout ce que nous attendons de vous, votre érudition sera un fleuron de plus à ajouter à la couronne de notre compagnie. Mais pour ne pas mettre, néanmoins, cette modestie à une trop longue épreuve, j'arrêterai là, mon cher confrère, ce trop long discours en vous redisant la joie que nous avons à vous accueillir et en vous invitant à accomplir le premier acte de votre vie académique ».

M. De Balincourt prononce le discours suivant :

« Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs,

Les souvenirs de jeunesse sont les plus vivaces : j'ai encore présent à la mémoire l'éloge de votre Compagnie, prononcé en famille, devant moi, 29, Rue des Lombards, pendant les vacances de Pâques de l'an 1907, par le Comte Edgard de Balincourt, mon grand-oncle. Ceux qui l'ont connu — et il en est parmi vous — peuvent imaginer la chaleur avec laquelle il s'est exprimé

C'est vous dire que, plus qu'homme au monde, je suis confus de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant parmi vous : je vous demande d'accepter mes remerciements.

Depuis 43 ans, je suis donc au fait de l'agrément de vos réunions et de la nature de votre activité : rien de ce qui est

humain ne vous est étranger. Que ce soit, Art, Histoire, Archéologie, Droit, Stratégie, Belles-Lettres, que sais-je encore ? Je me promettais, à la réception de la lettre de votre Secrétaire Perpétuel, de vous suivre modestement sur tous ces terrains, au risque de m'essouffler. Mais nul ne m'avait dit que vous vous adonniez aux sciences occultes, et là, je proclame ma totale incompétence.

Quel nom donner à cet Art, à cette Science, à ce je ne sais quoi, dont les merveilleux effets viennent de vous apparaître ? Vous avez vu votre Président ouvrir un dossier vide — le mien — et, sous le jeu de ses subtiles incantations, ce dossier s'est rempli, s'est gonflé, s'est dilaté au point, qu'un court instant je n'ai plus considéré comme un paradoxe ma présence parmi vous. Ce péché d'orgueil a été bref. Echappé à l'influence du magicien, je me suis ressaisi et mes sentiments sont redevenus ceux qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être : Reconnaissance, Joie, Appréhension aussi. En fait, nous avons été audacieux, vous, en m'ouvrant les portes de votre Cénacle, et moi, en ne m'opposant pas à ce projet : voici l'heure de l'expiation.

La tradition exige — je le savais — qu'avant de prendre place à votre banquet, le nouvel arrivé paie son écot : il vous faut donc m'entendre et je dois parler. Vous avouerais-je que j'ai songé à reculer cette échéance ? Vous m'auriez, à bon droit, reproché mon manque d'empressement, tandis que j'aurais prétexté cette crainte révérentielle dont il est parlé dans notre Code Civil, que le Législateur considère, m'a-t-on dit, comme un trouble possible de la volonté, sans y voir toutefois une cause de nullité des contrats.

Une autre considération est intervenue, jetant bas ce léger échafaudage de faux-fuyants qu'avait édifié ma mollesse. Il me faut vous remercier, ce que je ne ferai jamais assez. Il m'incombe aussi d'évoquer devant vous les mérites de celui à qui je succède, sans prétendre à le remplacer : c'est là un devoir à l'égard du Général Nayral de Bourgon, et ce devoir, il me tarde de l'accomplir.

\*  
\*\*

Le Général Nayral de Bourgon appartenait à cette génération d'Officiers nés aux alentours de l'« année terrible » : pour eux, la question de l'Alsace et de la Lorraine ne pouvait être résolue que par la restitution. Ces officiers, par leur travail, leur activité physique et intellectuelle, leur valeur morale, ont, en dépit de bien des obstacles, fait l'armée de 1914.

Entré à Saint-Cyr à 18 ans en 1880, à St-Cyr comme son grand-père en 1809, comme son père en 1835, comme son frère en 1878, l'élève-officier de Bourgon y est apprécié. Le Sous-

Lieutenant de 20 ans — cadet d'un an de ses recrues — fait en temps de paix une carrière honorable : Garnisons, Ecole de Guerre, Etat-Major, Commandements. En Août 1914, nous le trouvons Lieutenant-Colonel depuis deux ans, Chef d'Etat-Major du Général Coutanceau, Gouverneur de Verdun. C'était un homme vigoureux, entraîné, hardi cavalier, prêt à entrer en campagne à tout moment.

Le suivre pas à pas entre le 2 Août 1914 et le 11 Novembre 1918 exigerait plus de temps que ne m'en accordent aujourd'hui vos traditions.

Ses fonctions à la Mobilisation et pendant la bataille de la Marne auprès du Gouverneur de Verdun permettraient de mettre en valeur ses qualités de prévoyance, d'ordre et de méthode. Mais il a surtout donné sa mesure dans le Commandement, qui convenait mieux à ses aptitudes, à ses goûts, à son tempérament.

Tandis qu'à partir de Février 1915, il mène avec brio les combats d'une brigade aux Avant-Postes de Verdun, ses qualités d'instructeur sont remarquées, et lui font confier, en outre, un cours de Sous-Officiers, à la Caserne Chevert à Verdun. Les résultats obtenus sont incontestables, ses mérites sont reconnus, et, le 23 Janvier 1916, le Lieutenant-Colonel de 1914 est mis à la tête de la 3<sup>me</sup> Division d'Infanterie : il ne devait la quitter qu'à Spire, trois ans après jour après jour, soit le 23 Janvier 1919, Général de Division, avec une Croix de Guerre témoignant de ses quatre citations.

Commander une Division d'Infanterie en Campagne nécessite un ensemble de dons réservés à une élite.

Lorsque le Général de Division reçoit sa mission, il importe qu'il étudie minutieusement son terrain. Il doit en même temps se renseigner sur l'adversaire. Connaissant sa mission, son terrain, ses moyens, l'ennemi, appliquant à ces différents éléments les facultés habituelles de raisonnement, de jugement, il élabore son idée de manœuvre et la traduit par des instructions à son Etat-Major, à charge pour ce dernier d'en poursuivre la réalisation. Il va de soi que, s'il ne veut pas être surpris par les événements, il lui faut imaginer les différentes péripéties de la bataille, préparer son esprit aux parades et en tenir compte pour la mise en place de ses dispositifs successifs.

A quelle maîtrise de son Art ne doit-il donc pas parvenir pour obtenir de chacun le maximum, en évitant les pertes et l'usure prématurée ?

Il ne lui faut pas perdre de vue que la Cavalerie, arme aux possibilités multiples, est aussi une arme de luxe au sang chaud, dont l'ardeur aux phases initiales du combat doit être plus réfrénée qu'éperonnée, sous peine d'éprouver de lourds regrets ultérieurs.

Il doit savoir tirer toutes leurs ressources de l'Artillerie et du Génie, armes savantes qui seraient de bien faible rendement si leurs qualités intellectuelles éminentes n'avaient toujours pour support une égale valeur morale.

Afin de suivre le déroulement du combat, il ne doit rien ignorer des possibilités de ses moyens de transmission.

Il doit enfin savoir manier cette arme dont l'avance ou le recul signifie victoire ou échec, cette arme des aptes à rien mais des bons à tout, cette arme qui est le reflet de la France et dans laquelle la France se reconnaît, je veux dire : la fragile, la sensible, la toujours souffrante, la courageuse et respectable Infanterie.

Tant que dure « ce drame effrayant et passionné », le Général doit et diriger et vivre le combat, savoir au moment opportun faire comprendre à ses exécutants qu'il connaît leurs besoins et participe à leurs efforts. D'où le dosage si délicat entre sa présence au Poste de Commandement, présence indispensable à la conduite du combat et sa présence partout où il est nécessaire de voir et d'être vu, présence indispensable au maintien du moral.

L'heure vient enfin, après des jours dont les minutes semblent des semaines, où cette dizaine de milliers d'hommes pourra manger chaud, étancher sa soif, rattraper les nuits sans sommeil.

Pendant cette période de résurrection, le Général de Division devra, plus que jamais, être vigilant. Il devra faire appel à tout son tact, à toute sa psychologie pour surmonter la crise morale latente. Les renforts arriveront qu'il faudra assimiler et cette grande unité, à nouveau à effectifs pleins, il lui faudra à nouveau l'instruire, profitant de l'expérience des dernières batailles, et prévoyant les problèmes dont les batailles futures demanderont la solution. Car, a dit le Maréchal Pétain, « Le Chef est avant tout l'instructeur de sa Troupe », tandis que le Maréchal Foch enseignait à l'École de Guerre que « sur le champ de bataille, on fait ce que l'on peut pour appliquer ce que l'on sait et que, dès lors, pour y pouvoir un peu, il faut savoir beaucoup et bien... La Victoire est aux Armées qui manœuvrent, c'est-à-dire qui sont les plus instruites ».

Ces leçons n'avaient pas été perdues pour le Général de Bourgon. Mais, sans discipline, pas d'instruction militaire possible. « J'ai toujours été, écrit-il dans ses souvenirs, un apôtre intransigeant de la discipline. — La discipline ne s'obtient nullement par les punitions : elle résulte d'un ensemble de mesures concordantes, qui maintiennent la Troupe, presque sans qu'elle

s'en doute, dans une ambiance d'ordre, d'obéissance et de respect. — Les punitions n'en sont pas moins nécessaires pour mâter les natures rebelles... ».

Qui ne ferait sienne une pareille conception de la discipline? Dans la pratique, chacun, tout en comprenant la nécessité et en l'admettant, a une tendance certaine à l'approuver surtout pour les autres. Il faut donc, puisque rien ne peut se faire sans elle, que le Chef sache en rendre le joug aussi léger que possible.

L'un d'entre vous, qui a eu l'honneur enviable de servir sous les ordres du Général de Bourgon, est prêt à témoigner de sa sagacité et de sa pénétration de l'âme de la troupe ; elles étaient telles, qu'il a pu, en quelques prises de contact transformer la vie intérieure même de tout un régiment.

Le hasard des affectations avait amené le 117<sup>me</sup> territorial de Nîmes à faire partie de la 3<sup>me</sup> Division d'Infanterie : il se sentait quelque peu égaré dans les brouillards de Lorraine, au milieu de compagnons d'armes à qui manquait d'avoir jamais subi l'influence de lumière et d'harmonie de la Fontaine, de la Tour Magne, des Arènes et de la Maison Carrée. Quelques gestes et quelques paroles suffirent au Général de Bourgon pour faire de ces braves, qui n'étaient plus des jeunes gens, une véritable unité de Combat.

L'instruction militaire de la troupe et des Cadres a été la préoccupation constante du Général de Bourgon. Les résultats ont été à la mesure de ce souci. Partout où sa 3<sup>me</sup> Division, restée célèbre sous le nom de « La Grenadière », avec comme devise « Qui s'y frotte, s'y brûle » a été engagée, à Verdun, sur la Somme, en Argonne, en Champagne, elle n'a enregistré que des succès, endeuillés par des pertes relativement très faibles.

Quelle récompense pour son Chef, qui pouvait, en outre, se glorifier d'avoir traversé sans dommage la tempête morale de 1917 !

Le 17 Novembre 1918, lorsque La Grenadière, quittant Lunéville, franchit dans l'allégresse l'ancienne frontière :

Le 51<sup>me</sup> Régiment d'Infanterie était porteur de la fourragère jaune ;

Le 272<sup>me</sup> Régiment d'infanterie avait la fourragère jaune et une citation supplémentaire ;

Le 87<sup>me</sup> Régiment d'infanterie et le 17<sup>me</sup> Régiment d'artillerie avaient la fourragère verte.

\*

\*\*

A partir du 17 Novembre 1918, commence ce que j'appellerais volontiers la partie diplomatique de la carrière du Général De Bourgon.

Tant en Alsace qu'en Rhénanie, que, plus tard, à l'Armée d'Orient, où il succèdera au Maréchal Franchet d'Espérey, ses qualités de tact, sa culture, sa courtoisie, son habitude du monde, feront qu'il dominera les situations les plus complexes et parfois les plus graves.

Que les circonstances le mettent en contact, sinon en conflit, avec des diplomates, des généraux ou des amiraux de toutes les nationalités, avec des Grecs, des Turcs, des Bulgares, des Serbes, avec des représentants de toutes les religions, avec Mackensen, avec Wrangel, partout et toujours, nous le voyons avec sang-froid, avec force et aussi avec grâce, démêler les écheveaux les plus embrouillés d'intrigues et d'intérêts. On ne peut lire d'ailleurs, les pages de ses Souvenirs ayant trait à cette tranche de sa vie, sans admirer la perspicacité de ses jugements sur l'avenir de l'Europe et notre propre avenir.

Rentré en France au début de 1921, le Général de Bourgon se vit confier le Commandement de la 40<sup>me</sup> Division d'Infanterie à Châlons-sur-Marne. Il s'apprêtait à jeter l'ancre avant la retraite définitive quand, en Janvier 1922, l'attitude de l'Allemagne nous ayant obligés à intervenir, la 40<sup>me</sup> Division fut désignée pour renforcer les effectifs de l'Armée du Rhin dans la Rhur.

Ce fut pour le Général de Bourgon la dernière occasion de montrer aux Allemands une grande Unité française victorieuse, bien commandée, bien tenue...

Le 10 Juillet 1924, il était fait Grand'Officier de la Légion d'Honneur. Le lendemain, atteint par la limite d'âge, après quarante quatre ans de services ininterrompus, le Général Nayral de Bourgon se voyait, comme nous le lisons dans ses Souvenirs « condamné à devenir pour la première fois un citoyen actif, un électeur, un éligible ».

C'est ainsi que vint s'installer à Nimes, pays de sa belle-famille, ce sexagénaire robuste, sur qui les dix années écoulées depuis Août 1914 avaient passé sans laisser de traces. Quelques mois après son arrivée, il prenait séance à l'Académie et suivait de près ses travaux. Pendant un quart de siècle, l'ancien Commandant de la « Grenadière » devait mener une vie toute de bien, partageant ses studieux loisirs entre la rédaction de ses « Souvenirs », ses obligations mondaines et familiales, les soins à son Mas de Maillaud, près de Tarascon, mais réservant le meilleur de son temps à la Croix-Rouge de Nimes, dont il prit la présidence à la mort du regretté Général d'Entraigues. Les épreuves subies par la France pouvaient l'attrister, mais non pas



entamer sa confiance. Les dernières années de sa vie demeurent des exemples de sérénité devant la souffrance et de sentiments chrétiens devant la mort.

\*  
\*\*

Arrivé au terme de cette allocution, j'ai conscience d'avoir contracté à votre égard une nouvelle dette. Laissez-moi vous remercier d'avoir donné au Chef de Section d'Infanterie de vingt ans que j'étais lors de ma première montée en ligne, l'occasion de rendre hommage à ce personnage, malgré tout, un peu lointain qu'était pour lui le Général de Division. Laissez-moi vous dire mon émotion d'avoir pu évoquer ces années de sacrifices et de gloire qui constituent pour les hommes de mon âge la trame de leur jeunesse, et aussi tous ces souvenirs grâce auxquels, à l'heure actuelle, malgré les angoisses et les désillusions, on se refuse à désespérer.

Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs,

L'investiture dont je suis l'objet procède essentiellement d'un acte de confiance gratuite à mon endroit. Soyez assurés que j'apporterai à l'Académie ma bonne volonté et le respect des choses de l'esprit. Suivant la voie que m'ont frayé M. de Baligncourt et le Général De Bourgon, j'y apporterai mon affection pour Nîmes, son passé, ses monuments, ses maisons et le désir de servir ma Cité. J'y apporterai enfin la résolution de contribuer au maintien d'une vie locale française, non pas d'une vie locale frelatée, mélange suspect de démagogie, de mercantilisme et de cabotinage, mais d'une vie locale authentique, pure et profonde, celle du poète : « J'aime ma maison plus que ta maison, j'aime mon village plus que ton village et la France au-dessus de tout ».

L'Académie entend ensuite une communication de M. Hubert-Rouger, sur les Gardes Nationales à Nîmes en 1830. Lors des élections des 12 et 19 Juillet 1830, les succès libéraux suscitaient l'enthousiasme des uns et les rancœurs des autres ; cependant nul incident n'était à prévoir. Ce furent les événements de Paris qui créèrent l'agitation à Nîmes. Le 30 Juillet se formèrent quelques rassemblements sur les boulevards. Le préfet Hermannet, la municipalité durent cependant prêcher le calme à des manifestants de Bourgades et de la Bouquerie qui échangeaient des coups de pierres. A l'annonce de la lieutenance du Royaume au Duc d'Orléans les deux cercles des notables affichèrent un appel à l'union, appuyé par le Maire De Chastellier et le Préfet. Les deux partis restant en présence, l'Abbé Bonhomme Curé de Saint-Charles et le Pasteur Tachard s'efforcèrent de calmer les esprits. Le 7 Août, Chabaud-Latour demande des

troupes pour prévenir les troubles. Ceux-ci éclatèrent le 15 Août et jours suivants entraînant deux morts et quelques blessés ; la situation s'aggrave le 29 et on se prépare au combat : ce fut la journée néfaste du 30 Août. Les Gardes Nationaux de la Vau-nage (Calvisson, Aigues-Vives, Gallargues, Vauvert) au nombre de 3.500 font leur entrée à Nîmes. M. Hubert-Rouger explique comment à la suite de pourparlers du colonel Lascours avec l'abbé Bonhomme et du renforcement de la garnison de Nîmes les Gardes Nationaux regagnèrent leurs foyers après un défilé sur le tour de ville. Dans sa séance du 4 Septembre 1830, le Conseil Municipal décida d'offrir un drapeau tricolore à chacune des communes qui avaient envoyé les gardes nationaux.

---

SEANCE DU 9 JUIN 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Des Guerrois, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Fabre, Velay, De Balincourt, Docteur Paradis, Docteur Baillet, Brunel, Hutter, Hubert-Rouger, De Montaut-Manse, Chanoine Chabaud, Mlle Lavondès, Latzarus, Huc, Seston, Coulon, Vincent, Antonin, membres résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. le Colonel Blanchard, Bauquier.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Fauré-Frémiét, membre résidant par laquelle celui-ci fait part à la Compagnie du décès de sa belle-mère, Mme Felon et tenant le fait que par suite de ce décès il ne pourra plus, pense-t-il, faire des séjours à Nîmes, offre sa démission de membre résidant, demandant à être muté dans la catégorie des membres non-résidants.

La Compagnie, après avoir chargé son Président d'exprimer à M. Fauré-Frémiét ses plus vives condoléances, décide, à la majorité de surseoir à statuer sur cette demande jusqu'en Octobre, espérant que d'ici-là, M. Fauré-Frémiét aura trouvé un logement lui permettant de continuer à résider à Nîmes.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de M. Gaston E. Broche, secrétaire perpétuel de l'Académie Racinienne, relative à la prochaine session de cette Académie.

M. le Président dépose sur le bureau deux ouvrages :

Le premier de M. Leroi-Gourlan, intitulé : « Les Fouilles Préhistoriques ».

Le deuxième, un recueil de poèmes de Mme Elisabeth Martin-Guis, préfacé par M. le Docteur Baillet, intitulé : « De l'Aurore au Couchant ».

MM. Brunel et Coulon veulent bien accepter de faire le compte-rendu de ces deux ouvrages, lors d'une séance ultérieure.

La parole est ensuite donnée à M<sup>e</sup> de Montaut-Manse qui entretient la Compagnie de la vie et l'œuvre de Joseph d'Arbaud. Il indique dans quelles conditions il a connu le poète et décrit l'évolution de son talent, médiocre au début pour s'élever ensuite au point d'égaliser les plus grands poètes de langue provençale et française surtout après qu'il a connu la maladie et la douleur.

Il pose ensuite la question de l'œuvre du félibrige et de son avenir ainsi que de celui de la langue et de la littérature

provençalé, soulignant le scepticisme de Mistral à ce sujet, exprimé dans le « Poème du Rhône ».

M. le Président remercie l'orateur de sa brillante communication exprimant le vœu qu'elle soit suivie de beaucoup d'autres.

Une discussion s'engage ensuite sur l'avenir du Provençal à laquelle prennent part MM. Latzarus, Coulon, Seston, Fabre, Bosc, Brunel, Lacombe et Des Guerrois.

M. Seston rend compte ensuite d'un des derniers ouvrages parus relatif à Pétrarque et pose la question de la nature de l'amour de Pétrarque pour Laure, problème souvent posé et jamais résolu.

La séance est ensuite levée à 19 heures.

---

SEANCE DU 23 JUIN 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Des Guerrois, Président.

Étaient présents : MM. le Docteur Baillet, Brunel, Bauquier, Chanoine Bruyère, Docteur Paradis, Docteur Cabouat, Dupont, Gouron, Fabre, Flaugères, Hubert-Rouger, Velay, Chanoine Chabaud, Gibelin, Huc, Chanoine Anthérieu, Hutter, Antonin, Docteur Max Vincent, Colonel Blanchard, Chanoine, Cantaloube, membres résidants.

Excusés : Mlle Lavondès, MM. Lacombe, Bosc, Seston, Lazarus, De Balincourt, Docteur Reynaud, Lignières.

Après que le Président ait exprimé les condoléances de l'Académie à M<sup>e</sup> Lacombe, au sujet du deuil cruel qui vient de le frapper par suite du décès de Mme Lacombe, il est procédé à la réception de M. le Chanoine Cantaloube.

Le Président s'adresse à ce dernier en ces termes :

Monsieur le Chanoine,

« Je suis particulièrement heureux que les circonstances, et, l'honneur que mes confrères m'ont fait en m'élisant à la présidence, me valent celui de vous recevoir parmi nous en ce jour.

Si vos obligations sacerdotales et professionnelles ne vous avaient, jusqu'à ces dernières années, tenu éloigné de Nîmes, vous auriez été des nôtres depuis longtemps.

Votre place était marquée parmi nous tant par votre réputation d'érudit que par les nombreux travaux justifiant cette réputation que l'hommage qui vous est rendu aujourd'hui ne fait en quelque sorte que consacrer.

Vous appartenez, Monsieur le Chanoine, à une ancienne famille cévenole, profondément attachée au sol natal et à ses traditions.

Né à Saint-Laurent-le-Minier, en 1877, vous avez eu très jeune, à l'âge de 9 ans, la douleur de perdre votre père emporté par une mort subite.

Il laissait un foyer dans la désolation composé d'une veuve, encore jeune, et de trois garçons dont vous étiez le deuxième.

Il vous restait heureusement votre mère, femme de cœur et de volonté, qui sut, par son travail et son courage, remplacer son mari absent et venir à bout de cette tâche difficile qu'est pour une femme seule l'éducation de trois garçons.

Tandis que l'aîné, plus âgé, a embrassé un métier dans lequel il réussit à se créer une situation honorable, elle s'occupa à diriger, suivant leurs vocations respectives, les deux plus jeunes dont le dernier devait embrasser et illustrer la profession médicale qu'il devait considérer lui aussi comme un sacerdoce.

Vous ne serez pas surpris, Monsieur le Chanoine, pas plus que ne le seront mes confrères, qu'au seuil de ce discours de réception, je parle du docteur Cantaloube.

Ce faisant, je ne m'écarterai pas de la tâche qui m'incombe et ne ferai, au contraire, que la mieux remplir car, s'il n'avait pas été emporté prématurément par une maladie implacable, le docteur Paul Cantaloube serait devenu, j'en suis sûr, membre de l'Académie de Nîmes.

Comme l'a dit excellemment le docteur Revel, dans l'ouvrage qu'il lui a consacré :

« Notre confrère a honoré, par ses exceptionnelles qualités  
« et par le sentiment élevé de ses devoirs, la profession de  
« médecin de campagne qu'il a d'abord exercée. C'est comme  
« tel qu'il s'est imposé à l'admiration de tous. Son nom reste  
« intimément lié à celui de la fièvre de Malte dont on ne parle,  
« en France, que depuis ses travaux : on ne saurait assez le  
« dire ».

Après avoir, dans une autre partie du même ouvrage, décrit avec quelle conscience et quelle finesse d'observation, le docteur Cantaloube savait étudier la maladie afin de mieux la dépister et la combattre et dit quelle était sa grande pensée : créer à Nîmes un centre de neurologie médico-chirurgicale, le docteur Revel concluait ainsi :

« La mort a éteint une intelligence de flamme qui, par-  
« tout où elle s'est portée a jeté un éclat lumineux qui a été  
« pour tous, médecins et malades, un incomparable bienfait.  
« Soyons fiers d'avoir compté parmi nous un tel homme ».

Ces qualités d'observations, d'ardeur au travail, de conscience et de désintéressement qui caractérisaient votre regretté frère, je les retrouve Monsieur le chanoine, au même degré chez vous.

Il suffit pour s'en rendre compte de parcourir votre curriculum vitae :

Ordonné prêtre en 1901, étudiant aux Facultés catholiques de Lyon, licencié es-lettres en 1903, vous ne tardez pas à être nommé par l'autorité diocésaine professeur au Petit Séminaire de Beaucaire.

Vous êtes chargé de la classe de troisième de 1903 à 1907, de celle de philosophie de 1907 à 1927, et devenez Supérieur de cet établissement en 1929 pour demeurer à sa tête jusqu'en 1943

La plus grande partie de votre vie sacerdotale a donc été consacrée à l'enseignement des candidats au Sacerdoce ; tâche d'autant plus noble qu'elle est plus utile à une époque où le matérialisme ne cesse de s'attaquer à la religion qu'il voudrait voir disparaître pour édifier sa morale sans Dieu ou plutôt son absence de morale ; et où la cherté croissante de la vie et la difficulté d'assurer au Clergé, un minimum vital bien inférieur à celui dont on nous parle chaque jour, risque d'inquiéter les familles et d'inquiéter les candidats, incomplètement pénétrés des paroles du Christ : « Mon royaume n'est pas de ce monde ».

L'enseignement religieux et les travaux de recherches historiques, telles sont, Monsieur le Chanoine, les deux tâches qui vont se partager votre vie.

Mais au cours de la période dont je viens de parler, il y a eu aussi la guerre de 1914-1918, *celle qui devait être la dernière des guerres.*

Là encore, un rapprochement m'est imposé par les circonstances entre l'attitude de votre frère et la vôtre.

Dans les deux cas, même esprit de conscience et de ferveur patriotique. Vous êtes volontaires l'un et l'autre.

Lui pour l'Armée d'Orient : aux Dardanelles, à Seddul-Bar et à Moudros, et, après une évacuation nécessitée par son état de santé, une deuxième demande de repartir au front étant formée, il est envoyé sur le front de la Somme, en 1916.

Vous, dans une ambulance du front qui vous permet, à ce titre, de participer à cette même bataille de la Somme, et plus tard, en Juin 1918, de recevoir la Croix de Guerre, à la suite des opérations au Nord de Soissons :

« On étouffe, dans la cité des livres, vous écrivait le docteur en réponse à une lettre où vous lui décriviez un *marmitage soigné, j'ai besoin d'air !* ».

Vous êtes cependant, dès votre démobilisation, revenu dans cette cité des livres dont vous avez contribué, dans de larges proportions, si j'en juge par le nombre de vos travaux, à augmenter le nombre d'édifices.

Votre œuvre est, en effet, considérable : 4 articles dans la revue du Midi, de 1905 à 1913 : l'Apostolat féminin dans la primitive Eglise, les romans de Reynes-Montlaur, la Chapelle de St-Michel d'Aujau, une Affaire de trésor au XVI<sup>me</sup> siècle.

4 articles dans la « Voix du Midi » : La Marquise de Ganges, l'Archéologie chrétienne, la Poésie pure et des Extraits de votre carnet de route : l'Offensive de Mai 1918 vue d'une ambulance.

De très nombreuses communications au Comité de l'Art Chrétien consacrées au sujet les plus divers depuis l'existence

du fameux évêché d'Arisitum jusqu'aux origines chrétiennes de Nîmes et au prélude de la révolution dans un village cévenol.

Je n'ai pas la prétention de tout énumérer, je serais certain d'en oublier et des plus intéressants.

Je me contenterai de faire une remarque : votre œuvre a ceci de caractéristique, qu'elle est presque uniquement consacrée à l'Histoire et que malgré plusieurs exceptions, la plupart des études qui la composent ont pour objet l'historique des événements qui se sont passés dans les Cévennes et spécialement dans les environs de votre pays natal de St-Laurent-le-Minier.

Vous montrez ainsi essentiellement cet amour de la petite patrie sans laquelle on ne peut véritablement aimer la grande.

Je n'ai pas la prétention d'analyser tous ces travaux.

Indépendamment du fait que le temps me manquerait et que je risquerais de dépasser le cadre dans lequel je dois me maintenir je ne saurais, sur certains points, vous commenter et vous suivre avec la compétence suffisante.

Je me contenterai simplement de retenir trois de ces travaux, très différents l'un de l'autre et qui me paraissent représenter trois aspects de votre talent.

Tout d'abord, votre étude sur l'Apostolat féminin dans la primitive Eglise, paru en 1905 dans la « Revue du Midi » et qui est complété par l'étude parue dans la même revue en 1908 sur les Romains Evangéliques de Mme Reynes-Montlaur.

Deuxièmement votre étude sur St-Baudile, martyr de Nîmes enfin, un ouvrage tout à fait différent, d'inspiration purement religieuse, et je dirai même mystique, parue en 1943, à la Librairie Aubanel, sous le titre « Elévations ».

Dans le premier ouvrage, vous soulignez comment à côté des apôtres et de leurs successeurs, les femmes ont été les meilleures prosélytes du Christianisme naissant. Je ne puis faire mieux, sur ce point, pour démontrer l'intérêt de votre analyse que de vous citer textuellement :

« Supposons, en effet, dites-vous, une femme sortant d'une  
« assemblée chrétienne, secouée par le souffle de miracle qui  
« soufflait sur le pas des Apôtres, riche déjà des dons mysté-  
« rieux que Saint Paul nous décrit : Imaginons-là, racontant  
« à des gens de son monde, âmes éprises comme elle de mys-  
« tère et de surnaturel, les merveilles qu'elle a vues et la doc-  
« trine étonnante qu'elle a entendue, multipliez ces hum-  
« bles et ardents Apôtres dans les pauvres quartiers de Rome,  
« dans les immeubles familiaux d'esclaves et jusque dans la Mai-  
« son des César ; nous aurons un des secrets de l'expansion ra-  
« pide du Christianisme dès le dernier tiers du premier siècle ».



Dans le même ordre d'idées et dans votre commentaire des romans de Reynes-Montlaur, vous analysez ou plutôt vous montrez la façon magistrale dont est dépeinte par l'auteur la lutte qui se livre, dans le cœur du Rabbi Gamaliel, entre ses traditions ancestrales et son attirance vers le Christ...

Dans votre étude sur Saint-Baudile, vous traitez un sujet différent bien qu'il s'agisse là encore avec plusieurs siècles d'intervalle des origines du Christianisme, mais je tiens essentiellement à en parler, car cette étude me paraît caractéristique de la méthode que vous employez dans vos recherches historiques.

Comme le dit Monseigneur Girbeau dans la préface de ce livre : « Le travail était à reprendre par la base. Mais il y fallait l'ouvrier. Vous avez été celui-là. Votre vaste culture historique, votre longue fréquentation des archives, votre habileté à décortiquer les documents les plus touffus vous paraient à cette œuvre délicate. Vous y avez parfaitement réussi ».

« D'aucuns trouveront peut-être que votre main a été un peu sévère et votre émondage des Actes trop rigoureux. Mais nous sommes les fils de la lumière et la vérité doit l'emporter sur le sentiment. Un grain de vérité historique vaut plus qu'une moisson de légendes. La vérité nourrit la piété. La légende l'amuse et la divertit; elle ruine souvent aux yeux des ennemis de notre Foi, la solidité de nos croyances ».

Appliquant, en effet, une méthode rigoureuse de critique historique, vous avez délibérément écarté tout ce qui ne vous paraissait pas rigoureusement authentique et vraisemblable, ainsi les Actes des Bollandistes et les Actes Orléanais.

Vous vous inscrivez en faux contre la qualité de soldat attribuée au martyr basée sur une fausse interprétation des Actes qui disent simplement qu'il fut un glorieux soldat du Christ.

Vous admettez le bien fondé de la tradition en ce qui concerne le lieu de l'exécution, mais vous rejetez tous les prodiges plus ou moins supposés qui auraient accompagnés cette exécution. Vous posez, sans la résoudre, la question de sa sépulture qui eut lieu par les soins de sa femme, grâce, dites-vous, probablement à la complicité des peu nombreux chrétiens qui se trouvaient à Nîmes.

Telle que vous la dégagez, la figure de Saint-Baudile, apparaît exempte de tout embellissement dû à l'Hagiographie, mais elle paraît d'autant plus virile lorsque vous nous décrivez sa fière attitude en présence de la foule païenne et le courage de ses déclarations en même temps que son souci d'observer la prudence et la discrétion recommandées aux premiers chrétiens par leurs chefs.

En ce qui concerne la question des reliques, vous nous décrivez leurs vicissitudes à travers les âges, leur invention en 1517 leur destruction en 1563, celles actuellement vénérées provenant d'un don fait en 1691, par une paroisse du diocèse de Montpellier au Prieur de Saint-Baudile.

Mais comme vous le dites dans votre conclusion : « La hache du bourreau a beau lui trancher la tête : le témoignage suprême reste celui du sang, qui est sa suprême leçon par delà les âges.

« Ses reliques ont disparu, qu'importe ! Les vrais reliques d'un Saint, d'un Martyr, ce sont sa force d'âme, ses exemples, sa fidélité à sa Foi, malgré tout, malgré la Mort ».

\*  
\*\*

Je veux maintenant parler, bien que trop brièvement à mon gré, mais le temps me presse, du dernier des ouvrages que j'ai cités intitulé : « Élévations ».

Ainsi que je l'ai dit : dans ce livre, on sent vibrer profondément votre âme de croyant et votre âme de prêtre et son souffle est si puissant et si communicatif que nous vibrons avec elle.

Ce livre est en réalité un commentaire d'un certain nombre de passages de la Bible et de l'Évangile, passages dont vous tirez les conséquences mystiques.

Je me contenterai de citer la magnifique définition que vous donnez de la prière : « La prière est une ascension, la fumée qui monte est son symbole mais la fumée ne peut monter et monter droit qu'en air calme. Il faut du calme à l'âme qui prie.

« Jésus, quand il désirait prier, cherchait la solitude. S'il se retira au désert, 40 jours avant de commencer ses prédications, ce ne fut pas pour y jeuner, mais pour prier. Il faut même dire que s'il jeuna si durement, ce fut pour prier plus parfaitement. A la solitude, loin des bruits du monde, il ajouta la solitude des appétits humains...

Et plus loin, cette définition de l'âme :

« L'âme n'est pas une place publique, où les passions font figure de passants. Elle doit être le jardin fermé, la cellule bien close d'où toute passion est bannie, ou du moins si parfaitement refoulée que l'âme, libérée de ses attaches, devient adoration, louange, action de grâces et que sa prière, très agréable à Dieu, monte vraiment et tout droit, comme un encens en sa présence ou comme la fumée rectiligne du feu de campement, qui se dégage dans le silence nocturne du désert ».

J'arrête là, Monsieur le Chanoine, cette incomplète et trop rapide analyse d'une faible partie de votre œuvre.

Ce que je veux surtout, à nouveau, souligner, en terminant, c'est ce que j'ai pu personnellement apprécier lorsque j'ai été votre auditeur au cours des réunions publiques ou privées du Comité de l'Art Chrétien.

Je veux dire la sûreté de votre documentation en même temps que la rigoureuse impartialité de vos jugements.

Vous avez consacré une partie de vos études à cette époque tourmentée et agitée du XVI<sup>e</sup> siècle, au cours de laquelle la Réforme naissante remua profondément toute la France et spécialement notre Languedoc. En étudiant cette époque, où fleurissait des deux côtés l'intolérance, vous avez impartialement réparti le blâme et l'éloge entre les deux fractions rivales, catholiques et protestants. De l'une et de l'autre, vous avez tour à tour blâmé les excès. Cela au risque de mécontenter ceux qui ne vous comprendraient pas.

C'est ce que vous vous préparez à faire encore dans l'ouvrage, actuellement sous presse, aux éditions du Cerf à Paris, qui aura pour titre « Mon village cévenol sous la Réforme ».

Vous avez bien voulu me donner lecture de la préface de cet ouvrage. Au cours de cette préface, vous supposez qu'un petit garçon de votre pays, va demander, à son vieux Curé, un bouquet de fleurs pour offrir à la Vierge.

Vous offrez à vos compatriotes le résumé sincère des événements de cette époque troublée. Vous formulez, dans cette préface, un regret : c'est que dans ce village, il est à l'heure actuelle deux cloches, celle de l'Église et celle du Temple. Peut-être un jour n'y en aura-t-il qu'une ?

Quoiqu'il en soit, cet esprit d'union et de compréhension mutuelle est celui que vous trouverez à l'Académie et c'est dans cette atmosphère d'apaisement et de respect des croyances d'autrui que vous pourrez nous donner les communications si intéressantes qui émaneront de vous et dont nous tirerons grand profit».

M. le Chanoine Cantaloube répond en ces termes :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le 15 Avril dernier, M. le secrétaire perpétuel de l'Académie — qu'un deuil cruel tient loin de nous aujourd'hui —, M. Lacombe, me faisait connaître de votre part que vous m'aviez fait le grand honneur de m'introduire dans votre honorable Compagnie. Je fus très sensible à cette marque d'estime et je priai M. Lacombe de bien vouloir vous en exprimer mon très vif remerciement, par provision.

Mais c'est seulement aujourd'hui, 23 Juin, c'est-à-dire plus de deux mois après cette bonne nouvelle, que je me présente devant vous pour devenir officiellement un des vôtres. Ce grand retard pourrait paraître une incivilité, dont je me hâte de décliner la responsabilité.

Le fait d'appartenir à une famille médicale ne m'assure aucun privilège en face de cette visiteuse indésirable, qu'on appelle maladie, ni aucun élixir efficace qui permette de chasser sur l'heure toutes les humeurs peccantes, comme s'exprimaient MM. de la Faculté au temps jadis. Il a fallu payer tribut comme les autres mortels. Et le mois de Mai, malgré ce qu'en disent les poètes, fut loin d'être pour moi le mois des Roses.

Me voilà donc excusé de mon retard en bonne et dûe forme et j'espère, Messieurs de la Cour qui êtes présents, que, comme au Palais, vous m'en donnerez acte.

A quelque chose malheur est bon. Si j'eusse été épargné par la visiteuse indésirable, je serais déjà venu à la rue Dorée, et la joie en serait passée. Or, les joies passées ne sont que songes.

C'est pourquoi je puis jouir aujourd'hui de la joie toute neuve, bien que tardive, de vous exprimer personnellement mon très sincère remerciement.

Car j'apprécie hautement l'honneur que vous me faites de siéger au milieu de vous. Je n'y étais pas tout à fait inconnu déjà puisqu'il y avait parmi vous plusieurs de mes honorables confrères de l'Art Chrétien. C'est eux mêmes qui ont bien voulu me signaler à votre attention bienveillante. Ils m'avaient entrebaillé la porte de l'Académie et vous aviez entériné leur geste en me nommant membre correspondant. Permettez-moi de dire à ceux que je considère comme mes parrains en la circonstance mon particulier merci.

Au cours des visites individuelles qu'il convenait que je fisse à chacun de vous, je n'ai pas eu le bonheur de vous rencontrer tous. Je l'ai vivement regretté. Mais l'accueil que j'ai reçu de la plupart d'entre vous m'a fait voir l'attachement que vous avez pour l'Académie. Et j'ai retiré de ces confidences cette conviction que votre honorable compagnie a joué un grand rôle dans la cité au cours de ses trois siècles d'histoire. Ses lettres de noblesse datent du grand siècle et elle en a conservé l'empreinte. Si d'un seul coup d'œil il était possible d'embrasser toute son histoire et tous ceux qui en furent les membres on verrait qu'elle a groupé dans son sein, dès le début, l'élite intellectuelle de la cité. Elle a été, elle est restée le salon où l'on cause, fidèle aux vieilles traditions françaises, comme le marque la brève et profonde devise qui orne le seuil de cette maison : *Ne Quid Nimis.*

Un des membres les plus brillants de votre Compagnie, qui

fit grand honneur aux Lettres françaises, à la fin du siècle dernier et au commencement du siècle présent : Gaston Boissier a écrit des pages extrêmement pénétrantes sur un mot latin qu'il chérissait entre tous et qu'il avait pris à Cicéron : *Humanitas*. De ce mot, il trouvait l'équivalent dans un vers de Térence ; dont je ne donnerai que la traduction :

Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger

C'est, Messieurs, l'esprit même de la Compagnie. Les membres qui la composent viennent, si l'on peut dire, de tous les points de l'horizon intellectuel et professionnel. Tout le savoir humain s'y donne rendez-vous. Des échanges s'y font sans cesse, dans un climat d'exquise courtoisie, qui est — à n'en pas douter — la fine fleur de cette *Humanité*, si vantée du grand universitaire Boissier, et qui s'apparente visiblement avec les qualités de l'honnête homme du grand siècle — lequel « ne se piquait de rien ».

*Ne Quid Nimis*. Rien de trop.

Je n'ai pas eu l'honneur de connaître M. le Marquis de Valfons, auquel vous m'avez fait l'honneur de me donner comme successeur. Je suis Nimois de fraîche date, et le temps qui s'est écoulé entre ma venue à Nîmes et le décès de notre confrère regretté a été trop court pour que je l'aie pu approcher.

La plupart d'entre vous, au contraire, avez pu le fréquenter, car il venait souvent aux séances de quinzaine. Ce serait donc à vous de le faire connaître, si les traditions de la Compagnie n'imposaient au récipiendaire de faire l'éloge de son prédécesseur. Il a donc fallu que je recoure aux sources. Et la meilleure source, comme la plus autorisée, était Madame la Marquise de Valfons.

Madame de Valfons a bien voulu me recevoir dans son hôtel et me mettre à ma grande joie en contact avec une galerie d'ancêtres, dont un amateur d'art, de généalogie et d'histoire se montre toujours friand. J'ai goûté devant ces figures d'antan un parfum de vraie vieille France, d'autant plus précieux qu'on le respire plus rarement. Ces personnages Louis XV et Louis XVI m'ont plu. Vous me permettrez d'en détacher deux seulement de la galerie. Ils m'ont donné l'intuition que M. le Marquis de Valfons, notre confrère, était de ces hommes privilégiés, *qui sont avant même de naître*.

Ces deux figures sont intimement liées à l'histoire nimoise et par delà la Cité à l'histoire nationale. Je regrette que mon incommodité ne m'ait pas permis de faire complète connaissance avec elles et que Madame de Valfons, par ma faute, n'ait pas eu le temps d'égrener pour moi les précieux souvenirs qu'elle possède à leur sujet.

Mais il suffit de jeter un coup d'œil sur celui qui fut l'aide de camp du maréchal de Saxe et de feuilleter ses *Mémoires* ; il suffit de se souvenir qu'avec le grand capitaine il se battit à Fontenoy, à Raucoux, à Lawfeld, et qu'il vécut dans l'intimité de cet illustre personnage, aussi fastueux que guerrier consommé, pour comprendre la gloire qui rejaillit sur une race du fait d'un homme qui, grâce à ses mérites, devint lieutenant-général des armées royales.

Mais quelque noble que soit cette première figure ne peut-on pas dire qu'elle est surpassée en éclat par une autre de son sang. Il s'agit du marquis de Valfons qui périt aux Carmes, lors des massacres de Septembre 1792. Il arrive à beaucoup d'hommes d'être massacrés, sans grande gloire. Le cas ne fut pas tel ici. Le jeune marquis de Valfons, en ces tristes jours de Septembre, était capitaine. Malgré la déchéance du roi Louis XVI qui avait été consommée le 10 Août précédent, il n'avait pas émigré. Il était venu visiter dans cette vieille maison des Carmes un prêtre de ses amis, qui y était gardé à vue. Ce prêtre n'y était pas seul. Outre une douzaine d'autres ecclésiastiques et quelques moines, il y avait un archevêque et deux évêques, Mgr. du Lau, archevêque d'Arles et les deux de la Rochefoucauld, l'un évêque de Beauvais, l'autre de Saintes.

La Patrie étant déclarée en danger, des frénétiques crurent bon de faire table rase des ennemis de l'intérieur avant de courir aux frontières. On sait le reste. Le capitaine de Valfons pouvait échapper au massacre. Il fut prié par son ami de s'éloigner puisqu'il n'était pas prisonnier. Il n'en voulut rien faire. Il préféra rester pour partager le sort de son compagnon.

Mais de même qu'il avait suivi les victimes dans la mort, il devait être avec eux dans la gloire. Plus d'un siècle après, le massacre des Carmes eut son glorieux épilogue à Rome. Madame la Marquise de Valfons eut la joie de me montrer la reproduction du tableau qui s'élevait sous les voûtes de Saint Pierre à Rome, au jour de la Béatification de ces martyrs de la foi, puisqu'ils avaient péri en haine de la foi. Et ce n'était pas sans émotion que je voyais la couronne de prêtres entourant les trois évêques, et parmi eux, seul laïc, le capitaine de Valfons avec son habit à la française, son jabot de dentelles et sa perruque poudrée à frimas. Figure de vieille France qui disparaissait après avoir connu les derniers jours d'un temps, dont le prince de Bénévent, ex-évêque d'Autun, disait avec mélancolie que ceux qui n'avaient pas connu les années d'avant la Révolution, ignoraient ce qu'est la joie de vivre.

Mais il est temps de parler du marquis de Valfons, notre confrère regretté. Mais de lui aussi, faute de temps je ne pourrai tout dire. Il me faut choisir.

Il convenait à son rang de faire de bonnes humanités. Il n'y manqua pas. C'était encore le temps où l'on était fidèle au baccalauréat classique, au grec et au latin. Le jeune de Valfons fit de bonnes études. Après la conquête de son diplôme de bachelier, il aborda l'étude du droit et devint docteur en droit.

La carrière des armes ne le tentait point. Pas plus que toutes portes qui pouvaient s'ouvrir grâce à son diplôme. Il avait la vocation de gentilhomme terrien, au sens le plus élevé du mot. C'est une belle vocation. Le vieux Caton, ce romain racé, qui entre deux harangues contre Carthage, allait à ses champs, faisait figure de grand citoyen et ne croyait pas déroger en écrivant son de *re rustica*, qui le recommande autant que sa hargne contre la rivale africaine.

Virgile qui le suit chante les *Géorgiques* et s'y montre aussi grand que quand il chante Enée et les origines de Rome. Et sans aller si loin dans le temps et l'espace, tout près de nous Olivier de Serres, nous peint dans son *Théâtre de l'agriculture*, sa passion de la terre. Et son œuvre passionnait à son tour le roi Henri IV qui s'en faisait lire de longues pages à ses repas.

M. de Valfons, s'il eut la passion de ses terres, n'en chanta pas les *Géorgiques*. Il dut d'ailleurs les quitter à l'heure où la terre commune à tous les Français avait besoin de ses fils pour la défendre. C'était en 1914.

Le marquis de Valfons, qui n'avait pas voulu être officier de réserve, commença la guerre, comme simple sergent. Mais il était né pour monter plus haut. Il conquiert ses grades d'officier et connut la guerre de mouvement, comme la guerre lassante des tranchées. La croix de guerre avec deux citations, la Croix de la Légion d'Honneur vinrent reconnaître ses mérites, qui le menèrent jusqu'à l'Etat-Major du général Gouraud à la IV<sup>me</sup> armée.

Peut-être ai-je eu l'occasion alors de rencontrer le capitaine de Valfons sur les chemins de Champagne au cours de l'offensive qui devait nous mener jusqu'à Mézières, où, le 11 Novembre 1918, nous surprit l'armistice. J'ai souvent vu le glorieux manchot des Dardanelles, Gouraud, passer tout poussiéreux sur son auto découverte, allant aux lignes de combat voir de près son action. Peut-être, parmi les officiers qui l'accompagnaient, y avait-il le marquis de Valfons ? Ils allaient, enveloppés de gloire. L'ennemi reculait, reculait vers la frontière. Et ce fut une déception pour tous de ne pouvoir aller jusqu'au bout, par delà le Rhin, afin de bien pénétrer l'ennemi de cette vérité qu'il était battu et bien battu.

Et M. de Valfons revint à ses terres. Pour les chanter ? Non. Mais, au fond, est-ce si nécessaire ? Et le culte a-t-il toujours besoin de s'extérioriser en formules ? Les plus belles œu-

vres, les plus beaux poèmes sont justement ceux que l'on n'écrit pas, parce que l'occasion seulement fait défaut ou aussi qu'on l'évite.

Mais M. de Valfons a montré, à la manière de Pline le Jeune, qui lui aussi aimait beaucoup les champs, qu'il pouvait dire de jolies choses. Il vous souvient sans doute, Messieurs, de la dernière communication qu'il fit ici. Il était assidu, ai-je dit, à vos séances. Il se plaisait à écouter ses confrères et à jeter dans le courant des idées ses propres réflexions. Il vous fit part, ce jour-là, de sa passion pour la chasse, et la chasse à la bécasse.

Un d'entre vous — qui est ici présent — fut si charmé de l'entretien sur cette dame au long bec, qu'il ne put s'en taire auprès du conférencier, mais après coup. Il lui adressa un charmant impromptu, dont je me permets de citer quelques vers :

Toc, toc, bonjour, marquis !  
C'est moi, la petite bécasse,  
Qui, dans son cervelet, avec amour repasse,  
Ce que vous avez dit d'exquis  
Dans la charmante causerie  
Dont vous nous fîtes les honneurs  
Au sein de notre Académie.

Grâce à cet impromptu, il est permis de reconstituer le dessin de la causerie. On y voyait l'exode de l'oiseau, quittant le Nord glacé pour le tiède Midi. On apprenait les mœurs de la voyageuse, ses habitudes de régularité, de propreté. Sans doute, le menu de la dame n'était pas relevé. Comme le disait le passionné chasseur, le mena, ou plutôt la *biasse*, qui rime richement avec bécasse, elle la ramasse « en vermillant sous les feuilles ». Mais le marquis, exact observateur, notait qu'avant son déjeuner, l'oiseau allait, à la même heure et à la même mare faire sa toilette, comme une personne de bonne éducation.

A quoi l'auteur de l'impromptu en vers répondait qu'il y voyait une intention maligne à l'égard des Nimois dont les horloges sont dérégées et les rues pas toujours nettes. Il se gardait toutefois, le vénérable chanoine — car c'est un chanoine qui est l'auteur de l'impromptu de jeter un regard trop prolongé vers la cuisine où passait la bécasse. Il ne réclamait que la plume — fine et rigide — qui termine l'aileron de la bécasse et dont les artistes peintres font grand cas pour certains travaux délicats.

Comme vous le voyez, le marquis de Valfons pouvait faire comme Pline. Il allait à la chasse lui aussi avec son stylo et ses tablettes, et s'il ne ramenait pas trois gros sangliers, comme son confrère romain, il en rapportait souvent des bécasses.

Puis-je dire aussi qu'il tirait de ses chères terres autre chose que ce gibier casuel ? Puis-je dire l'emploi qu'il a fait pendant la dernière guerre des productions du sol qu'il a multipliées,



et qu'il a distribuées si généreusement pour le ravitaillement de gens que la disette éprouvait douloureusement ? Ceci serait un beau poème, le meilleur que M. de Valfons a écrit, et le seul qui nous suit dans l'au-delà.

Si j'ai parlé de mon prédécesseur, Monsieur le Président, c'est que déjà vous aviez parlé de son successeur. Et il faut bien que je vous réponde sur ce chapitre.

Vous avez bien voulu dire des choses qui ont mis mon humilité à grande épreuve. Du moins m'ont-elles rappelé à propos les enseignements que nous donnaient jadis des maîtres vénérables, les prêtres de Saint-Sulpice, nos directeurs au Grand Séminaire. Pour nous mettre en garde contre les compliments, ils nous rappelaient les gestes et les paroles des saints : celle-ci en particulier : « Qui me laudant me flagellant : qui me loue, me donne le fouet ».

Nous écoutions ces saintes exhortations avec beaucoup de respect. Mais certains d'entre nous estimaient que les compliments font souvent bien plaisir et que ces saints avaient manifestement beaucoup de mérite de les mépriser. Ils allaient même jusqu'à dire — à l'égard du prochain qui se montre avare de louanges — : Disons du bien de nous ; c'est le seul qui s'en dise

Vous n'êtes pas sulpicien, Monsieur le Président, vous ne voulez pas assumer le rôle de M. Olier ou de M. Tronson. C'est pourquoi vous m'avez comblé. Et j'ai dû faire comme si je n'entendais point.

Mais j'ai ouvert mes oreilles toutes grandes quand vous avez parlé de cette moitié de moi-même qu'était mon cher frère le Docteur Cantaloube, dont il vous a plu de rappeler le souvenir à cause de moi. Je vous suis très reconnaissant de tout ce que vous avez dit. Vous avez esquissé le portrait de ce jeune médecin cévenol d'il y a quarante ans, perdu dans ses montagnes natales, aux prises avec un mal qui déroutait ses maîtres et ses pairs.

Me permettez-vous de fixer un point d'histoire sur cette épidémie ?

Mon frère avait un vrai culte pour un de ses maîtres de Montpellier qui fut un grand neurologue et qui s'appelait, le professeur Grasset. C'est à lui qu'il avait confié ses premières observations sur cette épidémie polymorphe. Un jour vint où la lumière se fit dans son esprit. Avec l'assurance de quelqu'un qui sait son affaire et dont le sens clinique n'hésite pas à sortir des sentiers battus, il revint dans le cabinet du professeur et redit le mot d'Archimède : *Euréka*. C'est la fièvre de Malte.

Le professeur Grasset leva les bras au ciel et dans sa candeur qui était grande, malgré son savoir et son expérience il

s'écria : « Mais, mon cher Cantaloube, si c'était la fièvre de Malte, nous l'aurions vu ».

Mon frère aimait à me redire le jeu de physionomie de son maître, et cela n'allait pas sans quelque malice. Non qu'il fût scandalisé du doute de son maître, mais il était surpris du tour que ce doute prenait. Pour dirimer le débat, la clinique ne suffisait pas ; il fallait le laboratoire. Deux médecins des troupes coloniales de Marseille, les docteurs Auber et Thibault vinrent à Sumène avec leurs instruments de bactériologie. L'expérience fut décisive et le verdict sans appel. C'était bien la Fièvre de Malte. Le laboratoire donnait raison contre ses maîtres au jeune clinicien.

Il s'ensuit, Monsieur le Président, que les vieux savants comme les chanoines doivent être très humbles.

Je devrais terminer mon remerciement sur cette parole d'édification qui convient à un vieux prédicateur. Mais puisque je viens de parler de mes chères Cévennes, ne me permettez-vous pas que j'en dise quelque bien pour que j'oublie celui que vous avez dit de moi-même ?

Tout à l'heure, en rappelant le souvenir du marquis de Valfons et son amour de la chasse, peut-être ai-je laissé percer que je comprenais parfaitement l'inclination qui porte à s'en aller par monts et par vaux, avec un fusil et un chien. C'est un délassément très agréable, que je conseillerais volontier à ceux qui, après dix mois de classe, éprouvent le besoin de se détendre. Or, les Cévennes, en temps de vacances, sont une perpétuelle tentation à laquelle, même Saint Antoine du Désert n'aurait su résister sans une grâce spéciale de Dieu.

Mettons que ce délassément soit un égarement pour certain. Mais il est avec le ciel des accommodements. Un historien bien informé me disait un jour, pour faire taire certains scrupules, que son Eminence le Cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat sous Pie X, prenait lui aussi la liberté de tirer la bécasse dans les monts alpins et en terre pontificale, puisqu'il s'agissait de Castel Godolfo. Peut-être arrivait-il que l'Eminentissime tireur fit montre de fierté en présentant au Saint Père quelques pièces proprement abattues, et de quelque charité aussi en les offrant à sa Sainteté.

A l'abri de telles cautions, j'ai couru les Cévennes. Mais savez-vous quelles pièces je rapportais ? Il y a toujours de l'espace autour du gibier et il a souvent la malice de ne pas se rencontrer avec le plomb. Il arrivait donc que l'on rentrât au logis, quelquefois la gibecière vide, parfumée seulement, comme les hardes d'Ésaü, de la bonne odeur des grands bois.

Mais attendez, je vous prie. Tel lapin que votre chien a encavé n'a pas un terrier banal. C'est un vieux minier dont les

galeries ont été creusées par des forçats romains. Il y a encore les logettes des lampes, dont on trouvait des spécimens, il n'y a pas longtemps. On y exploitait le plomb. Et la Colonia Nemasensis l'utilisait pour les canaux du service des eaux, que MM. les archéologues rencontrent quelquefois dans les fouilles d'autrui. De même pour le cuivre. Il a servi à frapper la monnaie nimoise, à la double effigie d'Auguste et d'Agrippa.

Mais ces miniers étaient inépuisables. Après les Romains, les Wisigoths ont gratté. Après eux, les argentiers de la terre d'Hierle, qui nous ont valu la belle charte de P. Bermond d'Anduze et Sauve, où nous trouvons une curieuse législation minière qui rappelle celle d'Hadrien, à propos des mines d'Ajustrel, au Portugal.

Laissons les lapins dans leur terrier. Voici une compagnie de perdreaux qui se lèvent dans les champs de Lacam, près de Roquedur. Ils planent sur une châtaigneraie en pente et vont se garer dans une combe, qui eut son heure de célébrité triste. C'est là que le 5 Octobre 1686, un an juste après la Révocation de l'Édit de Nantes, se tint une assemblée clandestine autour du prédicant Bringuier. J'en connais toutes les avenues. J'imagine l'emplacement de la chaire portative. J'entends la lecture de la Bible. Et voici que les dragons arrivent. Les mousquets vont leur train infernal et les sabres aussi. Grande tuerie. J'écoute... Je lirai plus tard les mémoires du temps. Je mets mes pas dans les pas des ancêtres. C'est la chasse à l'histoire, beaucoup plus passionnante que celle des lapins et des perdreaux.

Plus loin, sur un promontoire entre la Vis et l'Hérault d'où l'on domine les piste Aix Montauban. Sur cette vieille route, passait, un jour de Mars 1703, la bande camisarde de Roland, qui, sans prudence, descendait vers les pays bas pour se faire tailler en pièces par Montrevel, autour de Pompignan. Non loin de Ganges, elle se rencontre nez à nez avec un détachement de recrues de la Marine qui rejoint Rochefort. Ce ne sont point des combattants. Mais les Enfants de Dieu sont devenus de fort mauvais garçons à fréquenter le maquis. Ils sont sans pitié pour ces jeunes recrues qui n'en croient pas à leurs yeux et dont les mousquets ne sont pas chargés. Ils sont massacrés cruellement, dépouillés, et jetés nus dans l'Hérault en crue. J'entends le *Salve Regina* qu'ils chantent entre les salves qui les abattent. Les Camisards se vengent des dragons du roi sur les soldats de la Marine. Et c'est l'histoire des Cévennes qui passe, l'histoire de France aussi avec toutes les erreurs commises de part et d'autre, pour le malheur des Cévenols.

Je pourrais multiplier sans fin ces trouvailles en mettant incessamment mes pas dans les pas des ancêtres. Laissez-moi, pour terminer, jeter un coup d'œil du haut du pic d'Anjau, sur les basses Cévennes. Ce pic fut jadis pour les Romains un pos-

te de signaux. Ils s'y installèrent dès le 1er siècle. Les poteries abondent non loin du sommet. J'y ai cueilli un tesson rouge à l'engobe brillant sur lequel un inconnu m'adressait par delà près de vingt siècles un fraternel Salve.

Tout près est la chapelle de Saint-Michel, ex-voto très probablement d'un seigneur d'Anduze. Dans ses murs de calcaire sont enchâssés quelques blocs de granit, venus de fort loin : ex-votos eux-aussi de quelques pèlerins qui les montèrent de la vallée de la Vis, en signe de religion, à l'imitation des pèlerins de Compostelle qui y transportaient de la chaux, venue également de loin.

Et pour finir, voyez du pic cette échancrure entre les falaises de la belle vallée. On y distingue les ruines du château de Madières où au début du XII<sup>me</sup> siècle, le seigneur du lieu nichait comme un oiseau de proie. Il rançonnait les caravanes, voire même les pèlerins qui s'en allaient vers Gellone vénérer la Sainte Croix. Il fallut que les milices de Montpellier vinsent mettre le feu aux palissades et « déroquer le castel » comme l'écrivit le chroniqueur du Petit Thalamus.

Voyez où mène la chasse. On cherche des lapins, on trouve des documents. Pline faisait ainsi. Il est vrai qu'il rapportait trois beaux sangliers. Mais c'étaient ses esclaves rabatteurs qui les poussaient dans ses filets. Pour lui, il ne portait que des tablettes. Mais elles étaient pleines.

Je vous prie de m'excuser de vous en avoir fait part longuement. Mais il fallait bien que je vous remercie de m'avoir introduit dans votre si honorable Compagnie ».

M. Velay raconte l'histoire de Bertrade de Montfort, orpheline de 16 ans, et parée de tous les dons, que son oncle maternel avait contrainte à épouser Foulques, le Rechin, comte d'Anjou et de Touraine, quinquagénaire, laid, podagre et quinteux d'ailleurs marié.

Il dit comment Philippe 1<sup>er</sup>, roi de France, passant par Tours, tomba amoureux de Bertrade et l'emmena à Paris afin de l'épouser bien qu'il eut déjà pour femme Berthe de Hollande.

Il fait l'exposé de la lutte ferme et courageuse que l'Eglise, en la personne de ses dignitaires les plus éminents en France, des Papes, Urbain II et Pascal II, poursuivit contre le roi de France, en vue d'empêcher la réalisation de ses projets.

Il indique qu'à cinq reprises des conciles se réunirent pour statuer sur le double point de savoir : d'une part, si Philippe était libre de contracter l'union qu'il souhaitait avec Bertrade et d'autre part, si le mariage de Bertrade et de Foulques était valable.

Finalement, la reine Berthe étant morte, le mariage du roi (plusieurs fois ex-communicé et frappé d'anathème) et de Bertrade fut validé sous certaines réserves qui paraissent aujourd'hui incompréhensibles, tandis que l'union de Bertrade et du comte d'Anjou était annulée.

L'instance avait duré douze ans. Bertrade qui avait essayé de pousser au trône le fils aîné qu'elle avait eu de Philippe au préjudice de Louis (plus tard Louis le Gros) issu du mariage de Philippe et de Berthe de Hollande, s'étant heurtée au refus du roi, défenseur irréductible de la légitimité, s'en alla ensevelir dans une Abbaye, non loin de Saumur, cette beauté qui avait tant agité son siècle.

Ainsi s'achevait l'un des plus jolis romans d'amour du Moyen Age.

Après que M. le Président ait remercié et félicité M. Velay de cette page d'histoire brillamment développée, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

SEANCE DU 7 JUILLET 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Des Guerrois, Président.

Etaient présents : Mlle Lavondès, MM. De Balincourt, Velay, Chanoine Bruyère, Bauquier, Chanoine Cantaloube, Dupont, Docteur Max Vincent, Hubert-Rouger, Chanoine Chabot, Coulon, Hutter, Hac, Gibelin, Seston, membres résidants.

Excusés : MM. Bosc, Fabre, Brunel, Latzarus, C<sup>el</sup> Blanchard.

En ouvrant la séance, M. le Président rend compte de la correspondance qu'il a échangée avec M. Gaston E. Broche, secrétaire perpétuel de l'Académie Racinienne et informe la Compagnie qu'une séance publique de cette Académie aura lieu à la Mairie de Nîmes vraisemblablement le 21 Septembre. Il invite ceux des membres de l'Académie qui pourraient se trouver à Nîmes à cette date à assister à ladite séance et les informe que le sujet mis à l'ordre du jour de la session est le suivant :

« Impressions que les villes rhodaniennes auraient pu faire ou ont fait vraisemblablement sur Racine en 1662-1663 ».

La parole est ensuite donnée à M. Bauquier qui entretient la Compagnie du sous-sol antique du Boulevard Gambetta et plus spécialement de la mosaïque qui vient d'être découverte au cours des travaux et des fouilles auxquels il est procédé actuellement sur ce boulevard. Il précise que cette mosaïque paraît être d'une richesse incomparable quant à la variété de ses dessins et à la richesse et l'éclat de ses coloris. Il décrit les différents sujets reproduits et notamment celui du motif central qui paraît être une scène mythologique dont le sens n'a pu encore être exactement déterminé.

Il fait une comparaison avec la mosaïque d'Admète découverte vers la fin du XIX<sup>me</sup> siècle au cours des travaux de construction des Halles. La mosaïque actuelle, une fois complètement mise à jour lui sera probablement supérieure.

M. Bauquier communique ensuite à l'Académie plusieurs photos qui ont été prises de cette mosaïque et des reproductions de diverses autres.

A l'issue de cette communication, l'Académie émet, à l'unanimité, un vœu qu'elle charge son Président de transmettre à la Municipalité tendant à ce que la mosaïque qui vient d'être découverte soit dégagée, autant que faire se pourra, et s'il est possible de la déplacer que la chose soit faite et qu'elle soit conservée dans un musée de Nîmes.

M. le Chanoine Cantaloube fait un exposé relatif à une inscription découverte pendant les fouilles en même temps que la mosaïque.

Cette inscription, qui devait figurer sur un autel dédié aux dieux sylvains, semble émaner d'un fonctionnaire chargé du recouvrement des impôts ou plutôt probablement qui affermaient le recouvrement de ses impôts.

L'érection de cet autel était peut-être destiné, pense l'orateur, à se faire pardonner par les dieux, les bénéfices excessifs réalisés dans ce recouvrement.

M. Bauquier rend compte ensuite du dernier livre de Madame Elisabeth Barbier intitulé « Serre-Paradis ».

Ce livre est essentiellement un livre nimois, d'abord par son titre, puisque ce nom est celui d'un quartier de la garrigue de la route d'Uzès, ensuite par son action qui se déroule uniquement à Nîmes et dont le sujet est une idylle entre deux jeunes gens, dont le cadre est une propriété située dans ce quartier. L'héroïne de ce roman meurt dans cette propriété en partie par suite du désespoir qu'elle ressent de la séparation de son ami. L'orateur lit intégralement le passage relatif à cette mort, passage particulièrement émouvant.

Après que M. le Président ait remercié MM. Bauquier et Cantaloube de leurs diverses communications et plus particulièrement M. Bauquier, de l'ardeur qu'il apporte à enrichir et à défendre le patrimoine artistique nimois, la parole est donnée à M. Coulon qui rend compte du recueil de poèmes de Mme Elisabeth Martin-Guis, intitulé « De l'Aurore au Couchant ».

Ce livre, dit-il, est un livre fort intéressant par son inspiration, la variété et la vigueur des poèmes qui le composent dont il lit quelques-uns. Ne faisant qu'une réserve : peut-être l'auteur s'est-il, à certains moments, trop fortement inspiré de ses souvenirs littéraires et poétiques.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président, avant de lever la séance, indique que l'Académie ne se réunira plus avant la deuxième quinzaine d'Octobre et exprime à ses confrères ses meilleurs vœux pour les vacances qui vont commencer.

La séance est levée à 19 heures.

---

SEANCE DU 13 OCTOBRE 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, Président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Bauquier, Latzarus, Marcel Coulon, Fabre, Chanoine Chabot, Gibelin, Antonin, Gouron, Chanoine Bruyère, Huc, Hubert-Rouger, Brunel, Hutter, Paradis, Max Vincent, Seston, De Balincourt, Chanoine Cantaloube, Lacombe.

M. le Président fait part à la Compagnie du décès de M. Chobaut, membre non résidant après avoir été pendant plusieurs années membre résidant. Tous ceux qui l'ont connu, dit M. le Président, ont apprécié ses grandes qualités et d'esprit et de cœur et l'Académie ressent vivement sa perte. M. le Président au nom de tous ses confrères adresse à Mme Chobaut, l'expression de ses condoléances émues.

M. Frank Rouvière, ancien lauréat de l'Académie fait hommage d'un volume dont il est l'auteur.

M. Passebois fait hommage de son ouvrage : « *Géographie du Gard* ».

M. Bauquier dépose sur le Bureau, le roman de Mlle Elisabeth Barbier : « *Serre-Paradis* ».

M. Gibelin propose comme correspondant M. André Roux.

La Compagnie entend ensuite une très savante communication de M. le professeur Latzarus, sur « l'Enigme du Temple ». L'éminent orateur a rapporté les quelques détails d'une authenticité certaine que l'on possède sur la captivité du second Dauphin, fils de Louis XVI, devenu Louis XVII après la mort de son père. Il expose les circonstances de la mort de l'auguste et malheureux enfant et discute les prétentions des quelques personnages qui entreprirent de se faire passer pour lui. Il donne lecture d'un arrêt de la Cour d'Appel de Paris condamnant les revendications de l'un d'entre eux et s'explique sur les conditions dans lesquelles peut être porté légalement le nom de Bourbon. Il signale en particulier parmi les récentes publications relatives à Louis XVII, un livre signé Jean de Namuroy, autour duquel paraît s'être faite une étrange conspiration du silence.

---



SEANCE DU 27 OCTOBRE 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Marcel Coulon, Fabre, Antonin, Chanoine Bruyère, Huc, Dupont, Cabouat, Mlle Lavondès, Hubert-Rouger, Seston, Lignières, De Balincourt, Flaugère, Chanoine Cantaloube, Lacombe.

Sous ce titre : « La vie romanesque de l'homme qui fit arrêter le roi de France », M. Fabre expose ce que fut l'existence de Drouet dont l'intervention eut pour conséquence l'arrestation de la famille royale à Varennes. Il retrace son rôle à la Constituante où il afficha des opinions très avancées et vota la mort du Roi. Après sa captivité en Autriche comme prisonnier de guerre puis sa libération, il devient membre des Cinq Cents, se lie avec Babœuf et s'évada de la prison de l'Abbaye. S'étant embarqué pour Batavia, le bateau qu'il avait emprunté fut pris par les Anglais. Acquitté par la Haute-Cour de Vendôme et rentré en France, il se rallie au gouvernement consulaire ; jus-, qu'en 1814, il sera sous-préfet de Sainte Menehould. Décrété d'arrestation sous la Restauration, il vit caché, sous de faux états civils pratique d'humbles métiers jusqu'à sa mort, âgé de 61 ans, le 11 Avril 1824.

---

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Marcel Coulon, Lazarus, Antonin, Baillet, Huc, Chanoine Bruyère, Brunel, Mlle Lavondès, Cabouat, Hubert-Rouger, Hutter, Chanoine Cantaloube, Seston, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Fabre, Bauquier, Blanchard, Max Vincent, De Balincourt.

M. le Président adresse à M. le Docteur Max Vincent, les condoléances de la Compagnie à l'occasion du décès de sa mère.

M. Hubert-Rouger présente le compte-rendu d'un ouvrage de M. Passebois, intitulé « Géographie du Gard ». Ce volume enrichi de cartes énumère, en dix chapitres les richesses agricoles, industrielles, artistiques de notre département. Il étudie ensuite la nature et le relief du sol et établit quelques circuits touristiques et une liste de certaines personnalités anciennes et contemporaines du Gard. L'Académie s'associe aux félicitations adressées à l'auteur et à l'éditeur M. Salle, par M. Hubert-Rouger.

M. le Chanoine Bruyère, dans un travail particulièrement fouillé, étudie « La Jeunesse d'Alphonse Daudet à Nimes ».

« La famille d'Alphonse Daudet est originaire de Concoules, d'où son grand-père, Jacques, vint à Nimes peu de temps avant la Révolution, prit la situation de taffetassier, et s'y maria. Un de ses fils, Vincent, né en 1806, industriel en soieries épousa, en 1829, Adeline Reynaud, la fille d'un riche négociant en ce même genre de produits. Le père d'Adeline était descendu du Bas Vivarais où, depuis près de trois siècles sa famille était fixée. Les époux Daudet eurent six enfants, cinq garçons Henri, Ernest et Alphonse, né le 13 Mai 1840, et deux autres, morts en bas âge, et une fille Anna qui vit le jour en 1848. Alphonse, dont les parents, à sa naissance, habitaient le n° 24 du Grand Cours (boulevard Gambetta), fut mis en nourrice à Bezouce et y demeura plusieurs années. Il conserva toute sa vie l'amour de la langue provençale que l'on parlait dans ce village, langue qu'il n'oublia jamais et dont il se servait volontiers en parlant avec des Méridionaux.

Lorsqu'il fut retiré de Bezouce, on le mit à l'école chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, puis à l'Institut Canivet, où il eut pour condisciple Alfred Rossel, le futur ministre de la guerre de la Commune, en 1871. Vincent Daudet vit, vers 1845, ses

affaires péricliter. Il quitta son appartement du Grand Cours pour s'installer à la rue Graverol, puis à sa fabrique du Chemin d'Avignon. La Révolution de 1848, par les troubles économiques qu'elle apporta dans la vie du pays, le contraignit à fermer les portes de sa fabrique. Dans les locaux déserts se tinrent les réunions des délégués du parti légitimiste en vue des élections des députés à l'Assemblée Constituante, tandis que les cours de l'établissement étaient abandonnés aux ébats d'Alphonse et de ses frères. Dans l'impossibilité où il fut de rouvrir sa fabrique, Vincent la vendit, en Juillet 1848, et alla tenter sa chance à Lyon. Son épouse et ses enfants habitèrent alors dans la rue Séguier, où Alphonse, libre de la surveillance paternelle, vécut en garçon indiscipliné et peu laborieux. Enfin, au printemps de 1849, toute la famille rejoignit le père de famille à Lyon, et effectua le voyage, en diligence jusqu'à Valence, et de cette ville à Lyon, en remontant le Rhône en bateau à vapeur.

A Lyon, Alphonse Daudet devait demeurer jusqu'en Avril 1857 ».

MM. Brunel et Latzarus proposent à la Compagnie, l'émission d'un vœu relatif à la mosaïque récemment découverte au Boulevard Gambetta. L'Académie accepte ce vœu et entend la lecture du texte proposé. Devant certaines observations émises il est décidé de passer au vote.

Le vœu adopté et qui sera transmis à la Municipalité est ainsi rédigé :

« L'Académie, informée des derniers projets relatifs à la mosaïque découverte au Boulevard Gambetta, croit devoir exprimer les inquiétudes que lui cause, pour la conservation de ce monument particulièrement précieux, l'éventualité d'une installation dans la cour de la Mairie. Elle estime qu'il serait préférable de conserver cette mosaïque dans une salle fermée, dans notre musée archéologique plutôt qu'en tout autre endroit ».

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Antonin, Gibelin, Velay, Hubert-Rouger, Seston, Max Vincent, Chanoine Cantaloube, De Montaut-Manse, De Balincourt, Marcel Coulon, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Gibelin propose que Mme Andrée Nègre soit nommée membre correspondant. L'élection aura lieu après les formalités réglementaires.

M<sup>e</sup> Des Guerrois fait connaître qu'il a représenté la Compagnie à la conférence de M<sup>e</sup> Chauvet sur « la route du vin ».

Au cours de sa communication, M. Marcel Coulon parle de cet animal inconnu qu'on appelle homme. Prenant texte de ce vers de La Fontaine dans sa fable de la Discorde, il pose cette question : « Qu'est-ce que l'homme ? » que le fabuliste a suggérée alors et que des moralistes comme Montaigne, Rabelais, Larocheffoucault ont dédaignée. Pour y répondre, M. Coulon examine tour à tour ces trois propositions.

- 1) L'homme est un animal comme les autres ;
- 2) L'homme est un animal qui n'est pas du tout comme les autres ;
- 3) L'homme est un animal pire que les autres.

M. Coulon explique la troisième de ces propositions par le fait que l'homme, seul, fait la guerre. Il en conclut que bien des maux dont nous souffrons ne devraient pas nous étonner car ils sont dûs à nos propres fautes.

M. Hubert-Rouger dépose, pour être mise aux archives une lettre que lui a confié M. Jules Vèran à qui elle avait été adressée par M. Paul Brunold, organiste de la paroisse parisienne de Saint-Gervais et secrétaire général des « Amis de St-Gervais ». Cette lettre donne d'intéressants détails biographiques sur le nimois Jean Nicot dont la présente année achève le 4<sup>me</sup> centenaire de sa naissance.

---

## SEANCE DU 8 DECEMBRE 1950

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois ,président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Chanoine Chabot, Gibelin, Antonin, Huc, Velay, Chanoine Bruyère, Mlle Lavondès, Hubert-Rouger, Seston, Brunel, Max Vincent, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Latzarus, Blanchard, Fabre, Flaugère, Chanoine Cantaloube.

M. le Chanoine Cantaloube a fait parvenir une lettre dans laquelle il signale qu'au cours des travaux municipaux poursuivis rue et place du Chapitre, des ossements sont mis à jour sans qu'aucune précaution ne soit prise pour les recueillir. La Compagnie décide qu'une démarche à la Mairie sera faite pour signaler le fait aux autorités responsables.

M. le Docteur Delore, professeur à la Faculté de Lyon, en vue d'une enquête sur « la transformation des habitudes alimentaires régionales de France, demande à l'Académie de lui envoyer des renseignements sur les changements survenus dans l'alimentation de nos populations. Cette lettre sera transmise à M. le Docteur Reynaud.

M. Huc fait une communication sur le Prix Goncourt. Après avoir dit un mot de l'attribution du prix, ces jours derniers, pour 1950, il étudie spécialement le livre primé précédemment « Week-End à Zuydcoot ».

Il constate que cette Académie a couronné un livre qui ne donne pas les grandes lignes que l'histoire doit retenir pour expliquer la situation tragique et douloureuse des troupes françaises acculées dans cette région de Dunkerque. Il s'étonne qu'on ait retenu cet ouvrage qui est rempli, sans nécessités, d'expressions grossières, ordurières et licencieuses, et donne une pénible impression de la mentalité du soldat français à cette époque. Il se demande ce que devaient bien être les autres ouvrages présentés au concours et rejetés.

Au surplus, il ne croit pas qu'Edmond de Goncourt eut approuvé ce choix, lui si fin, si élégant, et disert, et il pense que son but en fondant son Académie a été de chercher à améliorer la qualité des lettres françaises, et non de les encourager dans le sens de la trivialité.

Sous le titre « Un poète méconnu », M. le Chanoine Chabot retrace la carrière de Denis Cassan, un avignonais qui eut son

heure de célébrité : homme de bien, modeste et auteur de nombreuses pièces de vers en provençal. Sa principale œuvre fut « une Nativité » souvent jouée.

M. Bauquier présente une série de photos de la mosaïque de Bellerophon sur lesquelles on remarque les torsades caractérisant les mosaïques méditerranéennes.

---

SEANCE DU 22 DECEMBRE 1950

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Marcel Coulon, Antonin, Huc, Gouron, Chanoine Anthérieu, Baillet, Gibelin, Paradis, Max Vincent, Lignières, De Balincourt, Lacombe.

Excusés : MM. Reynaud, Bosc, Blanchard, Fabre, Chanoine Bruyère, Seston.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Fauré-Frémiet qui remet à l'Académie une somme de 5.000 francs laissée par sa belle-mère Mme Felon. En laissant à la Compagnie de décider l'emploi de ce legs, il exprime le vœu qu'il soit consacré à l'attribution d'un prix qui porterait le nom de Mme Felon.

M. Gibelin sous ce titre « Esquisse de la carrière de Gœthe » présente une communication au cours de laquelle il retrace à la fois la physionomie et l'œuvre de ce grand homme. Son œuvre maîtresse « Faust » ne doit pas laisser oublier ses autres ouvrages notamment la « Campagne de France » qui dénote son indépendance de pensée, la largeur de son esprit et ses dons de poète. M. Gibelin souligne et analyse les considérations qui expliquent l'influence qu'il exerça sur ses contemporains et la génération suivante.

M. Bauquier parle ensuite d'une stèle récemment découverte à Flaux. On peut se demander si elle est préromaine. M. Bauquier inclinerait à penser qu'elle est de basse époque. Sur cette stèle figure une tête sculptée portant une coiffure un peu étrange qui rappelle une toque de magistrat.

La séance publique annuelle aura lieu le 7 Janvier 1951 dans la salle du foyer communal.

Il a été procédé au cours de cette séance au renouvellement du Bureau. À l'unanimité des présents, M. Huc a été élu président et M. Velay, vice-président pour l'année 1951.

---

SEANCE DU 5 JANVIER 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>e</sup> Des Guerrois, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Marcel Coulon, Chanoine Anthérieu, Docteur Baillet, Gibelin, Huc, Gouron, Mlle Lavondès, Docteur Cabouat, Dupont, Hutter, Chanoine Bruyère, Docteur Paradis, Seston, Lignières, Chanoine Cantaloube, De Balincourt, Lacombe.

Il est procédé à l'installation du Bureau. M<sup>e</sup> Des Guerrois prend le premier la parole.

« Mes chers confrères,

Je vous avoue que je n'aurais pas cru, lorsqu'il y a, à peu près un an, je prenais la parole, à cette même place, pour vous remercier de l'honneur que vous m'aviez fait, que cette année s'écoulerait aussi rapidement.

Comme il n'y a que les heures agréables qui s'écoulent vite, cela prouve combien la tâche de vous présider est agréable.

Je vous manifestais, à cette époque, l'appréhension que je ressentais devant la responsabilité qui m'incombait. Cette responsabilité, vous avez su, par votre urbanité et votre parfaite compréhension des choses, me l'alléger et si, vous vous êtes aperçus, j'en suis persuadé, à maintes reprises, de mon inexpérience, vous avez su ne pas la souligner.

Je dois, tout particulièrement, des remerciements, aux membres du bureau, à Messieurs Antonin, Latzarus, et Lacombe qui, chacun, dans leur sphère, ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour alléger ma tâche.

Monsieur le Secrétaire perpétuel, en particulier a, comme il a l'habitude de le faire, pris en quelque sorte par la main, le débutant que j'étais et l'a guidé dans toutes les circonstances difficiles.

J'ai eu le plaisir, au cours de cette année, de vous représenter dans des milieux les plus divers et j'ai pu en toutes circonstances, et récemment encore, au cours de la conférence de M<sup>e</sup> Chauvet et de la réunion des Membres de la Société *Art et Poésie*, me rendre compte de l'étendue du prestige dont jouit l'Académie.

Je ne veux pas maintenant prolonger cette confession qui risquerait de devenir ennuyeuse.



Il me reste à me tourner vers les membres nouveaux du bureau, M. Velay et M. Huc, Vice-Président et Président et à leur souhaiter la bienvenue.

De M. Velay, vous connaissez l'érudition et le charme des communications qu'il nous a faites relativement à Madame de Pompadour, à Mme Bartet et, remontant au Moyen Age, relativement au roman d'amour de Philippe 1er et de Bertrade de Montfort.

Vous savez avec quel talent, il a su nous faire revivre les divers personnages appartenant à des époques bien différentes, et, en même temps, reconstituer, en quelque sorte, le climat de ces époques.

C'est vous dire que sa présence au bureau sera tout à fait qualifiée.

En ce qui concerne M. Huc, je suis d'autant plus heureux de saluer son accession au fauteuil de la présidence que mes relations avec lui ne datent pas d'aujourd'hui et qu'elles remontent presque au début de l'École Antique et des Bibliophiles nimois.

Dans l'une et l'autre de ces Sociétés, j'ai pu apprécier sa culture, sa trop grande modestie qui s'efforce, trop souvent, de repousser les compliments qu'elle mérite.

J'ai goûté, en particulier, aux Bibliophiles et à l'Académie, le charme de ses communications soit qu'il s'agisse des « Lettres à l'Etrangère » de « Paul-Adam » ou de la construction de la Basilique de Montmartre.

Originaire du Gard par sa famille maternelle, mais fixé depuis longtemps à Paris, M. Huc a eu le mérite, contrairement à beaucoup de méridionaux d'origine, de revenir dans sa petite patrie aussitôt qu'il a cru pouvoir se retirer des affaires et laisser à des mains plus jeunes le cabinet d'architecte qu'il dirigeait à Paris.

Et ceci m'amène à souligner le fait qu'en l'occurrence à la présidence de votre Compagnie, un architecte succède à un avocat

On prétend que les avocats sont plutôt des agents de trouble et de désunion. Je ne sais si je suis arrivé à vous prouver le contraire. Les architectes, au contraire, s'efforcent de consolider et de rassembler les édifices.

M. Huc a pu, au point de vue matériel, consolider le vieil immeuble de l'Académie qui, malgré le patronage des Beaux-Arts se trouve lézardé en plusieurs endroits. Il s'est efforcé de parer à ces inconvénients.

Je suis persuadé qu'il jouera le même rôle constructif au point de vue moral.

Avant de lui céder la place, je me permets de souligner le fait que cette année 1950, la dernière du premier demi-siècle, aura été, sous ma présidence, pour l'Académie une année heureuse, puisque aucun décès n'est survenu parmi nous et que les 33 membres qui nous composaient en Janvier dernier sont maintenant 35 grâce à l'arrivée, parmi nous, de deux nouveaux membres éminents, MM. de Balincourt et Cantaloube.

J'espère qu'il en sera de même pour 1951, et que l'Académie se maintiendra sans voir diminuer le nombre de ses membres ».

M. Huc s'exprime en ces termes :

Je veux d'abord, et tout de suite, remercier Maître Des Guerrois, qui a tenu si brillamment la place qu'il me cède, des paroles flatteuses qu'il m'a adressées. Je le savais indulgent et la courtoisie même, il a confirmé mon sentiment.

« Mes chers confrères,

Vous me voyez tout surpris d'être aujourd'hui à cette place de président de notre Académie pour l'année 1951.

D'après le rang de mon élection, je prévoyais encore plusieurs années d'attente profitant sans souci du plaisir de vous entendre.

Des défections très justifiées, puisqu'elles sont provoquées par des occupations extérieures qui empêcheraient une assiduité nécessaire à la présidence, m'ont fait subitement entrer en lice.

Vous voyez en moi un néophyte, car je n'ai jamais rien présidé, parler devant une assemblée m'intimide et m'ôte tous moyens d'improvisation ; aussi ai-je accepté ce poste à mon corps défendant et n'ai cédé que sur les instances de plusieurs de nos confrères.

Cependant, je m'efforcerais à cette place d'honneur, de n'être pas trop inférieur, tâche difficile, quand on succède à ces brillants et éloquents présidents qui ont occupé cette fonction depuis que je fais partie de votre Compagnie, et je vous remercie de m'avoir fait confiance.

Heureusement, je serai aidé et guidé par notre secrétaire perpétuel, Maître Lacombe qui est, j'ose le dire, l'âme de l'Académie, qui en fait vivre et respecter tous les règlements et assume un grand travail pour en faire l'application.

Nous ne le remercierons jamais assez.

Egalement, nous devons notre gratitude à M. Antonin, notre trésorier, qui gère nos finances avec toute la mesure nécessaire et distribue pour nous des capitaux, disons, presque considérables.

Aussi Monsieur Latzarus, notre bibliothécaire qui poursuit la tâche de classement de nos archives, ce qui n'est pas une sinécure et qui, remuant beaucoup de volumes, remue aussi une poussière, presque considérable.

Ainsi pourront se poursuivre, cette année encore, les destinées de notre Académie et j'appelle votre activité pour nous donner des communications toujours si intéressantes, lesquelles susciteront des discussions pour notre délectation.

C'est la première fois que nous nous réunissons cette nouvelle année, et je fais les vœux les meilleurs pour qu'elle donne à vous et à vos familles, bonheur et santé.

Cependant, une douloureuse incertitude nous étreint, tous, au seuil de 1951, que surgira-t-il ? Conserverons-nous la paix ? Que Dieu qui règle toutes choses nous préserve de la guerre et que nous puissions, dans la quiétude, poursuivre notre apostolat de culture française ».

M. le Président adresse ensuite les condoléances de l'Académie à M. Antonin à l'occasion du décès de son frère.

M. Marcel Coulon rend compte d'un ouvrage de M. Frank Rouvière intitulé « Les Fériats dans la magistrature en 1658 ». L'auteur qui est président du Conseil Interdépartemental de Préfecture à Montpellier et qui a fait d'autres travaux, déjà connus de l'Académie, sur la Justice de l'ancien régime, a porté maintenant son attention sur « les jours où il y a cessation de travail pour la célébration d'une fête ». Ainsi le mot Fériat appliqué à la magistrature indique les jours où les tribunaux ne tenaient pas audience. Il a eu la patience de rappeler quels étaient ces jours pour la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes ; la Cour des Aides de Montpellier et divers Parlements notamment celui de Toulouse. M. Coulon en donne le détail et en constate que les Fériats atteignaient un nombre considérable.

C'est un autre ouvrage de M. Frank Rouvière que M. Gouron présente et qui a pour titre « L'origine des États du Languedoc, des Ordonnances de St-Louis (1255) se rapportant à Beaucaire et à Nîmes créant une Assemblée appelée à s'occuper de questions économiques. Faut-il y voir l'origine des États du Languedoc ? La question est délicate mais M. Gouron estime ne pas pouvoir répondre par l'affirmative. Il y a là peut-être un germe de l'organisme qui doit se développer plus tard. Mais la véritable origine des États, c'est non dans ce Conseil Economique, mais bien dans le Conseil du Sénéchal qui faut la retrouver.

M. le Président donne rendez-vous à ses confrères au Foyer Communal, dimanche 7 Janvier pour la séance publique annuelle.

SEANCE DU 19 JANVIER 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Chanoine Chabot Chanoine Anthérieu, Marcel Coulon, Gouron, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Mlle Lavondès, Velay, De Balincourt, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Chanoine Cantaloube, Gibelin, Latzarus, Blanchard.

M. Bauquier dépose sur le Bureau, les premières feuilles de son dernier ouvrage : « Album numismatique et souvenirs iconographiques de la Duchesse de Berry », qui est en cours de publication à la maison Champion.

Il est donné lecture d'une lettre adressée à la Compagnie par le Président de la Fédération historique de Provence annonçant le prochain Congrès de cette Association qui aura lieu à Aix, les 28 et 29 Avril prochains.

M. le Chanoine Bruyère, pour faire suite à son premier travail sur Alphonse Daudet à Nîmes, fait une communication sur « le Petit Chose à Lyon ». Il apporte relativement à la vie de la famille Daudet et de celle d'Alphonse des détails inédits et une grande richesse de documentation. C'est d'abord le départ de Nîmes du chef de famille puis le récit du voyage, l'arrivée à Lyon. M. le Chanoine Bruyère donne des précisions sur l'existence de l'écolier, chez les Frères, puis au Collège, son espièglerie tempérée par les conseils d'Ernest. Puis c'est, à cause des difficultés matérielles de la famille, le départ d'Ernest pour Paris suivi de celui d'Alphonse pour Alès où il va prendre le poste de surveillant.

C'est au printemps de 1849 que la famille Daudet s'établit définitivement à Lyon, où Vincent, le père d'Alphonse, obligé de liquider sa fabrique de soieries du chemin d'Avignon, avait monté un atelier plus modeste dans l'espoir de refaire sa fortune

Le jeune Alphonse et son frère Ernest furent tout d'abord mis dans une manécanterie, où, en échange de services religieux ils recevaient une instruction gratuite. Ils y restèrent peu ; et, l'année suivante, ils entrèrent comme externes au lycée Ampère. C'est là que le professeur d'Alphonse, mal impressionné par la blouse à carreaux et les livres usagés de son élève, lui donna le surnom de « Petit Chose ». Quoique doué d'une vive intelli-

gence, Alphonse ne fut qu'un élève moyen au lycée. Mal surveillé par ses parents, dont les affaires, loin de prospérer, allaient de pis en pis, il manquait souvent la classe et s'adonnait plus qu'il n'aurait fallu au canotage.

Il lisait cependant beaucoup, et avait le goût des compositions en prose et en vers. Vers sa seizième année, il écrivit même une nouvelle : *Léo et Chrétienne*, aujourd'hui perdue, et plusieurs pièces de vers dont quelques unes, en particulier : *La Vierge à la Crèche*, et *Enfants d'un jour*, ont trouvé place dans le recueil des *Amoureuses*.

Au début de 1857, Vincent Daudet complètement ruiné et ne pouvant subvenir aux besoins de sa famille qui était obligée de vendre ou d'engager au Mont de Piété les objets précieux qu'elle possédait, reçut avec plaisir l'offre qui lui fut faite, de Nîmes, d'une place de maître d'études au Collège d'Alès, pour son jeune fils Alphonse. Celui-ci y gagnerait sa vie, et pourrait économiser l'argent nécessaire pour se présenter aux épreuves du baccalauréat. Il quitta Lyon, et était à Alès, vers le 1er Mai 1857. Peu de temps après, Vincent alla tenter sa chance à Paris. Ernest s'y rendit également, et Madame Daudet se réfugia avec sa fille, Anne, à Nîmes, chez une de ses sœurs.

Le foyer Daudet était définitivement brisé.

---

SEANCE DU 2 FEVRIER 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Baillet, Gouron, Antonin, Chanoine Bruyère, Des Guerrois, Mlle Lavondès, Hutter, Seston, Lignières, De Balincourt, membres résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Blanchard, Latzarus, Fabre, Reynaud.

M. Des Guerrois rend compte de l'ouvrage du Père Willaert (de la Société de Jésus) dont le titre est le suivant : « Les origines du Jansénisme dans les Pays-Bas Catholiques ».

Il indique qu'étant donné l'importance de l'ouvrage qui fait l'objet d'un volume de mémoires de l'Académie Royale de Belgique, en date de 1948, il ne pourra en donner qu'un résumé.

Il examine, tout d'abord, avec l'auteur, le milieu, le *Jansénisme avant la lettre* et après avoir posé la question : Le Jansénisme est-il une doctrine ? ou simplement, comme le veulent certains auteurs, de l'anti-jésuitisme : Autrement dit et pour reprendre une expression d'un historien du Jansénisme, le véritable père du mouvement n'est-il pas St-Ignace de Loyola ? il souligne les différences profondes entre le Jansénisme belge et le Jansénisme français.

Le premier n'ayant pas eu pour centre une Abbaye dans un paysage enchanteur et ne comportant aucun élément féminin : aucune Mère Angélique, aucune Princesse de Guéméné.

D'autre part, le Jansénisme belge s'exprime uniquement en latin. On ne trouve rien d'analogue, chez lui, au traité de la « fréquente communion » et surtout aux « Provinciales ».

Il est vrai que le Jansénisme belge possède Jansénius.

Au point de vue du milieu, le territoire sur lequel en 1640, avec l'apparition : « de l'Augustinus » naîtra le mouvement correspond à peu près à la Belgique actuelle, mais politiquement ce territoire appartient à plusieurs états distincts : Pays-Bas espagnols, pays de Liège, Principauté de Stalelot-Malmédy.

Dans les Pays-Bas, le Roi d'Espagne règne, mais il ne porte pas le titre de Roi. Il ne revendique, sur les terres belges que les noms de : Seigneur, de Comte ou de Duc.

Depuis le 25 Août 1559, date de l'embarquement de Philippe II à Flessingue, le Roi d'Espagne, héritier des principautés belges n'y a plus mis les pieds.

De 1598 à 1633, ces territoires ont joui, en droit, d'une relative indépendance constituant :

« Le Regnum — Separatum » gouverné par les archi-ducs Albert et Isabelle.

Depuis la mort de cette dernière, en 1633, le Roi d'Espagne a repris ses pouvoirs dans leur intégrité.

Il est théoriquement omnipotent mais il n'y a que l'homme qui compte. En fait, en 1640, Philippe IV, successeur lointain de Philippe II n'a pas l'autorité de son aïeul. Il se laisse gouverner par ses favoris.

Jusqu'en 1643, Gaspard de Guzman, Comte d'Olivarès puis après le renvoi de celui-ci, Don Luis de Haro qui mourut en 1661

A côté du Roi, représenté par le Gouvernement Général, se trouvent les Conseils, Conseil suprême des Flandres siégeant à Madrid, et sur place, Conseil d'État, Conseil privé, Conseil de Justice, États Généraux.

Les Gouverneurs seront successivement tantôt amis des Jansénistes (Don Francisco de Melo) tantôt ami des Jésuites (Manuel de Moure).

Avant eux, le Cardinal Infant d'Espagne, frère de Philippe IV qui eut la douleur de voir la France s'emparer d'Arras.

M. des Guerrois décrit ensuite le cadre religieux belge au moment de l'apparition de l'Augustinus. Au premier plan se trouve l'Archevêque de Malines, Jacques Boonen, primat de Belgique, prélat distingué, homme de bien, dont l'œuvre de réforme religieuse a été considérable et qui a, à son actif, 39 ans de zèle consacré à la réforme du Clergé, à la rééducation de ses ouailles, à la réhabilitation de la prédication et à la restauration de la discipline monastique.

Malheureusement, ancien élève des Jésuites, il a gardé un mauvais souvenir de ses années de Collège et subit presque sans s'en rendre compte l'influence de Jansénius, dont il devient un chaud partisan.

L'Archevêque est secondé par un Clergé diocésain animé de bonne volonté mais insuffisamment instruit et par des Facultés de Théologie, les Universités de Louvain, Douai et Dôle, dans lesquelles les ordres religieux, autres que les Jésuites exercent une certaine influence qui les amènera à prendre parti contre ces derniers.

Enfin, l'orateur parle des Jésuites, de leur rapide progrès depuis leur arrivée, en 1542, de l'influence qu'ils exercent par leurs 37 Collèges, leurs 27 Eglises et leurs relations dans toutes les classes de la société.

Il souligne, en même temps, leurs faiblesses, provenant

justement de leur prospérité trop rapide et des jalousies qu'ils ont excités. On leur reproche leur orgueil et leur esprit de domination.

Il arrive enfin aux chefs de leurs adversaires Corneille, Jansénius, Evêque d'Ypres, et Jean Duvergier de Hauranne, futur Abbé de Saint-Cyran.

Il mentionne les qualités du premier, attachement à la Foi, ténacité, piété, probité, pureté de mœurs, mais, en même temps le fait que rebuté par les Jésuites dont il voulait être l'élève, il est devenu de bonne heure leur ennemi acharné.

Avec la collaboration de son ami français St-Cyran, du professeur de Théologie de Louvain, Jacques Jansonius et de l'ancien médecin de l'archi-duchesse Isabelle Trévizi, il s'efforce de poursuivre la réalisation d'un mystérieux dessein dissimulé dans les lettres sous le nom de « Pilmot » consistant à détruire, en quelque sorte l'enseignement jésuitique et à ramener la religion catholique à ce qu'elle était, pense-t-il, dans l'enseignement de Saint Augustin.

Tel sera le milieu propice à la lutte dans lequel va éclater la bombe de l'Augustinus.

En terminant, M. Des Guerrois, tient à insister sur l'impartialité dont fait preuve le Père Willaert, impartialité méritoire, pour un Jésuite qui parle du chef du Jansénisme.

Il espère pouvoir un jour rendre compte à l'Académie d'un deuxième volume du même auteur, consacré cette fois à l'action du mouvement Janséniste depuis 1640.

M. Bauquier entretient l'Académie de la stèle de Flaux dont il présente d'intéressantes photographies. Il donne les raisons pour lesquelles il pense qu'elle est de basse époque. Le personnage qui y est représenté est coiffé d'une sorte de toque, il n'y a donc aucun rapprochement possible avec le Guerrier de Grézan. M. Bauquier fait connaître les réponses qui lui ont été faites par des archéologues éminents de France qu'il a consultés. Il lui a été ainsi suggéré qu'on pourrait peut-être se trouver en présence d'un document qui attesterait la persistance, dans notre région, de cultes orientaux. La question est à creuser.

M. Hutter appuie cette observation en trouvant une analogie entre la stèle de Flaux et certains monuments d'Egypte ; cette coiffure originale présentant certaines ressemblance avec des coiffures sacerdotales.

Après un intéressant échange de vue à ce sujet, la séance est levée.

---



SEANCE DU 16 FEVRIER 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Chanoine Anthérieu, Baillet, Antonin, Des Guerrois, Dupont, Brunel, Velay, Hubert-Rouger, Seston, Cabouat, Max Vincent, Lignières, Chanoine Cantaloube, Hutter, membres résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : Latzarus, Gibelin, Mlle Lavondès, Fabre.

M. Lignières prend la parole pour une communication intitulée : *L'Espagne vierge de Waldo-Franck* ».

Waldo Franck, américain des Etats-Unis, est un critique de sa nation, doublé d'un théoricien et d'un philosophe qui a voulu « tirer au clair l'Amérique ».

Pour ce faire, il a longuement voyagé à travers les diverses nations de l'Amérique espagnole.

Mais pour redécouvrir cette Amérique, il a voulu retrouver, avec le chemin de la race, les liens spirituels de l'Hispanité. Il a voulu « entrer dans l'Amérique hispanisante par la route royale de l'Espagne ».

De son voyage, il a rapporté son ouvrage : *L'Espagne vierge* ». Œuvre très dense où l'auteur se montre à la fois critique bien informé, poète et visionnaire.

La vieille Espagne, mère de l'Amérique, n'est pas épuisée par son labeur de maternité ; elle conserve, nous dit Waldo Franck, un esprit vierge, plein de ferveur et d'audace et capable d'étonner le monde. Si trop longtemps les énergies espagnoles se sont contre-balancées et annulées, elles n'attendent pour se libérer que l'occasion propice. L'âme éternelle de l'Espagne aux forces encore vierges leur donnera cette occasion.

C'est, nous dit l'auteur, une histoire symphonique de l'Espagne.

La première partie est splendidement descriptive.

La deuxième fait sentir l'impuissance de cette nation à concilier sa vision d'une théocratie avec la forme d'un état moderne soumis à l'Eglise romaine.

L'Espagne « absorbée dans un équilibre immuable », « à mi-chemin entre l'extase et le sommeil », sortira-t-elle enfin de cette obscure stagnation ? C'est à ce problème qu'est consacrée la troisième partie du Livre.

L'œuvre, conçue par un historien-philosophe doublé d'un poète visionnaire, est riche de substance et oblige à penser même quand elle ne force pas l'adhésion...

Une simple analyse ne saurait en dire tout l'intérêt. Ajoutons que la traduction française d'Hélène Boussinesq est remarquable...

M. Bauquier présente ensuite un document remis par M. le Colonel De Balincourt. Il s'agit d'un brevet de lieutenant signé Marie-Caroline. Il est daté de Gratz en 1837. On peut donc en conclure que la Duchesse de Berry, malgré sa rupture avec la Cour a continué à s'occuper de politique et d'avoir des amis en France, quatre années après les événements de Blaye. M. Bauquier est confirmé dans cette opinion par des documents qu'il possède, notamment un portrait envoyé par Marie Caroline et représentant son fils en 1838 donc cinq ans après Blaye, on trouve également des médailles à son effigie, sans oublier l'ouvrage de Dardivilliers dédié à Mme la Duchesse de Berry.

M. le président remercie les orateurs ; il exprime tout l'intérêt qu'ont provoqué l'étude de M. Lignières, les documents de M. De Balincourt et les savants commentaires de M. Bauquier.

---

SEANCE DU 6 AVRIL 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Bauquier, Chanoine Anthérieu, Marcel Coulon, Gibelin, Général d'Alauzier, Chanoine Bruyère, Velay, Des Guerrois, Hubert-Rouger, Max Vincent, Hutter, Mlle Lavondès, Seston, Colonel De Balincourt, membres résidants, Enjoulbert, membre correspondant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président exprime sa satisfaction de pouvoirs reprendre les séances interrompues par les travaux qui ne permettaient pas l'accès de l'Hôtel de l'Académie. Il dépose sur le Bureau un Bulletin du Vieux Nîmes et un exemplaire du bel ouvrage de M. Bauquier « Album numismatique de la Duchesse de Berry » et dont l'auteur fait hommage à la Compagnie.

M. Bosc a bien voulu réserver à l'Académie ses souvenirs anecdotiques d'ancien parlementaire. Il les expose dans une causerie aussi intéressante par sa forme que par le talent qu'il met à faire revivre quelques figures, qu'il a connues tant à la Chambre qu'au Sénat. Il rappelle l'affaire Millerand qui fut un fâcheux début de la législature ; le premier ministre Marsal, puis l'élection de Gaston Doumergue. M<sup>e</sup> Bosc, que l'amitié liait au nouveau Président de la République souligne sa finesse d'esprit et son habileté politique : il fut avant tout un conciliateur. Viennent ensuite et tour à tour Herriot, Léon Blum, Paul Boncour, Barthou, Poincaré, Léon Bérard, Briand.

M<sup>e</sup> Bosc fait un plus long portrait de Caillaux, s'efforçant avec une technique habile de restaurer les finances et inquiet du péril allemand. En sa qualité de Président de la Commission des douanes, M<sup>e</sup> Bosc eut avec lui de nombreuses entrevues au cours desquelles il eut à constater les opinions libre-échangistes de cet homme d'Etat. Cette série de portraits vivants se termine sur les physionomies de Painlevé et du Président Lebrun, groupant ainsi sous une forme anecdotique la plupart des hommes d'Etat de la troisième République. Les applaudissements de ses confrères lui prouvent l'intérêt qui est attaché à ces souvenirs personnels et remercie de l'objectivité et de la vie que M<sup>e</sup> Bosc a su mettre dans sa communication.

M. Enjoulbert, membre correspondant et auteur de plusieurs volumes d'histoire, tirés d'archives inédites présente une étude sur le Roi René et Louis XI qu'il intitule « un petit épisode d'une

d'une grande lutte ». Il rappelle les dernières années de ce roi, au château de Plessis les Tours, en rectifiant la légende qui fait de ce château, une sinistre forteresse ; en réalité c'est très exagéré et le roi s'en évadait souvent. S'étant fait céder par Marguerite d'Anjou ses droits sur la Provence, il savait que lorsque son oncle le roi René décèderait, cette province viendrait élargir le sol national. Sans souhaiter sa mort, il n'épargnait pas au roi René les tracasseries et rassemblant ses griefs il obtint du Parlement un arrêt déclarant « René chargé de trop grands crimes de lèse majesté contre le Roi et la chose publique du Royaume ». D'après Commines, il manda auprès de lui le roi René, qui excipa de maladie mais fut en fin de compte contraint d'aller chez Louis XI cédant à la force. Là, il se défendit avec force et lui démontra que sa présence en Provence servait la cause du Roi, prêta serment et fit cesser la résistance d'Aix, Arles et Marseille.

M. Enjoubert trace ensuite le portrait du roi René « le monarque le plus modeste de l'histoire et sa communication se termine sur le récit des derniers moments de Louis XI.

Des applaudissements unanimes remercient M. Enjoubert, de son intéressante étude.

M. le Président, après s'être associé aux remerciements adressés aux deux orateurs, donne la parole à M. Bauquier. Notre savant confrère présente des photographies d'un chapiteau, récemment découvert rue de l'Horloge. Il les commente ensuite en exprimant l'opinion que ce chapiteau qui mesure plus d'un mètre est d'origine romaine ; sans doute faisait-il l'ornement d'un monument qui devait avoir d'imposantes proportions.

M. Gibelin fait hommage d'un livre : « Opus posthumum » de Kant, pages choisies.

---

SEANCE DU 16 AVRIL 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latzarus, Fabre, Gibelin, Antonin, Des Guerrois, Marcel Coulon, Mlle Lavondès, Flaugère, Brunel, Velay, Hutter, Seston, De Balincourt, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Seston fait une communication sur « Flaubert en Egypte en 1850 ». Ce voyage aux sources classiques a été fait entre la première rédaction de la Tentation de St-Antoine et la composition de Mme Bovary entre son œuvre romantique et son premier ouvrage réaliste et l'on est frappé par ce fait que le voyage n'a en rien modifié l'orientation de l'art de Flaubert. Au retour, il se remet à la préparation d'un roman qui n'est qu'un fait divers dans un petit village de Normandie.

M. Seston, au cours du récit qu'il fait du voyage en Egypte, de Flaubert et de Ducamp donne d'intéressants et précis détails sur les deux voyageurs, sur la mission dont ils étaient chargés, sur leurs excursions. Mais rien de tout cela n'allège la lassitude que Flaubert traîne avec lui. Les notes historiques de Flaubert sont très rapides et peut-être manquait-il un peu de l'érudition nécessaire pour comprendre toutes les richesses d'un pays comme l'Égypte. Ses impressions sont intenses mais on y sent quelque chose qui dépasse l'émotion esthétique qui relève des nerfs plus que de l'âme. Après avoir retracé l'épisode de la belle égyptienne Ruchiouk-Haren, M. Seston se demande si ces souvenirs ont inspiré l'auteur de « Salambo ». Contrairement à l'opinion de M. René Dumesnil, M. Seston pense qu'il est plus suggestif de rapprocher la belle égyptienne du conte : Herodias que Flaubert a écrit en 1876-77. En somme, en Egypte, Flaubert s'est peu intéressé au passé, mais davantage à la vie présente. Mais il n'a pas rapporté de roman égyptien. Il est possible que Flaubert ait lui-même donné le mot de l'énigme lorsqu'il a écrit à Louise Collet : « Quand je suis quelque part, je tâche d'être ailleurs ». M. Seston conclut que c'est en Egypte que Flaubert a médité, porté en puissance son roman « Madame Bovary ».

M. Bauquier ramène l'attention de ses confrères sur la mosaïque mise à jour rue des Halles et précise qu'elle est située dans l'axe de la fameuse mosaïque d'Admète et que ces deux œuvres d'art pouvaient orner la même habitation. Il remarque

que pas une de ses mosaïques sont semblables : chacune d'elles comporte un dessin particulier. Aux débats entre archéologues sur le tracé de la voie domitienne, M. Bauquier peut apporter un élément nouveau qui est la mise à jour dans la rue Nationale d'une grande dalle qui paraît jalonner cette antique voie stratégique.

M. le Président remercie les auteurs de ces communications et l'intérêt qu'a suscité l'étude de M. Seston, donne l'espoir qu'il voudra bien suivre Flaubert dans son voyage en Orient.

---

SEANCE DU 20 AVRIL 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Etaient présents : MM. Des Guerrois, Velay, Bauquier, Flaugères, Hubert-Rouger, Brunel, Mlle Lavondès, Chanoine Chabot, Gibelin, Fauré-Frémiot, Marcel Coulon, Seston, Chanoine Cantaloube, Cabouat.

Excusés : MM. Lacombe, secrétaire perpétuel, Latzarus, Colonel Blanchard.

Le président se fait l'interprète de la Compagnie, du plaisir qu'elle a de revoir à cette séance, M. Fauré-Frémiot, il le remercie du legs qu'il a fait et l'assure que dans une prochaine séance, il sera statué sur son emploi.

M. Fauré-Frémiot dépose sur le bureau un volume intitulé « Lettres intimes », de son père Gabriel Fauré, lequel sera confié à M. Baillet, pour en rendre compte.

Un autre ouvrage est remis à M. Des Guerrois qui se charge du rapport.

Il est décidé de statuer prochainement sur l'attribution du Prix Municipal sur l'ouvrage « Serres Paradis ».

La parole est donnée à M. Marcel Coulon, sur « Goethe », d'une intrigue amoureuse qu'il eut dans sa jeunesse, et d'une polémique qui s'instaura d'une paternité possible. Puis, M. Coulon fit la lecture de pièces de vers de Victor Hugo et de Moréas, en soulignant les antithèses et donna diverses acceptions des Rêves et des sentiments de la mélancolique beauté que lui inspirèrent les Cimetières.

M. Gibelin lui répondit au sujet de Goethe et précisa le sens de son volume dont le rapport a été confié à M. Marcel Coulon sur la philosophie de Kant.

M. Brunel prend ensuite la parole pour des observations au sujet d'un autel à Sylvain découvert bd Gambetta à Nîmes.

D'après la lecture de l'inscription gravée, il s'agirait d'un esclave, qui, sous le règne de Domitien, était chargé de la recette de la dime afférente au 20<sup>me</sup> des successions. Il rappelle qu'à Vienne, une pierre tombale a été également découverte où un préposé sous le règne d'un empereur était chargé du même office. Cette découverte permet d'établir que cette fonction qu'on croyait établie sous les Centaures, existait sous les Domitien.

---

SEANCE DU 4 MAI 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Bauquier, Chanoine Chabot, Marcel Coulon, Gibelin, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Velay, Dupont, Brunel, Fabre, Mlle Lavondès, Fauré-Frémiot, Hubert-Rouger, Max Vincent, Hutter, Cabouat, Seston, Lignières, De Balincourt, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Le Lieutenant-Colonel de Balincourt présente quelques 160 lettres originales et inédites de Grimod de la Reynière, avocat, connu comme gastronome, mais également écrivain et célèbre par ses mystifications.

Trois de ces lettres sont de Septembre 1778, adressées à un de ses amis, Rodier, tout jeune conseiller au Parlement alors qu'il était lui-même tout jeune avocat à ce même Parlement. Elles sont datées de « La Thuillerie », propriété située à proximité de la Muette, à Passy.

Un est du 21 Avril 1789, écrite de Lyon à M. de St-Prix, pensionnaire du Roi, rue Corneille à Paris.

Les autres, la 1<sup>re</sup> écrite de Lyon le 17 Avril 1789, la dernière est écrite également de Lyon devenue « Ville Affranchie » datée du soir du 24 Nivôse An II — soit, ancien style, du 13 Janvier 1794 — sont adressées à Mademoiselle Feuchères, puis à Madame Feuchères, enfin à la Citoyenne Feuchères, sa maîtresse.

Avant de lire les lettres, le Lieutenant-Colonel de Balincourt expose les résultats de ses recherches sur la vie de Grimod de la Reynière.

En faisant la synthèse des travaux existants sur le personnage, on peut, en dépit des lacunes et des contradictions, considérer ne pas être éloigné de la vérité en la résumant ainsi qu'il suit :

Il est né à Paris, le 20 Novembre 1758. Sa famille était issue d'une vieille famille bourgeoise de Lyon. Son père et son grand-père avaient été fermiers généraux et son père était administrateur des Postes. Sa mère était une Demoiselle de Jarrente, nièce du trop célèbre Evêque d'Orléans.

Il était fils unique, fort laid, disgrâcié, avec un défaut de conformation des mains qui l'obligeait à se servir de doigts postiches. Il avait fait ses études avec un précepteur et s'étant montré un remarquable élève,



Les années qui suivirent 1778, qui fut celle où il était en correspondance avec Rodier, furent consacrées à la littérature, à des critiques théâtrales et aussi à des occupations moins inoffensives, qui provoquèrent contre lui une lettre de cachet l'internant de 1786 à 1788 à l'Abbaye de Domèvre (près de Nancy).

En 1788, on le retrouve à Lyon, assez désargenté, en procès avec ses parents, ayant mis sur pied un commerce d'épicerie, et amant de Mademoiselle Feuchères, actrice du théâtre de cette même ville.

Les nécessités de son commerce, des nécessités familiales également, l'amènent à s'éloigner fréquemment et de Lyon et de sa maîtresse, ce qui nous vaut quelque 150 lettres, dans lesquelles, il est beaucoup question d'elle et de lui, mais aussi et fort heureusement des événements alors en cours.

Tandis que Firmin Didot écrit « qu'après la Terreur, il revint à Paris où il se réconcilia avec ses père et mère, qui moururent très âgés et dont la succession rétablit la fortune » on lit dans une de ses lettres à Mademoiselle Feuchères qu'il était réconcilié avec eux à la fin de 1793 et que son père mourut le 26 Décembre 1793. Il est certain qu'il reconstitua sa fortune malgré ses démêlés avec le Directoire d'abord et avec l'Empire ensuite. Son « Journal des Théâtres » fut supprimé comme royaliste après le 18 Fructidor, parce qu'il y parlait mal « des premières actrices du Théâtre de la République ». Sous l'Empire, il fut convoqué par Fouché pour une mise en garde et ne se tira de ce mauvais pas que par un trait d'esprit.

Finalement, il acheta à Villiers-sur-Orge, l'ancien château de la Brinvilliers, où il se retira « pour laisser un intervalle entre la vie et la mort ». Il y passa fort gaiement les dernières années de sa vie, recevant ses amis, leur faisant des mystifications invraisemblables et, commerçant impénitent, continuant à vendre de l'épicerie. En même temps, il dotait l'église de son village.

Un de ses biographes a écrit qu'il avait épousé une ancienne actrice du théâtre de Lyon. Il est bien vraisemblable qu'il s'agit de Madame Feuchères, mais on ne trouve nulle part le nom de cette dernière.

Il mourut à 80 ans, à Villiers-sur-Orge, en 1838.

Les trois lettres au Conseiller Rodier traitent de la Comédie Française Grimod, fervent de la Comédie, à l'exclusion de l'Opéra, fait la critique beaucoup plus des acteurs et des actrices que des œuvres elles-mêmes. En 1778, la Comédie était déchirée par des rivalités entre Madame Vestris et Madame Sainval. Il fallait être Vestris ou Sainval : Grimod était Sainval.

Il expose en outre ses opinions sur l'amour, le mariage, l'éducation des jeunes filles et le comportement des femmes.

Ces lettres intéressent quand il y est question de théâtre : elles amusent quand il y est question de l'éternel féminin traité par un jeune homme de 20 ans.

La Compagnie vivement intéressée apprend avec plaisir que M. De Balincourt ouvrira un autre dossier de lettres inédites de Grimaud de la Reynière.

M. Bauquier entretient ensuite la Compagnie des récentes découvertes effectuées au Plan Vacher, lors du creusement d'une fosse à essence. Deux séries de sépultures ont été ainsi mises à jour ; les unes qui sont de tombes de gens simples contiennent des céramiques, des assiettes en terre noire, des cruchons, etc... ; les autres pour des gens riches contiennent de la verrerie fine, lampes de bronze. Il faut signaler que c'est la première fois que l'on trouve des assiettes plates. Les monnaies sont frappées à effigies Domitien et Vespasien.

M. Bauquier présente à ses confrères quelques pièces provenant de ces fouilles et suscite ainsi un grand intérêt dont M. le Président, au nom de tous, le remercie.

L'Académie décide de décerner une médaille à M. Raffas, pour le rôle précieux qu'il a joué à l'occasion des découvertes archéologiques. Elle lui sera remise à la prochaine séance publique.

---

SEANCE DU 18 MAI 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Chanoine Anthérieu, Marcel Coulon, Gibelin, Antonin, Des Guerrois, Fauré-Frémiot, Mlle Lavondès, Gouron, Hubert-Rouger, Seston, Hutter, Chanoine, Cantaloube, Lignières, De Balincourt, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président dépose sur le bureau deux ouvrages dont leur auteur, M. Bauquier, fait hommage à la Compagnie.

M. le Colonel De Balincourt donne la deuxième partie de son étude sur Grimod de la Reynière en Languedoc d'après des lettres inédites. Après avoir donné des précisions sur les dates des déplacements de Grimod, M. De Balincourt constate que les lettres écrites par Grimod de 1789 à 1794 offrent un tableau curieux des mœurs de l'époque. Grâce à elles, on peut suivre la répercussion des événements sur la vie journalière : hausse des prix, mécontentement dans les familles, crainte de troubles, sentiment grandissant d'insécurité. Elles permettent d'affirmer que l'entourage de Grimod acceptait très généralement l'idée de la nécessité de réformes. Elles montrent que, dans le Languedoc, le problème religieux posé en Février 1791, par la Constitution civile du Clergé a été le point de départ des troubles et de heurts souvent sanglants.

Au début, Grimod a pris facilement son parti de la Révolution. On ne trouve sous sa plume les mots d'enragé et de brigand qu'à partir du jour où des sévices furent exercés sur la personne de l'Evêque de Béziers par la nouvelle municipalité. Toutefois, rentré à Lyon en Novembre 93, après le siège de Dubois-Crancé et la répression qui le suivit, il entretint les meilleures relations avec « la commission temporaire de surveillance républicaine » et « le tribunal de justice populaire ». En revanche, il mit son talent d'avocat à la disposition des suspects, mais seulement de ceux qu'il considérait comme innocents. Grimod, éternel frondeur, savait aussi s'adapter au goût du jour, en cas de nécessité absolue.

A noter, enfin, que Grimod informe sa correspondante de la mort de son père, survenue à Paris, le 26 Décembre 1793, alors que ses biographes écrivent que l'ancien Fermier général et Administrateur des Postes a été sauvé de l'échafaud par le 9 thermidor.

Les biographes de Grimod de la Reynière écrivent qu'il a fait de fréquents séjours en Languedoc, à Marseille et à Lyon,

de 1789 à 1793. Sa correspondance permet de préciser les dates de ses différents déplacements.

1789 — Grimod était à Lyon en Avril 1789, et, sans doute, jusqu'en Juillet 1790.

1790 — Il a quitté Lyon, le 19 Juillet 1790 pour la foire de Beaucaire. Après un jour d'arrêt à Nîmes, le 31 Juillet et quelques jours passés à Montpellier, il a séjourné à Béziers du 15 Août au 27 Septembre ; Agde, le 27 Septembre au soir ; Sète, le 28 au soir. Séjour à Sète du 28 Septembre au 4 Novembre ; 11 h., du soir. Arrivée à Marseille (par mer), le 5 Novembre à 10 h. 30. Il a rejoint Lyon entre le 10 et le 15 Novembre, probablement le 13. Au début de Décembre, il a fait un voyage de quelques jours à Villefranche-sur-Saône et Coigny.

1791 — Il quitte Lyon le 11 Février 1791, couche à Nîmes le 14, à Montpellier, le 15 et arrivé à Béziers le 18. Départ de Béziers le 23 Juin. Il écrit de Marseille le 29 Juin et y séjourne jusque vers le 20 Octobre. Retour à Lyon.

1792 — Le 3 Janvier 1792, il avait clandestinement quitté Lyon pour Paris. Il y était encore le 17 et le 29 Mars. On ne peut préciser la date à laquelle il a regagné Lyon, ni celle à laquelle il quitte Lyon à nouveau. Il écrit de Béziers le 26 Août et il y était encore le 3 Mars 1793.

1793 — Une liasse de lettres manque. Il était à Béziers le 14 Septembre. Il y était encore le 16 Octobre. Il reste un mois sans écrire et nous avons une lettre de lui de Lyon du 15 Novembre 1793.

1794 — Il était encore à Lyon, qu'il n'avait pas quitté, le 13 Janvier 1794. (Commune affranchie, 24 Nivôse an II).

---

SEANCE DU 1<sup>er</sup> JUIN 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latzarus, Marcel Coulon, Baillet, Fabre, Gibelin, Flaugère, Velay, Des Guerrois, Brunel, Hutter, De Balincourt, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Sur le rapport présenté par M. Marcel Coulon de la Commission du Concours, la Compagnie décide de proposer à la Municipalité de décerner le Prix de la Ville à Mlle Henriette Barbier pour son roman « Serre Paradis ».

M. Marcel Coulon fait ensuite une communication sur l'œuvre de notre confrère Gibelin. A propos de l'Opus posthumum de Kant qui constitue le dernier volume paru, il rappelle toutes les traductions qu'a faites M. Gibelin des philosophes allemands : Ficht, Hegel, Schoppenauer, etc... C'est un immense travail qui fait honneur à la science de notre confrère et qui est grandement apprécié comme il convient dans le public des érudits, des professeurs et des philosophes. Après avoir analysé l'Opus posthumum M. Coulon en extrait certaines pensées dont il donne lecture.

M. Gibelin présente une communication sur les « Affinités électives » de Goethe. Il a cherché la source où l'auteur a puisé l'idée directrice de son œuvre. Il l'a trouvée grâce à un passage des Mémoires du baron de Vitrolles. Ces souvenirs relatent que Mme la Duchesse de Bouillon avait voulu s'adonner à la science et avait rencontré l'idée de ces affinités. Comment cette thèse est-elle allée de la Duchesse de Bouillon jusqu'à Goethe ? Peut-être par Mme de Stael et d'autre part, il ne faut pas oublier que de Vitrolles avait eu l'occasion de voir Goethe.

M. Gibelin parle ensuite de la Baronne de Feuchères, née Sophie Clarke et maîtresse du Duc de Bourbon. Il évoque le procès retentissant à propos du testament en faveur du Duc d'Aumale et suit ensuite la Baronne en Angleterre où elle mourra.

M. Flaugère, à propos de l'abattage des arbres de nos boulevards, rappelle l'émotion légitime des nimois en voyant disparaître des micoucouliers qui étaient les plus beaux spécimens de cet arbre méditerranéen. S'associant aux protestations déjà faites il pose deux principes. Il tire le premier de la phrase de Claude Bernard affirmant que la plus petite blessure à un corps est une porte ouverte à la mort. On ne doit pas, en principe,

mutiler un arbre. Le second principe est celui-ci : l'arbre est au service de l'homme qui a le droit, en cas de nécessité, de procéder à ces mutilations. Mais il faut alors prendre toutes précautions utiles pour réduire au minimum les conséquences d'une intervention toujours dangereuse.

A la suite des explications de M. Flaugère, la Compagnie décide de rédiger une protestation dont le texte lui sera soumis par M. Flaugère, au cours d'une prochaine séance.

---

SEANCE DU 15 JUIN 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Latzarus, Marcel Coulon, Baillet, Gouron, Gibelin, Des Guerrois, Dupont, Cabouat, Seston, Lignières, Flaugère, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Flaugère donne lecture de quelques vers qui lui ont été adressés et qui chantent les arbres.

M. Gouron dépose sur le Bureau une livraison de la « Revue historique de Provence ».

M. Des Guerrois fait une communication relative à l'ouvrage de M. D. Neroman, Président du Collège Astrologique de France, intitulé : « La Réforme du Calendrier ».

L'auteur de cet ouvrage pose la question de savoir si les calendriers qui régissent la Chrétienté : Calendrier « Julien » institué par Jules César et employé par les Orthodoxes, et calendrier grégorien utilisé par les Catholiques et les Chrétiens d'Occident dont l'auteur est le Pape Grégoire XIII, qui date de 1582, ne devraient pas être fusionnés en un seul calendrier uniforme.

Après avoir fait l'historique de la question et indiqué que depuis longtemps cette question est à l'ordre du jour puisque Pierre le Grand déjà avait fait une tentative de rapprochement sur ce point avec la Papauté, l'auteur indique quelles objections sont faites actuellement à la survivance du calendrier Grégorien :

1°) Retard de 10 jours du début de l'année du calendrier sur celui de l'année Tropicque (année solaire).

2°) Inégalité des mois de 28, 30 et 31 jours.

3°) Mauvaise position du jour bissextile placé au début du troisième mois, alors qu'il devrait se trouver à la fin de l'année.

4°) Impropiété des noms des douze mois qui constituent dit-il « un invraisemblable salmigondis » les uns consacrés à des Dieux, les autres correspondant à des numéros d'ordre.

5°) Mobilité de la Fête de Pâques, mobile parce que lunaire alors que celle de Noël est fixe parce que solaire.

Ces objections, cependant, ne constituent pas des vices rédhibitoires car, à côté de cela, il ne faut pas oublier le rythme merveilleux de l'année grégorienne en même temps que sa coïncidence à peu près parfaite avec l'année solaire à une très petite différence près.

M. Neroman indique qu'une condition essentielle pour qu'un calendrier puisse être viable est le respect de la semaine de sept jours basée sur l'influence du soleil et des six planètes auxquels sont consacrés les sept jours.

Cette condition, Grégoire XIII l'avait parfaitement comprise puisqu'il n'a pas touché à la semaine et a décidé que le jeudi 4 Octobre 1582 serait immédiatement suivi du vendredi 15 Octobre.

L'auteur examine ensuite les divers projets qui ont été proposés :

— Les uns caractérisés par une trop grande régularité engendrant la monotonie : projets Mastrofini et Frédéric Black.

— Les autres par un trop grand écart existant entre leur système et la réalité, projets Auguste Comte et John Roberson ?

— Enfin deux derniers projets, l'un vraiment impraticable : projet à type décimal avec lequel on arrive à des divisions ridicules : l'unité étant le jour divisé en décijours, centijours et millijours et multiplié en décajours, hectojours et kilojours. Il est inutile d'insister sur le ridicule d'un tel projet.

Plus sérieux serait le projet Madier, proposé par les Orthodoxes pour corriger les défauts qu'ils imputent au calendrier grégorien. Mais ce projet, justement, a l'inconvénient de rompre le rythme admirable du style grégorien qui est considéré comme le chef-d'œuvre de l'astronome Lilio.

M. Des Guerrois précise, en ce qui concerne les noms des mois que ceux-ci sont discutés par M. Neroman qui propose de leur substituer, en raison de leur poésie les noms du calendrier révolutionnaire.

Mais l'auteur, lui-même, est obligé de reconnaître l'impraticabilité de ce système : En effet, il ne faut pas oublier que les deux hémisphères ont des saisons inversées : de sorte que Floréal dans le Nord devrait être Brumaire dans le Sud et qu'ainsi l'unité du calendrier ne serait pas reconstituée.

Neroman propose l'adoption du calendrier éonien, proposé en 1937 par le Comité d'Action du Collège Astrologique de France : La caractéristique de ce nouveau calendrier qui a pris comme noms de mois ceux du calendrier républicain est que l'année adoptée est l'année solaire tropique, le premier jour étant celui du passage du soleil au solstice d'hiver (21 à 22 Décembre grégorien), premier Nivôse éonien.

L'année est divisée en quatre trimestres dont les trois premiers sont égoux (91 jours) le dernier comptant 92 jours pour les années communes et 93 pour les bissextils, la cadence du retour de cette dernière étant celle du style grégorien.



Après avoir ainsi résumé l'ouvrage de M. Neroman et souligné l'intérêt que présente cet ouvrage ainsi que la clarté et la conscience de l'étude qu'il contient, M. Des Guerrois se permet d'indiquer qu'à son avis il ne lui semble pas que la réforme présente un caractère aussi urgent que ce que le dit l'auteur et que vraiment on puisse adopter l'opinion de celui-ci d'après laquelle : « le monde s'impatiente ».

Il lui semble, d'autre part, tout d'abord que le maintien du calendrier éonien fait un peu trop table rase de toute la poésie que contenait et que contient notre calendrier grégorien par le charme de ses fêtes et de ses saisons.

Il souhaite, en tout cas, que si la réforme s'accomplit, elle ne constitue par un bouleversement total et qu'il soit tenu le plus grand compte des traditions chrétiennes et historiques.

---

## SEANCE DU 29 JUIN 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latzarus, Marcel Coulon, Des Guerrois, Fabre, Flaugère, Velay, Baillet, Hubert-Rouger, Seston, Max Vincent, De Balincourt, Lacombe.

M. Huc, en ouvrant la séance, rappelle la mémoire de notre regretté confrère le Général Ripert d'Alauzier dont il a retracé la brillante carrière le jour des obsèques. Sur la proposition de M. Huc, la séance est levée en signe de deuil.

M. Bauquier, en quelques mots, s'associe aux paroles prononcées par M. le Président ; il souligne l'empressement avec lequel le Général avait laissé, de son vivant, au Musée de Nîmes la collection archéologique de Survile et avait consenti qu'elle disparaisse de son domaine du Château de La Coste ; le défunt a donc droit au titre de bienfaiteur du Musée.

Sous le titre « Ombres illustres et vieux logis », M. Velay propose à ses confrères un panorama qui évoque des écrivains célèbres dans le cadre où ils ont vécu.

« A Paris, dit M. Velay, dans les rues les plus banales, celles que l'on suit tous les jours sans les voir, il existe, ici une maison, là, un jardin, un escalier, quelques fenêtres qui méritent un regard ou une pensée. Devant certaines de ces maisons, je voudrais vous conduire, évoquer avec vous les ombres qui les enrichissent ».

Tour à tour, M. Velay nous montre la petite maison endormie sous les branches, semblable à un prieuré, où vécut Buffon ; la paisible demeure de la rue des Marais Saint-Germain où Racine, entouré de sa femme, bonne mère, bonne ménagère, menait une existence tranquille qu'interrompaient, parfois, quelques visites à Versailles ou à Auteuil, chez son ami Boileau Despréaux.

C'est ensuite, le n° 39 de la rue Descartes, où résida, vers la fin de sa vie errante et misérable, Verlaine qui, après une dernière dispute avec Eugénie Krautz, fut trouvé mort tout nu sur le parquet, un matin de Janvier 1896. L'on n'y peut voir sans émotion le portail que heurta le cercueil du poète de « Sagesse ».

Au n° 5 de la rue des Beaux-Arts, voltige le souvenir de Gérard de Nerval que l'on découvrit pendu au barreau d'un soupirail, rue de la Vieille-Lanterne, coiffé de son chapeau haut de forme, ses pieds immobiles effleurant la neige en Janvier 1855.

Voici, en quelques traits rapides, Georges Sand, au n° 5 de la rue Racine, où, en 1862, la visitèrent MM. de Goncourt. Sainte-Beuve au N° 5 de la rue Saint-Benoit, la maison même que, pendant 20 ans, habita Léo Languier ; Chateaubriand, qui acheva dans un rez-de-chaussée humide de la rue du Bac, son existence de perpétuel ennuyé.

M. Velay souligne au passage que, sauf Berryer et Dupruis, pas un homme politique, pas un ministre ne suivit le cercueil du grand vicomte.

Alfred de Musset eut sa chambre au 59 de la rue de Grenelle d'où avec Georges Sand, il partit pour Venise, le 12 Décembre 1833, vers ce palais Danielli où il fut si malade.

Voici encore Jules Renard, en son petit 2<sup>me</sup> étage de la rue du Rocher ; voici, au 37 de la rue de la Tour d'Auvergne, à demi cachée parmi le fouillis des chimères, d'ivoires, des glaces, la petite table où Victor Hugo écrivit tant de beaux vers ; Béranger et sa Lisette et le grenier fameux où l'un était si bien, à 20 ans. Flaubert, et son pied à terre du 42, boulevard du Temple ; la chambre désolée de Jean Moréas à Montrouge, où le lit n'était jamais fait lorsque le poète des « Stances » allait se coucher, à l'aube.

Après une visite au petit hôtel du boulevard de Montmorency, où les Goncourt avaient réuni tant de merveilles ; un coup d'œil au n° 10 de la rue de l'Éperon, où Théodore de Banville, que sa femme appelait Toto, offrait à ses amis des festins simples et magnifiques.

M. Velay s'arrête plus longuement au n° 41 de la rue de l'Université, où, un soir de Décembre 1897, après le repas familial, s'écroula tout à coup le délicieux auteur de tant de chefs-d'œuvre, le père du « Petit Chose », de « l'Arlésienne » et de « Sapho ».

Tout se modifie rapidement, dit en terminant M. Velay. Tant de choses aimées ne sont plus.

« La forme d'une ville

« Change plus vite hélas ! que le cœur d'un mortel ».

M. le Docteur Baillet rend compte de l'ouvrage de M. Fauré-Frémiet : « Lettres de Gabriel Fauré ». Il montre le grand intérêt qui s'attache à cet ouvrage, et par les extraits dont il donne lecture, on est initié au travail de ce grand musicien.

M. Bosc met sous les yeux de ses confrères un article sur

Bigot, paru dans un journal régional, et où l'on trouve des appréciations inexactes sur ce poète nimois.

Bigot, qui appartenait à notre compagnie, était bien loin d'être illétre. Si, par modestie, il a fait des vers en langage nimois, il ne faut pas oublier qu'il a fait aussi de beaux vers français.

L'Académie regrette qu'on fasse si bon marché de nos gloires locales.

---

SEANCE DU 13 JUILLET 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Chanoine Bruyère, Chanoine Chabot, Fabre, Docteur Reynaud, Latzarus, Des Guerrois, Antonin, Baillet.

Excusé : M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Huc fait part de deux invitations qu'il a reçues pour assister à la Revue de la Garnison, et à la distribution des prix de vertu, au Jardin de la Fontaine. Il se propose d'y participer.

M. Huc adresse des félicitations à M. Marcel Fabre pour sa nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

M. Fabre remercie l'Académie.

M. Marcel Coulon a remis le texte de l'avis à remettre à la presse pour l'Institution d'un concours pour un Prix de Poésie, sur un sujet Gardois. Ce prix, d'une valeur de 5.000 frs, dû à la générosité de M. Fauré-Frémiét, appelé Prix Felon, en souvenir d'une de ses proches parentes, serait décerné au début de 1952.

Considérant l'époque des vacances peu favorable à sa diffusion, la Compagnie décide d'en accepter la présentation et la remise à la presse au début de sa rentrée en Octobre.

Puis la parole est donnée à M. Bauquier.

Il expose qu'en 1845, un projet de glorification de Traucat avait été conçu. Cette glorification semblait justifiée par l'essor qu'il avait donné à la culture du mûrier, amenant l'industrie d'élevage de vers à soie qu'a prospéré dans notre région. Le projet comportait l'élevation d'un monument de style Fontaine sur l'Esplanade, ce monument n'obtint pas l'assentiment du Comité organisateur et le projet fut abandonné.

M. Bauquier a également signalé que Traucat confiant dans une prédication de Nostradanus qu'un trésor était caché dans la Tour Magne, avait obtenu le droit d'y faire des recherches sous une certaine surveillance laquelle fut assez inopérante car il y autorisa des fouilles et démolitions qui ont défiguré le monument et compromis sa solidité. Naturellement, il ne trouva aucun trésor.

Puis, M. Bauquier est amené à nous parler de la Fontaine Pradier, de l'Esplanade.

Il s'élève contre l'assertion assez répandue que la statue représentant la ville de Nîmes serait le portrait de Juliette Drouet. Il

démontre que le visage de la statue n'a aucune ressemblance avec cette dernière, mais qu'elle évoque, sans restriction une silhouette grecque,

M. Latzarus, intervenant, dit que l'on se trouve certainement en présence d'une Athéna, confirmant la thèse de M. Bauquier.

Egalement, ce dernier pense que la statue de l'Immortalité, au Cimetière Protestant, n'est pas le portrait de la fille du statuaire.

En fin de séance, M. Bauquier demande à la Compagnie d'accepter comme membres correspondants, trois personnalités qui se sont distinguées dans des recherches archéologiques nimoises.

MM. Raffaz, l'Abbé Boyer, et M. Morel.

L'Académie décide d'en juger à sa rentrée d'Octobre.

A l'issue de la séance, la Compagnie s'est rendue au Musée Archéologique pour examiner la mosaïque dite de Bellerophor enfin dégagée.

Elle a admiré le médaillon central d'une fine composition, tant de disposition, de couleur que d'exécution.

---

SEANCE DU 19 OCTOBRE 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Reynaud, Bauquier, Chanoine Chabot, Marcel Coulon, Fabre, Baillet, Antonin, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Hubert-Rouger, Max Vincent, Dupont, Seston, Hutter, De Balincourt, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Huc adresse ses félicitations et celles de la Compagnie à M. le professeur Seston qui vient d'être élevé à la dignité d'Officier de la Légion d'Honneur.

M. Seston, en remerciant M. le Président des mots qu'il vient de prononcer exprime ses sentiments de fidélité à Nîmes et à son lycée.

M. Fabre donne lecture d'une communication sur le procès de Marie-Antoinette. S'appuyant sur de nombreux documents officiels ou privés, il expose les circonstances dans lesquelles la reine a été renvoyée devant le Tribunal révolutionnaire. S'attachant à mettre en relief le rôle du club des Jacobins, l'intervention de certains Conventionnels et surtout l'action d'Hébert le substitut du procureur, syndic de la Commune qui s'acharna dans les virulents articles de son journal, *Le Père Duchesne* à réclamer presque quotidiennement la tête de l'infortunée princesse. Ce que fut ce procès, M. Fabre le démontre en établissant que sous l'apparence du respect de la forme il aboutit à un verdict qui se révéla comme la négation même de la justice, puisque au mépris des principes de droit régissant l'administration de la preuve judiciaire, Marie-Antoinette fut condamnée à mort pour s'être rendue coupable de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat et d'intelligences avec l'ennemi, alors qu'au cours de longs débats, aucun témoignage, aucune pièce n'avaient été produits établissant la preuve de la réalité de ces crimes. En bonne justice, si la haine et de basses passions politiques n'avaient pas dominé l'esprit des jurés, le 16 Octobre 1793 à 4 heures du matin, quand le verdict fut prononcé, il eut dû absoudre la reine.

Mais depuis lors, devant le tribunal de l'histoire, la révision du procès de Marie-Antoinette s'est opérée contre elle. Les preuves qui faisaient défaut en 1793 ont été produites. La publication des lettres et du journal de Fersen, la communication de certaines pièces des archives de Vienne ont permis de se rendre compte qu'en Avril 1792, trois semaines avant la déclaration de guerre à l'Autriche, Marie-Antoinette ayant eu connais-

sance du plan d'entrée en campagne des armées françaises, l'avait communiqué à Mercy-Argentan, anciens ambassadeur d'Autriche à Paris qui était, à Bruxelles, l'agent le plus actif de la coalition austro-prussienne. En Juillet 1792, elle lui faisait connaître les diverses mutations intervenues dans le commandement des armées. Mais — et c'est là une circonstance atténuante — Marie-Antoinette imbue des théories monarchiques traditionnelles en faveur au XVIII<sup>me</sup> siècle à un moment où l'idée de nation ne s'était pas encore suffisamment affirmée, soucieuse avant tout d'assurer le salut du trône et l'avenir de la dynastie, consciente que seule la victoire des coalisés pouvait permettre d'atteindre ce but, ne considérait pas, en toute bonne-foi qu'en agissant comme elle le faisait elle trahissait la cause de la France

Après cet examen critique du procès, M. Fabre donne quelques indications sur certains faits qui entourèrent la mort de la reine et qui sont peu connus, tel que celui de la violation dans la basilique de Saint-Denis, de la sépulture de son premier fils Louis, Joseph, Xavier, le premier Dauphin, au moment même où, avec courage et résignation, elle se livrait à l'exécuteur sur l'échafaud.

---



SEANCE DU 2 NOVEMBRE 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, Président.

Etaient présents : MM. Marcel Coulon, Chanoine Chabot, Gibelin, Antonin, Des Guerrois, Hubert-Rouger, Chanoine Bruyère, Brunel, Chanoine Cantaloube, Colonel De Balincourt, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : Mlle Lavondès, Colonel Blanchard, Bauquier, Seston.

Il est procédé à l'élection de MM. Raffas, Abbé Boyer, comme membres correspondants.

La Compagnie décide d'annoncer par la voix de la presse régionale le concours de poésies Feulon, doté par M. Fauré-Frémiat de 5.000 francs.

Sur l'initiative de M. Hubert-Rouger, l'Académie émet le vœu suivant adressé à la Municipalité :

L'Académie de Nîmes très émue en apprenant que les deux conservateurs de nos musées seraient sur le point d'être remplacés, rappelant les éminents services qu'ils ont rendus et continuent à rendre, persuadée que leur départ porterait un grave préjudice à l'ordonnance et à l'accroissement des Musées de notre ville,

Emet le vœu :

que les deux conservateurs continuent à occuper la charge dont ils s'acquittent avec une exceptionnelle érudition.

M. Marcel Coulon fait une communication intitulée : « Les Champignons dans les bois, les livres et sur la table » :

« Il n'est personne que le champignon n'intéresse, qui ne trouve amusant de le cueillir, agréable de le manger. Mais il fait peur. On s'imagine d'abord qu'il est difficile de le connaître soit par les livres, soit dans les bois, de savoir quand il est inoffensif, de savoir quand il empoisonne. C'est une erreur. Les notions élémentaires dont le profane a besoin se réduisent presque à ceci : il y a le champignon à feuillets, ou lames comme le champignon dit de Paris, ou *psalliote* ; il y a les champignons à pores ou tubes, dits bolets et dont le plus intéressant représentant s'appelle *Cèpe*. Aucun champignon à tubes, aucun *bolet* n'est vénéneux, y compris le fameux bolet Satan : il se contente d'être médiocrement comestible. Quant aux *agarics* ou champignons à feuillets, un seul est mortel, à savoir *l'amanite phalloïde*. Et la liste des agarics dangereux, qui procurent un em-

poisonnement parfois grave, mais dont on peut être guéri, se borne à une douzaine de malfaiteurs.

Cependant, tous les alcaloïdes qui constituent la *vénérosité* (si l'on peut dire) des champignons sont solubles dans l'eau bouillante. En faisant fortement blanchir le champignon quelqu'il soit, il devient inoffensif mais disent certains le champignon bouilli perd ses qualités culinaires. Allons donc : les champignons qu'on a pu traiter de *viande végétale* sont faits des mêmes éléments que la viande. Alors ? est-ce que la viande crue serait meilleure que la cuite ?

M. Marcel Coulon termine en donnant des détails sur l'empoisonnement par l'amanite phalloïde qui en Novembre 1939 fit périr à Nîmes deux clients du buffet de la gare. Le cuisinier et le garçon de salle de l'établissement, qui n'avaient heureusement mangé que quelques morceaux du plat s'en tirèrent de justesse après avoir beaucoup souffert. M. Marcel Coulon qui s'occupa de l'affaire et dénonça sur le champ la culpabilité de l'amanite phalloïde constata que le plat de champignons était passé directement à la poêle sans avoir été blanchi ».

---

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Marcel Coulon, Chanoine Chabot, Gouron, Antonin, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Flaugère, Hubert-Rouger, Max Vincent, Seston, Chanoine Cantaloube, Brunel, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Chanoine Bruyère rend d'abord compte du récent ouvrage que M. le Chanoine Cantaloube vient de faire paraître sous ce titre : « La Réforme en France, vue d'un village cévenol ». Ce village n'est autre que Saint-Laurent-le-Minier et l'auteur a su, avec talent et une minutieuse documentation, retracer à la fois l'histoire locale et celle de la réforme en France. Très objectif et très complet ce travail est d'une lecture particulièrement attachante.

M. le Chanoine Bruyère parle ensuite du séjour de Racine à Uzès :

« Racine avait vingt-deux ans lorsque, en Novembre 1661, il se rendit à Uzès auprès d'un de ses oncles maternels, le Père Antoine Sconin, religieux génoévain et membre du chapitre cathédral de cette ville. Son but était et de rétablir sa santé, et surtout d'obtenir un bénéfice ecclésiastique. A Uzès, Racine logea, non au pavillon Racine, ainsi que le prétend une légende, mais auprès de son oncle, sans doute dans la rue Saint-Julien, et à Saint-Maximin, dont cet oncle était le prieur et où il s'était fait construire une maison. Ce qui surprit le plus Racine à Uzès fut la langue qu'on y parlait et la douceur du climat. Le 13 Juin 1662, il y vit faire la moisson qu'il a décrite dans une page souvent citée. Pendant les neuf mois de son séjour, Racine aida son oncle, étudia la théologie, écrivit à des correspondants, il subsiste de lui 24 lettres, bien qu'il soit probable qu'il en écrivit un plus grand nombre. Les querelles religieuses qui divisaient la population l'empêchèrent de beaucoup fréquenter la société. Il vécut le plus souvent replié sur lui-même, et il est à peu près certain que, par un effort de volonté et par respect pour son oncle, il ne fut mêlé à aucune aventure galanté. C'est ce qui ressort de ses lettres à son ami de Paris, l'abbé Le Vasseur, à qui il ne pouvait rien cacher. Les circonstances ne favorisèrent pas Racine pour l'obtention d'un bénéfice ecclésiastique, soit dans le diocèse d'Uzès, soit ailleurs. De guerre lasse, on croit que Racine quitta Uzès, à la fin de Juillet 1662, date de la dernière lettre qu'il écrivit de cette ville. Mais peut-être y resta-t-il quelque temps de plus, car on ne sait ce qu'il fit, l'année qu'il suivit.

En terminant, M. le Chanoine Bruyère estime qu'il a mieux valu pour Racine ne pas être pourvu d'un bénéfice, car il n'avait guère la vocation ecclésiastique. Cet échec lui permit de s'adonner exclusivement aux Belles Lettres, et de devenir le grand poète dramatique qu'il a été ».

M. Bauquier présente à ses confrères les photographies de mosaïques récemment mises à jour rue Général-Perrier. Peu intéressantes au point de vue artistique, elles le sont au contraire beaucoup au point de vue documentaire. En effet, si elles se ressemblent entre elles, chacune a cependant un caractère particulier, d'où l'on peut conclure que les riches qui en ornaient leur appartement entendaient mettre dans leur demeure un cachet personnel.

Notre confrère s'inspirant de l'actualité parle de la duchesse d'Angoulême dont on remémore le centenaire de sa mort. Il met sous les yeux de ses confrères les premières médailles frappées à l'effigie de cette princesse, notamment celle créée à l'occasion de son passage à Vendôme. Ce sont ensuite des lithographies : celle représentant la Duchesse accompagnant Louis XVIII allant de Mitau à Varsovie, scène qui donna naissance à ce nom d'Antigone qu'on lui a attribué. Parmi celles qui datent de 1814, il convient de rappeler la lithographie qui représente la Duchesse allant au Pont du Gard et qu'on peut voir au Musée du Vieux Nîmes.

---

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latsarus, Chanoine Chabot, Marcel Coulon, Baillet, Fabre, Gibelin, Des Guerrois, Antonin, Velay, Hutter, Max Vincent, Hubert-Rouger, Lignières, De Balincourt, Lacombe.

M. le Secrétaire dépose sur le Bureau une plaquette de vers qui vient de paraître « au Divan » et dont l'auteur, M. Portal de Ladevèze fait hommage à l'Académie.

M. Marcel Coulon se propose d'en faire le compte-rendu au cours d'une prochaine séance.

Sous ce titre : « une période municipale troublée », M. Hubert-Rouger présente une curieuse page d'histoire nimoise. Elle se place après les élections du 6 Mai 1888 qui portèrent à la tête de la municipalité Numa Gilly. Egalement député, le nouveau maire porta des accusations sensationnelles sur les membres de la Commission du Budget de la Chambre des Députés. Devant ses électeurs, il disait « son écœurement ». La presse parisienne ayant fait écho, Numa Gilly était très populaire. Tout cela devait aboutir aux Assises du Gard où Elie Peyron était l'avocat du Maire de Nimes. Au cours des débats, Andrieux ayant tout à coup retiré sa plainte, le procès tourna court. Vint ensuite la publication par Gilly du fameux livre « Mes Dossiers » mais qui déçut tout le monde. M. Hubert-Rouger raconte les incidents violents, parfois comiques qui se déroulaient en même temps, au cours des séances du Conseil Municipal jusqu'au jour de la révocation de Numa Gilly.

M. Lacombe donne lecture d'une lettre inédite de M. Augustin de Villeperdrix et qui fait le récit de la visite faite par l'auteur à Mme la Duchesse d'Angoulême à Froshdorf. Intéressante par certains détails sur cette princesse elle retrouve certain intérêt à l'heure où l'on commémore le centenaire de sa mort.

M. Lacombe fait ensuite l'analyse de la correspondance de Guizot avec une nimoise Laure de Gasparinée de Donnant. Il a cherché à retracer, grâce à ces lettres les sentiments et les émotions de l'Homme d'Etat, du Père de Famille et de l'historien.

---

SEANCE DU 14 DECEMBRE 1951

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Bosc, Chanoine Chabot, Marcel Coulon, Gibelin, Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, Antonin, Flaugère, Des Guerrois, Velay, Hubert-Rouger, Max Vincent, Cabouat.

M. le Président demande à la Compagnie si elle accepte de fixer au 13 Janvier, la date de la séance publique annuelle.

Cette date est acceptée.

M. Velay fait une communication intitulée : « Les dix, chronique d'un quart de siècle ».

M. Velay donne d'abord quelques détails sur le procès que firent les héritiers d'Edmond de Goncourt (parents éloignés et à l'abri du besoin) aux deux exécuteurs testamentaires : Alphonse Daudet et Léon Hennique.

Il explique ensuite que c'est, sans aucun doute, à leurs insuccès d'écrivains (dont plusieurs sont dûs à la malchance), que les deux frères furent conduits, pour satisfaire leur goût presque maladif de la célébrité, à la fondation d'une Académie rivale de celle créée par le grand Cardinal.

Il narre à larges traits l'histoire des premières années de l'Académie des Dix, et raconte les péripéties qui marquèrent les élections pour lesquelles l'opinion se passionna le plus, sans omettre les intrigues qui se nouèrent, ni les brouilles qui s'ensuivirent.

Puis, dans une deuxième partie, notre confrère entretient la Compagnie des écrivains couronnés ou évincés, dont l'histoire littéraire a retenu les noms et les ouvrages : les frères Tharaud et leur « Dingley illustre écrivain » ; Georges Duhamel et « Civilisation » qui fut choisi ; alors que sa « Vie des Martyrs » (son chef d'œuvre) avait été écarté ; Marcel Proust, Henri Barbusse, « La Vagabonde » (de Colette), Georges Bernanos, Henri Béraud.

En terminant, M. Velay incline à penser que les meilleurs d'entre les prix Goncourt ne doivent rien à cette distinction, et qu'ils n'avaient pas besoin pour se faire connaître d'une aussi tapageuse publicité.

Peut-être, ajoute-t-il en manière de conclusion, le plus disputé des prix littéraires ne sert-il, en somme, que des écrivains qui pourraient se passer de cette consécration.

M. le Chanoine Chabot donne lecture de vers dont il est l'auteur qui ont pour thème : les conséquences de la dernière guerre ; angoisses des prisonniers et de leur famille ; joies du retour. L'auteur, dans une versification correcte, fait preuve de dons poétiques affirmés dont il faut le féliciter.

M. Bauquier fait part d'une découverte d'inscription funéraire dans la rue de la Ferrage. Cette inscription, dans un latin de basse époque, ne permet pas une traduction correcte :

D M  
IALINICO  
MATER  
POSII

---

SEANCE DU 2 JANVIER 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Chanoine Chabot, Fabre, Gibelin, Antonin, Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, Chanoine Anthérieu, Dupont, Brunel, Velay, Docteur Cabouat, Hubert-Rouger, Hutter, Max Vincent, Des Guerrois, Chanoine Cantaloube, Lignièrès, Colonel de Balincourt, Docteur Paradis, membres résidants, M. le Pasteur Cadix, membre non-résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie a consacré sa dernière séance à la mémoire de l'éminent et très regretté Bernard Latzarus. Le président Huc a su, en quelques mots, faire revivre la physionomie de celui qui, par ses qualités d'esprit et de cœur, occupait dans la compagnie une place de premier plan, et dont la science et la parole faisaient l'admiration de ses confrères.

Après lui, le secrétaire perpétuel a tenu à souligner l'autorité dont jouissait M. Latzarus au sein du bureau, dont il faisait partie depuis de longues années, son labeur précieux comme archiviste-bibliothécaire.

Le rayonnement de sa pensée s'étendait dans tous les domaines : éducateur au plein sens du mot, il ne séparait plus l'instruction des idées morales qui la vivifient et que l'on découvre dans un de ses ouvrages préférés : « Gabriel, passionniste ».

A son tour, M. Brunel, professeur à la Faculté de Clermont, a retracé les travaux d'érudition de son confrère ; ses leçons aux Facultés de Grenoble et d'Aix, ses recherches sur la pensée religieuse des auteurs grecs et leur influence sur la littérature française, ses études sur Peladan et Eschyle, à propos de la Prométhéide, et, enfin, sa traduction magistrale et définitive de Plutarque.

Celui qui fut un si brillant professeur au lycée de Nîmes sut, dans l'enseignement supérieur, enseigner aussi bien la grammaire comparée que l'histoire égyptienne.

M. le bâtonnier Bosc, dans une brillante évocation, fit revivre le profond patriote qui ne désespéra pas de la France, combattant volontaire en 1914, et sut, aux heures tragiques, allier sa résistance à son amour passionné de la justice et rendre de si nombreux services à ses compatriotes qui n'oublieront pas son courage.

M. Bauquier s'associa à ces justes hommages et les résuma dans un poème vibrant.



La séance fut levée en signe de deuil.

Au cours de la seconde séance, M. le Docteur Baillet se fit l'interprète des sentiments de l'Académie envers M. l'abbé Bayol, dont les obsèques avaient été célébrées le matin même.

Le défunt était membre non résidant, longtemps curé de Collias.

A ses qualités sacerdotales, il joignait celles du savant. On connaît ses fouilles si riches en résultats, ses recherches en pré-histoire.

M. le Docteur Baillet en trouva la synthèse dans le dernier ouvrage de ce distingué historien, sur l'Ermitage de Collias.

M. Bauquier entretint ses confrères de la plus récente mise à jour d'une mosaïque, dont la caractéristique est d'être bordée par des bases de mur, ce qui permet de dire que c'est « à l'instar de Pompéi ».

M. le président a félicité, au nom de la compagnie, Mlle Lavondès, promue officier d'Académie.

SEANCE DU 18 JANVIER 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Marcel Coulon, Chanoine Anthérieu, Chanoine Chabot, Gibelin, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Velay, Hutter, Hubert-Rouger, Lignières, Seston, Colonel de Balincourt, Chanoine Cantaloube, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé au renouvellement du Bureau. Sont élus à l'unanimité des présents : Président : M. le Chanoine Bruyère ; Vice-Président : M. Dupont.

M. le Président adresse à M. le Docteur Baillet, les condoléances de ses confrères à l'occasion du deuil qui le frappe en la personne de sa belle-mère.

M. Hubert-Rouger présente le compte-rendu d'un ouvrage « Histoire de Sommières », de Yvan Gausson. Ce livre, enrichi de dessins dûs au talent de l'artiste qu'était Mme Gausson-Salmon et édité sur les presses Demontoy, à Sommières, est un ouvrage complet et définitif sur cette petite cité.

M. Des Guerrois a entretenu la Compagnie à propos du récent centenaire du coup d'Etat du 2 Décembre du frère naturel de Napoléon III, le duc de Morny, fils de la reine Hortense et du général de Flahaut. Avant d'aborder la vie même de cet illustre personnage, il le situe dans son milieu. Dans son entourage, celui de ses parents et auprès de sa grand'mère Mme de Souza, antérieurement comtesse de Flahaut. Il résume la vie de cette femme de lettres, auteur de nombreux romans, notamment d'« Adèle de Sénanges ». Au retour de l'émigration, elle épousa le Comte de Souza, ambassadeur du Portugal en France. Il parle du fils de celle-ci, le comte de Flahaut, auquel la rumeur publique donnait comme père le prince de Talleyrand. Charles de Flahaut obtint de bonne heure son engagement dans la garde du Premier consul et, gagnant rapidement ses galons en raison de sa bravoure, termina sa carrière militaire à Waterloo.

Ce fut un séducteur, c'est pourquoi il faut parler de ses amours avec la reine Hortense et qui devaient aboutir, en 1811, à la naissance d'un enfant qui devait devenir le duc de Morny. Celui-ci, élevé par sa grand'mère, s'illustra dans l'armée sous la Monarchie de Juillet.

Dans une prochaine communication, M. Des Guerrois achèvera cette si intéressante étude.

SEANCE DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Chanoine Anthérieu, Chanoine Bruyère, Baillet, Gibelin, Des Guerrois, Flaugère, Dupont, Fauré-Frémiot, Hubert-Rouger, Max Vincent, Seston, Lignières, Chanoine Cantaloube, Colonel de Balincourt, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'installation du Bureau.

M. Huc, avant de céder le fauteuil à son successeur, a remercié ses confrères des marques de bienveillance qu'ils n'ont cessé de lui manifester au cours de cette année. Il a ensuite exprimé les vœux et les félicitations au nouveau président.

M. le Chanoine Bruyère, après avoir exposé le rôle et l'importance de l'Académie dans la vie intellectuelle de la cité, a remercié ses confrères de leurs suffrages. Il les assure que, s'appuyant sur les exemples de ses prédécesseurs et en particulier de celui de M. Huc, il s'efforcera de se montrer digne de la confiance de la Compagnie.

M. Huc cède alors le fauteuil de la présidence à M. le Chanoine Bruyère.

M. le Bâtonnier Bosc fait une communication sur les dernières années de Léonard de Vinci. Avant d'en faire l'exposé il tient à tracer le cadre dans lesquelles elles se déroulèrent. François 1<sup>er</sup> qui vient de monter sur le trône, tourne ses regards vers le duché de Milan que Novare a fait perdre à la France. Préparée avec l'habileté d'un grand capitaine, cette expédition aboutira à Marignan. Accompagnant l'envoyé de Léon X, Julien de Médicis, Léonard est mis en présence de François 1<sup>er</sup>. Il a 63 ans : il va disparaître et avec lui la Renaissance. La sympathie fut immédiate et réciproque et, quand le roi, le 22 Décembre 1515, rentre en France, il a décidé le peintre à l'y suivre. Celui-ci amène Malzi, Salai et Battista de Villamis et emporte ses manuscrits. Le roi le logera au Clos Lucé. Léonard y vivra 3 ans.

M. Bosc, après de patientes recherches, établit la liste des tableaux apportés. Dans son atelier on voit le saint Jean-Baptiste, la Vierge et son fils sur les genoux de sainte Anne et le portrait d'une dame florentine. M. Bosc fait l'historique de ces œuvres et les apprécie avec toute sa finesse d'artiste. Il pose l'éternelle question : Qui est la Joconde ?

Après avoir examiné les diverses thèses en présence, il conclut : « Et puis, peu nous importe : Mona Lise ou Constance d'Avalos, c'est le portrait au sourire et au regard mystérieux sur lequel tous les artistes ont rêvé et rêveront toujours. C'est la femme avec tout son mystère ». Le 2 Mai 1519, ce grand artiste, ce savant, ce penseur, finit son existence ; il reposera dans le cloître de Saint-Florentin d'Amboise. Arsène Houssaye, en 1863, croira avoir retrouvé le squelette de Léonard. Mais tout est conjecture après sa mort, comme dans l'existence de ce grand mystérieux. Ce qui reste c'est sa pensée, c'est son exemple.

Après avoir chaleureusement applaudi cette si brillante étude, l'Académie écoute avec intérêt deux poèmes de M. Bauquier, évoquant la mémoire de M. l'Abbé Bayol.

M. le Chanoine Bruyère a bien voulu faire don à la Compagnie d'un portrait de Reboul. L'Académie le remercie et décide que ce portrait ornera la salle des séances.

---

SEANCE DU 15 FEVRIER 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Fauquier, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Marcel Coulon, Gibelin, Des Guerrois, Huc, Antonin, Velay, Hutter, Hubert-Rouger, Fauré-Frémiet, De Ballincourt, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie entend le rapport présenté par la Commission du Concours de Poésies. Un grand nombre de poèmes ont été présentés et beaucoup ont de la valeur.

La Commission a décidé de scinder le « Prix Felon » et de décerner le premier prix à M. Liger, avec attribution de 3.000 francs et le second à Mlle Issoire, avec attribution de 2.000 frs.

La Compagnie approuve les conclusions de la Commission et les adopte.

M. Gibelin a présenté une savante étude sur un dialogue philosophique de Lucien : « Hermotime ». Il a rappelé les caractéristiques de ce genre littéraire si apprécié des Grecs. Lucien, parmi beaucoup d'autres productions, s'est ici inspiré de Platon en exposant des thèses philosophiques, en les personnifiant et en faisant dialoguer ceux qui les représentent. Ainsi l'exposé des idées est rendu vivant et la critique se développe tout au long de l'œuvre elle-même. M. Gibelin se propose, dans une deuxième partie, d'aborder l'étude du style et de la méthode de Lucien.

---

SEANCE DU 29 FEVRIER 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Marcel Coulon, Des Guerrois, Dupont, Brunel, Hubert-Rouger, Seston, Lignières, Chanoine Cantaloube, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie est appelé à compléter le Bureau et au remplacement du très regretté M. Latzarus. En se conformant aux prescriptions de l'article 5 des Statuts, sont élus : M. Gibelin, bibliothécaire archiviste et M. Des Guerrois, secrétaire adjoint.

M. Lignières fait une communication intitulée : « Blasco Ibanez, gloire du roman espagnol ».

Blasco Ibanez, que ses œuvres d'inspiration valencienne ont classé parmi les meilleurs romanciers régionalistes, mérite par le reste de son œuvre le renom mondial qu'il a justement conquis

Romancier, conteur admirable, orateur véhément, homme politique, colon aux Amériques, propagandiste acharné de la cause de la France et des Alliés pendant la Grande Guerre, cet homme eut une existence prodigieuse. Blasco Ibanez, homme d'action aimait mieux vivre ses romans que les écrire. Cependant son imagination puissante, son talent prodigieux de conteur et de coloriste, lui ont inspiré une série d'œuvres d'un très haut intérêt. Sa vision de romancier valencien s'est étendue très vite aux problèmes proprement nationaux pour s'élargir encore et retrouver les chemins de la race dans son cycle de romans américains.

La Grande Guerre lui a permis d'écrire ensuite une admirable série de romans en faveur des Alliés. Et comme si cette œuvre n'était pas suffisante Blasco Ibanez l'étendant à l'espace et au temps s'adonnait à la fin de sa vie aux romans historiques où il a fait revivre les figures de l'Histoire espagnole et universelle...

Telle est cette œuvre, dense, dramatique, colorée, qui range de nos jours encore son auteur parmi les plus grands romanciers des cinquante dernières années.

---

SEANCE DU 14 MARS 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère, président.

Étaient présents : MM. le Chanoine Chabot, Marcel Coulon, Baillet, Gibelin, Antonin, Des Guerrois, Hutter, Flaugère, Velay, Hubert-Rouger, Seston, De Balincourt, Lignières, Chanoine Cantaloube.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Liger remerciant l'Académie de lui avoir attribué le premier prix au Concours de Poésies Felon.

M. Marcel Coulon, en présentant le compte-rendu du dernier volume de poésies de M. Pourtal de Ladevèze : « Images de la Solitude », analyse et loue l'œuvre poétique tout entière de notre distingué confrère. Déjà ont paru neuf plaquettes dont les titres pris dans l'ensemble font déjà figure de poèmes. Dans ses vers on retrouve la noblesse malarméenne et l'on découvre les finesses d'une inspiration personnelle qui sont la marque d'un grand poète. M. Marcel Coulon lit quelques uns des 40 poèmes qui composent ce récent volume et qui révèle un don assez rare, celui d'un sentiment constant.

Mme Graille, membre correspondant, sous le titre : « George Sand et Jules Boucoiran » présente une série de lettres inédites de George Sand à notre compatriote Jules Boucoiran. Elle a ainsi évoqué une George Sand un peu différente de celle que nous avons coutume d'imaginer. Précepteur de Maurice Sand, notre compatriote fut le témoin de la vie passionné de George ; il reçut d'elle des conseils, des confidences. Et elle, à son tour, supporta les remarques violentes ou amères du modeste professeur, mais elle lui voua une amitié solide qui dura 48 ans. Toute sa vie il servit « sa vénérée amie ». Ni le temps, ni la séparation ne terminent cette parfaite amitié que peuvent seuls connaître les esprits élevés et les cœurs généreux. Cette très intéressante communication fut chaleureusement applaudie.

---

### SEANCE DU 28 MARS 1952

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Professeur Dupont, vice-président.

Etaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Marcel Coulon, Fabre, Gibelin, Docteur Baillet, Antonin, Huc, Des Guerrois, Velay, Brunel, Docteur Cabouat, Seston, Colonel De Balincourt, Chanoine Cantaloube, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. le Chanoine Bruyère, Colonel Blanchard.

M. Bauquier fait hommage d'une étude parue dans le Bulletin du Vieux Nîmes sur « le Monument de la Place de La Calade ».

Lecture est donnée du programme du prochain congrès de la Fédération historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon qui se tiendra à Carcassonne les 24, 25 et 26 Mai prochains. A cette occasion est évoquée la mémoire de M. le doyen Fliche qui l'an dernier présidait la Fédération. M. Dupont veut bien se charger d'y représenter la Compagnie.

L'Académie, sur l'invitation qui lui est faite, accepte de seconder les efforts du Comité Leconte de l'Isle et Lacaussade qui veut commémorer la publication, il y a un siècle des « Poèmes antiques » de Leconte de l'Isle et des « Poèmes et Paysages » de Lacaussade.

Il est procédé à l'élection de deux membres résidants en remplacement de M. le Général d'Alauzier et du Colonel Igolen. Après avoir constaté que toutes les formalités exigées par le règlement ont été accomplies, les scrutins sont ouverts. Sont élus à l'unanimité : MM. Tailhade et Thoulouze.

M. Gibelin donne communication de la deuxième partie de son étude sur le dialogue philosophique de Lucien « Hermotime ». Il rappelle que lorsque Lucien a écrit cette œuvre, la société était en transformation ; l'athéisme était abandonné et les stoïciens étaient fort à la mode. C'est contre eux que Lucien argumente sans d'ailleurs cesser de s'en prendre à tous les philosophes. Hermotime est-il un personnage véridique ? Il appartiendrait alors aux classes élevées, un oisif cultivé. Nous sommes en présence d'un effort philosophique, inspiré par un esprit de propagande. En étudiant le style de l'œuvre, M. Gibelin si certains et notamment Crozier n'ont pas été trop sévères dans leurs appréciations. Lucien use beaucoup de l'entithèse et fait preuve d'un atticisme quelque peu modéré. Il semble que ce soit là le chant du cygne du génie hellène.

La prochaine séance est fixée au 25 Avril.



SEANCE DU 25 AVRIL 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Marcel Coulon, Docteur Baillet, Chanoine Anthérieu, Antonin, Gibelin, Des Guerrois, Huc, Hutter, Hubert-Rouger, Max Vincent, Seston, Colonel De Balincourt, membres résidants ; M. De Joly, membre non-résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Antonin fait un exposé de la question des Assurances de l'hôtel de l'Académie qui doivent être renouvelées et mises au point. La Compagnie remercie M. Antonin et adopte ses conclusions.

M. Gibelin propose comme membre correspondant Mlle Cabane, Directrice de la Bibliothèque Séguier à Nîmes et M. Bauquier propose également comme membre correspondant M. d'Amarsit, auteur de recherches sur le Comte de Chambord et la Duchesse de Berry.

M. Des Guerrois fait une communication intitulée : « A propos du Duc de Morny ».

M. Des Guerrois indique qu'il va maintenant, comme suite à sa communication précédente relative à l'enfance et à la jeunesse d'Auguste de Morny et à son éducation par sa grand-mère paternelle, Mme de Souza, aborder la deuxième partie de la vie de ce personnage, à partir du moment (1836) où pour raisons de santé, il abandonnera la carrière militaire au retour de la brillante campagne à laquelle il a participé en Algérie.

Il examine successivement en Morny :

- I. — L'Homme du monde ;
- II. — Le compagnon de lutte de l'Empereur ;
- III. — L'homme d'État ;
- IV. — L'homme au cours de sa dernière maladie.

I. — En ce qui concerne l'homme du monde, il décrit rapidement sa vie mondaine de boulevardier, en compagnie de son ami Fernand de Montguyon que Daudet a dépeint dans le Nabab sous le nom de Marquis de Montpavon.

Du côté féminin, il parle de la plus charmante de ses amies, la Comtesse Le Hon, femme de l'Ambassadeur de Belgique à Paris : « l'Ambassadrice aux cheveux d'or », qui sera, en quelque

sorte, l'animatrice de Morny qu'elle dirigera dans ses débuts financiers et politiques, ce qui lui permettra de dire un jour : « Je l'ai pris Lieutenant, je l'ai laissé Ministre ».

A l'homme du monde succède le Député de Clermont-Ferrand qui se fera connaître à la Tribune de la Chambre sous la Monarchie de Juillet et qui donnera au vieux roi Louis-Philippe des conseils de prudence qui ne seront pas écoutés.

II. — Le compagnon de l'Empereur, dont il est en même temps le frère, jouera un rôle prépondérant dans la préparation et dans l'exécution du coup d'Etat du 2 Décembre 1851 qui ne se serait probablement pas produit ou qui, en tout cas, n'aurait pas eu le même succès sans l'action efficace du Duc de Morny, Ministre de l'Intérieur du nouveau gouvernement qui succèdera dès l'aube du 2 Décembre à l'inconsistant de Thorigny et qui conseillera une tactique habile permettant en 4 jours d'avoir raison des velléités de résistance tant parlementaires que populaires.

III. — L'homme d'Etat. — Ici, il y a lieu de distinguer :

1<sup>o</sup>) Tout d'abord, le Ministre qui pendant un très court laps de temps, du 1<sup>er</sup> Décembre 1851 au 22 Janvier 1852, saura par des mesures habiles et fermes, rassurer l'opinion, consolider le nouveau pouvoir, procéder, bien qu'avec répugnance, aux mesures de force qui lui paraissent indispensables, recommander aux Préfets beaucoup de tact et mesure dans le choix de leurs subordonnés et qui saisira l'occasion, lors des décrets de confiscation pris par Louis-Napoléon au détriment des Princes d'Orléans, de se retirer en présence de l'opposition qu'il ressent.

Il sera remplacé par Persigny, aussi maladroit que ce qu'il était habile.

2<sup>o</sup>) En deuxième lieu, il faut parler de l'Ambassadeur extraordinaire chargé de représenter le gouvernement Français en 1856, aux cérémonies du couronnement de l'Empereur de Russie, Alexandre II.

Il sera, en quelque sorte, un des premiers partisans de l'Alliance Franco-Russe qu'il s'efforcera de faire préférer par l'Empereur à l'Alliance anglaise dont le Doc se méfie.

Très bien vu à la Cour de Russie, il ne réussira pas néanmoins dans ses desseins à cause des hésitations de Napoléon III, qui craint de froisser l'Angleterre.

On peut se demander, s'il avait réussi, si la guerre de 1870 n'aurait pas été évitée.

Ambassadeur fastueux, il conquiert, bien que quadragénaire, le cœur d'une jeune fille de 18 ans, la Princesse Sophie Troubetzkoï, dame d'honneur de la Tzarine. Il l'épousera le 7 Jan-

vier 1857 et l'amènera à Paris où elle fera sensation par sa beauté, en même temps que par son caractère original.

3<sup>o</sup>) Président du Corps Législatif, Morny saura présider avec tact les débats parlementaires et se concilier les 5 députés de l'opposition républicaine dont Emile Ollivier, le futur président du Conseil de l'Empire libéral. De cet Empire libéral, Morny est un peu le promoteur, mais non pas des exagérations qui ont amené sa perte.

4<sup>o</sup>) L'homme d'affaires a été très critiqué. On lui a prêté de nombreuses combinaisons et notamment une participation aux entreprises du banquier Jecker et pour pourcentage dans les bénéfices éventuels qu'aurait pu procurer l'expédition du Mexique

Il faut faire toutes réserves sur le jugement ainsi que sur l'authenticité de la lettre de Jecker du 8 Décembre 1869, qui aurait été trouvée aux Tuileries, après la chute de l'Empire.

Le Duc était trop habile pour s'engager à fond dans une aventure hasardeuse.

IV. — La dernière maladie. — La mort. — Vivant une existence à peu près surhumaine, brûlant en quelque sorte la chandelle par les deux bouts, Morny vit progressivement s'altérer sa santé.

Au début de 1865, il ressentit les atteintes d'une bronchite, puis d'une affection grave que les médecins ne surent pas diagnostiquer : une pancréatite qui devait entraîner sa mort, malgré tous les soins qui lui furent donnés, dans la nuit du 7 au 8 Mars 1865.

Il avait su regarder la mort en face, fait ses adieux à sa femme, à ses enfants, à ses amis, à l'Empereur et à l'Impératrice qu'il avait fidèlement servie, accepté de recevoir les secours de la religion dont on n'est pas absolument certain qu'il les ait effectivement reçus, demandé enfin à son ami de Montguyon, de brûler, par discrétion, toute sa correspondance.

La Duchesse, inconsolable, demanda à ce que ses cheveux magnifiques fussent coupés et enfermés dans le cercueil de son mari. Elle devait, toutefois, sa douleur atténuée, se remarier deux ans après avec un grand seigneur espagnol, le Duc de Sesto.

En terminant, M. Des Guerrois, fait un rapprochement entre les destinées des 4 fils de la Reine Hortense, 3 légitimes et un naturel. Ils eurent, à part le premier, mort prématurément, des destinées tourmentées comme devait l'être celle de leur mère qui fut plutôt et avant tout une victime de son milieu et de son époque.

La prochaine séance est exceptionnellement fixée à huitaine soit le 2 Mai.

SEANCE DU 2 MAI 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Huc, ancien président.

Etaient présents : M. Bosc, Docteur Baillet, Bauquier, Marcel Coulon, Gibelin, Des Guerrois, Antonin, Hubert-Rouger, Hutter, Docteur Max Vincent, Colonel de Balincourt, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le Chanoine Bruyère.

En ouvrant la séance, M. Huc, au nom de la Compagnie, adresse à son Président, M. le Chanoine Bruyère, ses sentiments de condoléances à l'occasion du deuil qui vient de l'atteindre en la personne de sa sœur.

M. Gaston Broche, membre correspondant et secrétaire perpétuel de l'Académie Racinienne a fait hommage à la Compagnie du premier numéro du Bulletin de liaison racinienne. Ce fascicule est consacré au compte-rendu de la 6<sup>me</sup> session de l'Académie Racinienne qui s'est tenue en Septembre 1950, à Lyon, Nîmes, Avignon, Uzès et Marseille.

Continuant ses études d'histoire locale, M. Hubert-Rouger a étudié : « Le mouvement politique à Nîmes en 1870 et 1871 ».

Au lendemain des tragiques événements, l'administrateur du département, Louis Laget, avait lancé un vibrant appel à la population :

« En face de l'étranger, disait-il, les discordes civiles sont criminelles et c'est avec confiance que je m'adresse à tous pour étouffer les divisions ». Cet appel fut entendu. Des organisations se créèrent pour soigner les blessés.

Le 9 Septembre, 1.200 mobiles du 2<sup>me</sup> bataillon s'embarquaient. Les souscriptions affluèrent. Une vente au profit des pays envahis rapporta 40.000 francs en 4 jours.

Le 15 Septembre, la garde nationale fut créée. Au début de 1871 l'élan des premiers jours fut affaibli par des rumeurs, bientôt d'ailleurs calmées. M. Hubert-Rouger donne lecture d'une lettre en provençal adressée par Alphonse Daudet à Mistral.

L'armistice provoqua de vives réactions en ville. Une fraction républicaine faisait opposition au Gouvernement de la défense nationale.

Les radicaux organisèrent une grande réunion pour le 24 Septembre. On y entendit les délégués de Lyon, Marseille, Grenoble. Le marquis de Valfons leur répondit et s'éleva contre la

constitution de Comités de salut public. La population resta calme

Le Maire Demians adressa un appel à l'union. M. Hubert-Rouger étudia ensuite les répercussions du mouvement communiste à Nîmes qui furent assez anodines.

Les républicains nîmois étaient pour la conciliation entre Paris et Versailles.

M. de Joly qui, depuis sa nomination comme membre non-résidant n'avait pas eu l'occasion de prendre séance, remercia ses confrères de l'honneur qui lui a été fait.

---

SEANCE DU 9 MAI 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère.

Etaient présents : MM. Bosc, Reynaud, Bauquier, Fabre, Docteur Baillet, Marcel Coulon, Des Guerrois, Flaugère, Velay, Mlle Lavondès, Hubert-Rouger, Colonel De Balincourt, Gibelin, Huc, Antonin, Hutter, membres résidants, De Joly, membre non-résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'élection de deux membres correspondants. Sont élus : Mlle Cabane, Directrice de la Bibliothèque Municipale et M. Liger, poète lauréat du Prix Felon.

M. le Chanoine Bruyère remercie ses confrères des marques de sympathie qu'ils ont bien voulu lui témoigner à l'occasion du deuil dont il a été atteint par le décès d'une de ses sœurs.

M. Marcel Coulon parle de Maurice Chevalier mémorialiste.

Maurice Chevalier détient le record du monde de la célébrité sur cette partie de la scène qui va du music-hall au cinéma en passant par le théâtre d'opérette. Et voilà vingt cinq ans que cela dure. Cependant son art ne touche pas que le populaire ; les fauteuils d'orchestre l'applaudissent autant que les galeries. Des écrivains de la taille de Colette, de Bernard Shaw, d'Adous Huyley, de Berstein, d'Aragon ou de Pagnol font partie de ses admirateurs déclarés, et l'actuel roi des Belges lui témoigne autant de sympathie que feu Alphonse XIII. Comment ce fait s'explique-t-il ? Le problème n'intéresse pas seulement la psychologie d'un individu, mais celle d'une masse d'individus, en vertu de l'adage : « Dis moi qui... tu applaudis, je te dirai qui tu es ».

M. Marcel Coulon trouve dans la lecture des Mémoires de Chevalier, publiées de 1947 à aujourd'hui sous le titre de : « *Ma Route et mes Chansons* », l'explication de ce mystère. Il montre la valeur de cet ouvrage à grand succès, quant au fond et quant à la forme, et appuie son dire de nombreuses citations.

Les autobiographies de valeur sont rares, très rares quand on leur demande deux choses. D'abord de ne pas se borner à conter l'enfance ou la jeunesse de leur personnage. Ensuite d'être véridiques. Celle de Maurice Chevalier qui le prend en bas âge dans un galetas de Ménilmontant et le conduit jusqu'à sa soixan-

tième année (il est né en 1888) satisfait à cette double condition. M. Marcel Coulon expose comment et pourquoi.

M. Bauquier fait part à l'Académie du décès du poète Paul Hubert, membre non-résidant. Il se propose de parler de l'œuvre de son ami disparu, au cours d'une prochaine séance.

Malgré ses séjours à Paris où dans les Pyrénées, Paul Hubert garda toujours des attaches étroites avec Nîmes.. On se souvient de sa collaboration au journal local qui s'intitulait : « Le Geste ». Il a laissé 4 volumes de poésies, d'une facture à la fois classique et fantaisiste. L'Académie Française lui avait décerné le prix Sully Prudhomme. Depuis dix ans, il était retransché dans une discrète et émouvante retraite.

---

SEANCE DU 23 MAI 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Marcel Coulon, Docteur Baillet, Gibelin, Des Guerrois, Velay, Huc, Hubert-Rouger, Hutter, Seston, Chanoine Cantaloube, Docteur Max Vincent, Colonel De Balincourt, Mlle Lavondès, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président dépose le volume dont M. le Chanoine Cantaloube, son auteur, fait hommage à l'Académie : « La Réforme en France, vue d'un village cévenol ».

Lecture est ensuite donnée d'une communication de l'Académie Racinienne informant la Compagnie que sa session de printemps se tiendra à Paris, Versailles, Port-Royal et la Ferté-Milon, du 22 au 31 Mai. La Compagnie remercie M. Gaston Broche de lui avoir adressé cette invitation.

La parole est ensuite donnée à M. Hutter. Notre confrère rend d'abord hommage à un homme éminent, enfant de notre Département qui vient de disparaître : Pierre Jouquet. Il était né à Bessèges le 14 Mai 1869. Après ses études au Lycée de Nîmes, il avait été élève de Normale Supérieure. Il s'initia à l'épigraphie avec Bernard Houssoulier, à l'archéologie avec Maxime Collignon et Paul Foucart. Membre de l'École Française d'Athènes, il participa aux fouilles de Delphes sous la direction de Théophile Homolle. Après avoir été maître de Conférences de Grammaire et de Philosophie grecques à l'Université de Lille, et pris part de 1900 à 1903 à des missions en Egypte, il fonda à Lille un institut de Papyrologie. Après avoir enseigné plusieurs années à la Sorbonne, il fut admis membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en 1927, il se vit confier au Caire la direction de l'Institut Français d'Archéologie orientale.

M. Hutter présente ensuite une étude sur la Magie et l'Antienne Egypte. La science magique naquit dès que l'homme prit conscience de l'univers qui l'entourait ; elle se cantona d'abord dans la recherche des armes magiques, pénétra ensuite dans les domaines de l'astronomie, de la médecine, de la botanique, de la minéralogie. Avec Lexa, on peut définir la magie, l'activité tendant à produire un effet dont la connexion avec cette action n'est pas subjectivement explicable par la loi de causalité. Ses principes peuvent être ramenés à deux, d'abord : tout semblable appelle le semblable et l'effet est similaire à sa cause ;



ensuite : les choses qui ont été une fois en contact continuent à agir l'une sur l'autre alors même que ce contact a cessé. Parmi les besoins de l'homme le plus impérieux est celui de la nourriture et pour l'Égypte celle-ci est fonction des crues du Nil. Le Pharaon a le devoir d'y veiller et pour agir sur ces forces de la nature, il se servait de formules secrètes qui se trouvaient dans les livres de Thot. A Silsiles, sur les parois de grès qui bordent le fleuve est gravé le récit des rites qui étaient célébrés deux fois par an. Après avoir parlé du culte d'Osiris et des inscriptions s'y rapportant gravées sur les Pyramides de la V<sup>me</sup> dynastie, M. Hutter fait pénétrer ses auditeurs au sein d'une famille égyptienne où se déroulent les diverses pratiques de la magie domestique. Il décrit les pratiques destinées à honorer les dieux et vénérer les morts.

En terminant, il cite cette pensée de Bergson : « La réalité est dans le changement, le changement est indivisible, le passé fait corps avec le présent ».

---

## SEANCE DU 6 JUIN 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère, président.

Étaient présents : MM. Docteur Reynaud, Chanoine Anthérieu, Chanoine Chabot, Marcel Coulon, Docteur Baillet, Gibelin, Fabre, Des Guerrois, Antonin, Velay, Huc, Flaugère, Max Vincent, Hutter, Hubert-Rouger, Seston, De Balincourt, Chanoine Cantaloube, Cabouat, Brunel, Thoulouze.

Au début de sa séance, l'Académie de Nîmes a évoqué la mémoire de M. le Colonel Blanchard et, après un court instant, cette première séance a été levée en seigne de deuil.

A la reprise, M. le Chanoine Bruyère, Président, a adressé la parole à M. Thoulouze qui prenait séance pour la première fois. Après avoir exprimé le plaisir qu'il avait de recevoir un nouveau confrère et un ami, il a rappelé le rôle actif joué, dès avant 1914, par le récipiendaire : conférencier aux cercles sociaux catholiques, collaborateur, secrétaire de rédaction de la « Revue du Midi », alors dirigée par Georges Maurin, auteur d'écrits parmi lesquels se détache une biographie de Gaston Boissier, préfacée par René Doumic.

« Mais vous avez dit-il, enseigné pendant quarante-neuf ans, la philosophie et les lettres dans les établissements libres de Nîmes et obéi à une véritable vocation ». Après avoir rappelé les citations et distinctions qui témoignent d'un brillant passé militaire, M. le président adresse à son nouveau confrère les félicitations de la Compagnie.

M. Thoulouze remercie et exalte le rôle de tous ceux qui ont la redoutable responsabilité d'éduquer les jeunes esprits et de faire de leurs élèves des hommes dans la pleine acception du mot. L'espoir que la semence ainsi jetée germera est leur récompense. Il fait ensuite l'éloge de M. le Général d'Alauzier, son prédécesseur ; il retrace cette brillante carrière militaire, cette activité de la retraite : président de la Croix-Rouge, président du Comité pour l'érection de la statue de Jeanne d'Arc, projet entravé par les événements, mais qui, souhaitons-le, sera réalisé. Il fut à la fois un homme de pensée et un homme d'action.

M. Velay, sous le titre d'une « Egerie » parle de Mme de Caillavet et du salon littéraire sur lequel elle régna, Avenue Hoche, pendant 30 ans. C'est en 1883, qu'Anatole France lui fut présenté par Jules Lemaître. Timide, peu initié aux usages du monde il fut long à se faire agréer, mais son intelligence ma-

gnifique et son style eurent raison des préventions. Mme de Caillavet peu à peu s'attachait à France et obligea ce grand paresseux, cet incorrigible musard à s'astreindre à une tâche régulière. Lui qui en 20 ans, n'avait écrit que deux ou trois volumes, n'en mit pas plus de 5 pour publier Balthazard, Thaïs, l'Étui de nacre, la Rotisserie, les opinions de Jérôme Coignard, le Jardin d'Épicure, le Lys rouge. Mme de Caillavet prit part aux travaux de son ami. Certains articles de la « Vie Littéraire », plusieurs préfaces, celle notamment de la Princesse de Clèves sont de sa plume.

M. Velay fait le récit du divorce de France, qui devint ensuite l'hôte permanent de l'Avenue Hoche. Le prestige, l'adulation rendirent France exigeant et dur et les rapports entre les deux amis s'aigrirent. Parti en voyage, France rencontra une comédienne. La nouvelle de leur mariage atteignit profondément l'amour propre de Mme Caillavet qui mourut en 1910.

---

SEANCE DU 20 JUIN 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Marcel Coulon, Baillet, Gibelin, Huc, Des Guerrois, Velay, Flaugère, Hubert-Rouger, Cabouat, Seston, Thoulouze, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Fauré-Frémiot ayant été prié par le Comité du Festival de Nîmes, de faire une conférence sur la « Prométhéide », invite ses confrères à assister à cette conférence, le 28 Juin, au Parloir du Lycée.

M. Bauquier ayant eu l'heureuse pensée de recueillir tous les fascicules du Bulletin du Vieux-Nîmes contenant les articles dûs à notre regretté confrère, le Colonel Blanchard, il est décidé de les faire relier en un volume qui sera déposé à la Bibliothèque de l'Académie.

L'Académie de Nîmes a entendu M. Bauquier, qui a parlé sur ce thème : « Peladan peint par lui-même ». Il s'agissait de documents recueillis à l'occasion de l'exposition peladane. M. Bauquier a ainsi donné la primeur d'inédits et notamment d'un cahier rédigé par Peladan lui-même et définissant son caractère ses goûts et ses ambitions.

M. Flaugère fait une communication intitulée : « L'Homme et l'Arbre ».

« Isolé ou en groupe, l'arbre est un élément caractéristique de la campagne française. Qu'il trône sur le mail ou couvre d'ombre la cour de la ferme ou la place de l'église du village, il fait partie de la vie de l'homme des champs sur lequel il semble exercer la tutèle propre aux génies familiers. Même dans les sites les plus déshérités il apporte le réconfort et le bienfait de sa fraîcheur et de sa grâce.

Il est pour l'homme un compagnon si proche, si constamment mêlé à sa vie, à ses loisirs, à ses joies et à ses deuils qu'il est difficile d'imaginer ce que pourrait être notre vie sur une terre de France sans arbre.

Poètes, philosophes, dramaturges, artistes, à travers tous les temps lui ont demandé thèmes et prétextes à leurs méditations, à leurs rêveries et jusqu'à leurs idéologies passionnées. Et le monde des arbres s'est révélé assez vaste et divers pour admettre toutes leurs contradictions sans avoir à les concilier et pour prêter à chacun selon son humeur, sa fantaisie ou ses désirs.

Pour le plus grand bonheur de l'homme, l'arbre est universellement réparti. Forme supérieure du végétal, il constitue une force biologique d'une telle puissance qu'à l'exception de la toundra glacée et du désert sans eau, il eût occupé toutes les terres de la planète. Mais la nature a dressé face à lui une autre force biologique, celle-là animale, dont l'homme représente la manifestation la plus évoluée et la plus puissante.

Et il est advenu que partout où se sont affrontées ces deux forces, c'est la puissance dominatrice de l'homme qui a toujours gardé la maîtrise, faisant à son gré avancer et surtout abusivement reculer l'emprise de l'arbre.

De ce recul aussi abusif qu'inconsidéré, l'homme moderne mesure et subit les désastreux effets.

« Plaignons, écrivait récemment Georges Duhamel, ces peuples qui par imprévoyance ou par ignorance ont déboisé monts et plaines, abandonnant à la terrible érosion le sol qu'ils ont reçu de leurs pères et doivent transmettre à leur postérité. Je plains les peuples qui n'ont pas su respecter la végétation grâce à laquelle se trouve retenue et canalisée l'eau pure tombée de la nue ».

Le géographe Onésime Reclus avait déjà lancé son avertissement :

« L'eau c'est l'arbre et l'arbre c'est l'eau ; un pacte indissoluble lie l'éternelle fuyante à l'éternellement immobile ».

Les peuples modernes ont enfin compris. Et tandis que devant eux s'affirme et se précise ce douloureux sentiment que la faim guette le monde et qu'il faut sans délai faire face à ce danger, tous, solidaires parce qu'également menacés, s'empres- sent, renonçant à leur défi d'hier à la nature, à préparer le ménagement ordonné de ses ressources plus spécialement arbus- tives et d'en assurer la restauration au rythme minimum de leur exploitation.

Ainsi peut être espérée la fin de ce conflit universel et malheureux entre ces deux êtres l'homme et l'arbre que la nature a créés pour vivre ensemble dans la plus parfaite harmonie, l'un protégeant l'autre.

Elles n'ont donc pas trahi leur devoir ces élites humaines, intellectuelles et spirituelles qui ont prêché l'amour et le culte de l'arbre, symbole de résignation, de force calme, généreuse et équilibrée.

Elles ont bien mérité quand elles nous ont invité à garder une éternelle reconnaissance à nos forêts enchantées, patries des merveilleux folklores, des sylvains et des dryades, des lutins et des fées qui peuplent les vieilles mythologies et les récits populaires qui à travers les âges ont enchanté l'humanité.

A leur suite, respectons-les. Mystiques et musicales, inspiratrices de prière et de poésie, magnifiques cathédrales de verdure, elles sont conductrices des échanges entre le Ciel et la terre.

Sous les multiples visages qu'il revêt, l'arbre ne peut pas ne pas être cher à nos cœurs et à nos esprits : Arbre de la Liberté, arbre de nos berceaux, arbre de nos cercueils et de nos tombes, arbre mystérieux et terrible de la science, enfin, arbre de la Croix qui depuis deux mille ans inspire notre spiritualité et dont on attend qu'il en arrête la régression.

Un peuple dont le courant spirituel se tarirait aurait perdu son âme.

Tout cela, ne l'oublions jamais ».

---

SEANCE DU 4 JUILLET 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère, président.

Étaient présents : MM. Chanoine Chabot, Marcel Coulon, Huc, Des Guerrois, Flaugère, Hubert-Rouger, Seston, Fauré-Frémiet, Hutter, Max Vincent, Chanoine Cantaloube, Thoulouse, Lacombe, secrétaire perpétuel.

La Compagnie ayant été invitée à assister à la distribution du Prix provenant du legs Crœuveccœur de Perthes, M. Des Guerrois veut bien accepter de la représenter à cette cérémonie.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Hutter annonçant que la Commission municipale d'Archéologie a favorablement envisagé le principe de la publication d'un ouvrage qui serait un guide sérieux et documenté pour les touristes s'arrêtant en notre ville. M. Hutter expose les grandes lignes du plan de cet ouvrage « Le Trésor de Nîmes ». Il demande à l'Académie de donner son patronage à cette œuvre.

En conséquence, l'Académie nomme une Commission chargée d'assurer la collaboration de la Compagnie à cet intéressant projet. Cette commission se composera de MM. Hutter, Seston, Chanoine Bruyère, Docteur Cabouat, Hubert-Rouger, Professeur Dupont, Chanoine Cantaloube.

M. Thoulouse entretient ses confrères d'Antoinette de Beaucaire, une jeune félibresse (la félibresse du lierre), qui vécut aux premiers temps du renouveau provençal, chanta et mourut à la fleur de l'âge, regrettée de tous ses confrères « en lengo nostro ». Son œuvre est légère (25 pièces de poésie), mais elle révèle une âme charmante, tout entière consacrée au culte de l'amitié, éprise d'un amour idéal, aimant la nature et aspirant à la mort qui, pour les âmes chrétiennes comme la sienne, est une nouvelle vie. Antoinette de Beaucaire a été une digne sœur d'Eugénie de Guérin.

M. Flaugère fait connaître que la protection des Monuments est une conception et une œuvre typiquement contemporaines. Au XVI<sup>e</sup> siècle cependant deux précurseurs.

Le roi François I<sup>er</sup> qui de passage à Nîmes en 1535, ordonne de dégager les Arènes et la Maison Carrée.

Le connétable Anne de Montmorency, Lieutenant Général du Languedoc qui, par une ordonnance de Septembre 1548, interdit de ruiner, démobir les antiquités de la Ville de Nîmes.

Au cours des temps qui suivirent, y compris le grand siècle de Louis XIV, mépris général des monuments du passé.

C'est à la littérature romantique que nous devons de retrouver une intense ferveur pour eux plus spécialement pour ceux relevant des arts roman et gothique.

Présentement sous le régime des lois organiques de 1913 et de 1930 suivies d'autres lois et décrets, les Pouvoirs Publics sont habilités à exercer leur tutelle protectrice sur tous nos trésors artistiques.

A l'issue de cette causerie, l'Académie a émis, concernant les Arènes, le vœu suivant :

« L'Académie de Nîmes, prenant avec une très vive satisfaction acte de l'enlèvement dans les Arènes d'une partie des gradins en bois qui les défiguraient, il faut bien le reconnaître,

Émet le vœu :

qu'allant jusqu'au bout de la pensée qui leur a dicté cette heureuse décision, les services compétents fassent assurer pour ne plus en autoriser la réapparition, l'enlèvement de ceux qui, à cette heure, peuvent demeurer encore en place ».

---



SEANCE DU 17 OCTOBRE 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Marcel Coulon, Chanoine Anthérieu, Huc, Antonin, Des Guerrois, Gibelin, Flaugère, Velay, Mlle Lavondès, Dupont, Hutter, Hubert-Rouger, Seston, De Montaut, Colonel De Balincourt, Chanoine Cantaloube, Max Vincent, Thoulouze, Lignièrès, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le Bâtonnier Fabre.

En ouvrant cette séance de rentrée M. le Président évoque la mémoire de notre regretté confrère Henri Bauquier dont tous ses confrères qui ont si souvent bénéficié de son érudition, gardent un précieux souvenir.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Fauré-Frémiot, actuellement à Paris et qui s'associe aux sentiments de la Compagnie.

La séance est levée en signe de deuil.

A la reprise de la séance, M. le Professeur Seston présente le compte-rendu de la brochure contenant le discours prononcé par M. le Substitut du Procureur Général à la Séance Solennelle de la Cour d'Appel de Nîmes du 2 Octobre 1951. L'orateur a traité du Procès Baudelaire « Condamnation et réhabilitation des Fleurs du Mal ». On ne sait, dit M. Seston, ce qu'il faut le plus admirer de la Sûreté de la Méthode critique, de la clarté de l'exposition, de l'agrément du discours dans lequel se révèle en M. Depaule, un lettré très averti et un éminent juriste. On ne peut trouver un résumé plus lumineux de ce fameux procès ». M. Seston loue la puissance de suggestion de ces pages, fondée uniquement sur des textes authentiques ; ainsi revit toute une époque. Dans la seconde partie M. Depaule met en relief le rôle joué dans cette réhabilitation par notre confrère M. le bâtonnier Bosc, alors Sénateur du Gard. Après avoir lu des passages du discours, retracé les faits qui ont permis à la Cour Suprême de rendre l'arrêt du 31 Mai 1945, M. Seston conclut : « L'Académie renouvelle à M. Depaule ses remerciements et souhaite qu'il fasse souvent bénéficier le public nimois de son érudition et de son talent ».

Après les remerciements de M. le Président, un échange de vues a eu lieu au cours duquel M. le bâtonnier Bosc rappelle l'initiative du président Barthou et évoque ses souvenirs parlementaires.

La Compagnie entend ensuite une communication de M. Lacombe, sur « Rivarol et ses origines gardoises ». Il examine en particulier l'éducation que Rivarol reçut de son père qui est fâcheusement représenté comme aubergiste, alors qu'il était un fin lettré. Cet examen révèle que s'il est exact que Jean Rivarol possédait, dans un de ses trois immeubles une maison où se tenait une auberge, il fut fabricant en soie, instituteur, receveur des Droits réunis et inspecteur des travaux publics. Descendant d'un marquis, général sous Louis XIV, Antoine de Rivarol, en s'ennoblissant, ne fit que revendiquer un droit qui lui appartenait.

---

SEANCE DU 31 OCTOBRE 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère, président.

Étaient présents : MM. le Préfet, Reynaud, Bosc, Chanoine Chabot, Docteur Baillet, Fabre, Gibelin, Huc, Des Guerrois, Hutter, Hubert-Rouger, Max Vincent, Colonel de Balincourt, Seston, Cabouat, De Montaut, Chanoine Cantaloube, Thoulouze, Tailhade, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'ordre du jour appelait l'installation de Maître Tailhade, en qualité de membre résidant. En lui souhaitant la bienvenue, le président, M. le Chanoine Bruyère a rappelé les usages de la Compagnie qui sont d'appeler toutes les personnalités marquantes de la cité. « Vous appartenez, lui a-t-il dit, à cette élite par votre talent d'avocat, par votre situation de parlementaire, de premier magistrat de cette ville et par vos activités littéraires. Votre nom restera attaché à de considérables travaux. Mais plus encore ce qu'il convient de louer, c'est l'esprit de libéralisme qui vous anime ». M. le Chanoine Bruyère parle ensuite des goûts littéraires du récipiendaire et notamment de ses travaux sur Lamartine et Alphonse Daudet.

En réponse à ce discours, le nouvel académicien dit sa joie sincère et profonde qui est la sienne de siéger dans la Compagnie

L'Académie a ensuite entendu M. le Docteur Baillet l'entretenir d'histoires et légendes portugaises. « Il ne faut oublier, dit-il, que les Portugais furent à un moment pathétique de l'histoire de l'humanité, les découvreurs du monde. Camoens symbolise l'âme de ce peuple, grave, sérieux et calme.

« Les Portugais doux et affables ont su donner à la corrida une forme élégante d'où la mort est exclue et pourtant ce peuple fut un peuple de conquistadors ». Le Docteur Baillet évoque quelques dames des chroniques portugaises : la favorite du Sultan qui, née en pays nordique, se mourait de la nostalgie de ne jamais voir la neige et son royal époux lui rendant la vie en entourant le palais d'amandiers qui, au printemps, jonchaient le sol de fleurs blanches. La reine qui arme douze chevaliers pour la défense des dames sur la terre anglaise, donna Léonor de Gusman, innocente victime de la jalousie, et enfin Inès de Castro et la tragique destinée de celle à qui « l'amour avait promis une couronne et qui ne fut reine qu'après la mort ».

---

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Marcel Coulon, Gibelin, Antonin, Huc, Docteur Baillet, Velay, Flaugère, Mlle Lavondès, Hutter, Lignières, Colonel De Balincourt, Chanoine Cantaloube, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Dans une communication intitulée : « Le mariage de Jean-Jacques Rousseau », M. Fabre expose les circonstances dans lesquelles Jean-Jacques Rousseau, le 28 Août 1768, dans une chambre de l'Auberge de la Fontaine d'Or à Bourgoin, s'octroya pour épouse de sa seule autorité, Thérèse Levasseur, cette ancienne servante d'hôtel, sa compagne depuis vingt-cinq ans, agissant en cela au mépris des règles légales traditionnelles et des convenances sociales, se bornant à déclarer qu'il entendait se considérer désormais comme son époux et lui jurant fidélité en présence de deux témoins, ses amis Champagneux et Ezières.

Ce singulier « mariage » ne fut qu'une extravagance de plus entre tant d'autres qui firent douter du sain équilibre de la raison de Rousseau. L'extravagance ne réside pas dans le fait d'avoir voulu se dire le mari d'une femme stupide et quasi illettrée car somme toute ce choix répondait à certaines conceptions de Rousseau sur le mariage telles qu'elles sont exposées dans son fameux traité de l'éducation intitulé : « Emile ». L'extravagance consiste dans la forme incontestablement originale à laquelle il eut recours pour se marier. Bien que protestant, Rousseau eut pu épouser légalement Thérèse Levasseur catholique. La jurisprudence qui s'était instituée vers le milieu du XVIII<sup>me</sup> siècle pour tempérer ce qu'avait de trop rigoureux la révocation de l'Édit de Nantes qui privait les protestants d'un état civil régulier, le lui permettait. S'il n'en a rien fait, préférant agir d'une façon dépourvue d'effets juridiques qui laissait subsister le concubinage dans lequel il vivait depuis un quart de siècle, c'est qu'il était dans son caractère de ne rien faire comme les autres. Il avait en effet enseigné dans son « Emile » que pour agir presque toujours bien il fallait prendre le contre pied de l'usage et de la tradition.

Pour rester fidèle à cette règle de vie il n'hésita pas à se proclamer l'époux d'une femme qui fut, comme l'a dit fort justement Brunetière : « la plaie saignante de son orgueil, le démenti vivant de ses doctrines, l'opprobre de sa « vieillesse ». Thérèse Levasseur semble bien, en effet, avoir été, par son in-

fluence pernicieuse, la cause de tous les malheurs et des tracasseries qui contribuèrent à troubler la tranquillité de Rousseau qui malgré tout n'eut jamais ni la volonté ni la force de rompre, acceptant de prostituer en compagnie de cette femme, son génie et sa dignité.

Dans les derniers jours de la vie de Rousseau, alors qu'il résidait à Ermenonville, chez le Marquis de Girardin, Thérèse Levasseur devint la maîtresse d'un nommé Bally, palefrenier du marquis avec qui elle vécut après la mort de Jean-Jacques, et qui la dépouilla de tout son avoir. Une pension qui lui fut allouée par l'Assemblée Nationale Constituante et augmentée par la Convention, ne la sauva pas de la misère. Elle mourut en 1801, à Plessis-Belleville, âgée de quatre-vingts ans.

Bien longtemps après, sur sa tombe abandonnée, on érigea une modeste stèle où furent gravés ces simples mots : « Compagne de Rousseau ». C'était bien la seule qualification qui convenait à cette femme dont l'étrange mariage n'avait pu faire, quoiqu'elle en ait dit et qu'aient proclamé les décrets de l'Assemblée Nationale et de la Convention, qu'elle soit devenue la veuve de Jean-Jacques Rousseau.

---

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Marcel Coulon, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Fabre, Gibelin, Baillet, Huc, Des Guerrois, Antonin, Velay, Flaugère, Dupont, Max Vincent, Fauré-Frémiet, Hubert-Rouger, De Balincourt, De Montaut, Thoulouze, membres résidants, De Joly, membre non résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel, Seston.

Il est fait hommage par l'auteur d'un volume intitulé : « Présence », de Mlle Cluzel.

M. Lignières a présenté un ouvrage de son père, il s'agit d'une grammaire languedocienne. D'un intérêt pratique au moment où l'enseignement des langues romanes se développe heureusement, cet ouvrage constitue une somme de l'œuvre félibréenne de l'auteur. M. Lignières précise que cette grammaire sera complétée par la publication d'un dictionnaire languedocien que les érudits accueilleront avec ferveur.

M. le bâtonnier Bosc a fait bénéficier ses confrères des souvenirs d'une croisière dans le sud-italien, la Yougoslavie, la Grèce. Après avoir retracé le périple du « Champollion » que l'orateur a su enrichir de descriptions captivantes, précises, nuancées, Maître Bosc dit le charme de cette Méditerranée sans laquelle « nous ne serions pas ce que nous sommes » ; il parle de Messine, charnière des deux cultures grecque et romaine : il décrit le palais de Dioclétien, devenu une villa.

C'est ensuite Raguse, les bouches de Cattarou, Corfou, l'Achilleion. Maître Bosc s'étend plus longuement, en érudit et en artiste sur la vieille Grèce et cette terre mystérieuse, peuplée de légendes : la Crète. De tous ces souvenirs et de toutes ces visites, il souligne la leçon de la Grèce qui est la leçon de la victoire de l'esprit sur la force matérielle.

Ses confrères, vivement intéressés, ont applaudi cette si agréable et si instructive communication.

---

SEANCE DU 12 DECEMBRE 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Chanoine Anthérieu, Baillet, Gibelin, Fabre, Antonin, Huc, Des Guerrois, Velay, Flaugère, Dupont, Brunel, Hutter, Seston, Hubert-Rouger, De Balincourt, Tailhades, Lacombe.

La Compagnie fixe au dimanche 25 Janvier, à 15 h. 30, dans la salle de la Chambre de Commerce, sa prochaine séance publique annuelle.

M. Auméras, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon, esté lu membre non-résidant.

C'est de la longue liaison d'Hélène de Surgères et de Ronsard que M. Velay se propose d'entretenir l'Académie.

Lors de leur première rencontre, le 1er Mai 1568, Hélène avait une vingtaine d'années. Ronsard en avait 44, mais il en paraissait bien davantage. A 30 ans, dit-il, il avait les cheveux tout gris et la goutte le tourmentait déjà.

Hélène faisait partie de « l'escadron volant » des filles d'honneur de la reine Catherine de Médicis, et c'est pour M. Velay l'occasion de broser un tableau de la Cour des Valois, du Louvre brillant, embelli de toutes les élégances de l'art, et dont l'intrigue, la violence, les passions avaient fait leur demeure.

Hélène, comme la plupart de ses compagnes, savait le grec et parlait couramment les deux langues en usage à la Cour : l'italienne et l'espagnole.

Elle était de santé fragile, de sang appauvri

Au mois d'Août, elle faisait du feu sans parvenir à se réchauffer dans son appartement qui était situé au plus haut étage du palais.

Pendant plusieurs années, elle resta rebelle aux instances de Ronsard. Elle disait volontiers : « Je n'aime point Vénus ». Puis, vers la fin, et par reconnaissance pour une passion si fidèle et si longtemps contenue, elle céda. Les « Sonnets pour Hélène » qui forment les deux derniers livres des « Amours » sont consa-

crés à chanter cette union plus intellectuelle que charnelle de Ronsard et d'Hélène de Surgères. La mort de Charles IX, le maître de Ronsard et son ami, laissa le poète désemparé. Il se retira dans son Vendomois parmi les arbres, les ruisseaux, les prairies et la forêt de Gastine qu'il avait chantés avec tant de ferveur.

Il mourut à 61 ans, en 1585. Hélène vieillie de bonne heure, enlaidie par la maladie et la tristesse lui survécut quelques années. Elle ne s'était pas mariée. A qui pouvait-elle donner son cœur, après avoir aimé Ronsard ?

---



## SEANCE DU 26 DECEMBRE 1952

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Chanoine Bruyère, président.

Etaient présents : MM. Marcel Coulon, Chanoine Anthérieu, Gibelin, Docteur Baillet, Fabre, Huc, Des Guerrois, Velay, Hubert-Rouger, Hutter, Max Vincent, Chanoine Cantaloube, Thoulouze, membres résidants, De Joly, Auméras, membres non-résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'élection de deux membres résidants en remplacements de M. Bernard Latzarus et du Colonel Blanchard.

Après avoir constaté que les prescriptions du règlement ont été observées, le scrutin est ouvert. Sont élus à l'unanimité des présents : MM. De Régis et Livet.

La parole est ensuite donnée à M. Hubert-Rouger qui entretient ses confrères de « Nîmes en 1870-71 ». Il a décrit l'aspect économique de notre ville. Après un coup d'œil sur la topographie et la démographie ; l'état des esprits, il a analysé la crise économique de cette époque. Elle eut pour effet de calmer les divisions entre les citoyens, mais la prospérité matérielle fut très atteinte.

Sur 150 manufactures en 1845, il n'en subsista vers 1877 que 51. La tannerie, la mégisserie furent éprouvées. La crise viticole provoquée par le phylloxera, la crise séricicole due à la concurrence des soies d'Extrême-Orient, augmentaient la misère. En dépit de tout le courage et le travail vinrent à bout de ces crises et grâce aux privations et à la peine, la prospérité revint au pays de Nîmes.

Ce fut ensuite M. de Joly, président de la Société spéléologique de France, qui expliqua, avec la compétence hors de pair qui le caractérise, ce qu'est la spéléologie. Contrairement à ce que pensent certains, elle n'est ni un sport, ni un amusement : Science des cavernes, elle nécessite des efforts physiques, le mépris du danger, mais pratiquée dès l'antiquité, Martel en établit les bases ; elle touche et aide la géologie, la paléontologie, l'entomologie, la préhistoire, etc... D'un point de vue pratique, elle permet d'établir le régime des eaux souterraines. M. De Joly cite quelques exemples de résurgences découvertes dans notre région, à Navacelle ou à Sauve. Il explique pourquoi il existe des cavités naturelles, donne des détails sur les animaux rencon-

trés, notamment la découverte dans le haut Vidourle d'un crustacé : le *Troglocharis Schmidtii*. M. De Joly examine les variations de température ou de pression atmosphérique, comment on attaque un gouffre. Science, discipline, courage, telles sont les qualités exigées pour être un véritable spéléologue.

Après cet intéressant exposé, M. De Joly a répondu aux nombreuses questions qui lui furent posées et recueillit les applaudissements de ses auditeurs.

---

SEANCE DU 9 JANVIER 1953

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur le Chanoine Bruyère, Président.

Étaient présents : M.M. Chanoine Anthérieu, Docteur Baillet, Gibelin, Des Guerrois, Huc, Antonin, Dupont, Hubert-Rouger, Seston, Max Vincent, Lignièrès, Colonel de Balincourt, Hatter, Chanoine Cantaloube, membres résidants ; M.M. de Joly, Pasteur Cadix, membres non-résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel

Il est procédé au renouvellement du Bureau. A l'unanimité des votants, sont élus M. le Professeur Dupont, Président et M. le Professeur Brunel, Vice-Président pour l'année 1953.

M. Lignièrès fait une communication sur : « Un imitateur espagnol de Montesquieu et des Lettres Persanes ».

Il s'agit de *Cadalso*, auteur peu connu du XVIII<sup>me</sup> siècle espagnol. Ce siècle n'a produit aucun auteur de génie mais, ouvert à l'influence française et européenne, il a favorisé en Espagne l'introduction des idées généreuses de nos encyclopédistes.

A l'imitation de *Montesquieu* et de ses *Lettres Persanes*, mais sans y introduire un roman léger, *Cadalso* a écrit ses « *Lettres Marocaines* ». La forme épistolaire permet à son esprit critique d'aborder mille sujets divers : les qualités et les défauts de l'Espagnol, la conquête par l'Espagne du Nouveau Monde, les causes de la décadence espagnole à la fin du XVII<sup>me</sup> siècle et au début du XVIII<sup>me</sup> siècle, les travers des milieux littéraires... Sa raison, son bon sens lui dictent de pertinentes considérations sur le luxe, la vertu, la tolérance, l'éducation... Son cœur, ouvert aux aspirations élevées, lui fait condamner l'esclavage, avec la même véhémence ironie de *Montesquieu*, et la guerre dans des termes que *Voltaire* n'eût point désavoués.

Etrange paradoxe chez un homme qui, ayant suivi la carrière des armes, meurt glorieusement au siège de Gibraltar !

Cet écrivain intéressant fait la synthèse des idées de son temps et l'on a pu dire de lui que son œuvre était le testament d'une époque. Mais il est mieux encore que cela ; car il constitue l'un des chaînons spirituels d'une chaîne d'auteurs au cœur généreux dont le souci majeur fut un meilleur destin pour l'Espagne.

A tous ces titres, *Cadalso* mérite d'être connu et étudié.

---

### SEANCE DU 23 JANVIER 1953

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur le Chanoine Bruyère, Président.

Étaient présents : M.M. Bosc, Chanoine Anthérieu, Gibelin, Fabre, Antonin, Huc, des Guerrois, Flaugère, Mlle Lavondès, Dupont, Hutter, Seston, Cabouat, Hubert-Rouger, Lignièrès, Chanoine Cantaloube, de Balincourt, Thoulouze, membres résidants ; de Joly, membre non-résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'installation du Bureau.

M. le Chanoine Bruyère, avant de quitter le fauteuil présidentiel, a exprimé sa gratitude pour « la bienveillance et les prévenances qui ont facilité sa tâche ». Il ajouta que ses regrets s'atténuaient à la pensée que son successeur s'acquitterait avec une rare compétence de sa nouvelle tâche.

En réponse, M. le Professeur Dupont dit tout le prix qu'il attache aux suffrages unanimes qui lui ont été accordés. Conscient des devoirs qui s'imposent au président de la Compagnie, il précise qu'il emploiera tous ses efforts pour faire rayonner l'influence intellectuelle qui est sa raison d'être.

Par l'intermédiaire de M. le Chanoine Anthérieu, M. Tuffier, membre correspondant adresse à la Compagnie, ses vœux et souvenirs.

M. Fabre fait une communication au sujet de la prétendue survie de Jeanne d'Arc :

Sous ce titre : « *Jeanne d'Arc a-t-elle été brûlée ?* » vient de paraître un livre dans lequel l'auteur, M. Grimod s'efforce de prouver qu'une jeune fille parue le 20 Mai 1436 aux environs de Metz, prénommée Claude, mais se disant la Pucelle Jeanne, n'était autre que Jeanne d'Arc, soustraite en 1431 au bûcher de Rouen, par les Anglais pour des raisons politiques. Après avoir été reconnue pour telle par Jean et Pierre d'Arc, les frères de Jeanne et par des seigneurs lorrains qui avaient assisté au sacre de Charles VII à Reims, elle résida un certain temps à Arlon, auprès de la duchesse du Luxembourg, puis épousa le sire des Armoises avec qui elle s'installa à Metz. En 1439, elle se rendit à Orléans où on la reconnut aussi comme étant Jeanne d'Arc. On la fêta pendant plusieurs jours et on lui remit une somme d'argent, en raison de la délivrance de la ville qu'elle avait procurée en 1429. En 1440, elle disparut sans qu'on ait jamais su ce qu'elle était devenue.

Dans une communication consacrée à ce livre, M. Fabre soumet au contrôle d'une critique historique sévère et abondamment documentée les divers textes invoqués en preuves par M. Grimod à l'appui de sa thèse. Il démontre que celui-ci procède surtout par la sollicitation de ces textes, déformant leur sens véritable, commettant des confusions de personnes, s'appuyant sur des hypothèses incontrôlables, affirmant des faits dont la réalité n'est étayée d'aucune référence.

Examinant dans ses moindres détails l'argumentation de M. Grimod, M. Fabre établit combien elle est fragile, dénuée de pertinence, erronée, fantaisiste par endroits et peu soucieuse de faits irrécusables dont le fondement historique est incontestable. Au cours de sa discussion, M. Fabre analyse et commente successivement tous les textes produits par M. Grimod dans lesquels il croit trouver la preuve de la survie de Jeanne d'Arc qu'il identifie avec la dame des Armoises. En fait, cette dame des Armoises dont l'origine est restée ignorée, ne fut qu'une imposteuse promptement abandonnée par ceux qu'elle avait réussi à abuser momentanément, notamment les frères de Jeanne d'Arc et certains habitants d'Orléans. En 1440, alors que revenant de l'Anjou elle se dirigeait vers Paris, elle fut appréhendée à la requête de l'Université et du Parlement qui la chassèrent de la ville après qu'elle eut avoué son imposture. Elle disparut alors et jamais plus on n'entendit parler d'elle.

De la critique à laquelle s'est livré M. Fabre, il résulte qu'à la question posée par le titre du livre de M. Grimod, l'Histoire consultée a répondu : « Oui, Jeanne d'Arc a été brûlée sur le bûcher de Rouen, le 30 Mai 1431 ».

---

SEANCE DU 6 FEVRIER 1953

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Professeur Dupont, Président.

Etaient présents : MM. Bosc, Chanoine Anthérieu, Baillet, Fabre, Gibelin, Antonin, Des Guerrois, Velay, Mlle Lavondès, Chanoine Bruyère, Hutter, Paradis, de Balincourt, membres résidents ; M. Chauvet, membre non-résident ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président, au nom de la Compagnie félicite Monsieur le Bâtonnier Bosc à qui vient d'être décerné le grade de Commandeur de la Légion d'Honneur.

La Compagnie décide d'envoyer une adresse de félicitations à son Eminence Mgr. Grente, membre honoraire de l'Académie de Nîmes.

Il est déposé, en hommage de l'auteur, un volume de M. Henri Perrochon : « La vie d'un pasteur Vaudois de 1700 à 1800 ».

M. Chauvet fait hommage de son dernier livre : « Tendre Atlas ». Il fait ensuite une communication sur une correspondance inédite de notre illustre compatriote M. le Marquis de Montcalm. Il s'agit de lettres adressées soit à sa mère, Mme de Saint-Vérat, soit à la marquise, sa femme, en 1758.

Vives, spirituelles, remplies de détails pittoresques sur les Indiens, elles révèlent un Montcalm que la correspondance officielle ne permet pas d'apercevoir ; un Montcalm bon, affable, parfait époux, très attaché à son terroir natal.

Maître Chauvet donne lecture des principaux passages, notamment d'une lettre fort suggestive du 30 Mars 1758. Cette correspondance laisse deviner les appréhensions du général en chef devant l'insuffisance des ressources en hommes et la supériorité d'armement des Anglais. Mais on y chercherait en vain des plaintes ou des récriminations, par contre, on y trouve, maintes fois manifestées, son audace, sa fermeté et ce courage qui devait le conduire à une mort glorieuse.

M. le Chanoine Bruyère observa que cette communication vient à son heure, au moment où au Canada, on polémique autour de ce héros.

M. le Président Dupont félicite vivement Maître Chauvet de son étude et le remercie d'avoir réservé à l'Académie de Nîmes, ces lectures inédites.

---

SEANCE DU 20 FEVRIER 1953

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Professeur Dupont, Président.

Étaient présents : MM. Marcel Coulon, Docteur Baillet, Gibelin, Mlle Lavondès, Flaugère, Chanoine Bruyère, Chanoine Cantaloube, Thoulouze, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie décide l'envoi d'une adresse à son Eminence Monseigneur Grente, membre honoraire de la Compagnie.

Elle sera ainsi libellée :

ACADEMIE DE NIMES

*A son Eminence, le Cardinal GRENTE*

Réuni en Séance Ordinaire,

l'ACADEMIE DE NIMES,

Heureuse et Fière de compter parmi ses membres

SON EMINENCE LE CARDINAL GRENTE

*Archêque-Evêque du Mans,*

*Membre de l'Académie Française,*

le prie, d'une voix unanime, d'agréer

Ses respectueux hommages,

Ses ardentes félicitations,

Ses meilleurs vœux.

Nimes, 15, rue Dorée, le 20 Février 1953.

*Le Secrétaire Perpétuel.*

Me Gibelin a donné lecture d'un conte « Nimesen en lengua d'O ».

Cette pittoresque et intéressante nouvelle s'intitule : « Lou mariaje de Justineto ». Il s'agit d'une jeune nimoise du temps passé, excellente couturière, quelque peu fière à la recherche d'un brillant fiancé.

Elle croit le trouver en la personne d'un jeune provençal qui accomplit son service militaire dans l'artillerie à Nimes. Reçu à table ouverte par Justineto et sa mère, le troupier profite de la bonne cuisine jusqu'au jour où, sur le point de regagner ses foyers, il cesse de se montrer. Désespoir de Justineto, qui « se crevave de bisque » : Fureur de la mère qui s'en va poursuivre le pseudo fiancé jusqu'en son mas, lequel se révèle d'ailleurs un modeste mazet. Elle y trouve le fugitif et apprend de la mère de celui-ci qu'il va épouser une jeune fille et que leur amour réciproque date de longtemps.

De dépit, Justineto épouse un clerc d'huissier et le mariage se fait avec une somptuosité capable d'éblouir la Placette. Hélas, le nouvel époux se révèle paresseux, dépensier, et la pauvre Justineto passera le reste de sa vie, à nourrir, par son travail, ce pitoyable mari. M. Gibelin, avec sa connaissance parfaite du dialecte nimois, a donné un récit très coloré, très vivant, et qui met en valeur toutes les ressources de cette Lengua d'O.

M. Marcel Coulon a donné le compte-rendu d'une partie de la fresque racinienne de M. Gaston Broche, membre correspondant de l'Académie. Cet ouvrage révèle chez l'auteur un long commerce avec le grand poète et une inspiration poétique que tout le monde admire chez le président de l'Académie racinienne dont M. Broche est le fondateur et l'animateur.

---



### SEANCE DU 6 MARS 1953

Le séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le professeur Dupont, président.

Étaient présents : M.M. Marcel Coulon, chanoine Anthérieu, Doct. Baillet, Gibelin, Fabre, Huc, Des Guerrois, chanoine Bruyère, Antonin, Flaugère, Doct. Cabouat, Hutter, Doct. Max Vincent, Hubert Rouger, Mlle Lavondès, Seston, de Balincourt, Thoulouze, Tailhades, Lacombe Secrétaire perpétuel.

M. Coulon prend la parole :

L'Astronomie, dit-il, la plus ancienne des science, est celle dont le développement fut le plus lent. Nous attendîmes Copernic et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle pour savoir que ce n'est pas le Soleil qui tourne autour de la Terre mais la Terre autour du Soleil. Cependant le Ciel étudié par Einstein diffère autant du ciel dont Newton découvrit la mécanique, que ce dernier ciel diffère de celui que les mages Chaldéens avaient ou croyaient avoir, il y a 5.000 ans, sous les yeux.

Voilà une trentaine d'année à peine, l'Astronomie donnait au diamètre de l'Univers une longueur de 100.000 *années lumière*. Les calculs d'Einstein et de son école portent cette longueur à 10 milliards. C'est que l'Univers d'il y a trente ans était constitué (croyait-on) par une seule *galaxie* : l'actuel compte ses galaxies par milliards. M. Marcel Coulon expose ce que c'est qu'une *année lumière*, en tant que distance ; qu'une *galaxie* en tant qu'agglomération d'étoiles. Il indique que la distance moyenne entre les étoiles est de cinq années lumière ; et qu'un avion qui marcherait sans arrêt à mille kilomètres à l'heure, mettrait quinze mille siècles pour franchir cette distance. Il indique que la distance moyenne entre les galaxies va de un million à deux millions d'années lumière.

Après avoir tracé un rapide panorama de l'Astronomie depuis ses débuts, l'orateur s'appuie, pour montrer ce que cette science est devenue aujourd'hui, sur l'ouvrage de M. Pierre Rousseau : *L'Astronomie actuelle* qui vient de paraître. Il loue la clarté de cet ouvrage, pareil sur ce point aux nombreux travaux de ce biographe, de l'infatigablement changeante déesse Uranie. Il nous assure qu'un lecteur appliqué comprendra aisément, en lisant cet ouvrage en quoi se résume l'œuvre d'Einstein, prise non pas sur le terrain des mathématiques mais sur le positif terrain astronomique ; œuvre que la tentative d'explica-

tion de trop d'exposants moins adroits risque de faire croire incompréhensible au profane. Mnémotechnicien des notions astronomiques (ce que l'Académie sait depuis longtemps) M. Marcel Coulon termine sa savante et claire communication par une mise en vers de la *Température du Soleil* et de la *magnitude des Etoiles*. Ces deux définitions (déclare-t-il) sont littérales même quand aux chiffres et aussi concises et claires qu'on pourrait les faire en prose.

---

SEANCE DU 20 MARS 1953

La séance est ouverte sous la présidence de M. le professeur Dupont, Président, à 17 heures.

Etaient présents : M. M. Marcel Coulon, chanoine Anthérieu, Docteur Baillet, Des Guerrois, Flaugère, Chanoine Bruyère, Antonin, Huc, Hubert-Rouger, Seston, Lignières, Lacombe Secrétaire-perpétuel.

M. le Président annonce que M. Buchesi secrétaire-d'Etat de la province de Québec a accepté, sur l'invitation faite par M. le Chanoine Bruyère, de prendre la parole à l'Académie de Nîmes. Une séance exceptionnelle aura donc lieu lundi 23 Mars.

Lecture est ensuite donné d'une lettre de M. le Chanoine Chabot. Notre confrère exprime tous ses regrets de ne pouvoir assister régulièrement aux séances de la Compagnie à raison de son âge et de son état de santé. Le Bureau est chargé de faire une démarche auprès de M. le Chanoine Chabot pour lui exprimer le désir de tous ses confrères de le voir rester parmi eux.

M. Davé, récemment élu membre résidant, fait parvenir ses remerciements à la Compagnie.

M. le Président invite ses confrères à venir assister dimanche 29 Mars, à l'inauguration de la plaque qui sur l'initiative de la « Tour Magno » l'Ecole antique et de l'Académie de Nîmes sera apposée au Musée du Vieux Nîmes et rappelle la physionomie et l'œuvre de notre regretté confrère Henri Bauquier.

M. Huc expose les raisons qui ont amené Baudelaire à se séparer de la forme romantique.

Instruit par les écrits d'Edgard Poë, l'écrivain américain, il a compris que la poésie, malgré la puissance, la profondeur et la technique admirables de Victor Hugo, qui dominait son époque, s'égarait trop souvent dans les digressions qui n'avaient pas leur place dans l'art poétique.

Aussi s'est-il délibérément tourné vers une poésie pure, toute de charme, sans intrusion dans les pensées matérielles.

Cette poésie eut un sort heureux pour les Lettres Françaises; et l'Etranger, qui jusque là n'avait compris que la prose de nos écrivains, l'adopta.

Baudelaire eut encore ce mérite d'ouvrir les voies aux poètes qui lui succédèrent, Verlaine, Rimbaud, Mallarmé.

---

SEANCE DU 23 MARS 1953

L'Académie de Nîmes a tenu, le 23 mars une séance exceptionnelle au cours de laquelle elle a reçu M. le Sous-secrétaire d'Etat de la province de Québec : M. Bruchési. C'est sur l'invitation du gouvernement français que M. Bruchési a parlé de son pays à Strasbourg, à Lyon notamment. De passage à Nîmes, il a bien voulu sur les instances de M. le Chanoine Bruyère, son ami personnel, prendre la parole devant l'Académie de Nîmes. En l'accueillant, M. le Chanoine Bruyère qui, en l'absence de M. Dupont empêché, présidait la séance, a retracé la carrière de M. Bruchési. Né à Montréal, il a complété ses études à Paris tant à la Faculté qu'à l'Ecole des Sciences politiques et l'Ecole des Chartes. Professeur à l'Université de Montréal et de Laval, il est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages et depuis 1937 occupe le poste de sous-secrétaire d'Etat de la province de Québec. Grand ami de la France il a eu déjà l'occasion d'exprimer ses sentiments dans un discours prononcé à Vestric même lors d'un pèlerinage canadien.

M. Bruchési a remercié et fait une étincelante causerie sur le Canada. Dans un français d'une rare élégance il a retracé les étapes de la colonisation, la formation du pays autour de la paroisse, l'influence civilisatrice et dominante de l'Eglise catholique. Il a évoqué la lutte contre les anglais. Groupés autour de leurs prêtres les canadiens, au nombre d'environ 60.000 organisèrent une résistance qui, dure aujourd'hui encore sans défaillance. Il a ensuite décrit la province de Québec qui compte 4 millions et demi de Canadiens ; ce n'est pas une autre France, mais une France autre. Parlant du Canada en général le conférencier souligne qu'il est absolument indépendant, n'est plus un dominium et ne se rattache à l'Angleterre que par le symbole de la Couronne ; symbole précieux et qui donne à ce pays un point d'appui pour résister aux influences voisines.

Après ce discours, l'Académie a décerné à M. Bruchési, le titre de Membre Honoraire.

---

SEANCE DU 17 AVRIL 1953

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Professeur Dupont, Président.

Étaient présents : M. M. Bosc, Marcel Coulon, Gibelin, chanoine Chabot, Antonin, Des Guerrois, Huc, Flaugère, Seston, Hutter, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, Docteur Max Vincent, Lacombe Secrétaire perpétuel.

M. le Président évoque la mémoire de notre regretté confrère Paul Thoulouze et s'associe aux sentiments exprimés, sur sa tombe, par M. le Chanoine Bruyère qui a bien voulu remplacer, en cette circonstance, le Président retenu à Montpellier par ses occupations professionnelles. M. le Président exprime ensuite à M. le Chanoine Chabot la satisfaction qu'éprouvent tous ses confrères de le voir reprendre sa place parmi nous. M. Gibelin fait hommage de la traduction qu'il vient de faire paraître de l'ouvrage de Kant « Premiers principes métaphysiques de la science de la nature ». M. Marcel Coulon, en présentera le compte-rendu.

L'Académie écoute, ensuite, une communication de M. le Bâtonnier Bosc intitulée « L'Impossible Victoire » : Victoire qui consisterait à dominer les lois naturelles. Peut-on empêcher l'oubli des morts les plus chers, d'effacer peu à peu, sous la seule action du temps, leur mémoire ? M. Bosc traite ainsi, sous le couvert d'une œuvre d'imagination, cet angoissant problème.

Il évoque Hamlet, exposant sa douleur devant Horacio, et faisant revenir par la pensée, chaque soir, les ombres de son père et d'Ophélie. Une musique entendue, une jeune fille entrevue, lui révèlent que l'image de ses disparus devient fuyante : l'oubli a commencé son œuvre.

Il s'enferme dans un ermitage : il retrouve ses chères ombres, mais moins comme des morts, que comme des vivants ; enfin, vient le moment où Hamlet est découragé et abandonne la lutte et lorsqu'il aura entendu son père condamner ses efforts, et lui dire : « C'est en vain que tu as essayé de dominer les lois éternelles », il s'empoisonnera et mourra en oubliant.

---

SEANCE DU 1<sup>er</sup> MAI 1953

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Professeur Dupont, Président.

Étaient présents : M. M. Marcel Coulon, Docteur Baillet, Gibelin, Huc, Des Guerrois, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, Hutter, Colonel de Balincourt, Lacombe Secrétaire-perpétuel.

Il est procédé à l'élection d'un membre correspondant : M. Noé, auteur de poésies dont certaines furent lues à l'Académie, est élu.

M. le Président fait part de l'invitation adressée à la Compagnie conviée à assister à la Cérémonie au cours de laquelle les insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur seront remis à notre confrère M. le Sénateur Bosc.

Sous le titre : « Une des sources du classicisme allemand », M. Gibelin a présenté une savante étude sur les auteurs qui ont préparé les œuvres de Goethe et de Schiller.

Après avoir constaté que l'âge classique allemand a été en retard sur les âges similaires en France, en Angleterre et en Italie, il en a cherché les causes en soulignant les conséquences de la guerre de trente ans.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'Université allemande s'intéresse aux écrivains français, puis sous l'influence de Frédéric, ils chassent de leur langage les mots étrangers, sous l'influence des piétistes et des Moraves, on imite les Anglo-Saxons.

Il signale le succès de Klopstock avec « Le Messie » Herder favorisera la propagation des idées de Diderot et de Rousseau et notera que chaque peuple a son génie propre, éveillant ainsi l'esprit germanique. Dans le groupe de ces disciples, Lenz fut un des plus marquants. Enfin se révélera Schiller et la période classique commence.

M. Lacombe présente le nouvel ouvrage de M. le doyen Béraud, membre non résidant : « Histoire d'Uzès et de son diocèse ». Très intéressante et très documentée, cette histoire fait revivre, depuis ses origines jusqu'à la Révolution ce pays d'Uzège, sa capitale qui rayonnait du Rhône aux Cévennes, de la Vaunage au Vivarais. On y suit pas à pas les grands événements de l'histoire de France et leur retentissement local. Une foule de personnages et surtout des évêques dont le rôle fut si grand et si bienfaisant, revivent sous la plume experte de M. le doyen Béraud.

M. Lacombe lit quelques extraits et souligne l'intérêt d'une préface due à M. de Lajudie.

SEANCE DU 15 MAI 1953

La séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. le Professeur Dupont, Président.

Etaient présents : M. M. Bose Marcel, Coulon, Fabre, Baillet, Gibelin, chanoine Bruyère, Des Guerrois, Mlle Lavondès, Hubert-Rouger, Max Vincent, Huc, Seston, De Balincourt, Lacombe Secrétaire-perpétuel.

Mlle Lavondès fait une communication intitulée « Le sort tragique d'un résistant de 1870 : Louis Rossel ».

Après avoir rappelé l'origine nimoise de ce futur capitaine du génie, Mlle Lavondès étudie sa formation intellectuelle, ses premiers états de service et la part qu'il prit aux batailles de 1870. Elle a retracé sa brillante conduite à Metz la profonde douleur ressentie lors de la défaite. C'est ensuite le récit de son évasion héroïque de Metz, ses passages en Belgique, puis en Angleterre, sa mission à Nevers. Il crut devoir, par patriotisme collaborer à la Commune, par son activité au ministère de la Guerre, pendant les huit mois qu'il y resta. Quand il fut arrêté et traduit en justice ses défenseurs, ses amis et surtout Larnac mirent tout en œuvre pour le sauver. Ce fut en vain. Condamné à mort, il fit de touchants adieux à sa famille et mourut courageusement. Mlle Lavondès cherche à définir les raisons qui ont poussé ce patriote dans cette voie tragique et l'ont ainsi conduit à la mort. Après un échange de vues sur cette période de notre histoire M. le président a remercié l'auteur de cette intéressante étude.

---

## SEANCE DU 22 MAI 1953

La séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. le Professeur Dupont, Président.

Étaient présents : M. M. Bosc, Marcel, Coulon, Chanoine Chabot, Gibelin, Huc, Des Guerrois, Velay, Hutter, Mlle Lavondès, Max Vincent, Hubert-Rouger, de Balincourt, de Régis membres résidants, M. Auméras membre non résidant, Lacombe Secrétaire-perpétuel.

L'Académie a procédé à l'installation de M. de Régis, élu membre résidant en remplacement du très regretté M. Bernard Latzarus. M. le président Dupont, en accueillant le récipiendaire, a évoqué le milieu ancestral et nîmois qui, a-t-il dit, est « l'essence même de votre personnalité. C'est votre arrière-grand-père qui, par son mariage avec Mlle de Cabrières, vint s'établir dans cet hôtel ; c'est là que vous même vous êtes fixé et que vous vivez étroitement attaché à cette demeure qui prend à vos yeux l'allure d'un sanctuaire parce qu'elle est imprégnée de souvenirs, de traditions, de tout ce qui, pour un homme de cœur fait figure de culte.

« Passant de Nîmes à la Faculté de Montpellier où le président et son nouveau confrère ont noué leurs premières relations, où celui-ci a conquis ses licences en Droit et en Histoire et publié sa thèse sur le séjour en Suisse de Charles Joachim de Régis, de 1790 à 1796, M. Dupont fait revivre certains de leurs amis : Jean Rousset, Lucien Mazaure et leurs réunions de la rue Saint-Guilhem.

Puis il s'exprime ainsi : « Vous aurez le privilège de renouer, dans notre compagnie, un lien de famille (Claude de Rovièrè de Cabrières n'était-il pas parmi nos confrères en 1865 ? » Vous aurez aussi celui d'entretenir le souvenir de Bernard Latzarus, cette personnalité d'un extraordinaire relief. C'est avec cette certitude que nous vous prions d'occuper le fauteuil que vous a accordé l'unanimité de nos suffrages. »

M. de Régis exprime sa gratitude pour l'honneur qui lui est fait, car « Il n'est pas nîmois, dit-il, qui en songeant à l'Académie ne cède à un légitime orgueil ; chez moi cet orgueil se double d'une sorte de fierté familiale ». M. de Régis trace ensuite le portrait de son prédécesseur, quand insistant sur sa large culture, son érudition jamais en défaut qui ont fait de Bernard Latzarus un homme d'une exceptionnelle valeur. Appartenant à une famille alsacienne, qui pour ne pas cesser d'être française a quitté sa province, il a suivi toutes les étapes où la carrière de son père l'amenait et Nîmes fut la dernière où



il arriva, par bonheur, à l'âge où un homme se fixe par ses amitiés, ses goûts, ses travaux.

Après de brillantes études, il devient, après en avoir été l'élève, professeur au lycée de notre ville. Il accède à l'enseignement supérieur, et cet éminent helléniste occupe une chaire, à la Faculté de Grenoble, puis d'Aix. En lui rayonnait aussi le plus parfait christianisme et cette foi absolue qui est l'apanage de quelques âmes d'élite. Il a mis en pratique le plus beau précepte : la charité. De là découlait aussi son patriotisme ; il l'associait à son attachement à l'œuvre royale. M. de Régis, en terminant, assure qu'il fera tous ses efforts pour contribuer autant qu'il lui sera possible à la vie de la compagnie.

La parole est ensuite donnée à M. Auméras, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon.

M. Auméras remercie ses confrères devant lesquels il parle pour la première fois en qualité de membre non résidant. Il fait ensuite une communication sur les récentes acquisitions de la physique atomique. Contrairement à ceux qui opposent matière et esprit, M. Auméras pense que c'est à l'étude de la matière que nous devons des modes de pensée nouveaux : relativité, indéterminisme, etc..., et nous a conduits aux hypothèses les plus hardies sur la constitution de l'univers.

L'homme de Science s'est introduit si bien dans les plans de constitution de la matière qu'il est en train de s'en assurer la maîtrise. Pour le physicien, la représentation du monde sensible repose sur deux principes : la divisibilité de la matière en individualités distinctes, les atomes et l'existence d'action à distance entre ces grains matériels.

M. Auméras parle de l'atome, de son noyau si petit qu'il faudrait ajouter bout à bout, mille milliards pour réaliser un centimètre de longueur, trace le schéma de la rupture nucléaire. Cela permet d'envisager un avenir prochain qui donnera à l'industrie une source d'énergie inépuisable et de volume très réduit.

Après avoir constaté que les Gauchy, les Laplace, les Arago, les Ampère, les Pasteur, les de Lapparent n'ont jamais pensé que leur science put en rien porter atteinte à leur foi, il fait sienne la phrase de Pierre Termier : « Toutes les sciences confirment l'inconnaisable, elles invitent l'homme à franchir leurs limites » et termine par cette réflexion : « La science conduit l'esprit humain à pressentir ce qui la dépasse ! C'est là un titre éminent au culte que nous lui devons. »

Cette étude magistrale a provoqué en même temps que les remerciements de M. le Président, les plus chaleureux applaudissements.

### SCEANCE DU 5 JUIN 1953

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Professeur Dupont, Président.

Étaient présents : M. M. Bosc, Marcel Coulon, Gibelin, Huc, Des Guerrois, Antonin, Fabre, Baillet, Chanoine Bruyère, Velay, Flaugère, Hutter, Hubert-Rouger, Max Vincent, Mile Lavondès, Seston, Cabouat, Chanoine Cantaloube, Lignièrès, de Balincourt, Livet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. de Régis.

L'ordre du jour appelle l'installation de M. Livet, élu membre résidant.

Monsieur le Professeur Dupont, Président, à accueilli le récipiendaire. Il a rappelé sa carrière qui l'a étroitement lié au sous-sol comme ingénieur, pendant de longues années, à La Grand'Combe, et a fait apparaître ses qualités de technicien et de conducteur d'homme, tâche qu'il a accomplie avec probité et avec talent.

Derrière le technicien s'est révélé le géologue, un géologue animé par l'amitié et l'inspiration de Pierre Termier.

C'est ainsi que Monsieur Livet a rédigé sa thèse sur le terrain houiller du Gard où est établi un parallèle entre l'évolution des roches et celle de la Flore. Cette œuvre a été complétée par l'exécution d'un atlas géologique du sous-sol du Gard.

« Vous avez été, dit M. Dupont, l'animateur dans ce sens, le fondateur et l'animateur des écoles d'apprentissage pour les mineurs. Par le goût des langues slaves, vous rejoignez celui auquel vous allez succéder : le Colonel Blanchard. C'était une figure bien vivante que celle de notre confrère. Son allure décidée, ses réparties pleines d'esprit s'ajoutaient un amour très vif pour l'histoire. Ce surprenant vieillard déconcertait par l'étendue de ses connaissances et l'Académie garde le souvenir de ses communications alertes et érudites, marque d'une génération qui avait été formée à bonne école ».

C'est par un discours en vers que M. Livet a formulé son remerciement. La forme poétique, choisie par le récipiendaire se prêterait mal à une analyse ainsi qu'à un résumé.

Monsieur Marcel Coulon a présenté le compte rendu d'une traduction par M. Gibelin, de l'ouvrage de Kant : « Premiers principes métaphysiques de la science et de la nature ».

Kant est le type du métaphysicien absolu. Il rend des points à Platon lui-même. Celui-ci, outre un philosophe, est un poète ; quand il professe que *les idées* sont la seule chose réelle ; les phénomènes, une représentation de l'esprit humain, son imagination se traduit en mythes qui laissent la porte ouverte au bon sens. Pour Kant, la matière est un produit de forces antagonistes primitives, forces d'attraction et de répulsion ; elle est donc conçue comme mouvement essentiellement dynamique et mécanique. Cette conception est à l'antipode de *l'atomisme* qui règne aujourd'hui.

Il n'y a de vraie science, pour Kant, que la métaphysique ; et la chimie elle-même n'est pas une science. Elle devrait (dit-il) « s'appeler art systématique plutôt que science ».

M. Marcel Coulon n'a pas l'intention d'analyser une œuvre qui expose de la façon la plus *pure*, et par conséquent la moins pratique, le fanatisme spiritualiste de Kant. Il veut surtout rendre hommage à l'érudition de M. Gibelin et à sa puissance extraordinaire de travail. Il rappelle que, depuis une dizaine d'années, notre concitoyen, tangent aujourd'hui à l'octogénariat, traduit comme à tour de bras : Kant, Schopenhauer, Fichte, Hegel. C'est qu'il connaît l'allemand non moins bien que le français ; et, ajoute M. Marcel Coulon (faisant allusion à de joyeux contes en languedocien que M. Gibelin lit parfois à l'Académie) que la langue de Bigot.

Monsieur Hubert Rouger a communiqué un de ses contes Vaunageol qui font revivre les vieilles légendes, les fêtes d'autrefois, les récits populaires, les coutumes, et les différents travaux pratiqués dans son village natal. Il campe les figures originales et pittoresques d'il y a 50 ans.

C'est celle du vieux Pasteur, qu'il évoqua vendredi dernier : fidèle bonapartiste rallié à la République lorsque celle-ci releva les indemnités des desservants, ses discussions avec le républicain Caillette et sa brouille avec le chantre Terroumbier-louressara.

Le tout dans le langage Provenço-Languedocien, en usage dans la Vaunage. Communication qui intéressa la Compagnie.

---

### SEANCE DU 19 JUIN 1953

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Professeur Dupont, Président.

Étaient présents : M.M. Bosc, Baillet, Fabre, Huc, Antonin, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Max Vincent, Velay, Chanoine Cantaloube, De Balincourt, De Régis, Livet, Lacombe, secrétaire-perpétuel.

Monsieur Pourtal de Ladevèze fait hommage à la Compagnie de son récent recueil de vers « Présence ».

Monsieur Des Guerrois fait une communication intitulée : « Charles Des Guerrois et Sainte-Beuve ».

L'orateur fait, tout d'abord, part à l'Académie des circonstances dans lesquelles M. Raymond Francis, Maître de Conférences à la Faculté de Lettres du Caire, a été amené à choisir récemment comme sujet de sa thèse complémentaire de doctorat es-lettres « l'édition des Pensées de Pascal par Charles Des Guerrois, sous la direction de Sainte-Beuve, vers 1850 ».

Il donne lecture de l'avant-propos de cette thèse que Monsieur Francis lui a adressé. La thèse, elle-même, fera l'objet, quant elle aura été imprimée, d'un autre sujet de communication à la Compagnie.

Monsieur Francis s'est livré à un travail extrêmement minutieux qui lui a permis d'établir le texte de cette édition accompagné des commentaires de Charles Des Guerrois, édition qui devait paraître à la Maison Hachette et pour les commentaires de laquelle, Charles Des Guerrois avait touché de cette maison, la somme de 200 francs justifiée par un reçu découvert dans les archives de la Maison Hachette.

Si Sainte-Beuve a été amené à proposer, comme annotateur son ami Charles Des Guerrois, c'est en raison de la grande estime qu'il avait pour lui tant à cause de son talent que de ses qualités de travail. Il l'avait même proposé, en Octobre 1950, à Charles Lebrun pour faire un cours prosodie française.

Pourquoi cette édition n'a-t-elle pas paru ? Peut-être parce que la Maison Hachette ne l'a pas jugée rentable en raison des récentes éditions des Pensées qui venaient de paraître ou qui étaient en préparation.

Peut-être Sainte-Beuve a-t-il jugé insuffisamment complet

et pas assez original quant au plan, le travail de son ami. Quoiqu'il en soit, a conclu Monsieur Francis, à la fin de son avant-propos : « Je suis persuadé que l'édition des Pensées par Charles Des Guerrois, sous la direction, même relative de Sainte-Beuve, n'est pas de soi une chose indifférente et qu'elle méritait, au contraire, la rigueur avec laquelle j'ai essayé de la présenter ».

Maître Des Guerrois, dans une deuxième partie fait part à l'Académie, des différentes réflexions et appréciations émises à propos de Sainte-Beuve par son ami dans ses souvenirs personnels.

On peut, dit-il, extraire de ces souvenirs un portrait de Sainte-Beuve, pris sous différents aspects :

- Le poète ;
- L'écrivain en rapport avec le public ;
- L'auteur des « Lundis » ;
- L'homme en rapport avec les événements politiques de cette époque ;
- L'ami ;
- L'appréciateur de la nature.

Il examine successivement ces différents aspects, indique les raisons pour lesquelles le projet de collaboration définitive entre Des Guerrois et Sainte-Beuve n'a pu aboutir et donne l'opinion de celui qui ne put être le secrétaire du critique mais qui resta toujours son ami fidèle sur l'avenir de l'œuvre de ce dernier, sur les charmes de son amitié, et sur son physique.

Il lit, en terminant, quelques poèmes de Charles Des Guerrois, extraits du recueil intitulé « Autour de Port-Royal » et précise que l'auteur, comme il le dit dans ses poèmes, a toujours eu une grande admiration pour les solitaires de Port-Royal, ceci en raison de son amitié pour Ste-BEUVE, de son admiration pour le livre consacré par celui-ci à ces solitaires et peut-être également du fait que vivant à Troyes, il se trouvait un peu à son insu imprégné des traditions jansénistes encore vivaces dans cette région.

Il constate que le prestige de la France est encore vivant à l'étranger puisque un professeur de la Faculté des Lettres du Caire prend comme sujet de thèse complémentaire un point très particulier de l'histoire littéraire française.

---

SEANCE DU 3 JUILLET 1953

La séance est ouverte sous la Présidence de M. le Professeur Dupont, Président.

Etaient présents : M.M. Bosc, Docteur Baillet, Hubert-Rouger, Marcel Coulon, Huc, Gibelin, Velay, Flaugère Livet.

M. Marcel Coulon donne le compte-rendu du dernier recueil de vers de M. Pourtal de Ladevèze. C'est une étude complète de l'œuvre poétique de notre confrère, œuvre qui compte neuf plaquettes toutes attestant un talent qui classe M. Pourtal de Ladevèze parmi les meilleurs poètes contemporains. M. Coulon souligne particulièrement la perfection de la forme, la parfaite maîtrise du style poétique. Il donne, en exemple plusieurs pièces extraites de ce nouveau recueil et la lecture des poèmes est vivement applaudie.

M. Dupont présente une savante étude sur les comtes de Toulouse et l'État méditerranéen au XII<sup>me</sup> siècle.

La politique générale des comtes de Toulouse au cours du XII<sup>me</sup> siècle semble dominée par le désir de constituer un État méditerranéen. L'idée n'est jamais exprimée d'une façon précise mais on en trouve l'ébauche ainsi que les tentatives de réalisation dans les aspirations suivantes : souci d'unification territoriale et politique ; désir d'exploiter économiquement les avantages naturels de la région ; affirmation d'autorité et de puissance non seulement à l'égard du lointain capétien, mais encore vis-à-vis de voisins inquiétants, ducs d'Aquitaine et Comtes de Barcelone, dont il faut sans cesse contenir les ambitions, et briser les menaces.

La triple intitulation de « Comte de Toulouse, duc de Narbonne, marquis de Provence » que prend pour la première fois Raymond IV de Saint-Gilles à la fin du XI<sup>me</sup> siècle n'exprime pas simplement une suzeraineté féodale, mais paraît annoncer une politique constructive à laquelle ses successeurs resteront attachés. Mais Raymond IV qui la conçoit, puis son fils aîné Bertrand, ne font que l'amorcer car ils sont tous deux attirés par la croisade et ils meurent tous deux en Terre Sainte, en 1105 et 1112.

Au contraire, Alfonse Jourdain et Raymond V donnent à la politique toulousaine son véritable sens, en l'orientant vers les principes précédemment fixés. En s'en tenant à des considérations

générales, on peut ramener leurs intentions aux préoccupations suivantes :

a) *Effort pour contenir et rejeter vers l'Ouest* les ducs d'Aquitaine sans que les comtes de Toulouse soient attirés vers ces régions ; leurs vues sont essentiellement méditerranéennes.

b) *Tendance à raffermir leurs positions vers le Languedoc Oriental*, le couloir rhodanien et la Provence. La Rivalité Toulouse-Barcelone est tempérée par le traité de 1125 et Raymond V peut réaliser quelques acquisitions importantes (Comté de Melgueil, vicomté de Nîmes).

c) *Impulsion donnée à la vie économique* dans le cadre méditerranéen.

d) *Essai d'unification administrative*, sans que cette œuvre contrarie l'essor des grandes cités.

A la fin du XII<sup>me</sup> siècle, l'Etat toulousain est en bonne voie de construction ; mais la croisade contre les Albigeois provoquera l'effondrement de cette conception.

---

SEANCE DU 9 OCTOBRE 1953

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Dupont, Président.

Etaient présents : M.M. Bosc, Baillet, Huc, Chanoine Chabot, Des Guerrois, Hubert-Rouger, Cabouat, Hutter, Mlle Lavondès, Seston, Fauré-Frémiot, Coulon, Paradis, Livet, membres résidants, Auméras, Raoul Stéphan, membres non-résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Monsieur le Président, en ouvrant la séance de rentrée, salue ses confrères et rappelle les principales manifestations d'activité de la Compagnie au cours de ses vacances ; participation de l'Académie aux cérémonies d'ordre littéraire ou judiciaire qui se sont déroulées en notre ville.

A cette occasion, Monsieur le Docteur Baillet, en répondant à Monsieur Gaston Broche, Président de l'Académie Racinienne, a prononcé un très brillant discours.

Après avoir rappelé les attaches nimoises de Monsieur Raoul Stéphan, membre non-résidant, et donné une vivante synthèse de son œuvre littéraire, Monsieur le Professeur Dupont lui donne la parole.

Monsieur Stéphan se propose de traiter cette question : « Y a-t-il un style protestant ? ». L'orateur prend ce mot « style » dans son acception la plus large, puisqu'il examine l'apport du protestantisme dans la littérature, dans l'art, dans les courants politiques, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours ; depuis Marguerite de Navarre jusqu'à Amiel, en passant par Marot, Agrippa d'Aubigné, Dubartas, Laurent, Brobincourt. Après avoir insisté sur Pierre Bayle et J.-J. Rousseau, il examine ces deux tendances du protestantisme que représentent ces deux écrivains. Monsieur Stéphan a observé finalement qu'il fallait tenir compte de deux faits : d'abord qu'à côté de l'influence du milieu, il y a le tempérament de chaque individu et ensuite qu'en France, tout le monde, quelle que soit sa confession est imprégné de la vie catholique.

---



SEANCE DU 23 OCTOBRE 1953

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur Gibelin, ancien Président.

Etaient présents : M.M. Marcel Coulon, Fabre, Huc, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Brunel, Max Vincent, Flaugère, Hubert-Rouger, Fauré-Frémiot, De Balincourt, De Régis, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : Monsieur le Professeur Dupont.

Monsieur le Président présente les félicitations de la Compagnie à Maître Des Guerrois qui vient d'être élu Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour d'Appel de Nimes.

A son tour, Monsieur Gibelin reçoit les félicitations de ses confrères qui ont été heureux et fiers d'apprendre que l'Académie des Sciences Morales vient de couronner les œuvres de Monsieur Gibelin, sur les philosophes allemands, œuvres dont à plusieurs reprises, l'Académie de Nimes a eu la primeur.

Monsieur Gibelin expose ensuite comment, après plusieurs entrevues avec un grand courtier en librairie, il a pu vendre des ouvrages et des mémoires qui, étant en surplus. L'Académie lui adresse ses plus vifs remerciements.

L'Académie entend ensuite une double communication de Monsieur Marcel Coulon. La première a trait au « Mystère des planètes » :

Touchant la connaissance des planètes de notre système solaire, l'Astronomie n'a plus de progrès à faire, semble-t-il. Mais si, comme il est probable, toutes les étoiles ont des planètes nous n'en aurons jamais la certitude matérielle. C'est que, étant sans lumière propre les planètes, par surcroît, sont beaucoup trop éloignées pour que nos télescopes puissent les saisir, le cas échéant. L'Astronomie est parvenue cependant à pouvoir affirmer que *trois* sur les milliards et milliards d'étoiles qui peuplent l'Univers, ont des planètes.

Quand à l'origine des planètes de notre soleil y compris la Terre, son mystère n'est pas éclairci, et les hypothèses que l'Astronomie propose sont aussi nombreuses que vagues.

Monsieur Marcel Coulon propose ensuite une explication de cet autre mystère ensemble qu'est le Rêve. Le rêve ne se produit pas quand nous dormons, mais quand nous sommes éveillés, ou plutôt quand nous nous éveillons. Il se passe ici ce qui se passe au moment insaisissable où le jour, chaque matin succède à la nuit. L'orateur développe cette hypothèse dans un mélange de hardiesse et de prudence qui intéresse l'assemblée.

SEANCE DU 6 NOVEMBRE 1953

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur le Professeur Dupont, Président.

Etaient présents : M.M. Marcel Coulon, Fabre, Gibelin, Baillet, Chanoine Bruyère, Des Guerrois, Huc, Seston, Hutter, Antonin, Mlle Lavondès, Chanoine Cantaloube, De Montaut-Manse, De Balincourt, Livet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Monsieur le Président prononce l'éloge funèbre de notre très regretté confrère Monsieur le Docteur Raynaud. Il rappelle son entrée à l'Académie dont il fut le benjamin et qui était devenu vice-doyen. Cette carrière académique fut des plus brillantes et des plus laborieuses. Il rappelle quelques-unes des communications qui furent particulièrement appréciées, ses travaux sur les sciences naturelles auxquelles il savait en gardant toute leur valeur scientifique donner la prédominance au caractère social. Après avoir été un chirurgien particulièrement habile, il fut médecin-chef des Hôpitaux et Président de l'Ordre des Médecins.

Monsieur le Docteur Baillet, au nom de la famille Reynaud remercie le Président.

Monsieur Dupont annonce ensuite qu'un généreux anonyme a fait don à l'Académie des œuvres des Joséphin Peladan dans une édition de luxe. La Compagnie adresse à ce généreux anonyme toute sa reconnaissance.

Monsieur le Président fait part du décès d'un bon serviteur de l'Académie, Monsieur Nogier qui avait soin de la Salle de réunions.

L'Académie a reçu du Comté formé à Bagnols-sur-Cèze pour commémorer le deuxième centenaire de la naissance de Rivarol, une invitation à assister, le 6 Décembre prochain, à l'apposition d'une plaque sur la maison natale de l'apologiste de la langue française. Le Président de l'Académie de Nîmes est invité à prononcer une allocution au cours de cette cérémonie.

Les Sociétés félibréennes de Nîmes organisent, pour le mois de Mai, une manifestation et une visite à Maillane. La Compagnie désireuse de s'y associer, se propose d'organiser un concours sur le félibrige.

Monsieur Hutter fait un exposé sur les découvertes de Vix, après avoir lui-même, contemplé et examiné les richesses ainsi récemment mises à jour.

Depuis 1929, on connaissait l'existence, en ce lieu, d'une tombe. Des recherches avaient été effectuées, en 1948, et, cette an-

née, on a fouillé cette tombe, qui remonte au VI<sup>e</sup>me siècle avant Jésus-Christ. On en a extrait un magnifique cratère de un mètre soixante qui pèse 200 kgs. Il y a aussi un diadème d'or. Ces objets trouvés en Bourgogne, alors qu'ils sont de facture orientale, posent le problème de savoir comment et pourquoi ils ont été ainsi transportés.

Monsieur Gibelin a présenté une communication sur la « période des lumières en Allemagne ». Cette étude fait suite à celle que Monsieur Gibelin a présentée l'année dernière, et qui avait trait à la période de liberté excessive : la période d'orage. Celle-ci au contraire, est influencée par un mouvement rationaliste issu de Descartes, de Leibnitz, et proclamé par Christian Wolf. Une autre source de ce mouvement fut le déïsme anglais. Parmi les penseurs allemands qui s'y rattachent, on peut citer Moïse Mendelshonn, Schelgel. Le plus marquant fut Ephraïm Lessieg. Monsieur Gibelin retrace la carrière de ce dernier. Il analyse certaines de ces pièces ainsi que les remous produits dans l'opinion. D'autres écrivains devaient, à la fin du siècle, réagir contre ce rationalisme et ce sera l'aurore du Romantisme.

---

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 1953

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Dupont, Président.

Étaient présents : M.M. Bosc, Marcel Coulon, Docteur Baillet, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Chanoine Anthérieu, Gibelin, Fabre, Antonin, Huc, Seston, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, Colonel De Balincourt, Lignièrès, Livet, Lacombe, secrétaire-perpétuel.

Après rapport conforme de la Commission des Concours, la Compagnie décerne le Prix Jules Salles à Monsieur Germain, pour son ouvrage sur Sauve.

La proclamation sera faite en Séance Publique Annuelle.

A l'occasion des fêtes félibréennes qui auront lieu au mois de Mai, l'Académie, qui y participera, ouvre un concours sur « l'Influence du Félibrige sur la littérature Française ».

Mlle Lavondès fait hommage à l'Académie de son récent ouvrage intitulé : « Charles Gide ». Monsieur le Bâtonnier Bosc en fera le compte-rendu.

Monsieur le Chanoine Bruyère donne lecture de sa communication intitulée : « Angleterre 1953 ». Par ce titre, il indiquait qu'il examinerait les principales caractéristiques actuelles de ce pays, et qu'il a pu constater au cours d'un voyage qu'il y a fait au mois d'Août de cette année.

Après avoir brièvement décrit les villes où il a séjourné : Londres, Windsor, Oxford, Chesterfield, le Peak Distrih, il s'est étendu plus longuement sur ce qui lui a paru être les particularités actuelles du peuple anglais.

Moins d'insularisme ; absence de pruderie exagérée, observation plus relâchée du Dimanche.

Ce qui subsiste est l'existence d'originaux, l'attachement aux traditions et aux vieux costumes, surtout un profond sens national qui fait supporter un rationnement encore existant quoique adouci et cela en vue de maintenir la valeur de la livre et la stabilité des prix. Aussi ces derniers sont-ils moins élevés qu'en France.

Monsieur le Chanoine Bruyère a encore dit l'attachement du peuple anglais à la famille royale, attachement que la cérémonie et les fêtes des couronnements ont encore augmenté. Grâce à la Télévision, plus répandue qu'en France, de très nombreux anglais ont pu les suivre chez eux.

Il a surtout insisté sur les différentes confessions chrétiennes qui existent en Angleterre.

L'Eglise officielle reconnue par l'Etat est l'Eglise d'Angleterre dont le symbole de foi est contenu dans les trente neuf articles proclamés sous la reine Elisabeth. Mais ces articles étant interprétés de différentes façons, l'Eglise d'Angleterre n'est pas une dans sa doctrine et son cérémonial. Elle se divise en Basse Eglise à tendances calvinistes, en Eglise large d'inspiration moderniste, et en Eglise Haute, très rapprochée du Catholicisme romain. Il existe même une fraction de cette Eglise Haute qui professe les mêmes croyances que Rome et voudrait une réunion en corps de ses membres avec elle.

A côté de l'Eglise d'Angleterre, le 50 % des Anglaises, se trouvent des Eglises dissidentes ou non conformistes. On en compte près de deux cents, dont les principales sont : les Eglises, presbytérienne, congrégationaliste, baptiste, méthodiste. Elle sont puissantes surtout dans le Nord de l'Angleterre.

Enfin, l'Eglise Catholique romaine qui a persisté et même s'accroît, malgré la situation qui lui fut faite pendant deux siècles et demi. Ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle qu'elle fut officiellement tolérée et, en 1827, que fut voté un Acte d'Emancipation rendant aux Catholiques anglais leurs droits civils et politiques. Les Catholiques constituent un douzième de la population.

En terminant, Monsieur le Chanoine Bruyère lit la traduction d'un article paru dans le *Daily Mail*, à l'occasion des grèves d'Août dernier. Il est intitulé : « *La France, terre riche, appauvrie en esprit* », et qui montre quelle opinion les Anglais ont de nous.

Quelques photographies et dessins que notre confrère a fait circuler, ont accentué le caractère documentaire de sa communication.

---

SEANCE DU 4 DECEMBRE 1953

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Dupont, Président.

Etaient présents : M.M. Bosc, Marcel Coulon, Fabre, Docteur Baillet, Gibelin, Huc, Des Guerros, Chanoine Bruyère, Antonin, Mlle Lavondès, Max Vincent, Cabouat, Chanoine Cantaloube, De Montaut-Manse, De Balincourt, De Régis, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Monsieur le Président, au nom de la Compagnie adresse ses vœux de prompt guérison à Monsieur Hubert-Rouger, membre résidant et De Joly, membre non-résidant.

Monsieur le Bâtonnier Bosc a présenté à l'Académie de Nîmes, le compte-rendu du récent livre de Mlle Lavondès « Charles Gide ».

Après avoir exprimé sa satisfaction d'avoir à parler de celui qui fut un de ses maîtres et de se retremper dans l'atmosphère d'Uzès, l'orateur, en analysant avec minutie l'ouvrage captivant et complet de Mademoiselle Lavondès, évoqua la figure de cet éminent économiste qui, aux Facultés de droit de Montpellier et de Paris et au collège de France fut l'apôtre de la coopération et fonda l'école de Nîmes. Il termina en constatant que ce livre dense et lourd d'idées est une somme du maître et le point de départ de réflexions fécondes.

Monsieur Bosc lut ensuite une très brillante étude à propos du cinquième centenaire de la naissance de Léonard de Vinci. Après avoir constaté que cet anniversaire a provoqué en 1952 bien des manifestations, il détacha de cette littérature trois ouvrages. Le Louvre a édité « un hommage à Léonard de Vinci ». De l'analyse de cet opuscule il ressort que les princes italiens n'ont pas bien compris Léonard et que les Français ont surtout admiré en lui le savant. Monsieur Bosc, particulièrement instruit sur ce sujet, note les quelques passages qui apportent de nouveaux éclaircissements.

La revue « Amour de l'Art » a publié « Connaissance de Léonard de Vinci » et demande si la pensée de Léonard appartient à la renaissance. On peut répondre en disant qu'il est la charnière entre le Moyen Age et la Renaissance.

Enfin, Monsieur Bosc analysa le numéro 313 des Cahiers du Sud où il est question de Léonard et de la culture, du paysage chez Léonard, du secret de « La Vierge à la Caverne ». Cette savante et captivante étude fut vivement applaudie.

---

SEANCE DU 18 DECEMBRE 1953

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Dupont, Président.

Etaient présents : M.M. Bosc, Chanoine Anthérieu, Fabre, Gibelin, Antonin, Baillet, Des Guerrois, Mlle Lavondès, Max Vincent, Seston, Lignères, Colonel De Balincourt, De Régis, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Monsieur Fabre propose la candidature de Monsieur Barnouin comme membre résidant en remplacement de Monsieur Bauquier.

Monsieur le Docteur Baillet fait hommage d'un recueil de poésies dont il est l'auteur, sous le pseudonyme : Louis de Boffe : « *La Guirlande pour elle* ».

Monsieur le Bâtonnier Des Guerrois fait une communication sur « Emilie de Pellapra ».

Parlant d'abord de ses parents, il rappelle que son père fut nommé par l'empereur, qui avait apprécié sa femme, receveur des Finances à Caen. Ce fut à Saint-Cloud, en Mars 1808 que Napoléon vit pour la première fois Mme Leroy qui fut marié à Alain Pellapra; il la rencontra plusieurs fois et, de ces rencontres naquit, le 11 Novembre 1808, Emilie Pellapra. La princesse Bibesco, belle-fille de la princesse Georges Bibesco, née de Caraman-Chimay, fille de notre héroïne, a publié les mémoires d'Emilie Pellapra. Emilie Leroy fut pendant quatre ans séparée de sa fille, que M. de Pellapra ne voulait voir.

L'enfant vécut à Lyon chez sa grand'mère maternelle. Elle ne vit son père qu'une fois, à la revue des Fédérés pendant les Cent - Jours.

Deux ans avant, elle avait été présentée à Marie-Louise ; elle fut toute sa vie en butte à l'hostilité de M. de Pellapra, sans en savoir la raison, offrant à Dieu ses rancunes qui s'éteignirent au souffle de la charité chrétienne.

Remarquée par le comte de Brigode, celui-ci voulait lui faire épouser son fils qui mourut à Florence et la jeune fille accepta d'épouser le comte de Brigode qui mourut bientôt lui laissant deux enfants.

Elle se remaria avec le fils de l'ancienne Mme Tallien, prin-

cesse de Chimay. Après la mort de sa belle-mère, Emilie perdit plusieurs enfants et mourut le 22 Mai 1871.

Tout ce qui émane de Napoléon, conclut Monsieur Des Guerrois, ne saurait être indifférent à des Français.

Monsieur Fabre le prouva en disant quelques mots sur un fils de l'empereur, Léon Deluel, née en 1806, de la lectrice de Caroline Murat.

---